La Patrie

MONTREAL, SAMEDI, 6 FEVRIER 1932

53e ANNEE.—No 292—1ère PAGE

Jolie photo d'une scène de printemps quand l'eau du lac monte presque sur le chemin qui borde le lac Saint-Louis, à Valois. Cette photo a été prise par Mlle Fernande Riendeau, photographe-amateur. — Fine Spring scene in Valois, P.Q.

Non, il ne s'agit pas d'un feu de forêt; c'est le nuage de neige soulevé par une locomotive-balayeuse à la suite de la considérable tempête de neige qui a tombé en Californie, récemment.— A snow plough in action in the Sierras of California.

On voit ci-dessus le "Akron," le plus gros dirigeable du monde, venant s'ancrer au mat d'ancrage du navire-citerne "Patoka," de la marine américaine. L'ancrage fut un succès. — The "Akron," United States giant dirigible is seen during her successful attempt recently of hooking her nose to the mast of the U. S. S. tanker "Patoka."

Mademoiselle Cécile Corbeil, fille de M. et de madame Ulysse Corbeil, dont on annonce les fiançailles avec M. Henry Fleming, fils de M. et de madame Jas.-T. Fleming, décédés, de Winnipeg. (Cliché Studio Rive)

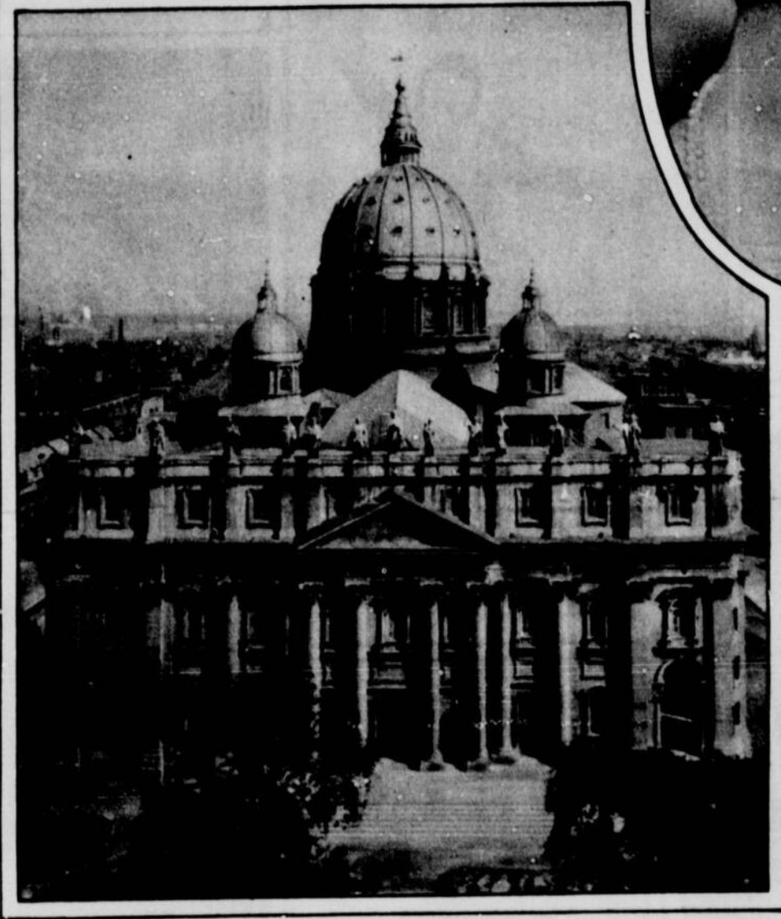

Un coin de Montréal populaire pour tous. On voit ci-dessus la cathédrale de Montréal, rue Dorchester ouest, où se trouve le siège archiépiscopal du diocèse de Montréal — View of the Cathedral of Montreal. (Cliché C. P. R.)

Cette beauté de 21 ans, Mlle Hazel Forbes, quitta le théâtre en mai dernier, pour épouser Paul O. Richmond qui lui demanda alors de ne plus jamais retourner à la scène. M. Richmond est décédé dernièrement et son épouse a déclaré que même mort, son voeu sera obéi. — Hazel Forbes, who, last May was married to Paul O. Richmond has declared that her now dead husband's wish she never returns to the stage will be obeyed.

Non, il ne s'agit pas du chat du voisin mais bien d'un jeune léopard de six mois de l'Amérique du Sud, l'un des animaux de prix de la ferme Ullom à San Fernando, Cal., en train de se chauffer au soleil. — This "kitty" is a six month old American leopard, one of the prize animals on the Ullom farm at San Fernando, California.

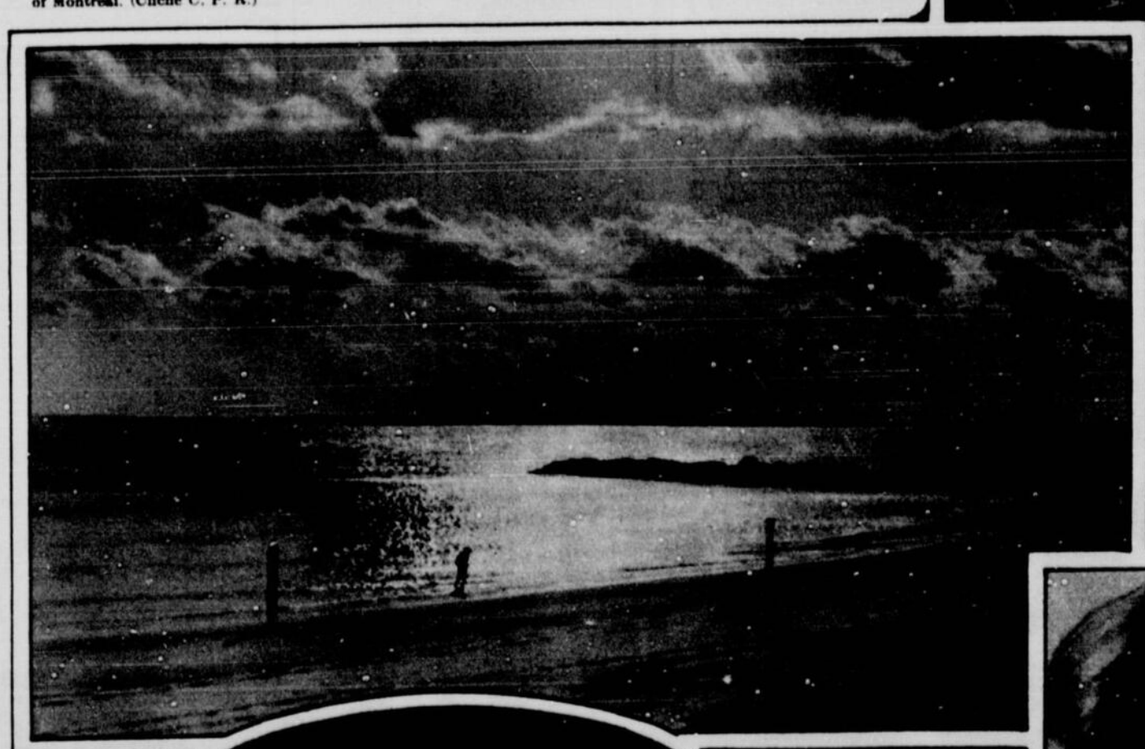

Cette remarquable photographie nous fait voir le fameux mur de Chine, près de Pékin. Ce mur existe depuis des siècles.—A part of China's famous great wall near Peking. (Photo Associated Screen News).

Fraulein Helene Thimig dont on annonce les fiançailles avec le professeur Max Reinhardt, le fameux producteur théâtral, à Berlin. — Fraulein Helene Thimig who is to marry Max Reinhardt, the famous theatrical producer.

Madame Létourneau (Jeannine Vallée, fille de M. et de madame Arthur Vallée), dont le mariage avec M. Jean Létourneau, fils du juge et de madame Séverin Létourneau, a été célébré récemment. On remarque à ses côtés: mademoiselle Rachel Létourneau, soeur du marié, dame d'honneur, et mesdemoiselles Lucienne et Thérèse Vallée, soeurs de la mariée, demoiselles d'honneur. (Cliché V. Garcia, rue Sherbrooke ouest).

Alors qu'en été des milliers et des milliers de gens envahissent la plage à Coney Island, elle devient un endroit désert lorsque les rigueurs de l'hiver chassent les baigneurs. On voit ici un promeneur solitaire admirant le soleil couchant —The deserted aspect of Coney Island in the winter.

On voit ci-dessus des présidents de chemins de fer réunis récemment à Chicago lorsqu'ils conférèrent avec les chefs ouvriers. Assis, de gauche à droite: L.-A. Downs, de l'Illinois Central; Daniel Willard, du Baltimore and Ohio; J.-J. Pelley, New-York New-Haven & Hartford; et A.-C. Needles, Chicago and Northwestern; debout, J.-E. Gorman, Rock Island Lines; L.-W. Baldwin, Missouri Pacific; C.-A. Wickersham, Atlanta & West Point; H.-D. Pollard, Central of Georgia, et C.-E. Denny, Erié. — Presidents of United States railroads photographed when they conferred with the labor leaders in Chicago, recently.

Ce monument de Robert Edward Lee, le populaire chef du Sud des Etats-Unis a été dévoilé récemment. Il est l'œuvre du sculpteur Rudolph H. Evans. — Monument of Robert Edward Lee, popular leader of the South, which was unveiled recently

On voit ci-dessus Mme Mabel Walker Willebrandt, une des femmes les plus éminentes des Etats-Unis se reposant un soir chez elle après une dure journée de travail. — Ci-contre Mme Willebrandt avec sa fille adoptive, Dorothée. — After a hard day's work in her law office in Washington, Mrs. Mabel Walker Willebrandt, one of the most prominent women in the United states is well satisfied to stay all evening in her home in company of her parents and her adopted daughter, Dorothy.

Mlle Harriet Halverstadt, de Wellington, Kansas, qui depuis douze ans fait du travail de missionnaire en Chine, est supposée être prisonnière des bandits chinois. Le consul américain tente de la faire libérer. — Harriet Halverstadt, of Wellington, Kansas, who has been doing missionary work for twelve years in China is reported to be a prisoner of a gang of Chinese bandits. The American consul and Chinese officials are trying to secure her release.

Guy, enfant de M. et Mme Joseph Busson, née Yvonne Talbot, de Québec. (Photo Institut Franco-Belge, Québec).

Mlle Laura Jarny une des sportives de France les mieux connues qui vient d'ouvrir un bar appelé "Le passage" qui obtient actuellement un très grand succès dans la Ville Lumière. — Mlle Laura Jarny, France's best known sports woman, who recently opened a charming bar known as "Le passage" in Paris, and which is obtaining great success

On voit ici Son Altesse Royale le Prince de Galles au cours de la dernière chasse à courre à laquelle il a assisté avant de retourner à Londres récemment. — His Royal Highness the Prince of Wales photographed during his last and recent hunt before he went back to London.

"Il y a longtemps que le temps de manger est passé, disent ces charmants petits chiens, et c'est ce qui explique leur attitude plutôt triste. — When do we eat? talk these puppies, and we suppose that is the reason why they look so sad.

La marche du temps semble avoir oublié le village de Leeuwarden, en Hollande, car comme on peut le voir ci-dessus, c'est encore le petit traversier même les gens d'une rive à l'autre de la rivière qui traverse ce village. — The march of time seems to have passed by the quaint village of Leeuwarden, Holland. The tiny ferryboat transports passengers the main canal

Mlle Megan Taylor, la plus jeune compétitrice des Olympiades de cette année. Elle n'est âgée que de 11 ans et est la championne du patinage de fantaisie d'Angleterre. — Miss Megan Taylor, the youngest competitor in the Olympic games who is the champion figure skater of England. She is only 11 years old.

On nous représente ici le commencement de cette d'un dirigeable géant qui sera semblable au fameux "Akron" de la marine américaine. Il n'aura la ZRS-5, et sera terminé en janvier 1933. — Three of the giant aluminum rings of the ZRS-5, sister to the giant dirigible U. S. S. Akron, are seen in position in the huge air dock in Akron, Ohio, the airship is expected to be completed in January 1933

"Teddy", la chienne favorite de M. John Byron, le propriétaire d'une ferme d'autruches de la Californie, a adopté deux jeunes autruches que l'on voit ci-dessus et qui reçoivent tous les soins voulus malgré la différence de race. — This young puppy has adopted two baby ostriches on the ostrich farm of Mr. John Byron, in California, and they are getting from the dog all the kindness they may desire.

"Bozo" était plein de vie et avait fortement l'envie de s'amuser. Tout à coup il a remarqué sur son chemin une reproduction assez peu flattante de lui-même — et cela l'a fait reculer de mécontentement. Le bâtiment-rond — Scène à trois playthings is rapidly changing to irritation for all his efforts at friendly conversation are being met with haughty aloofness by the stranger

On voit ci-dessus Mme Mabel Walker Willebrandt, une des femmes les plus éminentes des Etats-Unis se reposant un soir chez elle après une dure journée de travail. — Ci-contre Mme Willebrandt avec sa fille adoptive, Dorothée. — After a hard day's work in her law office in Washington, Mrs. Mabel Walker Willebrandt, one of the most prominent women in the United states is well satisfied to stay all evening in her home in company of her parents and her adopted daughter, Dorothy.

On voit ci-dessus des membres de la garde noble du Pape Pie XI dans la cité du Vatican, à Rome, revêtus de leurs nouveaux uniformes, qui nous apportent des réminiscences des siècles passés. — There are some members of the Noble Guard of Pope Pius in the Vatican City, Rome, dressed up in their new uniforms, reminiscent of ancient days.

Mlle Mollie Montgomerie, photographiée quittant son hôtel à Londres pour la cathédrale avant son mariage avec Augustin Courtauld, fameux explorateur de l'Arctique qui fut perdu durant des mois dans la steppe du Groenland. — Miss Mollie Montgomerie leaving her hotel in London, England, for the Southwark Cathedral where she was married to Augustine Courtauld, famous Arctic explorer.

Mme Josephine Culbertson, la reine du bridge, épouse de M. Ely Culbertson, le gagnant du fameux match de bridge contre Culbertson. Cette dame a été nommée la meilleure joueuse de bridge du monde. — Mrs. Josephine Culbertson, who has the distinction of being the best woman bridge player in the world.

Mlles O. Jolicœur et Claire Desmeyers, membres de la chorale de la paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Mme Henri Martineau, de Québec, avec son fils René. (Cliché Keystone Cie., Québec).

Photographie prise à l'occasion de Noël à la demeure de M. et de Mme Adélard Crépault, représentant de "La Patrie" à Québec. (Photo Alex Côté).

On voit ci-dessus la délégation de Nouvelle-Zélande qui a rencontré le ministre du commerce du Canada au sujet du traité entre les deux Dominions. Assis est M. Downie Stewart, le ministre de la Finance et des Douanes de la Nouvelle-Zélande. Le dernier à droite est M. C. M. Croft, commissaire du Commerce du Canada en Nouvelle-Zélande. — Members of the New-Zealand delegation who met the Canadian Minister of Commerce to consider a trade treaty between the two Dominions.

Bronzé par le soleil du désert, le professeur Albert Einstein, [illegible] psychique, est ici photographié avec son épouse, à Palm Springs, Californie, où il a récemment passé ses vacances. — Bronzed by the sun, Professor Albert Einstein is seen here with his wife in Palm Springs, California, during a recent vacation.

Croyez-le ou non mais on a fait lever ici le pont pour permettre à une maison de passer. C'est l'une des deux maisons de M. C. C. Chand, ingénieur de Bremerton, Wash., qui furent transportées de ce dernier endroit à Seattle par barque à la suite de l'achat de deux terrains à Seattle par M. Chand. — Believe it or not, but the bridge was lifted to permit to this house to cross its path.

Quelle arrière-grand'mère préféreriez-vous? C'est du moins la question que se pose le petit Donald Nair Cecil, de Pasadena, Californie, qui a récemment reçu ses quatre arrière-grand'mères unies pour la première fois. — Donald Nair Cecil is seen here with his four great-grandmothers who were united recently for the first time. Which of them would you prefer?

Il n'y a pas de meilleur gin sec — il n'y a pas de meilleur cocktail au monde que celui qui contient ce gin ultra-fin.

Prix de la Commission des Liqueurs de Quebec
26.6 onces - $3.35
40 onces - $5.00

SIR ROBERT BURNETT'S
WHITE SATIN
(ETABLIE EN 1770) GIN

Bordez-le . . . Bien

Quelle joie de le border chaudement dans ses couvertures de laine —heureuse à la pensée que tout a été fait pour le prémunir contre la maladie.

HEUREUSES les mères d'aujourd'hui. Elles peuvent envelopper leurs bébés dans leurs lits avec l'assurance de pouvoir les protéger contre plusieurs des plus grands ennemis de l'enfance. Ainsi, leurs bébés ne souffriront probablement jamais de la variole. Ces mères éclairées ont su les en sauvegarder par la vaccination.

Quel contraste en regard de la période antérieure à la découverte du vaccin. Les mères demeuraient impuissantes contre cette terrible maladie. Parmi les enfants fauchés par la mort avant l'âge de 10 ans, la variole en enlevait un sur trois. Cette maladie était plus répandue que la rougeole. Peu en réchappaient et elle frappait surtout les enfants. A maintes reprises elle balaya le monde, laissant des milliers de morts, des milliers de personnes horriblement défigurées, des milliers d'aveugles et de sourds.

Puis vint la découverte qui fit époque dans l'histoire—la vaccination et le nombre de décès par la variole déclina sans cesse. Nous en aurions vu la fin, si des personnes bien intentionnées, mais mal renseignées, ne s'étaient écriées: "La vaccination est est un crime—le solsil et la propreté, non la vaccination, chassent la variole." Si l'on ajoute foi à des déclarations aussi inconsidérées et que les parents négligent de faire vacciner leurs enfants, il se peut que la variole s'attaque de nouveau à l'enfance, comme il y a un peu plus d'un siècle.

Dans certaines parties du pays, la variole retrouve prise chez les enfants! Autrefois, lorsque l'inoculation d'un bras à l'autre se pratiquait couramment et que les personnes étaient inoculées à l'aide du vaccin provenant directement de patients atteints de la variole, nombre de décès suivaient ces tentatives de prévention contre la maladie. Aujourd'hui la vaccination est sûre. Les seuls accidents pouvant survenir proviennent de négligence dans la protection de la surface vaccinée. La variole vient de sources insoupçonnées. Du fait qu'elle prend 12 jours pour se développer, des immigrants ou des voyageurs revenant de l'étranger peuvent l'introduire dans le pays.

La variole ne peut être enrayée que par une vaccination systématique. Chaque enfant devrait être vacciné avant d'atteindre un an et de nouveau pendant ses années scolaires. L'immunité diaparait avec le temps —après une période de cinq à quinze ans et nous lisse exposés de nouveau à la maladie. Y a-t-il plus de sept ans que vous avez été vacciné?

Dès maintenant—avant que le danger vous menace—assurez-vous que vous et les vôtres êtes protégés comme il convient. Préservez-vous.

La Metropolitan Life Insurance Company vous adressera volontiers, sans frais de votre part, un livret mentionnant les faits, intitulé "La Variole". Demandez le livret 2-L-32.

Publié par la
METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY
Frederick H. Ecker, Président
BUREAU-CHEF CANADIEN . . . OTTAWA

1872 . . . SOIXANTE ANS AU CANADA . . . 1932

L'originalité de cette robe de satin noir est obtenue par le décolleté croisé du dos. — Evening gown of black satin with an unusual crossed effect in the back.

Beauté blonde

Les cheveux blonds lavés au Shampoo "Camomile" Evan Williams ressemblent, par leur lustre soyeux et leur éclat, à de véritables fils d'or.

Il y a un Shampoo Evan Williams pour chaque teinte de cheveux. Demandez à votre pharmacien.

Imperial Laboratories
EN VENTE PARTOUT
Seuls concessionnaires canadiens:
PALMERS LIMITED, MONTREAL

Evan Williams
HENNA
SHAMPOO

Chapeau de paille italienne brun-foncé garnie d'une fantaisie de plume beige à petits pois bruns. — Kathryn Crawford, a Metro-Goldwyn-Mayer player, is wearing here this new hat of italian straw ornemented with a feather quill of tan with brown polka dots.

Magnifique ensemble printanier en crêpe marocain marron garni de martres de roche, porté par Myrna Loy étoile de la Metro - Goldwyn-Mayer. — Beautiful ensemble of marocain crepe trimmed with sable fur.

Nouveau manteau de printemps en drap bouclé beige garni d'un large col et parements en renard de même ton. — New Spring coat of beige material, trimmed with large collar and cuffs of beige fox.

Satin broché blanc et velours noir sont employés à la confection de cette robe du soir. — White brocaded satin and black velvet are used for this creation from Lelong.

Ensemble du soir, porté par Irène Purcell, étoile de la Metro-Goldwyn-Mayer, et dont la robe est faite de satin vert-pomme et le manteau de velours chiffon de même ton. Un ample col de renard blanc forme la riche garniture. — Evening ensemble of apple-green satin and velvet richly trimmed with white fox fur.

Petite forme de paille "Raffette" noire ornementée d'un ruban-ciré à rayures noires et blanches portée par Kathryn Crawford, de la Metro-Goldwyn-Mayer. — A "Raffette" straw hat carried out in black trimmed with a black and white striped ribbon.

Costume très confortable pour la prochaine saison du golf, il est créé par Vera Borea et comprend une jupe et une jaquette d'épais lainage et une blouse de crêpe. Une cravate de soie rouge et blanche complète l'ensemble. — Here is a costume for the next sport season. It is made by Vera Borea.

Costume de lainage noir agrémenté d'un col droit en mouton de Perse. — Madge Evans, Metro - Goldwyn - Mayer player, wears this lovely suit of black woollen material trimmed with Persian lamb.

Voilà ce qu'on porte à Palm Beach, Floride, pour la rue. C'est un pyjama en léger tissu de laine de trois tons avec sandales assorties. — This is what Palm Beach, Florida, is wearing for the street.

La "PATRIE" pour intéresser ses lecteurs, publie chaque Samedi un supplément comique très varié en couleurs.

La Patrie

La "PATRIE" publie chaque Samedi des pages comiques en couleurs qui s'adressent particulièrement aux enfants.

SUPPLEMENT COMIQUE — 2ème SECTION — SAMEDI 6 FEVRIER 1932

LES

CE FUT UNE IDEE EPATANTE DE MA PART DE CACHER MON GAIN DANS CE — VIEIL HABIT—MAINTENANT JE VAIS AVOIR DES FONDS POUR LA PROCHAINE PARTIE.

LA PARTIE SE FERA A MA MAISON CE SOIR, VAN, ET LES AMIS VEULENT ETRE CERTAINS QUE TU Y SERAS — ILS VEULENT TE REPRENDRE CE QUE TU LEUR AS SI BIEN ENLEVE.

NE T'EN FAIS PAS, PETRUS, JE SERAI LA.

CE SOIR LA

OH VAN, VIENS ICI UNE SECONDE, J'AI QUELQUE CHOSE A TE MONTRER.

JE DESCENDS DANS UNE MINUTE, CLAIRE. J'AI QUELQUE CHOSE A ALLER CHERCHER DANS MA GARDE-ROBE.

BON SANG! IL EST DISPARU! HE CLAIRE! QU'EST-IL ARRIVE A MON VIEIL HABIT QUI SE TROUVAIT DANS MA GARDE-ROBE?

TU VEUX DIRE LE VIEIL HABIT BRUN? MAIS JE L'AI DONNE AU REFUGE DE LA MERCI. MAINTENANT VEUX-TU REGARDER MON NOUVEAU CHAPEAU?

TU AS DONNE MON HABIT? SACRISTI! IL Y AVAIT $12 DANS LA POCHE DE CET HABIT.

OUI, JE SAIS MAIS VEUX-TU ARRETER DE T'EXCITER COMME CELA ET REGARDER MON CHAPEAU NEUF?

AINSI C'EST CELA. COMBIEN CE CHAPEAU T'A-T-IL COUTE?

DEVINE, VAN.

JE LE SAIS, IL A COUTE $12.

NON, TU TE TROMPES. IL N'A COUTE QUE $10. TU VOIS JE T'AI EPARGNE $2

VILLIES NA

MARGOT TRAVAILLE TROP

ALLO CLAIRE? MAIS OUI, CERTAIN, JE VAIS A CETTE DANSE CE SOIR. PLUCHE M'Y AMENE. IL EST JUSTEMENT EN AVANT DE LA MAISON. JE TE VERRAI LA. BONJOUR

AMUSEZ-VOUS BIEN MES ENFANTS

JE VOUS LE PROMET MA DAME.

BONSOIR MAMAN

C'EST UNE DANSE D'ETUDIANTS, PLUCHE. AINSI ILS VONT AVOIR UN BON ORCHESTRE

EPATANT! JE ME SENS L'ENVIE DE DANSER CE SOIR

BON SANG! IL Y A BIEN DES JEUNES GENS SEULS, CE SOIR.

C'est ce que je vois.

POUSSE-TOI MON PETIT.

VOUS ETES CERTAINEMENT LA PLUS JOLIE FLEUR SUR LAQUELLE SE SONT POSE MES YEUX—SANS BLAGUES VOUS ETES LA REPONSE A TOUS LES REVES

CIEL! PAS SI VITE—JE NE POURRAI ME SOUVENIR DE TOUS CES COMPLIMENTS

J'AIME A DANSER, MAIS CES DELICIEUSES CHOSES QUE VOUS DITES M'ETOURDISSENT COMPLETEMENT—ALLONS NOUS ASSEOIR ALORS.

VOILA UNE MAGNIFIQUE IDEE. ET J'EN AI TANT A VOUS DIRE.

MAINTENANT, QU'EST-CE QUE C'EST QUE VOUS VOULIEZ ME DIRE?

QUAND JE REGARDE VOS YEUX JE DEVIENS ENVAHI PAR UN DELICIEUX ET MYSTERIEUX DESIR D'AMOUR

VENEZ MARGOT IL EST TEMPS QUE NOUS REPARTIONS.

Peinée, mais il me faut partir. Bonsoir.

J'ESPERE VOUS REVOIR DE NOUVEAU

Oh Pluche! Voulez-vous me reconduire dans votre auto. L'auto de Georges a un pneu de crevé.

CERTAIN, CLAIRE. SAUTEZ A A COTE DE MARGOT.

J'AI RENCONTRE LE PLUS GENTIL GARCON CE SOIR, MARGOT.

ATTENDS QUE JE TE PARLE DE CELUI QUE J'AI RENCONTRE. IL ETAIT MERVEILLEUX. IL A DIT QUE J'ETAIS LA REPONSE A TOUS SES REVES ET QUE J'AVAIS DES YEUX ENJOLEURS—C'ETAIT UN BEAU GRAND BLOND

GRAND ET BLOND? MAIS, J'AI DANSE AVEC LUI ET IL M'A DIT LES MEMES CHOSES.

OUI? EN EFFET. JE ME SUIS FIGURE QU'IL ETAIT CE GENRE DE GARÇON DES LE DEBUT.

AU PARADIS des ENFANTS

Dans le monde des devinettes

Ici, nous trouvons notre bonhomme dans l'histoire. On voit cinq objets avec chacun une lettre. Cette lettre est la première d'un grand personnage de l'histoire qui a quelque chose à faire avec l'objet que l'on voit. Pour vous aider par exemple, disons que la hache et le W évoquent l'idée de Washington.

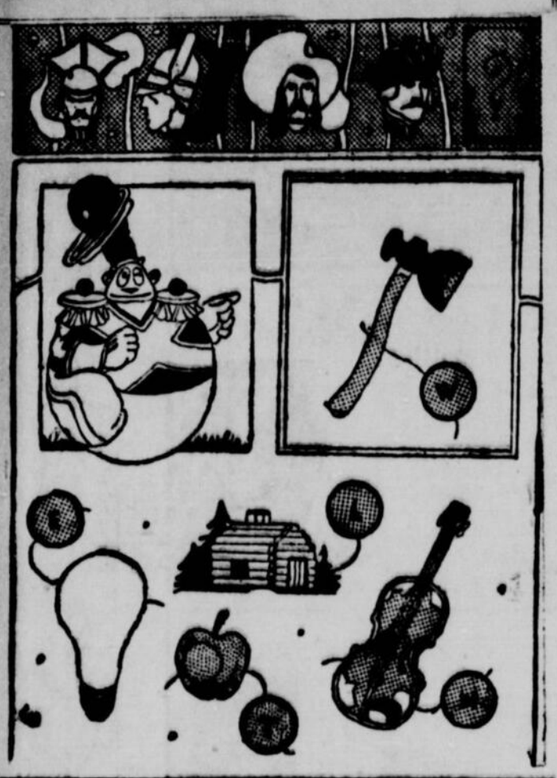

Justice expéditive

Vous ne connaissez pas le Palais de Justice de Marcheval, sans doute? Moi non plus, d'ailleurs. Mais qu'il vous suffise de savoir qu'une grande agitation régnait ce jour-là aux abords dudit palais.

On devait y juger la femme Boutraille, coupable de s'être débarrassée de son mari en lui mettant chaque jour dans son vin une petite dose de poison.

Des cartes permettant d'assister confortablement aux débats avaient été distribuées aux principales notabilités de la ville, à de belles dames d'une émotivité facile, bref à toutes les personnes qui constituaient le dessus du panier de Marcheval.

Toutefois, le "vulcum pecus", c'est-à-dire les gens que l'on est convenu d'appeler le public l égal, se pressait nombreux devant le mur de la cour d'assises.

Vers midi, les portes s'ouvrirent. Un gros gendarme rougeaud, fort étriqué sous son uniforme, apparut et laissa pénétrer dans la salle les spectateurs "non invités", ce qui provoqua une levée de boucliers parmi les élégantes.

L'un de ceux-ci, le notaire, je crois, s'écria d'une voix indignée:

—Gendarme, vous ne faites pas votre devoir, ce sont les personnes pouvant montrer patte blanche que vous devriez faire entrer les premières.

Ces paroles tombèrent dans l'oreille d'un sourd.

Alors le notaire s'approcha du gendarme et le tirant par la manche:

—Vous entendez, gendarme, nous avons des cartes, nous, et l'usage veut que nous passions les premiers.

—Mettez-vous à la queue, répondit simplement le gendarme. Si la justice ne régnait pas dans l'enceinte du Palais de Justice, où voudriez-vous qu'elle régnât?

Cette réplique provoqua l'indignation générale des privilégiés. Mais alors les "petites gens" relevèrent la tête et se mirent à huer les gens de qualité, ce qui amusa beaucoup le gendarme.

—Je vous ferai révoquer, menaça le notaire écumant.

Paroles vaines, hélas! car le gendarme, ayant constaté que la salle était comble, entra et ferma les portes.

Dix minutes après, le Président et ses deux assesseurs apparaissaient, solennels, et la séance commença. Le greffier lut l'acte d'accusation et le président passa à l'interrogatoire de la femme Boutraille, qui alléguа pour sa défense qu'elle avait agi en un moment de folie.

Cette déclaration attendrit vivement le président.

—Soit! dit-il, nous admettons votre excuse mais promettez-nous de ne plus recommencer lorsque vous aurez pris un autre mari?

—Je le jure! s'écria la veuve Boutraille en pleurant à gros sanglots.

Alors le président donna la parole à l'avocat général, lequel déclara que, devant le repentir si sincère de la femme Boutraille, il abandonnait purement et simplement l'accusation.

Le défenseur de la femme Boutraille prononça une courte plaidoirie par laquelle, indépendamment de l'acquittement, il demandait que la partie civile fût condamnée à une forte somme de dommages et intérêts en faveur de sa cliente, pour le préjudice moral et physique causé à celle-ci par sa longue détention.

Le jury se retira et rapporta un verdict d'acquittement.

La veuve Boutraille était donc libre et obtenait en outre quatre-vingt mille francs d'indemnité, ce qui allait lui permettre de se remarier dans d'excellentes conditions.

—Ah! merci, mes bons juges, merci, messieurs les jurés, dit-elle en se retirant toute joyeuse et surprise également de n'avoir pas été défendue par l'avocat qui l'avait assistée depuis le début de l'instruction.

Elle s'en félicita en ces termes:

—Bonne affaire! Je n'ai pas perdu au change.

Le tribunal passa à la seconde affaire.

Il s'agissait d'un automobiliste qui avait écrasé un malheureux piéton et s'était enfui sans plus s'occuper du sort de sa victime.

La famille demandait deux cent mille francs.

Interrogé par le président, l'automobiliste déclara:

—J'affirme que je ne pensais pas avoir écrasé un homme, je croyais rouler sur un tas de cailloux, puisque l'un de mes pneus éclata.

Cette particularité parut intéresser beaucoup le président.

—Vraiment, mon ami, l'un de vos pneus éclata?

—Je le jure, monsieur le président.

Alors celui-ci, à la grande stupeur de l'auditoire, prononça les paroles suivantes:

—Un peu pressés par nos affaires personnelles, nous jugeons inutile d'entendre les plaidoiries des avocats. Celui de la partie civile, d'ailleurs, ne réussirait pas à nous convaincre de la culpabilité de ce malheureux, victime de son outil infidèle. Quant au défenseur, nous lui faisons grâce de ses arguments que nous connaissons.

"Nous déboutons la famille du défunt de ses prétentions, mais nous la condamnons à rembourser au prévenu le prix du pneu crevé.

La séance est levée.

Au même instant se produisit un grand vacarme provenant des dépendances du tribunal. Des gendarmes firent irruption dans la salle. Président, assesseurs, greffier, avocats et même d'autres gendarmes étaient saisis et ligotés en un tournemain, malgré leur résistance acharnée.

Les spectateurs de cette scène peu banale apprenaient alors qu'ils venaient d'assister à une parodie de justice. En effet, des fous qui s'étaient échappés d'un asile voisin du palais n'avaient rien trouvé de mieux que de capturer magistrats, avocats, greffier et gendarmes, et de prendre leur place.

Il va sans dire que l'affaire, qui avait quelque similitude avec "le système du docteur Goudron et du professeur Plume", fut étouffée. Aucun journal n'en fit mention. Mais peut-on empêcher les indiscrétions de suivre leur petit bonhomme de chemin?

CROISY.

Lettre de grande amie

LE PETIT FANFARON

Jacques est un petit garçon qui veut faire croire à qui veut l'entendre qu'il n'a peur de rien. Afin de justifier ses vantardises, il se livre aux pires extravagances.

Les fanfarons ne sont pas des êtres braves ni courageux, mais ils essaient de faire croire qu'ils le sont.

Etre courageux et brave c'est posséder deux belles qualités, mais ces qualités exagérées deviennent aisément des défauts. Jacques se vante de n'avoir peur de rien.

Il est des garçonnets et des fillettes qui ont peur de tout, mais qui l'avouent, ils sont facilement poltrons, c'est aussi un défaut mais moins déplaisant, je crois que les airs de fanfaronnade que prennent des garçonnets dans le genre de Jacques.

Il faut n'être ni poltron ni fanfaron.

Le petit fanfaron s'expose parfois à de réels dangers, pour faire croire qu'il n'a peur de rien, et voilà que l'autre jour, malgré la défense qu'on lui en faisait, Jacques s'est aventuré trop près d'un trou d'eau sur le petit lac où patinaient quelques personnes.

La leçon n'a pas tardée, et ce qui devait arriver se produisit, Jacques enfonça sous l'eau, et c'est au prix de toutes les peines du monde qu'on parvint à le tirer de là. On dut pratiquer sur lui la respiration artificielle avant qu'il ne reprit conscience.

Je crois bien qu'il est maintenant corrigé de ce défaut, et que de fanfaron qu'il était il va devenir courageux, mais non plus extravagant, en s'exposant à des dangers inutiles.

Avoir le courage de se corriger de ses défauts, voilà une belle bravoure, c'est sans doute celle-là que vous pratiquez tous mes chers petits amis.

LOUISE.

Quel est ce grand américain ?

On n'y comprend rien en regardant ce dessin. Vouse pouvez obtenir un résultat satisfaisant, cependant, en le pliant sur les lignes de A à B, de C à D, de E à F et en le tournant à l'envers. Vous aurez le dessin d'un grand homme américain.

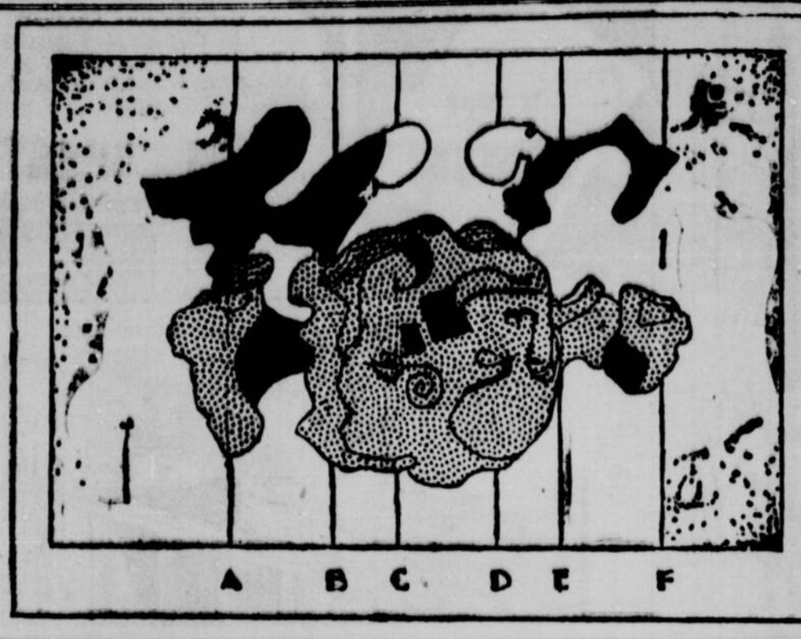

"Quand on souffre bien, on souffre moins."

"Tout passe; mais la vie est immortelle; c'est elle qu'il faut aimer dans ses figures sans cesse renouvelées."

Situation tragique

— Tiens, ce cher Justin ! Comment va?

—Très bien, très bien. Et toi?

— Pas mal, merci. Quoi de neuf? Toujours célibataire ?

— Ah! oui, depuis si longtemps.... j'ai du nouveau à te raconter.

— Raconte, raconte, je suis impatient de savoir.

— Tu as certainement entendu dire que j'étais fiancé?

— Oui, je sais même qu'il s'agit de Mlle Suzanne Pitchonne. Alors?

—Alors, c'est fini.. nous..

— Vraiment! Eh bien, si tu veux mon opinion, et crois-moi : en toute franchise, ça vaut mieux.

— Tu crois?

—Je te donne sincèrement mon avis. Ah! je sais que son père a des sous. Je connais pas le chiffre de la dot qu'on croit rondelette. Pour les espérances, je sais qu'il y en a de différents côtés. Mais, mon pauvre ami, avoue qu'à part ça, elle n'a rien de séduisant!

— ? !...

— Un nez en pied de marmite, des yeux en trous de vrille, une bouche qui rejoint les oreilles — et je ne veux pas insister par charité. — Avec ça...

—Ce n'est déjà pas mal!

—...aucun esprit. Absolument stupide!

— Ce que tu es bien renseigné!

— Et puis autre chose, sous le sceau du secret: la situation du père Pitchonne ne serait pas brillante depuis la baisse. On chuchotte même qu'il est quasi ruiné.

— Ah! Ah!

— Mais, comment diable as-tu pu rompre?

— Qui t' parlé de rupture ?

— Alors.. vous n'avies pas été fiancés officiellement?

—Si. Le contrat de mariage a même été signé.

— Ah! mon cher ami, je ne vois plus clair dans ton histoire.. je me demande comment vous avez pu sortir de cette situation.

— D'une façon très simple : notre mariage a été célébré la semaine dernière.

— ! ! ! ? ? ?... Ah!... Fftt ! Krrr... Sincères.., fé..li...tations!... Et meilleurs.., voeux de.. bonheur. (Crise de nerfs.)

Mars-Trick.

Spiritisme

— Nous allons évoquer les esprits. Lequel désires-vous ?

— Attila, dit un sceptique.

Au bout de quelques instants la table bouge.

— Attila, es-tu là? interroge l'évocateur.

— Je suis là! répond la table.

— Bien. Que voules-vous demander à Attila, cher ami?

— A quelle époque il a appris le français!

SOLUTIONS

Des Concours de la Semaine Dernière

TROUVEZ LES ERREURS DANS CE DESSIN

1.—L'embouchure de la théière est renversée.

2.—Le brûleur de la pipe n'est pas dans sa position normale.

3.—Il n'y a pas de tiges pour les fleurs.

4.—Il manque un des carreaux de la fenêtre.

5.—La pièce métallique qui enveloppe la valise devrait être coupée.

6.—Le trou de la serrure se trouve au milieu de la valise.

7.—Le petit mât du bateau est placé au mauvais bout.

8.—Un des ferrements de la valise est différent des autres.

TROIS TETES CACHEES

On voit les têtes en lignes grasses.

Le plus grand pont suspendu du monde—

Au début de 1932, la cité de New-York sera réunie au village de Fort Lee, dans l'Etat de New-Jersey, par un pont suspendu lancé au-dessus de la rivière Hudson. Il détiendra le record du monde de la portée, avec sa travée de 3,201 pieds. Entre les ancrages des câbles, de suspension, il y a environ 4,380 pieds, et, si l'on tient compte des voies d'accès sur les deux rives, les travaux s'étendent sur 7,140 pds de longueur.

Ce pont est à deux tabliers. Le tablier inférieur, à environ 195 pieds au-dessus des eaux du fleuve, est destiné à recevoir quatre voies de chemin de fer pour trains rapides, métropolitains, ou tramways, et le tablier supérieur comprendra une chaussée centrale de 12 pieds de large, livrant passage à quatre files de véhicules, encadrée par deux chaussées latérales de 22 pieds par deux trottoirs pour des piétons.

Les pylônes supportant les câbles s'élèvent à 54 pieds au-dessus des blocs de fondation.

Cette oeuvre, formidable aura été menée à bien en quatre ans; elle coûtera un milliard et demi de francs.

DESSINS DE NOS JEUNES ARTISTES

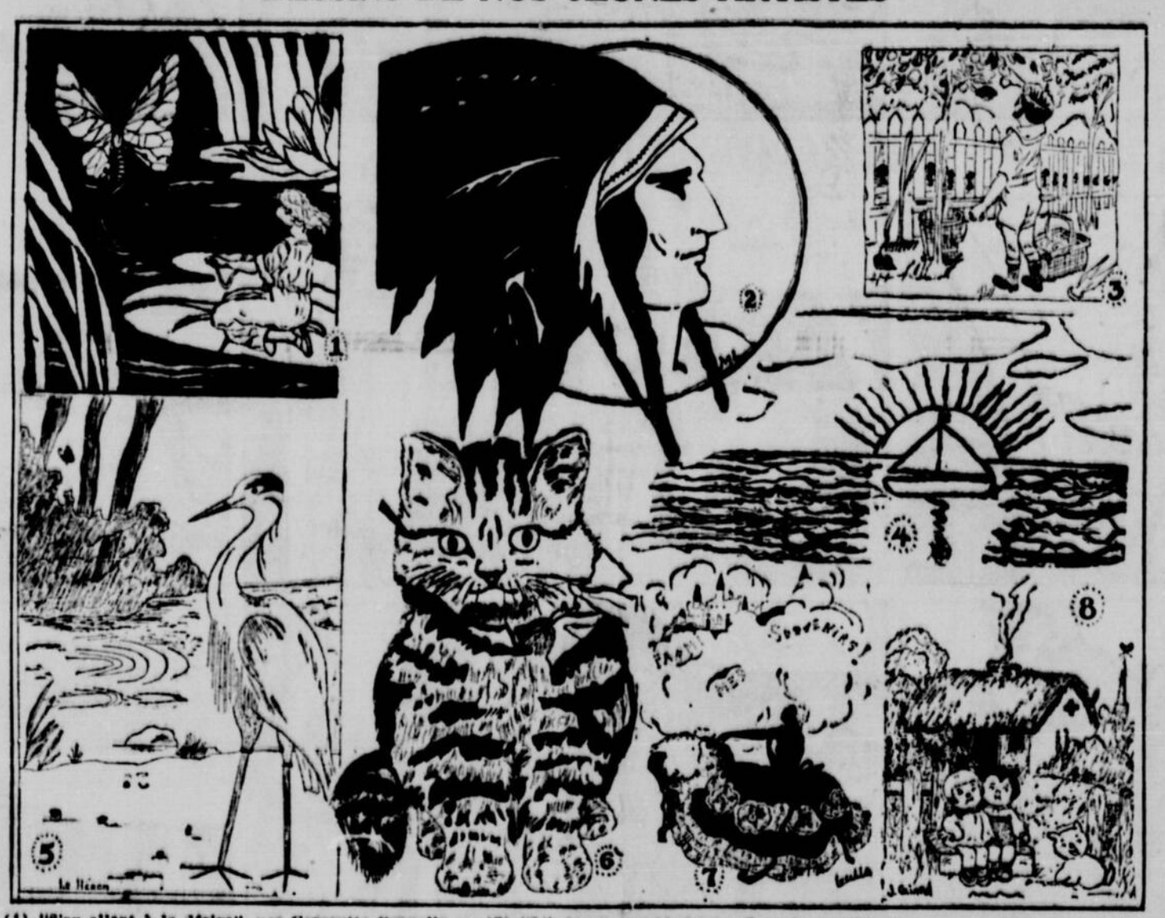

(1) "S'en allant à la dérive", par Georgette Connolly — (2) "L'indien", par Madeleine Lorrain. — (3) "Les pommes", par Pauline Desroches, 10 ans. — (4) "Sur l'eau", par Lionel Lapierre. — (5) "Le Héron", par Alma Hogue, 15 ans. — (6) "Mon minet", par Simone Deschênes, 12 ans. — (7) "Parmi mes souvenirs", par Lucille Lewis. — (8) "Mario, Suzette et Blanc-Blanc", par Jacqueline Giard, 11 ans.

Mots de la fin

Un vrai malade imaginaire se rend chez son médecin:

—Je ne me sens pas bien, aujourd'hui, docteur! Quelle est ma maladie ?

—Votre maladie... c'est d'être venu au monde!

—C'est grave?...

—Assurément... Vous êtes sûr d'en mourir.

Le Concours des Enfants

Le concours des enfants que nous donnons tous les samedis dans nos pages illustrées en couleurs attire l'attention de nos jeunes lecteurs et lectrices. A partir de cette semaine, il a été décidé de satisfaire le plus grand nombre possible de nos petits amis. Nous allons donc à l'avenir donner cinq prix d'un dollar chacun à ceux qui nous enverront les cinq meilleures réponses. Il y aura ensuite 10 prix de 50c.

Nous espérons que ce nouveau mode de distribution sera de nature à encourager tous nos petits amis qui suivent si attentivement les concours que nous donnons chaque semaine.

CONCOURS DES ENFANTS

1—Viateur Desprès, 6336 rue Châteaubriand, Montréal. 11 ans.
2—Irène Tourigny, 356 Ste-Cécile, Trois-Rivières, Qué.
3—Maurice Carrier, 129 Decoures les, St-Henri, Montréal. 12 ans.
4—Armel Robitaille, 4415 Coolbrook Ave., N.-D. G. 12 ans.
5—Camille Déniger, 328 Ontario Est, Montréal. 13 ans.
6—Marcel Boucher, St-Damien de Brandon, Co. Berthier. 11 ans.
7—Madeleine Lacroix, 276 St-Cyrille, Québec, Qué 12 ans.
8—Philippe Vincent, 2451 Wellington, Verdun. 12 ans.
9—Ruth G. Belle-Isle, Ste-Madeleine, Co. St-Hyacinthe, Qué. 11 ans.
10—Gisèle Bigras, 5990 St-Vallier, Montréal. 11 ans.
11—Monique Girouard, 2284 Souvenir, Montréal. 10 ans.
12—Marguerite Fournier, 330 Viger, Montréal. 13 ans.
13—Laurette Gervais, 107 rue Du Roi, Asbestos, Co, Rich. 10 ans
14—Fleurette Ouellette, 4728 Papineau, Montréal. 11 ans.
15—Yvan Dalcourt, Berthierville, Qué. 12 ans.

CONCOURS DES ENFANTS

Voici la liste des erreurs qu'il fallait découvrir dans le dessin de samedi dernier:.....

.....

.....

.....

Nom .....Age .....

Adresse .....

Note.—N'oubliez pas de mettre votre nom au long sur le coupon. Adressez toujours comme suit: "CONCOURS DES ENFANTS", avec votre âge et votre adresse.

Charades

Mon un parmi les nombres est un carré parfait.
Mon deux roule à Bayeux son onde claire en somme.
Et mon tout, dans les mythes de l'antiquité,
Réunissait en lui le cheval avec l'homme.

Rép: Centaure.

Animal carnivore, un félin, mon premier.
Et des trois quarts du globe mon second prend place.
La fortune est utile aux soins de mon entier,
Habitation rustique ou moderne palace

Rép: Château.

Pour le Concours des Enfants

Trouvez les erreurs dans ce dessin

Voici une scène de cirque que vous aimez tant. L'éléphant attire l'attention. Il y a plus, cependant, pour attirer l'attention, puisque nous avons compté vingt-deux erreurs. Pouvez-vous les trouver? Voilà un excellent exercice pour votre esprit d'attention et pour la précision de vos yeux.

Trouvez les trois têtes cachées

Vous voyez, ici, George Washington à sa résidence de la Virginie. Cachées dans la vignette se trouvent les têtes d'une grenouille, d'un cheval et d'un chien Pouvez-vous les trouver?

MUTT . JEFF LE GÉANT RENCONTRE "TOM POUCE" BUD FISHER

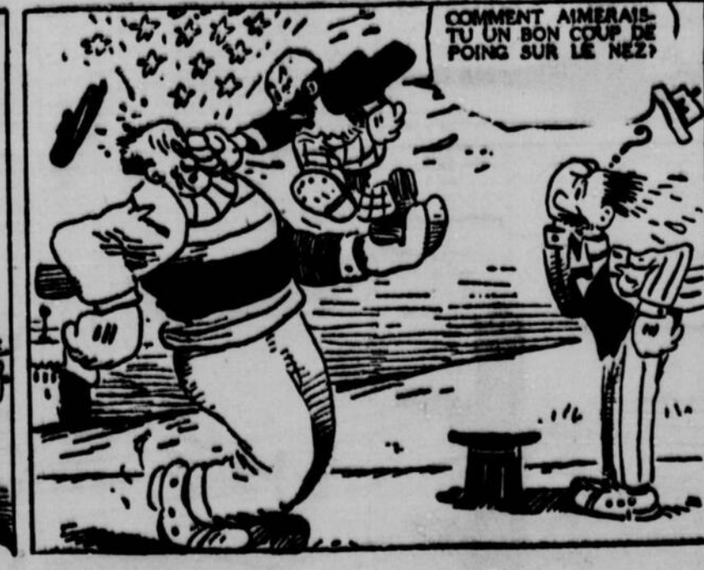

LES PAGES COMIQUES EN COULEURS QUE "LA PATRIE" PUBLIE CHAQUE SAMEDI INTÉRESSENT PETITS ET GRANDS

PRENEZ L'HABITUDE DE LIRE "LA PATRIE" TOUS LES JOURS

POUR AUCUNE RAISON PARTICULIERE, LA DIRECTION ME PRIE DE VOUS ANNONCER LES FRERES ZIZI ET FANFAN! MERCI!

DEPUIS QUE MON JOLI FRERE A ACHETE UN PARDESSUS DE CHAT SAUVAGE, JE N'AI PLUS VU UN POIL DE LUI

..ET J'AURAIS UNE DEVINETTE SI AMUSANTE A LUI DEMANDER POUR L'EMBETER!

ELLE EST COMME CECI—POURQUOI ELLE EST COMME LA THEORIE D'EINSTEIN?

PARCE QU'ELLE EST AU-DESSUS DE TA TETE! REPONDIT-IL PAR CARTE POSTALE!

LE MAJOR TIC

VENEZ ONCLE TIC, VOUS AVEZ DIT QUE VOUS VIENDRIEZ FAIRE MARCHER MON AEROPLANE

TRES BIEN, OSCAR

MONTEZ LA SERREE ET TENEZ BIEN DROITE, PUIS JE VAIS COURIR LA-BAS ET VOUS LA LAISSEZ ALLER!

TU N'AS PAS BESOIN DE ME LE DIRE MON ENFANT, JE SUIS UN PIONNIER DE L'AVIATION.

HA! PARFAIT!

FLUTE! REGARDEZ LA DONC ALLER!

JE VAIS LA CHERCHER!—JE VAIS LA CHERCHER! J'AI DEJA ESCALADE LE MONT BLANC TU SAIS—ET CE N'EST PAS LE TOIT D'UNE MAISON QUI ME FERA PEUR!

BOU! HOU! WOUAA! L'AEROPLANE COUTE UN DOLLAR! OUUU! BOIUUU! WOUAA!

UM-M

SNAP

OOF—UM-UMP-GRUNT-OOF!!!

LE VOILA TON SACRE AVION! DES MAINTENANT TU LE FERAS MARCHER TOUT SEUL!

HE! EUSTACHE! PREND TON EQUIPE ET UN CROCHET ET L'ECHELLE ET VA-T-EN AU COIN DE LA RUE TRANQUILLE ET DE L'AVENUE TANANTE—IL Y A UN ESPECE D'IDIOT QUI EST MONTE SUR UN TOIT ET QUI NE PEUT PLUS REDESCENDRE!

BIEN CHEF!

TEMPERATURE
BEAU ET FROID
Max. aujourd'hui, 21 — Min. aujourd'hui, 5
Baromètre, hier 29.98 — aujourd'hui, 29.95
L'an dernier, Max. 20 — Min. 7 au-dessous
Voir détails page 31

La Patrie

LA BOURSE
La lourdeur des ferroviaires en fin de semaine influe sur toute la liste sur le grand marché de New-York. — Les reculs varient entre 1 et 6 points. — Le blé baisse par sympathie à Winnipeg et Chicago. — Le marché local ne se comporte guère mieux et les reculs varient entre quelques fractions et 2 pts.

53e ANNEE—No 292 3ème SECTION . Membre de l'A. B. C. MONTREAL, SAMEDI 6 FEVRIER 1932 Membre de la C. P. 32 PAGES — 5 CENTS LE NUMERO

L'année chinoise débute par une bataille

Premier de l'An célébré par une vive canonnade

Les Célestes poursuivent leur avantage en déclenchant une nouvelle offensive contre les lignes japonaises. –Envoi d'une nouvelle division du Japon en Chine.

DIFFEREND DANS LE CABINET DE TOKIO

CHANG-HAI, 6. (Presse associée). — La plus importante fête du calendrier chinois, (le Premier de l'An) est célébrée ce matin par le grondement de la grosse artillerie et la pétarade des mitrailleuses le long d'une ligne s'étendant du secteur de Chapéi aux forts de Ou-Soung.

Les Chinois ont recommencé l'engagement en vue de s'assurer de meilleures positions. Les observateurs militaires étrangers reconnaissent qu'au cours des violents combats d'hier, les Célestes ont réussi à entamer les lignes japonaises.

CRISE MINISTERIELLE A TOKIO

TOKIO, 6. (Presse associée). — Le cabinet japonais a triomphé de différends qui menaçaient de réduire à néant ses plans d'envoi de nouveaux contingents à Chang-Haï et auraient pu causer la chute du ministère.

Le ministre de la guerre, le général Sadao Araki, fait savoir que la censure a été établie au sujet de l'envoi de nouvelles troupes en Chine par crainte que les Chinois ne tentent d'empêcher le débarquement des fusiliers à Chang-Haï.

Le gouvernement doit publier sous peu une déclaration au sujet de sa politique à l'endroit de la Chine, aujourd'hui probablement.

On ignore la nature de la crise ministérielle mais on sait que les ministres de la guerre et de la marine auraient donné leur démission si le gouvernement avait refusé d'envoyer de nouveaux bataillons en Chine.

ANASTASIE

TOKIO, 6. (Presse associée).— Le Japon a décidé d'envoyer un contingent d'une force inconnue à Chang-Haï. La censure interdit en outre de publier la date de son départ et la route qu'il suivra.

10,000 HOMMES

Washington, 6. (Presse associée). — Le Japon a notifié les Etats-Unis de son intention d'envoyer à Chang-Haï une division d'environ 10,000 hommes.

CONSEIL DE LA S. D. N.

Genève, 6. (Presse associée). — Une réunion du conseil de la Société des nations a été convoquée cet après-midi. On compte avoir reçu à ce moment le premier rapport des investigateurs de la société à Chang-Haï. On prévoit que la séance sera courte et qu'il n'y aura point de débat.

Certains observateurs se perdent en conjectures sur les raisons pour lesquelles le Japon a repoussé l'intervention d'une tierce partie dans ses négociations avec la Chine, principe consacré par une résolution du conseil en date du 10 décembre et reconnu par le Japon.

Le délégué chinois est prêt à invoquer l'article XVI de la Société prévoyant des sanctions économiques et militaires contre un agresseur.

OCCUPATION

Chang-Haï, 6. (Presse associée) — Le "North China Daily News" publie aujourd'hui que 3,000 soldats de l'armée régulière japonaise et 800 marins ont été débarqués à Ou-Soung, pendant la nuit, et ont occupé les forts chinois.

DEMENTI

Chang-Haï, 6. (Presse associée) — Les autorités navales japonaises démentent aujourd'hui que des troupes japonaises aient été débarquées à Ou-Soung pour occuper les forts chinois.

TROUPES AMERICAINES

Chang-Haï, 6. (Presse associée) — Le 31e d'infanterie américain a été débarqué hier, par le transport "Chaumont" arrivé jeudi de Manille.

UN DROIT SPÉCIAL DE 10 P.C.

Sur les produits étrangers entrant aux Etats-Unis par voie du Canada.

WASHINGTON, 6 février. — (Presse associée). — Le sénateur républicain White, du Maine, a présenté au Congrès américain, aujourd'hui, un projet de loi visant le tarif préférentiel du Canada.

Le sénateur républicain Norris, du Nebraska, a en même temps proposé la suspension des droits d'importation sur tout article monopolisé aux Etats-Unis par suite de la fixation des prix ou de la restriction de la production.

Il a présenté un amendement en ce sens dans le bill douanier démocrate. Une proposition analogue fut rejetée lors de l'examen du bill Hawley-Smoot au Sénat.

DROIT SPECIAL

D'après le projet White, un droit spécial de dix pour cent frapperait les produits provenant de pays autres que le Canada mais entrant aux Etats-Unis par le Canada, cela tant que le Canada accordera un escompte de dix pour cent des droits sur les marchandises entrant au pays par un port canadien.

"Les Etats-Unis ne sauraient se soumettre plus longtemps à cette injuste politique douanière du Canada, dit M. White. Cette disposition vise à enlever du transport aux navires, aux ports et aux chemins de fer américains pour le canaliser vers les ports canadiens".

LA RADIOPHONIE

WASHINGTON, 6 février. — (Presse associée). — Une résolution du sénateur démocrate Dill du Washington propose la négociation d'accords avec le Canada, le Mexique et Cuba qui protégeraient les postes des Etats-Unis et ceux de leurs voisins contre l'interférence réciproque.

LA NOMINATION DE M. MELLON APPROUVEE

WASHINGTON, 6 février. — (Presse associée). — La commission des affaires étrangères du Sénat a approuvé à l'unanimité hier la nomination du secrétaire du trésor, M. Andrew Mellon, au poste d'ambassadeur en Grande-Bretagne, moins d'une heure après que le Président en eut fait part au Sénat.

5 HOMMES BLESSES PAR UNE EXPLOSION

Près de Belleville. — Ils ont les jambes et les fras fracturés.

BELLEVILLE, Ontario, 6. — (Presse canadienne).—Cinq hommes ont eu les bras et les jambes fracturés et la figure criblée de morceaux de roches hier, par l'explosion d'une charge de dynamite dont la mèche avait raté et qu'un ouvrier fouilait avec une pioche.

L'accident est arrivé près de Maladar. Les blessés étaient à l'emploi de "Campbell Construction Co.". Ils ont été transportés à Smith's Falls.

JURIDICTION SUR LES CIES D'ASSURANCES

Première lecture d'une loi du gouvernement provincial. — Juridiction accordée.

QUEBEC, 6.—Le Conseil privé a décidé récemment que les provinces avaient juridiction sur les compagnies d'assurances. Afin de corriger la loi qui concerne ces compagnies, l'honorable Taschereau a présenté un bill dont la première lecture a été faite hier.

La clause la plus importante se lit comme suit:

"Il est loisible au lieutenant-gouverneur en Conseil de fixer la somme que doivent fournir et payer au trésorier de la province, chaque année, les compagnies d'assurances porteurs d'un permis et non sujettes à l'autorité législative de cette province".

Le lieutenant-gouverneur en Conseil déterminera le mode à suivre et la date à laquelle on pourra se reporter pour l'évaluation des valeurs ou effets que détiennent les compagnies d'assurances et les sociétés de secours mutuels ou charitables "pour les fins des rapports annuels et des inspections qui peuvent être exigés ou faites en vertu de ladite loi, ou pour déterminer la solvabilité de ces compagnies ou sociétés, et ce pour la ou les périodes de temps qu'il déterminera".

Plan français d'organisation de la paix

Présenté au congrès de Genève

A choisir entre une S. D. N compétente ou impuissante. – Restrictions.

ARMEE INTERNATIONALE

GENEVE, 6 février. (Presse canadienne.) — La France a présenté hier à la conférence du désarmement, sous une forme concrète, sa thèse de l'organisation de la paix.

Sous l'égide de la Société des nations, elle internationaliserait les avions de bombardement, les canons à longue portée, les cuirassés et les sous-marins d'un certain tonnage. Elle créerait un effectif de police internationale pour la prévention des conflits et un effectif international de sanction pour la répression de la guerre. Elle interdirait l'usage des bombes aériennes incendiaires et toxiques.

"La présente conférence, lit-on dans le document présenté par la délégation, offre l'occasion la plus favorable qui se soit jamais présentée d'établir un choix définitif entre une Société des nations disposant d'une autorité exécutive et une Société des nations paralysée par l'intransigeance de la souveraineté nationale. La France a pris sa décision. Elle demande aux autres nations de prendre la leur."

SANS TAPAGE

La délégation française présenta sa proposition si discrètement que l'on n'y prêta à peine attention sur le moment.

On allait ajourner, lorsque M. André Tardieu, monta à la tribune et en quelques mots déclara que la France avait des propositions à déposer qui seraient ultérieurement distribuées. Il déposa un document sur la table et descendit de la tribune, puis la séance fut levée.

Le texte français se résume à ceci:

Les Etats signataires ne seraient autorisés à construire et à utiliser que des aéroplanes civils d'un tonnage inférieur au chiffre fixé par une convention. La construction et l'usage des appareils dont le tonnage serait plus considérable que ce chiffre seraient restreints aux organismes continentaux, inter-continentaux placés sous les auspices de la Société des nations qui aurait sur eux un droit permanent de réquisition.

La Société aurait seule le droit de disposer des lourds avions de bombardement d'un grand rayon d'action et supérieurs à un tonnage spécifié. Les autorités militaires et aéronautiques auraient tout liberté d'em-

(Suite à la page 21)

A LA MERCI DES CANONS JAPONAIS

Quelques aperçus de la cité de Chang-Haï, important port de mer de la Chine, théâtre depuis quelques jours des plus violents combats entre Chinois et Japonais. 1—Intersection des chemins de Ho-Nan et de Fou-Tchéou. 2—Hôtels et entrepôts douaniers sur les bords du Yan-tsé-Kiang. 3—La villa d'un mandarin dans la cité-jardin chinoise. 4—Pittoresque guinguette où l'on se donne rendez-vous à l'heure du thé. 5—L'archaïque brouette dans laquelle les réfugiés emportent avec eux leurs effets les plus précieux. (Cliché "Associated Screen News").

Dévastée par une tempête

LE CAP, AFRIQUE DU SUD, 6 février. (Presse associée).— Une dépêche de l'île Maurice informe que toute l'île de la Réunion a été ravagée par une terrible tempête.

La Réunion, ancienne île Bourbon, a une superficie de mille neuf cent quatre-vingts kilomètres carrés. C'est une île volcanique et fertile dominée à plus de 3,000 mètres par le Piton des Neiges. Elle produit surtout la canne à sucre, le café et la vanille. Des cyclones la dévastent trop souvent. La Réunion est une colonie française depuis 1654.

Malheureux accident survenu à Sherbrooke

SHERBROOKE, 6. —(Du cor. de la "Patrie"). — Napoléon Lacroix, âgé de 46 ans, de Windsor Mills, ouvrier à l'emploi de la "Canada Paper Company", s'est infligé une fracture de la jambe gauche, hier après-midi, aux usines de la compagnie, en travaillant à charger de la pulpe. La chaine qui servait à soutenir la pulpe s'est rompue, pour venir atteindre le malheureux au genou gauche.

M. J.-E. Leblanc en deuil

QUEBEC, 6. —M. J.-E. Leblanc agent du C.N.R. à Québec, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son père, M. E. Oscar Leblanc, décédé ici hier.

Le défunt était âgé de 54 ans, et agissait comme comptable de la maison François Jobin de cette ville. Les funérailles du défunt auront lieu lundi prochain à 9 heures en l'église de Sacré-Coeur de Marie.

Nos sympathies à M. J.-E. Leblanc et à la famille en deuil.

DEUX ECOUTILLES DU SUBMERSIBLE COULE SERAIENT OUVERTES

L'irruption de l'eau dans le hangar à hydroplane submergea le "M-2".

LONDRES, 6. — (Presse associée). — L'Amirauté annonce que des scaphandriers ont constaté que la porte du hangar aéronautique du sous-marin "M-2", coulé le 26 janvier, est ouverte ainsi que l'écoutille supérieure de la tourelle d'observation.

Ils n'ont pu s'assurer cependant si l'écoutille située à l'arrière du hangar et l'écoutille inférieure de la tourelle sont ouvertes ou non.

La découverte porte à croire que le sous-marin a été entraîné au fond de la mer par l'irruption de l'eau dans le hangar. Le "M-2" était le seul navire de son type à porter un hydroplane.

Le relevage de l'aéroplane sera continué tant que le temps le permettra.

COMMEMORATION

PORTLAND, Angleterre, 6. — Une impressionnante cérémonie a eu lieu hier à bord du navire auxiliaire "Adamant" à la mémoire de l'équipage du "M-2", à l'endroit où le sous-marin exécuta sa dernière plongée.

Les parents des victimes et les différents équipages de la flotte étaient représentés. Un chapelain récita des prières puis des couronnes de fleurs furent lancées à l'eau.

LETHBRIDGE, Auberta, 6 février. — Les mineurs de Coleman qui chôment en protestation contre le favoritisme dont ferait preuve la direction dans l'embranchement des ouvriers, font part de leur intention de continuer la grève indéfiniment. Six cents hommes sont affectés.

LA PEINE DE MORT À 60 NOIRS

Coupables d'avoir tué à coups de bâton une sorcière qui avait jeté des sorts sur la femme du chef de la bande. — La prison à dix autres.

NAIROBI, Kenya, Afrique orientale anglaise, 6 février. — (Presse associée). Soixante naturels ont été condamnés à mort ici hier par le juge en chef pour avoir fait périr sous leurs coups une femme soupçonnée d'être une sorcière.

DIX autres ont été condamnés à la détention "durant le bon plaisir de Sa Majesté", en raison de leur jeunesse. Le procès eut lieu dans un théâtre, la cour suprême n'étant pas assez grande pour contenir tous les prisonniers.

LE chef de la bande prétexta que la victime avait attiré une grave maladie sur son épouse par ses sorts. La sorcière fut amenée dans la hutte de la malade et reçut ordre de rompre l'enchantement. Elle y consentit mais elle ne retira que la moitié du sort et s'enfuit.

LA bande, composée en majeure partie de jeunes hommes, lui donna la chasse et la fit mourir à coups de bâtons, suivant la coutume du pays.

CRISE MINISTERIELLE CAUSEE PAR LE TARIF EN GRANDE-BRETAGNE

L'Afrique du Sud ne changera rien à ses droits contre le dumping.

LONDRES, 6 février.— Le programme fiscal du gouvernement national est en butte à une opposition qui sans être sérieuse en elle-même menace d'aggraver la division occasionnée dans le cabinet par le refus des ministres libéraux d'approuver l'imposition d'un droit général de dix pour cent ad valorem sur les produits importés.

TERRITOIRES EXEMPTS

Les nouveaux droits ne s'appliquent pas aux articles déjà imposés. Ils ne frappent pas non plus les produits des Dominions ou de l'Inde, au moins d'ici à la prochaine conférence impériale. Les colonies, les protectorats et les pays administrés sous mandat sont exempts de tous droits. Le blé, la vaindle, la laine brute, le coton et le thé entreront en franchise en Grand-Breagne.

DROITS MAINTENUS

LE CAP, Afrique du Sud, 6 février. (Presse canadienne). — Le ministre sud-africain des finances, l'honorable H.-C. Havenga, a déclaré à l'Assemblée hier que les changements de tarif projetés en Grande-Bretagne ne permettraient pas à l'Afrique du Sud de modifier les droits contre le dumping adoptés récemment et qui frappent un grand nombre de produits anglais.

ILLUSION

Le "Cape Times" déclare que plusieurs produits sud-africains entrant en franchise jusqu'à présent en Grande-Bretagne seront désormais assujettis au droit de dix pour cent. "Vu le peu de succès remporté par les commissions tarifaires consultatives en Afrique du Sud et en Australie, dit-il, la

(Suite à la page 21)

"LA PATRIE", 6 Janvier 1932
SOMMAIRE
Page Dix
Mondanités.
Page Onze
Rapport annuel de la police et des pompiers de Lachine.
Trois sénateurs seraient forcés de démissionner.
La candidature de M. Rinfret est officielle.
Page Douze
Editorial.
Les lettres que nous recevons
Page Treize
Dans le monde de l'automobile.
La fête annuelle des anciens du collège Bourget de Rigaud.
Questions légales.
Page Quatorze
Royaume des femmes.
Page Quinze
Les Réponses à tout.
Page Seize
Théâtre et cinéma.
Page Dix-Sept
Littérature, théâtre.
Le concours du Palace.
Page Dix-Huit
La radiophonie
Page Dix-Neuf
"Bridge-contrat" par Mme J. Culbertson.
Apparition qui attirent des foules à l'église Ste-Cécile.
Montréal et la commission des emprunts
Page Vingt
La graphologie.
Page Vingt-et-Une
Le boulevard métropolitain a coûté $71,000 pour les travaux préliminaires
L'auditeur général du Canada produit son rapport devant la chambre.
Fillette tuée par son petit frère.
Page Vingt-Deux
L'Américain sera l'hôte du Montréal.
Le Canada et les jeux Olympiques.
Page Vingt-Trois
Frank Hoey prend la tête du peloton.
Les coureurs en raquette à l'aréna demain.
Page Vingt-Quatre
Les jeux Olympiques.
Résultat des parties de la ligue des Banques.
Page Vingt-Cinq
Rubriques des jeux d'échecs et de dames.
Page Vingt-Six
Les activités ont diminué sur les marchés boursiers.
R. G. Dun & Co et nos diverses activités.
Page Vingt-Huit
Page de l'agriculteur.
Page Vingt-Neuf
A travers les centres de la province.
Page Trente
Petites annonces classifiées.
Page Trente-et-Une
Feuilleton.
Page Trente-Deux
Chronique ouvrière.

VOTE DE CONFIANCE AU MINISTERE LAVAL

307 voix à 267. —Scrutin pris ce matin après un long débat sur le chômage.

PARIS, 6 février. — (Presse associée). A la fin d'un long débat sur le chômage, le gouvernement Laval a remporté ce matin un vote de confiance de 307 voix à 267.

L'opposition prit la Chambre par surprise à la dernière minute en présentant quatre motions additionnelles. Le président du conseil déjoua la manoeuvre déclarant qu'il ne posait la confiance que sur la cinquième motion.

M. GEORGE WEBSTER REELU CHEF LIBERAL

Pour l'Alberta. — Il a réussi à triompher d'une grave maladie.

EDMONTON, Alberta, 6. (Presse canadienne). — M. George H. Webster, de Calgary, député à la législature et chef du parti libéral dans la province, a été confirmé dans ses fonctions à un caucus du parti.

M. Webster relève d'une grave maladie. On crut un moment qu'il ne pourrait assister au commencement de la session.

PARIS, 6 février. (Presse associée). — Le chômage accuse en France pour la semaine close le 30 janvier une augmentation de 16,633. Le nombre de ceux qui recevaient à cette date des secours de l'Etat était de 241,487 contre 225,536 le 30 janvier 1931.

MONDANITÉS

Parmi les personnes qui assisteront à la soirée-dansante donnée par le commandant et les officiers du Régiment de Maisonneuve, le lundi 8 février, on remarque: le brigadier et madame W.-P.-P. Gibsone, le colonel et madame J.-H. Chaballe, le lieutenant-colonel et madame Hercule Lafebvre, les lieutenants-colonels et mesdames J.-M. Prower, B.-W. Browne, C.-O. Dorval, J.-P.-A. Destroismaisons, Eugène Nantel, Armand Hay, J.-A. Filiatrault, P.-E. Beauchamp, Geo. Lebel, Paul Grenier, Léonce Plante, Théo. Grothé, G.-A.-H. Trudeau, le capitaine et madame C.-E. Lacoste, le capitaine et madame Gustave Routhier, le lieutenant et madame C.-E. Bélanger, MM. et mesdames Jos.-N. Bastien, E. Flynn, Pierre Michaud, Armand Poupart, Armand Brodeur, René Legault, Edmond Normand, Gérin Normand, J.-A. Lamarche, J.-T. Saint-Amour, Paul Deschatelets, Edgar Duverger, Robert Bracht, Ralph-J. Fouré, Joseph Delorme, Lucien Sylvestre, mesdames J.-L. Perron, Y. Lupien, mesdemoiselles Marguerite Beaudouin, Louise Archambault, Madeleine Lamontagne, Adrienne Monette, Jacqueline et Gzèle Lupien, Pauline Malette, Andrée Glackmeyer, Hélène et Natalie Leclaire, Marguerite Brosseau, Jeanne Clavette, Gilberte Morin, Denise et Yvette Cadieux, Pauline Tresidder, Aline Mailloux, Babie Ducharme, Marguerite Bureau, Ruth Morrison, MM. Alphonse Décary, le major Jos. Marchildon, des Trois-Rivières; Jacques Archambault, Arthur Gravel, Paul Larichelière, Rolland Riccard, Yvon Trudel, Paul Ouellette, Eddie Bayard, Maurice Robert, Géraid, Pierre et Hector Décary, Jacques Turgeon, Maurice Lanctôt, Albert Audette, Paul Pagé, Emilien Corbeil, René Bouthillier, Eddie Tresidder, Jean Labelle, Aurelien Lemay, Louis Daoust, Roger Despocas, Charles Glackmeyer.

Assisteront au bal de la Société Belge de Bienfaisance qui aura lieu, ce soir, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence d'honneur de Mn Albert Remès, consul général de Belgique: le général Dodds, MM. et mesdames Geo. Chorobski, C.-B. Mathys, Robert Scheen, Vincent Lamarre, A. Brunet, L. Blais, Jos. Tassé, R. Pepin, M. le maire et madame Jos. Beaubien, Marcel Mouton, E. Dossin, L.-G. Beaubien, L.-J. Beaudoin, B.-A. Ritchie, Albert Vincent, Pierre Beaubien, M. John Barry, vice-consul des Etats-Unis, et madame Barry, M. A.-C. Attendu, MM. Fernando et Guillerm, Ortiz Rupio, de Mexico, MM. Ed. Cholette, John Herdt, Huysman, C.-J.-R. Coyles, R. Halet, Robert Halet, A. Hadamar, Dueros, J.-B. Deteneer, l'hon. sén. Raoul Dandurand, l'honorable sénateur J.-M. Wilson, l'honorable J.-E. Verreault, le consul général de France, et madame E. Carteron, le consul général des Etats-Unis et madame W. Frost, le consul général de Danemark et madame G. Holler, le consul général de Hongrie et madame C. Winter, le consul général de Greko-Slovaquie, M. Karel Moser, le consul général de Pologne, le docteur G. Adamskiewiez, le consul général de Yougoslavie, M. M. Perazic, le consul général de Mexique, M. Barera Guerre, le consul de France et madame L. Marchal, le consul de Hollande et madame Gastman, le vice-consul de Belgique et madame M. Heyne, lady Drummond, sir Hormidas Laporte, sir Montagu et lady Allan, sir Charles et lady Gordon, le vicomte et la vicomtesse de Roumefort, M. et madame L. Adam, M. et madame A. Brodeur, M. et madame H. Laureys, M. et madame C. Duquette, M. et madame F. Faure, M. et madame W. Bishop, M. et madame O. Dufresne, M. et madame C. Desbaillets, M. et madame G. Halet, M. et madame M. Pasquin, M. et madame E. Tétreau, M. e madame Paul Seurot, M. et madame A.-E. Sebastiani, M. et madame J.-E. Ricard, M. et madame L. Noiseux, M. et madame G. Landreau, M. et madame Turneau, M. et madame L.-J. Mouton, M. et madame G. Laurendeau, M. et madame E. Mackay, M. et madame H. Dombroski, M. et madame A. Dupré, M. et madame George Harvey, le colonel et madame J.-H. Csaballe, le lieutenant-colonel et madame T. Vien, M. et madame P. Ethier; mesdames Gustave Perreault, J.-B. Lefebvre, A. Léger, Paul Béique, Paul Lebrun, Oléchowski, mademoiselle C. Tanguey, MM. Charles Meredith, L. M. Gouin, J.-J. Joubert, Henri Lanelot, H.-G. Birks, F. Desjardins, O. DeSerres, W.-A. Scott, A. Leblond, de Brumath, F. Larivière, V.-E. Beaupré, J.-M. Savignac, A. Frigon, M.-L. de Angelis, Jules Dupré, Xavier Chaballe, O. Lefebvre, A.-E. Prud'homme, R. Portelance, Henri Jonas, Georges Pratt, Jules Hone, Henri de Clerval, Charles Maillard, L.-J. Dalbis, le capitaine Dupuis de Namur, Belgique, M. Serdongs.

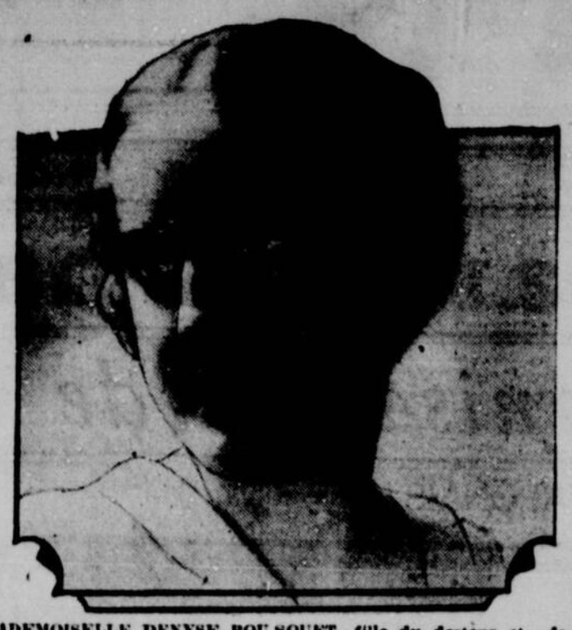

MADEMOISELLE DENYSE BOUSQUET, fille du docteur et de madame J.-P.-E. Bousquet, dont on annonce les fiançailles avec M. Claude Taschereau, fils de M. et de madame Edmond Taschereau, de Québec. (Cliché V. Garcia, rue Sherbrooke, ouest.)

Mesdemoiselles Françoise, Claudette et Olive L'Ecuyer, ont donné une soirée dansante, ces jours derniers. Les invités étaient: mesdemoiselles Cécile Campbell, Berthe Rochon, Bertha Pontbriand, Rollande Charron, Simone Prévost, Rachel Chaput, Alice Gambier, Bella Pontbriand, Simone Charron, Cécile Brunet, Léone Pontbriand, Cécile Labonté, Jeanne Prévost, Solange Charron, mesdames G.-J. Rochon, G. Gambier, Alp. L'Ecuyer, MM. Etienne Descarie, Alexandre Beauregard R. Bélisle, Ls.-P. Rochon, Georges Bétournay, le docteur F. Hébert, René Bourgault, Bernard Brunel, Jules Tétreault, Louis Bédard, René Marsolais, M.-A. Choquette, Jean Lussier, Jean Marsolais, Roger Pontbriand, Paul Prévost, J.-P. Brunel, Léo Cloutier, M. Vickers, Paul McCrae, A. Paquin, Alp. L'Ecuyer. Un programme de chant et musique a été exécuté par mesdemoiselles Léone Pontbriand, C. et O. L'Ecuyer, MM. Georges Bétournay, René Bourgault, le docteur Bélisle, MM. Ls.-P. Rochon, René Marsolais, Ls. Bédard, Léo Cloutier.

Le docteur et madame J.-P.-E. Bousquet annoncent les fiançailles de leur fille, Denyse, avec M. Claude Taschereau, de Québec, fils de M. et de madame Edmond Taschereau.

Son Excellence Monseigneur Gauthier a béni, ce matin à onze heures, en l'église Saint-Germain d'Outremont, le mariage de mademoiselle Madeleine Leman, fille de M. et de madame Beaudry Leman, avec M. Bernard Robert de Massy, d'Orléans, France. L'église était décorée pour la circonstance d'une profusion de callas, d'oeillets blancs et autres fleurs printanières et de massifs de palmes et de fougères. Pendant la messe un programme musical fut exécuté par les membres de la chorale de la paroisse. M. Leman accompagnait sa fille et M. Edouard Carteron, consul général de France, était le témoin du marié. La mariée portait une robe de ligne très simple en satin et crêpe romain blanc à traine de cour; son voile de tulle était drapé et retenu sous un bandeau de petites fleurs banches. Elle portait aussi un manchon composé de Fraizia. Mademoiselle Line Leman, soeur de la mariée, était dame d'honneur et mesdemoiselles Reine Claudel, de Washington, Jacqueline Ranger, Madeleine Surveyer, Simone Bousquet, Andrée Béique et Madeleine Béique étaient demoiselles d'honneur. Toutes portaient des robes de même style en crêpe georgette vert-amande avec jaquettes de velours de même ton garnies de kolinsky, des toques de velours assorties et des manchons de velours garnis de kolinsky et d'une touffe de roses jaunes. M. Jean Leman, frère de la mariée, était garçon d'honneur. MM. Paul Larocque, Léo Ryan, Pierre Béique, Jacques Béique, Georges Béique, Joseph Mathys et Henri Béique plaçaient les invités. Madame Leman, mère de la mariée, portait une robe de crêpe Elizabeth marron, un chapeau de taupe marron rehaussé d'aigrettes et des fourrures de martres. A l'issue de la cérémonie il y eut réception au Cercle Universitaire, où les salons étaient décorés de roses, d'oeillets roses et de verdure. M. et madame de Massy partirent ensuite pour New-York, d'où ils s'embarqueront pour l'Europe. Madame de Massy portait pour voyager une robe de lainage flamme, un chapeau de même ton et une jaquette de kolinsky. A leur retour ils résideront avenue Dunmore.

La réception officielle de Leurs Excellences le gouverneur-général et la comtesse de Bessborough, a eu lieu, hier soir, au Sénat, avec tout l'éclat des années passées. L'assistance était très nombreuse et durant plus de deux heures, les invités défilèrent pour saluer Leurs Excellences.

Lady Bessborough portait une robe de satin bleu-pâle brodée de perles de tons dégradés avec traine de velours de même nuance doublée de drap argent et garnie de fourrure, que portaient deux jeunes pages: John Lascelles, fils du secrétaire particulier de Son Excellence le gouverneur-général et de madame A.-F. Lascelles et Donald MacLaren, fils du brigadier-général et de madame C.-H. MacLaren. Son Excellence avait aussi une parure de diamants, et ses cheveux étaient ornés d'une tiare également sertie de diamants.

L'honorable madame Gordon Ives, dame d'honneur de lady Bessborough, portait une robe de dentelle rose-pâle, avec traine, sur fourreau de satin de même nuance, parure de perles dans les cheveux.

Madame Edgar-N. Rhodes, épouse de l'honorable ministre des Pêcheries, robe de chiffon bleu pervenche, avec traine brodée de brillants.

Mademoiselle Rhodes, robe de dentelle rose-pâle sur fourreau de satin de même ton.

Madame Hugh Guthrie, épouse de l'honorable ministre de la Justice et Procureur-Général, robe de satin blanc et sequins argent, traine de dentelle argent.

Madame H.-H. Stevens, épouse de l'honorable ministre du Commerce, robe de velours transparent noir, ornements de jade.

Mademoiselle Patricia Stevens, robe de chiffon jaune-pâle, souliers de moires jaunes et roses jaunes au corsage.

Madame E.-B. Ryckman, épouse de l'honorable ministre du Revenu National, robe de brocart blanc et argent, traine de drap argent.

Mademoiselle Barbara Ryckman, robe de chiffon blanc et de dentelle avec traine.

Madame Murray MacLaren, épouse de l'honorable ministre des Pensions et de l'Hygiène, robe de velours transparent rose-pâle, traine de drap argent.

Mademoiselle Margaret MacLaren, robe de satin coquille d'oeuf avec traine.

Madame H.-H. Steart, épouse de l'honorable ministre des Travaux Publics, robe de satin et de dentelle ivoire.

Madame C.-H. Cahan, épouse de l'honorable Cahan, Secrétaire d'Etat, robe de satin ivoire avec traine de cour.

Madame Alfred Duranleau, modèle Callot, de broché or et blanc avec traine de cour.

Madame Thomas-G. Murphy, épouse de l'honorable ministre de l'Intérieur et surintendant général des Affaires Indiennes, modèle Chanel de dentelle et chiffon ivoire sur fourreau de tissu argent et traine de dentelle.

Madame W.-A. Gordon, épouse de l'honorable ministre de l'Immigration et de la Colonisation, et ministre des Mines, robe de crêpe Elisabeth bl nc et de drap argent traine de cour.

Madame Robert Weir, épouse de l'honorable ministre de l'Agriculture, robe de georgette blanc brodée de cristal, modèle Chanel, avec traine de brocart argent.

Lady Clark, épouse du Haut-Commissaire de la Grande-Bretagne, robe de velours et chiffon violine avec traine de cour doublée de tissu argent; parure de diamants.

Mademoiselle Frances Clark, robe de satin rose-pâle et de dentelle ancienne, avec traine de drap argent recouverte de dentelle.

Madame Hanford MacNider, épouse de l'honorable ministre des Etats-Unis, modèle Chanel de velours blanc brodé de cristal et d'argent, traine de drap argent.

Madame Arsène Henry, épouse de l'honorable ministre de France, robe de lamé or modèle Worth, avec traine de cour de lamé or et blanc, parure de perles, diadème de brillants.

Lady Borden, robe de satin vert, souliers argent et parure de diamants.

Madame P.-E. Blondin, épouse de l'honorable président du Sénat, robe de georgette vert pâle brodée de perles, traine de drap argent.

Mademoiselle Louise Blondin, robe de velours panne blanc.

Madame George Black, épouse de l'honorable président de la Chambre des Communes, robe de dentelle argent recouvrant un fourreau de satin rose-pâle et ceinture de brillants, traine de cour de lamé argent doublée de georgette rose.

L'honorable Cairine Wilson, robe de crêpe Sybel blanc brodée de perles et de brillants, traine de tissu argent.

Mademoiselle Olive Wilson, robe de georgette blanc brodée de perles.

Madame W.-H. Beck, épouse du consul-général des Etats-Unis, robe de crêpe blanc, brodée de perles argent, traine de drap argent doublée de chiffon blanc.

Madame H.-S. Béland portait une robe de velours transparent bleu turquoise avec traine de cour doublée de drap argent.

Mademoiselle Béatrice Belcourt était en robe de dentelle rose-pâle avec traine de drap argent.

Madame J.-J. Allen, robe de velours coupé bleu du roy avec traine de drap argent.

Madame H.-H. Horsey portait une robe de crêpe coquille d'oeuf et traine de cour de tissu argent.

Mademoiselle Mildred Horsey, robe de satin orchidée très longue de lignes.

Madame Thibaudeau-Rinfret portait une robe d'après Callot, en lamé bleu-pâle et or avec traine de cour.

Mademoiselle Lucile Rinfret portait une robe de crêpe ivoire imprimée de tons pastel.

Madame Fulgence Charpentier portait une robe de crêpe sybel blanc ornée au corsage, de perles émeraudes, souliers de crêpe verts.

Madame E.-J. Lemaire, portait une robe de crêpe romain petunia avec légère garniture de brillants, boucle de brillants à la taille et parure de perles.

Madame Thos.-L. Richard, épouse du Commissaires des Brevets portant une robe de satin peau d'ange violine, modèle empire.

Mademoiselle Marianna Richard, robe de chiffon rose brodée d'or, modèle Lelong.

Madame G.-J. Desbarats portait une robe de lamé or imprimée de pensées mauves avec traine de lamé or.

Madame Arthur Beauchesne portait une robe de dentelle Chantilly noire avec ornements de strass.

Mademoiselle Simone Faribault portait une robe de satin coquille d'oeuf et roses rouges au corsage.

L'honorable madame A.-F. Lascelles, épouse du secrétaire particulier de Son Excellence le gouverneur-général, robe de satin vert-pâle à traine de velours, de même ton, doublée de drap argent ornement de strass.

Madame Rufus-H. Pavent portait une robe de crêpe Sybel noir brodée de perles, modèle Patou, et à godets de velours noir, son éventail était d'autruche améthyste.

Mademoiselle Louise Parent portait une robe de dentelle d'Irlande sur fourreau de taffetas, avec traine de dentelle. Son bouquet était de roses rouges.

Mademoiselle Aline Lambert portait une robe de satin vert Nil avec cape de dentelle d'Alençon.

Madame Alex. McCulough portait une robe de velours transparent saphir avec traine de drap argent.

Madame E. Ghipeus portait une robe de satin blanc, garnie de strass dont la traine, était doublée de satin jaune-pâle, éventail d'autruche blanc.

Madame C.-A. Gray, portait une robe de crêpe chiffon vert Nil à traine de drap argent, éventail d'autruche vert.

Madame A.-F. Colvin, robe de georgette vert d'eau et de drap argent.

Madame Nelson Vermette, robe de velours mousseline brun doré et ceinture de tissu métallique or.

Mademoiselle Madeleine Ouimet, robe de satin et georgette et vert jade.

Madame Henri Loranger, robe de velours panne et dentelle noirs.

Madame Eusèbe Roberge, robe de chiffon blanc avec ornements de perles, collier et boucles d'oreilles de perles.

Mademoiselle Madeleine Roberge, robe de chiffon bleu, avec broderies orientales dans les tons de vert, gants et souliers assortis, colliers de jade.

Madame L. Bienvenue, de Montreal, fille de l'honorable et madame Alfred Duranleau, robe de crêpe rose-pâle garnie de perles, avec traine de tissu argent.

Madame D. Burns, de Saint-Eustache, modèle Lelong, de velours transparent noir avec traine diamentée.

Madame Armand Grenier, robe de satin ivoire d'après Patou.

Madame Jean de la Grèze, épouse du secrétaire à la Légation de France, robe de satin fulgurant rose et argent, manteau de cour de lamé argent.

Madame F.-A. Labelle, robe de laine or et American Beauty.

Mademoiselle Danielle Thibault, débutante, des Trois-Rivières, robe de tulle blanc sur fourreau de soie pompadour, style colonial, souliers argent.

Madame Louis Bertrand, robe de satin ile de vin et de drap argent.

Mademoiselle Madeleine Bertrand, représentation, robe de satin blanc, avec traine, bouquet de roses roses.

Madame Louis Côté, modèle français en satin blanc, traine de satin et chiffon blanc.

Madame Le Rougetel, robe de taffetas fulgurant vert, traine de lamé argent et or.

Madame Percy Lieschling, robe de crêpe romain blanc, traine de lamé argent, parure de turquoise.

Madame H. Deslauriers, de Montréal, robe de velours chiffon noir, touffe de pois de senteur au corsage.

Mademoiselle Marie-Léa Deslauriers, robe française de velours vert pastel, roses, en bouquet de corsage.

Madame Georges Francoeur, robe de satin ivoire d'après Augustabarnard, avec traine de brocart argent, retenue aux épaules par des boucles de strass.

Madame Jean-François Pouliot, robe de satin blanc, ceinture et souliers argent.

Madame E.-R.-E. Chevrier, robe de lamé vert et argent, traine de tissu argent, collier et boucles d'oreilles jade.

Madame L. Normandin, robe de velours chiffon blanc avec traine de lamé argent, ceinture de brillants.

Madame Pierre Daviault, robe de satin blanc.

Mademoiselle Cécile Bénard, fille du sénateur Aimé Bénard, de Winnipeg, modèle français de crêpe Symor blanc, parure de perles.

Mademoiselle Sheila Smyth, robe de satin coquillet d'oeuf, avec large ceinture retombant en forme de traine retenue sous un ornement de pierres du Rhin, éventail d'autruche de tons pâles.

Mademoiselle Aileen Smyth, débutante, portait une robe de satin blanc, mouvement de traine, avec large noeud drapé d'après Patou, bouquet de roses et de muguet.

Madame Charles Stewart, épouse de l'honorable Stewart, robe de dentelle beige, traine de tissu argent.

Madame Peter Heenan, épouse de l'honorable Heenan, robe de satin bleu pervenche, traine de drap argent.

Mademoiselle Marthe Mineau, robe de georgette bois de rose à mouvement de traine, modèle Lelong, roses à la taille.

Mademoiselle Lucienne Brûlé, robe de taffetas blanc rehaussée d'un noeud de velours American Beauty.

Mademoiselle Lilianne Brûlé, robe de satin rose-pâle simple de lignes.

Mademoiselle Cécile Farley, robe de crêpe satin rose pâle, roses Talisman à son corsage.

Mademoiselle Marguerite Bourgeois, débutante, de Trois-Rivières, robe de taffetas blanc, d'après Chanel.

Madame Henry Grignon, robe de chiffon noir imprimé vert, souliers verts, bijoux anciens.

Madame J.-J. Grignon, de Montréal, robe de velours chiffon noir, ornée de strass.

Madame P.-A. Lefort, robe de chiffon et dentelle noire.

Mademoiselle Marie-Paule Lefort, robe de crêpe de Chine jaune pâle et jade, souliers de brocart vert et or.

Mademoiselle Corinne de Bouchervi'le, de Montréal, robe de lamé blanc et argent avec traine.

Madame Lionel de Bellefeuille, robe de georgette cendre de rose, bouquet de roses.

Mademoiselle Jeanne Sénécal, robe de chiffon flamme, éventail d'autruche rouge et noir.

Mademoiselle Germaine Lefebvre, robe de velours glacé rose-pâle.

Mademoiselle Madeleine Leclair de Montréal, robe de satin blanc nacré à corsage ajusté et à jupes garnie de pétales.

Madame Charles Paré, robe de satin bleu-pâle avec traine de dentelle argent.

Madame M. Lagacé de Sherbrooke.

Mademoiselle Françoise, Saint-Pierre, de Montréal, robe de crêpe broché vert-pâle, gants et souliers de même ton.

Madame H.-A. Fortier, robe de satin noir, modèle Gérode brodée de perles de tons pastel.

Mademoiselle Françoise Fortier, robe de georgette blanc, simple de lignes.

Mademoiselle Yvette Chauveau, de Montréal, robe de georgette rose-pâle.

Mademoiselle Jacqueline Bernier, (débutante), robe de chiffon blanc brodée de perles, au corsage bouquet de roses.

Madame J.-Aimé Côté, de Montréal, robe de crêpe rouge flamme.

Mademoiselle Marcelle Gauvin, de Montréal, robe de crêpe Josette rose-pâle, de ligne diagonale.

Mademoiselle Diane Fournier, robe bleu azur brodée de fleurs argent.

Mademoiselle Gabrielle Fournier, robe de chiffon réséda et de dentelle Chantilly de même nuance.

Madame L.-J. Duguay de Saint-Joseph d'Alma, Qué., robe de taffetas abricot garnie de fleurs françaises, modèle Molyneux.

Madame J.-M. Leblanc, de Montréal, robe française de satin rose-pâle.

Mademoiselle Annette Banco, robe de chiffon pêche, lignes diagonales, avec petite traine.

Mademoiselle Bernadette Nagle, modèle Gérode, en tulle noir brodé or.

Mademoiselle Annette Landry, robe de satin et tulle rose-pâle, style princesse.

Parmi les personnes qui assisteront au quatrième gala militaire de la saison organisé par les officiers des Fusilliers Mont-Royal et qui aura lieu ce soir à l'arsenal du 65e Régiment, avenue des Pins, près de Saint-Denis, on remarquait: le capitaine Rodolphe Bernard, le capitaine J.-A. Guindon, le capitaine et madame Walter Coffin, le capitaine A. Bonin, le capitaine et madame Jacques Forget, le lieutenant-adjudant Jean Chaput, le lieutenant et madame J.-A. Boivin, le lieutenant et madame Alexandre Grothé, le lieutenant P.-V. Morin, le lieutenant René Painchaud, le lieutenant Georges Burdett, le lieutenant et madame Jean Vezina, le lieutenant Jean Casgrain, le lieutenant Paul Brodeur, le lieutenant Maurice Trudeau, le lieutenant et madame Jean Barbeau, le lieutenant Desève Lemieux, le lieutenant et madame Jean Leclaire, le lieutenant Louis Fortier, le lieutenant B. Morgan, le lieutenant et madame Harold Savoy, le lientenant et madame Paul Savoy, mademoiselle Simonne Surveyer, Marielle Brodeur, Madeleine Fortin, Jeanne Savignac, Suzanne Lacroix, Madeleine Saint-Pierre, Germaine Contant, Marguerite Lavigne, Lucette Babin.

M. Adjutor Savard, journaliste et délégué à la Conférence des Relations Pacifiques à Shanghai, récemment revenu d'Orient, donnera une conférence anglaise à l'hôtel Ritz-Carlton, demain soir à neuf heures. Le sujet traité sera: "Où va le Japon".

La partie de cartes organisée par le club Libéral Central des Femmes de Montréal qui avait lieu mercredi après-midi au salon de Chêne de l'hôtel Windsor, a remporté un grand succès. Madame E.-P. Sampson, présidente, remercie tous les membres et leurs amies qui ont contribué à ce succès. Un programme musical fut exécuté par M. J.-B. Bell accompagné au piano par madame Edwin-J. Cox. Le thé fut servi à cinq heures.

Mesdemoiselles Gabrielle et Fernande LaFortune, de Vaucluse, étaient en ville, ces jours derniers, les invitées de mesdemoiselles Yvette Paradis et Simone Sénécal.

Madame Armand Castonguay recevait, samedi dernier, à sa résidence de la rue Beaubien, un groupe de parents et d'amis, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Castanguay. Au cours de la soirée il y eut chant, musique et danse. Un goûter fut servi à minuit.

M. et madame J. de R. Tessier, de Québec, passent la fin de semaine en ville, les invités de M. et madame Louis-P. Gélinas.

OTTAWA.

Madame P.-E. Blondin, a reçu, jeudi, à la présidence du Sénat.

Madame Georges Black, épouse de l'orateur de la Chambres des Communes, a donné une réception, jeudi, après l'ouverture de la session.

Lady Clark a reçu à dîner, jeudi. Les convives étaient au nombre de quatorze.

TROIS-RIVIERES.

M. Charles Bourgeois, député à Ottawa, est allé à Montréal, la semaine dernière.

Madame Aimé Marchand, recevait jeudi dernier. Les prix de bridge ont été gagnés par mesdames Gagné et Léon Balcer, Des oeillets et autres fleurs printanière, ornaient les salons et la table du thé.

Madame Jos Normand est revenue de la Métropole.

M. René Bisson, est retourné à Québec, après avoir été l'invité de M. et de madame Henri Bisson.

Madame Jean Normand, donnait un bridge samedi soir.

M. et madame Rogers Bisson, font actuellement un voyage à New-York.

Une soirée dansante, était donnée samedi soir, au Manège Militaire, par les officiers du Régiment des Trois-Rivières, et quelques autres membres du club do "Badminton."

Madame Fernand Fafard, est actuellement aux Trois-Rivières.

M. François Hétu, est retourné à Montréal.

Au bridge, donné dernièrement, chez mademoiselle Louisette Arcand, Mesdemoiselles Thérèse Vigneau, Rita Badeaux, et Juliette et Yvonne Carignan, gagnèrent les prix.

Conférence de charité

La conférence annuelle de charité du Cercle Lasalle aura lieu à l'Université de Montréal, mardi, le 9 février, à 8 h. 30 du soir, à la chambre 107.

Le conférencier sera le Frère Marie-Victorin qui prendra pour titre de sa causerie "Du Caire à Constantinople."

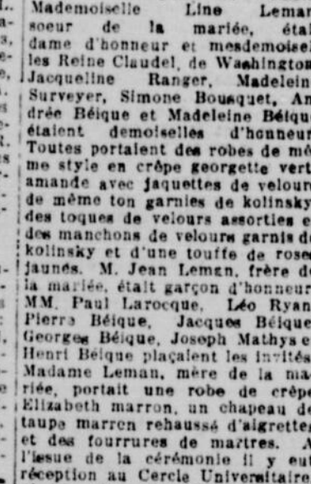

Quel riche arôme dans la moindre quantité de ce thé!

"Un bon thé" THÉ RED ROSE

2 Qualités Supérieures—Etiquette Rouge et Orange Pekoe

"Sifflez, Mesdames... cela rend les lèvres jolies et séduisantes"

Julia Foster nous apprend que ce nouvel exercice donne à la bouche de gracieux contours

Julia Foster, qui par ses communiqués nous tient au courant de ce qui se rapporte au culte de la beauté.

SIFFLEZ!

Voilà le truc pour avoir une bouche et des lèvres adorables. Sifflez! Que vous puissiez ou non faire entendre des sons, plissez vos jolies lèvres et essayez de siffler de deux à cinq minutes chaque jour. Un expert m'a assuré que cet exercice est absolument souverain pour chasser les rides et garder les lèvres fermes.

EVITEZ LES SERVIETTES RUDES

Si vous préférez vous laver la figure avec une serviette, assurez-vous qu'elle soit bien douce. Les serviettes rudes et grossières abîment les tissus délicats de la peau. Faites pénétrer la mousse de Palmolive dans les pores de la figure et de la gorge, rincez ensuite à l'eau chaude.

Julia Foster cause avec les spécialistes; elle assiste à leurs conventions. Ne manquez pas son prochain communiqué.

DE l'huile d'olive pour le teint! Mais on y a recours depuis des siècles pour conserver la peau douce, souple et veloutée.

Mais peut-on se procurer un savon qui contienne de l'huile d'olive en quantité suffisante? Combien, par exemple, le Palmolive en contient-il? Voilà la quantité exacte—dans cette éprouvette à droite. C'est à cette quantité d'huile d'olive qu'il faut nécessairement attribuer les effets salutaires du savon Palmolive sur le teint.

Savez-vous ce que contient le savon que vous vous mettez sur la figure? Palmolive, lui, vous le dit. Le Palmolive est l'unique savon en vogue fabriqué exclusivement d'huiles végétales—c'est le seul à base d'huile d'olive. Les autres ingrédients du Palmolive sont tout simplement des huiles de palme nécessaires pour produire une mousse plus riche, plus crémeuse, plus onctueuse, chose impossible avec de l'huile d'olive seule.

Plus de 20,000 spécialistes en soins de beauté en recommandent l'emploi depuis nombre d'années.

PALMOLIVE

Grandeur Naturelle

Eprouvette de 6 pouces faisant voir la quantité exacte d'huile d'olive qui entre dans la fabrication de chaque pain de savon Palmolive.

2136F

CONSERVEZ CE TEINT D'ECOLIERE

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, SAMEDI 6 FEVRIER 1932 — PAGE ONZE

LA CANDIDATURE A LA MAIRIE DE M. RINFRET EST OFFICIELLE

Texte de la déclaration du député de Saint-Jacques à ce sujet. – Il n'a nullement l'intention cependant de quitter l'arène fédérale.

L'honorable M. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'état dans le gouvernement King, est officiellement candidat à la mairie de Montréal pour les élections du mois d'avril prochain. M. Rinfret, lui-même, a annoncé la chose, hier soir, dans une déclaration qu'il a donnée aux journaux.

On se souvient que "La Patrie" annonçait exclusivement la candidature de M. Rinfret dans son édition de mercredi de cette semaine.

Voici maintenant le texte de la déclaration de M. Rinfret:

"Vous pouvez annoncer que je serai candidat à la mairie de Montréal le 4 avril prochain. Depuis assez longtemps des rumeurs ont circulé concernant ma candidature. Je ne crois pas devoir retarder davantage de renseigner définitivement le public à ce sujet et c'est pourquoi je vous demande de bien vouloir publier cetet déclaration officielle.

"Je ferai connaitre dans quelques jours, à une assemblée publique, dont la date n'a pas encore été fixée, les raisons de ma candidature et le programme que j'entends suivre."

M. MONET SE RETIRE

Il est entendu, maintenant, que M. le juge Amédée Monet ne sera pas candidat.

Il est compris que la première assemblée publique de M. Rinfret aura lieu dans le comté de Saint-Jacques, son siège parlementaire, au cours de la semaine prochaine. Elle sera tenue à l'école Salaberry.

En annonçant sa candidature, il est entendu que M. Rinfret n'a nullement l'intention d'abandonner son siège fédéral. C'est ce qu'il a admis, il y a quelques mois.

LE JUGE MONET

Le fait que le juge Monet s'est retiré de la lutte de façon plutôt silencieuse, a donné essor à une infinité de rumeurs à son endroit. Quelques uns le mentionnent comme le successeur possible du juge Perrault à la Cour des Sessions des Paix, le juge Perrault devant être vraisemblablement nommé à la Commission des Liqueurs.

Quelles que soient ses intentions au sujet des élections municipales d'avril, le maire Houde est un trop habile tacticien pour livrer ses secrets politiques. Il en donna un exemple comme il quittait l'hôtel de ville, hier, pour se rendre à Ottawa.

"On dit que vous avez l'intention de ne pas vous présenter candidat?" lui fut-il demandé à brûle-pourpoint par un journaliste.

"Est-ce qu'on dit cela réellement?" répliqua-t-il.

"Naturellement personne ne le croit", ajouta son interrogateur.

"Ha! Ha!" remarqua-t-il et il disparut brusquement dans l'ascenseur.

UN LONG DÉBAT À LA LÉGISLATURE

QUEBEC, 6. — Le bill créant une Commission Municipale qui sera le "tombeau de l'autonomie municipale" d'après M. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières va donner lieu à un débat très mouvementé la semaine prochaine.

On prétend même que l'opposition va faire une si longue critique de ce bill qu'il sera impossible de proroger les chambres le 18 courant tel que prévu par le Premier Ministre.

Démission forcée de ces trois sénateurs ?

L'honorable M. Bennett fait allusion aux sénateurs mentionnés dans l'enquête de la Beauharnois. – Courte séance, hier. – M. King fait l'éloge du nouveau ministre des finances.

OTTAWA, Ont., 6. (Du correspondant de la "Patrie"). L'honorable M. Bennett n'a pas perdu de son énergie, s'il faut en juger par les premiers jours de la session. En effet la session n'est pas si tôt commencée que le premier ministre donne à entendre, en réponse à une interpellation de l'honorable W.-L. King qu'il est probable que deux ou trois sénateurs seront forcés de quitter leur fauteuil à la Chambre Haute.

M. Bennett a fait cette déclaration en réponse à un commentaire de l'honorable M. MacKenzie King qui s'est dit surpris que le parti conservateur ait jugé nécessaire de faire revenir sur la scène politique l'honorable M. Meighen comme leader au Sénat. "Quelle est véritablement la signification de cette importante décision ?" a demandé M. King.

"Cela veut dire, a répondu M. Bennett, que deux ou trois sénateurs devront peut-être quitter la Chambre Haute".

Le premier ministre faisait allusion à l'enquête que le sénat poursuivra cette année encore sur les activités des sénateurs Mac-Dougald, Haydon et Raymond dans l'affaire de la Beauharnois.

La séance d'hier aux Communes fut de très courte durée. L'honorable M. Bennett, comme le chef de l'Opposition, ont fait l'éloge des députés défunts: MM. Robitaille (Maisonneuve) et Buckley (Athabaska).

Les ministres ont aussi déposé leur rapport annuel dont le plus important est celui de l'auditeur général.

Le premier ministre a annoncé officiellement les changements ministériels.

Le chef de l'Opposition a fait à ce propos les commentaires suivants:

"En autant qu'il y a lieu de se réjouir des changements qui ont été faits, je ne vois pas raison pourquoi nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne nous joindrions pas très cordialement à notre opposant, parce que, après tout, mon très honorable ami s'est borné à faire ce que nous lui avons toujours conseillé de faire, et je suis sûr qu'il eût été plus à son propre avantage et à l'avantage du pays si la chose eût été faite il y a une année et demie, au début de la première session, au lieu du début de la troisième session de ce Parlement.

"Je crains que la principale tâche des nouveaux ministres sera de corriger beaucoup des fautes que mon très honorable ami a commises pendant toute la période où il a plus ou moins monopolisé les fonctions ministérielles."

H. Mackenzie King fait l'éloge de M. Rhodes. Il exprime l'espoir que le nouveau ministre des finances trouvera moyen de stabiliser le tarif.

"S'il veut faire cela il nous trouvera toujours d'accord avec lui en autant que notre point de vue nous le permettra".

Le chef de l'opposition félicite le nouveau ministre du Travail, M. W.-A. Gordon. Il espère qu'il lui sera possible de trouver une solution à ce grand problème humain qu'est la question sociale. Le nouveau ministre du Travail ne tient probablement pas à prendre conseil de l'opposition. L'Opposition n'en est pas moins prête à déclarer qu'elle n'entend pas créer d'embarras au gouvernement dans ses efforts pour améliorer la situation industrielle au Canada.

"L'ancien ministre du Travail, le sénateur Robertson, a mis tellement d'ardeur à s'acquitter de ses fonctions qu'il en a souffert dans sa santé. Il peut être assuré de la sympathie de tous les parlementaires".

Nouveau professeur

M. PIERRE-PAUL VINET, ingénieur civil, bachelier es-sciences appliquées du "Massachusett Institute of Technology", qui vient d'être nommé professeur de "Machines Thermiques" à l'Ecole Polytechnique, en remplacement de M. Adolphe Dollo. — (Photo Albert Dumas).

PAS DE CAUCUS CONSERVATEUR

OTTAWA, 6. — On n'a pas convoqué de caucus des sénateurs conservateurs pour mardi matin. C'est la déclaration officielle qui a été faite à la suite de la nouvelle qu'un caucus aurait été convoqué pour discuter de l'affaire des sénateurs libéraux mentionnés dans le rapport de l'enquête sur la Beauharnois.

Eminent prédicateur

Le révérend Père GILLES ROY, O.P., missionnaire dans l'ouest canadien, qui partira bientôt pour prêcher les retraites pascales à Warren, R.I., et à New Haven, Conn.

RAPPORT ANNUEL DE LA POLICE ET DES POMPIERS DE LACHINE

Les nombreux crimes commis dans les villes étrangères ne semblent pas avoir affecté la ville de Lachine en 1931. – 2,695 appels reçus par la police pendant l'année. – 227 sorties des pompiers.

Le rapport annuel des services de la police et des incendies de la ville de Lachine a été rendu public, hier. Ce rapport montre l'exxcellent travail qui a été fait au cours de l'année 1931 par les deux services municipaux.

La vague de crime qui a déferlée sur certaines villes du continent ne semble aucunement avoir affecté la ville de Lachine, car, au cours de l'année qui vient de se terminer, la police et le bureau des détectives n'ont reçu que 2,695 appels et la majorité de ces appels étaient pour des questions de peu d'importance.

Le service de la police est composé du chef Georges Durocher, des capitaines McKenzie, Joseph Desforges et John Camden; pendant que le bureau de la sûreté est sous les ordres du sergent détective C. Iannuzzi et du détective Lambert Charron. Il y a en plus quatorze agents.

Le personnel du service des Incendies est comme suit: le chef Georges Durocher, les capitaines Angus Mickie et Joseph Desforges ainsi que de trente-cinq pompiers.

Voici le rapport de ces deux services :

Au cours de l'année la police a opéré 889 arrestations et 351 prisonniers ont été traduits en Cour du Recorder pendant que 458 personnes étaient arrêtées pour contravention aux règlements de la circulation.

Un total de 2,695 appels ont été faits à la police au cours de l'année et 287 personnes ont été arrêtées pour vagabondage et ivresse.

La police s'est activement occupée de secourir les personnes sans gîte et 5,032 de ces personnes ont été logées par les autorités. Il y a eu 1'9 accidents d'automobiles pendant l'année et 63 personnes furent blessées au cours de ces accidents.

Trente-neuf enfants ont été perdus au cours de l'année et tous ont été retrouvés par les agents de la police.

Cinquante-cinq permis ont été accordés pour port d'armes.

La taxe d'entrée sur les lieux d'amusements perçue sous la surveillance de la police a rapporté une somme de $627.23 et a été payée par 41,985 personnes.

Au cours de l'année il y a eu huit descentes dans des maisons de désordre au cours desquelles 35 personnes ont été arrêtées; 21 personnes ont été arrêtées dans 4 maisons de jeu. Il y a eu seulement deux vols sur la personne.

176 vols simples ont été signalés à la police pendant qu'il y avait 41 vols avec effraction pour lesquels 23 personnes furent arrêtées, 157 personnes accusées de vols simples furent arrêtées.

95 personnes sont disparues au cours de l'année et toutes ont été retrouvées grâces aux efforts de la police. La police a fait 265 enquêtes pour vols.

Des permis, au montant de $10,483 ont été perçus au cours de l'année.

LES INCENDIES

Au cours de l'année les pompiers ont fait 277 sorties. On a utilisé 21,650 pieds de boyaux.

Les dommages causés par les incendies et payés par les assurances ont été de $31,027.80. Les pompiers ont fait l'inspection de 46 magasins, dix écoles, 3 manufactures, 5 boulangeries, 15 restaurants, 6 théâtres, dix garages et douze maisons privées.

Quinze endroits ont été trouvés qui venaient en contravention avec les règlements municipaux.

Il y a eu 24 feux de cheminée et quatre fausses alarmes.

UN VERDICT QUE L'ON ATTEND AUJOURD'HUI

Dans la cause des grévistes accusés de "picketing". — Points de droit.

On s'attend à un verdict de bonne heure, aujourd'hui, en Cour d'assises, au sujet de Walter Hoffman, Henri Charland et Thomas Wallace, accusés d'offense criminelle d'après l'article 501 du code criminel. Ces personnes auraient fait ce que l'on appelle du "piquetage" en face du théâtre Belmont, le soir du 24 septembre dernier.

Les avocats de la Couronne et de la défense ont terminé leurs plaidoyers, hier après-midi. L'honorable juge Wilson, président des assises, a ajourné à ce matin son adresse aux jurés.

Au cours de la séance d'hier après-midi, l'accusé Hoffman, ancien président de la Theatrical Employees' and Operators' Union, a témoigné. Il a dit que la United Amusement Theatres Corporation, dont fait partie le théâtre Belmont, a refusé de renouveler son contrat avec l'Union, contrat qui spécifie les salaires, le nombre des employés, etc. L'Union a décidé, a dit le témoin, d'essayer d'intéresser le public à sa cause par un "piquetage" paisible. Il a ajouté qu'on lui avait dit que ce genre de "piquetage" était permis par la loi. Comme explication de ce "piquetage", Hoffman a dit que deux hommes avaient reçu instructions de marcher devant le théâtre avec des casquettes sur lesquelles on pouvait lire que le théâtre n'employait pas des hommes de l'Union.

Hoffman a nié les assertions d'un constable qui prétendait que l'accusé avait tenté d'intervenir avec la police lorsqu'on avait dit aux deux "piqueteurs" Wallace et Charland de s'en aller. Hoffman a dit qu'il n'avait pas parlé à l'officier mais simplement demandé aux deux hommes de continuer de marcher.

Me Jack J. Spector, avocat de la défense, a fait remarquer qu'en Cour du recorder les causes contre les accusés avaient été renvoyées, bien que les accusations actuelles aient été rédigées différemment. Il a aussi fait remarquer que le juge Cusson avait aussi renvoyé les causes.

Me E. Bertrand, procureur de la Couronne, a dit que les autres causes déjà jugées, n'intéressaient pas la présente. Il a prétendu que le fait de porter des casquettes pour faire comprendre aux gens que le théâtre n'employait pas des hommes de l'Union, en les engageant ainsi à ne pas encourager le théâtre, ne constituait pas un acte légal.

Comme nous le disons plus haut le juge Wilson a retardé à ce matin, son adresse aux jurés. Ces derniers rendront leur verdict ensuite.

Blessé en se rendant à l'école

Comme il se rendait à l'école et qu'il traversait la rue à l'intersection Beaudry et Demontigny, à une heure hier après-midi, Jean Mathieu, 11 ans, 1215B Panet, a été frappé par une automobile et assez gravement blessé.

Le garçon fut conduit à l'hôpital Sainte-Justine où les médecins constatèrent qu'il souffrait d'une fracture de la clavicule. Le chauffeur de l'automobile, M. A. Casavant, 1871 rue Champlain, arrêta son automobile immédiatement après l'accident et porta secours à sa victime.

MAISONS JUIVES QUI ONT GAIN DE CAUSE

Accusées d'avoir vendu le dimanche. — L'accusateur ne peut fournir une preuve suffisante.

Le recorder Semple, dans un jugement rendu en Cour du recorder, hier, a renvoyé quatre accusations portées contre des maisons juives au sujet de la vente, le jour du Seigneur. Il s'agissait de cause-type. La raison donnée a été qu'il n'y avait pas de cause, puisque la police n'a pu prouver qu'il y avait eu des ventes faites, le dimanche.

Les accusés étaient des marchands de gros de marchandises sèches: M. N. Axabrad, 2006 boulevard Saint-Laurent; Joseph Nadler, 2020 boulevard Saint-Laurent; G. Gurbarg, 2038 boulevard Saint-Laurent; J. Sternthal 2044 boulevard Saint-Laurent.

Le constable Emile Archambault, un de ceux qui ont fait la cause, a déclaré à la Cour qu'il avait passé devant les quatre magasins mentionnés plus haut entre 10 et 11 heures, le dimanche 6 décembre. Il avait constaté, a-t-il ajouté, que les stores étaient levés et que les portes n'étaient pas fermés à clef. A l'intérieur, il avait vu des hommes qu'il crut être des clients puisqu'ils avaient leur paletot et leur chapeau et qu'ils étaient près du comptoir. Comme on n'avait pas d'autre preuve à offrir que ces personnes étaient des clientes, Me Louis H. Rohrlick, avocat des accusés, fit une motion de non-lieu qui fut acceptée par le recorder.

VIEILLARD TROUVE MORT DANS SON LIT

Arthur Jackson, 65 ans, demeurant au numéro 3566 rue Coursol, a été trouvé mort dans son lit, hier après-midi, vers 3 heures 30, par sa maîtresse de pension. Un médecin fut appelé et constata que la mort était due à une syncope. Le cadavre fut transporté à la morgue où une enquête sera tenue aujourd'hui.

Jackson se plaignait d'être malade depuis plusieurs jours.

BAL DES FILS D'ITALIE

Un grand bal mascarade sera donné, ce soir, par la "Logia Gioventu' Italica numéro 1610", de l'ordre des Fils d'Italie, de la province de Québec, à la salle Auditorium, 375 ouest, rue Ontario.

Il y aura tous les amusements d'usage et la fête promet d'être très brillante. M. D. A. Iannuzzi, grand secrétaire-financier des fils d'Italie de la province annonce qu'il y aura dix magnifiques prix donnés gratuitement. Le bal est donné au profit du fonds des sports des Fils d'Italie.

NOUVELLES RUMEURS DE LA RETRAITE DE L'HONORABLE DAVID

Le secrétaire de la province serait remplacé par M. E. Montpetit. — Remaniement du ministère.

QUEBEC, 6. — Le Cabinet provincial a tenu une réunion hier midi. A l'issue de la séance, le Premier Ministre a déclaré n'avoir rien d'étrange à annoncer. On a mis la dernière main à la législation du gouvernement.

Quoique le leader de la droite n'en ait rien dit, on parle de plus en plus d'un remaniement ministériel après la Session. L'honorable M. David, actuellement retenu chez lui par une maladie sérieuse et qui nécessitera un long repos, songerait à quitter la politique pour aller séjourner en Europe. Son ministère serait divisé en deux et l'on créerait un ministère de l'hygiène qui serait confié au docteur Anatole Plante.

Qui appellerait-on au poste de Secrétaire? On mentionne le nom de l'honorable M. Laferté. D'autres prétendent que M. Edouard Montpetit se ferait élire dans Terrebonne et prendrait charge du secrétariat provincial.

CHEZ LES CITOYENS DU QUARTIER MT-ROYAL

Plus de 100 membres assistent à la dernière réunion de l'Association.

Plus de cent membres assistaient à la dernière assemblée de l'Association des citoyens du quartier Mont-Royal tenue mercredi dernier. L'échevin Pierre Deguire assistait à la réunion.

Le rapport du comité des tramways, qui rencontrait dernièrement les officiers de la commission des Tramways a été soumis à cette réunion. A la suite des démarches de ce comité une amélioration sensible du service des tramways et des autobus a déjà été remarquée particulièrement sur les lignes d'Outremont, de Cartierville et de Van Horne.

Au sujet de la question de l'éclairage des rues du quartier, question qui a déjà été discutée, on a également constaté une amélioration et une délégation de membres de l'Association se présentera prochainement devant les autorités municipales à ce sujet.

Les membres de l'Association ont également discuté la question de l'Université de Montréal que l'on est à ériger dans le quartier.

L'échevin Deguire remercia l'Association du concours qu'elle lui avait prêté et déclara souhaiter de voir ses cadres s'élargir.

Honneurs pour les honorables MM. Meighen et Ballantyne

A une réunion de la Fédération des soldats vétérans et des marins vétérans, réunion tenue au temple Buffalo, rue Letourneux, hier, on a élu le Très Honorable Arthur Meighen, membre honoraire et on a félicité l'honorable C. C. Ballantyne pour leurs nominations au sénat canadien.

Effondrement de la civière

TORONTO, 6. (Presse canadienne). — Au moment où l'on descendait par une fenêtre du train, hier, le brancard sur lequel était étendu le juge J. M. McEvoy, terrassé par la maladie à Ottawa la semaine dernière, le convoi se mit en marche et la civière s'affaissa sur le quai de la gare.

Le matelas amortit heureusement la chute et le malade en fut quitte pour un choc. Il en fut autrement des brancardiers. Le facteur qui tenait un des bouts du brancard fut projeté contre le bord de la fenêtre et reçut une large coupure à la tête. Peu s'en fallut qu'il ne fut jeté hors du wagon.

Le remplacement du bétail tuberculeux

QUEBEC, 6. (Du correspondant de "La Patrie.")— Tous les instructeurs de la division du bétail laitier, tant du fédéral que du provincial se réuniront mardi prochain au Parlement pour étudier les nouveaux règlements du remplacement du bétail tuberculeux.

Cette réunion sera présidée par M. Adrien Morin, chef du service de l'élevage dans cette Province.

TORONTO, 6 février. (Presse canadienne). — La décision du comité du conseil privé validant la loi de l'Alberta pour la prévention des fraudes financières représente une victoire pour Ontario également, car la loi de l'Alberta est calquée sur celle d'Ontario.

CENTRE INDUSTRIEL FORMIDABLE SUR LES RIVES DU ST-LAURENT

La création d'un nouveau Pittsburgh serait permise par le harnachement des eaux du grand fleuve, dit M. Sweezey.

Un Pittsburgh sans fumée, un gigantesque centre métallurgiste sur les rives du Saint-Laurent, rendu possible par l'existence de l'énergie électrique à bas prix, tel est le tableau qu'a présenté, hier soir, à ses auditeurs au Little Forum, hier soir, M. R.-O. Sweezy, ingénieur de marque et de haute autorité sur les développements hydro-électriques. M. Sweezy décrivit les avantages uniques donnés au Canada par la continuité et le volume du cours du Saint-Laurent. Il montra ensuite comment des matières premières telles que le minerai de chrome et de manganèze pourrait être facilement importé des limites de l'empire.

L'orateur entreprit de décrire à l'assistance ce que deviendrait le Dominion "dans la prochaine période d'un très prospère développement". Il avertit cependant que ce développement devrait se faire dans des conditions raisonnables et qu'il faudrait savoir profiter de la réalisation de cette immense projet hydro-électrique.

ALMEDABAD, 6 février. — Le rouet de Gandhi, de même que son cadran, son armoire, son clavigraphe, deux coffres-forts en acier et $10 en argent ont été saisis par le gouvernement hier pour non paiement des taxes.

DEUX OFFICIERS ACTIFS

Deux des piliers de l'Union Canadienne des Briquetiers-Maçons, local numéro 7, qui font un travail efficace comme officiers de cette union. A gauche, M. A. LAPLANTE, président de l'Union Canadienne des Briquetiers-Maçons, local numéro 7, qui est également président du Comité des Citoyens de Préfontaine et membre de l'exécutif du Parti Ouvrier Canadien, et à droite, M. GEO FRANCOEUR, agent d'affaires de la même union, qui a été nommé récemment organisateur provincial au nom du Congrès Pancanadien du Travail.

GERANT D'EPICERIE ASSAILLI PAR DEUX BANDITS, HIER SOIR

Rue Saint-Antoine. — Les voleurs s'emparent de l'argent que le tiroir-caisse contenait.

M. Maurice Lebeau a été assailli hier soir, vers 9 heures, dans l'épicerie Atlantic et Pacific, 2430 rue Saint-Antoine, où il est gérant, par deux malfaiteurs qui, sous la menace de leurs revolvers, se sont emparés des $25 que contenait le tiroir-caisse et se sont enfuis.

Les malfaiteurs sont entrés dans l'épicerie sous le prétexte d'acheter des boîtes de conserves. Constatant qu'ils étaient seuls dans le magasin avec le gérant, ils sortirent leurs revolvers, lui ordonnèrent de lever les mains, et tandis que l'un d'eux le tenait en joue, l'autre vidait le tiroir-caisse.

A peine les bandits l'avaient-ils quitté, que M. Lebeau, recouvrant son sang-froid, prévint le bureau des détectives où le capitaine Pelletier dépêcha aussitôt le sergent-détective Longpré. La victime a donné un bon signalement de ses agresseurs.

DETAILS SUR LES DROITS NOUVEAUX DE L'ANGLETERRE

Le Montreal Board of Trade vient de recevoir d'Ottawa, ministère du commerce, l'avis officiel au sujet des détails complets de la décision du gouvernement anglais, annoncée jeudi, quant au droit de 10 pour cent ad valorem sur toutes les importations en Grande-Bretagne, décision qui déclarait aussi l'exemption des produits des Dominions jusqu'à la réunion de la Conférence économique, à Ottawa.

Voici le texte du télégramme signé par M. J. G. Parmelee, sous-ministre du commerce:

"Notre commissaire du commerce à Londres nous envoie le cablogramme suivant: "A partir du premier mars, le gouvernement suggère un droit de 10 pour cent ad valorem sur toutes les importations, à l'exception de celles déjà taxées, ainsi que sur le blé, la viande, le bacon, le coton brut, la laine et le thé. Les Dominions sont exempts de la nouvelle taxe, jusqu'à la Conférence d'Ottawa et aussi de toutes autres taxes additionnelles de luxe et autres qui seront considérées par une nouvelle commission consultative du tarif. Incidemment, cela signifie que la farine étrangère est taxée et que la farine canadienne ne l'est pas. Les droits McKenna et autres existants restent sur les importations anormales.

Nouvel escalier pour la gare du C. N. R.

On a inauguré, hier, un escalier conduisant de l'angle nord-est des rues Mansfield et Dorchester aux plateformes de la gare terminus du Canadien National, rue Lagauchetière. Il s'agit d'une nouvelle "accommodation" pour ceux qui descendent des trains et veulent atteindre rapidement le centre des magasins.

On est à terminer un autre escalier qui conduira des plateformes aux zones de sécurité des tramways, sur le pont de la rue Dorchester.

La commission d'enquête au sujet du charbon

Sir Andrew Rae Duncan, qui a présidé à Sydney, N.-E., les séances de la Commission Royale sur l'industrie du charbon en Nouvelle-Ecosse, est arrivé à Montréal ce matin, à 8 h. 30 dans une voiture spéciale attelée au train numéro 3 du Canadien National. Sir Andrew est accompagné du docteur H.-P. McPherson et du docteur J.-W. McMillan. Durant leur séjour à Montréal, ces membres de la Commission Royale d'enquête sur l'industrie du charbon étudieront les questons de vente et de transport du charbon.

RESTAURATION DES TITRES AU CANADA

Elle est demandée dans des lettres aux sénateurs et aux députés.

OTTAWA, 6. — On vient encore de faire pression auprès des sénateurs et des députés pour la restauration des titres, au Canada. Des lettres, venant de Toronto, ont été adressés aux membres du Parlement et du sénat. On voudrait que l'on profite de la Conférence impériale, qui aura lieu à Otawa, pour restaurer les titres. On fait remarquer, dans les lettres, que les personnes qui sont opposées à recevoir des titres pour elles ne devraient pas s'opposer pour les autres.

Une des lettres est signée par M. Fred B. Fetherstonnaugh.

On sait que l'an dernier, M. Armand Lavergne, assistant de l'orateur de la Chambre, avait déposé une résolution à la Chambre demandant la restauration des titres. On n'a pas pris cette résolution en considération, l'an dernier. Cette année, il n'y a encore rien de tel inscrit.

HOLD-UP D'ENVIRON $80 RUE SAINT-MARC

Deux jeunes gens auraient attaqué la propriétaire d'une conciergerie.

Vers trois heures 15 ce matin, un hold-up a été perpétré, rue Saint-Marc.

La police fait enquête sur les lieux.

D'après les rares renseignements obtenus deux jeunes gens auraient pénétré dans la conciergerie située au numéro 1464, rue Saint-Marc et auraient soutiré à la propriétaire qui venait de percevoir ses loyers la somme d'environ $80.

Il a été impossible d'obtenir plus d'informations précises.

M. W. B. BAILLIE SERA CANDIDAT

M. W. B. Baikie fera la lutte à l'échevin W. H. Biggar dans le quartier Notre-Dame de Grâce, aux prochaines élections municipales d'avril.

LE PROPRIETAIRE DU GARAGE RESPONSABLE

Important jugement de l'hon. juge Demers. — Autos endommagées.

Posant comme principe que les propriétaires de garage sont responsables des automobiles laissées en leur possession, l'honorable Juge Demers a accordé à la London Guarantee and Accident Company la somme de $497 pour une action du même montant intentée contre le Ritz Garage.

Une automobile, appartenant à George P. Wynes, et assurée par la demanderesse, avait été endommagée alors qu'elle était conduite par un employé du garage. La Cour a maintenu que l'employeur est responsable des actes de ses employés.

Le jugement est important pour les propriétaires d'automobiles et pour les compagnies d'assurances. On croit, en effet, que c'est la première fois que la Cour décide d'un tel cas.

La demanderesse a prétendu que le propriétaire du garage devait retourner les voitures en sa possession dans le même état à leurs propriétaires. Autrement, le contrat ne tenait plus et le défendeur était responsable.

Comme défense, le propriétaire du garage a dit que l'automobile avait été conduite avec soin par un employé à la demande de Wyness. Plusieurs fois, la voiture de Wyness avait été conduite à la résidence de ce dernier ou ramenée au garage.

La Cour a décidé qu'il est du devoir du propriétaire d'un garage de prendre soin des voitures qui lui sont confiées. Dans la présente cause, la voiture avait été prise sans permission par l'employé du garage. Malgré cela, l'employeur est responsable des dommages causés.

Détails au sujet d'une offre du Labrador

OTTAWA, 6. (Du corr. de la "Patrie").—M. Joseph Mercier, député libéral de Laurier-Outremont, a demandé des détails au sujet d'une offre qui aurait été faite pour la vente du Labrador au Canada.

PRÉSERVEZ-VOUS des INCONVÉNIENTS du Froid, de l'Humidité, des Poussières, des Microbes
ÉVITEZ, COMBATTEZ les Maladies des Voies Respiratoires
AVEC LES
PASTILLES VALDA
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA
Agent Général pour le Canada : J. Alfred OUIMET 94, St. Paul St. East. MONTRÉAL

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication
"La Patrie" limitée.

J.-H. Bender, Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL
333, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 2121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2066 Star Bldg., King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 46e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:
Edition quotidienne Canada un an..... $5.00
" " " six mois..... $2.50
" " Etats-Unis, un an.... $4.20
" " " six mois.. $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 6 FEVRIER 1932

TAXES MUNICIPALES

A Montréal, il y a une quinzaine d'années, le taux de la taxe foncière a été "temporairement" relevé à $1.35, et depuis il est resté invariable. En quinze ans, le développement urbain aurait dû entraîner une augmentation des dépenses ; les dépenses ont été forcément maintenues dans les limites du revenu, et la principale source de revenu n'a été élargie que par l'appoint de la nouvelle construction. L'expérience nous a enseigné que limiter les impôts, c'est le meilleur moyen de forcer les administrateurs à pratiquer l'économie. Et c'est ce dont les contribuables n'auront pas sujet de se repentir dans les temps difficiles que nous traversons. Quoique l'on s'attend que nos administrateurs seront fort embarrassés pour passer l'année nouvelle avec les ressources à leur disposition, les contribuables se réjouissent que le taux de l'impôt immobilier n'ait pas été cette année aggravé, même sous le prétexte des exigences de l'assistance au chômeurs.

A Toronto, la taxe foncière municipale est sensiblement plus raide qu'à Montréal, et elle y est variable d'année en année. Comparativement à Montréal où, la taxe scolaire incluse, l'impôt foncier est tarifé à 2.05 pour cent, le taux à Toronto était en 1930 de 3.18 pour cent. Il a d'ailleurs été relevé en 1931 à 3.36 pour cent. Et le "Star" de Toronto exprime la prévision qu'il sera, pour cette année porté au-delà de 3.50 pour cent.

Dans l'attente de cette aggravation des charges publiques, plusieurs journaux de Toronto exhortent l'administration à s'évertuer à couper le plus possible dans les dépenses, mais sans insister avec une particulière vigueur, comme si l'on était convaincu d'avance que les administrateurs n'y manqueront pas. De fait, l'administration scolaire, tout en accordant les augmentations règlementaires annuelles, a par la même occasion décrété une réduction générale de 5 pour cent des salaires du personnel enseignant, de sorte qu'au total, la rémunération des instituteurs et institutrices coûtera en 1932 moins qu'en 1931.

Mais après les économies qu'il sera possible d'effectuer, s'il est encore nécessaire de relever le taux de la taxe immobilière, on peut en toute certitude augurer qu'il n'y aura pas de clameur de protestations à Toronto, pas plus qu'il n'y en a eu l'année dernière.

Il en serait tout autrement à Montréal. Pourquoi ?

ECHEC LAMENTABLE

A la séance de clôture de la réunion annuelle de l'Association des marchands de bois a été décrit l'échec pitoyable d'une très belle initiative prise par l'Association en vue de développer son commerce et de résister à la concurrence de plus en plus envahissante des succédanés du bois.

A la réunion annuelle de 1930, on avait chargé un comité d'une vaste campagne de propagande dans l'intérêt commun des producteurs, négociants en gros et détaillants des produits forestiers sous toutes leurs formes. On estima dès lors que pour accomplir sa tâche, il fallait que le comité disposât au moins de $50,000, et le comité se mit à l'oeuvre pour prélever cette somme parmi les membres de l'Association. Les contributions, à cause de la crise qui était alors à son début, furent extrêmement désappointantes, à tel point qu'à la réunion de l'été 1930, le conseil de direction réduisit le montant à percevoir de $50,000 à $35,000. La somme totale des contributions que réussit à obtenir le comité ne s'éleva toutefois qu'à $15,019, dont le comité fit le meilleur emploi possible, et non sans en obtenir de bons résultats très appréciables. Au milieu de l'été dernier, cependant, le comité était au bout de ses ressources et décida par nécessité, avec l'approbation des directeurs, de discontinuer son travail. Et depuis on a paru convenir que pour reprendre cette campagne de propagande, il faudrait attendre des temps meilleurs.

Cela revient à dire que l'Association va rester dans une attitude passive jusqu'à ce que la crise soit passée, au lieu de s'évertuer à la surmonter en recourant à ces leviers puissants qui permettent à d'autres industries de dominer la crise : une propagande intensive et la publicité.

DES GARDES-MALADES CHINOISES

Les Orientaux qui s'établissent au Canada se font en général assez bien à son climat. Leur santé ne s'en porte pas plus mal d'avoir émigré sous un ciel parfois un peu moins clément. Néanmoins, on a constaté qu'ils souffrent et meurent des mêmes maladies que les Occidentaux et en particulier de la tuberculose. Les dernières statistiques de la Colombie britannique où la colonie sino-japonaise est assez considérable—une quarantaine de mille âmes environ—démontrent que cette maladie progresse chez eux d'une façon sensible et d'une façon plus effarante que chez les blancs.

On estime que, si les moyens prophylactiques ne manquent pas dans cette province pour endiguer le mal, ils sont d'une extrême carence quand il s'agit d'en faire profiter les malheureux Orientaux atteints de tuberculose ou de quelque autre maladie. C'est que les Chinois et Japonais n'ont pas auprès d'eux, pour les traiter, des gardes-malades qui comprennent leur mentalité et parlent leur langue. Il faudrait donc former des gardes-malades parmi les leurs, mais dans les grands hôpitaux on refuse de recevoir pour les entraîner des Chinoises et des Japonaises.

Non seulement devrait-on par pure considération purement humanitaire s'intéresser au sort de ces malheureux, mais aussi par un plus grand souci de l'hygiène dans cette province. C'est l'observation que fait un journal de Vancouver. Chez nous, à Montréal, nous avons des oeuvres consacrées entièrement au traitement des Orientaux, en particulier des Chinois, atteints de maladie. Il y a un hôpital chinois catholique où parmi les gardes-malades et les religieuses ont comptent plusieurs Chinoises. On remarquait parmi elles, ces dernires années, la fille d'un mandarin de Canton, Mlle Woug, retournée depuis dans son pays pour diriger des oeuvres de secours catholiques. Evidemment, les personnes charitables qui s'y sont intéressées, envisageaient aussi le point de vue moral qui a aussi, n'est-il pas vrai, son importance.

LA LOI VOLSTEAD

Finira-t-on aux Etats-Unis par abroger la loi Volstead ? Que fera-t-on du dix-huitième amendement ? Que feront les Etats déjà prohibitifs bien longtemps avant les mesures prises par le pouvoir central ? En admettant que le peuple se prononçât contre le régime actuel, afin de mettre fin à des abus et à des scandales dénoncés en hauts lieux, le rappel de la loi exigerait la mise en branle d'une mécanique très compliquée au point de vue législatif, sans compter qu'une foule de fonctionnaires se trouveraient du même coup sur le pavé. On ne saurait s'étonner de voir ces derniers aussi réfractaires à l'abrogation de la loi où à son adoucissement que les bootleggers et une bonne partie de leur clientèle.

Bien avant que fut proposé l'amendement préliminaire à la loi Volstead, c'est-à-dire en août 1917, la prohibition existait dans plusieurs Etats de l'Union. Parfois les lois qui l'avaient imposée étaient rappelées, puis de nouvelles étaient décrétées suivant, les moyens d'action dont disposaient les partisans ou les adversaires de la mesure.

L'amendement constitutionnel adopté en 1917 mettait fin à la fabrication, à l'importation et au commerce des boissons alcooliques aux Etats-Unis, mais il était sujet à ratification par les pouvoirs législatifs des divers Etats en une période de temps limitée à sept ans. Deux ans plus tard—en 1919—trente-six Etats le ratifiaient, ce qui était suffisant pour le faire déclarer valide par Washington. Dix autres Etats se rangeaient d'ailleurs peu après à cette mesure.

La même année, en vertu du chapitre II du 18ème amendement, la Chambre des Représentants adoptait la loi Volstead par laquelle la loi de prohibition était appliquée définitivement au pays tout entier. Le Président Wilson voulut imposer le veto, mais on passa outre. Depuis lors, la loi a été si peu observée en dépit d'un organisme policier qu'on croyait parfait que, suivant un mot de l'"Etoile", de Lowell, "la majorité du peuple américain continue à se conduire comme si le rappel de la loi était un fait accompli".

Pour obtenir l'abrogation de cette loi néfaste, il faudrait d'abord qu'il y eût nombre de conversions dans les deux Chambres, celle des représentants et celle des sénateurs. Il faudrait, de plus, advenant une majorité, la signature du Président. Puis la loi Volstead réglée, il resterait le 18ème amendement sous l'empire duquel tomberaient les décisions des cours de justice fédérales.

Pour le frapper d'interdiction, il faudrait, en suivant les mêmes procédures qui ont permis de l'introduire dans la constitution, faire adopter une résolution par les deux tiers des deux Chambres. Puis il faudrait encore faire ratifier cette mesure par les pouvoirs législatifs de trois quarts des Etats, c'est-à-dire que treize Etats—qui pourraient ne constituer qu'une faible minorité de la nation, pourraient empêcher le rappel.

On se rend compte des difficultés qui s'offrent aux partisans de l'abrogation de cette loi dont l'application pourtant tient de la farce. En tout cas, les bootleggers seront les premiers à s'opposer à tout changement de système actuel. Ce sont eux qui ont commandité les adversaires du gouverneur Smith. Ils verseront encore largement dans la caisse des candidats qui se montreront les adversaires les plus acharnés des "anti".

BREFS COMMENTAIRES

On a l'impression que depuis le 1er février, le Gulf Stream est rentré dans son ancien lit.

Les regrattiers seront aussi frappés d'une nouvelle taxe par le gouvernement de Québec. Ceux-là, sans doute, ne seront l'objet d'aucune sympathie.

"Truth" se moque de la performance de nos deux petits navires de guerre à Salvador. Pour que cette feuille nous prenne au sérieux, faudra-t-il envoyer notre flotte au Japon ?

Inégalité de condition.—La France vient d'acheter, pour son ambassadeur à Ottawa, une maison de $80,000 ; le Canada a acheté, pour son ambassadeur à Washington, une maison de $500,000.

Nos concitoyens de langue anglaise ont de la répugnance à servir sur le jury de la cour d'assises, constate le président du tribunal. Il ne faut toutefois pas en conclure que ceux de langue française y vont plus fidèlement pour leur agrément.

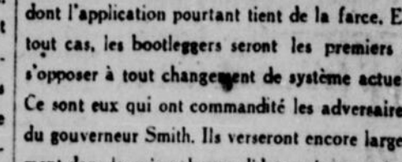

UNE LACUNE

La "Tribune", Woonsocket—On a souvent souligné le fait qu'aux Etats-Unis — et même au Canada — les universités, les collèges, les institutions diverses servant à l'avancement de la race recevaient, des Américains, des Anglais, des dons généreux ; que par testament, ceux qui avaient de la fortune, se plaisaient à doter richement leur alma mater ou celle de leurs enfants. C'est de cette façon — et de cette façon seule — que les grandes universités américaines parviennent à vivre, à se développer, à s'attacher les meilleurs professeurs, à se pourvoir du matériel le plus moderne et le plus complet. Quels sont ceux des nôtres qui ont une pensée de libéralité envers leur alma mater, envers les institutions, non seulement de culture, mais de survivance? Ils sont tellement rares que pas une de nos institutions n'en a réellement profité et, pas une d'entre elles, n'est assurée du lendemain. La fermeture de l'Université de Montréal, faute de fonds, serait une humiliation pour la province de Québec et nous sommes certains que le gouvernement de la province ne le permettra pas.

* * *

LA GUERRE AERO-CHIMIQUE

L'"Ami du Peuple", Paris. — Il serait fou et criminel de croire que l'adversaire ne se servira pas d'une pareille arme dont l'efficacité, si nous n'y parons pas, lui permettra peut-être d'obliger le gouvernement à composer avec lui avant que le sort des armes en ait décidé. **Or, nous prouverons que la parade est possible.** A la veille de la Conférence internationale du désarmement, nous prévenons les rêveurs ou les traîtres que nous ne nous laisserons pas intimider par les insultes payées ou gratuites dont ils tenteraient de nous gratifier. Le passé de ces gens-là les discrédite et leur interdit de nous donner des leçons. Cela dit, nous déclarons que ce n'est pas faire acte de bellicisme que de se protéger contre le danger possible de guerre aéro-chimique. C'est même très exactement le contraire. Quand on achète une arme pour se protéger contre un apache, c'est avec le secret espoir de ne pas avoir à s'en servir. Quand on assure ses bijoux contre le vol, son mobilier contre l'incendie, c'est avec la quasi-certitude qu'on ne sera ni volé, ni victime du feu. N'en est-il pas de même quand on cherche à assurer la vie des siens, à conserver nos villes et nos monuments, patrimoine d'un passé lourd de gloire ? C'est un devoir que de chercher la parade au fléau qui nous menace dans nos vies et dans nos biens et que **nous pouvons rendre inopérant.** Méthode plus sûre que le geste de l'autruche.

* * *

TERRES NEUVES ET TERRES ABANDONNEES

Le "Progrès", Chicoutimi. — Voici que quelques-uns ont lancé le projet d'abandonner ce système d'établissement sur les terres neuves pour pousser plutôt vers l'établissement sur ce qu'on appelle les terres abandonnées. Qu'on s'occupe de remettre en exploitation les terres abandonnées qui sont des bonnes terres ; nous en sommes absolument. Nous reconnaissons tous les avantages que retireraient de là les paroisses qui souvent languissent parce que plusieurs lots situés dans leurs limites appartiennent à des spéculateurs ou à des gens qui n'entendent point les cultiver. Il y a de ce côté beaucoup à faire, et il importe de le faire; mais, selon nous, ce serait s'engager en fausse route que de diriger en ce sens le mouvement de colonisation et de négliger celui qui a été commencé comme il a été commencé. Nous ne voyons pas comment il en coûterait moins cher au Gouvernement d'établir des colons sur d'anciennes terres qu'il faudrait payer bon prix : mais nous voyons, par contre, combien cela serait plus dispendieux, et pour le Gouvernement et pour le colon. Lorsque les cultivateurs de toujours en ont "plein leur capot" pour arriver à rencontrer leurs obligations, comment, je vous le demande, un nouveau venu, sans le sou, sans "roulant" et sans bétail pourra-t-il y parvenir? Normalement les terres abandonnées d'une paroisse, qui ne sauraient être, après tout, en si grand nombre, devraient être acquises par les cultivateurs de la paroisse ou des environs qui ont des fils à établir ; que l'Agriculture facilite à ces cultivateurs un crédit agricole convenable, et la destinée des terres abandonnées sera pas mal réglée.

POUR LA BASILIQUE NATIONALE DE GASPE

La célébration du quatrième centenaire de l'arrivée de Gaspé approuvée dans tous les milieux.

L'oeuvre de l'érection de la basilique Nationale du Christ-Roi, à Gaspé continue de recevoir l'approbation dans tous les milieux.

Le Souvenir Canadien, qui dirige le mouvement en faveur de l'érection de la basilique qui commémorera le quatrième centenaire de l'arrivée de Cartier au pays, reçoit d'enthousiasmes approbations tous les jours.

Voici ce que dit "Le Bien Public" de Trois-Rivières, au sujet de cette belle oeuvre :

LA BASILIQUE DU SOUVENIR

"... Depuis quatre siècles, le geste de Jacques Cartier plantant la croix sur le Finistère gaspésien domine l'histoire du peuple canadien tout entier.

"C'est ce fait historique que le Canada s'apprête à commémorer en 1934, avec tout l'éclat que doit comporter la cérémonie d'un anniversaire national. Des comités se sont constitués dans nos grands centres, sous la dénomination significative de SOUVENIR CANADIEN. A l'idée de célébrer dignement le quatre-centième anniversaire de la prise de possession de notre sol, ils ont joint celle de sanctifier le lieu même où le découvreur est descendu, en y érigeant une basilique commémorative dédiée au Chris-Roi. Ce monument qui sera le témoignage de la fidélité d'un peuple à ses origines ethniques et à sa foi religieuse, doit être le fruit de la collaboration de tous, des petits et des grands, des riches et des moins riches. Les comités du SOUVENIR CANADIEN lancent un appel qui recevra, nous en sommes sûrs, une réponse enthousiaste et unanime".

ETRANGE AGRESSION CONTRE M. L. DAMASE

PARIS. — M. Lucien Damase, âgé de 54 ans, rentier, habitant à Ville-d'Avray, rue Corot, a été victime d'une étrange agression. Comme il passait dans le parc de Saint-Cloud, au lieu dit "La Lanterne", un individu lui braqua un revolver sous le nez en lui demandant l'argent qu'il devait avoir dans son portefeuille. Comme M. Damase répondait à son agresseur qu'il n'avait aucune somme sur lui, le malfaiteur lui demanda de le jurer, ce qu'il fit. Satisfait, sans doute, l'étrange malfaiteur disparut.

Les lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

LA CONSTRUCTION DE NOS VOIES SOUTERRAINES PAR UNE EMISSION PUBLIQUE

Montréal, le 4 février 1932.

Monsieur le rédacteur,

En ce temps de crise et de transformation où toutes les énergies se tournent vers la réorganisation et la solution des multiples problèmes qui nous entourent, ne serait-il pas à propos de concentrer nos efforts et nos forces sur la réalisation d'entreprises d'utilité publique depuis longtemps mûries, financièrement saines, devant être de par la force des choses exécutées un jour ou l'autre et reconnues d'une utilité absolue au progrès et au développement de Montréal.

Les récents succès des différentes émissions lancées sur le marché canadien par nos gouvernements ont prouvé que la situation et le moral du pays sont solides. Ils nous ont aussi fait découvrir une source nouvelle de nos forces latentes celle de notre capacité à financer nous-mêmes au pays nos propres entreprises et encaisser des montants d'intérêts que nous avions l'habitude de payer ailleurs.

Ne serait-il pas opportun de solutionner de la même manière la question des voies souterraines depuis si longtemps projetées, reconnues et prouvées une entreprise financière de tout premier ordre. Qui des citoyens de Montréal de la Province ou du pays hésiteraient à engager leurs capitaux dans une telle entreprise, dont la construction procurerait du travail à tant d'ouvriers, et qui, une fois complétée, serait un instrument de développement irrésistible et de prospérité générale.

Le temps serait bien choisi pour nos financiers et hommes d'affaires d'unir leurs efforts vers la réalisation de ce que tous nous savons être le dénouement inévitable parce que indispensable à la vie et à l'expansion de Montréal.

Que cette crise nous ait seulement appris à ne compter que sur nos propres forces dans l'avenir et elle nous aura déjà valu quelque chose.

Raphael BOILARD, Architecte.

SAINT-LAMBERT

Monsieur le rédacteur,

Cette municipalité de la rive sud porte le poids des péchés de ses anciennes administrations, qui ont poussé à l'excès les dépenses de capital et, je crois, que son budget n'a pas été équilibré depuis plusieurs années. En fait, à l'heure actuelle, elle doit à ses banquiers, la Banque Canadienne Nationale, des avances se totalisant à $300,000 environ.

Nous continuons de lire dans votre excellent journal que le conseil municipal actuel favorise encore de nouvelles dépenses pour élargir rues. Mais avant qu'on augmente d'un sou les charges des contribuables, il serait intéressant que le trésorier de la ville publiât un état montrant combien la municipalité doit aux banques, afin que les contribuables puissent juger s'il est sage d'envisager d'autres dépenses par le temps qui court.

Propriétaire.

UN GRAND MOYEN DE CONSOLIDER LA PAIX

M. Briand a démontré, par sa politique internationale, qu'il faut "condenser" les alliances.

PARIS. — Nul n'ignore, remarque "Figaro", que sur le calendrier du pangermanisme la destruction de la Pologne a la priorité.

Dès maintenant, si la Pologne et la petite Entente concertaient entre elles et avec la France leur action extérieure, rien d'important ne pourrait se faire en Europe sans leur permission. Un pareil bloc de 110 millions d'habitants unis par l'identité de leurs intérêts vitaux pèserait d'un poids décisif sur l'avenir et l'entraînerait dans les voies de la paix par le respect des traités, les seules qui ne soient pas décevantes. Par exemple, rien ne pourrait les empêcher d'imposer comme préface à la Conférence du désarmement une enquête sur les armements illégaux de l'Allemagne, ce qui, en dévoilant son imposture, déjouerait sa manoeuvre.

Mais, alors que la France devrait être le ciment de ce bloc, M. Briand s'est appliqué à le dissocier dans la nébuleuse de Pan-Europe. C'est ce qu'on appelle à Genève, "sublimer les alliances". En chimie, sublimer c'est faire passer un corps de l'état solide à l'état gazeux. C'est ainsi que se volatilisent les traités de paix dont ces alliances sont la garantie. M. Briand n'a certainement multiplié les échecs de sa politique internationale que pour démontrer la nécessité de l'opération inverse: condenser les alliances pour consolider la paix.

LE PRIX NOBEL POUR PAYER CETTE DETTE

Des poursuites sont prises contre le professeur allemand Rergius, gagnant du prix Nobel.

STOCKHOLM, 6. — Selon le "Stockholms Tidningen", un incident s'est produit à propos de la visite à Stockholm du professeur allemand Bergius qui venait recevoir le prix Nobel de chimie.

Un capitaine, nommé Bjoerklund, avait acquis en Allemagne une lettre de change de 28,000 couronnes, tirée par le professeur Bergius mais vendue frauduleusement par son agent d'affaires, un avocat allemand, qui se suicida ensuite. Le professeur Bergius refusa de payer.

TRANSACTION

Le capitaine Bjoerklund demanda alors la mise sous séquestre de la moitié du montant du prix Nobel de chimie. Le procès a été ajourné et des négociations ont été entamées en vue d'arriver à une transaction. Il semble toutefois possible que les prétentions du capitaine Bjoerklund, qui sont mal fondées, seront repoussées par le tribunal.

L'influence du vin samedi

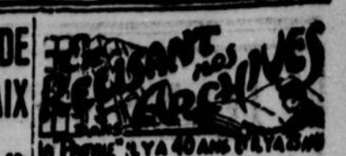

SAMEDI, LE 6 FEVRIER 1892

L'honorable M. Alexandre Mackenzie, ancien chef du parti libéral, est mourant, à Toronto.

L'Institut météorologique de Boston vient de découvrir une étoile de cinquième grandeur.

MERCREDI, LE 6 FEVRIER 1907

Un constable sauve la vie de cinq personnes, en chatte, au cours d'un violent incendie, rue Sainte-Catherine, angle de la rue Parthenais.

Un désastreux incendie éclate de bonne heure dans deux établissements de commerce, rue Saint-Paul. Les dommages sont évalués à plusieurs milliers de dollars.

CONFERENCE AU MONUMENT NATIONAL

Le dimanche 7 février 1932, à 2 h. 30 de l'après-midi, M. le professeur C.-N. Valin, M.D., poursuivant sa série de conférence sur l'hygiène, traitera le sujet suivant: "L'hérédité et la santé".

Entrée gratuite. Cette conférence donnée sous les auspices de la "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal" sera illustrée à l'aide de projections lumineuses.

Réunion de l'Assemblée Madeleine de Verchères

La prochaine réunion de l'Assemblée Madeleine de Verchères des Filles Natives du Canada aura lieu mercredi le 10 février, au salon 100 de l'Hôtel Queen's à 8 h. 45 précises. Nous comptons sur la présence de tous les membres.

Pour information, s'adresser à Mme A. Aubin, président, 7767 Foucher, Calumet 2372.

COURROIES en CUIR TANNÉES au CHÊNE

Garanties et appropriées pour toutes conditions.

ACCESSOIRES pour courroies: lames: ros en acier ou en vulvret; cardes en filet; etc.

D.K. McLaren LTEE

Pourvoyeurs généraux de moulins

640, rue CRAIG OUEST
MONTREAL
(TEL. LAnc. 9197)

AU SERVICE DES NÔTRES

La SOCIÉTÉ des ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

ASSURANCE MUTUELLE, VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITÉ, RENTES VIAGÈRES

Cinquante-cinquième rapport annuel
au 31 décembre 1931

RECETTES

Cotisations	$1,401,651.10	
Intérêts	646,058.61	
Divers	6,611.39	$2,054,321.10

DÉBOURSÉS

Assurance au décès	$ 576,050.50	
Assurance en maladie, accidents, etc.	207,098.88	
Administration	198,454.02	
Divers	902.24	982,505.64
SURPLUS des opérations pour l'année 1931		$1,071,815.46
Dividendes payés aux sociétaires durant l'année 1931	$ 79,539.76	

RÉSERVES AU 31 DÉCEMBRE 1931

Prêts aux fabriques, paroisses et Corp. Episcopales	$1,733,373.73	
Prêts aux Communautés religieuses	1,277,395.88	
Obligations hypothécaires	2,683,122.46	
Prêts aux Commissions scolaires	1,253,907.16	
Obligations de Comté	8,000.00	
— de Municipalités	3,408,473.83	
— du gouvernement	452,313.60	
Dépôt dépt. d'ass. Gouv. fédéral	98,913.92	
Immeuble Union St-Joseph, 15e rue, Lachine	15,000.00	
— Louis Archambault	43,722.36	
— Union St-Joseph de St-Henri	56,452.33	
— de la Société, 924-930 St-Denis	277,069.02	
Prêts aux sociétaires sur polices	1,480,592.32	
Prêts re assurance automatique	34,742.76	
Banques Can. Nat., Provinciale et Royale	94,990.28	$12,918,069.65

Tous les systèmes les plus modernes — Assure les hommes, les femmes et les enfants jusqu'à $10,000.00.

Plus de 800 succursales et bureaux de perception dans huit provinces canadiennes et huit états américains.

Siège social : MONTRÉAL
924-930 rue St-Denis

DANS LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

ACCELERATION

Souvent, on est porté à blâmer le système d'embrayage pour un art subit. Ce n'est pas toujours le cas, cependant. Il arrive, quelfois, que ce soit le ressort de l'accélérateur qui est en cause. Si la tenest trop légère, la pression sur l'accélérateur est portée à varier à les sauts de la route. Une telle variation est dure sur le mécanisme conduite depuis l'embrayage jusqu'au différentiel.

COMMENT TENIR LE VOLANT

La prise du volant communément appelée, aux Etats-Unis, "the nty minutes after ten grip" n'est pas nécessairement la meilleure pour conducteurs d'autos. Les autorités sont maintenant d'avis qu'il n'y de meilleure prise pour tout conducteur d'auto. Ces autorités di- aux automobilistes que la prise, quelle qu'elle soit, doit être ferme.

POUR UN DEMARRAGE PLUS RAPIDE

Le conducteur ordinaire prend plus de temps pour changer de prese en deuxième vitesse que de deuxième en troisième. Cela est dû fait que la distance est plus longue et que la direction du mouvement hange. Ainsi les conducteurs, qui veulent un démarrage rapide, cherent à améliorer la technique du changement de première en deuxième.

FUITE DANS LA BATTERIE

S'il arrive qu'une cellule de la batterie ait besoin d'une quantité grande d'eau que les autres, c'est qu'il s'agit d'une fuite quelconque.

PLUS DE PUISSANCE, PLUS DE GAZOLINE

Les plus nouveaux moteurs, en général, demandent plus de gazoline. C'est parce qu'ils sont plus gros et plus puissants. La dépense de gazoline est plus grande mais la performance est meilleure. N'étant pas au courant du fait, plusieurs acheteurs nouveaux cherchent constamment un ajustement de carburateur pour provoquer l'économie de gazoline au niveau de l'ancienne voiture. C'est chose inutile, cependant.

LA CHALEUR

Lorsque les freins deviennent subitement moins efficace, c'est que, souvent, l'on a pesé sur la pédale pendant un certain temps alors qu'il faisait très chaud. La chaleur est la cause de cette inefficacité.

LE JEU DES ROUES

Le jeu des roues se fait sentir, ordinairement, à grande vitesse. Si les roues "jouent" à petite vitesse, c'est probablement dû à l'usure plutôt qu'au dessin.

L'HUILE

De l'huile légère pour les machines, comme celle dont on se sert pour les machines à coudre, empêchera le bruit de sifflement dans les contrôle de la gazoline et des bougies, surtout lorsque ces contrôles sont placés sur le tablier, comme c'est le cas dans certaines automobiles. Il arrive souvent que la chaleur provoque ce sifflement, en été.

LA CHALEUR, L'ENNEMI DES PNEUS

La pression suffisante des pneus est des plus importantes en été. La chaleur est l'ennemi naturel du caoutchouc. Les pneus, qui n'ont pas assez de pression, plient plus facilement et provoquent une plus grande quantité de chaleur.

UNE LUMIERE D'ARRET POUR LES TRAMWAYS DANS LA METROPOLE

Elle est de nouveau demandée par la Motorists' League. — Le danger d'acidents.

L'installation de lumières d'arrêt à l'arrière des tramways est de nouveau demandée à la Compagnie des Tramways par la Montreal Motorists' League. M. T.-C. Kirby, gérant général de la Ligue, a déclaré que des plaintes nombreuses ont été faites par les automobilistes parce qu'il n'y a aucun avertissement qui peut leur laisser prévoir qu'un tramway est sur le point d'arrêter. Aussi le danger d'accidents en de telles occurrences est toujours considérable. La Ligue demande constamment aux automobilistes d'obéir au règlement d'arrêt en arrière des tramways, mais elle reconnait cependant qu'il n'est pas juste que les automobilistes n'aient aucun signal quelconque les avertissant qu'un tramway est sur le point d'arrêter. On suggère que les lumières en question soient du même genre que celles en usage sur les automobiles et soient reliées aux freins d'arrêt.

Une autre requête a aussi été faite à la Compagnie des Tramways, demandant qu'un grand nombre d'arrêts actuels de tramways soient supprimés afin d'accélérer la circulation.

DANGER DES ROUTES GLACEES CET HIVER

Les directeurs du Royal Automobile Club, à la suite de leur assemblée d'hier, ont écrit au gouvernement provincial pour attirer son attention sur le danger que présentent les chemins glacés et la menace que constitue la glace trop mince aux traverses des rivières. On suggère que des mesures soient prises pour empêcher que se renouvellent des accidents comme celui qui est survenu la semaine dernière sur la rivière Richelieu quand deux personnes se sont noyées en essayant de traverser sur un pont de glace. Le Royal Automobile Club fait remarquer que la circulation est particulièrement dense sur les grandes routes étant donné la température exceptionnelle. Plusieurs automobilistes se sont plaints de ce qu'il est impossible de ne pas glisser, malgré tous les efforts tentés. A la même réunion, on a mis les automobilistes en garde contre la menace de l'oxyde de carbone.

SYMPATHIES OFFERTES A LA FAMILLE DE M. J. EMERY PHANEUF, C. R.

Témoignages de sympathies, offrandes de fleurs et bouquets spirituels.

A l'occasion de la mort de Mme J. Emery Phaneuf, la famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, et de fleurs, dont voici la liste:

Offrandes de fleurs: M. J. Emery Phaneuf, C.R., J. Emery Phaneuf, M. P.P., Mlle Ruth Phaneuf, MM. Camille et Paul Phaneuf, Maison Joseph Elie, M. et Mme Georges Houle, M. J. C. E. Trudeau, M. et Mme Gaston Deserres, M. et Mme Amédée Geoffrion, MM. Albert et René Thèberge, M. le juge Emile Marin, M. T. A. Sant-Germain, M. et Mme Ernest Saint-Jacques, M. et Mme Arthur Janelle, M. et Mme F. Guibert, M. Paul Provost, Docteur et Mme Romuald Gatien, M. et Mme Charles Fyon, M. J. B. Cartier et Mlle Calixta Cartier, M. et Mme Emile Billette, M. et Mme René Phaneuf, M. Louis Gonz. Prévost, M. et Mme Napoléon Lafleur, M. et Mme R. A. May, M. et Mme H. Homier, M. et Mme F. X. Coderre, Mlles Jeanne Senay et Simonne Du Paul,

M. et Mme Armand Du Paul, M. et Mme H. Perrier, M. et Mme J. A. A. Leclair, M. Alex. Gour, Milles Régina et Corinne Tessier, Département de la Police de la Commissions des Liqueurs de Québec, Le Club de Réforme, le docteur et Mme Rosario Fontaine, M. Omer Legrand, M. et Mme Eugène Guay, Mlle Bella Dutilly, M. et Mme Hector Raymond, Mme J. B. Rastoul, Sports Alliance Inc., M. et Mme Armand Poupart, Mme, Melle et M. Maurice Poupart, M. et Mme Henri Morin, Famille Holmes, M. et Mme François Jetté, Mlle Eveline Breault, Honorable et Mme T. D. Bouchard, M. et Mme Gérard Léonard, M. et Mme J. R. Lamarche, M. et Mme Emile Massicotte, Mme Pilon, M. et Mme R. Rosen, M. et Mme T. Guilbault, M. et Mme Wilbrod Raiche, M. Lucien Beauregard, Mme D. Lavallée, M. J. A. M. Charbonneau, M. et Mme Nap. Lafleur, M. et Mme Antoine Lavallée, M. et Mme Jules Desmarais, M. et Mme Louis H. Duclos, M. et Mme Hervé Langevin, l'honorable et Mme Alfred Leduc, M. et Mme Noël Smith, M. et Mme C. Lefebvre, M. et Mme J. S. Couture, Oscar Provençal, Wilfrid Boucher, M. et Mme Cyrille Dumaine, M. et Mme Pascal Lachapelle, M. Emile Marcotte, Mme J. D. de Lamirande, Rosaire Gratton, M. Georges Robert, M. et Mme F. R. Sylvestre, M. André P. Broussard, M. C. R. Lasalle, M. Jean Marc Maher, M. et Mme C. Ed. Guérin, M. Bernard Bourdon, M. et Mme Paul Mercier, M. et Mme Jean Rutishauser, M. Alex. Langlois, M. et Mme G. E. Depocas, M. Gaston Lafleur, MM. Guertin et Lévesque, Mme Arthur Houle et M. Philippe Houle, Mme Mercier-Bailiargeon, MM. W. Beaudry, J. Gévril, O. Messier, J. R. Choquette, Docteur L. Roy, M. Paul Comte, M. et Mme Philippe Brais, L'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal, M. et Mme Stanley Sanders, M. et Mme Gustave Adam, Peter Woo, MM. Stanley et Henry Woo, M. et Mme Gaston Beaudoin, M. et Mme Léonce Plante, M. Robert Valentine, M. et Mme Eugène Fortier, Le juge et Mme Maurice Tétreau, Docteur et Mme Rochette, M. Harry Budyk, M. et Mme Maurice C. Lalonde, M. Charles Perrault, M. et Mme A. Coulombe.

Offrandes de messes:—Mme Alfred Blain-Hébert, Mlle Elisabeth Beaudry, Mlle Lucienne Bédard, le docteur et Mme Emile Blain, M. et Mme J.-Ovide Bertrand, Mlle Simonne Bertrand, M. l'abbé Roméo Caisse, M. et Mme Paul Caron, Mme A. Campeau, M. l'abbé P.-E. Chagnon, M. et Mme Victor Chabot, les familles Arsène Champagne et Albert Cofsky, M. et Mme Armand Champagne, M. P.-J.-A. Champagne, M. et Mme Armand Cloutier, Mlle Aline Constantineau, M. et Mme P. Corbeil, M. et Mme E.-H. Champagne, le docteur et Mme A. Dutilly, M. et Mme L.-P. Duhamel, M. et Mme Louis Ovide Dupré, M. et Mme Louis Frank-Beert, Mlle Jeanne Gatien, M. et Mme Arthur Gervais, M. et Mme L.-H. Gendron, M. et Mme Jules Giguère, M. et Mme Léon Mercier Gouin, M. et Mme Fernand Guertin, le docteur et Mme Amherst Hébert, Mme Arcade Hétu, M. et Mme Alfred Houle, M. Albert Jetté, Mme J.-L. Lafleur, M. Gérard Lambert, M. et Mme J.-A. Lalancette, M. Armand Laporte, M. Eugène Larose, M. Gaston Laurendeau, famille Ulric Leclair, Mlles Irène et Anita Lefebvre, M. et Mme T. Leroux, les familles Marier-Moreau et Ostiguy, famille J.-E. Michaud, M. et Mme J.-P. Moore, M. et Mme J.-N.-A. Morin, M. et Mme J.-E. Noël, M. et Mme L. Patenaude, M. et Mme G. Primeau, Mlles Georgette et Alice Proulx, M. Placide Proulx, Mlle Berthe Rivet, Mme F.-X. St-Charles, Mlle Aline Tremblay, mesdemoiselles Trudel, Mme et Mlle Valois, M. F.-Adolphe Sénécal, MM. Lajoie, Lajoie & Pinsonnault, Dr F.-H. Daigneault, Dr Alfred Cherrier, familles Champagne et Boucher, Mlle Evélyne Brault, M. et Mme Wilfrid Lavigne, Mme Irène Plamondon, M. Elie Boucher, M. et Mme Armand Hébert.

Télégrammes: — Son Excellence Monseigneur Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe; L'honorable Juge Joseph Archambault, M. Cléophas Bastien, M.P.P., M. Peter Bercovitch, M.P.P., Mlle Hélène Bergeron, M. Joseph Berthiaume, M. et Mme J.-O. Bienvenue, M. Valmore Bienvenu, C.R., M. et Mme Ernest Boisvert, M. Paul A. Boivin, M. et Mme F. Borduas, L'honorable T.-D. Bouchard, M.P.P., M. Wilfrid Boucher, M. et Mme G.-E. Bourbonnais, Mlle Anna Burke, Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe, Joseph Cohen, M.P.P., J.-S. Couture, C.R., A.-J. Demers, J.-A. Dufault, N.P., M. et Mme J.-D.-E. Dumaine, M. Napoléon Dupont, M. Wilfrid Dupont, M. et Mme Isidore Dutilly, M. Joseph Elie, le docteur Gaspard Fauteux, M.P.P., M. Joseph-A. Francoeur, M.P.P., M. Maurice Gabias, M.P.P., M. J. Victor Gagnon, le docteur Gauthier, M. L.-A. Giroux, M. et Mme J. Goulet, famille A.-J. Grenon, Milton Hersey, M. Philippe Houle, Mlles Germaine et Olivette Isabelle, M. et Mme Pierre Labonté, Honorable Hector Laferté, famille J.-D. Lafond, Juge Donat Lalande, M. et Mme Antonio Lapalme, le docteur et Mme A. Laurendeau, le docteur et Mme A. Leduc, Adam Lefebvre, le docteur A.-A. Lefebvre, famille Alphérie Lefebvre, M. et Mme Horace O. Lefrançois, M. et Mme Jacques Lepoutre, M. et Mme Candide Leroux, docteur P.-A. Liboiron, L'honorable M. Honoré Mercier, M. Joseph-W. Michaud, M. et Mme Albert-R. Monty, Mme G.-D. Morin et ses fils, M. Léopold Nantel, Mlle Annette Paré, M. Philippe Pelletier, L'honorable J.-E. Perrault, M. René Phaneuf, M. et Mme Albany Phillie, M. Ernest-T. Picard, Mme Irène Plamondon, docteur Anatole Plante, M.P.P., M. et Mme Lucien Pontbriand, M. L.-E. Potvin, M. Oscar Provençal, le docteur E.-C. Rochette, M. Elie Salvas, M. et Mme Alfred Sauvageau, M. Edouard Simard, M. et Mme J.-A. Sylvestre, le docteur et Mme J.-E. Sylvestre, M. Elie Vézina, M. Wilfrid Girouard, M.P., Mlle Béatrice Lefebvre, M. J. J. Chapleau, M. et Mme Chas. A. Magnan.

Témoignages de sympathie:—Révérende Mère Saint-Romuald et les Religieuses de la Présentation de Marie; La Supérieure et les religieuses du Villa Maria, Révérende Soeur Morrissy et les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, L'Académie de Notre-Dame de Lorette de Saint-Hyacinthe; Les Religieuses du Couvent de Saint-Hughes; les religieuses de la Présentation de Marie de Granby et révérende Soeur Marie du Saint Nom de Jésus; les révérendes soeurs Marie Emilien et Sainte-Eléonore; Les frères Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu, Refuge de Notre-Dame de la Merci; Le docteur L. Archambault, M. et Mme L. P. Archambault, M. et Mme L. R. Archambault, M. l'abbé R. E. Bachand, Mlle Edith Bazinet, le docteur J. S. Beaudry, Eugène Beaulac, Mlle Berthe Beaupré, Mlles A. et J. Beaupré, Mlle Lucienne Bédard, Mme P. P. Boileau, M. et Mme F. Philippe Brais, M. Télesphore Brassard, Docteur et Mme M. Brisebois, M. et Mme Emile Bruchési, M. et Mme Bruno Brunet, M. Théo. Bonin, J. E. C. Bumbray, Louis-Philippe Caisse, M. J. A. Cartier, M. et Mme J. P. Charbonneau, M. Victor Chabot, Mme Pierre Charpentier, Docteur et Mme P. A. Charette, Club Wilfrid Laurier, Mlle M. Côté, Révérend Père Donat Coutu, S.J., Mme H. Cyphiot, Mlles Jeanne, Madeleine et Françoise Champagne, M. et Mme A. B. Dalbec, Rév. G. Dandenault, O. M. I., M. et Mme Noël Décary, M. Gaston Demers, Mlles Deragon, Le docteur et Mme J. A. Deslauriers, Mlle Jeanne Depocas, M. et Mme Armand Desrosiers, J. A. E. Dion, Révérend Père A. Dubé, S.J., Mme E. L. Duckett, Mlle L. Duckett, Mme M. E. Dufault, M. Paul Duhamel, M. Rosaire Dupuis, M. Vincent Dupuis, M.P., M. et Mme J. B. E. Durocher, Le docteur A. DuTilly, Le docteur Sylvio Frappier, M. et Mme Georges Fredette, M. Maurice Gabias, M.P.P., Le docteur E. Gaboury, M. J. A. Gauthier, M. et Mme Lucien H. Gendron, M. Alexandre Gérin-Lajoie, C.R., Mlle B. Gervais, M. Lucien Giguère, M. Léon Mercier-Gouin, C.R., Mlle Irène Goyette, M. et Mme René Grenier, M. G. Harnois, M. et Mme J. A. Houle, M. et Mme Tancrède Jodoin, Docteur et Mme F. Jutras, M. H. H. Kavanagh, M. Alfred Labelle, Mlle Labrecque, Mlle Lafleur-Hétu, M. Georges Lafontaine, M. Jacques Lafontaine, M. et Mme L. H. Lafontaine, Mme J. A. Landry, M. et Mme A. Laperle, Famille G. A. Lapointe, M. et Mme Robert Larivière, M. C. R. LaSalle, Mlle Jeanne Lavallée, Mme Emery Lavigne, Mme et Mlle Lebour, Mme LeBrun et De Sève, M. Ovide Leclerc, M. Olivier Lefebvre, M. Gustave Lemieux, M. et Mme E. Letendre, M. et Mme A. Limoges, Mlle Rachel Lemaire, G.M. E., Mlle Marguerite Marin, J. C. Martineau, M. et Mme Emile Massicotte, M. et Mme G. Drolet-Massue, Docteur et Mme A. Mélançon, Mme Wilfrid Melançon, Joseph A. Mercier, le docteur Oscar Mercier, M. l'abbé J. T. Michaud, M. Thadée Michaud, M. et Mme F. Moisan, Mme P. E. Monarque, M. Maurice Monette, Mme Philippe Monette, M. et Mme Aimé de Montigny, M. et Mme Norman Morrison, Maréchal Nantel, C.R., l'honorable et Mme Jacob Nicol, M. et Mme Paul Panneton, M. et Mme Camille Paquet, Juge G. Perreault, Famille Elphège Phaneuf, M. et Mme J. Phaneuf, M. Ernest Pitt, Docteur et Mme G. Plamondon, Docteur et Mme Anatole Plante, M. et Mme P. E. Poirier, Eugène Poirier, Mme G. C. Poulin, M. et Mme J. L. Pouliot, Mme G. Poulin Wagstaff, Mlle Quintin, M. l'abbé Camille Racicot, M. et Mme Edouard Rinfret, Honorable Fernand Rinfret, Rolland Rinfret, M. et Mme R. Rivage, M. C. A. Rivet, Docteur Raymond Robillard, M. Hervé Roch, M. Jacques Rolland, M. Paul E. Rolland, Rev. P. E. Roy, S.J., M. Georges Saint-Aubin, M. et Mme R. Saint-Jacques, M. Albert Savard, Mlle L. Sicotte, M. et Mme J. Sicotte, Juge R. J. Stackhouse, Mlle H. Taschereau, M. et Mme Jean Tellier, Mme C. Théroux, Mlle Tourangeau, M. Léon Trépanier, J. C. E. Trudeau, M. l'abbé R. Vadnais, Mlle Eda Vanasse, M. Arthur Vallée, C.R., M. et Mme A. Villiard, Mme F. Vincent, M. Lawrence A. Wilson, M. John G. Ahern, L'Association Libérale du comté de Terrebonne, L'Association de la Jeunesse Libérale de Sainte-Thérèse; M. André Béliveau, M. Wilfrid Boucher, M. Elie Boucher, M. Eugène Bourassa, M. Jos. A. Budyk, Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe, Conseil No 960; Révérend Père D. Coutu, S.J., M. Jean Chauvin, Mlle Blanche Champagne, M. L.-B. Cordeau, M. F.-L. Cormier, Mlle Fabienne Chalifoux, M. et Mme Papineau-Couture, M. Edmond Courchesne, Mlle Alice Dumais, Révérend Père A. Dubé, S.J., Honorable A. David, M. Raoul Dandurand, M. O. F. Decuyper, M. Louis Arthur Descôtés, M. Oscar Drouin, M. Hector Dubuque, famille B. Dufresne, M. Pierre-Louis Dupuis, M. J. Fournier de Bellevai, M. et Mme Fortin Fortin, M. Paul A. Gagnon, M. Antonio Garneau, M. et Mme Jean René Gauthier, Mlles Sylvia et Freda Glassberg, M. Jean Gosselin, M. et Mme Maurice Goudrault, M. R. O. Grothé, Révérend Louis Hébert, O.M.I., M. et Mme Omer Harbec, M. et Mme Liguori Hébert, M. Rémus Huot, M. et Mme E. B. Laframboise, M. E. R. Lapalme, M. et Mme Elzéar Lalonde, M. Léon Lajoie, M. Pierre de la Lamothe, M. Guy La Mothe, M. Rodolphe Lemieux, M. et Mme Paul L. Lorrain, M. et Mme B. A. Leclaire, M. Francis Mackay, M. et Mme Roland Maillot, M. et Mme Paul Monty, Mme Joseph Morin, M. René Morin, M. Marcel Noël, M. Chs. Emile Ouellette, M. et Mme P. H. Ouellette, famille Ad. Pageau, M. Armand Pagé, M. Ubald Paquin, Dr J. Roméo Pepin, Dr et Mme Henri Perron, Révérende Soeur Phaneuf, Mlle Adrienne Fillion, M. Georges Plante, Mme A. E. Pontbriand, Rév. Joachim Primeau, s.J., Personnel de l'Ecole Normale de St-Hyacinthe; M. Fernand Roby, M. Raphaël Rousseau, Dr Arthur Sabourin, M. Ivan Sabourin, M. Roland Sabourin, M. J. Alonzo Savard, M. et Mme H. Saint-Pierre, Soeur Sainte-Claire de la Trinité, C.N.D., Soeur Marie St-Donat, P. de M., M. et Mme Conrad Sicotte, M. et Mme Conrad Sylvestre, Mme J. Tassé, M. Ernest Tétreau, M. et Mme Arthur Vaillancourt.

LA FETE ANNUELLE DES ANCIENS DU COLLEGE BOURGET DE RIGAUD

Elle remporte, hier soir, à l'hôtel Windsor, un vif succès. — Plus de deux cents convives. — Allocutions typiques. — Enthousiasme contagieux des anciens.

L'amicale des anciens élèves du collège Bourget de Rigaud tenait mercredi sa douzième réunion annuelle au salon rose de l'hôtel Windsor. Plus de deux cents élèves y assistaient.

M. l'abbé J. B. Bazinet, curé de Sainte-Agathe, a présenté les différents orateurs. Avant son allocution il fit lecture de différents télégrammes d'excuse du docteur Damien Saint-Pierre, vice-président de l'amicale, de M. Léon Racicot, de Louis Saint-Pierre, C. R., tous trois de Windsor, Ontario, et de l'honorable juge J. Albert Constantineau, d'Ottawa.

M. L'ABBE J. B. BAZINET

Le président de l'amicale souhaita la bienvenue à tous les anciens et les remercie d'avoir eu si grand nombre répondu à son appel.

"J'ai un réel bonheur, dit-il, a rappeler que l'ancien de Bourget n'oublie pas plus facilement son collège que le Canadien sur une terre étrangère n'oublie son cher Canada".

Il félicita les révérends pères Latour et Gauthier qu'il considère comme "les enrôlés volontaires dans cette armée des éducateurs".

"C'est le seul capital, dit-il, supérieur à tout autre, que la crise universelle qui enserre le monde est impuissante à détruire".

Il rappelle que les clercs de Saint-Viateur ont inauguré leur collège il y a quatre-vingt-deux ans. L'orateur termine en formant de plus chers voeux pour l'avenir de l'amicale et du collège.

Le révérend père Alphonse Gauthier, C. S. V. supérieur du collège Bourget de Rigaud fut l'orateur suivant.

LE REVEREND PERE GAUTHIER

Votre collège, dit-il, éprouve ce soir une grande joie à la vue d'un si grand nombre de ses anciens de Montréal et de la région, réunis dans un même sentiment d'affection.

Quand j'examine tous ces anciens, présents ce soir, qui sont parvenus à se frayer une voie, à jouer un rôle, à prendre de l'ascendant sur leurs concitoyens, je constate facilement que vous le devez à votre esprit d'initiative, à votre valeur personnelle, à votre application à faire fructifier les dons reçus de la providence. Ne le devez-vous pas aussi à votre application à tirer parti de l'enseignement reçu au collège?

Je veux bien reconnaître ce que votre habileté, votre expérience dans les affaires a surajouté à votre cours d'études... Je veux bien reconnaitre le mérite des professeurs que vous avez eus plus tard dans l'enseignement supérieur, mais n'est-il pas légitime de penser que si votre formation première dans votre Collège n'avait pas eu une véritable valeur, vous n'auriez pas pu vous assurer sitôt le niveau de vie que vous avez atteint dans le monde commercial, financier, professionnel... vous n'auriez pas pu conquérir si rapidement des titres à l'étranger...

Depuis dix ans que les gouvernants ont commencé à leur en fournir les moyens, les collèges ont été capables d'assurer peu à peu, dans leur organisation, une formation plus complète et plus générale de leurs professeurs, une adaptation graduelle des programmes aux besoins nouveaux. Cet idéal était depuis longtemps entrevu, mais les circonstances et le défaut de ressources le rendaient inaccessible.

Un autre secours précéda celui-là, et il tient toujours bon. Il a aidé le collège à survivre et à se fortifier. C'est l'amicale des anciens élèves. Si tôt que Bourget a senti la chaleur de la sympathie, la protection adroite et soutenue de ses anciens et de ses amis, un mouvement de grand progrès s'est fait sentir.

Depuis 22 ans, la collaboration si nécessaire entre les anciens élèves et le collège est devenue pour lui réelle et active.

Le premier banquet eut lieu en 1920. L'organisation confia la présidence d'honneur à M. le juge Constantineau.

M. l'avocat Horace Gagné organisa trois banquets: ceux de 1920, de 1921, de 1923. S'il ne présida point le premier banquet, il n'en avait pas été moins l'inspirateur de l'entreprise. Tout le mérite lui en revient.

M. l'abbé Marleau, cet ancien, longtemps professeur au collège, puis pendant plusieurs années procureur à l'évêché de Valleyfield, devenu curé de Sainte-Marthe, présida le banquet du 7 février 1923. Il est le seul décédé parmi les présidents des banquets.

M. Charles Thivierge, pendant trois ans, présida. En 1924, en l'absence de M. le chanoine Marleau, retenu par la maladie; en 1925 et en 1926, comme président de l'amicale.

M. Latulippe présida le banquet en 1928 à la place de M. le juge Constantineau, malade, et celui de 1930.

Puis, le choix de l'association tomba sur un autre fervent, M. l'abbé Génier. Il remua tant et tant ses amis qu'il connut en 1931 un des banquets les plus nombreux. Il avait présidé aussi celui de 1929 pendant le séjour du président de l'amicale en Floride.

Notre président actuel, M. l'abbé Bazinet, maintient la tradition. Nous le trouvons déjà parmi ceux que M. le docteur Harwood convoquait à sa résidence en 1910, en vue des premières fêtes du Collège, d'où devait naître l'amicale.

Le révérend Père Alphonse de Grandpré, C. S. V., assistant du supérieur général de la communauté, représentait ce dernier à l'amicale. Il se réjouit de voir les anciens élèves laïques fraterniser avec ceux de leurs confrères qui ont embrassé la vie religieuse.

M. l'abbé Auguste La Palme, auteur du célèbre volume sur l'"Ecole du rang", félicite le révérend Père Louis Lalande, s. j., de son récent cinquantième anniversaire de vie religieuse. Il fait en outre l'éloge de plusieurs autres anciens éminents.

LE R. P. LOUIS LALANDE, S. J.

Le Père Lalande s'est contenté de se montrer digne de sa réputation, ce qui n'est pas peu dire. Notons seulement une de ses anecdotes. Le R. P. est depuis 20 ans prédicateur de la retraite de "l'amicale du pénitencier de Saint-Vincent de Paul". Quand il a fêté son 50e anniversaire de vie religieuse, il aurait reçu de ses amis les détenus, le télégramme suivant: "Regrettons de ne pouvoir assister à vos noces d'or, à cause de circonstances incontrôlables. Au surplus, le costume qu'on nous impose n'est pas fait pour banquets. Félicitations à vous, et prière à votre directeur de vous envoyer ici pour une plus longue période". Les commentaires du Père Lalande, on le devine, n'étaient pas moins savoureux que le télégramme.

M. le notaire F. A. Labelle, de la commission des chemins de fer a aussi adressé la parole.

Outre les personnes déjà nommées, on reconnaissait à la table d'honneur, Monseigneur A. P. Sabourin, curé de la paroisse de Rigaud, les révérends pères G. Ducharme, c. s. v., directeur du juvénat des SS. Anges, de Berthierville, Ovide Roch, c. s. v., J. H. Houle, c. s. v., L. Levasseur, c. s. v., F. X. Forest, c. s. v., P. S. Thivierge, c. s. v., J. N. Cadieux, c. s. v., MM. les abbés J. A. Génier, de Saint-Faustin, J. A. David, curé de Sainte-Agnès de Dundee, Léo Lamarre, de Saint-Jean d'Iberville; MM. Roméo Beaudet, président de l'A. C. V., Horace J. Gagné, J. E. Latulippe, le docteur Charles Amiot, de Verdun, le docteur B. Bonnier, J. N. Leganet, N. P., de Vaudreuil, el docteur Z. H. Ethier, J. A. Thivierge, contrôleur général de la banque Canadienne Nationale, J. T. Chartrand, premier vice-président de l'A. C. V., etc.

L'orchestre, composé de huit anciens du collège, sous la direction de M. Ernest Tremblay, égaya l'auditoire par des oeuvres choisies.

Questions Légales

QUESTION. — Je reçois un avis d'un marchand de meubles qui a vendu à crédit à un de mes locataires qui ne paie pas son loyer. Quel est mon recours? Puis-je envoyer une lettre enregistrée à ce marchand pour lui dire que ma maison n'est pas un entrepôt, d'enlever ses meubles, que ce locataire ne paie pas son loyer parce qu'il est obligé de faire ses paiements sur les meubles. — (BAPTISTE).

REPONSE. — Vous ne pouvez forcer le marchand à retirer ses meubles. Vous pouvez toutefois demander l'annulation du bail si le locataire n'a pas suffisamment de meubles pour garantir le montant du loyer.

QUESTION. — Au mois de juin, nous avons eu une assemblée de parents. Ma mère, veuve, fut nommée tutrice et moi l'ainé, subrogé-tuteur. Dernièrement, ma mère est décédée laissant un testament olographe. J'ai un frère majeur et deux soeurs mineures. Quelles sont les dispositions à prendre pour que tout soit en ordre?

REPONSE. — Faites rectifier le testament devant la Cour Supérieure. Nous vous conseillons de voir un avocat à ce sujet.

QUESTION. — Ces jours derniers, en passant vis-à-vis la maison d'un de mes voisins, son chien, avec lequel il se trouvait, est venu pour me mordre à la jambe. Au lieu d'appeler son chien, le propriétaire est parti à la course en lançant l'animal contre moi. Est-ce que j'avais le droit de tuer le chien et dans ce cas, que dois-je faire contre le propriétaire?

REPONSE. — Si votre vie était en danger vous aviez le droit de tuer le chien, ou encore s'il pouvait vous infliger des blessures graves. Maintenant vous pouvez seulement prendre des procédures contre le propriétaire de l'animal si vous avez subi des blessures ou dommages.

QUESTION. — Au printemps de 1931, un homme me devait $100. Ne pouvant le percevoir, je me suis adressé à un avocat qui devait me charger 10 pour cent. Il m'a dit qu'il s'était arrangé pour lui faire payer $20.00 par mois avec intérêts. Il y a longtemps que la somme a dû être payée, j'ai demandé à l'avocat de me l'envoyer et il ne me l'a pas envoyés. Je suis allé le voir et il m'a donné $25. Que puis-je faire?

REPONSE. — La meilleure chose à faire ce serait de vous adresser au syndic du barreau de votre district qui fera sans doute enquête dans ce cas.

QUESTION.—Un certain monsieur de Montréal est venu me voir au mois d'août en me disant qu'il représentait la compagnie des Fermes canadiennes. Il m'a demandé si je voulais être le représentant pour acheter du foin et du grain, disant qu'il me donnerait 50c la tonne pour cent tonnes de foin et que je n'aurais aucune responsabilité. Avant de faire signer le contrat, il a détourné mon attention. J'ai signé le contrat sans regarder et voilà que je reçois un avis de la banque que j'ai un billet de $500 échu le 1er février et payable aux fermes canadiennes. S'ils ont un billet signé par moi, c'est par fraude. Que dois-je faire ?—(Lecteur de "La Patrie" depuis 10 ans).

REPONSE.—Vous pouvez faire annuler le billet mais vous devrez prouver qu'il y a eu fraude ou tout au moins établir devant le tribunal que ce billet a été donné sans considération, c'est-à-dire sans que vous ayez reçu quelque chose en retour. Il n'y aura pas de doute alors que le billet a été obtenu illégalement.

QUESTION.—Un notaire peu scrupuleux a obtenu de moi plusieurs milliers de piastres sous de fausses représentations. Je suis décidé à le faire arrêter. Voulez-vous me dire si cela me coûtera bien cher et de quelle manière procéder ? Serais-je obligé de payer l'avocat de la Couronne outre mon avocat.—(Merci).

REPONSE.—Je ne crois pas que cela vous coûte bien cher. Voyez un avocat pour porter plainte. Vous n'avez pas à payer les services de l'avocat de la Couronne, qui s'occupera ensuite de la cause.

QUESTION. — En 1929, j'ai acheté une terre payable $50 par année avec intérêts. J'ai fait le premier paiement ($50.00) en 1930, et en 1931, vu la crise, je n'ai pu donner que $25. au printemps. A l'automne, nous avons fait une entente avec le vendeur à l'effet qu'il reprenait sa terre pour la dette. Nous avons passé un contrat devant notaire annulant le contrat de 1929 et nous avons oublié de mentionner les taxes des deux années passées. Les taxes doivent être payées par moi ou par la personne qui m'avait vendu la terre. — (Noël).

REPONSE.—S'il s'agit des taxes dues depuis la date de la vente vous êtes dans notre opinion, obligé de les payer.

AUX FUNERAILLES DE Mme OCTAVE CHEVALIER

ILE DUPAS, 2. (Du corr. de la "Patrie").—Récemment avaient lieu, en la paroisse de la Visitation de l'Ile Dupas, les funérailles de Mme Octave Chevalier, née Eugénie de Grandpré, décédée à l'âge de 66 ans et 6 mois.

La levée du corps fut faite par M. Hector Désy, curé de Berthierville. Le service fut chanté par M. l'abbé L. E. de Grandpré, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés J. A. Richard, curé de l'Ile Dupas, et l'abbé J. O. Fréchette, curé de Saint-Ignace de Loyola, comme diacre et sous-diacre. Une messe fut dite à l'autel latéral, par M. l'abbé J. Riopel, vicaire à St-Ignace de Loyola.

Le deuil était conduit par son époux, ses fils, Honorius, Lucien, Horace et Philibert; ses filles, Sr Lucie Anne, de la communauté des Soeurs de Ste-Anne, à St-Norbert de Berthier; Mmes L. J. Destrempes (Lucie-Anna), Mme J. M. Sylvestre (Colombe), Anna Marie, garde-malade à l'hôpital Notre-Dame, Laurette. Elle laisse également deux filles Carmélites, Sr Marguerite de Jésus-Hostie, de Montréal, et de Berthe de Jésus, du Monastère des Trois-Rivières; deux belles-filles, Mmes Honorius et Horace; cinq petits-enfants, Carmel, Colette, Marcelle, Claire, Solanges; deux frères, Louis et Elizée de Grandpré; deux soeurs, Mme Amable Lafrenière et Mme Louise de Grandpré.

Les porteurs du corps étaient: MM. P.-V. Sylvestre, Donat deGrandpré, Maxime Moreau, Joseph Ménard, Télesphore Farly, Jos. Chevalier.

La défunte était Dame de Ste-Anne. La bannière était portée par M. Jos. Richard, accompagné de Mmes Joseph Dandonneau et Joseph Chevalier, nièce de la défunte. La quête fut faite par Mmes P. V. Sylvestre et Jos. Stanislas Sylvestre.

La chorale, sous l'habile direction de M. Gérard Sylvestre, a chanté la messe Grégorienne. Les solistes furent MM. Henri Courchesne, A. Désy, Georges Moreau, Wilfrid Drainville, Armand Denis, C. Ducharme.

On remarquait dans l'assistance, un grand nombre de parents et d'amis, dont voici les noms: Sr Marie Adalberge, Supérieure, Sr Marie Martine, Sr Marie Flore Anna, Sr Marie Paul Germain, Mmes Elisée de Grandpré, Edmond de Grandpré, M. et Mme Horace Barrette, M. et Mme Ovide Bellemare, M. et Mme Honoré Destrempes, Mlle Gilberte Ducharme, M. et Mme Fortunat Beaufort, C. Langevin, C. Périgard, Cuthbert Manègre, Arthur Denis, M. et Mme Louis Mandeville, M. et Mme J. B. Mandeville, Aug. Sylvestre, L. C. Caumartin, Raoul Désy, M. et Mme Jos. Manègre, M. et Mme Emile Clément, M. et Mme Médéric Robillard, M. et Mme Armand de Grandpré, MM. Romélus et Roméo Fa'ard, M. et Mme Philippe de Grandpré, M. et Mme Paul Coulombe, M. et Mme J. Dauphin, Michel et Wilfrid Vadnais, M. Oscar Dufault, M. et Mme Cléophas Laporte, M. Auguste Laporte, M. et Mme Edouard Roch, Dr Paul Gervais, Mlle Clothilde Hénault, MM. Ch. E. Bellerose, Adelmard Désy, René Désy, Mlle Aimée Laporte, M. Esdras Bellemare, M. Rosario Lincourt, Mlles Thérèse et Françoise Lincourt, Mme D. Poulet, M. et Mme Wilfrid Sylvestre, MM. C. Auguste et Hyacinthe Mousseau, M. Arthur Désy, Mlle Emélia Sylvestre, M. et Mme Romulus Caumartin, MM. Denis Brûlé, Jos. Brûlé, M. et Mme Ubald Sylvestre, M. et Mme Rolland de Grandpré, M. L. M. Sylvestre, Mlle Jeanne Sylvestre, M. Charles Caumartin, M. Paul Plante, M. Edmond Lizotte, M. et Mme Jos. de Grandpré, MM. Xavier Hérard, Omer et Albert Lincourt, Jos. Hénault.

ANGLAIS

Si vous désirez apprendre l'anglais, vous ne ferez certainement pas d'erreur en venant suivre mes cours. Prix très raisonnables.

Prof. TARDIF 2005, rue St-Denis

Le Bon Vieux Moyen d'Epargner

Aux premiers temps du pays, quand le travail domestique était en honneur, quand le talent d'habileté des femmes aux travaux à l'aiguille était apprécié comme il convient, l'épargne non plus n'était pas négligée.

Plus tard, l'argent devint plus facile à gagner et l'économie fut en discrédit. Ces anomalies provoquèrent dans une certaire mesure la débâcle de 1929.

Pourquoi ne pas suivre les conseils suivants, dictés par l'expérience?

1°—Travaillez et épargnez;
2°—Elaborez un budget;
3°—Tenez compte de vos dépenses;
4°—Ayez un compte de banque;
5°—Assurez votre vie;
6°—Possédez votre maison;
7°—Payez vos dus;
8°—Placez à bon escient.

La Banque Provinciale du Canada

VOS CHEVEUX DE 20 ANS

Vous en êtes fier..., on dit de vous que vous avez une belle tête...

Quels soins donnez-vous à vos cheveux? . . . un peu de brillantine pour les tenir plats et luisants . . . c'est peut-être tout.

DANS 10 ANS, vous vous apercevrez que vos cheveux sont trop secs ou trop gras, et tombent en abondance. Le cuir chevelu que vous n'avez pas nourri ne peut pas continuer longtemps à fournir la substance nécessaire à la vie des cheveux. Et vous serez inquiet, car votre chevelure s'éclaircit de jour en jour: serait-ce là de la calvitie précoce?

KINO-PÉTROL

parfumé à la lavande

sera le gardien de la santé de vos cheveux. Par son usage régulier, vous vous débarrasserez des pellicules et des démangeaisons: plus de cheveux qui tombent faute de vitalité, au contraire, la santé parfaite du cuir chevelu.

En vente dans les meilleures pharmacies au prix de

$1.00 la bouteille

C'est un produit LORMEL

On reconnaîtra toujours les produits LORMEL à leur couleurs VERT et ARGENT.

Distributeurs canadiens
STARR SALES COMPANY, INC.
1207, Amherst, MONTREAL.

Cuticura *certitude d'un cuir chevelu sain et propre*

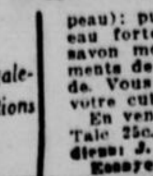

L'emploi régulier, constant de l'Onguent Cuticura et du Savon Cuticura est une certitude de cuir chevelu sain. Faites précéder le shampooing d'une application d'Onguent Cuticura (s'il y a des pellicules ou irritation de la peau): puis donnez-vous un shampooing avec une eau fortement imprégnée de savon, ou avec un savon mou obtenu en faisant dissoudre des filaments de Savon Cuticura dans un peu d'eau chaude. Vous serez enchanté de la propreté saine de votre cuir chevelu.

En vente partout. Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Crème à barbe 35c. Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company, Ltd., Montréal.

Essayez la nouvelle crème à barbe Cuticura.

Il enlève, également, les éruptions et taches

Courrier de Louise

JEAN-LOUIS:—Vos idées sont excellentes, et je les admets volontiers, car j'ai pour principe de respecter l'opinion d'autrui. Vous exprimez la vôtre d'une façon trop polie pour qu'il y ait à s'y méprendre, vous appartenez à la catégorie des gentilshommes. Sans doute, cette désertion des campagnes était-elle causée par le mirage des gros gains entrevus, et que l'on anticipait, fascinés par les annonces alléchantes et souvent fort exagérées. Et les gens, les jeunes surtout, sans réfléchir qu'à la campagne les dépenses sont relativement minimes, tandis qu'à la ville il faut toujours avoir monnaie en main, s'imaginaient qu'ils deviendraient riches en le disant. Mais plusieurs, parmi ceux qui sont ainsi allés tenter fortune sous des cieux plus américains nous sont revenus, après avoir vu se volatiliser les billets si facilement acquis.

IDEALISTE: — Ma chère enfant, je comprends la déception que vous ressentez. Il est des existences malheureuses, douloureuses et presque nécessaires dans une vie. L'essentiel c'est que cette déception n'apporte pas le désespoir, mais le désir de se reprendre et de ne plus accepter le mirage pour la vérité. Le mirage est parfois si trompeur, qu'il est difficile, lorsque l'on n'est pas très avertie, de reconnaître le faux du vrai. Lorsqu'on a aimé de toutes les forces de son âme, et jusqu'au sacrifice, il faut parfois beaucoup de temps pour se remettre du vide qui s'est fait tout à coup, en découvrant la vérité, autour de soi. Il est des amertumes qu'aucune tendresse humaine ne saurait effacer, il faut laisser le temps, ce grand guérisseur, faire lentement son oeuvre. Mais ne vous renfermez pas en vous-même. Efforcez-vous de sortir, de ne pas penser à ce qui fut, à ce qui aurait pu être, si tout cela n'eut été du mensonge. Il existe encore des coeurs nobles et vrais, vous en rencontrerez sans doute et j'espère que ce sera bientôt, pour votre bonheur.

FLO:—Je veux croire que la question plaira à tous, comme elle vous intéresse, et nous apportera un grand nombre de réponses intéressantes. Il ne faut pas désespérer, ma chère Flo, votre santé peut se refaire d'une saison à l'autre. Je connais une femme jouissant d'une excellente santé, aujourd'hui, et qui a dû travailler au dehors, dans un bureau, dans des conditions de santé très pénibles, l'obligeant à rechercher, dans sa chaise-longue, les rayons du soleil, entre ses heures de travail. Combien de fois, n'est-elle pas revenue de son travail, harassée de fatigue et souvent, de souffrance, ne pouvant prendre son repas du soir sans s'être reposée au moins pendant une heure. Presque toute sa vingtième année s'est écoulée dans ces conditions, en pension. Mais elle ne perdit jamais l'espoir, et maintenant si vous saviez combien elle apprécie le bonheur de jouir d'une meilleure santé. Espérez, et ayez beaucoup de volonté afin de surmonter cette faiblesse. Vous verrez que vous finirez par prendre le dessus.

COEUR D'OR: — Votre coeur "tout en or" est bien un peu misogyne, et, je ne suis pas loin de croire que cela, n'est pas de l'or pur de tout alliage. Si peu féministe que je sois, je ne suis pas outrancière, et je respecte l'opinion d'autrui. Je trouve digne d'admiration les gens polis, hommes ou femmes, ayant le courage d'une opinion et pouvant l'exprimer ou la combattre avec toute la courtoisie qui caractérise la bonne éducation.

JEANNE G.:— Je ne suis pas moins heureuse de vous voir monter jusqu'au petit bureau que vous savez, où il a toujours une cordiale bienvenue pour des amies aussi gentilles. Je vais publier.

FLEUR DES NEIGES:—Je vais lire et vous savez bien avec quel plaisir je publierai s'il m'est possible.

MYONNE: — L'hiver nous revient avec février, il s'était, semble-t-il, égaré vers les pôles, et nous oubliait. Ce n'est pas l'hiver, au Canada sans la neige, les traineaux et le son des clochettes argentines, n'est-ce pas? Je me souviens de votre visite, et j'ai cherché pour vous. Mais je n'ai pas encore eu de résultat pratique. J'espère encore. J'ai déjà plusieurs noms, et il est très difficile, en ce moment de trouver. Ne perdez pas espoir, cela viendra.

GITA:—Cette gracieuse amie n'est pas oubliée, et je songeais justement à lui adresser une note, lorsqu'un billet m'est venu. Je publierai.

TRUDE: — Je vous ai gardé pour la fin, non parce que je veux "rester sur mon appétit"; parce que j'aime à déguster à petites doses les mets délicats. Tout est en baisse, en effet, mais les amitiés comme la vôtre sont de celles que l'on ne met jamais en doute. J'accuserais tout l'univers avant de croire que vous pouvez devenir [illegible]euse, ma chère grande courageuse. Y a-t-il maintenant un peu de frimas dans votre horizon? Je me porte très bien, et je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ce qui me concerne. Je fais des voeux pour que les "répits" demeurent un peu plus longtemps. Croyez à mon souvenir.

LOUISE.

Le Royaume des Femmes

POUR L'APRES-MIDI

Costume tailleur habillé en tissu fantaisie noir garni de galon, col de fourrure, blouse de satin blanc.

Revue féminine

"La Bonne Parole" de janvier m'est parvenue dans une toilette nouvelle. L'organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste sera sans doute bien accueilli dans sa nouvelle physionomie qui est à la fois sobre et élégante.

Il faut dire que la mode n'est pas aussi versatile chez les revues féminines que dans le monde de la couture, puisque c'est après sa dix-neuvième année que "La Bonne Parole", voulant s'adapter à de nouvelles exigences, a consenti à changer de format.

Nous souhaitons de nouveaux succès à cette revue dont l'action sociale se traduit si bien par sa devise: "Vers la Justice par la Charité".

Chopin

L'ensemble de sa personne était harmonieux, constate Liszt. Son regard était plus spirituel que rêveur; son sourire doux et fin ne devenait pas amer. La finesse et la transparence de son teint séduisaient l'oeil, ses cheveux blonds étaient soyeux, son nez légèrement recourbé, ses allures distinguées et ses manières marquées d'un tant d'aristocratie qu'involontairement on le traitait en prince. Ses gestes étaient gracieux et multipliés, le timbre de sa voix toujours assourdi, souvent étouffé, sa stature plus élevée, ses membres frêles..."

Grain de sable

L'autre hier, je lisais dans le sens exquis: "La femme heureuse ne va pas dans le monde.." Pensée retenue et dont je ne me souviens de l'auteur.

Et c'est vrai en un certain sens. Et celle-ci fait preuve de sagesse en ne promenant pas son bonheur dans la foule qui pourrait le ternir, au vent qui, en le ballottant ça et là au gré de son caprice, en disperserait peut-être quelque brin... au hasard.

Le bonheur à lui seul contient tout un univers en miniature... Et ce précieux trésor se conserve dans l'intimité; c'est là uniquement qu'il peut être goûté dans toute sa plénitude.

Après tout, que va-t-elle chercher dans la société des gens qui s'amusent?...

Un semblant de bonheur vague, tout au plus une distraction relative qui fait oublier la soif brûlante qu'elle a d'être heureuse.

Pour quelques instants, elle se grise de lumière, de musique enivrante. S. Prud'homme ne dit-il pas?

"La musique enchante, délie les choses d'ici-bas"...

Les propos spirituels qui s'échangent font de joyeuses diversions sur un moral quelque peu délabré; de temps à autre, le hasard lui donne le plaisir d'une causerie intéressante, pleine de finesse.

Et puis, et puis les petites intrigues qui se jouent sous ses yeux ne sont-elles pas un mets assez savoureux pour son esprit observateur, et Dieu sait si elles sont amusantes quand elles ne répugnent pas.

Enfin, les plaisirs goûtés dans la société ne comblent pas le gouffre béant fait par l'absence du bonheur.

Mais il faut oublier un instant une absence, une inquiétude, un deuil récent, l'envol d'une illusion et toute la kyrielle des petites et grandes contradictions qui éclorent au jardin de toute existence humaine.

GITA.

16 janvier 1932.

"Etre jeune! se jeter comme une brute du côté de la joie, avec tant de violence que le heurt vous assomme dès qu'on rencontre l'obstacle. Etre jeune! apporter un million de grâces, de sourires, de désirs en échange du vieux son qu'en rechignant la destinée vous octroiera! Etre jeune! apprendre jour par jour, minute par minute, à renoncer à l'absolu! Etre jeune, ô terrible noviciat, difficile stage avant d'acquérir la vraie Ame qu'il faut pour vivre, l'Ame qui n'attend plus rien, qui ne compte plus sur personne, qui ne désire plus, ne rêve plus, qui demande la vieillesse comme une amélioration et la mort comme une perfection.

Lucie Delarue-Mardrus

Causerie

L'HIVER CANADIEN

Il semble nous revenir depuis quelques matins, l'hiver canadien, lequel semblait s'en être allé surprendre des régions où il n'avait pas l'habitude de se promener. Au moment où j'écris, il semble avoir quitté pour tout de bon les pôles et vouloir s'installer chez nous pour quelques temps.

Il est vrai qu'un collègue, peu amateur des frimas, m'affirme que ce n'est pas encore sérieux, cette fois, et que l'hiver s'amuse simplement à musarder sur la ville, comme les jolis flocons qui tombent depuis quelques heures, s'attardant à ma fenêtre et me faisant croire que son retour est définitif.

Les saisons ressemblent à ces êtres adorables, mais si capricieux et si versatiles qu'il ne faut jamais s'y fier complètement.

Nous avions été habitués, depuis quelques années, à voir le printemps s'attarder trop longtemps en notre climat, et nous enlever la place de l'été, lequel venait trop tard et demeurait réfrigérant. Mais tout cela a changé subitement, et cette fois, c'est l'hiver que nous ne cessons de réclamer.

Tout d'abord, cette année, l'hiver avait une magnifique raison de venir en son temps; il eut été plus charitable de sa part de ne pas s'amuser à conter fleurette dans les parterres du sud, peu habitués à ce visiteur frissonnant. Il y avait ici tous les chômeurs journaliers l'attendant pour commencer le pelletage des rues, lesquelles sont demeurées cet hiver, obstinément grises.

Il n'y a pas à nous en faire accroire, un hiver canadien, c'est un hiver blanc, avec de la glace, du froid qui pince, des petits moineaux qui dansent sur les fils ou dans les branches pour se réchauffer, des arbres lourds de frimas ou de neige molle que le vent secoue ou que le soleil irradie vers le milieu du jour.

Que voulez-vous que cela nous dise, à nous qui n'avons connu que les hivers au milieu des glissades, du patinage, des frimas et des tempêtes de neige, une saison hivernale sans traineaux, sans le son des grelots argentins, et sans de ci de là, quelques bonshommes de neige.

Les glaçons aux toits, le crissement de la neige sous les pas, le matin lorsque l'on se rend au travail, et le soir, au retour au foyer dont la chaleur est meilleure, si au-dehors la bise est plus mordante.

Si l'hiver badine encore cette fois, cet article ne sera plus de saison lorsque le journal ira sous presse. Tant pis, sait-on encore ce qui est de saison et ce qui ne l'est pas?

Le baromètre ne fait que mentir et il a perdu la confiance publique, tel un député dont toutes les promesses ne se sont pas réalisées.

Aussi, faut-il voir avec quel air d'incrédulité le lecteur jette les yeux sur le bulletin de la température...

Je veux croire que, cette fois-ci c'est sérieux, et que le golf Stream ou qui sait... la "Beauharnois", n'aura aucune influence fâcheuse sur nos hivers canadiens.

LOUISE.

TRIOLET

Au long des soirs qui font souffrir,
Où la vie apparait amère,
Je viens toujours me recueillir
Près de ma lampe douce et claire,
Au long des soirs qui font souffrir;
Et de mon âme solitaire
Où vit toujours ton souvenir,
Ta chère image vient distraire
La douleur dont on peut mourir,
Au long des soirs qui font souffrir,
Où la vie apparait amère!

Zéph. MARTINEAU.

Une journée de Mme de Maintenon

La toute-puissante marquise, Mme de Maintenon, est depuis deux jours chez son amie, Mme de Montchevreuil, où elle se repose des fatigues de la Cour. Mme de Maintenon a prié son amie de ne prendre d'elle aucune peine; elle veut, dans ce tranquille château, jouir seulement de la campagne, du silence et de la paix. La meilleure façon de lui plaire, en ces heures qu'elle vient passer là, est de ne point troubler son fugitif repos.

C'est l'aube qui, à cinq heures, l'a réveillée. La fidèle Nanon l'a tout aussitôt accommodée, et elle s'est rendue à l'église du village en passant par les allées du parc. Elle a, au retour, fait une de ces tranquilles lectures qu'elle aime, parcouru des lettres, répondu à plusieurs. Et elle a enfin regardé la fuite des heures dans le ciel léger, ce qui est un plaisir qu'elle ne se rappelle pas avoir goûté depuis bien des années.

Il a, ce ciel, une couleur charmante: c'est un bleu fin, un bleu tendre, qui est d'une douceur inexprimable. Dans les arbres encore dépouillés, mais que commence à poudrer de vert le jeune printemps, les oiseaux chantent...

Tranquille, solitaire, libérée pour un instant des soucis de la grandeur, Mme de Maintenon, autant qu'elle peut l'être, est heureuse.

Elle jouit, comme d'un bien rare et fragile, du droit qu'elle a aujourd'hui de laisser librement autour d'elle, errer ses regards, sans en rencontrer d'autres, servyles, qui cherchent les siens. Elle peut regarder les arbres, les oiseaux: la branche ne se courbera point pour laisser tomber sur ses genoux un placet; elle ne verra pas la mésange pousser devant elle son fils pour lui faire avoir une pension. A cette vision, Mme de Maintenon est toute amusée, et le coeur lui bat de ce plaisir de pouvoir rire.

A présent, elle va, en ce beau parc, faire choix d'un banc, pas trop à l'ombre, car elle est frileuse; elle s'y asseoira avec son livre. Voilà justement celui qu'il faut. Commodément installée, Mme de Maintenon, qui soupire d'aise, cherche, dans les tragédies de M. de Racine, la page où elle en est restée.

Mais qu'est cela? Sous le banc, et caché comme mulot en son trou, il y a un papier, une lettre. Eh, oui! c'est une lettre, et, qui plus est, une lettre d'amour: il n'est point besoin de lire bien avant pour en être assuré.

"Je pense, monsieur, qu'il est "mal à moi de vous répondre; "peut-être que je ne le devrais "pas et que je suis à blâmer. Mais "je suis seule et ne peux prendre "avis de personne; je ne puis de"mander conseil qu'à mon coeur, "et vous l'avez déjà mis de votre "parti. Hélas! monsieur, sans "doute que c'est là justement ce "qu'il ne faudrait point dire et "peut-être qu'il conviendrait de "vous celer que j'ai du bonheur à "votre amitié. Mais ne vous dois-"je point ma sincérité en échange "du désespoir où vous jette le ma"riage odieux où l'on me veut ré"duire, et n'avez-vous point droit "à l'aveu de mes larmes, à présent "que j'ai vu couler les vôtres?

"Vous m'assurez que votre "tante, Mme de Revères, que j'ai "toujours respectueusement ai"mée, est d'accord en tout ceci "avec vous, et qu'elle veut bien "prêter les mains à notre union. "Je m'en remets à elle et à vous"même. Je vous aimerais bien "peu, monsieur, si je ne croyais à "votre loyauté. Je suivrai vos ins"tructions. Je serai entre onze "heures et minuit dans l'allée des "Fontaines, et prête à monter "dans le carrosse de Mme de Re"vères. Mais je crains bien fort "Mme de Montchevreuil, qui a ac"coutumé de s'assurer par elle"même, le soir, que toutes choses "et tous serviteurs sont en règle "en sa maison. Le ciel sera-t-il "pour nous jusque-là, qu'il la "puisse retenir en sa chambre jus"tement entre onze heures et mi"nuit?..."

—Ouais, se dit Mme de Maintenon, voici d'une belle affaire! Il s'agit certainement de cette petite de Lysel qui est ici, et que l'on veut marier au duc de Vernières. Voyez-vous l'effrontée avec son petit air innocent, ses beaux yeux, son teint de rose, sa bouche en fleur, et ses boucles frisées, toujours en bataille sous ses rubans! Le duc de Vernières n'est point jeune, mais il est fort honnête homme, et sans nous cette petite allait faire une belle sottise! Le galant doit être ce joli blondin de marquis de Limeuil qui nous arriva hier avec un visage tout bouleversé. Nous en sommes bien fâchées, monsieur de Limeuil, mais le ciel ne sera pas pour vous ce soir, et quand vous viendrez chercher la réponse à votre lettre, nous aurons déjà pris contre vous nos précautions. Voyez-vous cette petite fille et ce galant de dix-huit ans! Les beaux effrontés que voilà!

Mme de Maintenon, ayant remis avec soin le billet à sa place, s'en revint vers la maison. Elle était en colère. Une mésange, devant elle, s'envola; mais, cette fois-ci, Mme la marquise ne rit pas.

Le soir, à pas furtifs, cependant se glissait dans le beau jardin. Dieu qu'il était, le ciel était devenu rose; les oiseaux, avant de s'aller coucher, remerciaient, une dernière fois, la lumière.

Mme de Maintenon s'en revenait vers la maison. Elle fut, tout à coup, très lasse: elle venait de penser que, demain, il lui faudrait repartir. Elle retournerait à Versailles. Dans l'air étouffant, et comme chargé des soucis, des soupçons, des mensonges, des inimitiés, elle retrouverait l'inexorable succession des choses inchangées. En soupirant, elle remonta à sa chambre, où l'attendait le souper pour elle préparé, frugal repas qui lui plaisait, parce qu'il était aussi, à sa manière, un repos.

C'était maintenant l'heure où Mme de Montchevreuil venait discrètement passer avec elle, le soir, quelques moments. On gratta à la porte; Nanon alla ouvrir, et Mme de Maintenon fit asseoir son amie. Elles commencèrent à parler à leur tranquille façon coutumière.

—Le petite de Lysel était souffrante, ce soir, dit Mme de Montchevreuil. Elle est restée en sa chambre.

"Nous y voilà, pensa Mme de Maintenon". Et elle prit un temps avant de dévoiler ce qu'elle avait découvert: "Il faut, ma bonne, que je vous dise..."

La nuit, à présent, était venue, une nuit transparente et pourtant mystérieuse. L'air était si doux qu'on avait laissée ouverte la fenêtre. Les oiseaux s'étaient tus: le silence berçait les bois endormis...

Et voici que, tout à coup, au moment de parler, il arriva à Mme de Maintenon une chose singulière. Ayant levé les yeux, elle regarda dans le ciel tendre les étoiles, et il lui sembla qu'elle les voyait palpiter d'amour, et son coeur se gonfla d'une immense détresse. Elle pensa à la Cour, à la Cour figée dans sa morne tristesse, elle pensa au Roi morose et solennel, au Roi vieilli et désabusé, et que rien n'amusait plus. Sur ses épaules ployées, tomba le poids écrasant de l'ennui. Et ce fut comme si elle découvrait avec désespoir la sécheresse et le néant de sa vie. Elle songea aux deux enfants qui étaient là, tout tremblants, et guettant l'heure, aux deux enfants dont le coeur battait, et qui tendaient vers le bonheur leurs mains puériles et frémissantes.

Elle ne s'était point méfiée du beau jardin, des arbres où se gonflaient les feuilles, des oiseaux heureux, de la mésange; elle ne s'était point méfiée de la nuit douce et des tremblantes étoiles: furtif et narquois, le printemps avait en riant jeté sur ses genoux, dans les plis austères de sa robe, un placet, un tendre placet d'amour...

Mme de Montchevreuil attendait: "Que me voulez-vous dire, madame?

Par ma foi, dit la marquise, je ne me rappelle plus ce que c'était. Cela m'est sorti de l'esprit. Mais, ma bonne, que je suis bien chez vous! Je m'y sens si reposé que je n'ai point sommeil. En vérité, si j'osais, je vous demanderais de vouloir bien me faire la lecture. Mais pensez-y, je me connais: je suis capable de vous retenir jusqu'à plus de minuit.

—Ah! madame, se peut-il que je sois assez heureuse pour faire pour vous quelque chose? dit Mme de Montchevreuil.

—Que je suis aise! dit Mme de Maintenon. Voici la "Bérénice" de M. de Racine; j'étais en train de la relire; la page y est marquée.

Paulin, je me suis fait un plaisir nécessaire

De la voir chaque jour, de l'aimer, de lui plaire...

commença Mme de Montchevreuil.

Mme de Maintenon avait pris, comme il convenait, l'air attentif; elle avait pris l'air attentif, mais, elle n'écoutait pas. Rêveuse, elle regardait simplement les étoiles, cependant que sur sa bouche mélancolique et lasse, passait un étrange sourire, un sourire que, jamais, la Cour n'avait vu.

Marie MAINDRON.

TRES JUVENILE

ROBE de taffetas noir garnie de groupes de petits volants et égayée de fleurs rouges, et petit paletot en velours noir doublé de velours blanc qui forme le col.

Opinions

Posséder une opinion à soi c'est, en un mot, avoir de la personnalité. S'appliquer à émettre cette opinion avec bon sens est un exercice très propice à la formation du jugement.

Deux des dernières nouveautés littéraires, l'une canadienne et l'autre française, seront offertes en prix et tirées au sort entre toutes les opinions publiées durant le mois; c'est-à-dire entre les meilleures réponses reçues.

Voici le sujet à traiter:

ETES-VOUS SATISFAITE DE VOTRE VIE? POURQUOI?

On est prié de répondre le plus tôt possible à la question, et de n'écrire que sur un seul côté du feuillet.

Les réponses ne devront pas dépasser les cinquante lignes ou deux feuillets de papier format ordinaire.

Et maintenant, avez-vous une opinion, une personnalité?

LOUISE.

Satisfaite de ma vie?? Je ne puis l'être!! et pourtant!!

Une réclusion longue, lourde — forcée par une santé altérée et précaire — un moral anémié désenchanté... ont fait de mon existence une vie incolore et sans saveur.

J'ai voulu "tout aimer" — les fleurs, les étoiles, l'amitié, les mours !!!

J'ai demandé au jour — tous ses enchantements — au rêve — tous les bonheurs — au soir — toutes les ivresses!!!

J'ai laissé se passionner mon coeur pour l'apaiser... de souvenirs... J'ai donné à mon esprit toutes les jouissances intellectuelles et seuls — Mon esprit est heureux.

La vie — le livre suprême, — On voudrait revenir à la page où l'on aime — la page où l'on se brise—estlà —sous nos doigts...

"FLO".

Février 1932.

Etes-vous satisfaite de votre vie? Pourquoi?

S'il n'y avait pas de ces gens qui broient inutilement du noir, je me dirais à quoi bon cette question. Heureuse d'échapper au spleen d'une vie sans idéal, monotone et trop lente à certaines heures, je plains celles qui ne savent pas trouver l'orientation vraie dans leur existence.

Ne pas s'en faire! Ça devrait être la devise d'aucunes. Malheureusement ces personnes sont précisément victimes de leur activité cérébrale mal freinée. Trop occupées à s'analyser intérieurement, elles ne savent pas voir autour d'elles: voilà leur malheur.

Arrive-t-il un contretemps fâcheux, une visite est-elle manquée, un ciel serein contrarie-t-il leurs projets: tout devient brumeux sur leur figure. Il n'y aurait qu'une chose à faire, et c'est précisément ce qu'elles ne font pas: sourire quand même.

Je veux parler de la vie ordinaire. Quand l'épreuve s'abat trop forte — quelquesfois ses coups sont durs et rapides — il faut une grande âme pour ne pas fléchir, et seul, un coeur véritablement chrétien passera indemne.

Savoir prendre la vie comme elle vient, voilà ma recette et elle m'a souvent réussi. J'en connais bien d'autres qui font ainsi; toutes sont également agréables; leur compagnie est recherchée, on envie leur bonheur. Plaignons celles qui s'en font trop dans ce sens. Qui sait? Peut-être sont-elles plus excusables qu'on le pense?

JOSETTE.

Québec, 1 février 1932.

La légende et l'oracle des crêpes

La fête des Crêpes se célèbre le 2 février. On nomme communément ce jour, celui de la Chandeleur.

De même que pour le jour du Gâteau des Rois, le jour des Crêpes représente un souvenir très ancien des rites sacrés. Au temps des Lupercales célébrés à Rome en l'honneur du dieu Pan, on offrait de fines galettes et l'on brûlait des torches en signe de réjouissance. Ces fêtes étaient elles-mêmes le souvenir de rites plus anciens encore. A Proserpine, déesse de la Terre, à Cérès, déesse des Moissons, on offrait à l'orée du printemps, et pour obtenir leurs faveurs d'une année d'abondante, les galettes de froment et de miel. Les fêtes duraient plusieurs jours.

Le christianisme a transformé ces fêtes païennes. La Chandeleur célèbre la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple. Son nom lui vient des chandelles bénies — cierges, maintenant — que l'on y porte en procession. Du rite religieux, il ne reste qu'une cérémonie brève; mais du rite païen et gourmand, il nous reste le plaisir exquis de manger des crêpes. Cependant, comme tous ces usages du passé ont une secrète valeur fatidique, ne manquons pas d'obéir aux rites et de contenter ainsi l'obscur destin.

x x x

Pour que la Chandeleur prépare le bonheur de votre année, il ne faut pas faire moins de sept crêpes. La meilleur heure pour les confectionner est la treizième heure du jour. La première crêpe confectionnée doit l'être par la personne la plus âgée de la société, homme ou femme.

Le rite consiste à faire sauter la crêpe et la retourner correctement dans la poêle, tandis que l'on tient dans la main droite une pièce de monnaie. Vos espoirs ne seront pourtant couronnés de réussite que si vous faites offrande à une personne dans le besoin de la pièce tenue en main pendant la confection de la crêpe.

La personne que le hasard désigne pour faire la septième crêpe doit la confectionner en disant un Pater et un Ave.

Enfin, la dernière crêpe confectionnée doit être gardée en un endroit caché durant toute l'année, elle représente la part du Bon Dieu et portera bonheur à la maison.

Pour manger les crêpes selon le rite ancien, il faut allumer sept cierges au centre de la table.

TENUES DE VILLE

Un ensemble en drap bleu ciel, avec parure d'astrakan noir. Ceinture en cuir verni noir. — Manteau en lainage garni d'hermine.

POUR LE SOIR

Robe en velours de soie, garnie de découpes incrustées. — Robe en crêpe satin. Ceinture et corsage drapés

RÉPONSE À TOUT

LA RESTRICTION DES BERCEAUX EST SOUVENT LA RESTRICTION DU BONHEUR.

Q.—Ne trouvez-vous pas que dans notre siècle, on semble presque faire une faute aux jeunes femmes qui désirent avoir plus d'un unique enfant? Je suis mariée, et j'adore les enfants; nous avons deux petits enfants et j'en attends un troisième. Mes parents qui sont pourtant chrétiens ne se gênent pas pour me laisser entendre que c'est vraiment "pitoyable" d'en être rendu à ce chiffre d'enfants après cinq ans de mariage. Je suis forte et saine, et je suis heureuse d'être mère pour la troisième fois. Il me semble qu'en vieillissant, je serai heureuse, malgré les peines et les soucis que le mariage apporte, de me dire que j'ai fait tout mon devoir, et que je ne me suis pas mariée simplement pour "faire comme les autres". Mes parents choient mes enfants mais à mon deuxième bébé, que ma mère adore, d'ailleurs, elle m'a presque grondée de ce "luxe". Je lui ai répondu qu'elle avait eu sept enfants, et que je pouvais bien suivre un peu son exemple. "Mais, m'a-t-elle répondu, ce n'est plus "porté" les nombreuses familles". Et ma mère est pourtant tout ce qu'il y a de plus chrétien. Dans mon entourage, toutes les jeunes femmes, à part quelques exceptions comme moi, ne veulent pas élever de famille, un enfant, cela suffit, les plus généreuses en accepteraient deux. Or, moi, je suis parfaitement heureuse, et je persiste à croire que si je restreignais mes devoirs de ce côté, ce bonheur s'en irait peut-être de ma maison. Mon mari est un excellent compagnon. Il ne m'a jamais fait de gros chagrins, et si nous ne sommes pas riches, nous pouvons parfois nous accorder, tout en songeant à l'avenir, quelques luxes, tels que petits voyages, soirées, concerts. Croyez-vous au bonheur des familles sans enfants? — JACQUELINE.

R.—Ils sont en réalité trop nombreux les jeunes ménages qui désirent ne pas avoir d'enfant. Ils se privent d'un bonheur sans doute accompagné de soucis, mais d'un bonheur réel, puisqu'il est celui pour lequel le mariage a été institué.

Bien des ménages seraient heureux, qui sont séparés, ou dont les époux vivent presque à l'égal de simples étrangers, si le doux lien d'un enfant, de deux ou de trois enfants, réel trait-d'union, était venu empêcher le froid de l'indifférence s'établir entre eux.

L'enfant, c'est la chanson du nid, c'est l'intérêt principal. Les divorces seraient moins fréquents aux Etats-Unis, si les foyers n'étaient pas déserts.

Les grands parents ont tort de décourager leurs enfants à la venue d'un enfant. Il est naturel pour une femme saine, c'est-à-dire en santé, d'avoir quelques maternités.

Soyez heureuse, petite madame, cette troisième bénédiction du ciel triplera sans doute votre bonheur, déjà si apparent. Et puis, comme vous le dites bien, si jamais l'épreuve apparaît à votre foyer, vous aurez, du moins, le bonheur du devoir accompli. Vos enfants feront votre bonheur, et vous ne vieillirez pas seule.

Combien d'époux ont souhaité en vain d'obtenir du ciel cette bénédiction de leur amour: l'enfant. Soyez heureuse. C'est le contraire de ce que l'on vout a dit: "c'est toujours "porté" d'avoir des descendants que vous élèverez avec fermeté et amour et qui continueront votre vie, lorsque vous ne serez plus. — LOUISE.

Pour assurer une peau blanche et douce, faites usage du Savon Baby's Own.

"Le Meilleur pour Bébé et pour Vous"

SAVON BABY'S OWN

Sa pureté reconnue, son action bienfaisante et son arome charmant en ont fait le Savon Canadien le plus populaire pour Toilette ou Nursery.

SAVON BABY'S OWN

Cartons individuels 10c

ALBERT SOAPS LTÉE MONTREAL. 16-31

.Q—Je suis une jeune fille de dix-huit ans, née aux Etats-Unis, mais ayant été adoptée par une famille de la Gaspésie. Je suis restée seize ans chez des parents adoptifs puis ils m'ont envoyés et maintenant je demeurais chez une cousine depuis quelques années, et je prenais soin de ses enfants. Mais elle ne me permettait jamais de sortir et je me suis disputée puis je suis partie depuis un mois. J'ai refusé d'épouser un jeune homme de vingt-sept ans il y a quelque temps, et j'aime présentement un garçon plus jeune que moi, d'une année. Ma cousine désirerait que je retourne chez elle. Que dois-je faire? Je désirerais aussi avoir des renseignements au sujet de mes parents qui demeurent à Lowell, Mass. Couvent devrais-je m'y prendre? Doit-on se marier sans amour? — GASPESIENNE.

R.—Je crois que vous seriez mieux chez cette cousine que partout ailleurs, pour quelque temps encore, car vous avez besoin d'être guidée et vous ne pouvez être laissée à vous-même. Il n'est pas question d'épouser un homme que vous n'aimez pas du tout. Mais s'il se présente un bon parti honorable et pour lequel vous n'éprouviez pas de répulsion, je vous conseille de vous marier. Vous n'êtes pas de celles qui peuvent aisément se passer d'être sûrement guidées. Si vous n'avez à reprocher à votre cousine que de ne pas vous laisser sortir seule avec les jeunes gens, sachez la remercier, elle est une véritable mère pour vous. Vous pourriez écrire au chef de la police à Lowell, Mass., et demander tous les renseignements que vous désirez avoir au sujet de vos parents.

Q.—Je désirerais savoir si le Collège MacDonald, de Sainte-Anne de Bellevue, prend des pensionnaires? — BERNHARD.

R.—Je le crois bien. Vous pourriez écrire au directeur de cette institution pour lui demander le prospectus.

Q.—J'ai dix-sept ans et suis fréquentée par un jeune homme qui est mon aîné de quatre ans. Il est sérieux et occupe une bonne situation. Nous nous aimons et il désire m'épouser. Mais je ne m'accorde pas bien avec ses parents, et c'est parfois la cause de discussions entre nous. Pensez-vous qu'après notre mariage ses parents pourront me rendre malheureuse? Un conseil s'il-vous-plaît. — J. A.

R.—Il vous appartient d'établir dès maintenant la ligne de conduite que vous devrez suivre envers les parents de votre ami. Faites bien comprendre à votre ami que vous ne l'épouserez qu'à la condition que ses parents ne se mêlent en rien à votre ménage, et que vous entendez bien être la maîtresse chez vous. Il n'est pas nécessaire d'habiter près de la famille de votre mari. Il faudra toutefois user de diplomatie, et tout en les tenant à distance, vous montrer courtoise et polie, les quelques fois que vous devrez les visiter ou les recevoir.

Q.—Pour louer des chambres, faut-il payer une taxe? 2. Les souliers blancs seront-ils encore de mode l'été prochain?—CARMEN.

R.—Non pas que je sache, à la campagne. 2. Oui. Les gants de chevreau sont aussi portés. Lisez les articles de mode, et les numéros de mode qui paraîtront en mars.

Q.—Je ne passe pas un soir sans lire votre intéressant courrier. Nous sommes un groupe d'amies et nous donnons une soirée chacune notre tour. Je désirerais faire quelque chose de différent des autres lorsque je les recevrai.—JE VOUS AIME TANT.

R.—En visitant les magasins, vous trouverez, ainsi que dans les revues destinées à la maison, des suggestions intéressantes, je crois. A part les arrangements de fleurs, de mousse, surtout si vous ne voulez rien de dispendieux, je ne vois pas ce qui pourrait mieux décorer votre table. Si vous receviez à la Saint-Valentin ou à la Saint-Patrice, le trèfle ou un dessin de coeur et de flèche seraient des choses faciles à faire.

Q.—Je viens à vous pour la première fois, et j'ai besoin d'être conseillée. Quoique courageuse, je suis en ce moment attristée. Je suis mariée depuis trois ans. Nous avons un enfant que mon mari aime beaucoup, mais pas assez cependant pour que cela le retienne à la maison. Je m'efforce d'être toujours bien mise, un peu coquette avec lui, mais depuis au-delà d'un an il me délaisse. Je suis aimante, mais il m'est infidèle, et avec des femmes qui ne sont pas plus jolies que moi. Je ne lui ai jamais reproché sa conduite, mais je suis lasse de cette vie. Jamais il ne consent à sortir avec moi. Il a toujours toutes sortes d'excuses pour s'échapper. Je suis décidée à ne plus le regarder comme mon mari. Je tiendrai bien ma maison et prendrai bien soin de notre enfant, et c'est tout. Pensez-vous que je ferai bien ?—MERCI D'AVANCE.

R.—Il est bien difficile de vous donner un conseil spécial. Ce qui réussit avec l'une échoue dans un autre cas. Vous connaissez votre mari. Etudiez-le davantage, et essayez du moyen le plus propre à éveiller son imagination, à l'intriguer un peu. Ne pourriez-vous sans vous afficher cependant, le rendre un peu jaloux? C'est dans certains cas, un excellent moyen. Tout d'abord, vous pourriez lui laisser entendre que les femmes délaissées, trouvent parfois des consolateurs, que vous n'êtes pas plus mal qu'une autre et que l'on s'aperçoit que vous êtes toujours seule. Mais n'insistez pas, dites la chose incidemment. Puis acceptez l'invitation de vos amies, sortez un peu. Je ne vous conseillerais pas cela si je ne vous savais sérieuse, car ce jeu ne doit pas tourner au tragique. Servez-vous de votre jugement, soyez prudente et cherchez à reconquérir votre honneur. Feignez l'indifférence pour quelque temps, à la femme recherchée qui en prend son parti, puisqu'elle se sait trompée et que son dévouement n'est pas reconnu. Enfin... je vous souhaite de la chance.

UNE ABONNEE.—Il faut vous montrer bien au-dessus de ces injures. Celles qui les a proférées, que ce soit dans un lieu ou dans l'autre, est une personne mal élevée. C'est par le silence que l'on se montre au-dessus des gens sans éducation, il faut les ignorer totalament.

Q.—Pouvez-vous me dire si des guêtres de couleur beige peuvent se nettoyer et par quel moyen ?—ZEPHIR ENCHANTE.

R. — Oui, parfaitement, au moyen de la benzine ou de la gazoline.

Mlle Fernande Giroux, Brébeuf, P. Q., demande les chansons: L'amour vagabond. Tu diras un bonjour pour moi. Good night, mother.

Mlle Germaine Voger, Brébeuf, Cté Terrebonne, P. Q., demande les chansons: Dois-je te dire. I promise you. Déjà.

M. Omer Lecours, 208 Rose de Lima, Montréal, demande les chansons: Prends mon coeur. Si vous saviez. Amour, reviens vers moi.

Madame Jos. Coulombe, Montmagny, RR. No. 1, demande les numéros 11, 12, 13, 21 du feuilleton: "Les amours de Lord Tommy".

Mlle M. Ida Champagne, Saint-Samuel Station, demande les chansons: J'ai toujours vingt ans. Cécile et Colin. Quand on aime.

Mlle Emma Ares, Saint-Michel de Rougemont, Cté Rouville, demande les chansons: Vieillir, c'est souffrir. En enverra d'autres en échange.

Mlle Rita Chapdelaine, Boîte Postale, 585, Sorel, P. Q., demande les chansons: Je ne sais pourquoi. L'amour, toujours l'amour.

M. E. Painchaud, 1720 Saint-Hubert, Montréal, demande à échanger des timbres-poste.

M. J.-J. Desilosiers Gamelin, Cté Laval, Montréal, demande la chanson: When the moon comes over the mountain.

Mlle Anésie Couture, Anse à Beaufils, Cté Gaspé, demande la chanson: Tout est permis quand on aime.

M. Arthur Ringuette, Asbestos, P. Q., demande la chanson: La belle chose.

M. Roméo Nadeau, Asbestos, Cté Richmond, demande la chanson: La petite Angèle.

Mlle Arthurette Neuville, Dupuy, Abitibi, P. Q., demande les chansons: Pardon, Ce sont des amoureux, L'amour pardonne, A la volette.

Mlle Cécile Godmer, château des Laurentides, Ferme-Neuve, P. Q., demande les chansons: J'ai pleuré en rêve. La veuve joyeuse. Dis-lui bonjour pour moi.

Mlle Marie-Thérèse Lévesque last, Rivière Ouelle, Cté Kamouraska, demande à échanger des poésies.

M. Marcel Lamoureux, 701 Mont-Royal est, demande les chansons: Partir, c'est mourir un peu. Mother's eyes. Reviens à moi. Aimer, c'est forger sa peine.

Mlle Louise Vaudreuil, 701 Mont-Royal est, demande les chansons: Le plus joli rêve. La tendresse. Désire échanger des poésies.

Votre Oiseau Veut Que Vous Fassiez Venir Ce Livre

Voici votre chance de vous procurer un exemplaire de la nouvelle 11e édition augmentée et revisée du livre de Brock sur les oiseaux—une autorité reconnue sur le soin, l'alimentation, l'élevage et le traitement des oiseaux en cage. 342 pages—près de 50 illustrations. Prix régulier 25c, mais à ceux qui nous enverront 10c et le coupon ci-dessous, nous enverrons un exemplaire de ce livre, un généreux échantillon de graine Brock pour les oiseaux et un pain de Regal Brock pour les oiseaux—un tonique merveilleux qui améliore le plumage et le chant de votre oiseau.

LIVRE DE BROCK SUR LES OISEAUX

Envoyez ce Coupon par la Poste 3166

Messieurs Nicholson & Brock, Ltd., 125 rue George, Toronto 2.

Messieurs: Veuillez trouver ci-inclus 10 sous pour le Livre de Brock sur les Oiseaux, un échantillon du Grain Brock pour Oiseaux et du Régal Brock pour Oiseaux, tel qu'annoncés.

Nom .....

Adresse .....

40

Voici ce que le COUPON vous apporte

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Pyjama d'après-midi en crêpe plat noir et blanc. La jaquette droite est garnie d'un col châle en crêpe blanc.

Ce patron (2521) peut être obtenu dans les grandeurs de 12, 14, 16, 18 et 20 ans, ou buste 36, 38 et 40.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.

2521

M. RUMILLY EVOQUE L'EDIFIANTE VIE DE LA VIERGE INDIENNE

Comment Catherine Tekakwitha s'est acquis une haute réputation de sainteté.

M. Robert Rumilly a évoqué, hier, devant les membres du club Wilfrid Laurier, lors de leur assemblée mensuelle, au Reform Club, la touchante figure de la vierge indienne, Catherine Tekakwitha.

L'assemblée avait lieu sous la présidence de Mme Brodeur, qui présenta ensuite le conférencier, Français de naissance, dit-elle, mais devenu un vrai Canadien.

M. Rumilly parla de la petite sainte Iroquoise, Catherine Tekakwitha, dont le nom signifie "Celle qui avance en hésitant".

Sa mère était une Algonquine chrétienne faite prisonnière près des Trois-Rivières et qu'un Iroquois avait épousée et bien traitée.

A la suite d'une sérieuse expédition, faite par les Français et leurs alliés rouges pour venger la mort par la torture du Père Jogues, dont la propre mère de Tekakwitha avait été obligée de couper le pouce, sous la menace des brutes sanguinaires, Tekakwitha dut suivre son oncle, qui avait pris charge d'elle à la mort de ses parents et qui avait reconstruit sa cabane dans le nouveau village qui remplaçait celui que les Français avaient détruit.

Le Père Piéron avait été envoyé par Monseigneur de Laval en mission chez les Iroquois, et fut justement l'hôte de l'oncle de Tekakwitha. Ce sauvage était plutôt hostile à l'apostolat du Jésuite et il ne tolérait guère que sa nièce y prêta l'oreille. Du reste, la petite avait maintenant douze ans, c'est-à-dire l'âge parfait du mariage.

Mais Tekakwitha n'attachait aucune importance aux jeunes guerriers dont ses tantes chantaient les louanges. Ces vieilles dames tentèrent de la marier par surprise, mais la petite Iroquoise se sauva en courant dans les champs, serrant son châle contre sa faible poitrine.

Après la mort du Père Boniface, successeur du Père Pierron, le Père Jacques de Lamberville fut l'apôtre des Iroquois. Tekakwitha, qui, déjà chrétienne en son coeur n'avait plus grand chemin à faire pour arriver à la perfection, lui demanda de la baptiser, ce qu'il ne fit que quelques mois plus tard, après lui avoir appris son catéchisme. Tekakwitha reçut l'eau lustrale avec deux compagnes, le jour de Pâques 1675, et reçut le nom de Catherine, que les Indiens prononçaient Katri.

Tekakwitha eût alors le désir de se joindre à la Prairie de la Madeleine à la mission où les sauvages chrétiens pratiquaient en paix leur religion.

Mais l'oncle féroce s'y opposa et force fut bien d'obéir. Elle réussit cependant à y aller, grâce à la bonne volonté d'une de ses soeurs d'adoption qui demeurait dans le village chrétien. Mais l'oncle se méfiait et dès qu'il fut sûr de la fuite de celle qu'il considérait comme rebelle, il partit à la poursuite des ravisseurs qu'il rejoignit à la nuit, mais il ne trouva pas la fugitive, qu'ils avaient pris la précaution de faire cacher, plus loin. Catherine et ses compagnons arrivèrent sur les bords du Saint-Laurent en octobre 1677.

Elle y vécut jusqu'à sa mort qui arriva quelques années après. Elle avait un jour offert sa vie à Dieu et le lendemain, épuisée par les jeûnes, les travaux et les austérités, tombait malade. Comme on entrait dans la semaine sainte, elle voulut jeûner, mais le Père Cholonec le lui défendit, cette abstinence devant hâter sa mort. Et c'est, toute faible, après avoir reçu une dernière fois le Saint-Viatique que la petite vierge iroquoise rendit son âme à son créateur.

Au bord de la route, sur le bord même du Saint-Laurent, s'élève une haute croix de bois, très simple, qui recouvre de son ombre le tombeau de Catherine Tekakwitha, "la plus belle fleur épanouie parmi les sauvages".

Mme Tancrède Jodoin remercia le conférencier qu'elle complimenta sur son beau talent d'écrivain.

A l'issue de l'assemblée, le thé fut servi, et le programme musical fut exécuté par Mlle Eugénie Havard et Mlle G. Hurtubise.

Pour l'hôpital Notre-Dame

Les personnes dont les noms suivent, prennent part au Concours de Charité de l'hôpital Notre-Dame:

M. le chanoine Albert Valois, le notaire E.-H. Laframboise, M. Aimé Cousineau, Mlle G. W. Munday, Mme G. W. Munday, Mme Sophie Laurin, Mmes Henri Rouleau, Ulrie Bolduc, B. Guindon, J.-A. Dufresne, E.-H. Laframboise, Chamberland, E. Labelle, J.-E. Choquette, Rainville, J.-H. Dubuc, L. Hebert, Stanislas Viau, L.-D. Carignan, Adrien Lafortune, Roméo Desiaussins, Emile Turgeon, E. Rivet, Pépin, St-Pierre, Mlles Yvonne Lafortune, Suzanne Baribeau, L. Viau, Léonie Robert, Delphine Rouleau, Alice Robidoux, A.-Marie Robidoux, Clara Bélanger, Aline Boiteau, Alice Boiteau, M. Turgeon, Madeleine Turgeon, Jeannine Turgeon, Lucette Turgeon, Alice Ouellette, Madeleine Lallamme, Lucienne Bélanger, Anita Chartrand, Eva Beaudieu, Gertrude Messier, MM. S. Turcotte, C. Roux, J.-A. Lachapelle, J.-C. Lalonde, Lucien Perreault, Bernard Turgeon, J. Cartier, S. Beaudet, Rock Cadieux, J.-L. Robillard, Gérard Gaudreau, Mathias Guindon, Bernard Brouillette, Amédée Bélanger, Gérard Gagnon, O. Gagnon, L. Genois, M. Durocher, Michel Pelletier, Philippe Ste-Marie, J.-H. Dubuc, Alb. Gauthier, R. Labelle, Ant. Lemieux, Roméo Delfausse, Adrien Lafortune, J.-A. Savignac, Edgar Campagnon, H.-B. Mercereau, P. Baribeau, P. Martin, A. Lozier, André Baribeau, N. Brais, Willie Gauthier, Narcisse Gauthier, Jos. Michaud, E. Courval, A. Maraolais, Mlles R. Labale, Blanche Fontaine, Gisèle Carignan, O. Marion, Jeanne Bissonnette, Emma Robitaille, Eveline Péloquin.

P.S.—Prière de retourner les livrets non vendus, à l'hôpital, 1560 rue Sherbrooke Est, Montréal, dans le plus bref délai.

UN CORDIAL MERCI !

C'est à nom des Tout-Petits de la Crèche que les religieuses de la Miséricorde désirent remercier les personnes qui ont constribué, de quelque manière que ce soit, à la demande du petit Mario.

Les bienfaiteurs et bienfaitrices qui n'auraient pas reçu leur accusé de réception, pour l'envoi de leur offrande, sont priés d'en informer Soeur Supérieure, 890 est, rue Dorchester, soit par écrit, soit par téléphone : Harbour 6255, mentionnant leur nom, adresse et date de l'envoi.

Le non accusé de réception est la preuve que l'envoi n'est pas parvenu à destination.

Toux opiniâtres enrayées grâce à une recette, préparée à la maison

Voici une fameuse vieille recette que des millions de ménagères ont trouvée être le plus sûr moyen d'enrayer une toux obstinée, constante. Il ne faut qu'un instant pour la préparer et elle coûte peu, mais elle procure un véritable soulagement même contre ces toux redoutées qui suivent les graves épidémies de rhume.

Procurez-vous, de tout pharmacien, 2½ onces de Pinex versez-le dans une bouteille de 16 onces et remplissez la bouteille de sirop de sucre granulé ordinaire ou de miel coulé. Vous faites ainsi 16 onces du meilleur remède que vous puissiez acheter tout préparé à trois fois le coût. Il ne se gâte jamais et a si bon goût que même les enfants l'aiment.

Non seulement cette simple mixture adoucit et soulage la gorge et les membranes enflammées, avec une facilité surprenante, mais elle s'absorbe aussi dans le sang, et agit directement sur les voies bronchiales, aidant ainsi tout l'organisme à soulager la toux. Elle dégage le phlegme chargé de microbes et soulage la douleur de la poitrine d'une manière réellement étonnante.

Pinex est un composé fortement concentré de véritable Pin de Norvège, contenant le principe actif de la créosote sous une forme raffinée, agréable au goût. Rien de connu en médecine n'est plus efficace dans les cas de toux fatigantes, rhumes de poitrine et affections bronchiales.

N'acceptez pas de succédanés pour Pinex. Il est garanti donner un prompt soulagement ou l'argent est remis.

Chronique de la Crèche de Saint-Vincent-de-Paul

ADOPTIONS :

2 placements au cours de la semaine; 25 depuis le premier janvier.

EXTRAITS AUTHENTIQUES :

Des lectrices charitables ont bien voulu émettre des doutes sur l'authenticité des extraits que nous vous citons de temps à autre dans la chronique. On le fait, sous forme de compliment pour l'auteur du communiqué: "Ce qu'il faut d'imagination pour écrire des lettres aussi vraisemblables !" Mais c'est rien moins qu'un compliment pour la probité littéraire. Il nous semblerait malhonnête, en effet d'abuser de la confiance des lecteurs en leur inventant de prétendus témoignages de satisfaction. La Crèche n'a que l'embarras du choix, et parmi des lettres qui ne sont pas même provoquées. C'est la spontanéité qui donne du prix à ces documents.

Du reste, nous usons avec sobriété de ces citations qui se ressemblent toutes par le thème, et nous nous appliquons à ne reproduire que des passages où nous surprenons quelque variation intéressante sur le thème connu.

Voici donc encore une fois quelques extraits d'un récent courrier. Autant les provenances sont diverses, autant les témoignages sont convergents.

"J'ai reçu ma petite et je suis bien contente; elle est très jolie, et si fine. Nos félicitations pour le choix que vous nous avez fait. Mon mari est déjà fou de sa fille, et mes deux garçonnets aiment beaucoup leur petite soeur.

Merci encore une fois pour ce don précieux. Je puis m'attacher à cette petite sans crainte; je sais que je suis capable de la bien élever et que personne ne me l'ôtera".

(Comté de Témiscouata.)

"Quelques lignes au sujet de notre cher trésor. Notre petite a fait une très belle montée. Elle a pleuré à peu près cinq minutes dans tout le voyage; je lui ai donné du lait et on ne l'a plus entendue. On ne l'entend pas, elle comprend déjà son nom: elle se tient sur ses petites jambes. Elle est bien fine et on l'aime beaucoup. Ce n'est pas assez dire, on en raffole on la mange de baisers et de caresses, et elle ne dit pas un mot. Les enfants l'adorent, c'est à qui la prendrait pour l'embrasser. C'est un vrai bijou pour la famille, et tous ceux qui la voient nous félicitent. Ils trouvent que nous sommes bien chanceux, pour ne pas avoir été choisir nous-mêmes. Notre chère petite se porte encore très bien, et son voyage de vingt-deux milles en voiture ne l'a pas "maganée".

(Comté de Rimouski.)

"Ma lettre doit être attendue, mais j'ai préféré tarder un peu pour vous donner plus de nouvelles. Vous savez si elle est fine; on l'aime assez qu'on croit l'avoir toujours eue. Je ne sais comment vous remercier, surtout celle d'entre vous qui a fait le choix. Quand même j'aurais choisi sur place, je n'aurais pas mieux fait. Elle est vraiment au goût de toute la famille et de tous les admirateurs et admiratrices qui sont venus nombreux pour la voir et lui apporter des cadeaux. Je vous assure qu'elle se fait "chouetter" de tous et encore plus de nous. Elle ne s'est pas ressentie du voyage, elle a toujours été bien et elle n'est pas malcommode. Elle a déjà fait une dent par ici et jamais elle ne pleure. On ose croire qu'elle ne connaît pas ce défaut dû à son âge. Elle nous connaît et quelle belle petite façon elle nous fait. C'est un amour de bébé, on ne peut se taire même sur sa beauté; elle a surpassé toutes nos espérances et les imaginations qu'on s'en était faites. Aussi la peine que j'avais de ne pas avoir la petite Noélie, s'en va, quoique j'y pense toujours. Mais comme je voudrais la voir, savoir qu'elle est bien et aimée come j'aime la nôtre ! Je serais heureuse et j'y penserais moins car je vous assure, cette enfant m'intéresse beaucoup. Si un jour elle vous était remise, écrivez-moi, je la prendrai; car je ne voudrais jamais la savoir malheureuse.

Soyez assurée de ma plus grande reconnaissance de vos bontés pour moi par le choix de notre bébé; priez avec nous qu'elle fasse une bonne chrétienne et même une bonne petite religieuse".

(Comté de Bonaventure.)

"Au sujet de notre bébé je vous assure que ça nous a fait un grand désappointement quand on a vu qu'il n'avait pas les cheveux frisés; mais à part cela, il n'a pas de défaut. On l'aime beaucoup et on le trouve bien fin "Si vous veniez par ici, j'espère que vous vous rendrez le voir".

AVIS : Visite de la Crèche tous les jours de 2 heures à 3.

On ne peut obtenir d'enfant, sans présenter une recommandation de son curé.

(Communiqué.)

Soirées populaires à Saint-Basile le Grand

Lundi Gras et mardi Gras, à Saint-Basile le Grand, le 8 et 9 février, dans l'après-midi et la soirée à la salle Bouchard, journée d'amusements populaires au profit des oeuvres paroissiales: concours de violoneux, de joueurs d'acordéons, de vieux chants canadiens. A cette occasion on attend à Saint-Basile un grand nombre d'amateurs du Vieux temps.

Tous sont invités.

L'entrée est libre.

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

NOUVEAU CATALOGUE DE DUPUIS FRERES

La maison Dupuis Frères Limitée vient d'envoyer à tous ses clients de la province de Québec et des autres provinces du Canada un exemplaire de son nouveau catalogue de printemps-été 1932, qui fait honneur à notre grande maison canadienne - française. Comme la chose est bien soulignée sur la couverture de cet ouvrage, c'est le seul catalogue entièrement français publié dans notre province. Le format de ce volume de 195 pages est sobre, bien présenté. Le catalogue est de plus bien rédigé.

Une introduction à la page 2 du catalogue résume les péripéties de l'entreprise depuis sa fondation en 1868 jusqu'à nos jours.

Le catalogue du comptoir postal de la maison est abondamment illustré et met en évidence tous les articles nécessaires au foyer moderne, vêtements, meubles, articles de toilette, tapis, tentures, etc. etc., tout y est, les articles étant reproduits fidèlement d'après l'original, avec explications appropriées en appendice.

Bref ce travail est des plus complets et intéressera sûrement tous les clients de Dupuis Frères qui transigent avec cette maison par l'intermédiaire de son comptoir postal.

AVIS AUX LECTRICES

Nous rappelons aux jeunes filles que le R. P. Arthur, O.F.M. prêchera une retraite fermée au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045 Saint-Dominique, Montréal. Tél : Dollard 8026, du 12 au 16 février. Prière de se faire inscrire à l'avance.

On reconnaîtra toujours les produits LORMEL à leurs couleurs VERT et ARGENT.

DE BEAUX

ONGLES ROSES

SUR DE BELLES

MAINS BLANCHES

Partout où vous allez, que ce soit au bureau, au salon ou au bal, les hommes remarquent vos mains: en êtes-vous fière? N'oubliez pas que des ongles mal entretenus peuvent donner une mauvaise impression de toute votre personne.

GLEAMO

Email pour les ongles

L'émail GLEAMO pour les ongles, délicatement parfumé, se présente en trois teintes à votre choix: naturel, rose et corail. GLEAMO donne aux ongles cet éclat brillant qui complète si heureusement le charme des belles mains blanches.

GLEAMO est économique parce qu'une seule application de cet émail suffit pour la toilette des ongles.

En vente dans les meilleures pharmacies au prix de.... 35c

Dissolvant GLEAMO pour les ongles 25c

C'est un produit LORMEL

Distributeurs canadiens STARR SALES COMPANY, INC. 1207, Amherst, MONTREAL

Gagnez un Sedan Buick

—ou $2,900.00 en argent

QUELQU'UN qui répondra à cette annonce recevra absolument gratis, un Sedan Buick 8 cylindres dernier modèle ou sa pleine valeur en argent ($2,000.00). En plus du Sedan Buick nous donnerons aussi gratis un Sedan Chevrolet ou $875.00, un Chevrolet Coach ou $750.00, un Sedan Ford ou $650.00, un Piano automatique ou $300.00 et 95 autres prix en argent. Déjà dans le passé nous avons donné pour plus de $20,000.00 en argent et en marchandises pour annoncer notre commerce. M. J. Lavigne a reçu $2,000.00, M. G. Bonnier $800.00, Mme Gélineau $100.00, Mme Renaud $100.00 et des centaines d'autres qui n'ont que des louanges à nous faire. Cette occasion est offerte à tous et est garantie par une Compagnie Canadienne-Française fiable et responsable qui a plusieurs années d'existence.

Trouvez les chiffres magiques

Qualifiez-vous pour cette chance

	3	
1		9
	7	

Les chiffres magiques sont de 1 à 9 lesquels, si placés dans les cinq espaces en blanc dans le carré ci-haut, en les additionnant donneront comme total 15 dans toutes les directions. POUVEZ-VOUS LES TROUVER? Lorsque vous les aurez trouvés, écrivez les chiffres dans les espaces en blanc et envoyez-moi le carré tout de suite avec votre nom et votre adresse écrits sur le coupon ci-bas.

$900.00 Extra pour la promptitude

Si vous agissez vite et gagnez le Sedan Buick je vous donnerai $900.00 en argent extra pour la promptitude—faisant un total de $2,900.00 que vous pouvez gagner. En tout il y a un total de $10,000 en prix pour être donnés gratis. Si un concurrent le désire, il pourra prendre l'argent au lieu d'une des machines à son choix. Alors commencez immédiatement. Résolvez ce casse-tête et envoyez votre nom et votre adresse aussitôt que possible afin de vous qualifier. TOUT LE MONDE GAGNE. Si vous prenez une part active dans ce concours nous vous garantissons un prix. D'autres ont gagné des beaux prix dans nos concours précédents: c'est maintenant votre tour. Cela pale d'être prompt.

MALLEZ AUJOURD'HUI

G. RENAUD, Secrétaire, 279, Ste-Catherine Est, Montréal.

J'ai trouvé les chiffres magiques et je les ai placés dans le carré dans les espaces en blanc. Ecrivez-moi tout de suite.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

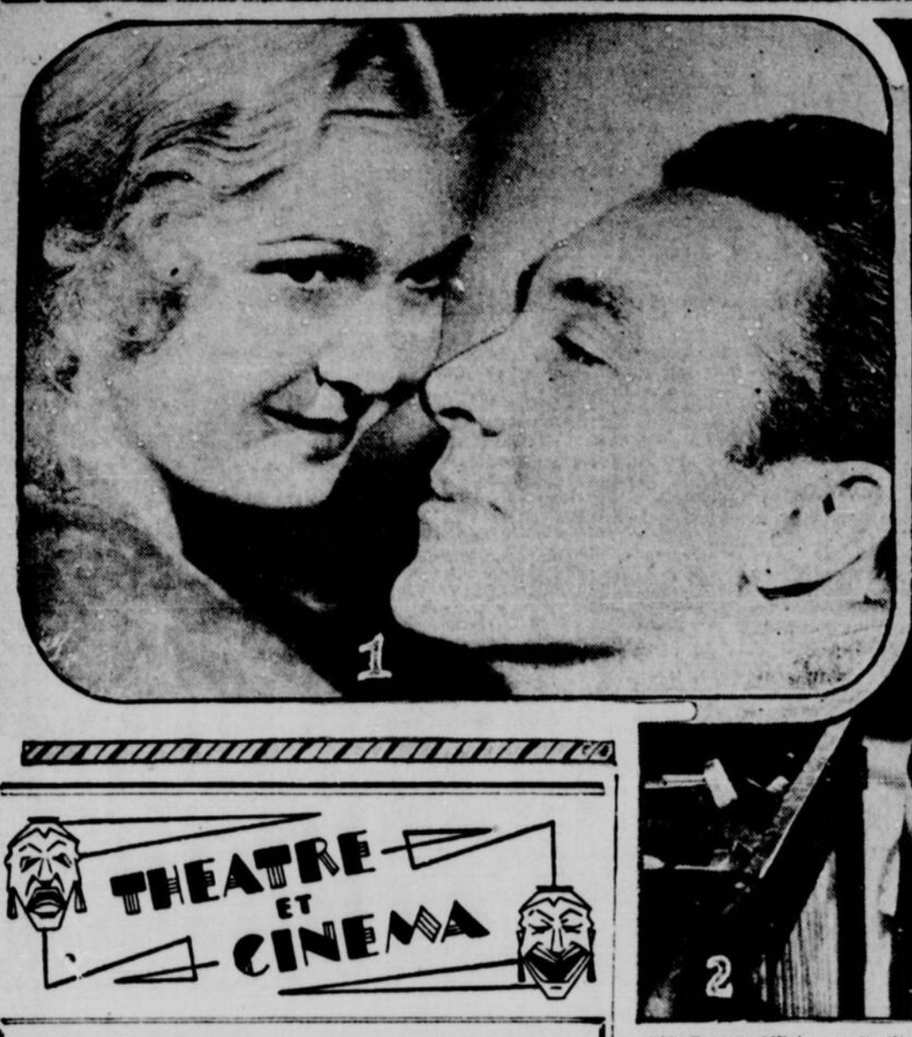

(1) George O'Brien et Cecilia Parker dans "The Rainbow Trail", à l'Impérial. (2) Une scène du "Chanteur Inconnu". (3) Douglas Fairbanks, fils, dans "Union Depot", au Loew's. (4) Chester Morris et Billie Dove, vedettes de "Cock of the Air", au Princess. (5) Miriam Hopkins et Phillips Holmes dans "Two Kinds of Women", au Capitol. (6) Greta Garbo et Lionel Barrymore, au Palace, dans "Mata Hari".

DÉLICATESSE

Un plat sujet de comédie

La délicatesse est, me dit-on, le caractère du génie latin. On m'affirme que c'est à Shakespeare qu'on doit les assassinats sur la scène et les cris d'horreur poussés dans les coulisses par le machiniste au moment que le héros est égorgé d'un solide coup de dague. En revanche, me fait-on observer, voyez le théâtre français où tout est douceur, raffinement, distinction. Le grand Corneille ne permet point à Horace d'étrangler sa soeur sur le théâtre. Non, le génie latin répugne à ces actes mâles. Plus près de nous, prenez garde que M. de Porto-Riche invente des personnages de femmes qui feraient pâlir Andromaque; remarquez aussi le tact qui anime les héros. Pas n'est besoin d'insister sur l'attitude vraiment louable du mari qui offre un porto à l'ami intime de sa femme. Le seul théâtre français peut atteindre à ce degré de civilisation.

Pas de drame! Les colères bruyantes ne sont pas le fait d'un homme intelligent. La plupart des comédies de boulevard reposent sur un "triangle", comme disent les Américains. Ah! ce n'est certes pas le mari trompé de Bernstein, de Bataille et des autres qui se fâchera sans élégance, surtout en public, et s'écriera comme Paillasse: "La comédie est finie!" Le génie français respecte davantage le bon goût. Il est vrai que le sujet est usé jusqu'à la couenne, Qu'importe? Le public même en est repu. Qu'est-ce que cela fait? Il faut avouer que la règle de trois est désuète et ne bâtit plus que de mauvais drames. N'y pensons pas. Cela permet à la délicatesse latine de s'épanouir aux yeux du monde et de porter aux confins de la terre le rayonnement de l'esprit français.

On ajoute que, sans la jeune "faisanne dépravée" et le danseur mondain qui boit le vin du mari, les comédies parisiennes seraient jouées devant des salles à demi-vides. Cet argument est fort. Rien n'empêche que, de temps en temps, on varie le menu. Il ne serait peut-être pas mauvais, par exemple, de mettre à la scène un mari qui profiterait de l'absence de son rival pour le jouer d'un mauvais tour. Au deuxième acte, son crime serait mis à jour en présence de l'amant, lequel afficherait une noble indignation. Au troisième et dernier acte, le mari s'éveillerait tout d'un coup à la raison et exprimerait sa confusion en priant l'ami de sa femme de tout oublier.

De la sorte, on s'écarterait des sentiers battus. Les comédies à trois personnages sont devenues banales et illogiques en un temps que l'originalité est un mot de passe vers le succès.

Lucien PARIZEAU.

Au Cinéma de Paris: "Le Chanteur Inconnu", avec le célèbre Lucien Muratore" et Simone Cerdan.

"Le Chanteur Inconnu", le grand film parlant et chantant français qui met en vedette l'illustre ténor Lucien Muratore, passera en primeur à partir d'aujourd'hui, au Cinéma de Paris.

La voix magnifique de Lucien Muratore fait merveille dans ce film pathétique, mystérieux, émouvant. Tourjansky, le réalisateur de cette production Osso, a superbement utilisité les qualités lyriques et dramatiques de Lucien Muratore. Le scénario de Diamant-Berger est excellent et donne lieu à une action pittoresque et remplie d'imprévu.

Aux côtés de Muratore nous voyons Simone Cerdan, Jean Max, Jim Gérald, Mathillon, Simone Simon, et la petite Denise Guilloux. Cette excellente distribution nous révèle deux artistes nouveaux, et qui ont des débuts sensationnels, en la personne de Simone Simon, une jeune fantaisiste de grand talent, et Denise Guilloux, assurément la moins âgée des vedettes françaises puisqu'elle n'a que trois ans et demie. Le film comporte plusieurs chansons qui ont été écrites spécialement pour Lucien Muratore. Parmi celles-ci, il faut citer: "Quand je suis loin de toi", "Cauchemars", "Le plus joli nom", "Puisque je t'aime" et "Monella".

Lucien Muratore interprète le rôle d'un chanteur d'opéra, Claude Ferval, disparu en mer et recueilli par une barque de pêcheurs. Il est découvert, quelques années plus tard, en Russie, par un camelot français qui devient son impresario et le fait engager pour chanter au poste de T. S. F. de Riga. La voix merveilleuse du Chanteur Inconnu fait sensation dans toute l'Europe. Cette voix arrive un soir dans un luxueux intérieur, chez Hélène Corbigny, qui est stupéfaite de reconnaître la voix de son mari. Toute l'intrigue roulera dorénavant sur cette tragique situation et les événements se compliqueront d'autant plus que Claude Ferval a perdu la mémoire au cours de sa disparition en mer.

Dans "Le Chanteur Inconnu", on pénétrera dans l'auditorium d'une grande société de radiophonie, et on verra comment les plus grands artistes parlent pour le monde entier, devant le microphone. Les prises de vues de l'auditorium reconstitué avec une rigoureuse authenticité par des ingénieurs spécialistes, et des décorateurs qualifiés, nous initieront à la vie pittoresque de ces nouveaux centres d'art et d'informations, et au mystère des ondes. C'est un des agréments et une des utilités de l'art nouveau du spectacle que cette partie documentaire qui s'incorpore étroitement à l'action d'une belle histoire.

Le programme qui entoure le film principal a été préparé avec le plus grand soin et comporte les intéressantes actualités françaises du Pathé-Journal, les dessins animés en musique, et autres courts sujets de premier choix. Il ne faut donc pas manquer d'aller voir ce programme où il y a du mystère, de l'émotion, de l'humour, et la voix magnifique de Lucien Muratore dans "Le Chanteur Inconnu".

TRIPLEPATTE

Les éclats de rire provoqués par "Le Train de plaisir" sont à peine arrêtés que les interprètes de la Société dramatique paroissiale sont déjà à l'oeuvre dans la préparation de la comédie en cinq actes de Tristan Bernard: "Triplepatte", qui sera donnée à la Palestre du National, le mardi 1er mars prochain.

La direction a certainement eu la main heureuse en reprenant la comédie de Hennequin; la nombreuse assistance qui a consenti à revoir cette joyeuse farce a manifesté clairement sa satisfaction aux interprètes de la Société. Le Rév. Père Jos. Paré S.J., aumonier général de l'A.C.J.C. et censeur de la Société dramatique paroissiale a tenu, malgré ses multiples occupations à présider lui-même la représentation de la comédie qu'il avait dirigée tant de fois au Collège Sainte-Marie avec presque tous les mêmes interprètes; et le Père Paré dont la sympathie est toujours acquise aux membres de la Société a fortement encouragé la direction à persévérer dans son oeuvre du Bon Théâtre dont le but est de ne représenter que des spectacles sains et variés et préparés avec grand soin. Avec M. Paul Guevremont dans le rôle-titre, "Triplepatte" sera joliment présentée et jouira d'une forte distribution comprenant plus de trente interprètes.

La grosse dame. — Maladroit! un peu plus vous me faisiez tomber dans votre brouette!

—Croyez bien chère madame, qu'elle eût été "combiée" de vous recevoir.

Au Capitol: "Two Kinds of Women", avec Phillips Holmes, "Man of Mayfair".

Mariam Hopkins dans "Two Kinds of Women", dans une histoire ultra-moderne, au dialogue pétillant d'esprit et à l'action particulièrement mouvementée, est la principale attraction au théâtre Capitol, cette semaine. Philipps Holmes et Wynne Gibson tiennent les rôles secondaires. La deuxième production à l'affiche, "Man of Mayfair", nous permet de constater la valeur de Jack Buchanan, le Maurice Chevalier du théâtre anglais. Il est secondé par la charmante Joan Barry.

"Two Kinds of Women" nous montre la vie de New York telle qu'en a entendu parler du fond du Dakota, l'ingénue Miriam Hopkins, qui est la fille d'un sénateur qui a toujours gagné ses élections en tonnant, dans son état, contre les horreurs de la grande ville. Au cours d'un voyage d'affaires forcé, avec sa fille, à New-York, cette dernière semble absolument perdre le contrôle de ses actes. Rencontrant des habitués des boites de nuit, elle est entraîné dans un véritable tourbillon d'évènements qui aboutissent presque à une tragédie. Sortie de toutes ces aventures, elle rencontre, dans un dénouement romantique Phillips Holmes, le fils d'un riche banquier, qui devient son véritable ami.

Miriam Hopkins ajoute un autre fleuron à la liste déjà nombreuse de ses triomphes à l'écran. Phillips Holmes incarne bien le fils du banquier tandis que Wynne apparaît dans un nouveau type de soutireuse d'argent. Irving Pichel, Stuart Erwin et Vivienne Osborne font aussi partie de la distribution.

Le second film est "Man of Mayfair", une production Paramount, tournée en Angleterre. Jack Buchanan tient le premier rôle. C'est l'histoire d'un homme du monde dont les amours pour une jolie danseuse l'impliquent dans des situations pleines d'humaur. Dans cette pétillante comédie dramatique de la société moderne, Jack Buchanan incarne un jeu noble dont les légèretés de coeur font le désespoir de sa famille. Sa principale partenaire féminine est Joan Barry. On trouve aussi dans la distribution Warwick Ward, Noran Swinburne et Ellaine Terris.

Des sujets courts complètent le programme.

M. Edouard Carteron assistera comme hôte d'honneur, au prochain concert de l'Orchestre de Montréal

Mlle Lucienne Radisse, célèbre violoncelliste française, sera l'artiste invitée au prochain concert de l'Orchestre de Montréal, auquel assistera M. Edouard Carteron, consul de France au Canada. Voici le programme:

1—Ouverture: Carnaval, Dvorak (1841-1904)
2—Concerto en re mineur pour violoncelle et orchestre, Lalo (1823-1892)
Prélude: Allegro Maestoso
Intermezzo
Introduction: Rondo
Solo de violoncelle. Lucienne Radisse.

Intermède

3—a. (Salley in our Alley (Cherry Ripe. Frank Bridge (1879-
4—Symphonie de Londres en ré. Haydn (1732-1809)
Adagio: Allegro
Andante
Menuet et Trio
Allegro Spiritoso
5—Pompe et Circonstance No 1. Elgar (1857-)

Quatuor à Cordes Dubois

Jeudi matin à neuf heures, (11 février) le public pourra se procurer aux magasins Archambault et Lindsay les billets gratuits pour le quatrième concert du Quatuor à Cordes Dubois, qui aura lieu à la salle Saint-Sulpice, lundi soir 15 février.

Causerie-Concert du Canadian Institute

Voici l'intéressant programme d'oeuvres de Chopin qu'interprétera Mme Olga Lieber lors de la causerie qui sera donnée par M. Adjutor Savard sur le Japon, au Ritz Carlton, dimanche soir à 9 heures précises:

a) Nocturne do mineur.
b) Fantaisie Impromptu,
c) Deux Etudes Nos 25-14.
d) Valse op 70—No 1.
e) Scherzo op. 20 No 1.

Au Saint-Denis: "Marius", de Marcel Pagnol, avec Raimu et Pierre Fresnay.

En présentant "Marius" le plus célèbre film français, la direction du cinéma Saint-Denis répond au désir de toute la population de Montréal anxieuse de voir et de revoir ce chef-d'oeuvre remarquable. La pièce de Marcel Pagnol a été si fidèlement transcrite à l'écran, Raimu fait du personnage de César une composition si étonnante que le spectateur est frappé de surprise. Le cinéma ne l'avait pas habitué à une pareille perfection.

Qu'on lise le scénario qui suit et on comprendra pourquoi "Marius" est une si belle oeuvre. A Marseille dans une rue tout proche du port une clientèle pittoresque afflue dans le petit bar tenu par César (Raimu), son fils Marius (Pierre Fresnay) qui le seconde de temps à autre. A la terrasse, Honorine, et sa fille Fanny (Orane Demaziz) ont un petit éventaire où elles vendent des huitres et des coquillages. Fanny qui a vécu aux côtés de Marius éprouve pour lui un sentiment bien tendre. Elle ne lui est d'ailleurs point indifférente. Bien loin de là. Mais un désir plus impérieux le domine, le goût de l'aventure, la mer, les grands voyages. Les récits merveilleux dont un vieux marin retraité a bercé son enfance le hantent constamment. Fanny s'inquiète des mystérieux conciliabules qui réunissent très souvent Marius et Piquoiseau. Tout cela ne cacherait-il pas un projet de départ.

Et si Marius l'aime véritablement pourquoi tarde-t-il de le déclarer. Pour en avoir le coeur net elle tente d'éveiller sa jalousie en écoutant les déclarations passionnées de Panisse un riche veuf qui veut l'épouser, bien qu'il ait trente ans de plus qu'elle. Marius furieux jette à la porte le pauvre Panisse. Il avoue son amour à Fanny mais en même temps lui déclare son goût pour les voyages. Quelques jours plus tard Honorine, la mère de Fanny se précipite chez César et lui annonce qu'il "faut" marier les "petits". Mais Piquoiseau n'a pas désarmé et continue à flatter la chimère de Marius à qui s'offre l'occasion tant attendue jadis d'embarquer sur un navire en partance.

Marius hésite. Il voudrait bien partir mais n'a plus le courage de quiter Fanny. Et c'est elle-même, sentant qu'elle ne pourrait jamais le retenir qui lui rend sa parole. Elle épousera Panisse pour qui elle éprouve, à défaut d'amour une solide affection. L'heure du départ a sonné Marius hésite encore, Partira-t-il ou demeurera-t-il?

Le dénouement de ce film est inattendu et nous nous garderons bien de le révéler ici. Mais nous répétons encore qu'il faut voir "Marius" à tout prix. On regrettera d'avoir laissé passer l'occasion lorsqu'il sera trop tard. C'est un film génial: rien ne l'égalera de si tôt.

La direction du Saint-Denis, comme d'habitude a préparé un programme d'attractions supplémentaires très complet.

Une comédie, des nouvelles, un documentaire et des caricatures sont aussi à l'affiche.

Le Client. — Garçon, il y a une mouche dans mon potage!

Le Garçon. — Alors, Monsieur peut le manger en toute confiance, d'habitude elles se refusent de s'y baigner!!!

Attraction spéciale au Palace

La direction du cinéma Palace annonce que, la semaine prochaine, le public pourra assister au marathon en raquettes de Québec à Montréal qui se déroulera sur l'écran. Lundi soir, à 8 heures 30, la reine du marathon et les vainqueurs de la course seront présentés au public sur la scène du Palace.

Au Stella: "Mon Curé chez les Pauvres", comédie en cinq actes de MM. de Lorde et Chaine.

Après avoir tiré une première pièce "Mon curé chez les riches" du livre de Clement Hautel, et devant l'immense succès obtenu, MM. de Lorde et Chaine, eurent l'idée d'en tirer une autre de l'autre livre, "Mon curé chez les pauvres" du même auteur. Ils n'ont pas eu à regretter leur décision, puisque créé en 1930 au théâtre Sarah Bernhardt de Paris, la pièce fut jouée des centaines et des centaines de fois.

Comme le Stella nous avait offert l'an dernier la première de ces comédies, la direction se devait cette saison nous offrir la seconde. Elle ne s'est pas dérobée à ce devoir, et c'est pourquoi lundi prochain nous verrons un spectacle bien attendu.

Dire que "Mon Curé chez les pauvres" est une pièce gaie, personne n'en doute, d'abord bien des gens ont lu le roman. Mais tout de même, de cette gaîté se détache quelque chose qui fait penser. Le bon curé Pellegrin avec sa bonhomie et sa franchise dit des vérités qu'il est bon d'entendre, et cela sans méchanceté. L'intrigue est bien simple, mais elle est tout de même très intéressante et en tout cas elle ne langule jamais.

Comme pour jouer cette pièce il faut une forte distribution. Nous aurons l'occasion cette semaine d'applaudir toute la troupe. C'est-à-dire: MM. Fred. Barry, Pierre Almelle, Pierre Durand, Albert Duquesne, Gaston Dauriac, Henri Guisol, Ant. Godeau, Henri Deyglen, Julien Balbas, Emile Juliany, Charles Philippe et mesdames Antoinette Giroux, Mimi d'Esté, Bella Ouellette, Jeanne Demons, Germaine Giroux, Jeanne Deslauriers.

M. Ant. Godeau a préparé pour ce spectacle une jolie et vivante mise en scène, qui le mettra bien en valeur.

Conférence-Concert sur Chopin

Lundi soir prochain, 8 février à 8 heures 30, aura lieu au Studio de M. Alfred Brunet, 6767 rue St-Denis, la neuvième conférence sur les Musiciens, donnée par le professeur Alfred Lamoureux, avec le concours de Mademoiselle Olivette Thibault, diseuse et de M. Alfred Brunet, pianiste.

Voici le programme:
1-Chopin - Le poète du piano"
M. Alfred Lamoureux, conférencier
2-(a) Valse opus 69 No 1
(b) Valse opus 69 No 2
(c) Prélude No 20
3-Deux extraits de "L'Aiglon" (Ed. Rostand)
Mlle Olivette Thibault, diseuse
4-(a) Valse opus 64 No 2
(b) Nocturne opus 9 No 2
M. Alfred Brunet, pianiste
5-(a) Le Zéphir Miquel Zamacois
(b) Les cochons roses (E. Rostand)
Mademoiselle Olivette Thibault
Pour renseignement, appeler Dollard 9152.

Pour la Crèche des SS. de la Miséricorde

La première nouvelle de la soirée des Petits Lits Blancs, au Windsor, le 29 mars, a créée un tel intérêt que déjà les demandes de billets affluent chez l'administrateur. Ces billets ne seront pourtant mis en vente que dans quelque temps. C'est dire l'intérêt qu'on porte à l'oeuvre admirable des religieuses de la Miséricorde.

A l'Impérial: "The Rainbow Trail" et "Heaven on Earth", avec Lew Ayres et Anita Louise.

"The Rainbow Trail", dont le rôle principal est tenu par George O'Brien, ainsi que "Heaven on Earth", mettant en évidence la vedette de "All Quiet on the Western Front", Lew Ayres, occuperont l'affiche du théâtre Impérial cette semaine, ce qui constitue un programme de première valeur.

"The Rainbow Trail" a été tiré de "Shefford" composition de Zane Grey, qui a fait l'admiration du public, et cette histoire gagne beaucoup d'attraits à être adaptée à l'écran.

Les aventures les plus cocasses se multiplient, ce pendant qu'une large place est laissée à l'amour et à la romance.

Aux côtés de George O'Brien, on remarque: Cecilia Parker, Minna Gombell, Roscoe Ates, James Kirkwood, J. M. Kerrigan, Robert Fraser, W. L. Thorne, Niles Welch, Laska Winters et Ruth Donnelly.

"Heaven on Earth" est sans contredit, et d'après des critiques avertis, l'un des meilleurs films de la saison, et Lew Ayres y tient le rôle le plus caractéristique de toute sa carrière. C'est un nouvel exemple de son talent.

Ce film est l'adaptation du roman de Lucien Furman, intitulé: "Mississipi" qui a fait l'admiration du public.

La distribution comprend en plus de Lew Ayres: Anita Louise, Harry Beresford, Elisabeth Patterson, Charles Grapewine et autres vedettes.

En plus de ces deux films que présente la direction du théâtre Imperial, on verra plusieurs sujets comiques, nouvelles universelles, etc.

C'est un programme que nous ne devons pas manquer de voir.

"Tartarin sur les Alpes"

C'est le 8 février que Tartarin de Tarascon, le méridional bien connu, héros dont les aventures ont été racontées par Alphonse Daudet, sera de passage au Collège Sainte-Marie.

Tartarn renouvellera ses exploits, cette fois, sur la scène du Collège; BOMPART (M. Ls.-P. Mercure) accompagnera Tartarin (M. Alban Flamand).

"Tartarin sur les Alpes", cette fort amusante comédie en cinq actes, sera donnée en matinée, le samedi, 6 février et le Lundi Gras au soir, à 8 h. 15.

On peut encore se procurer de bons billets. (Lancaster 4453).

(Communiqué)

Au Loew's: "Union Depot" avec Douglas Fairbanks, jeune, et Jaon Blondell.

Douglas Fairbanks, fils, dans "Union Depot", avecj Joan Blondel et un excellent programme de vaudeville ayant en tête Anatole Friedland et sa revue de 20è siècle seront les principales attractions au programme du théâtre Loew's toute la semaine prochaine à partir de demain, dimanche.

"Union Depot" est le plus étrange drame jamais conçu, quelque chose d'absolument nouveau et émouvant dans le cinéma. C'est une rare histoire de la vie moderne et son action enlevante dans une vaste gare de chemin de fer et autour, dont la foule toujours changeante crée une atmosphère riche en drame et en intérêt humain. Quel endroit que ce "Union Depot" où les hommes de la nuit coudoient les femmes du monde; où l'aventure commence et se termine; où le pêcheur rencontre le saint, où le ciel rencontre l'enfer et où chaque tic-tac de l'horloge amène une nouvelle émotion.

Il y a aussi du rire à profusion qui vient enlever l'intensité du drame.

Douglas Fairbanks jr., dans le rôle d'un jeune aventurier sans le sou qui a la chance miraculeuse d'être millionnaire pour un jour, le sauveteur de jeunes filles en détresse, le héros et le vagabond, donne une interprétation sincère et excellentes. Joan Blondel, dans le principal rôle féminin a l'opportunité de montrer son talent tout individuel. Les principaux interprètes comprennent aussi Guy Kibbes, Alan Hale, Ruth Hall et David Landau.

La revue du 20ème siècle d'Anatole Friedland avec onze talentueux artistes qui chante avec une sincérité qui réjouit le coeur et danse avec brio et agilité, est en tête du programme du vaudeville.

Les autres numéros comprennent Irving Edwards dans "Young and Careless", un comédien qui fait rire aux larmes; Ralph Rogers, le "Count of No-Account" avec Dorothy Drum; Pelle et Cole dans 'A Study in Strength", et Eddie Millet dans "The Minute Man of Melody".

Plusieurs autres numéros intéressants compléteront cet excellent programme.

CAPITOL
A L'AFFICHE
Une fille l'aimait . . .
L'autre aimait son argent!
Miriam Hopkins
Phillips Holmes Wynne Gibson
"Two Kinds of Women"
— Aussi —
Le "Maurice Chevalier" du théâtre anglais.
JACK BUCHANAN
— dans —
"MAN OF MAYFAIR"
VOYAGE GRATIS à Hollywood
Renseignements au théâtre.

Loew's
DEMAIN
Une vie sentimentale!
Quelques heures de folie!
DOUGLAS FAIRBANKS Jr.
et JOAN BLONDELL dans
"UNION DEPOT"
5 Numéros de Vaudeville
Dernier jour
JAMES GAGNEY dans "Taxi"
avec LORETTA YOUNG
5 Numéros de Vaudeville

ST-DENIS
COMMENÇANT AUJOURD'HUI
la célèbre comédie
MARIUS
2 hre de spectacle, représentation continuelle.
Mats.: 25c. Soirees: 25c et 40c.

IMPERIAL
A l'affiche
THE RAINBOW TRAIL
de ZANE GREY
avec GEORGE O'BRIEN
AUSSI
HEAVEN on EARTH
LEW AYRES ANITA LOUISE

LUNDI SOIR, LE 8 FEVRIER, AU THEATRE ST-DENIS, A 8.30
CONCHITA SUPERVIA
Billets, $1.00 à $2.50 (plus taxe). — Billets en vente maintenant.
Chez LINDSAY et ARCHAMBAULT
Direction: Goulet-Pager. Renseignements: FAlbirk 2918

CINEMA DE PARIS
694, rue Sainte-Catherine Ouest. (Vis-à-vis Eaton). Tél. LA. 2764
Le célèbre artiste lyrique dans son 1er film parlant:
LUCIEN MURATORE
dans une production Ad. OSSO réalisée par TOURJANSKY
"LE CHANTEUR INCONNU"
avec Simone CERDAN, Jim GERALD, Simone SIMON et Jean MAX

VOUS REGRETTEREZ DE NE PAS LA VOIR!
2ième et dernière SEMAINE

Si enthousiaste a été la réception de Montréal à ce film que nous le conservons au programme une autre semaine.
GRETA GARBO
RAMON NOVARRO
in
MATA HARI
with
LIONEL BARRYMORE
LEWIS STONE
Attraction Supplémentaire
LAUREL and HARDY in "BELIMATES"
VOYAGE GRATIS AUX ANTILLES. Le concours se termine demain.
PALACE

Le concours du Palace

Voici la dernière chance de prendre part au concours du théâtre Palace et de gagner un voyage gratuit aux Antilles. On trouvera, dans cette page, la photographie des quatre ports dont il faut trouver le nom exact. Un coup d'oeil sur les règles du concours, vous permettra de travailler rapidement et avec efficacité.

VOYAGE AUX ANTILLES

Chaque année les Antilles attirent un nombre considérable de touristes. La raison en est simple. C'est que le payeage est incomparable, que le ciel y est d'un azur constant, que la mer y est bleue et calme et rutilante sous le soleil. Comment aimeriez-vous un voyage dans ces régions enchantées?

Le théâtre Palace vous offre ce voyage. Est-ce que vous connaissez les ports les plus célèbres du monde? De vos connaissances sur ce point dépendent vos chances de gagner un billet de croisière aux Antilles sur le paquebot "Berlin" de la North German Lloyd, le 12 février pour une croisière de dix jours parmi ces îles enchanteresses.

Deux prix sont offerts — l'un pour les clients de langue française de ce théâtre, l'autre pour ceux de langue anglaise. A la danse ou au monsieur, dans l'un et l'autre cas, qui pourra reconnaître et nommer les différents ports du monde qui seront projetés sur l'écran du théâtre Palace et écrire en dix mots ou moins la meilleure devise sur le "Voyage", seront accordés les prix précédemment mentionnés.

Bien que la composition de la devise soit très importante, l'auteur de la meilleure ne gagnera cependant pas un prix, s'il n'a pas su identifier les ports correctement. De sorte que non seulement devez-vous composer une bonne devise, mais vos réponses, quant aux ports, doivent être exactes.

Afin de vous aider autant que possible, des vues de quatre ports seront projetées dans l'écran, seront aussi publiées dans "La Patrie". Ceci vous permettra de les étudier avec attention et de les nommer correctement. N'oubliez pas que vos réponses doivent être inscrites au dos de ce dépliant, que vous devez par conséquent, éviter de perdre ou d'égarer.

Durant dix jours, les gagnants seront les hôtes du Théâtre Palace à bord du paquebot "Berlin", excursions à terre comprises. C'est un prix qui en vaut la peine, n'est-ce pas?

Les gagnants quitteront Montréal mercredi soir, 10 février, de la gare Windsor, par le convoi du Delaware et Hudson.

REGLES DU CONCOURS

Voici les règles du concours du Palace:

1.—Vos réponses doivent parvenir à la direction du théâtre Palace avant minuit, le 7 février.

2.—La devise ne devra pas dépasser 10 mots.

3.—Les concurrents doivent se servir du dépliant qui leur sera remis au théâtre Palace.

4.—Les réponses ne doivent pas être inscrites au verso de ce dépliant.

Parmi les 30 ports suivants, vous trouverez les 4 ports qui permettront de gagner le prix.

Bombay, Copenhague, Piracus, Constantinople (Istambul), London, Oslo, Rio de Janeiro, Vigo, Québec, Boston, Glasgow, Havre, Liverpool, Marseilles, Lisbonne, St. John, Southampton, Plymouth, Halifax, New-York, Seattle, Los Angeles, Alexandria, Gibraltar, Havana, Vera Cruz, Capetown, Honolulu, Shanghai, Hong-Kong, Vancouver, Montréal, Yokohama, Buenos Aires, Bremerhaven, Singapore Port Said, Cristober, San Francisco, Sydney, Aus., Melbourne, Port au Prince, Belfast, Cherbourg, Valparaiso, New-Orleans, Genoa, Hamburg, Belfast, Helsingfors.

Paul Reboux dit ses impressions au sujet de Mlle Lucienne Radisse.

—Qui est donc cette ravissante jeune femme?

—C'est Lucienne Radisse.

—Quoi? La violoncelliste célèbre?

Je connaissais ses mérites, sa réputation universelle. Mais jamais encore je n'avais eu l'occasion de voir cette silhouette souple, cette expression de visage franche et claire, ces grands yeux noirs où brillent à la fois l'esprit et la bonté, ces cheveux si lumineux que l'on croirait qu'un rayon de soleil vient de pénétrer dans la chambre.

Que j'envie les Américains chez qui Lucienne part bientôt pour donner quatre-vingts concerts, et les Sud-Américains qui l'applaudiront ensuite durant l'année où nous allons être privés d'elle!

Depuis notre première entrevue, j'ai eu l'émotion de l'entendre jouer. Son violoncelle chante, parle et pleure sans qu'elle paraisse faire effort. Elle en joue avec autant de grâce qu'une harpiste peut en faire paraître quand ses bras ondulent le long des cordes sonores. Ah! que nous sommes loin de ces exécutants qui, faute de se frapper le coeur pour en faire jaillir le génie, selon le conseil d'Alfred de Musset, semblent scier férocement une armoire, derrière laquelle leur ventre, pour un moment, s'est mis à l'abri.

Cette aisance avec laquelle Lucienne Radisse nous communique sa ferveur artistique vient peut-être de ce qu'elle pratique les sports depuis son enfance. Voilà bien l'artiste moderne! Excellente dans l'interprétation de Bach, elle est championne de natation. Virtuose pour exprimer les grâces de Haydn, elle a gagné la course d'autos Paris-Saint-Raphael de sa catégorie. Poignante en un largo de Beethoven ou de Haendel, elle fait du cent-cinquante à l'heure.

Et tout cela gentiment, familièrement, simplement, avec le sourire, un sourire qui pourrait si bien souffrir, à lui seul, pour rendre Lucienne Radisse inoubliable.

PAUL REBOUX.

—Grand-papa! viens vite j'ai avalé une épingle.

—Allons, pleure plus, j' vais t'en donner une autre.

—Décidément, j'ai pris froid en sortant de ce magasin.

—Alors, je vais t'offrir quelque chose de chaud!

—Oh! oui... une fourrure.

QUATRE PORTS DONT IL FAUT TROUVER LES NOMS

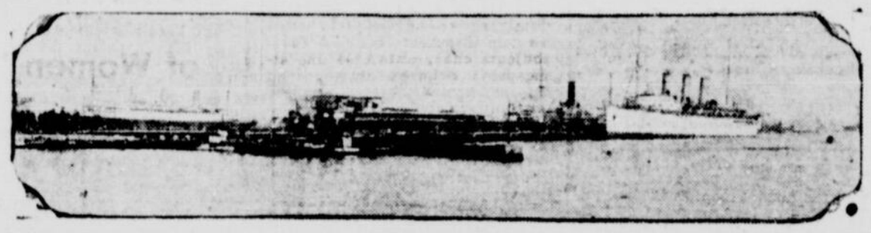

La photographie des quatre ports ci-dessus sera projetée aujourd'hui et demain sur l'écran du Palace. Il s'agit de les situer exactement et de les nommer. Ce sera peut-être vous qui irez aux Antilles?

AU THEATRE STELLA

M. PIERRE ALMETTE

LES LIVRES

DILETTANTE, de Claude Robillard

Le roman d'un jeune homme de la **jeune génération**, lisons-nous sur une couverture d'un beau couleur de feu. Les personnages évoluent dans les salons, fument des cigarettes turques et citent avec aplomb Verlaine et Marcel Proust. Il y a un passage particulièrement heureux où Andrée crie à Jerry: "Va-t'en! Oh! va-t'en!" A la fin, l'héroine est tuée dans un accident d'auto. Et, - cueillez nous en croire, toutes ces choses sont très émouvantes.

Exception faite du verbiage sur la littérature, le dialogue ne manque ni de naturel ni de vivacité. L'auteur a beaucoup de talent, un talent facile et féminin. Il a, en outre, le sens du moderne. Il m'est revenu que cet ouvrage fut conçu, écrit, imprimé en moins de quatre mois: deux mois de plus, **Dilettante** eût été illisible.

* * *

L'EXPRESSION JUSTE EN TRADUCTION, de Pierre Daviault

Voilà un livre utile. En règle générale, M. Daviault accuse juste. Les traducteurs de métier ou d'occasion et les reporteurs y trouveront leur compte. Quelques erreurs sans gravité. Au paragraphe de **dancing**, l'auteur n'apporte aucun équivalent français. M. André Thérive, dans une chronique publiée dans les **Annales** de janvier, emploie **dansoir**. C'est un mot simple et bien formé. Nous pourrions nous arrêter à l'orthographe de certains mots, passés dans la langue au cours des dernières années, tels que **wagon** et ses dérivés. On devrait écrire **vagon**. Nous reviendrons au livre de M. Daviault si nous en avons le loisir.

* * *

NOS IMMORTELS, de Germain Beaulieu.

C'est une galerie de caricatures très amusantes. La douleur livresque de Jean Charbonneau y fait bon ménage avec l'insouciance mémorable d'Ubald Paquin. M. Beaulieu raconte facilement ses impressions. Il trouve des mots qui sont un délice pour ceux qui entendent raillerie. Mais il cesse tout à fait d'être spirituel quand il tâche à faire de l'esprit. Il rabâche un vieux calembour de vaudeville quand il dit, par exemple: "Un tel est né à Montréal, le 13 décembre 1875, un vendredi. Si l'année avait eu treize mois, il aurait certainement retardé sa venue afin de bien faire constater que sa vie, devant subir toutes les vicissitudes, il devait passer par tous les treizes et tous les vendredis." Il reste que **Nos Immortels**, campés par une plume alerte, offrent une bonne heure et demie de lecture. Même les critiques, ceux qui jugent les écrivains et leurs oeuvres, briseront avec leurs habitudes et liront le livre jusqu'au bout.

CHRYSALE

Au National: "Ca Marche", un sketch bouffe, et "Un Homme en Habit", à l'écran.

"Ça marche Extra" tel est le titre de la grande comédie écrite par M. Oscar Valade dans laquelle Tizoune joue le principal rôle et que le théâtre National met à l'affiche pour cette semaine. Tizoune comme on le voit a l'intention de faire sa part et aider les gens à avoir un peu d'optimisme en dépit de la crise. Il répond aux gens tristes et moroses: "Ça marche Extra". Il faut voir Tizoune dans cette comédie: c'est un de ses meilleurs succès. D'ailleurs Juliette Béliveau, Mlle Eva Préjean et M. Valade lui-même sont de la distribution et avec ces vedettes il est certain qu'on s'amusera sans limites.

L'ouverture musicale préparée par M. Prouix mettra en vedette Mme Rey Duzil et M. Eugène Vivez ainsi que les jolies et gracieuses ballerines du National. M. Henri Dauvilliers a dans son mélodrame "Son Enfant" groupé certaines scènes fortement émouvantes ainsi que plusieurs autres plus légères qui permettront à Pic-Pic et à Juliette Béliveau de faire preuve de leurs talents. Ce mélo est un des plus puissants du répertoire de M. Dauvilliers et il sera défendu par une distribution de premier ordre.

Des numéros spéciaux seront exécutés par M. Damase Dubuisson, Mme Effie Mack et Vivez qui comme toujours lancera une nouvelle chanson parisienne. Des décors spéciaux ont été brossés et le spectacle de cette semaine jouira d'une préparation artistique hors pair.

Le spectacle cinématographique a été particulièrement soigné par la direction. On présentera le grand succès comique français: "Un Homme en Habit" avec Fernand Gravey. Tout une série de courts sujets, des documentaires et un film de caricatures animées compléteront ce programme épatant.

Que le public n'oublie pas non plus les avantages des matinés populaires du vendredi, la soirée du mercredi soir et les soirées où il y a distribution de cadeaux aux spectateurs.

Une troisième de l'"Aiglon" au Mont-Saint-Louis

C'est avec un succès croissant et devant un public enthousiaste et très nombreux que les jeunes artistes du Mont-Saint-Louis ont donné le 2 et le 4 février dernier l'Aiglon de Rostand. Les superbes tirades de l'Aiglon et de Flambeau soulevaient à tout moment les salves d'applaudissements et l'émotion était intense et bien manifestée aux moments pathétiques de l'oeuvre. Décors, interprètes, jeux de lumière, musique, tout s'harmonisait merveilleusement pour donner l'impression juste de la situation dramatique et faire de cette interprétation l'une des meilleures que des amateurs aient encore données à Montréal. Les commentaires élogieux qu'on a faits des rôles du Duc de Reichstadt, de Flambeau, de Metternich et de l'empereur Franz laissent voir avec quel brio MM. Rousseau, Nantel, Gagnon et Chartier ont rendu leur personnage, et certes, les louanges qu'ils se sont attirées n'étaient pas au-dessus de leur mérite.

Le public montréalais aura une fois encore l'avantage de revoir l'Aiglon au Mont-Saint-Louis lundi soir à 8 heures précises. On peut retenir son billet en téléphonant à MA 8138, au Collège, 244 rue Sherbrooke Est.

Au Princess: Un programme double de premier ordre. "Cock of the Air" et "Maker of Men".

Le théâtre Princess prélude aujourd'hui à son nouveau programme qui est de donner aux cinéphiles les meilleurs spectacles à Montréal à meilleur marché. Les représentations qu'il inaugure aujourd'hui consiste de deux grands films, de la comédie régulière, du documentaire et des dessins animés, ce qui constitue en somme le programme le plus fourni des théâtres de la haute ville.

Le clou est la dernière et la plus intéressante des productions de Howard Hughes, "Cock of the Air." Cette comédie bouffe dans laquelle Chester Morris tient le rôle-titre et Billie Dove est la vedette, est l'un des films les plus dispendieux de la saison. Ses décors sont le nec plus ultra du luxe. Il est n'a pas son pareil pour la magnificence des scènes et la photographie.

Le fervent du cinéma ne court présentement que les meilleurs oeuvres et c'est en définitive faire preuve d'économie que de donner aux amateurs plus qu'à l'ordinaire pour leur argent, au sens de M. Hughes. Le jeunes producteur n'a rien ménagé dans le montage de "Cock of the Air."

Son oeuvre possède tout ce que le public recherche de nos jours, le comique, le sentiment, le spectacle, et le romanesque. "Cock of the Air" est la satire des faibles d'un jovial aviateur américain du temps de la Grande Guerre.

Il nous montre Chester Morris dans son première rôle héroï-comique et la fascinante Billie Dove dans un caractère tout à fait nouveau.

Matt Moore, Yola d'Avril, Louis Alberni, Walter Catlett et Vivien Oakland font aussi partie de la troupe.

L'autre grand film sera "Maker of Men" dont le premier rôle est tenu par Jack Holt, oeuvre composée par Howard J. Green et Edward Sedgwick et dirigée par ce dernier. Holt y personnifie un entraineur de collège pour lequel ne comptent que les succès sportifs. Il n'a que le mot de courage à la bouche. On peut juger de sa stupéfaction lorsqu'au bout de quelques années le fils dans lequel il espérait se voir revivre lui avoue sa répugnance à accepter une punition. "Maker of Men" vous fera voir comment le jeune homme apprend qu'il faut plus de courage parfois pour faire figure de pitre que de héros. C'est une comédie romanesque qui intéressera jeunes et vieux.

La troupe recrute des acteurs comme Richard Cromwell, Joan Marsh, John Wayne, Robert Alden, Walter Catlett, Paul Hurst, Natalie Moorhead, Richard Tucker, Ethel Walen et Edward Clayton.

L'acteur. — Mon vieux, quand je meurs au troisième acte, la salle toute entière éclate en sanglots.

— ...parce qu'elle sait bien que c'est de la blague!

L'explorateur. — Ce que je ne m'explique pas, c'est que son ombre ne soit pas plus noire que la mienne!

Conchita Supervia a remporté un succès triomphal, dans le rôle de Carmen.

C'est lundi soir prochain, au Théâtre Saint-Denis, que Madame Conchita Supervia fera ses débuts en Canada.

Il y a à peine quinze jours, elle jouait à l'Opéra de Chicago, le rôle de Carmen, son début avant été l'occasion de la remise à l'affiche du toujours jeune opéra de Bizet qui n'avait pas été joué dans la grande ville américaine depuis deux ans.

Tous les critiques de Chicago ont prodigué à l'adresse de la grande cantatrice espagnole les éloges les plus flatteurs sur l'art consommé avec lequel elle a interprété son rôle.

Nous lisons, dans le "Musical Courier", de cette semaine, l'appréciation suivante, sous la signature de M. René Devries, l'un des critiques musicaux les plus écoutés des Etats-Unis:

"Comme Maria Gay, une autre espagnole, Madame Supervia fait de Carmen plutôt une espagnole qu'une gitane nomade. Son interprétation est captivante, haute en couleurs et irrésistible. Son jeu est si vivant que la jeune diva fait revivre devant nous chaque phase de la vie de Carmen... Nous proclamons en Carmen l'une des plus remarquables réussites de la saison actuelle. Le public l'a aimée immensément et l'a fêtée dans la même mesure".

La remarque du critique de Chicago s'accorde avec l'appréciation que M. P.-B. Gheusi, ancien directeur de l'Opéra Comique, faisait dans "Figaro", à l'occasion de l'un des triomphes que Madame Supervia a obtenus à Paris:

"Grâce à elle", écrivait-il, "notre Carmen n'est capable d'être Espagnole que depuis hier et c'est parce qu'elle est surtout délicieusement femme que Supervia, habillée à ravir par Zuloaga et musicale jusque dans ses catagnettes, nous a rendu dans toute sa beauté l'héroïne immortelle de Bizet".

Les artistes qui sont capables d'imprimer à des oeuvres depuis longtemps classées au répertoire, un nouveau sceau de jeunesse et de beauté sont rares.

Les amateurs de musique de notre ville auront l'exceptionnelle occasion, lundi soir prochain, de se trouver en présence d'une artiste de cette catégorie et qui possède une véritable puissance créatrice.

Voici le programme qu'exécutera Conchita Supervia:

I.

Voi che Sapete (des "Noces de Figaro") . . . . . .Mozart

Grand Rondo de Cendrillon . . . . . .Rossini

Cendrillon dit la vie à laquelle elle semblait destinée, avant de subir la transformation que la Fée, sa marraine, a opérée. Dans son bonheur tout neuf, elle revolt, comme un rêve, sa misère passée.

II.

Should He Upbraid . . .Bishop
Lullaby . . . . . .Scott
Adieux de l'Hôtesse Arabe, Bizet
Les filles de Cadix, Léo Delibes
Bonjour Suzon . . .Léo Delibes

. . . . . .III. . . . . .

Granada. . . . . .Albeniz

Oh, captive chrétienne, je te consacre ma vie et pour te consoler dans ton malheur, je viens à la tour de ta prison pour y consumer mes jours près de toi. Je jure de combattre pour toi, contre les troupes de mon Emir. Dans mes domaines où je te ferai reine, mille merveilles, mille joyaux précieux t'attendent. Tous les désirs de ton coeur seront exaucés. Si tout cela ne te procure pas le bonheur dans notre pays mauresque, je fais le serment d'abandonner le sol de ma chère Andalousie et pour l'amour de toi, j'arracherai de ma poitrine le Croissant et, à sa place, pour toujours, je porterai la Croix.

Seguidilla Murciana . .de Falla

Deux proverbes:— "On ne lance pas de pierres, quand on habite une maison de verre".

"L'inconstance est comparable à la pièce de monnaie qui s'use en roulant de main en main et finit par perdre toute valeur".

Jota . . . . . .de Falla

C'est la cour obstinée d'un amoureux résolu et opiniâtre que rien ne décourage, pas même les menaces de la mère de celle qu'il aime.

Chant Elégiaque gitane . . .Nin

C'est la plainte douloureuse d'une gitane d'Albacète, à l'enterrement de son enfant, à Grenade. Présentant de très grandes difficultés techniques, ce chant est écrit dans un style empreint de tristesse et de facilité, caractéristiques essentielles et poignantes de la vie nomade en Andalousie. Il révèle aussi quelques traces d'un érotisme oriental.

Pano Murciano . . . . . .Nin

Une jeune Andalouse demande à son joaillier ce qu'il lui en coûtera pour faire sertir dans sa bague le baiser de son amoureux, pour qu'elle puisse le garder à jamais.

Farruca, (Dédié à Madame Supervia) . . . . . .Turina

"Ton image que j'adore est si intimement liée à mon être qu'en me penchant sur une glace, c'est toi que je vois et non plus moi. Je marche dans une traînée de clarté lunaire, si possédée de ton image, qu'il n'y a qu'une seule ombre et, pourtant, nous sommes deux".

Polo . . . . . .Nin

Un chant populaire d'Andalousie.

"Eveille-toi, mon amour, et calme mes tourments, sinon, j'en mourrai".

Boris Kogan, au piano d'accompagnement.

Au Palace: "Mata Hari", avec la célèbre Greta Garbo et Ramon Novarro.

"Mata Hari", qui met en évidence la talentueuse Greta Garbo, l'énergique Ramon Novarro ainsi que Lionel Barrymore, tiendra l'affiche du théâtre Palace pour une seconde semaine. C'est la décision qu'a prise la direction de ce populaire théâtre, à la suite du grand nombre de personnes qui ne purent être admises chaque soir, à cause de la trop grande affluence d'amateurs de bon cinéma.

Il nous a été souvent donné d'admirer la merveilleuse Greta, mais le rôle qu'elle tient dans "Mata Hari" est sans contredit la plus parfaite réalisation de toute sa carrière. Elle incarne un rôle qui lui convient on ne peut mieux, et elle met à profit ses talents naturels, qui, d'après de nombreux critiques avertis, la place au premier rang de l'échelle parmi les vedettes de Hollywood.

Greta, dans le rôle de "Mata Hari", remplit les fonctions d'une espionne, et c'est par son charme, par ses danses langoureuses, qu'elle parvient à faire oublier aux pliers des nations tout honneur, toute loyauté.

L'affluence qu'il y avait au Palace la semaine dernière, est une preuve non équivoque que c'est un film de première valeur.

Lewis Stone fait également partie de la distribution, ainsi que de nombreuses autres vedettes bien connues. Avec une telle distribution, il est facile de concevoir la perfection avec laquelle les rôles sont rendus.

Il est étonnant de voir comment Greta parvient par divers moyens, quelquefois dangereux pour sa personne, à tromper les agents des diverses nations, et à conduire à bonne fin son oeuvre d'espionnage.

L'amour se mêle aussi à l'intrigue, et après avoir trompé celui pour qui, dans le fond de son coeur, elle aimait, elle succombe

DANS "MARIUS", AU SAINT-DENIS

L'inimitable RAIMU, que l'on verra au théâtre Saint-Denis, la semaine prochaine, dans le rôle de César de "Marius", adapté de la fameuse comédie de Marcel Pagnol.

George K. Arthur, célèbre comédien, au théâtre Loew's.

La direction du théâtre Losw's a le plaisir d'annoncer au public que George K. Arthur, célèbre comédien canadien, sera l'un des vaudevillistes pour la semaine entière du 14, et présentera un programme des plus attrayants.

Né en Angleterre, George Arthur fait du vaudeville en Canada depuis de longues années.

Il est à remarquer que ce célèbre comédien a tourné plusieurs films silencieux, et a conquis la faveur du public.

Le programme que présente Arthur est, d'après des connaisseurs, l'un des meilleurs que l'on puisse voir.

Plusieurs autres numéros seront également présentés, de sorte que le programme de vaudeville de la semaine du 14 sera l'un des meilleurs que nous ayons vus.

A la douane. — Pourquoi n'avez-vous pas déclaré ce parfum.

—Je voulais faire une surprise à ma femme.

PRINCESS Toujours en avant

ANNONCE SPECIALE

En plus du programme supérieur du Princess, nous ajoutons maintenant une autre grande vue chaque semaine!!

PLUS GRANDE VALEUR— MEMES PRIX— MEILLEUR SPECTACLE.

MAINTENANT

Il participait aux plaisirs mondains de la Côte d'Azur avec une femme qui voulait goûter aux plaisirs de Paris!

"COCK of the AIR" with CHESTER MORRIS and DILLIE DOVE

Attraction Supplémentaire

JACK HOLT in MAKER of MEN avec Rich. Cromwell et Joan Marsh

"Cock of the Air" 11, 1.45, 4.30, 7.15, 10 hrs. "Makers of Men, 12.25, 3.10, 6.00, 8.45 hrs

THEATRE NATIONAL

TIZOUNE

Juliette Béliveau dans "Ça Marche Extra"

Mélodrame "SON ENFANT" AVEC PIC-PIC HENRI DAUVILLIERS

Numéros spéciaux par Damase Dubuisson Eugène Vivez EFFIE MACK

A l'écran: Le populaire FERNAND GRAVEY "UN HOMME EN HABIT"

THÉATRE STELLA— Plateau 1166-1167 1652, Saint-Denis

Aujourd'hui Samedi et demain Dimanche — 4 dernières représentations — "SI JE VOULAIS" Comédie en 3 actes

Semaine commençant LUNDI, 8 février Première fois à Montréal

MON CURÉ CHEZ LES PAUVRES

pièce en 5 actes de MM. André de Lorde et Pierre Chaine (tirée du roman de Clément Vautel).

Dîner Musical

Dimanche, 7 février

Madame LISE DUPUIS

Prix: $1.00

THE QUEEN'S MONTREAL

ORCHESTRE DE MONTRÉAL

Directeur DOUGLAS CLARKE

70 — MUSICIENS — 70

Quarantième concert — Deuxième saison

7 février, Théâtre His Majesty's, à 3 p.m.

Concerto en ré mineur pour violoncelle et orchestre — Lalo

Soliste de violoncelle — Lucienne RADISSE

Prix: 35c à $1.50. Billets maintenant en vente

LA RADIOPHONIE

Samedi, 6 février 1932

OPERA

A C.F.C.F., 2 h. 45, après-midi: L'opéra de Verdi "Simone Boccanegra" avec Lawrence Tibbett, baryton, Giovanni Martinelli, Maria Muller, soprano. On entendra en outre, Esio Pinza, basse; Claudio Trigerio, baryton, Paolo Ananian, basse et Tullio Serafin. Cet opéra sera radiodiffusé directement du "Metropolitan Opera" par la N.B.C.

GIOVANNI MARTINELLI, que l'on entendra dans "Simone Boccanegra", de Verdi, radiodiffusé du Meropolitan Opera.

COMTESSE D'ORSAY

A W.J.Z., 8 h. 30, soir: L'orchestre de Ben Selvin, avec le concours de la comtesse d'Orsay. Louis A. Witten, maître de cérémonies.
I'm Sorry Dear. . . . "Le Dandy"
Alma On Pena . . . . . . Orchestre
Allah's Holiday . . . . "Le Dandy"
Mardi Gras . . . . Orchestre
Goodnight Moon . Comtesse d'Orsay
Piedad . . . . Orchestre
Was That The Human Thing to Do? "Le Dandy" et l'orchestre.
Beautiful Lady, de "The Pink Lady" Le dandy et l'orchestre
When We're Alone (Penthouse Serenade) . . . . . Comtesse d'Orsay et l'orchestre

RUSS COLOMBO

A C.F.C.F., 10 h., soir: Russ Columbo et son orchestre. Voici le programme qui sera exécuté:
What Did You Do With It?
Lady Be Good from "Lady be Good"
Fascination Rhythm, de "Lady Be Good" Duo de piano—Orchestre
Save The Last Dance For Me
Why, de "Sons O'Guns"
I'm Always Chasing Rainbows
Say It With Music. — Orchestre.
Prisoner of Love.

LA BONNE MUSIQUE

A W.O.R., 8 h. soir: Le petit orchestre symphonique du Philip James avec le concours de George Vause, pianiste. Voici le programme:
Praeludium . . . . . . Jarnfelt
Extraits de "Rosemonde" Schubert
Ouverture:
Musique de ballet No 1
Concerto pour piano et orchestre . . . . . . Mozart-James
Allegro
Andante
Rondo
"On the Steppes of Central Asia" . . . . . Borodin
Petite suite . . . . Roland Farley
Dollie's Waltz
March of the Tin Soldiers
Funeral March for Fallen Hero
Coronation
Boogies
Go to Sleep
Rapsodie norvégienne pour piano et orchestre . . . . . Woodin
"C'est l'Extase" . . . . . Debussy
Danse des Clowns . . . . Rebikow

MUSIQUE DE DANSE

A C.F.C.F., 1 h. 15, après-midi: Orchestre du Palais d'Or; 2 h. et 4 h., orchestres locaux; 9 h. 30, soir: Orchestre Valspar, avec le concours de Harold Van Emburgh, ténor et Nor. Dicetser, maître de cérémonies; 10 h.: Orchestre de Russ Colombo; 10 h. 30: Orchestre de Jack Denny.

A C.F.C.F., 8 h. 30, soir: Programme de musique de danse de la Comtesse d'Orsay.

HOCKEY

A C.K.A.C., à 9 h., soir: Rapport détaillé en français, deuxième et troisième périodes de la joute Américains vs Montréal, à Montréal.
A C.F.C.F., 10 h. 58, soir: Résultat des joutes de la soirée.

BOURSE

A C.F.C.F., 1 h., après-midi: Cote de l'avant-midi; 6 h. 45: Cote à la fermeture.
A C.K.A.C., 12 h. 30, après-midi: Cote à la fermeture.

LES PETITS ORCHESTRES

A C.K.A.C., 11 h. avant-midi: Poèmes symphoniques. Voici le programme:
Fandango des Asturies Rimsky-Korsakoff
Roses du Sud . . . . Johann Strauss
Finale. IVe Symphonie Tschaikowsky
Romance de l'Etoile, Tannhauser Wagner
Ouverture.—Cavalerie Légère. Van Suppe

A C.F.C.F., 10 h. 45, avant-midi: Programme musical avec le concours de Miles Carol Deis et Ivy Scott, sopranos, Celia Branz, Donald Beltz, baryton, et Fred Hufsmith, et Harold Sandford, chef d'orchestre. Voici le programme:
The Lady of the Slipper . Orchestre
You Belong To Me, de "The Century Girl" . . . . Baryton
The Road To Paradise, de "Maytime" . . . Soprano et ténor
Eileen Alanna Asthore, de "Eileen" . . . . Ténor
Keep Off The Grass, de "Toreador" . . . . Ivy Scott
I'm Only Dreaming, de "You're in Love". . . . . . . Solo d'Alto.
Selection, de Chin Chin. . . . . Duo et quatuor

MISCELLANEES

A C.F.C.F., 8 h. 30, avant-midi: Apéritif musical de la N.B.C.; 9 h. Refrains gais; 9 h. 45: Recettes culinaires (par la N.B.C.); 10 h. Mélodies françaises: 11 h. 15: Chansonnettes françaises (par la N. B. C.); 11 h. 30.: Musique gaie; 12 h.: Programme de midi; 12 h. 30 après-midi: Musique de chambre; 1 h. 30: Maurice Marchand pianiste; 2 h.: Demi-heure gaie; 5 h.: Heure de la Canadian Electrical Supply; 5 h. 30.: Programme musical d'Hartney; 7 h.: Amos et Andy. 7 h. 30: Sketch; 8 h. 30: Musique populaire; 10 h. 15: Heure "Cuckoo" (N.B.C.).

A C.K.A.C.: 9 h. 30 avant-midi: Musique populaire; 10 h. "Bonjour Madame", avec Mlle Jovette Bernier; 11 h.: Poèmes symphoniques; 11 h. 30: La bonne chanson française; Midi: "Le Grand Frère Marcel"; 1 h. après-midi: Orchestre de l'hôtel Royal York; 5 h.: Orchestre du Ritz 5 h. 45: La ligue de Sécurité. — L'oncle Joe: 6 h.: Programme de la Saint-Jean-Baptiste; 7 h. soir: Musique populaire; 7 h. 45: Sketch comique; 8 h.: Soliste: G. Betournay, baryton; 8 h. 30: Orchestre du Ritz; 10 h. 30: "Au Coin du Feu"; 11 h.: Nouvelles du Nord; 11 h. 15: Musique d'orgue. 11 h. 30: Orchestre de l'hôtel Windsor.

Les plus bas prix au Canada pour de véritables lampes Radiotron.

Type		Type	
UX 201A	$ .75	UX 280	.90
199's	1.95	UY 224	1.15
UX 171A	.95	UY 224A	1.45
UX 226	.75	UY 247	1.40
UY 227	.90	UY 234	1.45
UX 245	1.00	WD 11	1.45

AGENCE — Radios Sonora
Nous payons les frais de poste sur les commandes postales.
Examen gratis des lampes.
SERVICE Sur tous les marques de radios
Radio Tube Sales Company
Nouvelle adresse
1008, rue Bleury — MA. 8553

Dimanche, 7 février 1932

A W.G.Z., 1 h. 15, après-midi. L'orchestre symphonique de Walter Damrosch exécutera le programme suivant:
Symphonie militaire
Adagio: Allegro
Allegretto
Menuetto
Finale: Presto
Mélodie Norvégienne: "Printemps".
Gavotte en do
Variations symphoniques "Istar"
Tambourin Chinois.

MUSIQUE DE CHAMBRE

A W.J.Z., 6 h. 30, soir: L'orchestre de Sven von Hallberg. Voici le programme:
Flores Negras (Tango)
No One Loves You As I Do
I'll Go the Long Long Trail With the Gypsies.
Orchestre
Fiançailles (valse)
Norwegian Fantasy
Lamento Congo
Sighing Surf
Las Mozas (Seguedillas)
First Kiss of Love (Tango Hellenique. (Papadimitrios).

QUATUOR A CORDES PEROLE

Les écouteurs du poste W.O.R. auront l'avantage d'entendre à 1 h. dimanche après-midi, le quatuor Perole, avec le concours de Caroline Andrews, Mlle Andrews chantera dans le programme suivant:
Soliste: Caroline Andrews, soprano.
The Mermaid's Song . . . . . . Haydn
Oh! Quand je dors . . . . Liszt
The Fisher's Widow, Clara Edwards
Canzonetta . . . . Loewe
Alleluiah . . . . Mozart
Quartet en si majeur . . . . . Mozart (Kochel No 99)
Allegretto
Menuetto
Adagio
Allegro
Quartet en la majeur . . . . Haydn op. 33 No 2
Allegro Moderato
Scherzo
Adagio
Rondo-Presto

LA BONNE MUSIQUE

A W.E.A.F., 8h., avant-midi: Carolyn Gray, pianiste. Alma Kitchell, contralto; le quatuor à cordes LaSalle, Ivan Argay, John Kokes, et Anthony Borello, violoniste, se feront entendre dans le programme suivant:
Quatuor en do mineur .. Smetana
Allegro Appasionato
Allegro Moderato A La Polka
Largo Sostenuto
Vivace
Quatuor à cordes Birkenholz
Garden . . . . Spier
Daisies . . . . Amy Worth
Call Me No More . . . . . . Logan
Alma Kitchell
Scherzo (valse) . . . . . Moszkowski
Carolyn Gray
Voce Di Donna, de "La Gioconda", Ponchielli
Alma Kitchell
Andante . . . . Dittersdorf
Si J'étais Jardinier . . . . Chaminade
Le Miroir . . . . Ferrari
Mandoline . . . . Debussy
Quatuor à cordes Birkenholz

L'HEURE DAVEYTREE

A C.F.C.F., 5 hrs, après-midi: Programme musical avec le concours de Muriel Wilson, soprano, Paula Hemminghaus, contralto, Norman Horm et Henry Shape, ténors, Walter Preston, baryton, James Stanley, basse, et Arcadie Birkenholz, violoniste. Voici le programme:
I Wish I Were A Skyrocket; Ensemble
I'll Take You Home Again, Kathleen Quatuor
Narcissus; Solo d'orgue
Waltz Dream; Ensemble
Charley Is My Darling; Quatuor
Lead Kindly Light; Quatuor
We May Roam Through This World; Quatuor
Love Everlasting (L'Amour toujours L'Amour, Solo d'orgue.
Grandfather's Clock; Quatuor
Memory Lane; Ensemble
Talk (Martin L. Davey)
Finale, de "The Gondoliers"; Ensemble
Maria Marie; Ensemble
Ezekiel Saw De Wheel; Quatuor
When Day Is Done; Ensemble.

L'HEURE CHASE & SANBORN

A C.F.C.F., 8 h. 15 soir: Programme de Chase and Sanborn avec le concours del 'orchestre Rubinoff et le comédien Georges Jessel. Voici le programme:
Friml Ouverture
March of the Musketeers
Allah's Holiday, de "Katinka".
Rose Marie
Indian Love Call
Introduction: de "The Vagabond King"
Grandioso—Indian Love Call Rubinoff et l'orchestre
Sunny Skies
Love Goes On Just The Same
Time on my Hands; Solo de violon Artiste invité
Jungle Town Revue; Rubinoff et l'orchestre
My Mother's Eyes; Solo de violon.
Was That The Human Thing To Do; Rubinoff et l'orchestre Artiste invité
The Sun's in my Heart; Rubinoff et l'orchestre.

JESSE CRAWFORD

A W.E.A.F., 11 h. 30, soir: Jesse Crawford, le poète de l'orgue exécutera le programme suivant:
Danse des heures, de "La Gioconda"
L'amour toujours l'amour
Call Me Darling
Song of Songs
The Lost Chord
Un Rêve.

MISCELLANEES

A C.F.C.F., 2 hrs 15, après-midi: Musique dominicale, par la N.B.C.; 3 h. 30: Les chefs-d'oeuvres de la musique; 4 h. 30: Heure Daveytree; 6 h. Mélodies; 7 h., soir: Los Pamperos, par la N.B.C.; 7 h. 15: Nick Lucas, par la N.B.C.; 7 h. 30: "Les trois boulangers"; 8 h.: Mélodies d'Enna Jettick, par la N.B.C.; 10 h. 30: Récital d'orgue; 10 h. 58: Résultat des joutes de hockey.

Lundi, 8 février 1932

LA BONNE MUSIQUE

A W.J.Z., 8 h., soir: Programme de choix: Chant et orchestre:
Song of the Vagabond • Orchestre et quatuor
Nights of Gladness. . . . Orchestre
Dinah . . . . Quatuor
We Won't Go Home Until Morning Orchestre
Sextette de Lucia Di Lammermoor Orchestre et quatuor
Piggly Wiggle Quintette de saxophone
Who . . . . Quatuor
Fantaisie hongroise . . . Orchestre

TEMPERATURE

Pronost: de la température donnés à C.K.A.C., à 5 h. 55, après-midi, et à C.F.C.F., à 6 h., après-midi.

PROGRAMME SLUMBER

A C.F.C.F., 11 h. 15, soir: L'ensemble instrumental de Ludwig Laurier exécutera le programme suivant:
Extraits de "The Beggar Student" (Millocker)
Passepied (Le roi s'amuse)..Delibes
Albumblatt . . . . . . Wagner
Donauwellen . . . . . . Ivanovici

QUATUOR VOCAL

A W.E.A.F., 9 h., avant-midi: Un quatuor vocal composé de George Dilnorth, Amy Goldsmith, soprano, Celia Braun, contralto et Charles Harrison, ténor, exécutera le programme suivant:
Spirit of Spring. . . . . . Quatuor
I Martius Am. . . . . Solo de baryton
My Tears Are Falling..Solo de contralto
I Hear the Whispering Voices of Spring . . . . Quatuor
Welcome! Sweet Wind. . . . . Solo de soprano
I Had Known You Dear so Long Duo: Soprano et ténor
I Saw the Budding Spring Go Forth Quatuor
I Cannot Sing to Thee as I Would Sing. . . . . . . Solo de ténor
O Spirit of the Spring, Delay Quatuor

RUSS COLUMBO

A C.F.C.F., 5 h. 45, après-midi: L'orchestre de Russ Columbo exécutera le programme suivant:
How Can You Say You Love Me
Jungle Town Revue
Who de "Sunny"
Whispering
A Pretty Girl Is Like a Melody
Japanese Sandman
Snuggler On Your Shoulder

JESSE CRAWFORD

A W.E.A.F., 11 h. 30, soir: Le poète de l'orgue se fera entendre dans le programme suivant:
Goodnight Moon
Three O'Clock In The Morning
Sleepy Time Down South

MISCELLANEES

A C.F.C.F., 7 h. 30, avant-midi: Suggestions pour le petit déjeuner; 9 h.: Quatuor vocal, par la N.B.C.; 9 heures 15: Mélodies du matin; 10 h.: Programme offert spécialement aux femmes; 10 h. 30: Musique du matin; 11 h. 15: Chansons françaises; 11 h. 45: Hugo Mariani et ses marionnettes, par la N.B.C.; Midi: Variétés classiques; 12 h. 30, après-midi: Programme spécial; 1 h.: Mélodies de music-hall; 1. h. 30: Orchestre de Don Bestor, par N.B.C.; 2 h.: Extraits d'opéra; 2 h. 30: Musique de danse; 3 h.: Programme spécial; 3 h. 30.: Thé dansant; 4 h.: Programme spécial; 4 h. 30: Matinée musicale; 5 h.: Programme de la Canadian Electrical Supply; 5 h. 15: Programme Hartney; 6 h. 02, soir: L'heure du crépuscule; 7 h.: Amos et Andy, par la N.B.C.; 7 h. 15: Programme spécial; 7 h. 45: Programme spécial; 8 h.: Fantaisie, par la N.B.C.; 9 h. 15, Programme des magasins Epiciers Modernes. 9 h. 30: Musique du cabaret Frolics; 10 h. 30: Sketch humoristique de l'Illustration; 10 h. 45: Musique de studio; 11 h.: Programme spécial, par le N.B.C.

LA BOURSE

A C.K.A.C., 10 h. 30, avant-midi: Cote à l'ouverture; 3 h. 45, après-midi: Cote à la fermeture.
A C.F.C.F., 1 h., après-midi: Cote à l'ouverture; 6 h. 45, soir: Cote à la fermeture.

FACULTE DES LETTRES

A C.K.A.C., 3 h. 30, après-midi: Causerie par le Frère Antoine Bernard, c.s.v., professeur à la Faculté des Lettres, sur "Henry Longfellow", créateur d'Evangéline".
Lecture illustrant cette causerie, par Mlle Graziella Paquette, professeur de diction française - Quelques extraits du poème Evangéline, traduction en vers de Pamphile Lemay.
Le programme musical sera exécuté par Mademoiselle Marie Laliberté, contralto, élève de la classe de chant du professeur Arthur Laurendeau au Conservatoire National de Musique. Madame Arthur Laurendeau sera au piano d'accompagnement.

Mardi, 9 février 1932

LA BONNE MUSIQUE

A C.K.A.C., 11 heures avant-midi: Poèmes symphoniques:

LES CONFERENCES

A C.K.A.C., 5 h. 30, soir: Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.

PETITS ORCHESTRES

A C.K.A.C., 1 h., après-midi: Orchestre de l'hôtel Royal York, avec Rex Battle; 4 h. 30: Orchestre du Ritz Carlton, dirigé par Rubin Krasner; 5 h. 15: Orchestre de Jack Denny; 7 h. 30: soir: Orchestre du Ritz Carlton.

BOURSE

A C.K.A.C., 10 h. 30, avant-midi: Cote à l'ouverture; 12 h. 30, après-midi: Cote de l'avant-midi; 3 h. 45: Cote à la fermeture.
A C.F.C.F., 1 h., après-midi: Cote de l'avant-midi; 6 h. 45 soir: Cote à la fermeture.

TEMPERATURE

Les pronostics de la température seront donnés à C.K.A.C., à 5 h. 55, après-midi, et à C.F.C.F., à 5 h. 55, après-midi.

HOROSCOPE

A C.F.C.F., 3 h. 30, après-midi: Mme Quest Brown, chiromancienne, traitera de la science de la chiromancie.

HOCKEY

A C.K.A.C., 11 h. 05, soir: Résultat de joutes de la soirée de même qu'à C.F.C.F., à 10 h. 58.

MISCELLANEES

A C.F.C.F., 7 h. 30, avant-midi: Suggestions pour le petit déjeuner; 9 h.: Mélodies du matin; 10 h. 45: Musique populaire; 11 h. 15: Musique d'orgue; 11 h. 30: Programme de Ross Grafton; 11 h. 45: Jill et Judy, par la N.B.C.; Midi: Airs gais; 12 h. 45 après-midi: Orchestre "Black and Gold Room", par la N.B.C.; 1 h. 15: Variétés classiques; 1 h. 30: Lunch du Kiwanis; 3 h.: Programme de la Maison Légaré; 4 h. 15: Musique de danse; 5 h.: Programme de la Canadian Electrical Supply; 5 h. 15: Programme Hartney; 6 h., soir: Heure du crépuscule; 7 h.: Amos et Andy, par la N.B.C.; 7 h. 15: Les grandes figures du monde sportif; 8 h.: Fantaisie musicale; 8 h. 45: Musique de studio; 9 h.: Programme de la Canadian General Electric, par C.K.G.W.; 10 h. 30. Programme de l'Illustration; 11 h., Musique de la Salle Tudor.

Mercredi, 10 février 1932

A C.K.A.C., 11 h., avant-midi: Poèmes symphoniques:

PETITS ORCHESTRES

A C.K.A.C., 11 h., avant-midi: Poème symphonique.
A C.K.A.C., 9 h., avant-midi: Orchestre de Vincent Sorey avec trio vocal féminin; 10 h.: Mélodies populaires sur disques; Midi: Mélodies sur disques; 1 h. 15, après-midi: Orchestre de l'hôtel Royal York; 2 h. 30: Extraits de comédies musicales; 3 h. 30: Orchestre de Freddy Rich, avec le concours d'Arthur Janette; 4 h. 30: Orchestre du Ritz-Carlton; 8 h., soir: Orchestre de l'hôtel Royal York; 9 h. 30: Orchestre du Ritz-Carlton; 10 h. 15: Orchestre symphonique d'André Kostelanetz, avec quatuor vocal; 11 h. 05: Musique d'orchestre sur disques; 11 h. 30: Orchestre de l'hôtel Windsor, dirigé par Al White.

THEATRE DES PETITS

A C.K.A.C., 5 h. 30, après-midi: Radio Théâtre par les élèves de Mlle Camille Bernard.

BOURSE

A C.K.A.C., 10 h. 30, avant-midi: Cote à l'ouverture; 12 h. 30, après-midi: Cote de l'avant-midi; 3 h. 45: Cote à la fermeture.
A C.F.C.F., 1 h., après-midi: Cote de l'avant-midi; 6 h. 45, soir: Cote à la fermeture.

TEMPERATURE

Les pronostics de la température seront donnés à C.K.A.C., 10 h. 30, avant-midi; 5 h. 55, après-midi et à C.F.C.F., 5 h. 55, après-midi.

MISCELLANEES

A C.F.C.F., 7 h. 30, avant-midi: Suggestions pour le petit déjeuner; 9 h. 15: Airs gais; 10 h.15: Programme destiné spécialement aux femmes; 11 h. 45: Hugo Mariani et ses marionnettes; Midi: Fantaisie par la N. B. C.; 12 h. 15, après-midi: Musique de midi. 12 h. 45: Orchestre "Black and Gold Room"; 1 h. 15: Mélodies de music-hall; 1 h. 30: Programme spéciale, par la N.B.C.; 3 h.: Mélodies françaises, 3 h. 30: Variétés classiques; 4 h.: Musique de danse; 5 h.: Programme de la General Electrical Supplies; 5h. 15: Un choix de mélodies; 6 h., soir: Heure du crépuscule; 7 h.: Amos et Andy, par la N.B.C.; 8 h. 30: Musique de studio; 9h.: musique de studio; 9 h. 45: Programme de l'Illustration; 10 h.: Musique de Studio.

Jeudi, 11 février 1932

JEUDI, 11 FEVRIER

OPERA

A C.K.A.C., 11 h. 45, avant-midi: Extraits d'opéra sur disques.

LA BONNE MUSIQUE

A C.K.A.C., 11 h. avant-midi: Poèmes symphoniques.

PETITS ORCHESTRES

A C.K.A.C., 1 h., après-midi: Orchestre du Royal York; 4 h. 30: Orchestre du Ritz-Carlton; 5 h. 15.: Orchestre de Jack Denny.
A C.F.C.F.: 11 h. 30, avant-midi: Orchestre de Hugo Mariani; 1 h. 30 après-midi: Orchestre Pennsylvania; 8h. soir: Orchestre de Rudy Vallée; 10 h. 45: Orchestre de l'hôtel Mandarin.

BOURSE

A C.K.A.C., 10 h. 30, avant-midi: Cote à l'ouverture; 12 h. 30, après-midi: cote de l'avant-midi; 3 h. 45: Cote à la fermeture.
A C.F.C.F., 1h. après-midi: cote de l'avant-midi; 6 h. 45: Cote à la fermeture.

TEMPERATURE

Les pronostics de la température seront donnés à C.K.A.C., 10 h. 30, avant-midi, 5 h. 55 après-midi, et à C.F.C.F., 6 h. après-midi.

HOCKEY

A C.K.A.C.: 11 h., soir: Résultat des joutes de la N. H. L.

LES ANCIENS DU GESU

A C.K.A.C., 5 h. 45, après-midi: Sous la direction de M. Pacifique Plante. L'émission sera consacrée au Théâtre de Molière; M. Dollard Dansereau sera le conférencier.
MM. Louis A. Lapointe et Bernard Hogue, interprèteront ensuite la scène 7, de l'acte 2, des Fourberies de Scapin.
Géronte, . . M. L. A. Lapointe,
Scapin, . . . M. Bernard Hogue.
Et pour terminer, la scène 4, Acte 2, du Bourgeois Gentilhomme.
M. Jourdain, ... B. Hogue
Le maître de philosophie, L. A. Lapointe.

MISCELLANEES

A C.F.C.F., 7 h. 30, avant-midi: Suggestions pour le petit déjeuner; 9 h.: Mélodies du matin; 10 h. 15: Musique du matin; 11 h.: Institut des Aveugles; 12 h. 45 après-midi: Orchestre "Black and Gold Room"; 2 h.: Revue musicale; 3 h.: Programme de J. Donat Langelier; 3 h. 30: Musique de danse; 4 h.: Programme de C. W. Lindsay; 4 h. 30: Musique de danse; Programme de la General Electrical Supplies; 5 h. 15: Programme de Hartney; 6 h. 02, soir: Heure du crépuscule; 7 h.: Amos et Andy; 7 h. 45, Sketch l'Illustration: 9 h. 15: Programme des Epiceries Modernes (E-M Stores); 10 h.: Programme du Canadien National;

Vendredi, 12 février 1932

LA BONNE MUSIQUE

A C.K.A.C., 11 h. avant-midi: Poèmes symphoniques.

PETITS ORCHESTRES

A C.K.A.C., Midi: Musique d'orchestre sur disques; 1 h. après-midi: Orchestre de l'hôtel Royal York; 4 h. 30: Orchestre du Ritz-Carlton; 5 h. 15, après-midi: Orchestre de Jack Denny; 6 h Fred Carignan et ses Bardes du Québec; 7 h. 30: Orchestre du Ritz-Carlton. 9 h. 30: Orchestre du Ritz-Carlton; 11 h. 30: Orchestre de Jack Denny.
A C.F.C.F., 1 h. 15, après-midi: Musique classique sur disques; 5 h. 45: Orchestre de Russ Colombo; 10 h. 45: Orchestre du Château Laurier; 11 h. 30: Orchestre de Jack Denny.

BOURSE

A C.K.A.C., 10 h. 30, avant-midi: Cote à l'ouverture; 12 h. 30, après-midi: Cote de l'avant-midi; 3 h. 45: Cote à la fermeture.
A C.F.C.F., 1 h. après-midi: Cote de l'avant-midi; 6 h. 45, soir: Cote à la fermeture.

TEMPERATURE

Les pronostics de la température seront donnés à C.K.A.C., à 4 h., après-midi; et à 5 h. 55, après-midi; et . à C.F.C.F. à 6 h., soir.

MISCELLANEES

A C.F.C.F.: 7 h. 30, avant-midi: Suggestions pour le petit déjeuner; 9 h. 15: Airs gais; 10 h.: Programme offert aux femmes; 10 h. 30: Airs populaires; 11 h. Programme spécial; Midi: Mélodies de midi; 12 h. 45 après-midi: Musique de concert; 1 heure 30: Orchestre de Don Bestor; 3 h.: Programme de la maison Legaré; 3 h. 30: Musique instrumentale; 4 h.: Musique de danse; 6 h. 02, soir: Heure du Crépuscule; 7 h.: Amos et Andy; 7 h. 15: Musique de studio; 8 h. 15. Musique de Studio; 9h.30: Chubaldin et Jamieson violoniste et soprano, par C.F.R.B.; 9 h. 45: Causerie éducationnelle de Toronto; 10 h.: Petit Forum; 10 h. 30: Programme de l'Illustration.

CONFERENCE

La commission des Ecoles Catholiques de Montréal sous la direction de M. René Guénette, rédacteur-en-chef de l'"Ecole Canadienne".
Le conférencier sera M. J.-B. Pilon, assistant directeur des études de la Commission Scolaire.
Le Programme musical sera exécuté par le Choeur des Instituteurs de Montréal sous la direction de M. Charles Denhez.

EDUCATION. —

Aux Etats-Unis et ailleurs

Plusieurs professeurs de diction se réunissent, une fois par semaine, dans les ateliers de la National Broadcasting Company. Ils y discutent des moyens qu'il faudrait prendre pour corriger, chez le peuple, la mollesse du langage. Mlle Vida Ravenscroft Sutton entretient périodiquement le public des qualités d'une diction excellente. De la sorte, on estime que l'élocution courante s'améliorera. Voilà, ce semble, une entreprise fort louable; mais il n'est pas sûr qu'elle porte des fruits.

La négligence n'est pas, tant s'en faut, un défaut de surface que l'étude peut corriger. Aux Etats-Unis, on parle l'anglais aussi mal que nous parlons le français et, qui pis est, on l'écrit à l'avenant. Les Américains n'apprendront sans doute jamais à s'exprimer dans une langue châtiée. Que ne style-t-on les annonceurs, qui prêchent par l'exemple, à ne pas prononcer contre toutes les lois de la phonétique les mots d'usage courant ? A moins qu'on ne préfère distribuer quelques milliers de manels de grammaire aux gâte-papier qui encombrent le marché américain de leur mauvaise prose et enseignent au public l'art de traduire sa pensée en baragouin. La bonne volonté de Mlle Sutton n'est d'ailleurs pas inconnue chez nous. Qui ne se rappelle M. Massé, jeune homme ardent et patriote sincère, qui fit naguère des causeries sur l'art de prononcer les voyelles ? Hélas, personne d'entre nous n'a profité de ces enseignements. Comment réussirait-on, aux Etats-Unis, à convertir le public à la correction si, dans un pays civilisé comme le nôtre, un maître a semé le bon grain dans un champ de cailloux ?

A dire vrai, et je m'afflige qu'on doive le répéter, avant de viser à la prononciation correcte des mots, on s'efforce à les assembler selon des données de la syntaxe. Si soignée que puisse être leur diction, les annonceurs des postes américains parlent une langue mutilée par l'abbréviation, défigurée par le néologisme.

Un Anglais, débarqué de fraîche date à New-York, aurait peine à entendre les discours des chauffeurs de taxi. Non que le langage populaire des Américains manque de saveur ou de pittoresque; mais il est aussi peu semblable à l'anglais que notre français au français de Vaugelas. Pour eux et pour nous, il importe bien plus de savoir la grammaire que la phonétique.

La radio, il va de soi, est un puissant moyen d'éducation. Les annonceurs exercent une grande influence sur le pubic. Une causerie sur la bonne diction prend tout de suite un caractère froid et conventionnel. En revanche, la voix familière de l'annonceur est écoutée de tous avec plaisir. C'est lui qui devrait, par un langage châtié et correct, enseigner au public que *hobo* est une horreur et que des expressions comme *It's apt to rain* suffisent pour étiqueter un peuple de la barbarie.

Lucien PARIZEAU.

Impressions que Maurice Tourneur rapporte d'Hollywood.

Parti pour un voyage d'études en Amérique peu de temps avant la présentation de son premier film "Un Vieux Garçon", Jacques Tourneur n'eut rien de plus pressé à son retour que d'aller voir son oeuvre dans l'une des dix salles parisiennes où elle passe actuellement.

—Etes-vous content d'un succès ausi favorable ?

—Je le suis d'autant plus qu'il confirme en tous points l'idée que je m'étais faite: le public moderne va au cinéma avant tout pour s'amuser. Je ne dis pas qu'un drame puissant, pathétique. Mais bien certainement rire est de plus en plus "le propre de l'homme".

—Et quelles impressions rapportez-vous de votre voyage ?

—Question embarrassante. Ma réponse va peut-être vous étonner, après les bruits qui sont parvenus en Europe. J'ai l'impression que l'évolution du film en Amérique aura des résultats excellents. Nous assistons à un déplacement de valeurs dont un nouvel équilibre sera la conséquence.

Les financiers qui s'intéressent au cinéma se sont concertés pour appliquer aux besoins nouveaux, des méthodes mieux adaptées et si les recettes ont baissé ce n'est pas le moins du monde que le public ait déserté les salles, c'est que le prix des places a baissé luimême, suivant une pente analogue à celle que suivent les objets de première nécessité. Certaines publicités sont basées sur des "clogans" tels que: "au prix d'il y a vingt ans".

Le public paye 50 p.c. moins cher et continue de plus belle à faire aux bons films un accueil que je souhaite à tous les miens et à bouder consciencieusement les autres.

Le cours des stars a baissé comme celui des fauteuils. Très peu ont survécu à l'épreuve de la voix et, comme chez nous, les artistes de théâtre ont envahi l'écran.

—La physionomie d'Hollywood a dû se ressentir de ce changement.

—Plus qu'on n'imagine. Le chiffre des immigrants qui venaient tenter leur chance est tombé à zéro. Une foule de gens désormais sans meploi ont émigré ailleurs et changé de métier. De petites colonies d'artistes étrangers se sont constituées pour les versions et surtout poru le Dubbing.

Quant aux formules nouvelles de la technique cinématographique américaine, vous comprenez bien que je serais malvenu à divulguer ce qu'on m'en a montré ou laissé voir pour mon éducation personnelle.

Mais ce serait aussi mésestimer l'intérêt de telles confidences que de ne pas m'en inspirer dans mes prochains films.

BOUCOT

L'art de Boucot est fait des dons les plus précieux et les plus rares de cocasserie et de verve et du contraste paradoxal de cette fantaisie avec le masque impassible et la voix grave de l'extraordinaire comédien. Ajoutez à cela un talent fait de finesse et d'observation, un sens de la bouffonnerie irrésistible et vous comprendrez la prodigieuse carrière de cet artiste qui, venu du café-concert en passant par le music-hall, c'est depuis longtemps affirmé comme une de nos plus grandes vedettes de théâtre.

Ce petit homme aux réactions inattendues hilarantes devait avec l'avènement du film parlant, se faire une place exceptionnelle à l'écran, il y connu son premier grand succès, dès sa première apparition dans UNE FEMME A MENTI et son premier triomphe avec ARTHUR où, par son naturel et par ses facéties irrésistibles, le grand comique déchaîna les rires unanimes des publics les plus divers. Dans LE COSTAUD DES P. T. T., enfin, on l'a retrouvé sous les aspects les plus imprévus, avec autant de plaisir que de joie.

La nouvelle recrue. — Vous étiez photographe dans le civil? Alors, vous savez donner des bains. Vous doucherez vos camarades.

THÉÂTRE ET CINÉMA

La galerie Osso

Films et vedettes

ARTISTES D'OSSO

Quand on regarde la liste des artistes qui ont tourné pour les Films Osso, on s'aperçoit que la plupart des grands acteurs, des comédienens les plus célèbres du théâtre ou de l'écran ont été les interprètes des Films Osso. Le petit bilan que nous avons établi vous en convaincra.

Ont tourné pour les Films Osso: Annabella (Un Soir de Râfle), Simone Cerdan (Le Chanteur Inconnu), Huguette (Le Mystère de la Chambre Jaune, Le Parfum de la Dame en Noir), Jane Marnac (débuts à l'écran dans Paris-Béguin), Nina Myral (Tout s'Arrange), Daniele Parola (Brumes), Mireille Perrey (Je Serai Seule Après Minuit), Elvire Popesco (Ma Cousine de Varsovie), Suzy Vernon (Le Sergent X, La Femme de Mes Rêves), et Germaine Aussey (Circulez !, La Terreur des Batignolles), Violaine Barry (Paris-Béguin, La Femme de Mes Rêves), Lolita Benavente (débuts à l'écran dans Le Chant du Marin), Jeanne Boitel (l'Aiglon, Un Soir Au Front), Suzanne Dehelly (Tout s'Arrange !), France Dhelia (Méphisto), Marguerite Ducouret (Arthur), Viviane Elder (Méphisto), Wera Engels (Le Parfum de la Dame en Noir), Sylvette Fillacier (Ma Cousine de Varsovie, Le Chant du Marin), Fordyce (l'Aiglon), Rolla France (Tout s'Arrange!), Ginette Gaubert (Le Chant du Marin), Heldya (l'Aiglon), Josyane (Le Costaud des P.T.T.), Kissa Kouprine (Le Mystère de la Chambre Jaune, Le Parfum de la Dame en Noir), Madeleine Lambert (Ma Cousine de Varsovie), Edith Mera (Arthur, Un Soir de Râfle), Marthe Mussine (Le Chant du Marin), Alice Roberte (Le Costaud des P.T.T.), Janine Ronceray (Méphisto), Nicole de Rouves (Le Sergent X...), Jean Angelo (Le Sergent X...), Léon Bélières (Un Soir Au Front, Le Mystère de la Chambre Jane, Le Parfum de la Dame en Noir), Armand Bernard (Tout s'Arrange!, La Femme de mes Rêves), Pierre Bertin (Je Serai Seule Après inuit), Bougot (Arthur, Le Costaud des P.T.T., La Terreur des Batignolles), Constant Remy (Un Soir de Râfle), Debucourt (Un Soir au Front), Dorville (débuts à l'écran dans "Circulez!"), Victor Francen (l'Aiglon), Jean Gabin (Méphisto, Paris-Béguin).

Jim Gerald (Le Chanteur Inconnu, le Chant du Marin, A bas les Hommes!), René Navarre (Méphisto), Jean Max (Paris-Béguin, Le Chanteur Inconnu), Ivan Mosjoukine (débuts à cinéma parlé dans Le Sergent X...), Jean Murat (Brumes), Lucien Muratore (débuts à l'écran dans Le Chanteur Inconnu), Albert Préjean (Un Soir de Râfle, le Chant du Marin), André Roanne (Ma Cousine de Varsovie, Tout s'Arrange!), Roland Toutain (Le Mystère de la Chambre Jaune, Le Parfum de la Dame en Noir, La Femme de Mes Rêves), Jean Weber (l'Aiglon).

Georges Adet (La Femme de Mes Rêves), Robert Angelin (Brumes), Arnaudy (Brumes), Arvel (Circulez!), Barencey (Je Serai Seule Après Minuit, le Costaud des P. T. T.), Lucien Baroux (Un Soir de Rafle), Alex Bernard (Paris-Béguin), Berthier (l'Aiglon), Berval (Arthur, le Costaud des P. T. T.), Bill-Bocketts (Le Sergent X...), Roger Blum (l'Aiglon, Je Serai Seule Après Minuit), de Boncour (l'Aiglon), Beuve (l'Aiglon), Bever (Arthur, Je Serai Seule Après Minuit), Pierre Brasseur (Circulez!) Carlos Avril (Ma Cousine ne Versovie), Lucien Callamand (Mephisto), Marcel Carpentier (Je Serai Seule Après Minuit, Circulez!) Georges Colin (l'Aiglon).

Courtois (Paris-Béguin, Le Sergent X...), Robert Darthez (Arthur), Claude Dauphin (Tout s'Arrange), Marcel Delaitre (Paris-Béguin), Henri Desfontaines (l'Aiglon), Maxime Desjardins (Le Mystère de la Chambre Jaune), Saturnin Fabre (Paris-Béguin, Ma Cousine de Varsovie), Fernandel (Paris-Béguin), Pierre Finaly (Paris-Béguin), Gustave Gallet (Ma Cousine de Varsovie), Goupil (Le Costaud des P.T.T.), Joffre (Tout s'Arrange!), Joe Hayman (Je Serai Seule Après Minuit), Kerny (Je Serai Seule Après Minuit, Le Mystère de la Chambre Jaune, Le Parfum de la Dame en Noir), Kovally (Le Parfum de la Dame en Noir), Charles Lamy (Paris-Béguin), Larquey (Tout s'Arrange!) Lerner (Un Soir de Râfle), Lupers (La Femme de Mes Rêves), Max Lerel (Circulez!).

Charles Lorrain (Le Costaud des P. T. T.), Raymond Narlay (Brumes), Noyelle (Ma Cousine de Varsovie), Frantz Maldacea (Le Chant du Marin), Jacques Maury (Mephisto), Mathillon (l'Aiglon, le Chanteur Inconnu), Pierre Meyer (Paris-Béguin), Pitouto (Paris-Béguin, Le Chant du Marin), RidelsPerger (Brumes), Maurice Remy (Je Serai Seule Après Minuit), Saint-Ober (Je Serai Seule Après Minuit), Henry Trevoux (Brumes), Van Daele (Le Mystère de la Chambre Jaune, Le Parfum de la Dame en Noir), Marcel Vibert (Le Mystère de la Chambre Jaune, le Parfum de la Dame en Noir, la Femme de mes Rêves), Georges Vitray (Tout s'Arrange!), etc., etc.

ALBERT PREJEAN

Présenter Albert Préjean est chose inutile. Qui ne connait pas la grande vedette du cinéma français?

On le retrouvera dans LE CHANT DU MARIN sous les traits de Georget, le sympathique matelot qu'il incarna déjà, avec un si grand succès, dans UN SOIR DE RAFLE.

Il débuta par hasard à l'écran dans un petit rôle de VINGT ANS APRES, puis rencontra René Clair qui le fit tourner dans PARIS QUI DORT un rôle d'acrobate détective, genre dans lequel on le spécialisa jusqu'à ce que Jacques Feyder lui ait confié le principal rôle des NOUVEAUX MESSIEURS, dans lequel il remporta un véritable triomphe. Depuis, Albert Préjean n'a pour ainsi dire, pas cessé de tourner ni d'obtenir des succès. Dans VERDUN, VISIONS D'HISTOIRE, il incarna, d'une inoubliable façon, le soldat français. Mais, c'est à SOUS LES TOITS DE PARIS que ce "parigot" pur sang doit sa renommée mondiale, car tous les pays de l'univers l'acclamèrent dans le premier film parlant de René Clair.

Remarquons que les deux oeuvres cinématographiques qui furent, deux années de suite, classées premières aux concours internationaux organisés simultanément à Berlin et à New-York sont justement LES NOUVEAUX MESSIEURS et SOUS LES TOITS DE PARIS, dont Albert Préjean fut le protagoniste.

Albert Préjean, qu'on peut applaudir en ce moment dans L'OPERA DE QUAT'SOUS a fait dans LE CHANT DU MARIN une création remarquable de spontanéité, de sobriété et de justesse et il remporte dans son tour de chant, tant en France qu'à l'étranger autant de lauriers qu'au cinéma.

Les Films Osso se sont assurés pour cinq ans l'exclusivité de cet extraordinaire comédien et préparent pour lui plusieurs films.

BECANCOUR, 6. (Du correspondant de la "Patrie".) — M. et Mme Conrad Juneau, et leur bébé, du Cap de la Madeleine, ont visité la famille Léon St-Louis, dimanche dernier.
—Mlle Jeanne St-Louis est revenue du Cap de la Madeleine où elle a passé quelque temps.
—Mlle Jacqueline Dumont est aux Trois-Rivières pour quelques semaines.
—Mlle Angéline Lamothe est retournée aux Trois-Rivières après avoir passé une quinzaine chez Mme A. Leduc, et Lucien Dumont.
—M. l'abbé J.-E. Lemire, le notaire A. Dumont, MM. Lucien Dumont, Maurice, Joseph et Robert Blondin, Joseph Hébert, sont allés assister aux funérailles du notaire J.-L. Tourigny, à Gentilly.

LE MARECHAL PETAIN A DECORE Mme COMBS

L'infirmière de Philadelphie reçut de ses mains les insignes de la Légion d'Honneur.

PARIS. — Par son inlassable dévouement aux blessés pendant la guerre et par l'active collaboration qu'elle a donnée depuis à de multiples oeuvres d'assistance, une Américaine au grand coeur, Mme Combs, de Philadelphie, a mérité la marque suprême de la reconnaissance française et a été comprise à ce titre dans la dernière promotion de la Légion d'honneur.

Au cours d'une émouvante cérémonie qui s'est déroulée à l'hôpital Foch, mais à laquelle la dignitaire avait voulu qu'on maintint un très grand caractère de simplicité, le maréchal Pétain a remis à l'infirmière américaine les insignes de son grade. De très nombreux amis de la nouvelle légionnaire assistaient à cette décoration et félicitèrent chaleureusement Mme Combs

MENUHIN, THIBAUD ET ENESCO

Yehudi Menuhin, le jeune violoniste de réputation mondiale qu'on entendra, le 20 février, au théâtre Saint-Denis, grâce à M. Louis-H. Bourdon, vous offre une séance de boxe avec le concours de Jacques Thibaud. C'est le violoniste Georges Enesco qui sert d'arbitre à la rencontre.

ANXIEUSE de PARLER DE SON ESTOMAC

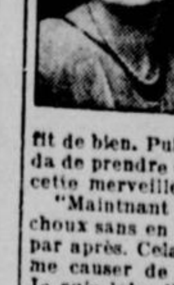

"Je veux faire connaître aux autres mon expérience de la Diapepsine Pape", dit Mme B. Eastman, cela pour le bénéfice de tous les Canadiens.

"J'ai essayé nombre de choses pour mon indigestion mais aucune ne me fit de bien. Puis un ami me persuada de prendre quelques pastilles de cette merveilleuse préparation.

"Maintnant je mange même du choux sans en ressentir de malaise par après. Cela avait l'habitude de me causer de réelles souffrances. Je suis loin d'être aussi nerveuse que je l'étais; je me sens beaucoup plus forte et mieux sous tous les rapports."

Un remède doit posséder un mérite réel pour qu'on en fasse de tels éloges. Et quand pas une seule personne, mais des centaines, même des milliers, nous racontent la même histoire de succès, il ne semble pas exister de raison pour douter de l'efficacité infaillible de la Diapepsine Pape pour le soulagement des victimes de mauvaise digestion.

Ces pastilles inoffensives, ressemblant à des bonbons, apportent un soulagement aux victimes de cardialgie, nausées, gaz, gonflement, maux de tête, étourdissement et autres symptômes d'indigestion.

AU 52e CONGRES ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS TAILLEURS-DESSINATEURS

Cette semaine a eu lieu à l'hôtel Windsor le 52è congrès annuel de l'Association des Marchands-Tailleurs Dessinateurs, sous la présidence de M. Wm. J. Levy, de Toronto. Cet important congrès qui réunissait en notre ville des marchands tailleurs dessinateurs de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, s'est prolongé cinq jours au cours desquels on a fait des suggestions très importantes dans l'intérêt de cette industrie. Jeudi, on a procédé à l'élection des officiers pour le prochain terme, et comme le veut la constitution de l'association, c'est le premier vice-président, M. George J. Fisher, qui a été élevé à la présidence, cependant que M. Wm. B. Knapp, ancien second vice-président a été élu 1er vice-président, et M. Harry A. Young a été élu second vice-président. Au centre, on remarque M. WM. J. LEVY, ancien président, ayant à ses côtés JOHN L. GIBB CARSLEY, président de la section de Montréal de cette association, à droite, et à gauche, M. GEORGE J. FISHER, d'Oshkosh, le nouveau président de l'association. On remarque en plus: MM. WM. KNAPP, de Rochester, N.-Y., 2e vice-président; LOUIS DANNER, de Springfield, Ill., secrétaire; WM. G. COOPER, de Chicago, Ill., trésorier; ALEXANDER REAICH, de Chicago, Ill., président du comité des travaux pratiques; L. C. TYLER, de Columbus Ohio président du comité des modes; P. J. FOLEY de Washington et S. A. PEIFER, de Du Bois, membres de l'exécutif; H. J. WARR, président du comité de publicité; A. MOQUIN, C. H. CHARLEBOIS, E. BENTLEY, P. M. MARCHAND, J. A. LAVENTURE, E. J. McCORMICK, président du comité du banquet; C. CARREAU, président du comité de réception; R. LOGAN, R. P. BROWN, A. HURTUBISE, J. A. LACHANCE, C. H. CHARLEBOIS, DONAT LEFEBVRE, et autres. (Photo W. Chandler).

BRIDGE - CONTRAT

Comment jouer — Comment gagner

Par Mme Joséphine Culbertson, le meilleur professeur de bridge selon le témoignage de M. Sindney-S. Lenz

Mme J. Culbertson

Afin d'obtenir, par leurs déclarations, le meilleur contrat final de la combinaison des 26 cartes de leur jeu, les partenaires doivent généralement échanger trois sortes d'informations.

1.—La somme des levées probables des deux mains doit être la première information transmise. Le nombre des déclarations indiquera la somme des levées d'honneurs et des basses cartes, c'est-à-dire que ce nombre indiquera soit la force ou la faiblesse. De telles déclarations sont nécessaires, si l'on veut déterminer la force véritable de nos jeux respectifs.

2. — La deuxième information consiste à déclarer le nombre d'honneurs et de levées défensives en cas d'attaque de la part des adversaires. Après avoir, par les informations transmises au cours des différentes déclarations, calculé le nombre des levées d'honneurs non déclarées, on peut facilement établir sa force défensive. Les déclarations d'ouverture de un, deux, trois, ou plus, les deuxièmes déclarations, les sur-enchères, les doublages, etc., constituent autant d'informations, si l'on se rappelle bien le tableau de la défensive que nous avons publié dans la première leçon. La nécessité de posséder une quantité suffisante de levées d'honneurs pour pouvoir déclarer est de première importance, si l'on veut que l'information transmise au partenaire soit juste et bien comprise.

3. — Distribution: La position des honneurs ainsi que la longueur des couleurs ne se trouve pas toujours très facilement. Mais, par les déclarations successives, on parvient à découvrir la longueur des couleurs, car, si par exemple, un joueur, déclarant en pique, n'est pas assisté par son partenaire, ce dernier évidememnt sera obligé de changer de couleurs. Il nous sera ensuite assez facile d'établir la force et la longueur de cette couleur détenue par les déclarants.

Les trois sortes d'informations se trouvent généralement dans n'importe laquelle des déclarations. Mais la principale information transmise par une déclaration est le nombre des levées d'honneurs et la longueur des couleurs.

Par exemple, une déclaration d'ouverture de un sens atout indique au partenaire que le déclarant ne possède aucune couleur déclarable, c'est-à-dire qu'il n'a pas la force suffisante en une seule couleur pour pouvoir la déclarer.

Au contraire, une déclaration d'ouverture de un pique indique au partenaire les informations suivantes:

1. — Le nombre minimum des cartes de l'atout déclaré est de quatre.

2. — Il y a au moins deux honneurs d'atout dans la main.

3. — La longueur de la couleur déclarée n'étant pas moins de quatre est habituellement ainsi constituée: A D x x, A V 10 x, R D 10 x, ou si la main n'est pas aussi forte en atout, elle possède par ailleurs un beau jeu.

La déclaration d'ouverture de un permet aussi au partenaire de découvrir que le déclarant n'est pas très fort dans la couleur déclarée, car s'il avait été très fort, il aurait immédiatement déclaré deux, trois, ou quatre, selon la force de son jeu.

SAINT-OURS

SAINT-OURS, 29. (Du corr. de la "Patrie").—Mme Rosario Mogé est revenue d'un voyage aux Etats-Unis.

—M. et Mme Gélinas Millette sont revenus d'un voyage aux Etats-Unis.

—Mlles Jeannette et Juliette Pérodeau sont revenues d'une quinzaine à Montréal.

—Mlle Jeannette Mogé passe une quinzaine à Montréal.

—Le 3 février, dans la salle paroissiale, il y aura une partie de whist au profit des oeuvres paroissiales.

—Mme Sévérin Lachapelle passe quelque temps à Montréal.

—M. Adrien Leroux est revenu d'une quinzaine chez sa mère, à Danielson, Conn.

—M. Ferdinand Hébert est revenu d'une quinzaine chez son oncle à East Brookfield, Mass.

MONTREAL ET LA COMMISSION DES EMPRUNTS

Les autorités municipales ne veulent pas que la métropole soit sous sa surveillance.

Montréal ne veut pas être sujette à la surveillance de la Commission municipale que le gouvernement de Québec songe à créer pour les emprunts. C'est ce que l'on a appris, hier après-midi à l'hôtel de ville où on suit de près toutes les mesures se rapportant aux municipalités, qui viennent devant le gouvernement provincial.

Le maire Houde, les membres du comité exécutif et le directeur des services municipaux, siégeaient sur divers problèmes actuels de la cité lorsque la question de la Commission municipale des emprunts a été soulevée. On s'est demandée si Montréal serait sous le contrôle de cette Commission. Comme on n'avait pas beaucoup de détails encore sur le projet de loi, les autorités municipales ont décidé de faire étudier la question par les avocats. Si Montréal tombe sous le contrôle de cette Commission, il n'y a pas de doute que l'on s'opposera à ce principe et que l'on demandera au conseil d'agir en ce sens. Dans ce cas, on croit que le conseil adopterait une résolution de protestation. La question sera soumise bientôt aux échevins, nous dit-on, si les avocats font rapport que Montréal peut être contrôlée par cette Commission.

LE CHALET DE LA MONTAGNE

L'échevin Gilday suggère que la ville achète les meubles et ustensiles nécessaires.

On se demande encore ce que la ville fera avec son superbe chalet construit sur la montagne. On sait que les autorités municipales ont demandé, à deux ou trois reprises, des soumissions pour la location ou l'exploitation du restaurant. Les quelques soumissions que l'on a reçues ne donnent nullement satisfaction.

A une assemblée des membres du comité exécutif, du maire, de l'échevin Gilday et du directeur des services municipaux, assemblée tenue, hier après-midi, la question de la location ou de l'exploitation du chalet a été de nouveau soulevée.

L'échevin Gilday, représentant du quartier Saint-André, dans lequel se trouve situé le chalet, a soumis que la ville devrait immédiatement acheter le mobilier nécessaire pour le restaurant, y compris, les accessoires de cuisine, etc. M. Gilday croit qu'ainsi la proposition de location serait attarayante. "En effet, a-t-il dit, je comprends qu'on hésite, aujourd'hui, en face de la perspective de l'achat d'un mobilier et des accessoires. Si les affaires n'étaient pas bonnes, le locataire aurait alors englouti des milliers de dollars qui seraient presque une perte sèche si l'on songe qu'il ne pourrait pas revendre, lui-même n'ayant pas réussi. A la simple location, au contraire, le locataire ne risquerait que le prix de son loyer et les dépenses d'exploitation. Cette suggestion de M. Gilday sera probablement mise à exécution. La ville avait songé à engager un gérant pour exploiter elle-même le restaurant, mais on semble d'avis, chez les avocats de la ville, que la municipalité n'a pas le droit de faire aucun commerce pour son compte. L'exploitation d'un restaurant, de l'avis de plusieurs, constituerait un commerce. En face de cette alternative, on aurait définitivement abandonné le projet pour accepter plutôt la suggestion de M. Gilday.

—Tu n'es pas content d'avoir eu une nouvelle petite soeur pour le jour de l'an ?

—Si! bien sûr! Mais il y avait un tas d'autres choses dont j'avais besoin avant ça!!

Corrigeons - nous

LESSI, LISSI

La soude ou la potasse qu'on fait dissoudre dans l'eau chaude pour lessiver le linge, pour nettoyer les planchers, de même que l'eau chaude ainsi additionnée de soude ou de potasse portent chez nous le nom de lessi ou lissi. Ce sont là des formes dialectales. Il faut lire lessive ou eau de lessive

TOQUET, TAQUET

Toquet ou taquet sont des mots français. Toquet désigne une petite toque, et taquet se dit, par exemple, de la petite pièce de bois qui soutient l'extrémité d'un tasseau, qui maintient l'encoignure d'un meuble, qui garnit la caisse d'une poulie pour l'empêcher de se coucher, qu'on enfonce en terre pour servir de point de repère d'un alignement, etc. Mais ni toquet ni taquet ne servent, en France, à désigner la pièce de bois ou de métal qui est mobile autour d'une vis ou d'un clou et qui sert à maintenir fermé un châssis, une porte, etc. C'est tourniquet qu'il faut dire.

PITON, OEIL DE CROCHET

Nous donnons le nom de pitons aux boutons de sonnettes, aux boutons ou leviers des interrupteurs, à certains petits crochets. Le piton n'a rien de commun avec ces objets. Le piton, ainsi qu'on l'appelle en France, est tout simplement une pointe ou une vis dont la tête forme un anneau destiné à retenir un crochet, une tringle, une attache. Ainsi, c'est à des pitons qu'on fixe les crochets des jalousies, des contrechâssis. Au sens français, le piton est ce que nous appelons oeil de crochet.

AFFILE-CRAYON

L'instrument qui sert à affûter un crayon, à le tailler, à en refaire la pointe, est un taille-crayon. Comme affiler un crayon ne peut se dire en français, affile-crayon est un barbarisme.

EFFACE, EFFAÇOIR

Ces mots ne sont pas français. Le caoutchouc dont on se sert pour effacer est une gomme à effacer, une gomme élastique.

PALETTE

"Palette" s'emploie en français pour désigner différents objets. Mais il ne faut pas oublier que ce mot est un dérivé de pale, pelle. Il ne peut se dire de la masse de certaines substances. Disons pain de savon, non pas palette de savon, et tablette de chocolat, non pas palette de chocolat.

GARDE-Z-YEUX, PALETTE, PEGRE

La visière que l'on porte pour garantir ses yeux de la lumière est un garde-vue. Garde-z-yeux et pèque ne sont pas français, et palette, que nous employons de même que garde-z-yeux et pèque, n'a pas, en français, le sens de garde-vue.

VETEMENTS D'HOMMES

BUTIN

Ce mot français n'a pas tous les sens que nous lui attribuons. Il signifie proprement: objets de valeur, tels que hardes, vivres, argent, bestiaux, qu'on prend sur l'ennemi. Le peuple, en France, lui donne aussi l'acception de profit, richesse. C'est ainsi que l'on dit: "Il y a bien du butin dans cette maison". Mais c'est parler incorrectement que de donner à butin le sens de linge, vêtements. Il faut dire: linge de corps, non pas: butin de corps; — serrer ses habits du dimanche, non pas: son butin du dimanche.

HARDES

Ce mot se dit fort bien des effets d'habillements, des gros vêtements qu'on porte ou qu'on a portés, mais non des vêtements neufs en magasins. C'est donc à tort que nous parlons de marchands de hardes faites. On peut dire: vêtements tout faits, vêtements faits d'avance, par opposition à vêtements faits sur mesure, mais le terme généralement usité en France est confections. Remplaçons donc notre locution marchand de hardes faites par: marchand de confections.

CHANGE

Change se dit, en français, de l'action de changer une chose contre une autre; mais il n'a pas et n'a jamais eu, dans le langage de la bonne compagnie, le sens de vêtement qu'on tient en réserve pour en remplacer un autre semblable, en cas de besoin. Il faut dire alors: vêtement de rechange. On peut dire aussi: des rechanges. Le mot rechange est masculin.

TOUS-LES-JOURS

Nos gens donnent le nom de tous-les-jours aux vêtements qu'ils portent les jours de travail, par opposition à vêtements des dimanches. Ex.: Etre habillé en tous-les-jours. Cette façon de parler est provinciale et vulgaire. Il faut dire: vêtements ordinaires, habits de travail.

GILET, VESTE

Nous confondons généralement ces deux termes, chez nous. En France, le gilet est la partie du costume de l'homme qui recouvre le torse et se porte sans manches sous l'habit ou la redingote, tandis que la veste est un habit sans basque. Autrefois, en France, la veste était un vêtement sans manches, à poches sur le devant, qui se portait sous l'habit. Nous avons donc conservé au mot veste son sens vieilli. Aujourd'hui, notre veste doit s'appeler gilet, et notre gilet est un habit de ville, un veston.

BOUGRINE

Ce terme n'est pas français. Il faut dire: **pardessus, paletot,** quand on parle du vêtement chaud qui se porte par-dessus l'habit ou la redingote; veston, pour désigner l'habit de ville; "bourgeron", lorsqu'il s'agit de la casaque de toile que portent les ouvriers; blouse, si l'on parle du vêtement de dessus en grosse toile, en laine, etc., ouvert par devant, ayant la forme d'une chemise, que portent les ouvriers, les paysans, etc.? ou vareuse, quand il ne s'agit que d'une sorte de blouse courte en grosse toile ou en gros drap.

BLOUSE

Ce terme ne s'emploie en France qu'en parlant de vêtement de dessus ayant la forme d'une chemise que portent les paysans, les ouvriers, les gens qui se livrent aux sports. C'est donc à tort qu'on s'en sert chez nous pour désigner un veston, une redingote, un pardessus, un paletot, un manteau.

COAT

Il y a, dans la langue française, tous les termes voulus pour désigner les différents vêtements que nous appelons de ce nom anglais. Disons donc, selon le cas, habit, veston, ou paletot.

MORNING-COAT

Nous donnons le nom de morning-coat au vêtement d'homme qui, par derrière, est fait comme une redingote, mais dont les pans de devant s'arrondissent ou s'évasent jusqu'à la hauteur des genoux. L'équivalent de ce terme anglais est jaquette.

PRINCE-ALBERT

Tel est le nom que porte chez nous le vêtement de cérémonie, croisé, à basques et à revers, qui est plus long que l'habit de soirée et qui enveloppe le corps jusqu'aux genoux. Ce vêtement s'appelle redingote, en France.

Le Comité d'étude de la Société du Parler français au Canada.

REPRESENTANTS A LA PROCHAINE CHAMBRE

PARIS. — La commission du Suffrage universel de la Chambre s'est occupée de la loi électorale fixant le tableau des circonscriptions et arrêtant le nombre des députés de la prochaine législature. Toutes les propositions de découpage ont été rejetées et le statu quo a été maintenu. La prochaine Chambre comptera donc, comme celle-ci, 612 députés, si, comme cela est probable, l'Assemblée ne modifie pas les propositions de la commission.

Le rapport de M. Barety comportant la suppression du second tour de scrutin a été adopté. Tous les contre-projets ou amendements présentés par MM. Antonelli, Bracke, Renaudel (socialistes), Colomb (radical-socialiste) ont été repoussés.

REPRESENTANTS

En ce qui concerne les déclarations de candidatures, la commission a décidé, sur la proposition du rapporteur, M. Léon Baréty, que ces déclarations devraient être faites au plus tard huit jours avant le premier tour de scrutin, cela afin d'éliminer les candidats de dernière heure.

Pour faciliter la surveillance des opérations électorales, la commission a admis que les candidats pourraient être représentés dans les sections de vote et au cours des opérations du dépouillement, par deux électeurs de la circonscription.

SUCCES DU CARNAVAL ORGANISE RECEMMENT

7,000 personnes se rendent au parc Morgan.—Beaux costumes. — Présidence de M. Lalonde.

Sous la présidence de M. l'échevin Oscar Lalonde, représentant du quartier Maisonneuve, une foule de 7,000 personnes a été témoin de la grande mascarade organisée par les employés du terrain de jeux Morgan, sous la direction du département des récréations publiques de la ville.

Cette fête annuelle a réuni un très grand nombre de beaux costumes variés que la foule immense a vivement appréciés.

Les juges se sont fort bien acquittés de leur tâche ingrate, car il y avait l'embarras du choix.

De nombreux et riches cadeaux furent distribués aux vainqueurs de ce concours, et après cette distribution de prix, M. l'échevin Oscar Lalonde remercia l'organisation de cette fête, particulièrement M. Adélard Potvin, pour son dévouement à la cause de la jeunesse, adressa aussi des remerciements aux nombreux donateurs de cadeaux, aux vainqueurs, au service d'ordre.

M. S.-A. Désy, surintendant du département des récréations publiques, retenu chez lui par une inisposition, était représenté par M. Lucien Asselin, secrétaire du département, et M. Armand Girouard agissait comme secrétaire de cette manifestation.

Après la distribution, il y eut une réception dans le chalet du terrain de jeux où un goûter fut servi.

Noms des juges pour les plus beaux costumes: Madame Léo Vincent, madame Rodolphe Chassé, M. Léo Vincent, M. Edgar Potvin.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix, Mlle Germaine Thibert.
2e prix, Mlle Laurette Thibert.
3e prix, M. Ludger Mousette.
e prix, Mlle Alberta Leblanc.
5e prix, Aurette Jarret.
6e prix, Louise Parisella.
7e prix, M. Halmut Kralz.
8e prix, Mlle Shira MacKenzie.
9e prix, Jean Paul Martel.
10e prix, Jacques Leduc.
11e prix, Mlle Paulette Leduc.
12e prix, Rolland Boyer.
13e prix, Mlle Jeannette Leroux.
14e prix, Jacques Boulianc.
15e prix, Mlle Jeannette Trudeau.
16e prix, Lucien Legros.
17e prix, Mlle Violette Bremmer.
18e prix, Marcel Nollin.
19e prix, Maurice Meilleur.
20e prix, Rolland Hémond.
21e prix, Mlle Jeanny Ross.
22e prix, Louis Parisella.
23e prix, Roger Héroux.
24e prix, Mlle Délia Lebrun.

Organisateurs: MM. Adélard Potvin, Alfred Bougie, H. Charlebois et L. Soulières.

—Connais-tu quelqu'un qui veuille vendre une voiture pas trop cher ?

—Oui... Il doit y avoir Henri, à qui j'ai vendu la mienne hier pour une bouchée de pain !...

DE PRETENDUES APPARITIONS QUI ATTIRENT LES FOULES A L'EGLISE DE SAINTE-CECILE

Des enfants croient voir sur le mur l'image très nette d'un ancien curé, décédé il y a un an. – On ferme l'église par mesure de précaution, vu l'affluence considérable des curieux. – Il ne s'agissait que d'un simple dépôt de fumée.

Des apparitions que les autorités religieuses déclarent être le fruit de l'imagination populaire, ont mis en émoi, tout dernièrement les fidèles de la paisible paroisse de Sainte-Cécile, dans le nord de la ville. Plusieurs enfants prétendirent avoir vu sur un des murs de l'église l'image absolument reconnaissable du curé fondateur de la paroisse, M. l'abbé Beaulac, décédé, il y a un an.

La nouvelle de cette supposée apparition, bientôt transmise de bouche, eut bientôt fait le tour de la paroisse et attira, en l'espace de quelques jours, à cette église, de nombreux curieux qui espéraient voir se renouveler la dite apparition. Le récit de ce prétendu miracle surexcita tellement les imaginations enfantines du quartier que c'est par plusieurs centaines qu'à certaines heures du jour, écoliers et écolières se pressaient à l'église Sainte-Cécile. Les autorités paroissiales, après enquête, eurent tôt fait de se rendre compte que tout cela n'était que pure imagination. Aussi, par mesure de prudence, le curé ordonna la fermeture de l'église à certaines heures, pendant plusieurs jours consécutifs, pour mettre fin à l'affluence des enfants vers l'église. Actuellement les esprits semblent s'être calmés dans la paroisse et des témoins impartiaux qui se sont aussi rendus sur les lieux nous assurent que ce que les enfants prirent pour une apparition n'était tout simplement qu'une silhouette, assez nette cependant, que des dépôts de fumée avaient insensiblement dessiné sur le mur.

Arrêtez ce Rhume

Un rhume de poitrine ou de cerveau qui si souvent dégénère en des maladies plus sérieuses, disparaît généralement à la première application de la bonne vieille Musterole. Le résultat en serait plus rapide si vous frictionnez une fois à toutes les cinq heures.

Ce fameux mélange d'huile de moutarde, de camphre, de menthol et autres bienfaisants ingrédients procure un soulagement rapide. Musterole fait effet parce qu'il est un contre-irritant scientifique — non pas simplement un onguent, il pénètre et active la circulation, contribue à éliminer l'infection et la douleur. Employé par des millions de patients depuis 20 ans. Recommandé par les médecins et gardes-malades.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

"LA FATIGUE? Je l'ajourne simplement" :

"Non, je ne suis pas nerveuse. Vous ne pouvez pas l'être et occuper ce genre de position. Ma tête éclatait ordinairement vers trois heures, et certains jours plus douloureusement que d'autres.

"Alors, j'ai connu le merveilleux effet de l'Aspirine".

Le repos est le soulagement certain de tout mal de tête. Mais quelques fois nous devons l'ajourner. C'est alors que l'Aspirine sauve la situation. Deux pastilles, et la douleur agaçante est disparue pour jusqu'à votre retour à la maison. Et lorsque vous êtes confortablement installé, la douleur réapparaît rarement!

Ayez toujours de l'Aspirine sous la main. Ne la placez pas loin de votre portée ni ne remettez de la prendre. Lutter contre le mal de tête pour finir la journée peut être héroique, mais c'est aussi un peu extravagant. Il en est de même du sacrifice d'une nuit de repos parce que vous avez un rhume ennuyeux, la gorge irritée, un mal de dent agaçant, une névralgie, ou une névrite. Ces pastilles soulagent invariablement. Elles ne déprimes pas le coeur et sont absolument inoffensives Telle est l'opinion de la science médicale et un fait confirmé par l'expérience des médecins durant les vingt dernières années.

La seule précaution à prendre est lorsque vous achetez l'aspirine. N'acceptez pas un substitut parce qu'il ne produira pas le même effet bienfaisant. L'Aspirine est de fabrication canadienne.

BAYER

Quel Magnifique Sommeil!

Les ennuis et l'irritabilité sont les pires ennemis de la santé et de la beauté. Ils vous empêchent de dormir et de vous reposer comme vous le devriez; d'autre part les rides et les plis qu'ils impriment vous rappellent que vous avancez en âge.

Pour prévenir les ennuis et l'irritabilité, il est nécessaire de reconstituer le système nerveux. Le sang riche et rouge et des nerfs fermes sont la base de la beauté aussi bien que de la santé.

En faisant usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, vous procurez l'énergie et la vigueur au système humain tout entier. Il en résulte du repos et du sommeil réparateurs; les rides disparaissent et vous acquérez l'énergie et la vivacité, qui sont essentielles aux charmes comme aux attraits personnels.

Nourriture du Dr Chase
Pour les Nerfs

NOURRITURE DU Dr CHASE

LA GRAPHOLOGIE

on juge un arbre à ses fruits;
on juge quelqu'un à son écriture.

NOTE. — Tous les envois pour cette graphologique doivent être accompagnés de 25 cents en bon de poste ou timbre, etc., et être adressés à M. Dac, graphologue, la "Patrie", Montréal.

AURELIENNE. — Il y a chez vous non seulement de la réserve mais encore de la timidité, de la gêne, de la contrainte. Vous demeurez longtemps hésitante et perplexe avant d'entreprendre une démarche qui sort de la routine quotidienne. Ce n'est pas le doute sur vos talents ou vos qualités qui vous retient et vous paralyse. Vous n'ignorez pas, en effet, que votre intelligence est habile et prompte à comprendre, fidèle à retenir, douée de tact et de goût. Vous savez encore que vous êtes si exigeante et si intravail qui demande de l'attention, de l'application, de la précision et de l'adresse. Mais voilà: vous êtes si exigeante e tsi intransigeante vis-à-vis des autres que vous craignez d'être reçue et considérée avec la même rigueur. L'orgueil y est aussi pour une bonne part: vous estimant personnellement à un haut degré, la perspective de pouvoir être par hasard inférieure à votre opinion et de démériter vous glace d'épouvante et empêche l'essor de toute spontanéité. Ainsi, malgré la sensibilité affectueuse de votre coeur, malgré votre propension à la générosité, on vous croirait indifférente comme si vous étiez dans la lune, parce que vous n'osez pas vous traduire.

EXILEE SATISFAITE. — Vous devez être plus instruite que vous ne voulez le faire voir, et rien de surprenant que les fautes d'orthographe soient semées à dessein dans votre manuscrit. Du moins, vous avez toutes les apparences d'une personne cultivée. La dignité de votre tenue, la correction stylée de vos manières, la netteté de votre articulation et la justesse de votre timbre de voix, la calme assurance de votre regard franc et ouvert, la simplicité de votre élégance, la sobriété de votre mise, le charme général qui se dégage de votre personnalité, tout indique chez vous une formation exceptionnelle, une éducation choisie. Et que dire de l'élévation de vos pensées, des nobles aspirations de votre âme, de la riche effervescence de vos sentiments! Sans compter que vous possédez les qualités de la femme pratique: initiative, activité, ordre, propreté exquise, économie, prévoyance... Vous voulez des défauts à étaler sous les yeux de votre mari? Eh bien, qu'il prenne des verres grossissants et il vous trouvera une légère trace d'orgueil poseur, une gaîté quelquefois surfaite... Et c'est tout; oui, c'est tout.

BYANCA. — La tension nerveuse est à l'état suraigu, causant un déséquilibre non seulement dans l'organisme mais aussi dans les facultés intellectuelles et morales. Telle est la cause de l'excentricité des manières, de la bizarrerie d'humeur et de l'exaltation d'esprit que l'on remarque dans votre personnalité. Vos pensées sont aussi décousues que grandioses. Vos projets chimériques ne quitteront jamais le domain edu rêve. Vous vous complaisez dans l'irréel, l'inaccessible. Votre volonté est dans l'impuissance absolue en face de vos ambitions démesurées. D'ailleurs, peut-on appeler volonté cette énergie latente qui se manifeste par petits sauts brusques, saccadés, courts et inconstants? Trop de voile et pas assez de lest. Votre nature émotive et vibrante, la vivacité de votre inspiration, l'acuité de votre intuition, la délicatesse de vos sentiments, la finesse de votre goût, votre facilité d'adoption, tout cela pourrait vous porter au sommet de quelqu'un des beaux-arts si seulement vous vouliez vous y aider de façon efficace, mais encore faudrait-il que vous pussiez vouloir. Pour entrer en parfaite possession de vous-même, vous devriez mener une vie plus calme et plus ordonnée. Au besoin imposez-vous un règlement monastique.

JEANNETTE 2. — Vous êtes sage, sérieuse, appliquée, soumise, douce, pieuse, aimable, prévenante, affectueuse, reconnaissante, mais votre timidité vous empêche d'être tout à fait sociable. Vous ne recherchez que l'effacement et vous cultivez le silence. Vous souhaitez la solitude, mais, hélas! elle vous embête quand vous y êtes. Ayant du goût pour les choses intellectuelles, vous pourriez l'employer à des études, des lectures, des griffonnages; mais vous n'avez pas l'initiative de rien entreprendre spontanément; il vous faut le commandement et la poussée d'une volonté externe. De même pour étudier, il vous faudrait encore comme au couvent les explications du professeur, car vous n'avez pas assez d'esprit d'observation pour saisir et retenir par vous-même les détails d'une question et leur enchaînement. Un rien volatilise votre attention, et vos distractions vous promènent de longues heures à mille coudées dans les nuages. Vous n'êtes pas aussi économe que vous souhaiteriez l'être. Votre constitution est délicate.

JE M'IGNORE. — Votre esprit de contention, votre trop minutieuse application à bien faire, l'intention secrète et probablement inconsciente que vous entretenez d'ébahir les gens, la recherche de l'estime, de l'admiration ouverte et des compliments flatteurs, votre fuite de la banalité, autant de choses qui vous confèrent un cachet de préciosité et un air d'affectation guindée qui prêtent le flanc à la moquerie. On a d'abord l'impression de recevoir une douche d'eau froide quand on vous voit apparaître avec votre physionomie sidérée, et vos contrefaçons de manières bourgeoises ou même aristocratiques. A force de vouloir tirer du grand, vous manquer le but. Apprenez d'abord à être naturelle. Daignez ensuite parler et agir comme tout le monde. Ne cherchez plus à en imposer. Mais n'abandonnez point pour cela vos bonnes habitudes de travail, de méthode, d'esprit de suite. Ne consacrez pas tout votre temps aux occupations intellectuelles; concédez-en une bonne part aux exercices physiques. Mêlez-vous aux petites gens que vous dédaignez. Déridez-vous. Jouez. Criez. Dansez.

REVEUSE S. B. — D'un côté, toute l'ingénuité et la candeur d'une enfant; de l'autre, la sagesse, le sérieux et la réflexion d'une personne d'âge mûr. L'âme est délicate, idéaliste, mystique. Profondément convaincue de ses principes religieux, elle s'adonne avant tout à l'exercice des vertus chrétiennes: honnêteté, sincérité, charité, loyauté, et toutes les autres à pareille désinence. Ses sentiments d'affection pour ses amis n'ont rien de romanesque ni de matériel: elle aime ardemment, profondément, persévéremment, mais surtout poétiquement ou plutôt angéliquement. Et le temps pas plus que les circonstances n'altéreront la riche qualité de l'essence de ce coeur. Elle ne pourra faire autrement que d'aboutir à un mariage heureux, béni du ciel. Son mari appréciera, en outre de son affection, sa soumission, son esprit de sacrifice et de dévouement, sa sérénité perpétuelle, son activité modérément égale ainsi qu'inlassable, son jugement sûr, son administration financière, etc.

DAC.

"Excellent pour Rhumatisme", dit un ministre du N.-B.

NERVILINE A LA RESCOUSSE

Voici un bon conseil à toutes les victimes de rhumatisme

Mangez peu de viande et n'absorbez que peu de sucre. Evitez les boissons enivrantes, ainsi que les endroits humides. Buvez beaucoup d'eau et fiez-vous à la Nerviline pour soulager promptement les douleurs.

North Head, N.-B... — Le rév. Joseph T. Hutton parle élogieusement de la Nerviline. Il a fait usage de ce puissant liniment et sait exactement comment il soulage la douleur. "C'est pour moi un plaisir", écrit M. Hutton, "de vanter les mérites de la Nerviline pour usage externe et interne. La Nerviline n'échoue jamais, quel que soit l'usage que j'en fasse. Elle est pour moi l'amie indispensable".

Employez la Nerviline contre entorses, muscles endoloris, névralgie, rhumatisme. Essayez-la contre lumbago, mal d'oreilles, mal de dents. Pour toute douleur dans les muscles — frictionnez avec Nerviline — et l'effet est presque magique.

NERVILINE
Enraye le Rhumatisme

Sympathies à la famille de Mme Etienne Miljours

A une récente assemblée du conseil municipal du village de Labelle, à laquelle étaient présents Son Honneur le Maire P.-E. Forget, et MM. les conseillers J.-A. Gratton, Pierre Miljours, Arthur Alarie Delphis Dauphin, Nephtalie Maher, Wilfrid Machabée, la résolution suivant a été adoptée :

Proposé par M. le conseiller J.-A. Gratton et appuyé unanimement :

"Le Conseil Municipal du Village de Labelle apprend avec regret le décès de Mme Ve Etienne Miljours mère de M. Pierre Miljours, conseiller de notre village, et une de nos plus vieilles citoyennes.

"Le Conseil offre ses plus sincères sympathies à M. P. Miljours ainsi qu'à la famille".

AUX FUNERAILLES DE FEU Mme HIPPOLYTE BROSSEAU

Ces jours derniers ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Hippolyte Brosseau (née Maria Brosseau) décédée le 29 janvier à l'âge de 82 ans. Mme Brosseau était la mère de MM. J. A. Victore et Lionel Brosseau, anciens boulangers cousin de la défunte qui aussi fit bien connue de Montréal.

La dépouille mortelle quitta la demeure de son fils J. A. Brosseau au no 4568 rue Christophe Colomb pour se rendre à l'église St-Denis où le service fut chanté à 8 heures 30 par M. l'abbé J. A. M. Brosseau, cousine de la défunte qui aussi fit la levée du corps. Il était assisté des abbés Hector Girard comme diacre J. A. Paquin, comme sous-diacre.

La chorale sous la direction de M. Noel Verchelden exécuta la messe des morts de P. Yon. MM. R. Blain, A. Dalecourt, Marcel Verscheiden, V. Latraverse, étaient les solistes. Mademoiselle Fernande Ethier touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses cinq fils: MM. Ja. J. A. Pierre, Victor, Archille et Lionel Brosseau, ses frères: MM. Edouard Alexandre Brosseau, son gendre W. Daignault, S. Casavant, L. Brosseau, son beau-frère.

Dans le cortège on remarquait: MM. L. Lapense, A. Daignault, Victor Daignault, J. Bte. Brosseau, Louis Brosseau, Fabien Moquin, Viateur Brosseau, J. A. Plouffe, René Rivet, J. A. Rhéaume, C. C. Boucher, J. P. Boucher, Narcisse Boucher, S. Godin, jr., E. Casavant, R. Lemelin, H. Daignault, René Daignault, J. P. Côté, D. J. Findlayson, E. J. Brosseau, J. Charron, Joseph Patenaude, H. Lareau, Georges Fleurant, Donat Cloutier, C. Forest, A. Pichè, Louis Poupart, Louis Brosseau, V. Daignault, L. Bastien, L. J. Savard, A. Lachapelle, H. Daignault, A. Perront, Jean Vaillancourt, Georges Lapierre, J. A. Viger, J. E. A. Trèganier, A. Gagné, P. Paré, Francis Brunet, J. H. Depeltau, Auguste Desroches, P. Binet, A. E. Goyette, Albert Beaudoin, A. L. Lamarre, P. Poupart, J. M. Rhéaume, A. Coulombe, L. Brosseau, P. Brosseau, M. Perreault, F. E. Simard, L. Simard, E. Michaud.

AUX FUNERAILLES DE Mme EMERY PHANEUF

M. l'abbé Hermann Hébert chante le service. — Affluence de parents et d'amis. —Inhumation à S.-Hugues.

Les funérailles de Mme Emery Phaneuf, décédée lundi dernier, à l'hôpital de la Maternité, rue Dorchester, à l'âge de 31 ans, ont eu lieu, jeudi, au milieu d'une affluence sympathique de parents et d'amis. Le service fut célébré en l'église Saint-Viateur d'Outremont par le frère de la défunte, M. l'abbé Hermann Hébert, vicaire à l'évêché de Saint-Hyacinthe, assisté des RR. PP. A. Dubé, s.j., et D. Coutu, s.j., comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par le révérend Père J. A. Roy, C.S.V., curé de la paroisse.

La chorale dirigée par M. W. A. Wayland, exécuta la messe de Perosi. Les solistes étaient MM. H. Prieur, A. Pruneau, L. Lecavalier A. Goulet, J. Kamper et le docteur Louis Verschelden.

Les porteurs étaient: MM. Ernest Bertrand, C.R., Léonce Plante, C.R., J. M. Eugène Guay, Omer Legrand, C.R., Ernest Saint-Jacques et Armand Poupard.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte. Me Emery Phaneuf, MM. les docteurs Roch et Amherst Hébert, ses frères, J. E. Phaneuf, son beau-père, Camille et Paul Phaneuf, ses beaux-frères et René Grenier, son cousin.

Dans le cortège précédé de deux landaus de fleurs, on reconnaissait: MM. l'honorable juge Joseph Archambault, l'honorable juge J. B. Archambault, le juge Amédée Monet, le juge Gustave Marin, le juge Maurice Tétreau, le juge L. P. Caisse, le recorder Wilfrid Bessette, le recorder Amédée Thouin, Me Marcel Jalbert, le notaire Eugène Poirier, le docteur Paul Ostiguy, MM. Ernest Trudeau, O. Dupont, J. A. Dion, J. A. Morency, A. J. Désilets, Alex Gareau, P. J. A. Champagne, P. Proulx, J. H. Girard, N.P., le docteur Edouard Valiquette, Georges Fredette, le docteur Maurice Hudon, J. A. Janelle, le docteur Donat Boisclaire, Me Jules Desmarais, C.R., le docteur J. R. Pepin, J. A. Laurendeau, Omer Despatie, J. O. Beaubien, le docteur R. Gatien, le docteur A. Du Tilly, le lieutenant colonel J. H. Bissonnette, Gatien Robert, Azarie Choquette, René LeBlanc, le docteur A. Z. Crépeau, Joseph Bergevin, Me Jean Bruchési, L. H. Duclos, E. Dumaine, J. R. Lamarre, J. H. Phaneuf, Alfred Leduc, E. H. Frapier, E. Tellier, M. Lalonde, R. Beaudry, J. H. Depelteau, I. Monette, Alex Gour, Georges Robert, E. Z. LeBlanc, H. Prieur, Charles David, René Gauthier, Jean Tellier, Ernest Gosselin, R. Bourassa, L. G. Malo, J. W. Jalbert, Gaston Jeannotte, Alb. Savard, I. Pontbriand Roméo Delcourt, Raoul Laberge, H. Langevin, G. Gagnon, Joseph Bastien, I. Me E. Beauregard, C. R., J. B. Duhamel, H. Budyk, A. Phaneuf, F. L. Sylvestre, Aimé de Montigny, Me C. A. Goyette, Maynard, G. Vigneault, le docteur R. Fontaine, R. Larivière, C.R., E. Tellier, C.R., Eugène N. P. Claude Choquette, Me L. P. Mercure, E. Despocas, C.R., I. H. Jones, R. Jones, E. P. Grenier, le docteur A. T. Choquet, A. Lavallé, Louis Beaudry, M. Kaerry, C. R., LaSalle Eugène Beaulieu, Eugène Larose, le docteur L. Pelletin, I. Biberu, B.C. Venne, Maurice Noël, J. H. Landry, G. Lalonde, Me Antonio Allard, E. Raymond, Leonard Girard, John Lormax, James Crankshaw, etc.

Après le service, la dépouille mortelle fut transportée à Saint-Hugues de Bagot, où un Libera fut chanté en l'église paroissiale après lequel l'inhumation eut lieu dans le crypte de la famille.

LA SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL

La Société Médicale de Montréal tiendra une séance extraordinaire le samedi 6 février, à 9 heures du soir, dans le Grand Amphithéâtre de l'Université de Montréal, 1625, rue Saint-Denis, sous la présidence du docteur Louis Verschelden.

A cette séance nous aurons l'avantage d'avoir comme conférencier M. le docteur J. Eastman Sheehan, de New-York, professeur de chirurgie plastique aux Etats-Unis et à Paris, qui nous entretiendra d'un sujet de sa spécialité. Cette causerie donnée en français, sera illustrée de films cinématographiques en couleur, et devrait intéresser non seulement les spécialistes, mais tous les praticiens qui seront à même de constater les possibilités de cette délicate chirurgie.

La causerie sera suivie d'un punch d'honneur servi au Cercle Universitaire, 515, rue Sherbrooke Est.

Léon Gérin-Lajoie, M.D.,
Secrétaire-trésorier général de la Société Médicale de Montréal.

GRATIS

Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co.
MONTREAL

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Shampooing à l'Huile
Ondulation
Manicure

Spécial pour la semaine prochaine

$1.75

Cette offre du Salon de Beauté a obtenu tant de succès que nous la répétons encore pour satisfaire tous nos clients. Vous économisez 1.15 à 1.40.

Téléphonez pour réserver une heure.

Simpson, au cinquième

Chapeaux de Printemps en Paille Racello 2.95

Ces chapeaux sont charmants faits de cette nouvelle paille italienne "racello" noire, brune, marine ou verte. Formes variées petites très coiffantes ou à petits rebords.

Petites et grandes entrées de tête.

Copies de Chapeaux Français 4.95

Ces chapeaux ont été copiés sur de grands modèles français de sorte que vous obtenez des formes exclusives à prix très bas. Pailles captivantes. Montelupo, peau de requin, galon Neora, Roughette, Pallagoon.

Noir, brun, marine, jade, nassau.

Simpson, au deuxième

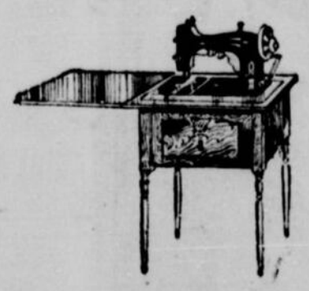

Machines à Coudre Electriques "Jubilee"

72.50

Extérieur de bois fini noyer. Bonne fabrication solide. Complète avec fil, prise, ampoule. Garantie de 10 ans.

Payez 10% comptant et la différence en 6 ou 12 mois.

Simpson, au cinquième

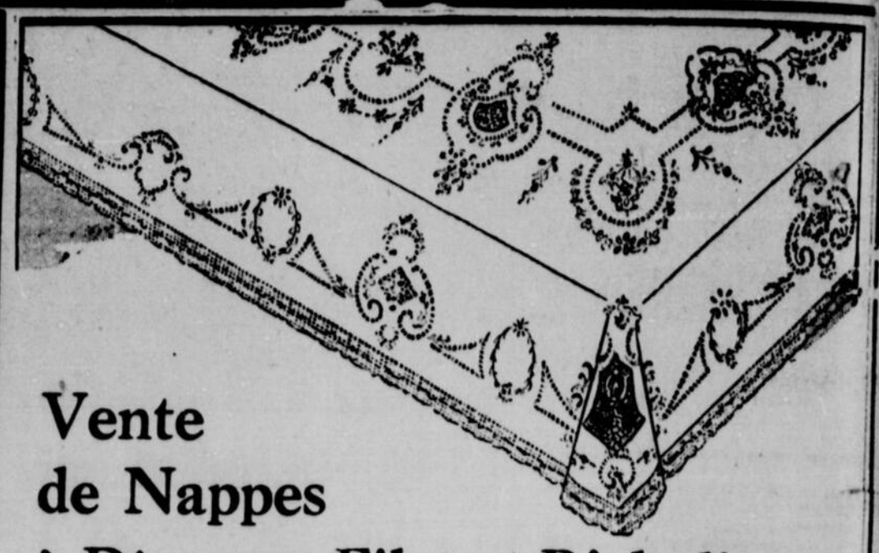

Vente de Nappes à Dîner en Filet et Richelieu

72 x 90 pouces. Rég. 29.50 **17.95** *72 x 108 pouces. Régulier 49.50* **$25.**

Entièrement faites à la main sur toile fine. Riche broderie ajourée, incrustation de motifs en Venise et bordure de dentelle filet à la main. *PAYEZ FACILEMENT AVEC LE "HOME LOVERS CLUB". 10% comptant et différence en six mensualités égales pour achats de $25. et plus. Pas d'intérêts.*

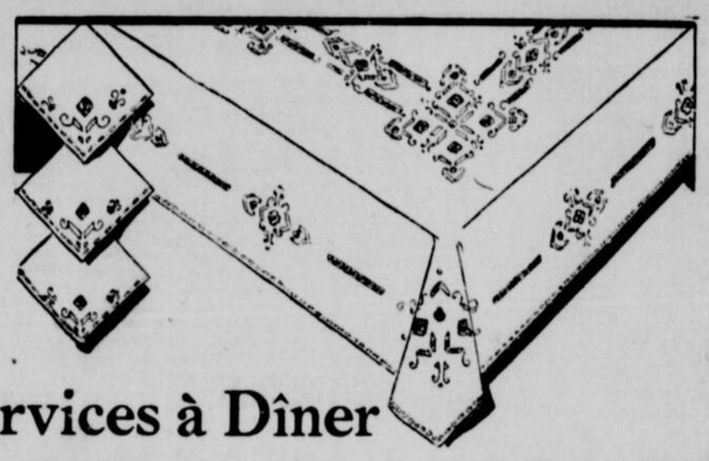

Services à Dîner en Richelieu Italien **14.94**

Valant $25. à $45.

Nappes de toile naturelle écrue avec travail splendide de broderie italienne. Nappes en trois dimensions. 72 x 90 pouces, 72 x 108 pouces, 72 x 126 pouces. Avec une douzaine de serviettes. 18 x 18 pouces.

Services à Déjeuner de 19.50 à 39.50

Réduits de moitié prix. Faits à la main

12.84

Seulement 23 parures. Splendide travail de broderie de Madère sur toile blanche ou toile de couleur avec appliqués de couleur, aussi avec broderie découpée en couleur sur toile crème.

Simpson, au deuxième

Carnaval de Coton Simpson

Voile Imprimé "Polly Prin" .48
Fabriqué par Peter Pan. Dessins ravissants en couleurs indécolorables et lavables. Largeur 38 pouces.

Mousseline Imprimée Très Fine .48
Pour jolies robes fraîches pour femmes et enfants. Lavable. Largeur 36 pouces.

Voile Imprimé "Sunshine" .48
Arrivant d'Angleterre et exclusif à nous. Chef-d'oeuvre d'impression textile et de coloris combinés. Largeur 36 pouces.

Linon "Deauville" Imprimé .58
Pour jolies robes d'enfant. Dessins délicats et nouveaux. Nuances fraîches et jeunes.

Simpson, au deuxième

Bas de Soie Chiffon

.89

Rég. 1.50. Première qualité. Haut à picot. Talon français. Points d'usure renforcés. Qualité mate de chiffon. Tahiti, matin, acier, beige soleil, fumée. Pointures 8½ à 10.

Bas de Soie Epaisse **1.19**
Rég. $2. Soie épaisse jusqu'à l'ourlet de fil. Semelles, talons, bouts doubles. Nuances de gunmetal, fumée, taupe français, caroub, brun français. Pointures 8½ à 10½.

Bas de Soie et Laine **.50**
Ecoulement de stock à $1.
Moitié prix. Façonnés. Fauve moucheté avec blanc. Pointures 8½ à 10.
Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée

monde entier, devant le micro- recevoir. soir 15 février. de 8 Z Daignau 1 1 1 [illegible] page.

QUATRIÈME SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

MONTREAL, SAMEDI 6 FEVRIER 1932

L'AUDITEUR A FAIT RAPPORT A LA CHAMBRE

M. Gonthier mentionne certaines irrégularités. – Dépenses moindres. – Les pensions payées aux vétérans.

OTTAWA, 6. — (Du correspondant de "La Patrie". — L'auditeur général dans son rapport annuel déposé hier, en Chambre, apprend à la Chambre que dans le ministère des Mines il a constaté qu'un des hauts fonctionnaires de ce département avait frauduleusement détourné $51,347 des fonds du ministère.

Voici le commentaire de M. Georges Gonthier à ce sujet:

"Je fis une vérification serrée des méthodes suivies par le département des Mines pour établir l'évaluation, et faire rapport des revenus, ainsi que de celles relatives aux avances faites à ses fonctionnaires. Les conditions y furent trouvées peu satisfaisantes. Les écritures n'y étant pas tenues à jour ou l'étant de façon défectueuse, ce qui permit à l'un d'eux de détourner frauduleusement et délibérément des argents publics, au montant de $51,347.36".

REVENU MOINDRE

L'auditeur établit que le revenu total de l'année fut de $356,209,358 soit un fléchissement de $89,742,927.

D'après les rapports fournis par les ministères et sans tenir compte de l'essence et des lubrifiants, les dépenses pour les automobiles du gouvernement (achats, remises à neuf, réparations), furent de $699,652.78.

DEPENSES DIMINUEES

Cette catégorie de dépenses fait voir, sur l'année précédente, une diminution de $83,423.97, car, bien que dans neuf ministères les dépenses aient été plus élevées, quatorze autres réalisèrent des économies. Les plus fortes économies furent constatées aux ministères des Postes ($51,860.13); de l'Intérieur ($48,111.21); du Revenu National ($33,180.17); et les plus fortes augmentations furent celles des pénitenciers ($40,023.26), et de l'Agriculture ($38,562.13).

POUR LES PROVINCES

Les subventions statuaires payées aux provinces s'élevèrent à $17,435,736.12, soit, sur l'année précédente, une augmentation substantielle de $4,938,777.62, provenant en grande partie des ajustements résultant du transfert de leurs ressources naturelles aux trois provinces des Prairies et de ce que, conformément à l'article 22 de la convention du 14 décembre 1929, une somme de $4,822,842.72 fut payée au Manitoba à titre d'indemnité pour n'avoir reçu aucune allocation de 1870 à 1908, au lieu de domaine public.

Les $93,750 retenus en 1929-30, sur la subvention versée à l'Alberta, pour ajuster les trop-payés faits à cette province, en 1914, 1915 et 1916 ont été ajoutés au montant de la subvention versée cette année. Les conditions pour l'ajustement de ces trop-payés n'ont pas encore été définitivement arrêtées.

En attendant la revision générale du montant à verser aux provinces, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard reçurent les montant prévus au crédit 259 de la Loi des Subsides.

La "Loi pour venir en aide aux Chômeurs, 1930" prévoyait qu'une somme ne dépassant pas $20,000,000 pourrait être prélevée à même le Fonds consolidé du Canada, pour telles fins et dans telles conditions qu'il plairait au gouverneur en son Conseil de décider.

Une somme de $18,842,962.35 fut affectée durant l'année à des fins déterminées par le Gouverneur en son Conseil et la balance de $1,157,037.56, conformément à l'article 5, fut périmée et frappée de déchéance le 31 mars 1931.

Les demandes présentées par les différentes provinces, le Territoire du Yukon, les ministères de l'intérieur, des chemins de fer, etc., sont certifiées conformément à la loi et aux règlements, et tous les paiements, autorisés par le Gouverneur en Conseil, Conformément à une entente conclue avec le ministère des Finances, les demandes sont vérifiées par mon Bureau avant que les chèques ne soient créés pour leur paiement.

PENSIONS DE LA GUERRE EUROPEENNE

Le montant total payé pour ces pensions, durant l'année, fut de $44,192,301.14, soit, sur l'année précédente, une augmentation de $5,130,013.04, dont près de $4,000,000 sont dûs aux modifications apportées à la loi en 1930. Le développement des dépenses de l'année paraît dans le volume II, page "RR", 7.

Sur les 80,000 dossiers individuels de pensionnaires, près de 7,000 ont été examinés au cours de la vérification d'épreuves de ces pensions qui se continue depuis 1929. Des erreurs commises au moment de la fixation du montant des pensions et des suréminsions d'allocations aux ayant droit des retraites, s'élèvant à $34,217.12 furent constatées au cours de cette vérification; sur ce montant $23,037.05 sont en voie de recouvrement et une économie annuelle d'environ $4,350 en résultera dans le paiement des pensions. Bien qu'à la suite de ces constatations, afin de pouvoir reviser un plus grand nombre de dossiers, j'ai augmenté le personnel chargé de ces vérifications, il serait opportun que les reviseurs de la Commission des Pensions les examinent tous soigneusement.

Une avance de $170,000 fut faite à la commission du port de Montréal pour lui permettre de payer le 1er novembre 1930 les intérêts échus sur les $18,500,000 d'obligations émises pour le pont du Port et dont le capital et les intérêts sont garantis par le gouvernement (article 2, chapitre 58, 14-15, Geo. V). D'après le ministère des Finances les intérêts courus et impayés étaient au 1er janvier 1931: Commission du port de Québec, $11,747,900.64; Commission du port de Trois-Rivières (ancienne commission), $414,245.23. La réclamation de la Commission du port de Québec, contre le gouvernement fédéral qui se sert de ses propriétés, n'est pas encore réglée.

OFFICIER DE POLICE ACCUSE DE VENTE DE DROGUES ET ARRETE

Le sergent Valade est arrêté par les membres de la police fédérale. — Suspendu par ses chefs.

Le sergent-détective Hector Valade, en charge de l'escouade des narcotiques de la police municipale, a comparu hier devant le juge en chef Perrault, sous l'accusaiton d'avoir vendu et aidé à la distribution de narcotiques. Valade a été arrêté par les agents de la police fédérale.

Le sergent Valade a protesté de son innocence et subira son enquête le 12 février. Un cautionnement de $20,000 a été fixé par le juge Perrault. Comme le cautionnement n'avait pu être obtenu tard hier après-midi le prévenu a été conduit à la prison de Bordeaux.

La plainte portée contre Valade par la police fédérale est que, entre le 15 décembre dernier et le 29 janvier 1932, il aurait aidé à distribuer des drogues, particulièrement de l'opium, et qu'il en aurait vendu à une personne dont le nom est caché pour le moment le 4 février.

Pendant que les autorités municipales refusent de faire quelque déclaration que ce soit à ce sujet, l'arrestation du sergent Valade ne semble avoir surpris personne, car il avait été suspendu jeudi dernier, à la suite d'une enquête faite par ses chefs. Aucune décision ne sera prise par la police dans le cas du sergent Valade tant que l'accusation portée contre lui n'aura pas été réglée par les tribunaux

UN HOPITAL VA ETRE FONDE A SHERBROOKE

Afin de venir au secours des tuberculeux des cantons de l'est.

SHERBROOKE, 6. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une pensée commune hantait les esprits à la réunion annuelle des directeurs de la Ligue anti-tuberculeuse du district de Saint-François, tenue hier après-midi, à l'hôtel de ville: la fondation d'un hôpital anti-tuberculeux à Sherbrooke. Le docteur P.-P. Beaudry, directeur du dispensaire anti-tuberculeux de Sherbrooke, en a fait valoir l'absolue nécessité, et les directeurs lui ont apporté leur appui le plus empressé.

"La terrible maladie nous gagne, chaque année", a déclaré le docteur Beaudry. "Il meurt tous les ans au moins 45 personnes de tuberculose à Sherbrooke; c'est un très fort pourcentage, et pour chaque personne qui meurt, il y en a cinq qui contractent la maladie et deviennent des tuberculeux à leur tour et qui multiplient d'autant les foyers d'infection au milieu de la population. Nous avons actuellement 21 cas graves au dispensaire et 14 cas malades placés dans les sanatoriums de la province."

"Un hôpital de 150 lits dans la cité de Sherbrooke, dit le docteur Beaudry, serait amplement suffisant pour les malades tuberculeux de la ville et de la région; mais dans deux ou trois ans, il faudra peut être agrandir l'hôpital de 50 lits additionnels.

"Avant d'entreprendre aucune démarche, dit-il, je proposerais la formation d'une corporation, dite: la corporation de l'hôpital anti-tuberculeux de Sherbrooke", dont une vingtaine de citoyens de Sherbrooke feraient partie. Nous obtiendrons une charte d'incorporation à Québec, sans aucun frais, et alors nous pourrions traiter plus ouvertement avec les autorités et travailler plus efficacement à la réalisation du projet."

M. Sangster, appuyé par M. D. J. Steele, proposa que cette corporation soit formée sans tarder et que le docteur Beaudry soit chargé de la constituer avec l'aide de M. Edouard Boisvert, pour la rédiger dans sa forme légale.

MELBOURNE, Australie, 6 février. — Huit personnes ont perdu la vie en de récents feux de broussailles dans la région boisée des districts Central et Gippsland de Victoria.

Professeur de sécurité à l'Ecole Technique

Agissant pour la première fois dans son nouveau rôle de professeur de sécurité, M. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la province, a donné son premier cours hier à l'école Technique de Montréal.

M. Gaboury parle de l'Institut de Sécurité des Ingénieurs et demande à tous les élèves de faire partie de cet institut. M. Gaboury fut reçu avec enthousiasme par les étudiants qui lui demandèrent de donner plusieurs autres cours.

DES FAUX REVENANTS PROVOQUENT UN EMOI

Les locataires de trois immeubles entendent des bruits mystérieux qui s'y répercutent partout.

PARIS.—Depuis quelque temps déjà, les esprits malfaisants avaient, semble-t-il, perdu l'habitude de hanter les maisons. On pouvait croire qu'à tout jamais l'esprit "frappeur" avait déposé son marteau, pour ne plus réveiller l'écho des caves; que l'esprit "tapageur" avait abandonné dans quelque coin de grenier ses chaînes et enfin que l'esprit "crieur" s'était tu, atteint d'une inguérissable laryngite.

Il n'en est rien, et si, désormais, l'esprit qui hanta durant de longues semaines le village de Ronquerolles s'est assagi, un nouveau collègue hante, depuis six semaines, plusieurs immeubles de Pantin.

Pour une fois, cependant, il ne s'agit plus ici d'une maison hantée, isolée à l'orée d'un grand bois, ou perdue au milieu d'une plaine, mais bien de trois grands immeubles habités par des centaines de locataires et situés au coeur d'une ville.

PLUS FORT

Avenue Edouard-Vaillant, à Pantin, à quelques mètres de la gare, se trouvent trois immeubles portant respectivement les numéros 2, 6 et 8. Or, dans ces maisons de plusieurs étages, chaque nuit, depuis plus d'un mois, les locataires entendent, provenant on ne sait où, de la cave ou du grenier, des coups répétés qui jettent l'émoi parmi femmes et enfants. Tout d'abord, concierges et locataires ne firent aucun cas de ces bruits. Mais, peu à peu, l'esprit, furieux sans doute que l'on n'y prête pas plus d'attention, devint encore plus "frappeur".

Ebranler de ses coups trois maisons à 22 heures lui parut insuffisant, et il se mit à frapper toute la nuit, jusqu'à 3 heures du matin. Les locataires décidèrent alors de se mettre en campagne pour dénicher l'esprit et lui infliger une sévère punition.

COI

Un soir, les greniers furent minutieusement visités, mais on ne trouva rien d'anormal. Le lendemain, les coups s'étant répétés, les caves reçurent les mêmes visiteurs. Là non plus, le mauvais plaisant ne fut pas saisi et rossé ainsi qu'il était convenu. Alors, que faire? Les enfants étaient malades de frayeur et les bruits continuaient et continuent d'ailleurs toujours... Enfin, les mêmes coups ayant repris vers 23 heures, M. Droulled, concierge du numéro 8, sur les instances des locataires, alla prévenir le commissaire de police de Pantin. Aussitôt, deux agents, MM. Simonin et Bizot ,suivirent le concierge mais, en arrivant dans la maison hantée, l'esprit ne frappa plus et se tint coi.

ÇA RECOMMENCE

Les agents, après une longue attente, se retirèrent. Dès qu'ils furent partis, les coups reprirent. C'est ainsi que, une fois encore, les yeux ouverts dans la nuit, chacun écouta. Une nuit blanche de plus devait ainsi se passer. Mais cela devenait insupportable. L'autre matin, deux locataires, représentant ceux de l'immeuble du numéro 8, se rendirent au commissariat de Pantin et prièrent le secrétaire du commissaire de police, M. Debenne, de bien vouloir rechercher celui qui s'amuse ainsi à jouer aux revenants.

M. Debenne se rendit donc dans les trois maisons hantées. Il visita successivement caves et greniers et ne remarqua rien d'anormal. Au cours de son enquête, le policier ne releva aucune trace de coups contre les murs et, de plus, il constata que les caves étaient bien closes et que nul, de l'extérieur, ne pouvait y pénétrer. D'autre part, il put également constater que les bruits entendus ne pouvaient provenir de l'extérieur, soit de travaux souterrains s'opérant, au cours de la nuit, dans les environs, soit de la gare de Pantin, toute proche.

ATTENDU DE PIED FERME

L'on est donc persuadé être en présence d'un mauvais plaisant ou peut-être d'un fou, qui goûte quelque joie à tenir réveillés ses voisins.

L'esprit va-t-il recommencer? Pour prévenir toute surprise, un marchand de couleur qui habite dans le pâté des maisons hantées, a fait une visite complète de ses caisses remplies de couleurs ou de brosses. Un cordonnier garde à la main son "tire-pied" de cuir pour recevoir ainsi qu'il convient l'esprit, et, enfin, pour corriger ce même esprit, un concierge a fabriqué un casse-tête, à faire loucher d'envie un Canaque.

Quant aux locataires du numéro 8, ils attendent de pied ferme l'esprit, bien décidés à lui faire passer le goût de ces "plaisanteries".

LE BOULEVARD METROPOLITAIN COUTE DEJA LA SOMME DE $71,195

Bien qu'il ne soit pas commencé, on a déjà fait des dépenses préliminaires. – Nouvel état de compte approuvé, hier. – Emprunt refusé. – Octroi de chômage à Montréal-Nord. – Saint-Michel et les chômeurs.

Le boulevard métropolitain, quoique n'étant pas encore commencé, coûte déjà $71,195.75 en dépenses préliminaires. C'est ce que l'on a appris à la Commission métropolitaine, à la séance d'hier après-midi, lorsque l'on a approuvé deux factures d'ingénieurs au montant de $1,597.50.

Voici maintenant comment se répartissent les autres dépenses pour le boulevard:

Ingénieurs, $57,112.90; plans, Cité de Montréal, $626; intérêts sur déboursés, $6,359.08; contribution sur fonds d'amortissement $521.23; options, services des agents d'immeubles, $6,200; matériel pour ingénieurs, $215.49; homologation du plan général, $161.05.

Un règlement de Saint-Laurent pour l'emprunt de $40,000 pour rembourser au gouvernement provincial des avances faites en vertu de la loi des logements ouvriers, a été refusé par la Commission. En empruntant pour rembourser le gouvernement Saint-Laurent se trouverait à payer plus cher, et comme le gouvernement n'exige pas de remboursement immédiat la commission a rejeté le règlement.

Un octroi supplémentaire de $6,000 au sujet du chômage a été accordé à Montréal-Nord, sur rapport de M. Blanchard. On a accepté l'offre d'un Monsieur E. Gauthier d'acheter deux terrains dans Pointe-aux-Trembles.

La Commission a ensuite reçu une délégation de ville Saint-Michel, qui a demandé des travaux de chômage. On ne lui en a pas d'industrie dans cette municipalité accordé parce qu'il n'y a pas té, mais la ville doit faire vivre actuellement 20 familles, et toute la population est pauvre. Le maire a dit qu'il n'y a que 5 ou 6 cultivateurs à l'aise qui peuvent aider ceux qui sont dans la misère. M. Blanchard fera rapport sur les travaux qui pourraient être entrepris là, notamment travaux d'égout, et la commission verra ce qu'il convient de faire. La municipalité a reçu $1,000 pour secours directs et ce fonds n'est pas encore épuisé.

Vingt-huit marins ont péri en 2 naufrages sur l'Atlantique

NEW-YORK, 6 février. (Presse associée.)—Le bureau de surveillance de la côte a reçu un message informant que le remorqueur océanique, "Lonnie R. May", de Philadelphie a coulé par une bourrasque dans la nuit de jeudi à vendredi et que son équipage de sept hommes semble avoir péri.

21 DISPARUS

BOSTON, 6 février.— Six membres de l'équipage de la goélette "Eleanor Nickerson" ont été recueillis par le vapeur "Jean Jadot". 21 membres de l'équipage de la goélette sont disparus à la suite d'une collision à 350 milles au large d'Halifax.

Un message du "Jean Jadot" informe que seulement six membres de l'équipage ont pu être sauvés.

Le message capté par un poste de Rockland, Maine, se lit comme suit: "Sommes venus en collision et avons coulé ce matin la goélette "Eleanor Nickerson", de Boston. A la position 43.05 nord et 63.45 ouest. Sauvés six membres de l'équipage, vingt-et-un disparus. Nous attendons d'arriver au lazaret demain soir."

SON PROPRIETAIRE

Le "Nickerson" appartient à Arthur L. Parker, de la maison "Arnold and Windsor", de Boston. Son capitaine est Irving Morrissey, de Randolph, Massachusetts. Aux bureaux de M. Parker, on déclare que plusieurs navires se trouvaient aux environs au moment de l'accident. On a confiance qu'ils auront recueilli quelques-uns des membres de l'équipage. Au nombre des rescapés se trouvent un marin du nom de Calvin F. Le Blanc, et un autre individu du nom de Le-Blanc.

Le "Nickerson" fit escale à Boston samedi dernier avec une cargaison de poisson et repartit lundi. Le voilier fut construit à Essex en 1927 et était évalué à $60,000.

L'accident s'est produit au large du banc Emerald.

TULL, LE MORMON

C'est le titre d'un grand roman d'aventures illustré, dont une tranche sera publiée tous les jours, à la manière de "Tarzan" et de "Fu Manchu", qui sont si populaires auprès du public. Tull, le Mormon, est d'ailleurs un roman à épisodes très passionnant. Il nous conduit dans l'Utah, terre des Mormons, nous initie à l'existence de ce peuple pour le moins original, dont il a été si souvent question et qui colonisa avec succès une forte partie du territoire américain. On assistera aux luttes et tentatives menées par un groupe de Mormons sans scrupules pour s'emparer de l'héritage d'une jeune fille de leur caste, qui a un étranger pour chevalier-servant. Ce dernier la protège contre les menées de ses coreligionnaires et il s'ensuit une série d'aventures émouvantes.

Nous commencerons la publication de "Tull, le Mormon" samedi prochain, le 13 février. Qu'on ne manque donc pas de commencer la lecture de "Tull, le Mormon" dès le premier jour de sa publication. D'ailleurs, nous en reparlerons.

Arthur Ashton acquitté sous une accusation

Recherché depuis six ans par la police sous une accusation de vols de faits, Arthur Ashton, 27 ans, arrêté la semaine dernière sous une nouvelle accusation de vols de fait grave, a été acquitté hier par le juge Lacroix pour la première accusation portée contre lui.

En 1926, Ashton ne se présenta pas en Cour alors qu'il était en liberté sous un cautionnement de $500. Depuis il était recherché par les autorités qui l'arrêtaient la semaine dernière, à la suite d'une nouvelle plainte portée contre lui le 1er janvier dernier, lors d'un nouvel attentat dont il est accusé et pour lequel il devra subir son examen volontaire la semaine prochaine.

Acclamations prévues, à Québec, lundi

QUEBEC, 6 (Du correspondant de "La Patrie").—On croit que six des membres de l'administration municipale actuellement au pouvoir seront élus par acclamation lundi prochain lors de l'appel nominal.

Les candidats se faisaient rares encore hier soir, et à moins de surprises à l'heure de la mise en nomination la lutte sera très peu contestée.

CRISE MINISTERIELLE

(Suite de la page 9)

confiance que le gouvernement britannique semble avoir en ces corps paraît difficilement justifiée."

LA NLLE-ZELANDE

WELLINGTON Nouvelle-Zélande, 6 février. (Presse canadienne). — Le premier ministre G.-W. Forbes a annoncé hier que la Nouvelle-Zélande serait représentée à la conférence impériale économique à Ottawa le 18 juillet prochain.

REPRESAILLES

WASHINGTON, 6 février. — (Presse canadienne). — Le sénateur Pat Harrison, chef démocrate, a déclaré hier à propos du nouveau tarif anglais: "C'est justement une autre preuve de représailles tarifaires."

Les experts du gouvernement attendent pour commenter le projet anglais d'avoir des renseignements plus complets à son sujet. En temps normal, l'un d'eux ne considérerait pas un droit de dix pour cent comme très grave.

ERE NOUVELLE

HALIFAX, 6 février. (Presse canadienne). — "Cela augure le commencement de temps meilleurs pour les producteurs de fruits de la vallée d'Annapolis", déclara l'honorable J.-A. MacDonald, président de l'Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, à propos du nouveau tarif anglais sur les fruits.

LE CONTROLE DE LA VENTES DES ARMES A FEU EST RECOMMANDE

La Ligue de Sécurité demandera au gouvernement de prendre ce contrôle.

A sa séance d'hier après-midi, à l'hôtel Mont-Royal, la section industrielle de la Ligue de Sécurité a surtout discuté de la question du contrôle des revolvers et des petites armes à feu. Comme résultat de cette discussion, un comité a été formé, qui étudiera plus amplement la question. Ce comité est composé de MM. E.-J. Sait, George H. Greenfield, C.-P. Riddell, H.-K.-S. Hemming et le chef A. Dubeau, de Verdun. Ce comité fera rapport à une séance subséquente.

Tous les membres qui étaient présents à cette réunion furent d'opinion que quelque chose devrait être fait pour contrôler la vente des armes à feu.

L'assemblée a adopté une résolution approuvant le principe de l'établissement d'une autre section de la ligue, laquelle sera la Canadian Institute of Safety Engineers.

MESURES NOUVELLES POUR LE REGRATTIER

Nouvelle loi qui s'applique aussi aux prêteurs sur gages.

QUEBEC, 6. (Du correspondant de "La Patrie".)—Dans le but de protéger le public, le gouvernement a décidé de présenter une loi pour réglementer plus sévèrement le commerce des prêteurs sur gages et des regrattiers.

Comme l'on sait, les prêteurs sur gages sont des gens qui prêtent de l'argent à quelqu'un qui donne un ou deux objets en garantie de l'argent qu'on lui prête. Les regrattiers sont des marchands de seconde main, autrement dit qui font le commerce des articles usagés.

A l'avenir, les prêteurs et les regrattiers devront prendre un permis dont le coût, pour les regrattiers, sera de $100 à Montréal, $50 à Québec et $10 dans les autres municipalités.

Ces commerçants seront obligés de tenir un régistre des gages reçus ou des articles achetés. Une fois par semaine, ils devront fournir une liste de ces objets au chef de la Sûreté Provinciale et au chef de la police provinciale.

Tout prêteur sur gages ou regrattier qui ne se conformera pas aux exigences de la loi sera passible d'une amende de $50 à $300 et à la prison à défaut de paiement.

UN AMENDEMENT ADOPTE A QUEBEC

QUEBEC, 6. — Un amendement à la Loi des Elections de Québec a été adopté hier en troisième lecture par l'assemblée législative après que M. Aimé Guertin, député de Hull, eut vainement tenté d'obtenir la formation d'un comité spécial qui aurait siégé d'ici la prochaine session et aurait fait rapport à la Législature lors de la prochaine session.

M. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières, a déclaré que ce comité ne rendrait aucun service.

Service d'autobus entre Sherbrooke et Lennoxville

SHERBROOKE, 6. — (Du correspondant de la "Patrie"). — L'avocat de la cité a reçu un avis officiel de la Commission des Services Publics, l'informant que la requête de M. Abraham Guay, de Lennoxville, demandant la permission d'exploiter un service de "Jitneys" entre Lennoxville et Sherbrooke, sera entendue jeudi prochain, le 11 février, devant la Commission, à Montréal. La ville de Sherbrooke a fait valoir son opposition à cette requête dans sa réponse en date du 17 janvier 1932.

M. Edouard Boisvert se rendra à Montréal, en compagnie de M. Antonin Deslauriers, greffier de la cité, pour plaider la cause de la ville. On nous informe que la compagnie de transport provinciale se présentera devant la commission pour combattre la requête de M. Guay et solliciter son permis d'exploiter un service de transport urbain par autobus dans Sherbrooke et de Sherbrooke à Lennoxville.

Taxe plus élevée réclamée à Montréal

La taxe de la cité de Montréal, que l'on dit être une des plus riches villes du continent, devrait être augmentée de façon à donner plus de secours pour les chômeurs. C'est ce qu'ont prétendu certains orateurs à une assemblée tenue, hier après-midi, à la salle Prince Arthur.

L'assemblée fut paisible. Les détectives étaient présents mais ils ne crurent pas devoir intervenir. Il n'y eut pas beaucoup d'applaudissements ou de manifestations d'un genre quelconque.

Les orateurs ont déclaré que la cité devrait donner des secours de $10 par semaine à tous les chômeurs. On a parlé d'un projet d'envoyer des délégués de la United Front Conference of Unemployed à Québec et à Ottawa.

M. Robert Wright, secrétaire de la conférence, présidait MM. Charles Clément, Alex Gauld et Dave Chalmers ont parlé. M. Gauld représentant une union de construction.

FILLETTE TUEE PAR SON PETIT FRERE DE 2 ANS

En se querellant pour la possession d'un outil, le garçonnet frappe sa petite soeur qui meurt instantanément.

LABELLE, 6 — (Du correspondant de "La Patrie"). — Au cours d'une querelle avec son petit frère âgée de deux ans pour la possession d'une grosse clef anglaise, Thérèse Bélisle, 4 ans, a perdu la vie hier après-midi. Son frère Roiland, plus âgé de quelques années, qui était malade dans son lit et fut le seul témoin de la tragédie, raconta à ses parents les circonstances du tragique accident. Il expliqua à ses parents comment Gaston, le jeune frère, s'était disputé avec sa petite soeur Thérèse, pour la possession d'une grosse clef, frappa violemment celle-ci dans l'estomac avec l'objet en question, causant sa mort presqu'instantanée.

Le coroner T. Lachapelle, M. D., de Mont-Laurier, a été immédiatement averti et doit tenir une enquête aujourd'hui.

L'accident est survenu vers quatre heures hier après-midi, pendant l'absence du père et de la mère. Trois des enfants étaient à l'école et trois autres se trouvaient à la maison. Rolland, l'aîné était malade au lit. Il raconta plus tard à ses parents que lorsque son petit frère et sa petite soeur se querellèrent pour la possession d'une clef il se leva pour tenter de les mettre d'accord, mais il n'eut pas le temps de se rendre à eux: Gaston venait de frapper sa petite soeur assez violemment dans l'estomac et celle-ci s'était affaissée après avoir fait quelques pas. A ce moment, un autre frère, Maurice, âgé de 10 ans arrivait de l'école. Il courut prévenir son père et sa mère de ce qui venait de se passer. Ceux-ci firent venir le docteur A. A. Dufresne, de Labelle, qui déclara que la mort avait été presqu'instantanée. Il découvrit une blessure assez profonde à l'estomac et une autre dans le dos, bien que, dit-il, ses habits ne fussent pas perforés. A sa mort, la petite victime fit une forte hémorragie.

Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

PLAN FRANÇAIS

(Suite de la page 9)

ployer des appareils plus légers. Un Etat victime d'un bombardement aérien aurait le droit immédiatement, à la seule condition d'en notifier la Société, d'avoir recours à tous ses effectifs aériens.

LES MICROBES

Les navires de guerre visés par le projet français seraient ceux de plus de 10,000 tonnes ou armés de canons de 203 millimètres et les sous-marins de plus de 1,200 tonnes.

Il protège les populations civiles en interdisant l'emploi des gaz, des microbes ou des bombes incendiaires par l'avion ou l'artillerie et le bombardement à plus d'un certain nombre de milles d'un front de bataille, ainsi que le bombardement des côtes.

Le premier incident à rompre la monotonie de la conférence a été l'arrivée hier midi à l'hôtel de la Société des nations d'un camion chargé de requêtes en faveur du désarmement, signées par six millions de personnes.

Sur le monceau de signatures étaient assises quinze femmes portant chacune une bannière bleue et blanche portant des légendes pacifistes en plusieurs langues. Le nom de la "Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté" était écrit sur un calicot entourant la carroserie.

MANOEUVRE

La proposition française est considérée en certains milieux internationaux comme une habile manoeuvre de politique intérieure.

Les observateurs voient dans la déclaration de M. Tardieu le programme de la gauche française présenté par les chefs de la droite. Ils affirment que le président du conseil des ministres de France et ses collègues savent que le projet sera rejeté par les grandes puissances, mais qu'il leur assurera l'appui de la gauche.

Lord Cecil a catégoriquement censuré le programme présenté par M. Tardieu. "La proposition française part du mauvais bout, dit-il. Qu'ils nous disent d'abord le degré de désarmement qu'ils sont consentants à exécuter avant que nous traitions des dispositions nécessaires à la sécurité.

LES VAINCUS

"Sont-ils prêts à abandonner toutes les armes interdites aux puissances défaites? Leur déclaration dit peu de chose ou rien à propos de désarmement".

La délégation américaine a accueilli le plan avec réserve.

Le porte-parole allemand s'est montré très sceptique: "Il y a de "vieilles connaissances" dans ce document, dit-il, mais pas un mot de désarmement".

L'interprète de la délégation italienne a déclaré de son côté: "On chercherait en vain une proposition de désarmement dans ce plan. Un débat déclenché sur cette base ne donne aucun espoir de solution".

Américain vs Montréal ce soir — Le Canada à Lake Placid

UNE FAMEUSE EQUIPE OLYMPIQUE DE BOB-SLEIGH

Voici l'équipe américaine de bob-sleigh à quatre, qui participe aux jeux olympiques d'hiver à Lake Placid. Gauche à droite: Clement Hackney, serre-frein; Howard Lipson, Albert S. Ahsforth, jr., Hunter Goodrich, pilote.

Le Canada et les jeux Olympiques

(Article exclusif à "La Patrie" par M. Léo Bernier)

HISTORIQUE DES JEUX OLYMPIQUES

Programme

C'est en avril 1929 à Lausanne, Suisse, que le Comité International des Jeux Olympiques a décidé d'accorder au Lac Placide l'honneur de célébrer les Olympiades de 1932. Cela était dû principalement au fait que la ville du Lac Placide, reconnue comme la capitale des sports d'hiver des Etats-Unis, est merveilleusement située dans les Monts Adirondacks et son climat se prête favorablement à ce genre d'entreprise.

L'histoire des Olympiades remonte aux temps de l'ancienne Grèce quand ses athlètes se rassemblaient à chaque quatre ans, pour rendre hommage à leur patron, le dieu Zeus.

Les jeux commencèrent en l'an 775 avant J. C. et se continuèrent pour une période d'au delà de 1000 ans. Ils se continuèrent pendant les jours sombres du Moyen-Age, mais la plus classique des compétitions naquit de nouveau à Athènes en 1896.

Excepté pendant la dernière grande guerre, les jeux Olympiques ont été arrêtés, mais ils ont eu lieu depuis ce temps à chaque quatre ans.

Tout comme je le disais dans un article précédent, un groupe important d'amateurs de sports d'hiver, demeurant pour la plupart en Europe se sont réunis en 1924 pour organiser les premières Olympiades d'hiver à Chamonix en France, pour être suivies en 1928 à St. Moritz en Suisse.

Les principaux événements à l'affiche pour les Olympiades sont au nombre de cinq. Ce sont le ski, le patin pour vitesse, le hockey, le patin de fantaisie et le bob-sleigh. En plus de cela, il y a les sports de demonsration, tels que, les courses d'attelages de chiens si populaires dans le Nord de l'Amérique, ainsi que le patin de fantaisie pour femmes et pour terminer, le curling.

Le saut en skis aura lieu sur un tremplin construit d'après les spécifications données par le Comité International des Jeux Olympiques. Il est reconnu, tout comme celui de Lucerne-en-Québec, comme étant le plus parfait de l'Amérique. Des essais ont été faits par des experts sauteurs Norvégiens pendant les pratiques pré-olympiques, et l'on a obtenu une distance d'au delà de deux cents pieds.

La course en skis se fera sur deux distances seulement, 18 kilomètres et 50 kilomètres, environ 31 milles.

Tous les concours de vitesse sur patins se feront sur une piste de 400 mètres et il y aura quatre compétitions, 500, 1500, 5000 et 10,000 mètres. Pour la première fois dans l'histoire des jeux Olympiques, tous ces événements auront lieu sur un rond couvert. Ceci afin d'assurer aux compétiteurs une surface de glace toujours uniforme.

Les matchs de gouret (hockey) auront lieu pareillement sur un rond couvert. En cas de pluie ou d'un dégel inattendu les joueurs seront assurés d'une glace parfaite. Tous les règlements du gouret sont sanctionnés par le Comité Olympique.

Le concours pour bob-sleigh aura lieu sur le Mont Van-Hoevenbergs situé à une courte distance du Lac Placide. Le tracé sera d'une distance d'un mille et demi. C'est sur cette même course que le record du monde a été établi en 1931. Une vitesse d'environ 60 milles à l'heure sera obtenue.

Les deux démonstrations pour courses d'attelages de chiens seront sur une distance de 25 milles, disputées pendat deux jours consécutifs.

Environ 300 athlètes y prennent part. Les Etats-Unis ont envoyé le plus grand nombre de représentants, 70 environ. Le Canada vient en seconde place avec 40 hommes. A l'exception du bob-sleigh, le Canada a des troupiers dans chaque événement au programme.

De tous les événements qui sont au programme pendant les Olympiades, le hockey semble occuper la première place dans ce pageant international.

C'est un des premiers numéros à l'affiche du Stadium Olympique qui a été construit spécialement pour le hockey et les événements majeurs de patin.

C'est la première fois, au cours de l'histoire des jeux d'hiver que l'on n'aura pas à craindre l'inclémence de la température qui pourrait nuire au programme du hockey ou du patinage de fantaisie.

Il est regrettable pour le Canada que les joutes de gouret ne donneront pas autant de points que le ski. Un total de 18 parties seront jouées et notre équipe formidable de Winnipeg a démontré déjà qu'elle sera en mesure d'accumuler autant de victoires que les nôtres en ont obtenu aux dernières Olympiades à St. Moritz.

AVEC JARRY FRERES

Armand Raymond, brillant joueur de défense du club Forest et Frères, dans la ligue Commerciale.

SEANCE DE PATINAGE DE FANTAISIE ICI

M. J. Cecil McDougall, sportsman bien connu de Montréal, représentera le Canada comme juge au tournoi de patinage de fantaisie pour les championnats olympiques, et partira probablement aujourd'hui ou demain pour le Lac Placid, avons-nous appris ce matin des quartiers généraux du Winter Club.

M. McDougall est à la tête du comité conjoint du département de patinage de fantaisie de l'Association Amateur du patin en Canada et du Winter Club qui a été chargé du grand concours de patinage de fantaisie pour les championnats du monde qui aura lieu le 18 de ce mois au Forum. M. McDougall reviendra à Montréal immédiatement après la fin du concours du Lac Placid afin de voir à tous les préparatifs pour la venue dans notre ville des plus brillants artistes du patin de l'Univers, qui viendront se disputer les championnats mondiaux au spacieux amphithéâtre du gérant Arthur Cayford.

Au Lac Placid, M. McDougall aura à se prononcer sur l'élégance et la technique des plus fameux patineurs mondiaux de sorte qu'il sera en mesure de juger quelle tenue pourront faire les patineurs canadiens contre leurs adversaires des Etats-Unis et de tous les principaux pays d'Europe. Un autre juge qualifié représentera le Canada au concours pour les championnats du monde disputé à Montréal, et accordera les points pour les figures obligatoires, le 17 février, au Winter Club, et pour le patinage libre le 18, au Forum.

M. McDougall considère le tournoi qui aura lieu au Forum comme était encore plus important que le concours qui sera appelé à juger dans le courant de la semaine prochaine au Lac Placid. "Ce sera un événement inoubliable, un événement sensationnel dans le domaine du sport de la métropole du Canada", de déclarer avec enthousisme le président du Winter Club.

Ce sera la première fois en Canada qu'un tournoi de patinage de fantaisie pour les championnats mondiaux aura lieu et la deuxième fois sur le continent américain. Il y a deux ans, 17,000 personnes avaient envahi le Madison Square Garden de New-York pour assister à un tournoi du genre et avaient passé l'une des plus agréables soirées de leur vie. Comme le sport du patin est encore plus populaire à Montréal, il est certain que la direction du Forum se verra dans l'obligation de refuser l'admission à des centaines d'amateurs lorsque ce grand concours aura lieu le 18 courant. Ce sera non seulement un événement sportif mais aussi social. Déjà presque toutes les loges et les sièges de promenade sont réservés et on verra au Forum ce soir là toute la plus élégante société de Montréal. Ce sera le gala sportif par excellence de la saison.

PARTIE DURE A S.-PASCAL

ST-PASCAL, 6.—Dans une partie très dure, le St-Pacôme a battu le Canadien de St-Pascal par 5 à 2. Le St-Pacôme profita d'être sur son terrain et l'avoir le support du public pour faire une partie de "hahi", pour employer le vrai mot. Le Canadien aime à jouer "au hockey" et faire des parties intéressantes. Il vaut mieux perdre et être bons perdants que de se faire une réputation qui n'est pas des plus enviables. Il est regrettable que deux paroisses voisines ne puissent en venir à une meilleure entente.

Alignement:

St-Pacôme	Canadien
L. Courcy ..... buts	R. Desgagnes
A. Lévesque ..... déf. d.	L. P. Boivin
R. Power ..... déf. g.	W. Poirier
A. Chamberland centre	D. Bernard
L. Chamberland aile d.	J. Lallemand
L. Levesque ..... aile g.	R. Bérubé
P. Royer ..... subs.	P. Laforest
A. Boucher	E. Pelletier
.....	L. Hulo

Arbitres: C. Bouchard et A. Hading.

SOMMAIRE

Première Période

Canadiens—Lallemand (Bernard)

St-Pacôme—L. Chamberland

Deuxième Période

St-Pacôme—L. Lévesque

St-Pacôme—L. Chamberland

Troisième Période

St-Pacôme—A. Lévesque

Canadiens—Lallemand (Bernard et Poirier)

St-Pacôme—P. Royer

Punitions: St-Pacôme 6; Canadiens 0.

Mascarade à Sainte-Martine

STE-MARTINE, 5. — Il y aura à Ste-Martine, le 21 février 1932, une mascarade organisée par la direction du club de hockey.

Il faut se rappeler que la dernière mascarade a remporté un succès éclatant et la direction ne ménage rien pour répéter ce même succès.

Les concurrents devront s'inscrire pour 7 heures le soir de la mascarade; aucune entrée sera chargée aux participants.

Si la température ne le permet pas, elle sera remise au dimanche suivant. Inf., O. Brault, et G. Bouthillette.

L'AMERICAIN SERA L'HOTE DU MONTREAL AU FORUM

Les Maroons feront un suprême effort pour battre le club d'Eddie Gerard. — Boston à Toronto. — Deux autres parties demain soir.

Pendant que le Canadien se reposera ce soir, le Montréal luttera avec la dernière âpreté pour arracher la victoire à l'Américain, qui viendra lui rendre visite sur la glace du Forum. Ce sera là une des deux parties, que la cédule de la N. H. L. met à l'affiche, pour ce soir. L'autre sera entre les clubs Boston et Toronto sur la glace des Leafs.

Frustrés d'une victoire sur le Canadien, dans les cinq dernières minutes, avant-hier soir, les Maroons entreront dans la lutte, ce soir, bien déterminés à "prendre la mesure" du club d'Eddie Gerard. Naturellement, ce ne sera pas une tâche légère, car les "Amerks", après leur blanchissage inattendu aux mains du Boston, qu'ils avaient battu deux jours auparavant, feront un effort suprême pour effacer cet échec et s'éloigner de la poursuite du club de Sprague Cleghorn. Quelques points seulement séparent le Montréal et l'Américain, de sorte qu'une victoire de l'équipe marron améliorerait considérablement ses chances, pendant qu'une défaite les placerait dans une position quasi-inextricable. Il ne reste qu'un mois et demi de saison régulière, laquelle finira le mois prochain, le 23 mars. Les séries de détail commenceront quelques jours après, et vue la course excitante que se livrent les quatre équipes d la section canadienne, toute partie revêt maintenant une exceptionnelle importance. On conçoit donc que les deux adversaires, en lice ce soir au Forum, ne se ménageront pas et la rencontre promet d'être un vrai déploiement de stratégie dans les cerveaux des deux habiles pilotes des clubs aux prises.

A Toronto, les Bruins, tout fiers de leur victoire concluante sur l'Américain, jeudi soir, feront une lutte serrée à la rapide et alerte équipe des Leafs. Ceux-ci sont actuellement en première position, ex-aequo avec le Canadien, mais ils ont joué deux parties de moins, de sorte que, au point de vue numérique, ils ont un avantage évident sur les Champions. Toutefois, une défaite du Toronto, ce soir, atténuerait les chances de ce club de dominer le Canadien dans le classement final.

Il y aura deux autres parties demain soir, sur les patinoires américaines. Le Toronto ira jouer à Détroit et le Chicago se rendra à New-York opposer les Rangers.

LIGUE DES POSTES

La présence du Capitaine T. F. Verville, Surintendant du Secrétariat fut appréciée de tous les joueurs.

En lançant la première boule, ce fut le signal du commencement des hostilités et les boulets lancés par les joueurs ont dû faire passer en mémoire au capitaine d'anciens souvenirs.

Quelques centaines d'employés ont été témoins du programme qu'offrait la Ligue des Postes, mercredi dernier, aux allées du Amherst.

La surprise de la soirée fut la défaite que soutissait le "Centre" aux mains des "Messagers", donnant par ce fait le championnat presqu'assuré à la Station "N" de la section des facteurs.

Ceux dont les noms suivent ont eu l'avantage de rouler du 400: MM. Bergeron (Secrétariat), 436; Maillé (Centre), 428; Pelletier (Ville), 426; Guiol (Transfert), 425; Gauthier (Hochelaga) et Méthot (Messagers), 418; Coulombe (Secrétariat) et Thibault (Centre) 400.

Se sont signalés dans les parties simples: MM. Bergeron (Secrétariat) 186; Ouellette et Racette (Station N) 174 et 170, puis Thibault (Centre) 162.

La moyenne des joueurs mercredi dernier fut de 313.

Résultats:

HOCHELAGA				
Ouellette	157	118	136—	331
Dessein	97	122	98—	317
L'Abbé	101	99	91—	291
Pelletier	87	91	150—	327
Gauthier	113	145	160—	418
Total	555	576	614	1734
DEPECHES				
Dummy	87	91	91—	269
Beisebois	101	96	108—	305
Charron	133	130	83—	346
Courteau	103	98	87—	288
Dupuis	90	114	125—	329
Total	514	515	494	1523
Hochelaga gagne 3 parties.				
STATION "N"				
Dodds	111	123	110—	344
Cyr	111	91	106—	307
Laurin	97	116	108—	321
Ouellette	117	76	174—	366
Racette	98	170	86—	354
Total	534	574	584	1692
VERDUN				
Young	91	105	104—	300
Curson	86	94	103—	283
Anctil	84	58	97—	239

AVEC JARRY FRERES

François Cadorette, centre et ailier de droite du Jarry et Frères, dans la ligue Commerciale.

COURSE EN RAQUETTE

Henri Prévost, vainqueur de la course à pied à St-Vincent de Paul, l'été dernier, qui est un des favoris dans la course en raquette de dimanche, le 7 février au même endroit.

St-Onge	84	154	109—	347
Boisjoli	120	100	70—	309
Total	475	511	483	1469
Station "N" gagne 3 parties.				
CENTRE				
Thibault	163	140	97—	400
Duranleau	114	116	104—	334
Jacques	112	125	128—	365
Mérineau	142	119	104—	365
Maillé	157	120	151—	428
Total	688	620	694	1912
MESSAGERS				
Robert	97	154	100—	351
Duprás	113	98	144—	355
Corbeil	63	110	120—	293
Méthot	115	126	117—	418
Langelier	131	66	99—	299
Total	55.	554	610	1716
Centre gagne 2 parties.				
TRANSFERT				
Dummy	79	101	100—	280
Dummy	81	...	...	81
Guiol	127	111	137—	425
Sainte-Marie	54	64	68—	186
Sauriol	83	126	91—	300
Renault	...	138	120—	258
Total	424	570	536	1530
VILLE				
Beaudoin	114	105	117—	336
Goossens	81	113	106—	300
Gagnon L.	90	101	...	191
Pelletier	141	136	149—	426
Gagnon H.	79	...	100—	179
Lallerge	...	115	146—	261
Total	509	570	618	1697
Ville gagne 2 parties et en annule une.				
STATION "H"				
Fournier	...	119	133—	252
Harrison	82	...	125—	207
Desloutiers	107	133	108—	348
Heneault	94	140	104—	338
Mongeon	98	85	...	183
David	97	131	103—	336
Total	478	613	573	1664
SECRETARIAT				
...geron	124	186	124—	436
...y	127	124	96—	347
...fard	110	106	94—	310
...rbeau	100	111	108—	319
...olombe	113	147	140—	400
Total	576	674	562	1812
Secrétariat gagne 2 parties.				

POSITION DES CLUBS

SECTION DES FACTEURS

	G.	P.	N.	Pts
Station "N"	25	13	0	76
Centre	33	16	2	68
Hochelaga	30	18	0	60
Station "H"	28	19	1	57
Verdun	9	36	3	21

SECTION DES COMMIS

	G.	P.	N.	Pts
Secrétariat	29	19	0	58
Ville	25	20	3	53
Transfert	22	16	1	45
Messagers	12	36	0	24
Dépêches	12	36	0	24

L'INTREPIDE A L'ARENA MONT-ROYAL

Jeudi dernier, l'Intrépide de l'Institut St-Antoine, alla rencontrer le Collège de Bréboeuf Sénior, à l'Aréna, pour faire partie nulle de 3 à 3. La partie fut très contestée, les deux équipes ayant égalisé le score trois fois. Le premier point de l'Intrépide fut enregistré par H. Bergeron et les deux autres par G. Guilbeault sur des lancers de loin.

La direction de l'Intrépide remercie le Bréboeuf pour son bel esprit sportif et sa belle tenue sur la glace.

Après avoir joué cette dure joute à l'Aréna, l'Intrépide revenait chez lui pour rencontrer, le même soir, l'Ecole Polytechnique, et, subissait sa première défaite de la saison sur vingt parties de jouées.

Le score, 5 à 3 n'indique pas ce que fut la partie: l'Intrépide, quoique fatigué, a fait très belle figure contre cette équipe de rapides et gros joueurs. Félicitations au Polytechnique pour sa victoire.

Jeudi prochain, l'Intrépide ira rencontrer l'Académie Roussin et le 14, l'Académie St-François-Xavier.

QUELQUES ETOILES DU CLUB ST. MICHAEL

De gauche à droite: Jos. Magnan, Eddie Demaine, Fred "Nick" Carter, Jack Galbraith, Jimmy Rowan, tous porte-couleurs du St. Michael, au programme de demain, dans la ligue Mont-Royal, à l'Aréna. — (Cliché Louis Poirier, boulevard Saint-Laurent).

UNE FAMEUSE EQUIPE OLYMPIQUE DE BOB-SLEIGH

Equipe "Indépendante" américaine de bob-sleigh olympique, au cours d'une pratique récente à Lake Placid, N. Y. Gauche à droite: John Trainer, serre-frein, George Caruthers, G. Norman Burke et le major Harry Grayson, pilote.

DANS LA LIGUE DU PALAIS DE JUSTICE

Une assistance nombreuse et connaissant, a été témoin de deux joutes fortement contestées, lundi soir, à l'Aréna Mont-Royal, lors du programme habituel de la Ligue de Hockey du Palais de Justice.

Dans le premier engagement de la soirée, entre la Cour Supérieure et le Bureau d'Enregistrement, le jeu durant les deux premières périodes, fut très intéressant et les deux équipes laissèrent la glace alors que l'enregistrement menait par la faible marge d'un point. La Cour Supérieure, affaiblie en l'absence de trois de ses meilleurs joueurs, Laurendeau, Hawthorne et Robidoux, tint en échec les rapides équipiers de l'enregistrement, durant les deux premières périodes, mais dans l'engagement final ils durent céder devant les attaques impétueuses des vainqueurs, par le score de 5 à 2.

Laberge, Achim et Lalonde se sont mis en évidence pour les vainqueurs dans cette joute et Demers et Asselin ont brillé tout particulièrement pour les vaincus. La joute suivante fut chaudement disputée par deux équipes d'égale force, et le résultat de 5 à 5 démontre absolument ce que fut la partie, chaque équipe prenant l'avantage à son tour et jusqu'à la dernière minute on pouvait croire que le Greffe l'emporterait sur son redoutable adversaire, mais Brault, qui a joué une partie sensationnelle sur l'aile droite, égalisa les chances quelques moments avant le gong final. Brault a compté trois points magnifiques, résultant de belles montées, et Ricard pour le Greffe, brilla également avec trois points.

Il ne reste plus que trois programmes doubles d'ici la fin de la cédule, et la lutte va se faire entre la Comm. des Liquors et le Bureau d'Enregistrement, pour le championnat de la ligue, mais le Greffe de la Paix et la Cour Supérieure vont tenter de démolir bien des aspirations.

Lundi prochain, ces deux derniers clubs se rencontreront dans la première joute au programme, et la Commission des Liqueurs fera face à l'Enregistrement dans la finale.

Alignements et sommaires:

Cour Supérieure	Enregistrement
Laberge ..... buts	Richer
Sauvé ..... déf.	Brunelle
Leduc ..... déf.	Asselin
Achim ..... avants	Morin
Bertrand ..... avants	Demers
Pelletier ..... avants	Racicot J.

Première Période

1. Enreg.—Demers 6.00
2. C. Sup.—Lalonde 19.00
   Aucune punition.

Deuxième Période

3. Enreg.—Morin 18.00
   Punitions: Leduc 2, Sauvé, Hayes.

Troisième Période

4. Enreg.—Demers 2.00
5. Enreg.—Asselin 6.50
6. Enreg.—Morin 8.00
7. C. Sup.—Lalonde 15.00
   Punitions: Achim, Lalonde, Leduc, Bertrand, Demers, Asselin.
   Arbitres: Heffernan et Leprohon

DEUXIEME JOUTE

Greffe	Liqueurs
Hardy ..... buts	Deniger
Daneau ..... déf.	Gervais
Longtin ..... déf.	Raymond
Cadieux ..... avants	Archambault
Daigneault ..... avants	Desabrais
Ricard ..... avants	Caron

Subs. Greffe: Hétu, MacKay, Lajeunesse, Laporte.

Subs. Liqueurs: Brault, Desjardins, Larivière, Germain, Legault.

Première Période

1. C. Liqueurs—Caron 3.00
2. Greffe—Ricard 5.00
3. Greffe—Ricard 6.00
4. C. Liq.—Desabrais 16.00
   Punition: Longtin.

Deuxième Période

5. C. Liq.—Brault 13.00
   Punitions: Raymond, Longtin 2.

Troisième Période

6. Greffe—Ricard 2.00
7. C. Liq.—Brault 3.00
8. Greffe—Brault 13.00
9. Greffe—Ricard 16.00
10. C. Liq.—Brault 18.00
    Punitions: Daigneault, Ricard, Gervais 2, Daneau 2, Archambault, Brault, Laporte.

AVEC JARRY FRERES

Roland Lacasse, jeune ailier du club Forest et Frères dans la ligue Commerciale.

La Feuille d'Erable à Saint-Vincent de Paul

Le club de raquette La Feuille d'Erable, se rendra à St-Vincent de Paul dimanche, pour prendre part à la journée sportive, organisée par les citoyens de St-Vincent, en l'honneur de La Feuille d'Erable.

Il y aura une course entre les coureurs du club et ceux de St-Vincent de Paul, seulement.

Après la course, il y aura réception, visite, distribution des prix, soirée, etc.

Tous les membres de la Feuille d'Erable sont priés de se rendre au local du club, 1282a Mont-Royal est, dimanche, pour une heure très précise, pour départ par autobus.

Aux Amateurs de Crapaud

M. Réal Lachapelle, champion du jeu de Crapaud de Montréal, lance un défi à tout bon joueur de Crapaud du Canada pour un enjeu de $25.00 et plus, préférés. MM. Lacombe et Vezeau, du Canadien de Ste-Cunégonde.

Ecrire au gérant Léopold Potvin, 131 St-Thomas, Longueuil, P.Q.

AU ST. DENIS BOWLING

La ligue des Maisons d'Affaires du Nord a tenu sa troisième séance devant une bonne assistance. Il y aura, mercredi prochain, de grands changements sur les équipes. Donc, on foule, mercredi soir, à huit heures.

Voici les scores:

MAISON LAUZON				
Lauzon	109	123	150	382
Vincent	117	105	151	373
Venne	108	133	132	373
Gervais	73	99	110	282
Cousineau	139	114	129	381
Total	546	576	672	1794
BOULANGERIE BROSSEAU				
St-Maurice	91	162	106	359
Brochu	83	115	145	343
Gagnon	126	113	98	337
Beauchesne ...	93	137	122	352
Galarneau	96	95	124	315
Total	489	622	595	1706
Maison Lauzon gagne 2 parties.				
MAISON LOUIS				
Senneville	109	111	120	340
Romaclen	169	95	116	311
Fortin	141	127	132	400
Gingras	133	133	123	389
Dussault	102	115	103	320
Total	594	581	588	1763
ATLANTIC AND PACIFIC				
R. Lanier	140	111	108	359
R. Joly	90	141	86	317
E. Sauriol	123	114	136	370
L. Massé	130	141	104	375
D. Larin	128	121	137	386
Total	611	628	571	1807
Atlantic and Pacific gagne 2 parties.				
MARIN				
Lortie	153	116	165	433
Lamoureux	109	112	193	414
Corbeil	127	129	147	403
Morny	100	131	201	432
Marier	143	114	127	384
Total	622	606	833	2071
Le Marin gagne 3 parties par défaut.				

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.30
AMERICAINS
vs
MONTREAL
Prix: $1.75, $1.50, $1.00, 50c.
Taxe comprise.

Souvent imité - Jamais Surpassé
TABAC
FOREST
FRÈRES
POUR LA PIPE: Fort et Faible
POUR LA CIGARETTE: spécialement choisi et coupé fin.

GRANT'S
SCOTCH WHISKY

Vos amis apprécieront sûrement le bon jugement dont vous aurez fait preuve en choisissant ce fin vieux Scotch Whisky—fait du meilleur malt des Highlands et mélangé à la perfection. Essayez-en un verre ce soir.

GARANTI SCOTCH PUR
par Wm. Grant & Sons, Ltd.
DISTILLATEURS
Dufftown, Glasgow, Londres.

1932

Fin du marathon de la raquette au parc Lafontaine, demain

RANK HOEY PREND LA TETE U PELOTON A L'ASSOMPTION

lgré les efforts combinés de Fager et Gavuzzi il ne se laisse pas devancer et entre huit minutes en avance dans la 6ème étape. – Coco affaibli.

L'ASSOMPTION, 6. — (De tre envoyé spécial.) — Frank oey fut acclamé par une foule ombreuse qui bordait les rues de la jolie ville de l'Assomption, lors de son arrivée hier après-midi. Frank a fait preuve non seulement d'une grande endurance mais aussi d'un bon jugement. En partant de Berthier, il se mit à courir à toute vitesse. Il conserva le même train pendant 9 milles. Puis il se reposa pendant 2 milles, au cours desquels il s'informait de la position des autres concurrents. Il se remit ensuite à courir à une vive allure. En arrivant à l'Assomption, à 1 h. 37 exactement, il filait à fond de train, ne paraissant nullement fatiguer.

Au cours de l'étape, Hoey s'est de nouveau classé en tête du marathon Peter Dawson. Une bonne part de son succès revient sans doute à son entraineur, Eddy Crevier, qui quand il voit son protégé quelque peu fatigué, se met à courir à ses côtés. Quelques mots d'encouragement, et Hoey semble retrouver sa vigueur et son courage.

Il semble à peu près certain que Frank remportera encore la victoire cette année. Dans l'étape d'hier il a gagné 20 minutes sur le temps qu'il avait pris pour parcourir la même distance, l'an dernier. Et jusqu'à date, c'est-à-dire, pour toute la distance parcourue il est en avant de 50 minutes, près d'une heure, sur son temps de l'an dernier. Newton avait parfaitement raison quand il disait que seul Hoey pouvait battre son propre record. En tout cas, les connaisseurs s'accordent à dire que Frank remportera encore cette année les honneurs du marathon Peter Dawson.

Treize minutes après l'arrivée de Hoey, Pete Gavuzzi et August Fager furent salués par la reine du marathon, Mlle Lillian Lévesque. De compagnie, tous les deux, ils ont parcouru l'étape d'hier, qui était l'une des plus longues, n'étant surpassé que par la première. Tantôt Gavuzzi dépassait Fager, mais pour se faire aussitôt rejoindre par Fager. Puis, à son tour, Fager dépassait Gavuzzi qui ne mettait pas grand temps à le rejoindre. En arrivant dans la salle des coureurs, Gavuzzi se mit à danser et à chanter. Il semblait très satisfait du bel effort qu'il venait de fournir. Fager, peut-être un peu plus fatigué, se reposa quelques minutes avant de prendre un bain.

Quatre minutes et vingt-cinq secondes plus tard, Ivar Hakkarainen arriva, suivi de près par Johnny Coco, qui est certes, l'un des meilleurs coureurs du marathon. "Il est regrettable qu'il ne connaisse pas le parcours aussi bien que Hoey", disaient quelques uns de ses entraineurs. Si, l'an prochain,. le Peter Dawson organisait un autre marathon, il se pourrait fort bien que Coco cause une bonne surprise en arrivant premier.

En tout cas, la course de cette année est l'une des plus rapides jamais vues dans l'histoire de la raquette, disait le promoteur du marathon, M. Armand Vincent. Elle finira dimanche après-midi, au parc Lafontaine, alors que cent mille personnes assiègeront cet endroit populaire pour acclamer les vaillants coureurs.

(De Notre EXTRA d'hier)

L'ASSOMPTION, 5—(Spécial à "La Patrie")—Le populaire Irlandais montréalais Frank Hoey a encore remporté l'étape aujourd'hui dans le marathon de raquettes Peter Dawson, entre Québec et Montréal.

Il est arrivé à l'Assomption après avoir parcouru les 24 milles entre Berthier et ici en 3 heures et 32 minutes et 40 secondes. Il arriva en sifflant et de très bonne humeur, car il savait par le fait même qu'il prenait la tête dans le classement général. Son plus dangereux adversaire Coco est affaibli et ne peut lui tenir tête. Hoey est entré quinze minutes en avant de lui. Les hommes dangereux, aujourd'hui, furent Fager et Gavuzzi qui, semblèrent réunir leurs efforts pour fatiguer Hoey et le dépasser, mais sans y parvenir. McNamara, malade durant la nuit, n'a pu partir ce matin. Hoey bat son record de l'an dernier sur toute la distance par 50 minutes. Granville et Coco souffrent des jambes.

Voici le classement des coureurs à leur arrivée à l'Assomption:

	Temps
1.-Hoey	3.32.40
2.-Fager	3.40.20
3.-Gavuzzi	3.40.20
4.-Hakkarainen	3.44.45
5.-Coco	3.47.50
6.-Granville	3.55.00
7.-Wanttinen	3.56.05
8.-Newton	3.56.20
9.-M. Richman	4.08.05
10.-E. Clouette	4.08.15
11.-E. Fabre	4.13.40
12.-Colin	4.14.50
13.-Martineau	4.24.00
14.-Pelletier	4.25.10
15.-S. Richman	4.38.35
16.-Forget	4.56.45

UNE DE NOS BONNES EQUIPES AMATEURS DE HOCKEY

La fameuse équipe de la laiterie Mile End, de la ligue Commerciale, qui a connu une florissante saison, bien que ne participant pas au détail. — Cliché Louis Poirier, boulevard St-Laurent).

ANECDOTES DE HOCKEY

(Par Hector Trudeau)

amateur des provinces maritimes, regardé comme un second Conacher. Et ce qu'il patine!

Frank Selke, un des génies, qui président aux destinées de la fameuse équipe de hockey Marlboro, de la O.H.A. productrice de tant d'étoiles de hockey, déclare que Jack Kane est le deuxième meilleur ailier de droite qu'il ait jamais vu. Charlie Conacher est le premier choix de Selke, naturellement, mais cela n'empêche pas qu'il a encore plusieurs autres noms qui prêtent à la conjecture. On s'attend de voir sous peu Kane entrer dans la compagnie senior. Depuis quelque temps, il était en pourparlers avec la direction des Leafs de Toronto, mais on a tout à coup appris que l'affaire était tombée à l'eau. Cette année, "Hurry" joue avec les Abegweits de Charlottetown. L'hiver dernier, il jouait avec les Tigers de Hamilton, qui furent éliminés par les Winnipeg pour le championnat du Canada et le droit de représenter le pays aux Jeux Olympiques. A 18 ans, il jouait à Montréal pour le C.P.R. Il a maintenant 24 ans et c'est un rapide joueur, qui ne manque pas de couleur.

Association Canadienne du Ski Amateur

Les dates suivantes ont été sanctionnées par l'Association Amateur Canadienne du Ski, pour la contestation des différents tournois qui seront tenus sous peu, sous leurs auspices.

Championnat de la Vallée du St-Maurice, aux Trois-Rivières, février 6 et 7.

Championnats du Canada, février 20 et 21.

Championnats d'Ontario, février 27 et 28, à Ottawa.

Les meilleurs skieurs Canadiens et Américains seront en lice à ces différents événements.

NOTES DU CLUB DE SKI MT-ROYAL D'AMERIQUE

Herbert Brabander, champion actuel du club de Ski Mt-Royal d'Amérique, a demandé son admission dans tous ces tournois. Brabander, il y a quelques années, a concouru au Lac Placide et fit très bonne figure. Les membres juniors du club pratiquent ferme en vue de leur course annuelle qui aura lieu bientôt sur la Ferme Fletcher. Cette course est tenue depuis nombre d'années, sous les auspices du Club de Ski Mt-Royal d'Amérique.

M. Tom Wall Jr., qui est en charge des activités du club de Ski Mt-Royal d'Amérique, dans les Laurentides, s'occupe des arrangements de partis de fin de semaine, à Ste-Marguerite. Plusieurs des membres étoilés du club se rendent régulièrement au chalet du club pour pratiquer en vue des championnats du club. Le trophée Jean St-Pierre, emblème du championnat, sera encore en compétition, cette année. Wall annonce avec plaisir que les conditions dans le Nord sont actuellement des plus favorables aux skieurs et nul doute que les membres voudront en profiter pour aller prendre leurs ébats et se livrer à leur sport favori.

Les impressions de notre délégué à Lake Placid

M. Léo Bernier, de Montréal, analyse la première.

(De l'envoyé spécial de la "Patrie").—Les 111 Olympiades d'hiver ont commencé ici ce matin avec un éclat extraordinaire et la cérémonie d'ouverture a donné lieu à des scènes fort intéressantes.

LEO BERNIER

Par une température qui se prêtait admirablement à ce magnifique déploiement, les 354 athlètes qui représentaient 17 nations, ont fait leur apparition sur le terrain du Stade Olympique.

La petite ville du Lac Placide, qui est admirablement située pour permettre tous les genres de sports d'hiver, offrait au moment des cérémonies d'ouverture, un coup d'oeil superbe. La scène nous représentait un cadre magnifique entouré de nombreux sapins ou une neige fraiche tombait légèrement, quand les premiers coups de clairon se firent entendre dans l'air frais des Monts Adirondacks.

La cérémonie officielle a commencé par un discours prononcé par M. G. Dewey, président du comité International Olympique. Ensuite ce fut la parade des nations, où l'on voyait flotter une multitude de drapeaux aux couleurs vives, portés par les athlètes Américains, Européens et Orientaux.

Le président de la cérémonie, le gouverneur Franklin-D. Roosevelt, remercia au nom des Etats-Unis les nations qui participaient aux jeux et la séance dura une partie de l'avant-midi. Pendant que les discours étaient prononcés, la nombreuse bande de constellation ajoutait un fini à cette imposante réunion qui semblait être anxieuse de voir commencer les hostilités pour savoir qui obtiendrait la victoire.

Marchant deux par deux, l'équipe d'Allemagne apparut en premier et le défilé se suivait par ordre alphabetique. Le Canada venait en troisième place, précédé par l'Autriche. Quand les porteurs de la feuille d'érable apparurent sur la place Olympique, les nôtres furent salués par de chauds applaudissements que l'on pouvait entendre longtemps après qu'ils eurent dépassé la loge d'honneur.

Chaque contingent était précédé par les officiers, gérants et entraineurs de chaque équipe.

Dans la troupe canadienne de même que dans l'américaine, il y avait des patineurs, des skieurs, des joueurs de hockey, des patineuses de fantaisie, des conducteurs d'attelages de chiens ainsi que des joueurs de curling.

Après avoir paradé autour de l'enceinte olympique, ou la bannière des olympiades, décorée de cinq anneaux entrecroisés, dominait sur un grand mat placé au centre de cette réunion, tous les athlètes prêtèrent le serment olympique et M. le Président prononça les jeux ouverts.

Alors commença le premier événement au programme, la course de patins, 500 mètres pour être suivie d'une joute de hockey qui mettait en lice le Canada contre les Etats-Unis.

Dans le premier engagement, il a fallu trois courses préliminaires à cause du grand nombre de concourants du Japon, de la Norvège, des Etats-Unis et du Canada. Dans chaque préliminaire il y eut un Canadien qui se classa et même dans la troisième, Alex. Hurd, d'Hamilton, a obtenu le meilleur temps de la troupe, 44s9-10. Il avait peut-être fourni un trop grand effort, dans la finale il ne put faire mieux que de se classer troisième, suivant de quelques pieds seulement le champion du monde Everson de la Norvège qui détient le record du 500 mètres, soit 42s6-10 et l'espoir Olympique des E. Unis Jack Shea, champion du N. de l'Amérique en 1930.

Les Japonais ont fait une pauvre figure dans chaque événement, il n'y eut pas un seul patineur Oriental dans la finale.

Notre champion de la Province, Léopold Sylvestre a été victime du pauvre esprit sportif d'un des coureurs Américains lorsqu'il se fit tasser en dehors du peloton dans le dernier tour, ce pauvre mouvement a complètement éliminé toutes ses chances de se classer dans la finale.

A l'Ouverture du programme de l'après-midi, 18 coureurs prirent part dans le 5000 mètres. Smyth du Canada conduisait pour le troisième et deuxième avant dernier tour, pour être dépassé dans le dernier quart de mille par le vétéran Irving Jaffee de N-Y. et Murphy de Chicago.

Logan de St-Jean, N. B., arriva bon troisième, conduisant le reste du peloton Canadien, Stack de Winnipeg et Smyth de Toronto.

Dans le deuxième numéro au programme, notre équipe de hockey a pris la mesure des Américains après vingt minutes de jeux supplémentaire.

L'équipe de l'Oncle Sam a cependant ouvert le bal en enregistrant le premier point, quatre minutes après le commencement de la deuxième période. Les nôtres semblaient perdus, c'était la première fois qu'ils jouaient sur un rond ouvert.

Quatre minutes avant la fin de la dernière période, Sutherland du Winnipeg, profitant du moment ou il y avait deux joueurs Américains au pénitencier égalisa les chances en plaçant le disque dans le coin du filet, après avoir fait une montée individuelle.

Quelques instants avant la fin de la deuxième période supplémentaire, Vic Linquist qui jusqu'à présent avait joué avec éclat alla porter la rondelle dans le filet et fit tomber le gardien de but en même temps.

Score final: Canada: 2 Etats-Unis: 1.

L'Allemagne a battu la Pologne par le score de deux à un pareillement. Ces deux équipes ont joué un jeu très ouvert et la partie fut passablement rude. Il y eut cependant peu de punitions et l'arbitre ne pouvant s'exprimer en Allemand ni en Polonais, se servait de ses deux doigts pour indiquer le nombre de minutes qu'ils devaient passer au violon.

COURSE A PIED DE 15 MILLES LE 14

Le 14 février, dimanche en huit, on organise une grande course à pied de 15 milles, avec départ et fin à l'angle des rues Dandurand et Bordeaux. Cette course est ouverte à tous les athlètes de la province et elle est sous la présidence de Son Honneur le maire Houde, qui a promis de faire son possible pour donner le signal du départ, à 2.15 hrs. L'Association des magasins E. M. sera représentée par plusieurs coureurs dans cette épreuve, et l'organisateur en chef est M. C.-E. Brunet.

HOCKEY A SAINT-JOVITE

ST-JOVITE, 6—Dimanche dernier, le 31 janvier, nous avons reçu, pour la deuxième fois de la saison, le National, de Ste-Agathe. La rondelle fut mise au jeu à 2.30 hrs par M. A. Therrien, de la Q.A.H.A. La rencontre se termina par le score de 3 à 1 pour le club local. Le point pour le National fut compté par Jean Côté, sur un "assist" de Lucien Bolvin. Pour le St-Jovite Sr, Omer Bolvin, Georges Charron, Eddie Duncan comptèrent.

LES COUREURS EN RAQUETTE A L'ARENA MT-ROYAL DEMAIN

Le président Alcide Gagnon, de la ligue de hockey Mont-Royal, a lancé des invitations à tous les coureurs de la course en raquettes Québec-Montréal pour demain après-midi à l'Aréna Mont-Royal. Si Frank Hoey gagne, il mettra la rondelle au jeu pour la partie de ses amis de St. Michael's contre le Lafontaine.

La première partie de demain sera entre le Verdun et le St-François-Xavier. On sait la belle partie que vient de fournir le Verdun en battant le Lafontaine par 5 à 1, dimanche dernier. Verdun et St-Frs-Xavier ont toujours été de rudes adversaires et Verdun donnera un solide argument aux leaders.

Pean Bennett jouera pour Verdun. Il n'a pas été suspendu parce qu'il a été provoqué et le public a pu juger les actions des deux joueurs. Le président Alcide Gagnon a montré beaucoup de tact en rendant ses sentences. Bennett a toutefois été notifié qu'il y avait des arbitres pour lui rendre justice. Le gérant Jos. Verrier, du club Verdun, est fier du travail de Georges Gravel, dimanche dernier, Georges n'a jamais aussi bien figuré, cet hiver. Le jeune Martel a été très bien lui aussi.

Les champions seront au grand complet, Easton sera à son poste. Le travail de Hello Gagnon ne pouvait être plus agréable pour le gérant Gervais dans la dernière partie contre les Irlandais, il y a deux semaines. Dans cette mémorable partie, c'est Gagnon qui a sauvé les champions.

La rencontre finale aligne les Irlandais et le Lafontaine. Comme ces deux clubs ont bien besoin d'une victoire, il s'ensuit que les amateurs verront un match enlevant au possible.

Lafontaine, par son gérant DeBonville, anticipe une victoire car il gagnait contre Verdun par 4 à 2, sans Shearer, il y a un mois. Le retour d'Arthur Valois fera un bien énorme à la cause des aspirants-champions.

Alignement des équipes:

St-Frs-Xavier	Verdun
Gagnon.....buts	Seed
Gervais.....défenses	Bennett
Mongeon.....défenses	Seale
Easton.....centres	J. Kelly
Saunders.....ailes d.	Bélanger
R. Gaudette...ailes g.	Reeves

Subs. — St-Frs-Xavier: Unsworth, Leroux, O'Rourke, Bourgouin, Shink, Lawton.

Verdun: Pilon, Gravel, S. Kelly, Martel.

2ème partie—

Lafontaine	St. Michael's
Boulanger.....buts	Rowan
Arcand.....défenses	Carter
Powell.....défenses	Ahern
Valois.....centres	R. Lee
Thompson.....ailes d.	Galbraith
St-Jean.....ailes g.	Demaine

Subs—Lafontaine: Grant, Lapointe, P. Gaudette, Lefebvre, Thibault.

St. Michael's: Wheeler, H. Lee, Magnan, Tobin, Grossman.

Arbitres: Campbell, Heffernan.

AU ST. DENIS BOWLING

Le champion du Canada, Cousineau, rencontrera le brillant jeune quilleur, L. Aubry, de l'équipe de petites quilles "Chez Horace", dimanche soir, le 7 courant, à 8 hrs. M. G. Desmarteaux, gérant de Aubry, et tous les amis et partisans du jeune quilleur, sont confiants en leur homme. M. Raoul Chartrand, du St-Denis, invite tous les meilleurs quilleurs des salles de quilles, à rencontrer le champion, au St-Denis. La Maison Desgroseillers, de la Côte des Neiges, a rencontré au St-Denis, mardi dernier, le restaurant Daigneault. Ce dernier est sorti vainqueur par quelques points. La Maison Desgroseillers prendra sa revanche le 9 au soir, à 8 hrs. Donc, en foule au St. Denis Bowling, 4510 St-Denis, près Mont-Royal.

Mascarade du Saint-Viateur

Le soir du Mardi Gras, vers les 9 heures, le club St-Viateur (Sourds Muets), tiendra une mascarade et une partie de hockey Burlesque avec le club de la Ville, de la ligue des Postes. Il y aura trois prix pour les meilleurs costumes.

LES RACES DE CHIENS

Il y aura une exposition canine à Montréal, le 17 février, organisée par la Montreal Kennel Association.

En Angleterre, en 1931: 2,500,000 chiens ont été licenciés.

A New-York, les licences sont de deux dollars pour la première année et un dollar pour les années à suivre. Un chien doit être licencié à six semaines.

Les chats sont exempts de la taxe mais ils doivent porter un collier avec noms et adresses de leurs maîtres ou maitresses.

Dans le New-Jersey, les licences sont de un Dollar et deux Dollars pour tout autre chien que vous possédez. On ne paye la licence q u'à l'âge de six mois. Il n'y a pas de licence pour les chenilles.

Chicago a reçu $151,000 en licences pour les chiens en 1931.

Il y a des idées qui ne meurent jamais. Souvent on entend dire: "ton chien n'est pas pure race: il n'a pas le palais noir". Il n'y a que le chow-chow qui doit avoir cette marque. Un chien café 'Liver Colour", tel que les chiens d'arrêt, (Pointers) a le palais brun tel que ses taches sur le corps ou la tête.

FAITS ETRANGERS:

Richard Croker a payé $10,000 pour un bouledogue du nom de "Rodney".

Samuel Untermyer a payé $6,500 pour le Collie "Squire of Tytton".

J. Pierpont Morgan Sr, a payé $7,000 pour le Collie "Aberdeen Scotland".

Le Fox Terrier à Poil Hérissé, Eden Aristocrat est passé d'Angleterre aux Etats-Unis avec un "tag" de $6,000.

Le champion International "Brillantine of Manchooner", un Chow-Chow, a été payé $9,500.00 en argent américain.

Le record du monde pour avoir possédé des chiens d'une seule race revient à Bert HanKinson, de Basking Ridge, N.Y., avec 34 chiens écossais "Scottish".

Espérons que les juges pour l'exposition du 17 prochain, seront des juges qui n'ont pas de licences. Laissons les licenciés juger au C.K.C. "Shows" et donnons l'opportunité aux novices. Nous aimerions aussi voir à l'oeuvre ceux qui ont été refusés à Toronto. Serait-il vrai que des licences auraient été refusées à des personnes plus compétentes que celles qui les ont refusées?

M. X. a fait application pour une licence. Elle lui a été refusée. Elle a été envoyée sur des formules à ce propos, toutes les questions remplies telles que requises. La raison du refus, on ne la connait pas: cependant il exhiba à Montréal du temps des Innis, des Brunettes, des Trudeau. Ne devrait-il pas y avoir une clause dans cette formule: "êtes-vous connu et par qui?" Faut-il avoir élever toutes les races que vous faites application pour obtenir une licence pour telle et telle race: est-ce que M. B. Ross a élevé toutes les races de chiens pour une licence "All Breed"?

Voici un passage du "Dog World", Sept. 1931.

"Le meilleur juge de Fox Terriers peut n'avoir jamais élevé un bon sujet et le meilleur livre écrit sur la race des Pékinois peut avoir été écrit par un personnage qui n'en a jamais élevé un seul.

L'idée réside dans l'attitude littéraire de l'éleveur d'autrefois, mais il est comme le juge parfait, il existe dans l'esprit des perdants désappointés des expositions canines.

(W. J.)

AVEC JARRY FRERES

Tobie Raymond, gardien de buts du Jarry Frères, dans la ligue Commerciale, reconnu le meilleur défenseur des filets de cette organisation.

AVEC JARRY FRERES

A. Rivest, robuste joueur de défense du Jarry et Frères, dans la ligue Commerciale.

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison . . . MA. 4611

Voyez la Fin !

une grande Foule sera au PARC LAFONTAINE

Ne manquez pas de venir voir se terminer cette course sensationnelle, qui doit décider du championnat mondial de la raquette.

Tout le monde est invité, par MM. Samuel et Allan Bronfman, patrons de l'épreuve, à assister à la fin du Marathon au Parc Lafontaine, dimanche, le 7 février, de 3 à 4 heures de l'après-midi.

POUR LA FIN DU GRAND MARATHON EN RAQUETTES PETER DAWSON

Voilà pour tout Montréalais une excellente occasion de voir à l'oeuvre les meilleurs coureurs du monde, dans une course qui attire actuellement l'attention de tous les amateurs de sport.

La fin de la course de cette année sera la plus excitante de toutes, et il est tout probable que la dernière étape verra un effort suprême de vitesse pour arriver en première place, de la part de Coco, Hoey, Fager et Hakkarainen.

La Reine du Marathon de Raquette Peter Dawson précédera les courses à leur arrivée dans le Parc.

N'OUBLIEZ PAS—Dimanche, le 7 février, de 3 à 4 heures de l'après-midi. Tous, vous êtes les bienvenus.

PRESENTATION DES PRIX
THEATRE PALACE
LE 8 FEVRIER A 8.30 HEURES P. M.

Lundi, le 8 février, la Reine du Marathon présentera les prix aux gagnants, au Théâtre Palace, après projection du film complet de la course. Ce film sera montré chaque soir durant la semaine du 8 février, et chaque soir, la Reine du Marathon présentera le gagnant de la course au Théâtre Palace.

ECHOS D'UNE RECENTE SEANCE DE LA LIGUE POSTALE

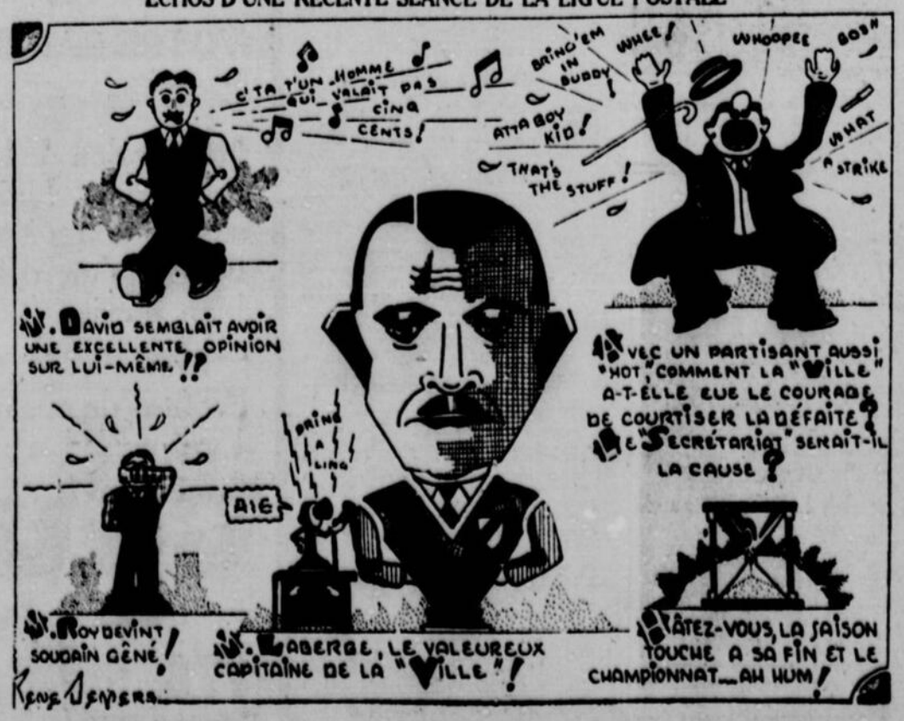

LE COMITE D'ORGANISATION DU GALA SPORTIF UNIVERSITAIRE DU 20 FEVRIER, A L'ARENA

No 1. Conrad Godin. — No 2. Viateur Paradis. — No 3. Guy Legault. — No 4. Gilbert La Tour. — No 5. Réal Lanthier. — No 6. Gerald Morin. — No 7. Paul Dumas. — No 8. Albert Mayrand. — No 9. Gabriel Langlais. — No 10. Ignace J. Deslauriers. — (Clichés Albert Dumas)

LA BANQUE CAN.-NATIONALE ET BANQUES UNIES GAGNENT

Brunet brille pour son club, dans la première partie, contre la banque Montréal. – La Royale battue par 2 à 1.

Après une lutte ardente des deux côtés, la Banque Canadienne Nationale réussi a conserver la seconde position dans la ligue des Banques, hier soir, au Forum. Cédulée pour lever la première partie de la soirée, s'alignant contre les porte-couleurs de la banque de Montréal, les Marrons et Blancs ont réussi à maintenir leur bout malgré les efforts répétés des Montréal. Ces derniers ont tout essayé mais en vain. C'est Brunet qui fut l'étoile de la soirée, lorsqu'après un peu plus de deux minutes de jeu dans la seconde période il prit la rondelle au bout de la patinoire près des buts d'Archambault et fit une montée superbe pour aller tout seul ébranler Rowen et scorer le premier point de la soirée. Non content de cela, Brunet répétait identiquement son exploit quelques trois minutes après. Arcand a aussi beaucoup aidé à la défense pour maintenir un mur de pierre devant les efforts inouis des Montréal. La seconde période se termina par un avantage de 2 à 0 pour la Nationale. Dans la troisième période les Montréal se lancèrent dans une attaque désespérée mais ce fut peine inutile; ils avaient devant eux un vrai mur de pierre. Non contents de cela la Nationale lança une violente attaque et accrut encore son avantage de quatre points. Brunet réussit une troisième fois à compter cette fois avec l'aide de Saints-Jean. Le petit Archambault dans ses buts a joué une partie phénoménale n'accordant qu'un point aux ennemis.

La deuxième partie de la soirée entre la Banque Royale et les Banques Unies a aussi fourni du bon hockey. Après avoir débuté assez lentement les Banques Unies dans la deuxième période se rallièrent et réussirent à égaliser le score. La Royale ayant compté par Baril et Easton dans la première période. Dans la troisième période les Banques Unies réussissaient à s'assurer la victoire après un magnifique effort de Copland et Thomson.

Voici maintenant le résultat en détail des deux parties:

PREMIERE PARTIE

Can. Nationale		Montreal
Archambault	buts	Rowen
Brunet	défense	Magnan
Arcand	défense	Devenny
Gagnon	centre	Shink
Lapointe	aile	Slater
Bourgouin	aile	Cox

Subs, B. Nationale: St-Jean, Bellehumeur, Leroux, Hamel.
Subst. B. Montréal: McLean, Neville, Burnie, Shennett.
Arbitres: Campbell et Heffernan.
Première période
Pas de point.
Punitions: Gagnon, Bellehumeur.
Deuxième période
1—B. Nationale: Brunet 2.32
2—B. Nationale: Brunet 5.55
Punitions: Neville, (2), Hamel, McLean.
Troisième période
3—B. Nationale: Lapointe 1.14
4—B. Nationale: Gagnon (Bourgouin) 3.52
5—B. Nationale: Brunet (St-Jean) 6.30
6—B. Montréal: Burnie (Shink) 10.41
7—B. Nationale: Bellehumeur (Brunet) 13.12
Punitions: Arcand (2), Shennett.

DEUXIEME PARTIE

B. Royale		B. Unies
Coulter	buts	Perry
Mackenzie	défense	J. Wilson
Massey	défense	H. Murray
Baril	centre	Thomson
Easton	ailes	K. Murray
L. Wilson	ailes	Copland

Subst. B. Royale: Delahey, Webster, Unsworth, St-Germain.
Subst. B. Unies: Jack, Lawton, Willis.
Première période
1—B. Royale: Easton (Baril) . 3.19
Punition: Thomson.
Deuxième période
2—B. Unies: Jack 1.32
Punitions: Mackenzie, J. Wilson.
Troisième période
3—B. Unies: Copland (Thomson) 10.49
Punitions: H. Murray (2), Easton, J. Wilson, Baril.

LIGUE ELECTRIQUE

Les télégraphistes du C.P.R.T., qui jusqu'ici n'ont souffert aucune défaite, feront face à une forte opposition à l'aréna Dickson, lundi soir prochain, dans l'équipe de la Canadian General Electric, laquelle, aidée par le brillant jeu du passé de leur ligne d'avant, avance graduellement vers la tête de la ligue. C. G. E. n'ont jusqu'ici, essuyé qu'une défaite, celle-ci aux mains du Marconi; cette victoire les placerait en égalité avec l'équipe des Télégraphistes.

CANADIAN MARCONI AVEC DEVOE ELECTRIC, EN SECONDE

La deuxième partie ne manquera certes pas d'intérêt, lorsque le Marconi sera aux prises avec le Devoe Electric. Même si le dernier n'a aucune victoire à son crédit, il a bien eu, la semaine dernière, faire face aux agressifs télégraphistes, ne perdant que par 1-0. Marconi ont été défaits à leurs deux dernières parties, mais prendront la glace déterminés à regagner une position valable dans la ligue.

CAN. WESTINGHOUSE VS DOM. ELECTRIC, EN DERNIERE

La Dominion Electric Protection est une autre équipe qui, jusqu'ici, n'a eu à savourer que victoire. Ils auront certainement à présenter un travail vigoureux s'ils désirent faire du Canadian Westinghouse leur première victime, car ce dernier, quoique égalisé deux fois, n'a pas encore subi de défaites.

En tout et partout, le programme de lundi promet d'être des plus intéressants et une foule d'enthousiastes du hockey dépassant tout record est prévue.

Nouveau champion

Voici William "Gorilla" Jones, qui a remporté le titre de champion poids moyen, laissé vacant par Mickey Walker, en battant Adonne Piazza, dans la sixième ronde, à Milwaukee, le 25 janvier.

Le Hockey aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 3. (De notre correspondant). — Le Star a remporté sa sixième victoire de la saison en triomphant du St-Georges par le score de 6 à 5, dans une partie très contestée. Les compteurs furent Roger Berthiaume 2; Roland Hardy, 2, Gérard Nolin et P. Héroux.

Le Trifluvien a triomphé du Boston jr. par le score de 4 à 2. Il fallut une période supplémentaire pour arriver à un résultat. Dubois et Goutier attrapperent chacun une punition majeure. Voici la sommaire:

1ère période
1—Boston jr, Fronovost . . 4.60
Punitions: Pratte et Dubé.
2ème période
2—Trifluviens, Dubois . . . 8.00
Pas de punitions.
3ème période
3—Trifluviens, Berthiaume (Guimont et Bellerive) . . 5.00
4—Boston jr., Pronovost . . . 10.00
Punitions: Dubois, Cloutier (majeure), Dubé, Dufresne, Pratte.
Période supplémentaire
5—Trifluvien, Dubois (Cloutier) 3.00
6—Trifluvien, Berthiaume (Cloutier et Bellerive) . . 7.00

Le Castor a été défait par le Beaver par 6 à 1. Les scoreurs furent: G. Bourassa, 3, A. Pepin, 2, L. Bellefeuille, 1.

Les Pirates Noirs ont triomphé du Turcotte par le score de 6 à 3. Les Pirates ne furent jamais en danger de perdre. Le gardien de buts du Turcotte, M. Rivard, dut passer six minutes au pénitencier pour infractions aux réglements du jeu.

Le Ste-Madeleine a remporté une brillante victoire sur le Roft-Tessier par le score de 2 à zéro. Le Ste-Madeleine doit sa victoire à son jeu de combinaison. Henri Martel compta, à la première période, sur une passe de Philippe Francoeur. L.-E. Frigon compta le second point sur une passe de Henri Genest. Armand Beaumier fut très solide dans les buts des vainqueurs.

Le Castor a remporté une brillante victoire sur le Boston par le score de 2 à 1. Le Castor est prêt à rencontrer tout club dont les membres ne sont pas âgés de plus de quinze ans.

Le Club de la Banlieuese a triomphé des Pirates Noirs par le score de 1 à 0. La joute ne fut pas rude. Laroque compta l'unique point de la partie sur une passe de Ernest Cloutier et de Adrien Lampron. Maurice Dubé a joué une belle partie dans les buts du club La Banlieuse. Roméo Duberger se fit fendre l'oeil par le bâton de Poirier à la dernière période et dut abandonner la partie après avoir repris ses sens.

Le St-Georges a vaincu les Lions Russes au score de 4 à 3. La partie fut très rapide et assez rude. Voici le sommaire:

1ère période
1—St-Georges, Lefrançois . . . 4.00
2—Lions Russes, Belzile . . . 6.00
3—Lions Russes, Belzile . . . 10.00
Punitions: Bouchard et Abel.
2ème période
4—St-Georges, Bouchard . . . 7.00
5—St-Georges, Vallières . . . 11.00
Punitions: Lefrançois, Bouchard, Guimont.
3ème période
6—Lions Russes, Belzile . . . 6.00
7—St-Georges, Gilbert 11.00
Punitions: Bouchard, Belzile, Robert.

Le Mont-Royal de Trois-Rivières a triomphé du Associated Textile de Louiseville par le score de 6 à 5 devant la plus grande assistance jamais vue à Louiseville. Le Louiseville débuta en scorant après deux minutes de jeu, mais le Mont-Royal égalisa rapidement le score et finit la première période avec une avance d'un point. Du beau jeu d'ensemble permit à chaque club de compter deux fois durant la seconde période. Profitant du fait qu'un homme du Mont-Royal était à la côture, le Louiseville scora deux points au début de la troisième période, contre un au Mont-Royal. Douze secondes avant la fin de la partie, Gosselin compta le sixième point du Mont-Royal.

Le club J. T. Z. Patenaude

Le club de hockey J. T. Z. Patenaude jouera demain avec le club Rangers, dans une partie de la ligue Outremont, et une victoire l'installerait en première place. La partie commencera à 3 heures, sur la patinoire située coin North et Rockland.

Vendredi dernier, le Patenaude a battu le B. Billard par 2 à 1, et dimanche dernier, il annula avec le St-Raphael par 1 à 1. Le Patenaude a aussi battu le club Fournier après une joute très excitante.

ON DISQUALIFIE LES ETOILES DU PATIN DU CANADA, HIER

De vigoureuses protestations se font entendre contre cette mesure arbitraire. – Les résultats du 1,500 et du 10,000 mètres. – Les Etats-Unis battent la Pologne. – McGill bat le Winnipeg, incomplet, dans une exhibition de hockey.

LAKE PLACID, N.Y., 6. — Toute une sensation a été causée, aujourd'hui, lorsqu'on a appris la disqualification des étoiles du patin du Canada, Frank Stack, de Winnipeg, et Alex Hurd, de Hamilton, Ont. Ils seront exclus de la finale du 10,000 mètres, cet après-midi. De vigoureuses protestations se sont fait entendre de la part de la délégation canadienne, et les délégués européens se sont unis à elle pour désapprouver une décision aussi partisane. On prétend que Stack aurait coupé le chemin à Bernt Evensen, patineur norvégien, tandis que l'on reproche à Hurd de n'avoir pas gardé l'allure exigée lors d'une épreuve de rotation. Il est question que l'équipe canadienne du patin va se retirer de l'Olympiade.

Voici les résultats de la journée d'hier:

1,500 METRES

1ère épreuve: 1er Herbert Taylor, Etats-Unis; 2e, Frank Stack, Winnipeg; 3e Bernt Evensen, Norvège; 4e Hans Engnestangen, Norvège; 5e Ossian Blonquist, Finlande; 6, Tomejyu Uruma, Japon. Temps 2.49 3-10.

2ème épreuve: 1er Jack Shea, Etats-Unis; 2e Bill Logan, Saint-Jean, N.B.; 3e Ivar Ballangrud, Norvège; 4e Herbert Flack, Toronto; 5e Shozo Ishiwara, Japon; 6e Lloyd Guenther, Etats-Unis. Temps 2.58.

3ème épreuve: 1er Ray Murray, Etats-Unis; 2e Alex Hurd, Hamilton; 3e Michael Staksrud, Norvège; 4e Yasuo Kawamura, Japon; 5e Tokuo Kitani, Japon; 6e Carl Lindberg, Suède. Temps 2.29 9-10.

Finale: 1er Jack Shea, Etats-Unis; 2e Alex Hurd, Hamilton; 3e Bill Logan, Saint-Jean, N.B.; 4e Frank Stack, Winnipeg; 5e Ray Murray, Etats-Unis; 6e Herbert Taylor, Etats-Unis. Temps 2.57 5-10.

10,000 METRES

1ère épreuve: 1er Alex Hurd, Hamilton, Ont., (disqualifié); 2e Valentine Bialis, Etats-Unis; 3e Edwin Wedge, Etats-Unis (disqualifié); 4e Ivar Ballangrud, Norvège; 5e Shozo Ishiwara, Japon, (disqualifié); 6e Michael Staksrud, Norvège. Temps 17.41 3-10. (Ce sont qualifiés: Bialis, Ballangrud, Staksrud, Blomquist, Tomejyu Uruma, Japon, Marion McCarthy, Edmonton, Alta., n'ont pas fini.

2ème épreuve: 1er Edward Shroeder, Etats-Unis; 2e Frank Stack, Winnipeg (disqualifié); 3e Irving Jafee, Etats-Unis; 4e Bernt Evensen, Norvège; 5e Bans, Engnestangen, Norvège; 6e Tokuo Kitani, Japon; 7e Carl Lindberg, Suède. Temps 17.02 3-10. Se sont qualifiés, Schroeder, Jaffee, Evensen et Engnestangen. Bill Logan, Saint-Jean, N.-B., Hazuo Kawamura, Japon n'ont pas fini.

LES ETATS-UNIS VICTORIEUX

LAKE PLACID, N.-Y., 6. — Les Etats-Unis ont remporté leur première victoire dans le hockey olympique en battant la Pologne par le score de 4 à 1, hier. C'était la deuxième défaite de l'équipe polonaise, qui avait été préalablement battue par l'Allemagne par 2 à 1.

McGILL BAT LE CLUB OLYMPIQUE CANADIEN

LAKE PLACID, N.-Y., 6. — L'équipe de hockey McGill, de Montréal, a défait, dans une exhibition, l'équipe Winnipeg, qui représente le Canada aux Jeux Olympiques d'hiver, par le score de 2 à 0. Mais, Cockburn, Rivers, Lindquist et Sutherland, étoiles du club Winnipeg, ne prirent pas part au match, de peur d'être blessés. Nels Crutchfield compta les deux points du McGill sur des passes de McGill.

(De notre Extra d'hier)

STADE OLYMPIQUE, Lac Placide, 5. — (Presse Canadienne). —Les membres des délégations de patineurs de Norvège, de Suède et de Finlande ont convoqué une assemblée, ce midi, pour décider s'ils devaient se retirer des préliminaires de tournoi de patinage de 10,000 mètres et protester contre la manière dont sont conduits les tournois de patinage.

Dans le tournoi des sports d'hiver des olympiques, les Etats-Unis ont 43 points, le Canada 25 et la N[illegible]ge 8.

Les résultats du Curling aux olympiques ont été les suivants:

L'Ontario a défait l'état de N[illegible]-York par 18 à 11.

Québec a battu le Michigan par 15 à 6.

L'Ontario nord l'a emporté sur le Massachusetts par 21 à 7.

Le Manitoba a défait le Connecticut par 15 à 14.

Finale du 1,500 mètres: Premier, Jack Shea, Etats-Unis; deuxième, Alex. Hurd, Hamilton, Ontario; troisième, Bill Logan, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; quatrième, Frank Stack, Winnipeg, Manitoba; cinquième, Ray Murray, Etats-Unis; sixième, Herbert Taylor, Etats-Unis.

LE HOCKEY A GRAND'MERE

Grand'Mère, 5.—Les joueurs de hockey de notre équipe locale indépendante, les Olympic, champions de la ligue de hockey de la Cité de Grand'Mère, l'an dernier, et champions amateurs de la Vallée du St-Maurice se sont affirmés de nouveau en battant le Louiseville, dans une magnifique partie jouée sur notre patinoire locale devant près de 200 spectateurs, soit la plus grosse assistance encore vue à notre patinoire depuis longtemps.

Malgré un froid sibérien, la foule très enthousiaste brava les morsures du froid et ne ménagea pas ses applaudissements à nos valeureux joueurs de l'Olympic.

Contrairement à l'attente générale, Marin Gélinas, qui passait pour être plutôt rude à son jeu l'an dernier, a joué une magnifique partie, laquelle, d'ailleurs, fut exempte de brutalités du commencement à la fin. A la gloire de Lorenzo Bergeron, le gérant des Olympic, nous avouerons que grâce à son emprise sur tous les joueurs, nos gars ont joué avec entente une magnifique partie de jeu de combines et de passes qui a émerveillé tous les spectateurs. En un mot, tous nos gars ont joué comme de véritables étoiles et nous devons en justice de les féliciter sincèrement. Le jeune J. P. Gagnon a été un véritable héros dans ses buts, il a faibli quelque peu dans la première période, alors qu'il se fit surprendre deux fois, par contre malgré le beau jeu des joueurs du Louiseville, il fut invulnérable dans les deuxième et troisième périodes. Lionel Gagnon doit certainement être classé comme l'étoile de son équipe, il joue une belle partie sur la défense et ses montées causent la frousse à ses adversaires car il est très bon stickhandler et joue avec tête.

Les visiteurs ont joué une grosse partie, ils ont eu l'avantage du jeu dans la première période, mais l'ont perdu à la deuxième. Par contre, dans la troisième période, la lutte fut très chaude de part et d'autre et aucun point ne fut entré.

VICTOIRE DE SCHAAF

NEW-YORK, 6.—Le poids lourd Ernie Schaaf, de Boston, a obtenu un knockout technique sur le gros Italien Salvatore Ruggirello, à la quatrième ronde, à Madison Square Garden, hier soir. L'arbitre Arthur Donovan arrêta la partie au bout d'une minute et 28 secondes de combat, à la quatrième ronde.

Le Edgar Charbonneau annule

Mercredi dernier, le club Edgar Charbonneau rencontra le Pointe aux Trembles et fit match nul par un score de 1 à 1 devant 2000 personnes. Ce fut la plus rude partie jouée cet hiver au parc Campbell Est et les punitions abondèrent par suite du jeu brutal du Pointe aux Trembles.

LES COLLEGES A LA FETE DE L'U. MONTREAL

La fête universitaire qui aura lieu à l'Aréna Mont-Royal le 20 février, sera certainement un des événements sportifs les plus importants de la saison. Organisée par les Etudiants de l'Université de Montréal, rien ne sera épargné pour rendre cette soirée mémorable.

Comme cette fête remplacera en quelque sorte la parade de "l'enterrement du béret", on peut dire que tous les étudiants se feront un devoir d'y assister. Chaque faculté tiendra à honneur de se grouper le plus nombreux possible autour de son drapeau. Les professeurs de l'Université ont promis d'être présents à cette manifestation.

Le programme de la soirée comportera un grand choix d'attractions. En outre de deux parties de hockey, il y aura courses de divers genres, où les facultés se disputeront la suprématie. Il y aura de plus courses inter-collégiales. Les collèges Loyola, Brébeuf, Sainte-Marie, Montréal, etc., ont promis d'envoyer des représentants. On aura une idée de la force des concurrents, si l'on songe à la brillante exhibition qu'a fournie au cours de l'hiver Marcel Raymond, élève du Brébeuf, et étoile du Canadien de la Ligue Senior. De magnifiques coupes seront distribuées.

Personne ne devrait manquer d'assister à cette fête. Les billets sont tous à des prix populaires: 75c pour les loges, 50c pour l'entrée générale. On peut se les procurer soit à l'Aréna soit à la Maison des Etudiants, en s'adressant à l'Association Athlétique de l'U. de M., 518 Demontigny Est, ou encore au restaurant de l'Université.

HOEY PARLERA A LA RADIO DEMAIN, S'IL GAGNE

On nous annonce que Frank Hoey, advenant le fait fort probable qu'il gagne le marathon Peter Dawson, adressera la parole en anglais et en français, à cinq heures et demie, dimanche. Ceci a été offert gracieusement à la maison Forest Frères, pour qui court Hoey, par la Canadian Broadcasting, représentée par M. Gagné.

On nous prie aussi d'annoncer que le départ de la dernière étape, demain, se fera à deux heures, devant l'Hôtel Bellevue, de Montréal-Est. Le parcours est de 9 milles exactement pour arriver au parc Lafontaine. C'est donc dire que le premier coureur arrivera au parc vers trois heures ou trois heures quinze.

CHANGEMENT POUR LE POINT D'ARRIVEE

L'ASSOMPTION, 6. — A la suite d'un malentendu, le point d'arrivée à Montréal Est a été changé à la dernière minute et les coureurs arrêteront à l'Hôtel Bellevue, à deux milles de l'endroit où le marathon devait tout d'abord arrêter, c'est-à-dire à la station 26 en face de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu. Les coureurs auront donc deux milles de moins à parcourir demain et deux milles de plus dimanche.

COURSE EN RAQUETTE

Alfred Labrecque, champion coureur en raquette de St-Vincent de Paul, qui prendra part à la course de dimanche prochain en cet endroit.

Art. Dandurand à la rescousse

Arthur Dandurand revient à la charge dans un autre communiqué, que nous tenons de lui. Il prétend toujours n'avoir pas été battu loyalement par Fournier, il y a quelques jours, et se dit prêt à faire un autre match avec son jeune adversaire à condition que celui-ci dépose une garantie de $200. Il prétend connaître maintenant la force de Fournier, qui ne pourrait forcer plus qu'il ne l'a fait le 18 janvier, tandis qu'il se dit certain, de son côté, de lever plus pesant. Dandurand annonce qu'il partira bientôt en tournée, prêt à faire face à Fournier, Caouette, Ledoux et tout autre homme fort.

DEUX POINTS EN TOUT HIER SOIR A L'ARENA

Trois intéressantes parties ont été jouées dans la ligue Starr, à l'Aréna Mont-Royal, hier soir, devant une foule considérable. Dans la première, le Papineau a blanchi les Ateliers Municipaux par 1 à 0, l'unique point étant compté par Grossman, après 18 secondes de jeu, dans la période finale. Dans la deuxième partie, le Sainte-Hélène battit le Saint-Stanislas par 1 à 0, également le point solitaire étant crédité à Corbeil sur une passe de Martel, dans la dernière période. A ce moment, Gray et Duquette, du Saint-Stanislas, étaient en pénitence. Dans la dernière joute, les clubs Saint-Viateur et Saint-Vital annulèrent sans compter un seul point.

Par suite de ces résultats, il y a égalité entre le Sainte-Hélène et le Papineau, pour la troisième place, et le Saint-Stanislas est éliminé. Il y aura détail la semaine prochaine entre le Sainte-Hélène et le Papineau.

DENTISTE

EXTRACTION ET OBTURATION SANS DOULEUR

Dentiers de toutes sortes, naturels et incassables, à la portée de toutes les bourses.

ANESTHESIE AU GAZ RAYONS X

Dr. I. E. Chalifoux

709, RUE VINET
(coin St-Jacques)
Edifice Banque d'Epargne
Tél. Wilbank 8686
Ouvert tous les soirs, excepté le samedi.

RAPPELEZ-VOUS

qu'au Bout de la Randonnée, un Coup Prévient les Refroidissements

FLACON de 13 onces $1.60

DUNCAN'S

ROYAL PALACE

LIQUEUR WHISKY

IMITEZ-LES !

Des centaines de nouveaux clients profitent tous les mois de nos nouveaux prix réduits

BARBE 15¢

En plus de réaliser de substantielles économies, ils obtiennent satisfaction sous tous rapports – propreté, hygiène, promptitude, courtoisie.

CONFIEZ-NOUS LE SOIN DE VOS CHEVEUX ET DE VOTRE BARBE!

POURQUOI NE SUIVRIEZ-VOUS PAS L'EXEMPLE DE CES CLIENTS ECONOMES ?

Notre salon de barbier est des plus modernes. Huit barbiers experts sont toujours à votre disposition et n'ont qu'un désir, celui de vous bien servir.

CHEVEUX 25¢

Profitez de nos nouveaux prix — 25c pour les cheveux et 15c pour la barbe — tous les jours, y compris le samedi.

GOUR & MORO

Le salon de barbier populaire

176, Ste-Catherine Est — Tél. LAnc. 5612

LES ECHECS

Réunion de la Fédération des Echecs du Canada. — Toronto ou Hayleybury sera le théâtre de la rencontre de cette année. Le grand tournoi de Londres. —Alekhine et Kashdan sont en tête. — Les treize meilleurs joueurs du monde. — Une intéressante partie entre le champion du monde et Bogoljuboff. —La fin de partie. — Problème et solution.

Une assemblée générale des membres des différentes associations d'échecs de Montréal et des villes environnantes a eu lieu hier soir aux salles du club Harmonie, rue Drummond. M. B. Moncur, de la ville de Hamilton (Ontario), fut choisi comme président temporaire.

La question du championnat du Canada vint sur le tapis et il fut décidé que les parties pour ce championnat seraient disputées à Toronto dans la première semaine d'octobre. Si, pour une raison ou une autre, la capitale ontarienne ne peut accepter la proposition, les délégués ont été unanimes à déclarer que la ville où se jouera le tournoi sera Haileybury (Ontario).

Les membres ont aussi décidé à l'unanimité que la Fédération d'échecs canadienne serait à l'avenir un corps permanent composé de membres de toutes les villes du Canada.

Quant à l'invitation de la ville de Los Angeles (Californie), d'envoyer une équipe, la Fédération a décidé que toutes les villes du Canada soient invitées à participer à ce grand tournoi.

LE GRAND TOURNOI DE LONDRES

Le grand tournoi international de Londres est en pleine activité. Aux dernières nouvelles (jeudi), le champion du monde Alekhine et le représentant des Etats-Unis, Isaac Kashdan, étaient au premier rang avec chacun trois parties gagnées et nulle de perdue. Voici, d'ailleurs, le résultat jusqu'à date pour les principaux joueurs.

	G.	P.
1—Alekhine	3	0
Kashdan	3	0
3—Tartakover	2	1
4—Flohr	1½	½
5—Koltanowski	1½	1½
Sultan Khan	1½	1½

Voici maintenant le résultat de la Ronde III de ce tournoi.

Tartakover, Pologne, 1 vs Buerger, Angleterre, 0.

Maroczy, Hongrie, x vs Milner-Barry, Angleterre, x.

Alekhine, France, 1 vs Winter, Angleterre, 0.

Flohr, Tchécoslovaquie, x vs Mlle Menchik, Tchécoslovaquie, x.

Sir Geo. Thomas, Angleterre, 0 vs Sultan Khan, Inde, 1.

Kashdan, Etats-Unis, 1 vs Koltanowski, Belgique, 0.

INTERESSANT MATCH PAR CABLOGRAMME

Un match par cablogramme a eu lieu récemment à Paris, France, entre le club d'échecs britannique de Paris et une équipe du club Manhattan, de New-York. Le match ne devait comprendre qu'une seule partie, mais les deux clubs étaient représentés par cinq joueurs chacun. Une des conventions était que chaque équipe ne devait comprendre aucun maître ou professionnel. Le club britannique était représenté par G.-W. Champion (capitaine), D.-J. Collins, C.-C. Curtis, R.-W. Holmes et N. Balbol Scott. Le club Manhattan, de New-York, avait pour joueurs A. Pinkus (capitaine), L.-B. Meyer, L. Samuels, A. Schroeder et R. Willman. L'équipe britannique joua dans les bureaux du Cable Commercial, 24 boulevard des Capucines, et l'équipe américaine dans les bureaux du Manhattan, à New-York.

Le docteur Alekhine, champion du monde, devait agir comme adjudicateur et M. Joshua Crane remplit les fonctions d'arbitre.

L'équipe britannique jouait les Blancs et du 32ème coup elle dût abandonner la partie et offrir ses félicitations à l'équipe américaine. Les services du Dr Alekhine ne furent donc pas requis.

Une foule nombreuse assista aux deux parties, tant à Paris qu'à New-York.

LES TREIZE MEILLEURS JOUEURS

Le maître de Kiel, Alfred Bruickman, vient de publier la liste suivante des treize meilleurs joueurs: 1. Alekhine 2. Capablanca 3-4. Bogoljuboff et Nimzovitch 5. Rubinstein 6. Kashdan 7. Stoltz 8-12. Euwe, Flohr, Sultan Khan, Tartakover et Vidmar; 13. Spielmann.

Evidemment que M. Bruickman est plus autorisé que nous à former une liste de ce genre, mais si nous avions voix au chapitre nous lui opposerions la liste suivante: 1. Alekhine 2. Capablanca 3. Bogoljuboff 4. Kashdan; 5. Stoltz 6. Nimzovitch 7. Sultan Kahn 8. Euwe; 9. Marshall 10. Rubinstein 11-13. Flohr, Tartakover et Vidmar.

UNE PARTIE DU PLUS HAUT INTERET

La partie suivante est tirée du dernier grand tournoi international de Bled. Elle met aux prises le champion du monde Alekhine et l'ex-champion de Russie Bogoljuboff. Il s'agit, comme on le verra, d'une défense indienne du Roi contre un début du PD. Les notes sont tirées de la dernière livraison du B. C. M., et traduites pour le bénéfice des lecteurs de "La Patrie."

BLANCS — NOIRS
Alekhine — Bogoljuboff

1. P-4D — C-3FR
2. P-4FD — P-3CR
3. P-3FR — P-4D
4. P x P — C x P
5. P-4R — C-3C
6. C-3FD — F-2CR
7. F-3R — Roq Jusqu'ici, les coups sont identiques à la 17ème partie du match pour le championnat du monde jouée entre les mêmes participants. En cette occasion les Noirs jouèrent 7... C-3F laissant aux Blancs une forte attaque. Le coup du texte est une amélioration.
8. D-2D Répétant le coup 8. P-4F et c'est la crainte de ce coup qui aurait empêché le Roq à l'occasion précédente. Cependant, le coup du texte est inférieur à 8. P-4F et les Noirs, avec quelques autres coups de leur adversaire, obtiennent bientôt la meilleure partie.
8. ... — C-3F
9. P-5D Il valait mieux ici de jouer 9. Roq, dans le but de préserver le centre, que les Noirs sont maintenant capables d'attaquer.
9. ... — C-4R
10. F-3C — P-3FD
11. T-1D — P x P
12. P x P L'isolement du P est impossible à prévenir car les échanges subséquents coûteraient finalement un Pion.
12. ... — F-4F !
13. P-4CR Les Blancs semblent reconnaître que leur position est inférieure et qu'ils ne peuvent l'améliorer qu'en courant de nouveaux risques.
13. ... — F-2D
14. P-6D — P-3F
15. F-6TR — F-3F
16. F x F — R x F
17. D-4F Le coup 17. P x P D x P empirerait encore la partie des Blancs. Ces derniers doivent abandonner le P pour sauver du temps.
17. ... — P x P
18. F-2R — D-2R
19. R-2F — P-4CR Ici les Noirs, avec un grand avantage de position commencent à perdre du terrain. Aurait certainement rendu la position des Blancs dangereuse la suite 19... P-4F, 20. P-5C; C-5C échec, 21. R-3C; TD-1D menaçant de C-6R.
20. D-4D — P-4F
21. P-4TR Les Blancs font maintenant une série de coups pour dépister les Noirs et arriver à induire leur adversaire en erreur.
21. ... — PF x P
22. PT x P — D x P
23. C-4R — D-5F
24. C x F — D x D
25. T x D

(Voir diagramme)

Groupe des joueurs du club d'échecs britannique de Paris, jouant un match par câblogramme sous la présidence du champion du monde Alekhine, que l'on voit dans le centre.

NOIRS — Bogoljuboff

BLANCS — Alekhine

Position après le 25e coup des Blancs

25. ... — R-3C Il valait bien mieux jouer ici 25... P x P, 26. F-1D; TD-1D. Il est évident que les Noirs veulent jouer P-4TR pour se donner deux Pions passés, mais les Noirs méjugent de la position.
26. T-4T — TD-1D Il fallait encore jouer 26... P x P, mais ce coup a déjà moins de valeur qu'au coup précédent, car après 27. F-1D, les Blancs menacent de reprendre l'attaque par 28. F-2F échec.
27. P-4F — C-4D Maintenant le coup 27... P-4TR perdrait probablement le P par 28. R-3C et 29. F-3D échec.
28. R-3C — C x P Il ne peut égaliser maintenant qu'en donnant une pièce pour le P qu'il n'a pas voulu prendre au 25ème coup. Car si 28... C (4R) joue, alors 29. F-3D échec avec l'avantage pour les Blancs.
29. T x C — T x T
30. R x T — T x C
31. R x C — T-4D échec
32. R-6R — P-4TR
33. F x P Si les Blancs essayaient de conserver la pièce ils se mettraient en position désavantageuse, car après ... T-7D et ... R-4C, la T blanche ne peut aller qu'à 2T, où elle se trouve en danger. Les Blancs décident donc de clarifier la position en remettant la pièce.
33. ... — P x F
34. T x P échec — R-4T
35. T-3C — T-7D
36. C-3F — T x P
37. C-4D La partie est déclarée nulle car si 37... T x P, 38. C x F; T-3T (si... P x C, 39. R-6D annule), 39. R-5F ! et le C est maintenu.

LA FIN DE PARTIE

Je ne connais pas l'auteur de la fin de partie qui suit, mais je crois qu'elle vaut la peine d'être publiée. Comme on le voit, les Noirs ont le trait et il est assez facile de constater qu'il s'agit d'un gambit du Roi. Voici la position et c'est aux Noirs à jouer. Ces derniers annoncent le mat en deux coups.

BLANCS — R. D. 2 T. F. 2 C et 4 Pions soit 11 pièces

NOIRS — R. D. 2 T. 2 F. C et 6 Pions soit 13 pièces

Les Noirs font mat en deux (2) coups

SOLUTION DE LA FIN DE PARTIE

Voici la solution de la fin de partie ci-dessus.

BLANCS	NOIRS
1.	D-8FD échec
2. C x D	P x C mat

PROBLEME No. 1001

Le problème de ce jour est une composition de Barulin et Jolubeff qui a remporté un prix au dernier tournoi Moscou-Rostoff. Le mat est en deux coups et voici la position.

NOIRS — R. D. 2 T. 2 F. C et 2 Pions soit 9 pièces

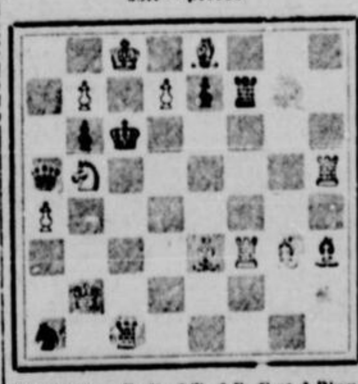

BLANCS — R. D. 2 T. 2 F. C et 3 Pions soit 10 pièces

Les Blancs jouent et font mat en deux (2) coups

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME

Voici la solution du dernier problème, No. 1000, publié dans la colonne de "La Patrie."

BLANCS — NOIRS

1. P-3R ! ! Et les Noirs sont mat au prochain coup, quelle que soit leur réponse à ce premier coup des Blancs.

REPONSES AUX CORRESPONDANTS

E. T., SAINT-JEROME — Votre problème se réduit en deux coups alors que vous l'adressez pour un trois-coups. De plus, il y a deux réponses en deux coups, exemples: 1. P-3R et 1. C-4TR. Ne vous découragez pas et remettez le tout sur le métier.

N. G., VALLEYFIELD — Votre correspondance sort trop du domaine des échecs. Je le regrette.

J. B. M., MONTREAL — Je vous réponds personnellement.

L. C., MONTREAL — Merci de vos bonnes paroles d'encouragement.

LORENZO PRINCE

CHRONIQUE DES DAMISTES

LIGUE CANADIENNE

Nous donnons ci-dessous, le classement de joueurs des classes A et B, à la fin demi-saison 1931-32.

Nous sommes à la veille de recommencer les rencontres de ligue pour la seconde demi-saison; nous comptons que tous nos membres seront au poste pour le bon combat.

On peut constater tout le travail qui se fait dans notre organisation en consultant le tableau du classement des joueurs, on a aussi une idée de la qualité et la quantité des joueurs qui sont actifs. La classe A se distingue par une phalange d'étoiles; ce sont des joueurs de première force qui gratifient les spectateurs de brillantes parties.

Les rencontres de ligue sont attendues avec anxiété par les joueurs et les spectateurs; c'est une question de quelques jours seulement, tenons-nous tous prêts.

A. P.

CLASSEMENT DES JOUEURS DE LA CLASSE "A"

	G.	N.	P.	
A. Paquette	3	0	0	1000
A. Perras	3	0	0	1000
F. Guérin	3	0	0	1000
D. McDuff	1	0	0	1000
O. Quevillon	1	0	0	1000
R. Robidoux	1	0	0	1000
A. Bell	1	0	0	1000
N. Voyer	1	0	0	1000
G. E. Caron	3	1	0	875
O. Tardif	2	1	0	833
A. Laurence	2	2	0	750
A. Poirier	1	1	0	750
J. Gendreau	1	1	0	750
L. Gagnon	1	1	0	750
J. A. Robillard	1	1	0	750
R. Lefort	1	1	0	750
A. Fanganay	1	1	0	750
J. Venne	2	2	0	750
D. Corbeil	2	1	1	625
D. Brière	2	1	1	625
A. L'Archevesque	2	1	1	625
A. St-Georges	1	2	1	500
H. Binette	1	2	1	500
L. P. Pilon	1	2	1	500
C. Massen	1	2	1	500
O. Patry	0	3	0	500
W. Proulx	1	0	1	500
Z. Cadotte	1	0	1	500
H. Léger	0	2	0	500
L. Lapierre	1	1	1	500
E. Gagnon	1	1	1	500
A. Ready	1	0	1	500
A. Biron	1	0	1	500
H. Brazeau	1	0	1	500
A. Morin	0	1	0	500
W. Bouchard	0	1	0	500
A. Myre	0	1	0	500
Alex. Larin	0	3	1	375
O. Bélanger	1	1	2	375
E. St-Georges	0	3	1	375
P. Rousseau	1	0	2	333
Ed. Gagnon	1	0	2	333
J. B. Desrochers	0	2	2	250
V. Latturo	0	1	2	167
L. Racine	0	0	1	000
D. Perron	0	0	1	000
I. Montreuil	0	0	1	000
E. Hébert	0	0	1	000
J. Gagné	0	0	1	000
A. Bélanger	0	0	1	000
A. Neault	0	0	1	000
J. Goulet	0	0	1	000
L. Marin	0	0	1	000
A. Lefort	0	0	1	000
N. Robidoux	0	0	1	000
O. Robert	0	0	1	000
J. Massy	0	0	1	000
J. Tremblay	0	0	1	000
E. Courval	0	0	1	000
P. H. Maheu	0	0	2	000

CLASSEMENT DES JOUEURS CLASSE "B"

	G	N	P	
A. Gratton	2	0	0	1000
J. Goulet	2	0	0	1000
W. Proulx	1	0	0	1000
W. Dienire	1	0	0	1000
J. Fernet	1	0	0	1000
E. Charron	1	0	0	1000
F. X. St-Denis	1	0	0	1000
J. Lafortune	1	0	0	1000
L. Morin	1	0	0	1000
P. H. Maheu	2	1	0	833
J. Massy	2	1	0	833
A. Biron	2	1	0	833
L. Paradis	2	1	0	833
A. Desormeaux	1	1	0	750
J. Gagné	1	1	0	750
E. Renaud	1	1	0	750
C. Bélanger	1	1	0	750
P. Rousseau	2	0	1	667
A. Pichette	1	2	0	667
J. A. Pelletier	1	2	0	667
H. Paré	1	2	0	667
W. Gauthier	2	1	1	625
E. Gauthier	2	1	1	625
A. Bissonnette	2	1	1	625
F. Verdon	1	0	1	500
L. Girard	0	1	0	500
A. Lafond	0	2	0	500
H. Savage	0	1	0	500
E. Courval	1	1	1	500
J. Moreau	2	0	2	500
W. Farly	1	0	1	500
A. Nenault	1	0	1	500
A. Peloquin	0	1	0	500
J. Jodoin	0	1	0	500
J. Fontaine	1	0	1	500
R. Bélanger	1	1	1	500
A. Cloutier	1	0	1	500
A. Drapeau	0	1	0	500
W. Brosseau	0	2	0	500
W. Courtemanche	1	1	1	500
J. H. Mallette	1	1	0	500
H. Théoret	0	1	0	500
D. Ceutu	0	1	0	500
J. Tremblay	0	1	0	500
P. Viens	0	2	1	333
J. Delfond	0	2	1	333
F. Pilotte	1	0	2	333
R. Contant	0	2	1	333
O. Bélanger	1	0	2	333
S. Lauzon	1	0	3	250
J. Lamontagne	0	1	1	250
H. Lapierre	0	1	1	250
D. Grisé	0	1	1	250
T. Bienvenu	0	1	2	167
E. Cadotte	0	1	2	167
A. Lanthier	0	1	2	167
D. Boisvert	0	0	1	000
M. Denis	0	0	1	000
D. Charbonneau	0	0	1	000
A. Dufresne	0	0	1	000
G. Gagnon	0	0	1	000
J. Venne	0	0	1	000
N. Ducoppe	0	0	1	000
P. Lamothe	0	0	1	000
H. Robidoux	0	0	1	000
E. Robert	0	0	1	000
E. Dufault	0	0	1	000
W. Souligny	0	0	1	000
J. C. Hale	0	0	2	000
P. Mahen	0	0	2	000
L. P. Pilon	0	0	3	000

Par M N. LeBreux Campbellton, N.B.

Noirs: 15 pièces

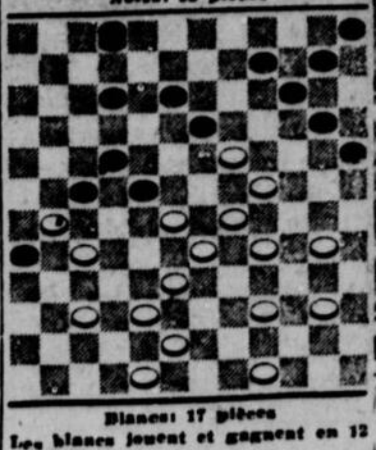

Blancs: 17 pièces

Les blancs jouent et gagnent en 12 coups.

SOLUTION

Blancs	Noirs
56 à 40	43 à 54
50 à 52	32 à 43
44 à 37	48 à 32
57 à 59	56 à 58
71 à 64	58 à 71
48 à 41	71 à 54
28 à 23	17 à 28
30 à 34	28 à 30
41 à 36	30 à 28
47 à 41	34 à 35
40 à 25	19 à 32
46 à 35	2 à 28
63 à 52	

LIGUE D'AMÉRIQUE

PROBLEMES DU JOUR

No 115, Ouellette. — Les juvéniles sont d'une certaine force, et ce problème devra leur plaire. Le manège est assez simple mais ne manque pas de finesse, surtout par l'opposition aux deux noires qui restent. Donnez et vous recevrez pourrait être le thème de cette composition. Donnez, messieurs les juvéniles.

No 115, Ouellette. — Un seul pion noir est la cause de tout le malheur qui arriva de leur côté.

No 117, Ouellette. — La formation de la grande ligne de noirs donne bien à penser à la prise finale, laquelle est amenée cependant par un bon jeu de pions dans la gauche des blancs, et un moyen classique de porter la Dame noire à la case fatale.

No 118, Ouellette. — Deux prises finales caractérisent ce problème, vu le grand nombre de pièces. La première est simple, mais la suivante a un parcours plus agréable. Les points principaux de cette composition renferment un judicieux mouvement sur le temps de repos, une lunette fermée qui déclanchera le débâcle ensuite, et puis deux prises qui s'offrent aux noirs, en même temps, sans que le résultat en soit affecté.

No 119, Bardy. — Position qui manque beaucoup de naturel, difficile à juger avantageusement quant au mérite. Beaucoup de Dames, mais leurs prises sont trop simples. Des positions moins chargées seraient à désirer dans ce cas-ci.

DESLAURIERS-BEAUREGARD

Les amateurs trouveront dans une autre page le résultat de la partie d'hier soir, ainsi que d'autres renseignements sur le sujet.

PROBLEME CANADIEN, No 115
Par M. Paul Ouellette.
Aux juvéniles
Noirs: 13 pièces

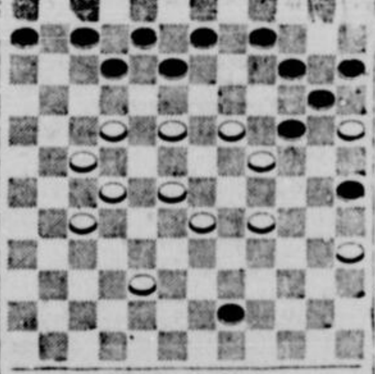

Blancs: 13 pièces

PROBLEME CANADIEN, No 116
Par M. Paul Ouellette.
Dédié à M. Hector Gauthier, Montréal.
Noirs: 14 pièces

Blancs: 14 pièces

PROBLEME CANADIEN, No 117
Par M. Paul Ouellette.
Dédié à M. Wilfrid Lafontaine, Montréal.
Noirs: 13 pièces

Blancs: 13 pièces

PROBLEME CANADIEN No 118
Par M. Paul Ouellette.
Coup pratique
Dédié à M. Damase Carrier, Lévis.
Noirs: 18 pièces

Blancs: 18 pièces

PROBLEME CANADIEN, No 119
Par M. Jos Bardy
Dédié à M. M. LeBreux, N.B.
Noirs: 14 pièces

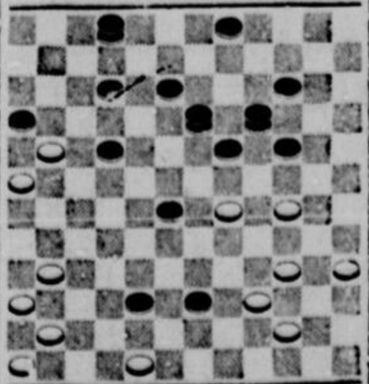

Blancs: 12 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

Blancs	Noirs
40 à 44	19 à 32 ou
	22 à 49
50 à 52	38 à 71
69 à 63	22 à 49
55 à 44	57 à 70
40 à 34	70 à 37
34 à 45	71 à 38
31 à 11	4 à 17
61 à 56	2 à 48
54 à 41	25 à 61
67 à 56	

Tarzan, seigneur de la jungle

Blake partit vers le camp. Mais son safari se dirigeait dans une autre direction. Durant deux jours il erra à travers une forêt dense, dormant le soir parmi les arbres. Une fois son sommeil fut dérangé par un bruissement dans les branches.

Il se réveilla et sentit sa branche plier sous le poids d'un gros animal quelconque. Deux yeux luisants brillaient dans l'obscurité. Blake tira son revolver et tira dans la direction de la bête. Il y eut un long cri hideux. La bête, quelle qu'elle fut, ne retourna pas et le matin venu il n'y avait plus trace d'elle.

Le troisième matin le jeune Américain sortit de la forêt et parvint au pied d'une chaîne de collines. Déprimé par l'obscurité de la jungle, il se sentit le coeur allégé en voyant le soleil. Cependant il ne vit aucun village dans la grande plaine — aucun signe de vie.

"Mais une région avec de l'eau comme cela doit être habitée", raisonna-t-il. Se rendant jusqu'à un ruisseau dans la gorge, il trouva et suivit un sentier battu. Plusieurs milles durant il marcha ne voyant aucun signe de vie lorsque soudain, à un tournant du sentier, il se trouva au pied d'une grande croix blanche.

LES QUILLES A GRAND'MERE

GRAND'MERE, 4. — La saison des quilles est des plus actives dans notre cité, cet hiver. La semaine qui vient de s'écouler, nous a donné l'occasion de voir à l'oeuvre plusieurs de nos bons quilleurs chez les amateurs comme chez les joueurs de la Ligue de la Cité.

Dans la Ligue de la Cité, aux grosses quilles, le Laurentide Power a remporté trois parties consécutives contre l'Hôtel Windsor, roulant le total de 2373 dont une partie d'équipe de 801. Pat Hayes a fait le plus fort total individuel avec 541 et Philippe Lefrançois a roulé une partie simple de 210.

HOTEL WINDSOR

Emile Paquin	143	162	144	449
Emile Marceau	117	141	114	372
A. Boisjolie	168	128	182	478
Elz. Guay	144	134	142	410
F. Lahaie	156	187	159	502
	728	752	731	2211

LAURENTIDE POWER

B. Lefrançois	143	145	159	447
Ph. Lefrançois	145	210	121	476
R. Ouellette	153	137	153	443
D. Gagnon	166	143	157	466
Pat Hayes	178	166	197	541
	785	801	787	2373

La Banque de Montréal a dû rouler 1290 pour gagner deux parties contre la Banque Canadienne Nationale dans une rencontre aux petites quilles. Bordeleau a connu la meilleure soirée avec un total de 415 dont une partie simple de 415.

BANQUE DE MONTREAL

Garceau Ls	133	115	108	356
Henrichon	72	118	105	295
Demers	99	90	88	277
Millette	131	122	109	362
	435	445	410	1290

BANQUE CAN. NATIONALE

Kirouac	107	105	112	324
Dussault	89	105	83	277
Coulombe	65	52	86	203
Bordeleau	154	117	144	415
	415	379	425	1219

Après avoir roulé 2353 contre 2123 de ses adversaires, l'Hôtel Central a remporté deux parties sur trois contre l'Hôtel Windsor. W. Normandin a compté 564 suivi de près par Alph. Dallaire qui roula 556.

HOTEL CENTRAL

Alph. Dallaire	188	196	172	556
D. Lafrenière	133	173	119	425
R. Faquin	151	130	125	406
A. Désauiniers	132	131	139	402
W. Normandin	186	230	148	564
	790	860	703	2353

HOTEL WINDSOR

E. Faquin	128	155	165	448
A. Boisjoli	158	138	138	434
L. Lefebvre	96	93	118	308
Elz. Guay	166	146	166	478
L. Lahaie	160	166	129	455
	708	699	716	2123

Joute contestée à S.-Guillaume

SAINT-GUILLAUME, 4. — Dimanche le 24, devant 600 personnes, et au milieu d'un grand enthousiasme, avait lieu, ici, une des plus belles joutes de hockey encore vue. Le club visiteur, le Drummondville, mérite des félicitations pour sa belle tenue et son esprit sportif; mais ce fut réciproque d'ailleurs.

PREMIERE PERIODE

Malgré l'absence de son gérant M. Royal Vadeboncoeur, l'équipe locale fit belle figure et sut repousser les attaques réitérées des visiteurs et prendre l'offensive plus qu'à son tour avec grande opiniâtreté. Malgré le travail ardu des deux équipes aucun point ne fut compté au cours de cette période.

DEUXIEME PERIODE

Dans cette période, le jeu débuta à vive allure, et l'on vit de suite que les clubs en présence allaient jouer le tout pour le tout pour prendre une avance.

Frs. Noël Vanasse et Gaston Cartier du club local, joueurs très rapides, et très en forme firent des courses enlevantes. Il faut noter que M. Lucien Larivière, notre arbitre, qui prenait part au jeu, n'a pas peu contribué au résultat obtenu. Ce n'est qu'à la fin de la période que Gaston Cartier assisté de Frs-Noël Vanasse fit une montée superbe et réussit à compter en faveur de son club.

TROISIEME PERIODE

Le score étant de 1 à 0, les Rapids firent des prodiges et réussirent à compter au milieu de la dernière période égalisant le score et nécessitant une période supplémentaire de 10 minutes.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Les Rapids décidés d'en finir se ruèrent à l'attaque avec une furie nouvelle et réussirent à compter malgré les prouesses de M. Maurice Lacharité notre gardien de buts.

Mais Cartier réussit encore une fois à les déjouer et compta pour son club 40 secondes avant la fin de la période supplémentaire.

La mise au jeu fut faite par M. Marcel Lafontaine, assisté de son père, M. C. Lafontaine, notre bienfaiteur.

Alignement des équipes:

A. Lottinville	buts	M. Lacharité
A. Gervais	défense	F. Vanasse
A. DesGrandpré	défense	A. Vincent
A. Beaudet	aile d.	P. Gauthier
A. Pépin	aile g.	W. Laprade
P. Doré	centre	H. Dupuis

LIGUE DES BRASSERIES

Résultats des parties du 2 février.

SECTION A

Molson Blanc:				
H. Laporte	130	122	104—	346
D. White	124	95	110—	329
J. Lalonde	92	165	111—	368
R. Larivière	119	150	126—	395
G. Innis	116	102	162—	379
Total	570	634	613	1817
Frontenac Spécial:				
R. Sicotte	109	159	81—	349
P. Beauchamp	100	112	119—	331
A. Joly	100	74	—	174
H. Sirois	105	140	138—	383
A. Giroux	137	135	157—	429
H. Kosner			136—	136
Total	551	620	631	1802
Dawes Rouge:				
A. Denault	107	128	145—	380
P. Lussier	110	62	124—	296
J. Vachon	84	101	101—	286
E. Lachance	129	146	90—	365
R. Beauchamp	141	117	154—	412
Total	571	554	614	1739
Dow Cap:				
O. Chevrier	116	148	149—	413
R. Desroches	102	151	108—	361
M. Lanndgan	87	87	125—	299
T. O'Brien	94	136	122—	352
A. Fabas	117	122	100—	339
Total	516	644	604	1764
Usines:				
A. Tracey	100	94	83—	277
A. Doré	93	108	131—	332
M. McCarrick	117	141	111—	369
A. Letourneux		101	124—	225
C. Callan	89	121	156—	366
Total	399	565	605	1569
Dawes Noir:				
R. Baudoin	135	115	100—	348
L. Dubois	120	101	105—	335
W. J. Collins	114	123	117—	354
J. Sicotte	93	132	155—	380
J. Carl	111	142	117—	370
Total	582	613	594	1789

SECTION B

Garage:				
M. McAlpine	115	92	64—	271
A. Dechantal	102	106	125—	333
E. Provost	101	72	115—	288
A. Aubé	118	143	71—	332
G. Stark	145	85	107—	337
Total	581	498	482	1561
Frontenac Export:				
Landry	86	102	95—	283
Piche	105	63	85—	253
Houle	97	129	114—	340
Gingras	118	94	113—	325
Brisebois	153	108	130—	391
Total	559	496	537	1692
Dawes Vert:				
Y. Jenkevice	98	120	131—	349
Duplessis	138	138	122—	398
McGowan	87		—	87
Graham	116	99	152—	367
Holstein	104	101	145—	350
Total	547	592	632	1767
Molson Export:				
Gingras	104	122	120—	346
A. Mercier	128	97	101—	326
Rainville	117	140	131—	388
T. Meehan	123	77	128—	328
Parks	158	140	121—	419
Total	630	576	601	1807
Dawes Brun:				
R. Trudeau	90	100	101—	291
O. Blais	83	81	97—	261
J. Caselli	87	98	74—	259
Lepine	87	124	114—	325
Boisvert	99	106	95—	300
Total	446	509	481	1436
Dow Old Stock:				
E. Bermingh.	131	102	93—	326
D. Dery	61	82	75—	218
A. Coulombe	84	151	90—	325
J. McCaughan	147	116	121—	383
Total	423	450	379	1252

SECTION C

Dawes en fût:				
A. McKenzie	60	84	110—	254
A. Desjardins	125	111	92—	328
E. Oprich	70	70	91—	231
J. E. Dwane	94	128	82—	304
L. Miron	90	93	115—	298
Total	439	486	490	1415
Dow Porter:				
C. Tardy	87	86	110—	283
J. Cheron	86	96	101—	283
E. Bruneau	75	76	111—	262
L. Couillard	114	106	86—	306
P. Migault	155	115	120—	390
Total	517	479	528	1524
N. B. L.:				
A. Lespérance	76	62	96—	234
A. Brault	83	43	78—	204
E. Cadieux	74	96	103—	273
E. Hamel	82	119	92—	293
L. Mathieu	89	86	60—	235
Total	404	406	429	1239
Country Sales & Export:				
A. Favreau	78	106	83—	277
E. Howison	60	76	122—	248
T. C. Buck	83	81	93—	257
E. C. St-Pere	130	75	105—	310
A. Drapeau	77	90	108—	275
Total	418	428	521	1367
Molson XXX:				
H. Fredette	95	111	94—	300
L. Lewis	118	85	113—	316
A. Gagnon	83	89	98—	270
P. Haley	105	107	98—	310
D. Charbonneau	90	130	[illegible]	[illegible]
Total	471	563	506	[illegible]
Dawes Export:				
M. Nollet	132	87	64—	[illegible]
J. Gaves	138	85	108—	[illegible]
E. Dubois	98	97	92—	[illegible]
R. Moxon	83	103	110—	[illegible]
R. Robert	96	77	102—	[illegible]
Total	538	449	468	1456

SECTION D

Frontenac Old Brew:				
A. Chabot	109	121	78—	308
R. Chagnon	114	106	93—	31[illegible]
O. Leroux	89	112	111—	312
A. Caty	73	99	110—	28[illegible]
J. A. Parenteau	97	90	117—	30[illegible]
Total	481	525	509	151[illegible]
Dow Crown Stout:				
H. Delvigne	131	73	133—	337
G. Bouchard	66	107	80—	253
P. Lemieux	106	93	108—	30[illegible]
L. Ménard	106	102	62—	270
E. Piche	59	84	109—	252
Total	568	459	492	1419
Chauffeurs:				
G. Forget	112	60	98—	270
A. Gosselin	88	86	99—	273
F. Gougeon	117	103	83—	303
J. Martel	73	134	142—	349
A. Hélie	77	90	131—	298
Total	467	472	553	1493
Magasins:				
F. Sauriol	93	94	63—	250
G. West	99	105	93—	297
R. Faille	71	59	96—	226
C. Dubuc	83	89	104—	276
E. St-Louis	61	78	81—	220
Total	407	425	437	126[illegible]
Dawes Kingsbeer:				
A. Belanger	101	76	78—	25[illegible]
J. Brown	94	91	103—	28[illegible]
J. Waring	73	95	86—	25[illegible]
T. Clark e.	97	106	127—	330
W. Moerfelder	112	76	154—	342
Total	477	444	548	1468
Dawes Bohemian:				
E. Durand	109	104	80—	293
E. Lachance	81	99	92—	272
A. Cholette	64	66	76—	206
A. Hébert	90	63	82—	235
A. T. Edward	108	98	82—	288
Total	452	430	412	129[illegible]

NOTES DES LIGUES DE HOCKEY SPALDING

Les Royals et les Shamrocks ont fait partie nulle, le score final étant 6 à 6. La rencontre fut une des plus intéressantes jouées cette année sur la ferme Fletcher. Après avoir bien débuté à la première période, les Royals faiblirent quelque peu à la deuxième et le Shamrock en profita pour égaliser le score et la troisième période fut également partagée. Ces deux équipes font partie de la ligue Bantam. Alignement des équipes:

Royals: A. Goyette, A. Feegle, E. Mathewson, J. Pitman, H. Clément, G. Elgin.

Shamrocks: Emmett Brennan, W. McDermott, I. Bertrand, Gérald G. Elgin, G. Heffernan, Jos. Walker, Cavin Casey, Elroy O'Loghlin, Alf. Lehman.

Les points furent scorés par Elgin (2), Mathewson (2), Pitman (1), et Clément (1) pour les Royals et Heffernan (4), G. G. Brennan (1) et Casey (1) pour le sShamrocks. L'arbitre était John Casey.

Les Pirates ont défait le Saint-Lambert par le score de 4 à 1 dans une rencontre régulière de la ligue Midget jouée au Parc Atwater. Weston et Williamson furent les étoiles des vainqueurs tandis que Holmes et Millon brillèrent pour les perdants. Alignement des équipes: Pirates: Duval, Williamson, Swift, Millon, Baldwan, Sipcer, Weston, Munro. Saint-Lambert: Phillops Savage, Millen, Herman, Barber, Bennett, Holmes et Taylor.

Position officielle des clubs de la ligue Midget:

	G.	P.	N.	Pt.
Vikings	3	0	1	7
Pirates	1	2	0	2
Saint-Lambert	0	1	1	1
Neigh. A.C.O.	0	1	0	0

Dunberry, Swift, et H. Fleur de Lys sont les nouveaux joueurs engagés par les Pirates de la ligue Midget.

Les West End Pirates ont défait les Red Wings par le score de 3 à 0 dans une partie régulière de la ligue Bantam. Davies dans les buts fut l'étoile de la rencontre pour les vainqueurs. James Orlando arbitrait la rencontre.

LA FAIBLESSE DE LA VESSIE

Est un signe de l'acidité du rein.

Des milliers d'hommes et de femmes de plus de 40 ans et nombre d'autres beaucoup plus jeunes exposent inutilement leur vie en négligeant de traiter les symptômes graves des maux de reins. Si vous souffrez de dérangements la nuit, de douleurs dans les jambes, de névralgie, de lumbago, de nervosité, d'enflure des paupières, d'étourdissement, de courbature, de sensation de brûlures dans la vessie ou incontinence d'urine, vous pouvez attribuer tous ces malaises à l'empoisonnement causé par l'acidité du rein. Eliminez ces acides, adoucissez et cicatrisez avec CYSTEX, les membranes irritées et vous vous sentirez 10 ans plus jeunes. Garanti vous remettre sur pieds ou retournez la boîte vide et l'on vous rembourse votre argent. Il est dangereux de retarder. Achetez aujourd'hui Cystex (prononcez Siss-Tex) 75c seulement dans toutes les pharmacies.

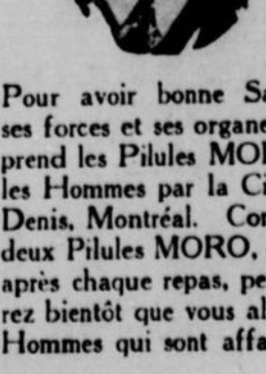

Comment reconquérir Force et Vigueur

Pour avoir bonne Santé, un homme doit conserver ses forces et ses organes en parfait état et il réussira s'il prend les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1566 rue St-Denis, Montréal. Commencez demain matin à prendre deux Pilules MORO, continuez à prendre la même dose après chaque repas, pendant quelques jours et vous verrez bientôt que vous allez mieux. Nous parlons ici aux Hommes qui sont affaiblis ou souffrant de:—

Manque d'appétit	Maux de reins
Troubles d'estomac	Points dans les côtés, le dos
Malaise général	Nervosité
Fatigue	Rhumatisme
Maux de tête	

Partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

"C'est avec beaucoup de plaisir que je donne mon témoignage en faveur des Pilules Moro que j'ai employées avec beaucoup de succès il y a environ trois mois. A manoeuvrer des objets lourds, j'avais contracté un mal de reins et de dos terrible et les douleurs étaient parfois si fortes que je craignais avoir un rein "deplacé". Cela me rendait faible, alourdi, sans ambition et je ne savais que faire pour rétablir mes forces et recouvrer la santé. C'est en lisant les témoignages publiés en faveur des Pilules Moro que je me décidai de faire l'emploi de ce remède, dont les effets me furent très salutaires dès les premières boites. De semaine en semaine mon état a fait des progrès remarquables et maintenant, je me sens plus de vigueur et me fatigue moins vite au travail". M. Henri Grenier, Gould, P.Q.

Pilules MORO pour les Hommes

Hollandais jusqu'à la dernière goutte—et décidément différent des autres.

BOUTEILLE DE 10 ONCES $1.15

Vendu aussi en bouteilles de 26 onces $2.70, de 40 onces $4.00

GIN de KUYPER

N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. ROTTERDAM - HOLLANDE. Maison fondée en 1695

TON REACTIONNAIRE A N.-Y. — FLECHISSEMENT DU BLE. — LA BOURSE LOCALE FAIBLE. — NICKEL A 9

POTINS DE LA RUE

L'inactivité sur les marchés boursiers américains et canadiens a été la caractéristique de la semaine. A Wall Street, la séance de jeudi fut la moins active encore vue depuis septembre 1931, et sur la Bourse locale l'on a enregistré un véritable calme durant la majorité des séances.

Le fort mouvement réactionnaire manifesté hier dans le groupe ferroviaire a influencé toute la liste sur le marché de New-York.

Le C.P.R. a reculé de 5-8 pt par sympathie sur notre marché local à 16 5-8. Ce titre était beaucoup plus actif que d'habitude.

L'annonce que la Grande-Bretagne n'imposerait pas de droits d'entrée sur le blé n'a pas eu une grande influence sur les prix du blé à cause de l'adoption d'un système de contingentement.

Il y eut 19 faillites dans notre district local durant le cours de cette semaine et le total des passifs atteignit $135,000.

L'on s'attend à ce que les autorités du Curb de Montréal annoncent aujourd'hui la levée des restrictions sur la majorité des stocks.

La Société des Artisans Canadiens-Français publie ci-contre son cinquante-cinquième rapport annuel. Ce rapport est des plus satisfaisants, comme nos lecteurs pourront le constater, en jetant un coup d'oeil attentif, sur les divers item du bilan annuel de cette société. Dès lundi, nous donnions à nos lecteurs les grandes lignes de ce rapport, remettant à aujourd'hui nos commentaires.

La Société des Artisans Canadiens-Français est une société essentiellement dévouée au service des nôtres et pour cette raison, elle doit être très considérée par notre population. Point n'est besoin d'ailleurs d'insister sur ce point. Qu'il nous suffise de dire, en passant, que cette société a été fondée en 1876 et qu'elle est actuellement la plus forte société française de l'Amérique. Ses succès sont connus du public, bien que cette société ne recherche pas d'ordinaire la publicité. Pour avoir une idée des progrès enregistrés par cette importante société il suffit de constater que les recettes de cette société se chiffrent à $2,054,381 durant l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1931. Le surplus pour l'an dernier a atteint $1,071,815, ce qui indique la solidité de cette institution. Peu de sociétés du même genre peuvent se vanter d'un tel succès, quand on conçoit les risques qu'elle a encourus durant le cours de 1931. Il ne faut pas oublier que la fonction de cette société est de s'occuper d'assurance mutuelle, sur la vie, les accidents, la maladie, l'invalidité, etc. Le faible taux dans la mortalité, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, car cette société compte un très grand nombre de membres parmi les citoyens franco-américains, et les avantages que cette société a retirés de la différence du change, provenant de l'avilissement de notre dollar, sont deux facteurs importants, qui ont contribué à augmenter les recettes de cette société en 1931. Il ne faut pas attribuer cette augmentation cependant, seulement aux deux facteurs ci-haut mentionnés, car les rapports précédents ont toujours montré des recettes élevées. Les succès de cette société sont donc attribuables en premier lieu à la sage et habile administration qui en dirige les opérations.

L'on a une idée de l'importance de cette société, quand l'on constate que les réserves à la fin de 1931 s'élevaient à $12,915,069.65. Le gros des placements effectués constituent des placements de tout repos et consistent en prêts aux fabriques, aux communautés religieuses, et aux commissions scolaires, etc. Les détentions de valeurs municipales et gouvernementales occupent aussi une place importante.

C rapport se compare favorablement avec ceux des sociétés du même genre au pays, et il est un facteur de plus, pour nous inviter à avoir confiance en l'avenir de notre pays. Cette confiance est absolument nécessaire pour le retour des affaires à la normale et nous n'avons cessé de proclamer la nécessité d'une plus grande confiance du public dans nos institutions. Il va sans dire que la confiance n'a pas fait défaut à la Société des Artisans, puisqu'elle a reçu constamment l'appui du public depuis son origine et que cette confiance semble aller toujours en augmentant. La race canadienne-française a certes raison de se montrer confiante dans cette société, dont l'organisme est des plus modernes. Cette société compte plus de 800 bureaux et succursales, repartis dans huit provinces canadiennes et huit états américains et son système d'assurance s'étend aussi bien sur les femmes et les enfants que sur les hommes, jusqu'à concurrence de $10,000, cependant. Le passé de cette société est donc garant de ses succès pour l'avenir et nul doute que les prochains rapports annuels refléteront les nouveaux progrès enregistrés par cette importante société de secours mutuels dont les détenteurs de polices sont les seuls bénéficiaires des intérêts accumulés chaque année.

La production de l'or dans notre province attire de plus en plus l'attention du public spéculateur. Il y a, à peine deux ans, l'extraction de l'or du sol québecquois représentait une valeur de moins de $2,000,000 et l'an dernier, la production de ce précieux métal dans notre province s'élevait à environ $6,000,000 selon un rapport de la maison MacPhadyen et Cie. Cette augmentation considérable dans la production d'or doit certes nous réjouir, puisqu'elle permet maintenant à la province de Québec de se placer au deuxième rang, comme producteur d'or. Il est vrai que nous sommes encore loin d'atteindre le rendement de la province d'Ontario, lequel dépasse les $30,000,000 par année mais l'augmentation enregistrée durant 1931 dans notre province est cependant un facteur encourageant et qui permet d'envisager l'avenir avec confiance. De là à prétendre dépasser la province-soeur serait ridicule. Mais il ne faut pas oublier qu'une plus grande exploitation des Cies minières qui opèrent sur le sol québecquois ne tardera pas à augmenter notre rendement d'une manière appréciable.

L'on constate toutefois un regain d'activités dans les régions aurifères de notre province. Les nouvelles découvertes d'or sont beaucoup plus nombreuses dans notre province qu'en tout autre endroit du pays. L'on considère généralement partout au pays la province d'Ontario comme la "Province de l'Or. Rien de plus vrai, car le rendement élevé de ses nombreuses mines d'or lui ont fait mérité ce titre. Il ne faut pas cependant perdre de vue que si la province voisine est au premier rang comme producteur de précieux métal, notre province l'est au premier, au point de vue explorations.

Il ne faut pas cependant croire que les travaux de recherche ne se poursuivent pas non plus sur une haute échelle dans la province soeur. On doit admettre toutefois, que notre province est actuellement au premier rang pour les travaux de recherches et d'explorations. Ce qui s'est passé il y a dix ans en Ontario semble présentement vouloir se répéter dans le Québec. Les activités minières s'étendent de plus en plus dans nos régions aurifères et le succès paraît vouloir en couronner un bon nombre d'entr'elles.

Le nord de notre province est traversé par deux filons d'or. Ces deux filons paraissent être la continuation de veines de la province voisine. Le prolongement de la veine Porcupine pénètre dans le nord-est et l'on fonde de grandes espérances sur cette veine. L'autre filon traverse la région ontarienne bien connue du district de Kirkland Lake et quitte l'est de l'Ontario pour se continuer sur notre sol dans la région de Noranda. Ce filon renferme de riches minerais de cuivre et d'or et ses traces peuvent être suivies sur une distance de plus de 100 milles dans notre province. Plusieurs centres miniers ont surgi le long de cette véritable ceinture d'or entr'autres Cadillac, Malartic, Pascalis, Louvicourt, etc. Trois Cies minières sont déjà productives et l'on s'attend à ce que d'ici à un an deux à trois autres compagnies entrent en production sous peu dans ce nouveau district aurifère. Que verra-t-on dans quelques années? Peut-être ce qui s'est passé en Ontario se répètera-t-il ici? Espérons le! Une chose certaine cependant c'est qu'il importe de promouvoir la production d'or dans notre pays d'autant plus que la récente prime accordée par le gouvernement canadien doit être un excellent stimulant. Cette augmentation dans notre production de précieux métal sera un facteur important qui nous permettra d'aider au relèvement de notre dollar.

VENTES D'IMMEUBLES POUR CETTE SEMAINE

Une diminution de 27 ventes sur la semaine précédent,e et de $5,047 en valeur.

D'après le dernier rapport du secrétaire du Montreal Real Estate Board, il y a eu moins d'activité cette semaine, dans l'immeuble. Les ventes, en effet, furent de 27 moins nombreuses que celles de la semaine précédente. Le total de la valeur des ventes a aussi diminuée de $5,047.

	Lots vagues No.	Valeur	Immeubles No.	Valeur
Dans la ville	25	113,869	106	1,141,739
Municipalités suburbaines	37	22,143	30	149,503
Total	62	136,012	136	1,291,242
			62	136,012
			198	1,427,254
Total en nombre et en valeur de la semaine précédente			171	1,422,207
Diminution			27	$5,047

Grosses ventes de la semaine:

59, 61, Sainte-Catherine Est, 1411, 1419 Saint-Dominique, Jos-Léon Patenaude à Central Realties, Limited	$323,800
188 Sherbrooke Ouest, Investment Securities Corporation à Berkeley Hotel Limited	55,000
5308, 5310 Côte des Neiges, Ed. Cardinal et alias à St. Mary's Hospital	45,840
1103, 1107 Demontigny Est, 1551, 1561 Amherst, J.-L. Patenaude à Central Realties Limited	28,800
2143, 2159a Déséry, Mme Jos. Lafrance à Edgar Raymond Giguère	27,000

Stocks Canadiens Hors Liste

Cours fournis par A. J. Pattison, Jr., & Co. Limited, Investment Bankers, Toronto.

Industriel—	Offre	Dem.
B. C. Pulp & Paper	$15 00	$
Claude Neon Gen. Adv.	50 00	60 00
Guelph Carpet priv.	71 00	
Int. Proprietaries A		24 75
Massey Harris priv.	9 00	11 00
Mount Royal Hotel	2 00	
Provincial Paper priv.	60 00	65 00
Supertest Pet. B priv.	17 00	
United Amusements A	13 00	
Willards Chocolates pr.	27 50	40 00
Assurance—		
Canada National Fire	18 00	25 00
Crown Life	100 00	
Dominion Fire	90 00	115 00
Dom. of Can. G.	198 00	215 00
Dominion Life	250 00	350 00
Excelsior Life	100 00	125 00
Fidelity Ins. of Canada		72 50
Monarch Life	18 50	28 50
Saskatchewan Life	10 00	15 00
Sun Life	425 00	525 00
Trust & Loan—		
Chartered Trust		90 00
Debenture & Sec.		39 00
Eastern Trust	120 00	150 00
Lambton Loan & Sav.	74 00	
Mortgage Discount priv.	4 00	4 80
Security Loan & Sav.	109 00	
Sherbrooke Trust	110 00	
Sterling Trust		90 00
Traders Finance		4 00
Victoria Trust & Sav.	166 00	
Pouvoirs—		
B. C. Electric pr.	94 00	97 50
Calgary Power priv.	63 00	70 00
Can. Light & Power	18 00	28 00
Can. West. Nat. Gas.	20 00	
do priv.	65 00	71 00
Great Lakes Power pr.		81 00
N. Bruns. Power 1er pr.	42 00	57 00
N. Bruns. Telephone	9 00	11 50
Nova Scotia L. & P. pr.	68 00	80 00
Ottawa L. H. & P. pr.	93 00	103 00

BOURSE DE MONTREAL

Le fléchissement du blé et le mouvement réactionnaire de Wall Street sont la cause de la faiblesse des prix sur le marché local en fin de semaine. — Smelters perd 1 3-4 pt. — Seagrams vedette. — Seulement 5,238 actions échangées sur le Curb.

(De notre EXTRA d'hier)

La semaine s'est terminée sur le marché local comme elle avait commencé. La caractéristique du marché pour cette année a été l'inactivité. Le volume des transactions n'atteignait pas, par moments, 609 actions à l'heure. Le gros des changements furent plutôt de nature fractionnelle. Aujourd'hui cependant certains stocks subissaient des pertes de 1 point et plus, mais ils étaient l'exception. La lourdeur des prix à Wall Street et le fléchissement du blé influèrent défavorablement sur le marché local et en fin de séance, la majorité de nos valeurs boursières clôturaient plutôt faibles.

Smelters attirait particulièrement l'attention spéculative en faisant une chute de 2 pts ce matin à 68 et vers trois heures ce stock côtait 68 1-4. Le C. P. R. était beaucoup plus actif que d'habitude et ce stock débutait à 17, puis baissait à 16 1-2 en fermeture il manquait 16 3-8. Nickel n'accusait pas de changement à 9.

Winn. Electric côtait 6.

Brazilian était de nouveau le leader dans le groupe des utilités publiques et ce stock après avoir perdu 1-8 pt au début à 12 1-2 se fixait à 12 1-4. Montreal Power à 36 et Bell Telephone à 119 étaient tous deux à leurs prix minima.

Nat. Steel Car demeurait aussi stationnaire à 10, de même que Steel of Canada à 20.

Le volume des transactions était beaucoup moindre que celui de la veille sur notre marché du Curb aujourd'hui, en effet, il y eut seulement 5,238 actions échangées durant tout le cours de la séance d'aujourd'hui sur ce marché, comparé à 12,233 la veille.

Distillers-Seagrams se comportait mieux malgré l'omission de son dividende et ce stock gagnait 3-8 pt à 4. Dom. Stores perdait 1-2 pt à 17 1-2.

Imp. Oil passait de 9 7-8 à 10 1-8 puis clôturait à 9 1-2. Noranda subissait une chute de 25 cts à 16, puis remontait à 16.20. Siscoe gagnait 2 cts à 57, à cause de l'excellence de son rapport mensuel.

Chez les Artisans

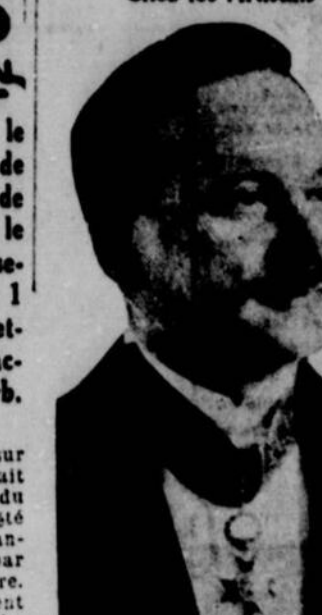

M. RODOLPHE BEDARD, président de la Société des Artisans Canadiens-Français dont nous publions aujourd'hui le 55ème rapport annuel.

LES ACTIVITES ONT DIMINUE SUR LES MARCHES BOURSIERS

Durant cette semaine. — Véritable période de transition.

Chaque jour de la semaine écoulée a accusé une diminution du volume des transactions sur les principales bourses de l'univers. La variation de la cote, dans cet intervalle, a été presque nulle, et nous voyons la majorité des titres à peu près au même niveau qu'à la fin de janvier.

Ceci, à notre point de vue, est un fait qui vaut la peine d'être commenté: il ressort de cet état de chose que la liquidation est pratiquement terminée et que l'horizon, pour les baissiers du moins, n'est pas assez prometteur pour leur permettre une attaque nouvelle sur les titres.

Du côté économique, nous n'avons rien de remarquable à commenter, et c'est ce qui fait que les acheteurs n'ont, de leur côté, adopté aucune attitude définitive. Nous sommes apparemment dans une période de transition, d'après Forget et Forget.

Les quelques semaines qui suivront nous diront si oui ou non, le monde économique reprendra son équilibre au printemps. Le peu de variations dans les prix des commodités semble accuser qu'une base a été trouvée, et que c'est de cette base que la reprise se fera. Il reste à déterminer la date de cette reprise; si elle ne se fait pas immédiatement, il y aura un nouveau rajustement, et peut-être une nouvelle baisse.

Mais si cette reprise s'effectuait d'ici à un avenir prochain, il serait grand temps de jeter le fondement de la reconstruction économique et financière, en faisant l'acquisition des titres aux prix actuels.

La réalisation par le monde ouvrier qui doit, lui aussi, contribuer à ce travail aussi bien qu'à la campagne d'économie lancée par les grandes industries, amène la conviction que c'est réellement de ce point que l'univers se remettra sur pied.

La solution ne peut être trouvée à quelques jours d'avis seulement, et la réalisation que le tout demande un peu de patience et de courage, nous convainc que ce n'est plus le temps aujourd'hui de se désespérer, pas plus que d'anticiper de trop grandes choses.

R. G. DUN & CO. ET NOS DIVERSES ACTIVITES

Le bulletin Dun dit du commerce montréalais:

"La température plutôt clémente et les conditions saisonnières ont aidé à augmenter la demande chez les détaillants pour plusieurs sphères de produits. Les marchands de nouveautés rencontrent un encouragement sensible et plusieurs clients de l'ouest commencent à s'appareiller pour le commerce du printemps.

"Les fabriques de tissus n'accusent pas de changement notable. Les épiciers grossistes connaissent une distribution au-dessus de la normale. Les conserves sont aussi en vedette. Plusieurs des plus importantes manufactures de chaussures exploitent à une quasi pleine capacité.

"La perception cependant n'est pas satisfaisante. On a enregistré durant la semaine, un total de 19 faillites, avec un passif de $135,000".

Le Curb fait disparitre les prix minima

Les autorités du marché du Curb de Montréal lèveraient toutes les restrictions sur les stocks lundi. Une déclaration officielle à ce sujet doit être faite aujourd'hui. Les minima disparaîtront pour les stocks suivants: Belding Corticelli privilégié et commun; Canadian Foreign Investments privilégié; Canadian International Investment Trust privilégié; Corporate Steel Products Limited; Dominion Engineering; Dominion Tar and Chemical, commun et privilégié; Robert Mitchell Company Limited; Western Steel Products privilégié; Beauharnois Power, Corporation "A"; Canada Northern Power privilégié; Power Corporation privilégié; et Southern Canada Power, privilégié.

Catelli-Macaroni Products, priv. A, aura cependant comme minimum nouveau 12.

Compensations bancaires

Voici un tableau des compensations bancaires dans les principales villes du Canada durant la semaine se terminant jeudi avec comparaison avec celles de la semaine correspondante en 1931.

Villes	1932	1931
Toronto	123,127,259	135,418,353
Montréal	96,601,511	130,547,640
Halifax	2,437,511	2,810,640
Saint-Jean	1,976,089	2,411,845
Moncton	937,791	785,350
Sherbrooke	511,015	789,277
Québec	5,307,083	6,767,298
Ottawa	6,210,951	7,074,308
Kingston	645,156	651,483
Peterboro	638,000	603,086
Hamilton	5,144,04	5,459,455
Kitchener	906,517	1,124,521
Brantford	816,17	844,323
London	3,033,26	3,605,652
Chatham	587,836	728,308
Windsor	2,560,48	3,140,799
Sarnia	376,40	515,817
Sudbury	539,07	683,710
Fort William	630,99	725,200
Winnipeg	35,331,552	37,359,279
Brandon	308,02	485,174
Moose Jaw	548,831	853,153
Régina	3,153,057	3,346,761
Saskatoon	1,357,219	1,615,878
Prince Albert	298,249	393,651
Edmonton	4,918,059	5,919,157
Calgary	4,567,396	7,776,319
Medicine Hat	206,375	243,061
Lethbridge	352,118	307,270
New Westminster	540,153	755,467
Vancouver	13,896,078	16,207,779
Victoria	1,735,120	2,966,967

LA SEMAINE A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chan
Abitibi	2¼	2⅜	2½	2½	
do priv.	6½	7⅞	6½	7⅞	+1⅜
Am. El. pr	10	10½	10	10	
Asbestos	.30	.30	.25	.25	
do priv.	1.00	1.00	.55	.55	—.45
Bell Tel.	119			119	
Brazilian	12⅝	12⅝	12¼	12¼	—⅜
B.C.Power	24	..	..	24	
Bg. Prod.	19	..	..	19	+1¼
Bathurst	2½	..	..	2½	
C. Cement	6¼	6½	6	6½	+¼
do priv.	65	65	63½	63½	+¼
C. Car	6⅜	6⅜	6½	6⅝	—⅛
do priv.	15	15½	15	15¼	+⅛
C. I. Alco.	1½			1½	+¼
C. Pacific	17	17	16¼	16⅝	—⅝
C. Smelt.	70	71	67⅞	68¼	—2
Cockshutt	5¼	5⅜	5¼	5½	+¼
C. H. E. p	56		..	56	+1¾
D. Steel B	2¼	2¼	2	2	—⅜
Dryden	1½	..	..	1½	
E. Dairies	20	..	..	20	
Fraser	1	..	..	1	
G.S.Wares	2	..	..	2	
H.Smith p	22			22	—.335
Hollinger	5.40	5.40	5.00	5.15	—.35
In. Nickel	9½	9⅞	8⅞	8⅞	—
L. of W.	6			6	—1⅞
Lindsay	5	5¼	5	5¼	—2⅛
McColl-Fr.	9½	9½	9⅜	9⅜	—⅜
M.-Harris	3⅝	3⅜	3⅝	3⅝	—
M. Power	36	..	..	36	
N. St. Car	10	..	..	10	
O. Power	29	..	..	29	05
S. L. Corn	.80	..	..	.80	
do priv.	4	..	..	4	+1
Shawigan	33			33	
Steel	21	21	20	20	¼
do priv.	27½			27½	—½
S. L. P. pr	9	10	9	9½	+½
Vian	10			10	—½
W. Electr.	6			6	—
Banques—					
N.-Ecosse	274			274	

LA SEMAINE DU CURB

Tableau des fluctuations compilé par la maison Garneau et Ostiguy, agents de change, Edifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Valeurs	Cette semaine Plus bas	Plus haut	La semaine dernière Plus bas	Plus haut
Ass. Brew	6	6	5¾	6
B. A. Oil	10⅜	10⅝	10½	10⅝
C. Malting			12⅝	12½
D.-Seagram	3½	6	6	6
H. Walker	2⅞	3	3	3⅜
Hydro Elect.	9½	9½		
Imp. Oil	9½	10⅛	9¼	10⅜
Imp. Tobac.	7⅞	8⅛	7⅞	8
Int. Pete	10⅝	11⅜	11	11½
In. Util. A	7½	7½		
R. Mitchell			8	8
Page Hersey	57¾	59¾	61¾	63
Mines—				
Amulet	.17½	.17½		
Noranda	16.00	16.75	15.75	16.00
Siscoe	.33	.37	.52½	.61½
Huiles—				
Ass. Oil			.65	.07
Home Oil	.40	.40	.40½	.55

BOURSE DE NEW YORK

La lourdeur des ferroviaires influe sur toute la liste en fin de semaine. — Wall Street clôture réactionnaire. — Meilleures perspectives pour l'industrie de l'acier. — Pertes allant jusqu'à 6 pts — 1,200,000 actions échangées

(De notre EXTRA d'hier)

NEW-YORK, 5. — Les prix après avoir débuté irrégulièrement à la baisse sur le marché de New-York aujourd'hui ne tardaient pas à devenir lourds, à mesure que la séance avançait. Les échanges étaient plus élevés que ceux de la veille, bien que le marché ne soit pas très actif.

Le fléchissement des ferroviaires sur le milieu du jour, influa sur toute la liste et dès le commencement de la seconde partie de cette séance, le gros des valeurs devenaient réactionnaires.

Union Pacific, Santa Fe et Norfolk and Western baissaient de 2 1-2 à 3 points. Auburn attirait particulièrement l'attention spéculative dans le groupe des moteurs en faiblissant de 5 pts.

L'argent à vue était à 2 1-2 p. c. Le marché paraissait vouloir devenir plus actif, à mesure que les prix descendaient. Delaware and Hudson faisait une chute de 6 pts. Les cuprifères et les pétroles subissaient des reculs fractionnels cet après-midi.

L'industrie de l'acier s'attend à d'importantes commandes de la part des compagnies américaines de chemins de fer, à la suite de la réduction récente opérée dans les salaires, et de la mise en opération cette semaine de la Corporation Financière de Reconstruction.

Le fait que le rapport hebdomadaire de la Federal Reserve indiquait une augmentation de $42,000,000 dans les argents en circulation a été interprété défavorablement par Wall Street. Les revues commerciales de fin de semaine indiquent que les affaires accusent peu d'amélioration, bien que certaines lignes soient plus en demande.

Les taux monétaires étaient plus faibles et l'argent à vue était disponible en dehors du marché à 1-4 de 1 p. c., plus bas que le taux officiel. Les fonds fédéraux passaient de 3 1-4 p. c. à 2 3-4 p.c.

Sur la dernière heure, le gros des stocks étaient véritablement réactionnaires. Plusieurs ferroviaires reculaient de 2 à 6 pts. Santa Fe, Norfolk and Western, Union Pacific, Louisville & Nashville et N-Y Central perdaient de 3 à 6 pts. U. S. Steel clôturait une couple de points plus bas. Gen. Motors était ferme au contraire vers trois heures.

Le total des transactions atteignit approximativement 1,200,000 actions.

CONTRACTION MODEREE CHEZ LA LANDED B. CO.

TORONTO, Ont., 6—Le rapport annuel de la Landed Banking and Loan Company pour 1931, indique une contraction modérée dans les affaires. L'actif total de la compagnie a quelque peu diminué à $4,250,170.

Les dépôts d'épargne sont à $1,454,027, comparé à $1,563,109, l'année précédente.

Les débentures sont à $721,000 contre approximativement $641,000 l'année précédente.

Les profits nets sont de $101,051 comparé à $103,223 pour 1930.

LA SEMAINE A NEW-YORK

Cours fournis par la maison Geoffrion & Rainville, Courtiers, 231, ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Air Reduction	49	45	48¾	13¾
Alaska Juneau	15	16¼	14¾	14¾
Allied Chemical	66⅞	70⅛	66	66⅞
Am. Can	59⅞	62⅛	58½	58⅞
Am. & F. P.	6⅞	7⅞	6½	6⅞
Am. P. & Lt.	13¼	15½	13	13
Am. Smelting	16	17⅜	15½	14¾
Am. Water W.	27½	29⅞	26⅝	27⅞
Am. T. & T.	112	116⅞	111⅞	111
Am. Tobacco	74	76⅛	74	74½
do B	74	78⅞	76	½
Anaconda	10½	11⅜	9½	9
Atchison	82	85½	77¼	77½
Auburn Motors	131	137⅞	116	116½
Baldwin Loco.	7½	7½	6½	6½
Balt. & Ohio	17½	19¾	16½	16⅝
Beth. Steel	18	19⅜	16	16½
Bordens Co.	35½	37½	35¼	36
Can. Pacific	14⅝	15½	14½	14
Case J. I.	35½	37½	31⅝	32½
Ch. R. Island	13½	14⅝	10⅝	10½
Chrysler	13	13⅝	12½	12⅝
Coca Cola	106	110½	105	106½
Columbia Gas	12⅝	14¼	12¼	12⅜
Com. Solvent	7⅞	8½	7⅝	7
Com. Southern	4½	4⅞	4	4¼
Con. Gas N. Y.	58	60½	57⅛	57⅞
Con. Can	35	36½	33⅜	33½
Corn Products	40¼	43⅜	40	40½
D. & Hudson	79	80½	70½	71½
Drug Inc.	50⅜	53⅜	50⅜	51½
East. Kodak	79½	81⅜	78½	78
El. Auto Lite	26½	28⅛	26½	27⅛
El. P. & Lt.	10⅞	13½	10½	11½
Fox Film	6⅞	3½	3½	3⅞
Freeport Texas	17½	18⅜	16⅝	16⅝
Gen. Electric	19⅞	20½	18⅜	18⅝
Gen. Foods	33½	34½	32½	32
Gen. Motors	20½	22⅛	20⅛	21
Gen. Ry. Sig.	23½	25	23	23⅛
Gillette	12	12⅜	11⅞	12⅜
Hudson Motors	9½	9½	8⅜	8⅞
Int. Harvester	25⅛	25	23	23⅜
Int. Nickel	8¼	8½	7½	7½
Int. T. & T.	9	10	8½	8⅜
Kenn. Copper	11½	11⅜	10½	10½
Loews Theatres	27½	29⅞	26½	28½
Mack Trucks	14	14	13	13⅞
Mont. Ward	8¼	8⅜	7½	7
Nash Motors	17	17½	16	15⅜
Nat. Biscuit	40¼	41⅜	39⅜	39⅜
Nat. P. & Lt.	13½	15½	12⅜	12⅜
N. Y. Central	28⅜	31½	26⅜	26½
New Haven	27	28⅛	24½	24½
Noranda	14	14½	13½	13⅜
North American	31⅜	33⅜	31	31½
Pacific Gas	33½	34½	33	33⅜
Pacific Light	37½	38⅜	36⅛	36
Packard	4⅜	4⅞	4	4
Pennsylvania	21⅜	22⅞	20	20
Phillips Pete.	4½	4⅞	4	4½
Pub. Ser. N. J.	53⅛	53⅞	50	51
Radio Corp.	7⅛	8⅞	6⅜	7¼
Reynolds B.	38	38⅞	37	37
Royal Dutch	16½	18⅜	16⅜	
Sears Roebuck	31⅜	34	30⅜	30½
Simmons Bed.	7½	8	7⅜	7⅜
Sinclair Oil	5⅜	5½	5	5½
Socony	9	9⅜	8⅜	9
Southern Ry.	9⅜	11⅜	9⅜	9½
Stand. Brands	12⅜	13⅜	12	12⅜
St. Gas & Elec.	27½	29⅞	27	27⅞
St. Oil N. J.	25½	27⅞	25½	26⅛
Studebaker	11½	11⅝	11	11
Texas Corp.	11½	11⅝	11	11⅜
Texas Gulf	22½	23⅜	23	23
Union Carbide	29⅝	30½	28½	28⅛
Union Pacific	75	78½	70⅝	71
United Aircraft	14⅞	16⅜	14	14½
United Fruit	21	21	20½	20½
United Gas imp.	18⅜	19⅜	18½	18½
Ut. P. & Lt.	9	9	8½	8⅜
U. S. Ind. Alco.	23½	25½	22½	22⅜
U. S. Steel	37½	41⅜	37⅜	38⅜
Vanadium	12⅜	15⅜	12⅜	13
Western Union	36½	39⅞	35	35⅜
Westinghouse	24½	27	24	24
Woolworth	41½	42⅞	40½	40⅜
Worth. Pump	18⅜	20⅜	18⅜	18⅜

A la présidence

M. L. Ross Cooper, qui vient d'être élu président du marché du Curb de Montréal.

UN APERCU SUR LA SITUATION GENERALE DANS LES AFFAIRES

Le dernier rapport mensuel de la Banque Canadienne de Commerce contient des remarques intéressantes à ce sujet.

Le commerce des céréales du Canada, comme celui du monde en général, subit, pour le moment du moins, le contrecoup des difficultés du change international qui se sont manifestées au cours des trois derniers mois. On constate habituellement une diminution des exportations mondiales de blé à cette époque de l'année, car les pays importateurs attendent le mouvement considérable de cette céréale, qui se produit en Argentine et en Australie à la suite des nouvelles récoltes. Cette année, il faut aussi tenir compte du fait que la récolte européenne est plus forte qu'en 1930 et que les estimations viennent d'être portées plus haut que celles dit y a un mois ou deux. Mais tout cela ne devrait pas avoir causé une diminution des exportations mondiales de plus de 20 p. 100 le mois dernier. Nous en trouvons la véritable explication dans les nombreux rapports sur le commerce des céréales que la Banque a reçus; ceux des dernières semaines, notamment, déclarent que les exportations ont diminué par suite des fluctuations du change.

Presque tous les experts, y compris M. George Broomhall, l'expert anglais, dont l'estimation des besoins des importateurs est l'une des plus faibles, ont pronostiqué que le commerce mondial du blé cette année serait à peu près égal à celui de la campagne terminée en juillet dernier; de fait, l'Institut International d'Agriculture, de Rome, a publié un estimé des exportations mondiales plus élevé que celles de l'an dernier. Si l'on accepte, toutefois, l'estimé de M. Broomhall, les exportations hebdomadaires devraient atteindre une moyenne de 1,923,000 boisseaux pour toute la campagne. Pour les 20 semaines déjà passées, la moyenne hebdomadaire a été de 15,437,000 boisseaux. Les exportations de novembre ont excédé légèrement ce dernier chiffre, mais celles de décembre ont été fort inférieures, la moyenne hebdomadaire ne s'élevant qu'à 11,465,000 boisseaux. Les exportations canadiennes sont tombées d'une moyenne de 5,846,000 boisseaux par semaine en novembre à 3,340,000 boisseaux le mois suivant.

Il est tout à fait probable que le commerce mondial du blé s'élèvera au-dessus du faible niveau de décembre dès que les céréales de l'Hémisphère Sud passeront à la consommation, que les pays importateurs d'Europe auront épuisé leurs stocks de blé indigène et que, enfin, un certain degré de stabilité monétaire aura été réalisé. La situation actuelle, toutefois, a pour effet de faire baisser les cours de toutes les céréales, le groupe entier oscillant parallèlement au produit principal. Heureusement, ainsi que nous le disions le mois dernier, les fermiers ont vendu la majeure partie de leur blé quand les prix étaient à leur sommet, et il ne reste maintenant guère plus de 50 millions de boisseaux à vendre dans les fermes.

Nous constatons dans l'industrie canadienne un degré de stabilité qui n'existait pas il y a quelques mois. Des rapports favorables continuent d'arriver de nombreux centres producteurs de textiles, de chaussures de meubles, en même temps que l'activité grandit quelque peu dans certaines des industries lourdes. Toutefois, c'est en remontant avant décembre que nous voyons les signes les plus manifestes de cette stabilité.

Normalement, la production du papier-journal diminue en novembre, mais en 1931 la diminution a été moins grande qu'en 1930. Dans le bois, il y a eu une légère amélioration, mais il est probable que cette industrie restera bien au-dessous de la normale pendant quelque temps encore, car la construction aux Etats-Unis et au Canada est tombée à un niveau relativement bas. On peut juger de l'abaissement général de la production de bois depuis deux ans par les chiffres suivants, qui se rapportent à l'une des plus grandes régions de production du monde, la Colombie britannique.

11 MOIS FIN NOVEMBRE
(Pieds mesure de planche)

1929	1930	1931
2,643,818,513	2,154,467,943	1,618,871,430

Cependant, contrairement au cours ordinaire des choses, la production de novembre a dépassé cette année celle d'octobre, grâce en partie au règlement d'une assez longue grève affectant l'une des plus grandes scieries, et en partie à l'accroissement général des commandes. Dans l'Est du Canada, la diminution des stocks au cours de l'an dernier a été sufisante pour assurer au Nouveau-Brunswick une coupe sensiblement supérieure aux prévisions d'il y a quelques mois.

La participation partielle des producteurs canadiens au programme de restriction de la production du cuivre vient à la suite d'une certaine augmentation d'activité dans les autres branches de l'industrie minière du Canada. Une expansion de la production houillière est de règle à cette époque de l'année, mais la production de la Colombie britannique en novembre a dépassé celle du mois précédent et celles de novembre l'an dernier. L'accroissement de la demande des produits d'une des principales mines de plomb et de zinc s'est traduite récemment par une réduction de ses stocks et une expansion de l'emploi pour ses mineurs de quatre à cinq jours par semaine.

Toute l'activité économique finit naturellement par s'inscrire dans les statistiques de l'emploi. D'après l'analyse des relevés canadiens, on constate que le niveau général de l'emploi a été inférieur à celui de toutes les années antérieures depuis 1926, mais que l'expansion saisonnière de l'été et du commencement de l'automne 1931 a duré plus longtemps qu'en 1929 et 1930 et que le mouvement ultérieur de recul fut moins sensible. Le tonnage ferroviaire a fléchi récemment sous l'action de facteurs saisonniers, mais il convient de noter, et cela confirme nos remarques sur la stabilité actuelle de l'industrie canadienne, que les chargements de marchandises, compte tenu des variations saisonnières, sont demeurés presque stationnaires depuis quelques semaines.

LE RAPPORT DE BALE

Le rapport du Comité consultatif d'Experts nommé par la Banque des Règlements Internationaux sur les instances de l'Allemagne, conformément aux stipulations du Plan Young des Réparations, a causé quelque désappointement, faute de fournir une opinion définie quant à la capacité de l'Allemagne à remplir toutes les obligations du Plan. Mais les attributions même du Comité lui interdisaient de se prononcer sauf sur l'incapacité de l'Allemagne à effectuer les prochains paiements conditionnels des Réparations et le besoin urgent d'un "rajustement des Réparations et des autres dettes de guerre adapté à la situation troublée du monde".

L'opinion des experts confirme donc ce qu'ont cru tous ceux qui ont étudié la question des Réparations et tous ceux qui ont suivi de près la marche des événements dans le monde. Le rapport, toutefois, a provoqué un nouveau débat sur les droits et les privilèges nationaux et l'attitude des ultra-nationalistes, a rendu plus difficile la tâche des hommes d'Etat qui font tous leurs efforts pour rompre le cercle vicieux qui enserre le monde. Seulement quelques simples faits et questions au sujet des réparations et des dettes intergouvernementales ont besoin d'examen, à l'exclusion de toutes les fautes passées, notamment l'extravagance de certains pays, comme l'Allemagne, par exemple. Le plan Young a été élaboré dans une atmosphère économique totalement différente de celle d'aujourd'hui, et l'on devrait voir qu'il est impossible de le maintenir au milieu des conditions présentes. Les règlements des dettes de guerre ainsi que les Plans Dawes et Young étaient censés reposer sur le principe de la "capacité de payer." Va-t-on méconnaître les changements survenus depuis deux ans et remplacer le principe mentionné par celui de la "capacité de tirer"? Habituellement toute réclamation instante se justifie jusqu'à un certain point et, par conséquent, l'attitude d'aucun pays dans la présente situation n'est totalement mauvaise. Dès lors, s'il n'y a pas de possibilité d'entente parfaite, on devrait du moins, dans l'intérêt de l'économie mondiale, trouver un compromis.

Indice des prix du gros au Canada

Cet indice a passé de 75,02 en décembre 1930 à 67,11 en décembre de l'an dernier.

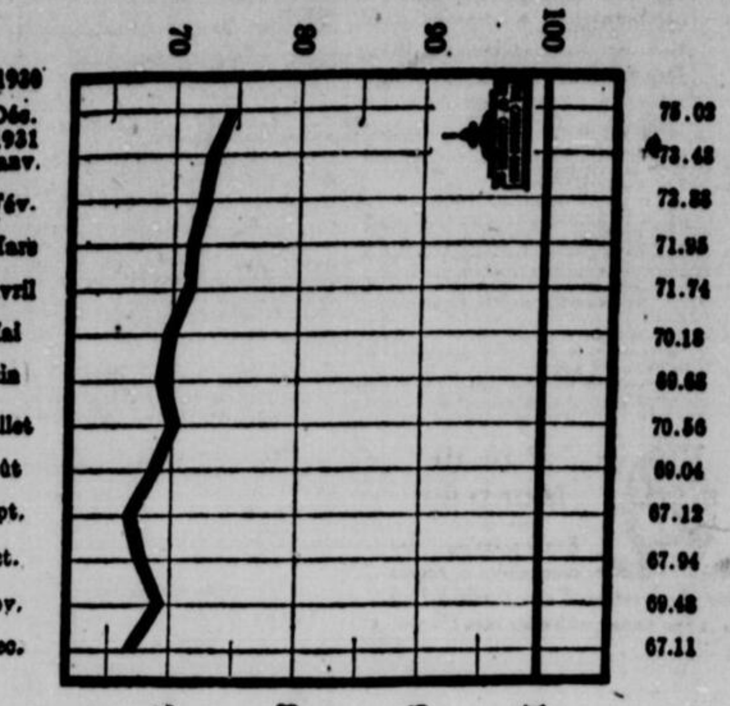

Voici un graphique préparé par la Banque Canadienne de Commerce, montrant l'indice des prix du gros dans notre pays durant chaque mois durant le cours de l'an dernier. Cet indice est calculé sur une base de 100—1923.

LEGERE DIMINUTION DANS LES DEPOTS D'EPARGNE AU CANADA

En décembre dernier. — Statistiques comparatives publiées aujourd'hui même par le ministère de la finance. — Contraction attribuée aux différents emprunts.

(De notre EXTRA d'hier)

OTTAWA, Ont., 5. — (Presse canadienne). — Le rapport mensuel des dépôts d'épargne dans les banques canadiennes pour le mois de décembre dernier accuse une diminution sur le total du mois précédent. Le rapport a été rendu public aujourd'hui par le ministère de la finance. La réduction cependant est sans doute imputable aux différents emprunts de grande envergure comme celui du Service National. On enregistre également une contraction dans les dépôts à demande probablement due à l'achat des obligations et à la réduction des prêts courants et à demande au Canada.

	Dec. 1931	Dec. 1930
Fonds de réserve	$162,000,000	162,255,000
Billets en circulation	141,013,282	148,017,056
Dépôts à demande	617,038,655	641,694,317
Dépôts d'épargne	1,360,042,129	1,435,845,166
Dépôts à l'étranger	310,086,314	372,275,709
Monnaie courante	65,816,786	84,038,609
Billets canadiens	128,860,547	126,857,429
Dépôts C.G.R.	25,731,732	32,580,866
Prêts à demande au Canada	164,730,957	204,791,346
Prêts à demande à l'étranger	83,124,317	145,904,776
Prêts courants au Canada	1,082,097,360	1,149,175,118
Prêts courants à l'étranger	188,357,012	213,965,402
Passif total	2,982,617,664	3,129,325,706
Actif total	2,997,672,792	3,143,756,013

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

(De notre EXTRA d'hier)

	Ouv.	Haut	Bas	Ctre
Acme G.	15	15⅝	15⅝	15
Amulet M.	17	17	17	17
Bar.-Holl.	7	7½	7½	7½
Base M.	95			95
Bidgood	6¼	6¼	6	6
Br. C. P.	355	355	350	350
Buff. Can.	13	29	28	29½
Com. Pete	5	10	10	1
Coniagas	100			100
Dome M.	950	975	960	970
Fal. Nick.	75			75
Granada G.	100	103	103	103
Hollinger	500	515	505	505
Hom. Oil	30			
Howey G.	33	34	33	33
Keeley	23			23
Kir. Lake	46	47	45	48
Lake Sh.	2875	2785	2840	2850
Macassa	35	35	35	35
Malartic	3½			3½
McIntyre	1775	1800	1800	1800
Min. Corp.	115	117	116	116
Mof.-Hall	6½	7	6	5
Moss Mi.	34	35		35
Nipissing	96	100		100
Pio. Mines	4¼			4¼
Pr. G. M.	58	59	59	59
Sh.-Gor.	60	60½	60	60
Siscoe	56	57	55¼	57
Stadacona	1½	1½	1½	1½
Sud. Bas.	36	37	36	36
Sylvanite	57	57	55	55
Tashota G.	5	5⅛	5½	5¼
T.-Hughes	450	459	433	433
Towagm.	25			25
Vipond	35	36	36	36
W.-A.-M.	100	90	90	90
W.-Harg.	280	280	277	280
HORS-COTE:				
Abana	5			5
Big Mis.	12			12
Cen. Man.	7			7
Ch. Res.	160	165	160	165
Conlarum	30			30
Eldorado	120	120	119	119
East-C.	10	10	10	
Hud. Bay	252	245	245	245
Kir. Hud.	55			
McLeod R.	7½	7½	6	6
Nordon	10	10½	10	10
Pend'Or.	100			105
Royalite	600			600
Ventures	48	49½	48	48
CURB:				
Brownlee	2	2⅛	2½	2⅛
Brett	6½	6½	6½	6½
Can. Kir.	3	3⅛	3	3⅛
Kir. Town	9⅜	9⅜	9⅜	9⅜

Baisse du blé en fin de semaine

(De notre EXTRA d'hier)

WINNIPEG, 5—Les prix du blé clôturaient faibles sur le marché de cette ville aujourd'hui:

Le blé de mai se fixait à 62 3-4, soit une perte de 3-4 ct.

Le blé de juillet clôturait à 64 1-4, soit une perte de 1-4 ct.

Le blé d'octobre s'arrêtait à 65 5-8, soit une perte de 3-8 ct.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à son bureau principal, 262 ouest, rue St-Jacques, Montréal, lundi le huit février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des administrateurs.

Par ordre du conseil d'Administration.

Le Directeur général,
T. TAGGART SMYTH.

Montréal, le 11 janvier, 1932.
J. 28-29-30. F. 1-2-3-4-5-6

Nous nous spécialisons dans les

INSTALLATIONS DE CHAMBRES DE TRANSFORMATEUR

ET

Nous faisons les raccords avec le service souterrain.

Fred Thomson Co. Limited

Ingénieurs en Electricité

915, rue Ste-Geneviève. LA. 9141

Cité de Montréal

Expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la ruelle située entre les rues St-Christophe et St-André, et parallèle à ces deux rues, au nord de la rue Demontigny.

Avis est par les présentes donné que le Président de la Commission des Services Publics de Québec, a, le 29 janvier 1932, conformément à la loi, déposé son rapport au bureau du Greffier de la Cité concernant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la ruelle située entre les rues St-Christophe et St-André, et parallèle à ces deux rues, au nord de la rue Demontigny, Quartier St-Jacques, et que le dit rapport sera soumis pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure, Division de Pratique, Chambre No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le 22ième jour de février, 1932, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Hôtel de Ville, Montréal, 6 février, 1932.

ST-PIERRE, PARENT, DAMPHOUSSE, BUTLER, MENARD & CHOQUETTE, Avocats de la Cité.

Cité de Montréal

Expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une ruelle à l'est de la rue Boyer, entre les rues Everett et Villeray.

Avis est par les présentes donné que le Président de la Commission des Services Publics de Québec, a, le 29 janvier 1932, conformément à la loi, déposé son rapport au bureau du Greffier de la Cité concernant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une ruelle à l'est de la rue Boyer entre les rues Everett et Villeray, Quartier Villeray, et que le dit rapport sera soumis pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure, Division de Pratique, Chambre No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le 22ième jour de février, 1932, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Hôtel de Ville, Montréal, 6 février, 1932.

ST-PIERRE, PARENT, DAMPHOUSSE, BUTLER, MENARD & CHOQUETTE, Avocats de la Cité.

Cité de Montréal

Expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la 12ième Avenue au sud de la rue Masson.

Avis est par les présentes donné que le Président de la Commission des Services Publics de Québec, a, le 29 janvier 1932, conformément à la loi, déposé son rapport au bureau du Greffier de la Cité concernant l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la 12ième Avenue au sud de la rue Masson, Quartier Rosemont, et que le dit rapport sera soumis pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure, Division de Pratique, Chambre No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le 22ième jour de février, 1932, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Hôtel de Ville, Montréal, 6 février, 1932.

ST-PIERRE, PARENT, DAMPHOUSSE, BUTLER, MENARD & CHOQUETTE, Avocats de la Cité.

Cité de Montréal

Expropriation des immeubles requis pour l'ouverture du Chemin de la Côte Ste-Catherine, entre le Chemin de la Côte des Neiges et le Boulevard Décarie.

Avis est par les présentes donné que le Président de la Commission des Services Publics de Québec, a, le 29 janvier 1932, conformément à la loi, déposé son rapport au bureau du Greffier de la Cité concernant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture du Chemin de la Côte Ste-Catherine, entre le Chemin de la Côte des Neiges et le Boulevard Décarie, Quartiers Mont-Royal et Notre-Dame de Grâces, et que le dit rapport sera soumis pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure, Division de Pratique, Chambre No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le 22ième jour de février, 1932, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Hôtel de Ville, Montréal, 6 février, 1932.

ST-PIERRE, PARENT, DAMPHOUSSE, BUTLER, MENARD & CHOQUETTE, Avocats de la Cité.

Avis aux Créanciers de la Première Assemblée

LA LOI DE FAILLITE

Avis est donné que MICHEL N. AYOUB, marchand, faisant affaire au No 1660 rue St-Maurice, dans la Ville de Trois-Rivières, Province de Québec, a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le 31ème jour de février 1932 et que la Cour m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la nomination d'un syndic.

La première assemblée des créanciers sera tenue à Montréal au bureau du Séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice, le 16 février 1932, à 10 heures de l'avant-midi.

Les réclamations et procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être produites entre mes mains avant la dite assemblée.

Toute preuve de réclamation doit être produite entre mes mains ou celles du syndic qui sera nommé dans les trente jours du présent avis après laquelle date le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit.

Daté à Montréal ce 5 février 1932.

Gardien: JOSEPH G. DUHAMEL, 152, rue Notre-Dame E., Montréal.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que LUCY DORIS CANNON, de la cité de Sherbrooke, en la province de Québec, résidant présentement en la cité de St. Catharines, dans le comté de Lincoln, en la province d'Ontario, s'adressera au PARLEMENT DU CANADA, à la prochaine session d'icelui, pour l'adoption d'un BILL DE DIVORCE d'avec son époux, EDWARD FREDERICK CANNON, briquetier, de la Cité de Montréal, en la province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE A ST. CATHARINES, province d'Ontario, ce 22me jour de JANVIER, A.D. 1932.

LUCY DORIS CANNON.

INVENTIONS

Hâtez-vous de déposer votre demande de brevet ... formule de "Preuve d'Invention", renseignements et conseils GRATIS. Envoyez croquis ou modèle pour notre avis. Correspondance confidentielle.

BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER

934 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

Albert Fournier, Procureur de Brevets, Licencié, Edgar Bourque, I.C. et Adrien Gosselin, I.C., Ingénieurs Conseils.

AVIS LEGAUX

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 13-652. Arlington Cycle and Sports Ltd demandeur vs Frank Nolan, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 3448 rue Verdun en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. Ed. Desroches, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 32-719. Wm Lee Ltd. demandeur vs D. McArthur, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 3007 rue Wellington en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis et cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. Ed. Desroches, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 32-609. H. Dubois et al. demandeurs, vs A. Primeau, défendeur.

Le 15ème jour de février, 1932, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires et au domicile du défendeur au numéro 6616 rue Blvd Monk en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une caisse enregistreuse, gramophone, effets d'épicerie, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. Eugène Rochon, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 3389. H. Belhomme, demandeur vs B. Hunter et al, défendeurs.

Le 15ème jour de février 1932, à 2 hrs de l'après-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 399 Ave Victoria en la cité de Wetmount, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, comptoir, bijouteries, d'amants, etc.

Conditions: Argent Comptant. Eugène Rochon, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 34233. — H. Birks and Sons, Ltd, demanderesse, vs P. Labelle, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5422 rue Brodeur, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. A. S. WILSON, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 98044. — Joseph Dauphinais, demandeur, vs Ben Nadler, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à une heure de l'après-midi, à la place d'emmagasinage des effets du dit défendeur, au No 4310 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Sedan Ford et accessoires, etc.

Conditions: Argent Comptant. J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 3209. — Scotch Anthracite Coal Co Ltd, demanderesse, vs L. O. Gauthier, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2944 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. R. LEBLANC, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 3729. — E. Délorme, demandeur, vs W. Ouellette, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5701 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. G. A. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 272. — A. Mason, demandeur, vs Rosie Katz, défenderesse.

Le 15ème jour de février 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 8536 rue Clarke, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 21182. — Mount Royal Real Estate Ltd, demanderesse, vs Herbert M. Saad, défendeur.

Le 16ème jour de février 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7224 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. René CLOUETTE, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 194. — J. Flanz, demandeur, vs W. H. Patton, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 451 rue Westminster, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. Ed. JODOIN, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No B-97027 — P. Caplan & Co, demandeur vs Soda Lunch Equipment Corporation et al, défendeurs.

Le 15ième jour de février 1932 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 2191 rue St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en accessoires de fontaines, verres, essences, etc.

Conditions: Argent comptant. ROMA AUBIN, H.C.S.

Montréal, 5 février, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No F-95945 — McArthur Irwin Ltd, demanderesse vs Léo Brunet "La Cie de Javelle Phenol", défendeur.

Le 15ième jour de février 1932 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 5242 rue Casgrain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, moteurs, bouteilles, caisses, etc.

Conditions: Argent comptant. G. DESCHENEAUX, H.C.S.

Montréal, 5 février, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No F-95618 — L. Levy, demandeur vs A. Samuels, défendeur.

Le 16ième jour de février 1932 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 5352 rue St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone et meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. ROMA AUBIN, H.C.S.

Montréal, 5 février, 1932.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 31541 — Simon's Valet Service, demandeur vs S. C. Brownstein, défendeur.

Le 16ième jour de février 1932 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 2100 rue Claremont en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano et meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. J. L. RACINE, H.C.S.

Montréal, 5 février, 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No F-95437. — S. W. Sampson Es-qual., Trustee of the Estate of Hamilton Motors Ltd, demandeurs, vs J. L. Regan, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 414 rue St-Jacques O., Ch. 101, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en pupitres, clavigraphe, etc.

Conditions: Argent Comptant. J. P. AUBIN, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No B-97096. — G. Rabinovitch Invest. Corp. demanderesse, vs S. Leibovitch et al, défendeurs.

Le 15ème jour de février 1932, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 1010 rue Ste-Catherine Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en machines à coudre, moteur électrique, meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent Comptant. G. A. LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 481. — Achille Leblanc, demandeur, vs M. K. F. Anderson, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 8540 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. M.A. LAURIN, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No B-77058, Wilsil Ltd, demandeur vs Saint-Paul Meat Market, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au numéro 6519 rue Blvd Monk en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en balance articles de boucherie, etc.

Conditions: Argent Comptant. René Clouette, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 89917 Jacob Zbarsky, demandeur vs M. Shlieraut, défendeur.

Le 16ème jour de février, 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 3975 rue Henri Julien en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone et meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. J. L. Racine, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec, District de Montcalm. Cour Supérieure. No 1902, Alphonse Labelle, demandeur vs Richard Joyal, défendeur, et J. Ed. Albert Paré, témoin-exécutant.

Le 15ème jour de février 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 561 rue Guizot en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chesterfield, radio, etc.

Conditions: Argent Comptant. Roma Aubin, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 81-168, E. J. Laffoley et Co, demandeur vs Spector Clothing Reg'd, défendeur et Arrow Clothing Co, tiers-saisi.

Le 15ème jour de février 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit tiers-saisi au numéro 3710 rue Saint-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en tables chaises, moulin à coudre, etc.

Conditions: Argent Comptant. René Clouette, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec—District de Montréal —Cour de Circuit — No 30465—Denis Bernier vs Emile Paquin.

Le 15e jour de février 1932 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 6835, rue Delaroche en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 set de chesterfield, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. M. T. ROBILLARD, H.C.S.

Montréal le 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No D-93937 — Wilfrid Paquin vs D. Lecuyer.

Le 15e jour de février 1932 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 1400, rue De Montigny Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. M. T. ROBILLARD, H.C.S.

Montréal le 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 7636 — C. W. Lindsay & Co. Ltd., vs Mme A. Silverman & Co.

Le 15e jour de février 1932 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 831, rue Dollard, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. PAUL LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, le 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No E-94098 — R. Fauvel vs Dame Veuve J. Labelle.

Le 16e jour de février 1932 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 6719, rue De Normanville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. PAUL LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal le 5 février 1932.

AUX FUNERAILLES DE Mlle MARGUERITE PAUL

Vendredi, le 15 janvier, avaient lieu, en la paroisse de la Nativité d'Hochelaga, les funérailles de Mlle Marguerite Paul, décédée le 12 de ce mois, après 2 mois de maladie.

La défunte était âgée de 17 ans et 1 mois.

Le cortège funèbre partit de la demeure de ses frères et soeurs, 565 Davidson, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga.

La levée du corps fut faite par Mgr Lepailleur, curé de la paroisse et le service fut chanté par l'abbé Filiatrault, assisté de MM. les abbés St-Laurent et Bariteau, comme diacre et sous-diacre.

Mlle M. PAUL

La défunte faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie.

Etaient porteuses: Miles Rienne Soulière, Helda Paul, Madeleine Bafil, Fernande Gervais, Cécile Dinard, et Simone Farland.

La quête fut faite par deux enfants de Marie, Miles Géraldine Laporte et Bertha Bélanger.

La défunte, qui était orpheline, laisse pour pleurer sa perte, quatre frères et six soeurs: Zotique, Alfred, Joseph, Alphonse; Mme Adélard Cardin (Anna), Mme Alphonse Soulière (Marie-Louise), Mme Alfred Tremblay (Delvina), Marie-Anne, Bernadette et Emerentienne. Une belle-soeur, Mme Zotique Paul, neuf neveux et cinq nièces, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

Conduisaient le deuil, le conseil des Enfants de Marie et ainsi que les membres; ses frères, Zotique, Alfred, Joseph, Alphonse, Marie-Anne, Bernadette, Emérentienne, Mme Alp. Soulière (Marie-Louise), Mme Ad. Cardin (Anna), Mme Alf. Tremblay (Delvina).; ses beaux-frères: Alphonse Soulière, Adélard Cardin, Alfred Tremblay; et belle-soeur, Mme Zotique Paul.; ses tantes, Mme Paul Mongeau, Sorel, Mme Vve Jos Bourque; ses cousins: Alcide Bourque, Jos. Ferland, Jos Ferland, Jos Hamel, Alexandre Cantin, Paul-Emile Charbonneau, Philippe, André et Paul-Emile Provençal, Philippe Lavallée, Wilfrid Paul; ses cousines: Mme Damien Tremblay, Mme Noël Provençal, Mme Jos Ferland, Michel Cardin, Paul-Emile Cardin, Victor Cardin, Jos Hamel, Walter Paul, Marcel Cardin, Pul-Emile Crdin, Victor Soulière et Murielle Tremblay.

Dans le cortège on remarquait: MM. Hector, Alphonse Gravel, Mme veuve Alph. Gravel, Geo. Pelletier, Rév. Frère Théodote de la communauté des Frères de la Charité, M. et Mme Chs Millette, M. et Mme A. Aubuchon, A. Lambert, C. Dignard, Roméo et A. Bellefleur, Arthur Cardin, Em. Bibeau, E. Gagné, Lucien Martel, E. Desrosiers, Jos. Desrosiers, M. et Mme Jos. Pelletier, Germaine Pelletier, M. et Mme A. Frappier, Mlle J. Frappier, M. et Mme N. Cournoyer, M. et Mme J. Gendron, E. Quenneville, C. Thériault, H. Houde, Pierre Bibeau, J. Brosseau et H. Keater, ingénieurs de la Cité de Montréal; Geo. Favreau, Victor et Léo Latraverse, Mme H. Coupal, Mme veuve A. Thuot, Marie-Reine, Lorette Thuot, Ovide Thuot, Mme P. Martel, Mme O. Desgagné, Mlle T. Dagnault, Mme veuve J. Mahew, Mlle Adrienne Gagnon, Mmes Simonne et Rita Tardif, Mme E. Gervais, Mme E. Labonté, Mlle Rose Allard, Mlle Adrienne Paquette, Miles Donalda et Germaine Cournoyer, Mme N. Nadon, Mlle R. Lavallée, Mme Gauthier, Mme St-Pierre, Mme H. Lemire, Mlle Thérèse et Blanche Paulet, Mmes G. et Lucienne Guindon, Mlle Célina Surprenant, M. Hortense Cartier, Mme L. B. Bailey, Mme Daviau, M. et Mme Lacroix, Mlle Augustine Poulin, Mlle R. Jobin, Mme D. Champagne, Mme E. Salvail, M. O. Salvail, Mme M. Tremblay, Miles Yvonne et Marie-Ange Boucher, et Mme G. Boucher ainsi que plusieurs autres.

Offrandes de fleurs—Joseph, Alfred, Alphonse, Marie-Anne, Bernadette et Emérentienne Paul, M. et Mme Adélard Cardin, Geo. Pelletier et Adrienne Gagnon.

Offrandes de bouquets spirituels — La famille de feu Michel Paul, M. et Mme Alph. Soulière, les zélatrices de l'oeuvre du sanctuaire, M. et Mme Adélard Cardin, M. et Mme Zotique Paul, Son Honneur le maire Camillien Houde, la famille Jos. Gagnon, la famille Jos. Pelletier, M. et Mme Jos. Bourque, Sorel, M. et Mme Damien Tremblay, Mlle Madeleine Baril, M. et Mme Alcide Tremblay, M. et Mme Antonio Lozeau, Mlle Thérèse Paulet, M. et Mme Alfred Tremblay, Dame veuve Joseph et Alcide Bourque, Mlle Simonne et Rita Tardif, M. F. Cadotte, La maison Dupuis Frères limitée, La Buanderie Jolicoeur Ltée., M. H. W. Watler, la maison Rubin Bros, M. et Mme Napoléon Cardin (Sorel), Mlle Yvette Paquette, la famille Prosper Martel, M. et Mme Louis Dubois, de Chambly Canton, M. et Mme P. Lavallé, la famille Ad. Lavallée, M. Fiset, B. J. G. Asselin.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 101-685, The West End Realty Corp, demanderesse vs William Margolin et al défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 10 heures de l'avant-midi aux prémisses en question "Bâtisse McRitchie and Black" au numéro 1431 rue Sainte-Catherine Ouest Chambre 410-411 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un coffre-fort, une horloge, un clavigraphe, etc.

Conditions: Argent Comptant. A. S. Wilson, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No A-72928, Bishop Realty Corporation demanderesse, vs George W. Sugden, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 11 heures de l'avant-midi aux prémisses en question au numéro 1396 rue Sainte-Catherine Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un rayon X, outils de médecin, etc.

Conditions: Argent Comptant. A. S. Wilson, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 74-568, Office Equipment Co. of Canada, Ltd, demanderesse vs Dr. Antonio Contaro, défendeur.

Le 15ème jour de février, 1932, à 2 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au numéro 281 rue Sherbrooke Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Condtions: Argent Comptant. R. Leblanc, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 51986. — Arthur Fortin, demandeur, vs H. Savaria, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4458 rue Marquette, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. Ed. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 169. — J. Dauphinais, demandeur, vs G. Etcovitch, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à une heure de l'après-midi, à la place d'emmagasinage des effets du dit défendeur, au No 4310 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 automobile sedan Nash et accessoires, etc.

Conditions: Argent Comptant. J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No B-97072. — Dame S. Kaminsky, demanderesse, vs Max Bord, défendeur.

Le 15ème jour de février 1932, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4642 Avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant. M. A. LAURIN, H.C.S.

Montréal, 5 février 1932.

AUX FUNERAILLES DE M. ARTHUR HEBERT

SAINT-HYACINTHE, 3. (Du corr. de la "Patrie").— Lundi dernier eurent lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire, les funérailles de M. Arthur Hébert. Le service funèbre fut chanté par son neveu, le R. P. David, de la communauté des Franciscains.

Les porteurs étaient MM. J. Charbonneau, F. Messier, L. Brouillette, A. Brodeur, F. Normand et J. Leduc.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, Antonio et Henri Hébert; son petit-fils, Paul Hébert; son beau-frère, M. Antoine Cordeau; ses neveux, le R. P. David, MM. Arthur et Aldéi Cordeau, Uldéric Hébert, Joseph Hébert, Adélard McDuff, Ephrem Proulx, etc. Dans le cortège l'on remarquait une foule nombreuse de parents et d'amis de la famille.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Arthémise Duchêne, une fille, Mme Lajoie, de Montréal; deux fils, Antonio, de Montréal, Henri, de cette ville; trois soeurs, Mme Antoine Cordeau, de cette ville, Mme Salem Vigeant, de la Saskatchewan, et Mme Côté, de Fall River. Il laisse également plusieurs petits-fils.

Tributs floraux. — MM J.-E. Nichols Ernest et Paul Nichols Paul Richer, Paul Lanctôt, Eugène Tellier, C. Cadieux, O. Fournier, G. LeBrun, T. St-Jean, G. St-Pierre, A. Charbonneau, J.-M. Morin, W. Allard; le personnel des Douanes Postales, Montréal, M. et Mme G. Dorais, M. et Mme G.-H. Dorais, de Montréal.

Offrandes de messes.—Mme Lajoie, ses fils Henri et Antonio; ses petits-enfants, de Montréal; M. et Mme J.-E. Nichols, M. et Mme Ernest Nichols; les familles McDuff, G. et J. Dorais, C. Labrecque, M. Paul Richer, MM. et Mmes Marcel Brodeur, Bernard Ducharme, famille Santoire, les employés de la Cie Légaré.

Sympathies. — MM. et Mmes F. Normand, R. Alix, Sherbrooke, H. Voghel, Ephrem Proulx, Mmes O. Dufresne, Montréal, Lalongé, Montréal, N. Nichols, familles T. St-Jean, W. Allard, E. LeBrun, Joseph Charbonneau, A. Casavant, MM. La. Brouillet, J. Jules Richer, Paul Lanctôt, Mlles Labaise, etc.

AUX FUNERAILLES DE Mme EMILIEN LAMARRE

SAINT-SIMON, 3. (Du corr. de la "Patrie"). — Mme Emilien Lamarre, née Geneviève Lafontaine est décédée dernièrement après une longue maladie, à l'âge de 79 ans et 11 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte: trois garçons et trois filles, Jos et Emilien Lamarre, Saint-Simon, et Pierre Lamarre, de Montréal; Joséphine, Mme Michaud, du Bic; Alphonsine et Anna, de Saint-Simon; quatre beaux-frères, Alexandre Lamarre de Manseau; Dominique Lamarre, de Albertville; Siméon Lamarre, de Saint-Simon et Marcel Ouellette, de Saint-Valérien.

Parmi les autres parents, on remarquait ses belles-filles: Mmes Jos, Emilien et Pierre Lamarre, ainsi que les petits-enfants de la défunte: Roger, Marie, Raoul, Freddy et Irénée Lamarre, Marguerite et Gabrielle, Emilienne Marie-Anne et Thérèse Lamarre; Jos. J. Bte et Marie-Laure Michaud et une foule d'autres.

Le service fut chanté par M. l'abbé R. Charest, curé de la paroisse.

La chorale était sous la direction de l'abbé L. P. Anctil, vicaire.

Les porteurs étaient: Alphonse et Elisée Caron, Donat et Jos Lamarre et Thomas Bérubé et Cyrille Thibault.

La croix était portée par Gérard Thibault. Conduisait le corbillard, M. Emile Gauvin.

AUX FUNERAILLES DE M. J.-B. DE BONDY

A Montréal, est décédé le 10 du courant, M. J.-B. de Bondy, à sa demeure, 7569 Saint-Hubert, à l'âge de 67 ans et 2 mois. M. de Bondy était le fils de feu le docteur Agapit de Bondy, de Sorel. Il a été pendant nombre d'années à l'emploi du Palais de Justice, au bureau du Protonotaire de Sorel, et sur les dernières années, à la Commission du Havre de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu le 12, en l'église de Notre-Dame du S.-Rosaire, de Villeray, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Granger, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Lachapelle, avec diacre et sous-diacre. M. Chas. A. Roobon chanta "Vierge Sainte" de Mina. Un libera fut chanté à Lavaltrie par M. l'abbé Vitalin Fafard, où eut lieu l'inhumation.

Feu M. de Bondy

Le cortège funèbre était conduit par ses deux fils, J.-Agapit, de Selkirke, Manitoba, et Jean-Baptiste, Jr., de Montréal, ainsi que M. Paul-Eugène Riverin, frère de Mme J.-A. de Bondy, de Selkirke, Man., MM. L. Harpin, J.-W.-H. Pontbriand, Georges Pontbriand, Jos Pontbriand, E. Préville, A. Dulac, de Montréal; Louis Pontbriand, d'Ottawa, Lionel Pontbriand, Edgar Rochette, de Rawdon, ses beaux-frères et M. J.-B. Pontbriand, son cousin, MM. Lucien Harpin, Marcel Harpin, Lorman Harpin, Jr., et Victor Harpin, Tancrède Pontbriand, Bernard Pontbriand, Aimé Pontbriand, Louis-D. Pontbriand, Jean Pontbriand, de Montréal, ses neveux; M. Jos Lachapelle, de Montréal et nombres d'autres parents et amis.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie Pontbriand, deux fils, J.-Agapit et Jean-Edouard, une fille Marie-Anna, de Montréal, et une belle-fille, Mme J.-A. de Bondy, de Selkirke, Man., née Corinne Riverin ainsi qu'une petite-fille Jacqueline de Bondy, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Offrandes de messes: La famille P.-E. Plante, M. J. Lapointe, M. et Mme Georges Pontbriand, la famille Lorman Harpin, MM. G. Gendron, J.-A. Casavant, D. Sweeney, H. Hinton, et J.-A. Boissonneault, tous de la Commission du Havre, M. Jean-E. de Bondy, son fils, et Mlle M.-A. de Bondy, sa fille, tous de Montréal, M. et Mme Eug. Martin, de Québec.

Offrandes de fleurs: La famille Edgar Rochette, de Rawdon, la famille S.-O. Riverin, de Montréal, la Manitoba Steel Foundries Limited, la famille J.-W.-H. Pontbriand, de Montréal, la famille J.-A. de Bondy, de Selkirke, Man., M. et Mme Jos Alary, de Morin-Heights, M. et Mme docteur J. Pontbriand, de St-Sauveur, des Monts.

Télégrammes de sympathies: M. F.-J. Manning, Winnipeg, Man., et la famille Louis Pontbriand, d'Ottawa.

Bouquets spirituels: M. et Mme Jos Pontbriand, M. et Mme Franchère Pontbriand, M. et Mme G. Hamelin, tous de Montréal.

Sympathies: Monseigneur J.-S. Herman Brunault, Evêque de Nicolet, cousin du défunt, la Librairie Bouvier, M. et Mme E. Préville, la famille G. Béchard, la famille J. Bertrand, Mme et Miles Beaulieu, M. et Mme Alph. Boileau, Mlle E. Laferrière, M. et Mme Arsène Gagné, M. et Mme H. Viau, M. Norman Poulet, de Sorel, docteur et Mme H.-M. Pontbriand, de Sorel, M. et Mme J.-B. Pontbriand, de Montréal, M. et Mme Jos Lachapelle, de Montréal, et autres.

AUX FUNERAILLES DE Mme OCTAVE CHEVALIER

BERTHIERVILLE, 6 — (Du corr. de la "Patrie")—Ces jours derniers avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Octave Chevalier née Eugénie de Grandpré, à l'Isle du Pads, en face de Berthierville.

Elle laisse outre son époux, quatre fils: MM. Honorius, Lucien, Horace, Philibert; sept filles: Sr Marguerite de Jésus (Alma), carmélite de Montréal; Sr Berthe de Jésus (Berthe) carmélite des Trois-Rivières; Sr. Marie Lucie Anne (Emerentienne), religieuse de Ste-Anne; Mme L. J. Destrempe, (Lucie-Anna), Anna-Marie, garde-malade de l'hôpital Notre-Dame de Montréal; Mme Jean Marie Sylvestre, (Laurette); Colombe. Deux belles-filles: Fabiola et Agathe, cinq petits-enfants: Carmelle, Marcelle, Clarie, Colette et Solange; deux frères: MM. Elisée et Louis de Grandpré; deux soeurs: Mme Amable Laferrière et Marie-Louise de Grandpré.

M. le chanoine H. Désy, curé de Berthierville fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé J. E. de Grandpré, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés J. A. Richard, curé de la paroisse et J. O. Fréchette, comme diacre et sous-diacre. Une messe basse fut dite à l'autel latéral par M. l'abbé Ropel.

Les porteurs étaient MM. P. V. Sylvestre, Donat de Grandpré, Maxime Moreau, Joseph Hérard, Télesphore Farly, Joseph Chevalier. La quête fut faite par Mmes P. Victor Sylvestre, et Joseph Sylvestre. La bannière de Ste-Anne fut portée par M. Joseph Richard et les rubans par Mmes veuve Jos. Dandonneau et Joseph Chevalier.

La chorale sous l'habile direction de M. Gérard Sylvestre a chanté la messe Grégorienne. Solistes: Henri Courchesne, Arvin Désy, Geo. Moreau, Wilfrid Drainville, Armand Denis, et A. Ducharme.

On remarquait dans l'assistance: Révde Soeur Marie-Adalberge, supérieure, Sr Marie Martine, Sr Marie-Lucie Anne, Sr Marie Flore-Anna, et soeur Marie Paul Germain, MM. Elisée de Grandpré, Louis de Grandpré, Mme Edmond de Grandpré, Mlle Alma de Grandpré, M. et Mme Horace Barrette, de St-Cuthbert; M. et Mme Ovide Bellemare, M. et Mme Honoré Destrempe, Mlle Gilberte Ducharme, M. Fortunat Beaufort, C. Langevin, C. Brizard, Cuthbert Manègre, Arthur Denis, M. et Mme Louis Mandeville, M. et Mme J. B. Mandeville, A. Sylvestre, L. C. Caumartin, Raoul Désy, M. et Mme Jos Manègre, de St-Cuthbert; M. et Mme Emile Clément, M. et Mme Médéric Robillard, M. et Mme Armand de Grandpré, Romulu, Roméo Fafard, M. et Mme Philippe de Grandpré, Armand Denis, M. et Mme Paul Coulombe, Philbert de Grandpre, M. et Mme Joseph Dauphin, Michel Vadnais, de St-Cuthbert; Oscar Dufault, M. et Mme Cléophas Laporte, de St-Norbert, M. Auguste Laporte, M. et Mme Ed. Roch, de St-Norbert; docteur Paul Gervais, de Berthierville; Mlle Cloth de Hénault, M. C. E. Bellerose, A. Ducharme, Henri Courchesne, Adelmar Désy, René Désy, Mlle Aimée Laporte, M. Esdras Bellemare, Rosario Lincourt, Miles Thérèse et Françoise Lincourt, Mme D. Poulet, M. et Mme Wilfrid Sylvestre, MM. Auguste Mousseau, Paul Fernet, C. Ed. Magnan, Arthur Désy, de Berthierville; Mlle Emilia Sylvestre, M. et Mme Romulus Caumartin, Denis Brûlé, Jos. Brûlé, M. et Mme Ubald Sylvestre, Jean Marie Sylvestre, Mlle Jeanne Sylvestre, Charles Caumartin, Mme Paul Plante, M. Edmond Lizotte, M. et Mme Jos de Grandpré, M. Xavier Hérard, Mme veuve Paul Plante, Mme Joseph Héneault, Marius Lincourt, Albert et Homer Lincourt, et une foule d'autres dont nous n'avons pu se procurer les noms.

Tributs floraux: M. et Mme Roland de Grandpré, Mlle Wood, MM. Chevalier, Miles Chevalier.

Télégrammes: Mme docteur L. P. de Grandpré, M. et Mme Diaudonné Chênevert, les gardes de l'hôpital Notre-Dame, M. et Mme Eustache Destrempes.

Offrandes de messes: Deux trentins grégoriens par Octave Chevalier, famille Emond de Grandpré, M. J. A. Désy, Mlle Aurore Méthot, M. et Mme Jean Quinéo, Mlle Berthe Désy, Mlle Marie Louise Désy, Cuthbert de Grandpré, notaire O. Rouleau, M. l'abbé J. E. Lefebvre, Mlle K. O'Donnel.

Bouquets spirituels: M. et Mme Lionel de Grandpré, Soeurs de St-Anne, St-Norbert, M. et Mme Joseph Chevalier, M. et Mme Omer Fiset, M. et Mme Ubald Sylestre, Miles Rolande et Aimée de Grandpré, Jos. Jacques, famille A. L. Caisse, Honoré Destrempe, J. S. Cylvestre, Marguerite Sylvestre, M. et Mme René Désy, Wilfrid Sylvestre, famille Henri Boucher, Edmour et Geo. Denis, famille La Mandeville, Horace Barrette, Armande de Grandpré, Emile Clément, Adrien de Grandpré, famille Frank Périgard, Victor Sylvestre, Léo O'Dowd, famille H. S. Talbot.

Sympathies: Notaire Gaston Trempe, Barthélemy Rocher, Aimé Gervais, Mlle C. Reinhardt, Charlotte Bussière, Mathilda Chevalier, Rosario Lincourt, Ducharme et Frère, Vincent Lavallée, Ch. Ed. Bellerose, M. Duckett, Mme Aimé Laporte, Barthélemy Farly, Imelda Blais, Alice Gélinas, M. et Mme L. H. Paquin, Esdras Bellemare, notaire Marion, Olivier Caumartin, J. R. Brissette, Lucien Plante, M. et Mme Ernest Lizotte, Mlle Hermine Langlois, Aurore Crépeau, Mme Ratel, M. Peter Wood, Rosario Wood, Alma, Alice, Anita Wood, Mlle Marguerite Hunt.

Immeuble Lewis

465, rue St-Jean

Montréal

C'est maintenant le bon moment de vous procurer un bureau de premier ordre. Voyez l'espace que nous avons à offrir dans cet immeuble de 10 étages, à l'épreuve du feu.

Téléphones: MArquette 3215 et 2817

ESPACE À LOUER

DANS

EDIFICE AMHERST, Ste-Catherine et Amherst — EDIFICE LABELLE, Ste-Cath. et Hôtel-de-Ville

A TRES BAS PRIX

Tél. LAncaster 4057 — Chambre 608, 209, Ste-Catherine E.

IMMEUBLE ST-DENIS

Angle Ste-Catherine et St-Denis

Magasin du rez-de-chaussée

A LOUER

AUSSI

Bureaux aux étages supérieurs

Loyers modérés et uniformes

S'adresser au surintendant: HA. 6785

OU

A. S. LOUDEN — HA. 1221

Chambre 1118 — 360, rue St-Jacques Ouest

The Royal Guardians Mutual Life Assurance Company

L'assemblée générale annuelle des détenteurs de polices de The Royal Guardians Mutual Life Assurance Company aura lieu au siège social de la Compagnie, angle des rues Sherbrooke et Hutchison, Montréal, mardi, le vingt-troisième jour de février, 1932, à 10 heures de l'avant-midi.

W. F. PATTERSON, Secrétaire-Trésorier.

La COMPAGNIE des TRAMWAYS de MONTRÉAL

AVIS

OUTREMONT—LIGNE No. 29

Après 8 heures du soir, les tramways d'Outremont iront directement jusqu'à Snowdon.

CARTIERVILLE—LIGNE No. 17

Après 8 heures du soir, les tramways de Cartierville iront seulement de Snowdon à Cartierville. Service plus fréquent à 10 minutes d'intervalle.

ESPACE À LOUER

ÉDIFICE

La Patrie

180, rue Ste-Catherine Est, (angle Hôtel de Ville)

Bureaux ou Salles d'Echantillons

— PRIX MODERES —

S'adresser au gérant. "La Patrie".

La Page de l'Agriculteur

Congrès national de colonisation les 11 et 12 février au Ste-Marie

Sous le haut patronage de Son Excellence Monseigneur G.-E. Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. – Un événement dans les annales de notre province. – Programme du congrès. – Cinq séances diverses.

C'est le 11 et le 12 février prochains qu'aura lieu le Congrès National de Colonisation, au collège Saint-Marie, rue Bleury, près de la rue Sainte-Catherine.

Ce congrès sera sous le haut patronage de Son Excellence Monseigneur G.-E. Gauthier, archevêque coadjuteur du diocèse de Montréal. C'est le comité des Oeuvres Catholiques qui est en charge de ce congrès qui promet d'être un événement dans les annales de notre ville et de notre province.

Ce sera un événement qui attirera certainement l'attention de la classe agricole de notre province, et elle suivra minutieusement toutes les délibérations qui auront lieu au cours de ce congrès.

Nous donnons plus bas le programme de ce congrès, croyant intéresser nos lecteurs.

Le révérend Père J.-P. ARCHAMBAULT, s.j., qui présidera la première séance du Congrès National de Colonisation.

JEUDI

9 h. 30—Première séance d'études, sous la présidence du **R. P. J.-P. Archambault**, S.J., directeur du Comité des Oeuvres catholiques.

1)—Pourquoi un congrès de colonisation :R. P. Archambault.

2)—La situation dans les villes et les campagnes: M. J.-E. Laforce, agent de colonisation.

3)—Le devoir des gouvernants: M. Hector Authier, député de l'Abitibi.

M. ALDERIC LALONDE, président de l'U. C. C., qui présidera la dernière séance du Congrès National de Colonisation.

2 h. — Deuxième séance d'études, sous la présidence de M. **Roméo Beaudet**, président de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce.

1)—Le rapatriement des Franco-américains: M. l'abbé A.-S. Deschênes, directeur de l'Oeuvre du Rapatriement.

2)—Un essai récent de colonisation pratique: M. l'abbé G. Bilodeau, missionnaire colonisateur.

3)—Importance et rôle des sociétés de colonisation: Notaire J.-H. Langevin, directeur de la société nationale de Colonisation de Montréal.

8 h. 15—Séance publique sous la présidence active de M. **V.-E. Beaupré**, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal.

VENDREDI

9 h. 30—Troisième séance d'études, sous la présidence de M. **Aldéric Lalonde**, président de l'U.C.C.

1)—L'établissement des Canadiens chez eux: M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires colonisateurs de Québec.

2)—L'aide aux vieilles paroisses: M. Paul Boucher, secrétaire de l'Union catholique des Cultivateurs.

3)—La colonisation dans la Matapédia et la Gaspésie: M. Edras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales.

2 h. — Quatrième séance d'études sous la présidence de M. **Th. Brassard**, N.P., président du Comité de Colonisation.

1)—La colonisation dans l'Abitibi: M. l'abbé Charles Minette, Miss. Co.

2)—La colonisation dans le nord de l'Ontario: M. l'abbé Alary, directeur des missionnaires colonisateurs du Canada.

Résolutions.

Nota—Le public est cordialement invité aux différentes séances. Les membres du clergé, les hommes d'oeuvres, les représentants des associations nationales et religieuses seront particulièrement bienvenus.

M. S. E. Mgr GAUTHIER, archevêque coadjuteur de Montréal, sous le patronage duquel aura lieu le Congrès National de Colonisation, les 11 et 12 février au collège Sainte-Marie.

M. V.-E. BEAUPRE, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui présidera la troisième séance du Congrès National de Colonisation.

Comment satisfaire les exigences du marché

Les hauts prix obtenus s'expliquent par le fait que ces animaux, tout en étant bien engraissés, n'étaient pas trop pesants; le marché anglais de même que notre marché à l'heure actuelle paie une prime d'un à deux cents par livre, poids habillé, pour les boeufs légers et bien à point.

Le groupe vendu sur le marché de Montréal, en mars 1931, se composait de 20 boeufs Hereford, d'une bonne souche, venant des ranches de l'Ouest. Ces boeufs avaient été achetés tandis qu'ils étaient encore veaux en l'automne de 1929; ils ont été maintenus sur une bonne ration de croissance pendant l'hiver suivant, mis au pâturage l'été suivant, et nourris en stalles pendant l'hiver de 1930-31. On leur a donné une ration d'engraissement semblable à celle qui était donnée au groupe précédent et ils ont fait, pendant toute la période, une augmentation moyenne de poids de 1.18 livre par jour. Lorsqu'ils ont été vendus sur le marché de Montréal, ils ont rapporté 8 cents par livre; ce prix, qui n'était pas suffisant pour laisser un bénéfice à cause de la forte baisse qui s'est produite dans les prix entre l'époque de l'achat et l'époque de la vente, était cependant d'au moins un cent par livre plus élevé que le meilleur prix payé pour les autres bestiaux offerts en vente cette semaine-là

SAINT-DENIS

SAINT-DENIS, 23. (Du correspondant de la "Patrie").—Samedi soir dans la salle des bazars, il y eut partie de cartes suivie d'une comédie fort intéressante. Les prix étaient nombreux.

—Pour l'administration du village de nouveaux conseillers ont été nommés, pour remplacer MM. Omer Auclair, Alphonse Girard et Anselme Martin, ce sont MM. Oslas Girard, Aimé Girard, et Joseph Janson. Pour la paroisse, l'élection a rapporté le résultat suivant, MM. Wilfrid Garlépy, Oscar Chapdelaine et Josaphat Charron, remplaçant MM. Wilfrid Archambault, Stanislas Garlépy et Amédée Angers.

ST-DENIS, 23 — (Du corr. de la "Patrie")—Les conseillers dont les noms suivent ont été élus par une forte majorité contre MM. Justinien Pelletier et Jos Charles Hudon: MM. Lucien Garon, Nat. Rossignol et Elisée Lavoie. M. Louis Dionne a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Lévesque, sortant de charge.

Soulagez le MAL de DOS avec DODD'S KIDNEY PILLS Pilules Dodd pour le Rein

NOMBREUX LAPINS EXHIBES A L'EXPOSITION PROVINCIALE

Bureau de renseignements gratuits. – Une visite à l'exposition est dans l'intérêt de tout éleveur de lapins. – Quelques-uns des sujets qui seront exhibés.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est mardi le 9 courant, à 8 heures du soir, qu'aura lieu l'ouverture officielle de l'exposition avicole provinciale, au Stade, rue Delorimier.

Le même jour, à partir de 10 hrs du matin, un bureau de renseignements sera ouvert au public; il fonctionnera ensuite tous les jours de l'exposition jusqu'à 10 heures du soir.

Ce bureau, dont les renseignements sont absolument gratuits, sera sous la direction des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture et des collèges d'agriculture de la province de Québec.

Tout éleveur ou amateur de volailles, pigeons ou lapins se doit de visiter cette exposition qui promet de réunir comme exhibits, les meilleurs sujets dans chacune des races représentées.

Ci-dessous quelques-uns des sujets qui seront exposés dans la section des lapins.

M. Morin, directeur du bureau des vues animées, donnera des séances de projections lumineuses, les 10 et 11, au cours de l'après-midi et de la soirée, ce qui ne manquera pas d'intéresser les spectateurs.

On voit ici quelques-uns des sujets qui seront exposés, la semaine prochaine, au Stade, rue Delorimier, à l'angle de la rue Ontario, à l'exposition Avicole Provinciale, qui aura lieu du 9 au 13 février. La vignette désignée par la lettre (A), représente un sujet du genre des "Papillons"; la vignette désignée par la lettre (B) représente un lapin du genre des "Angora", cependant que celle marquée de la lettre (C) représente un sujet du genre "Geant des Flandres".

I.E NOURRISSAGE EN PLEIN AIR EST PRATIQUE

L'engraissement en plein air, est très pratique, dans l'Est comme dans l'Ouest. Il offre un excellent moyen d'utiliser les grains bon marché et laisse un bénéfice raisonnable. Le matériel se trouve facilement. Il suffit que les boeufs aient la jouissance d'un refuge couvert de paille ou d'un hangar ouvert sur le devant, pourvu d'une bonne litière, pour qu'ils soient confortables entre les repas. L'eau est importante, mais il n'est généralement pas difficile de s'en procurer. Quant aux fourrages et aux gros grains, le nourrisseur les a, sinon il ne songerait pas à engraisser les boeufs. Quelques nourrisseurs peuvent songer à engraisser les boeufs pendant la saison de paisange afin de les préparer pour un marché spécial. Dans les cas de ce genre, il faut donner du grain et c'est un bon système que de se servir d'une trémie pour donner ce grain. On peut se procurer les plans de refuges et de trémies en écrivant au Service de l'exploitation animale, Ferme expédimentale, Ottawa.

F mo, dilou l hrdlu u u uuu

Un oeuf vu scientifiquement

Des savants ont exploré un oeuf au moyen d'un microscope et de l'éprouvette pour voir quelle est sa composition. Voici ce qu'ils ont trouvé: eau, 65.5 pour cent, protéine, 11.9 pour cent; gras, 9.3 pour cent; matières minérales, 9 pour cent; déchets, coque, etc., 11.2 pour cent. La partie comestible contient 73.7 pour cent d'eau; 13.4 pour cent de protéine; 10.5 pour cent de matière grasse; 1 pour cent de matières minérales; et 1-4 pour cent d'autres éléments. Parmi les matières minérales que renferme l'oeuf il y a du fer, de la chaux, du phohphore, du soufre, du magnésium et des traces d'autres minéraux; outre ces minéraux, ou plutôt par suite de leur présence, il existe une bonne quantité de ces éléments organiques que l'on appelle vitamines.

Ministère de l'Agriculture, Ottaa.

Exposition avicole provinciale au Stade la semaine prochaine

Du 9 au 13 février. – Des milliers d'exhibits de toutes les parties de la province.–Ouverture officielle mardi soir. – Série de démonstrations pratiques.

C'est mardi soir, le 9 février, à 8 heures, que s'ouvrira la grande Exposition Avilole Provinciale au Stade, à l'angle de la rue Delorimier et Ontario est.

Cette exposition réunira des exhibits-lapins, poules, dindes, oies, canards, etc., des meilleures fermes de toutes les parties de la province.

Cette exposition est sous le patronage de l'honorable M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture dans le Cabinet Bennett, ainsi que sous le patronage de l'honorable M. Adélard Godbout, ministre provincial de l'Agriculture.

Il est certain que des milliers de personnes tiendront à faire, une visite à l'exposition, afin d'y voir les magnifiques exhibits qui y seront exposés.

Les officiers s'attendent à une nombreuse assistance mardi soir, pour l'ouverture de l'exposition.

Voici le programme détaillé de l'exposition:

M. Albert Chevalier, président de l'exécutif du comité d'organisation de l'Exposition Avicole Provinciale qui aura lieu au Stade, du 9 au 13 février.

PROGRAMME

LUNDI, LE 8

Réception et installation des exhibits

MARDI, LE 9

10 hres a. m. — Ouverture du Bureau de Renseignements. (Ce bureau, sous la direction des Ministères Fédéral et Provincial d'Agriculture et des Collèges d'Agriculture de la Province de Québec, sera ouvert au public, tous les jours, de dix heures du matin à dix heures du soir).

1 heure p. m. — Appréciation des exhibits par les Juges.

8 heures p. m. — Ouverture officielle de l'Exposition.

MERCREDI, LE 10

9 heures a. m.—Les juges continuent leur travail.

3 heures p. m. — Série de démonstrations pratiques: Abatage. — Réfrigération, — Classification et Emballage de volailles. etc.

8 heures p. m. — Série de démonstrations pratiques: Abatage, de lapins, etc., par l'Association des Eleveurs de Lapins de la Province de Québec.

9 heures p. m. — Série de démonstrations pratiques: Abatage de volailles, etc.

JEUDI, le 11

3 hres p.m. — Série de démonstrations pratiques: Abatage de volailles, etc.

9 hres p.m. — Série de démonstrations pratiques : Abatage de volailles, etc.

10 hres p.m. — Encan. Les poulets abattus seront vendus à l'enchère.

VENDREDI, LE 12

3 hres p.m. — Série de démonstrations pratiques: Abatage de volailles, etc.

8 hres p.m. — Série de démonstrations pratiques: Abatage de lapins, etc., par l'Association des Eleveurs de Lapins de la Province de Québec.

9 hres p.m. — Série de démonstrations pratiques: Abatage de volailles, etc.

SAMEDI, LE 13

3 hres p.m. — Série de démonstrations pratiques: Abatage de volailles, etc.

9 hres p.m. — Série de démonstrations pratiques: Abatage de volailles, etc.

10 hres p. m. — Encan. Les poulets abattus seront vendus à l'enchère.

11 hres p.m. — Clôture de l'exposition.

DIMANCHE, LE 14

La salle d'Exposition restera close. Les exhibits demeureront sous la surveillance du personnel de l'exposition.

LUNDI, LE 15

Livraison et expédition des exhibits.

Le comité d'organisation se compose de: MM. Albert Chevalier, président; E. T. Jeffrey, secrétaire-gérant; Lucien Crevier, du ministère de l'Agriculture de Québec, surintendant; A. A. Finel et H. Rochon, assistants en charge; Edmond Ivart, W. A. Maw et Jos. C. Hébert, publicistes; Geo. Robertson, Jos. White et L. Crevier, juges des volailles; Fred. H. Benjamin, F. Boyd et C. Skead, juges des pigeons; A. A. Finel, Edmond Ivart et R. Minguet, juges des lapins; A. Raymond, juge des oeufs et des volailles. . . . . .

M. A. Raymond, qui sera le juge des oeufs et des volailles abattues à l'Exposition Avicole Provinciale.

M. E. T. Jeffrey, secrétaire-gérant du comité d'organisation de l'Exposition Avicole Provinciale. — (Photo Rice).

PARASITISME INTESTINAL CHEZ LES VOLAILLES

Les méthodes modernes ou intensives de l'élevage des volailles et de la ponte sont sans doute responsables, dans une large mesure, de l'affaiblissement de la résistance à la maladie des troupeaux, des troubles de la digestion, des attaques des parasites et d'autres conditions pathologiques; il en résulte une demande croissante pour les services du laboratoire et les recherches.

Les plus grosses maladies et les plus lourdes pertes sont attribuées aux parasites, au cannibalisme, à la diarrhée bacillaire blanche ou infection du Pullorum à la péritonite, et au manque de vitamines. La tuberculose aviaire, la paralysie des volailles, la bronchite infectieuse sont d'autres maladies importantes à l'étude.

Le parasitisme intestinal est peut-être l'infection qui cause la plus forte mortalité; on ne peut l'enrayer et le prévenir que par un bon système d'hygiène et par de bonnes méthodes d'accouplement, d'élevage, d'alimentation et d'exploitation. La maladie du Pullorum ou la diarrhée blanche bacillaire, qui est fatale pour les jeunes poussins, peut être enrayée au moyen de l'épreuve du sang des poules et des oiseaux adultes suivie par l'élimination des réacteurs et l'adoption de mesures préventives.

Le laboratoire se charge de faire un diagnostic et étudie les problèmes spéciaux, mais le personnel que nous avons pour ce genre de travail et pour d'autres activités est insuffisant.

VAUCLUSE

VAUCLUSE, 27. — (Du corr. de la "Patrie"). — MM. Médéric Ricard et Lucien Lafortune ont été élus conseillers. M. Moïse Jolicoeur a été réélu.

LA PRODUCTION DU HARICOT AU CANADA

Le haricot (en anglais kidney bean) est, dit-on, indigène à l'Amérique du Nord; il se cultive depuis bien des années au Canada, principalement dans le sud de l'Ontario. La statistique agricole du Bureau fédéral de la statistique nous apprend que pendant la période allant de 1925 à 1930 la production annuelle moyenne de haricots au Canada s'est chiffrée par 1,312,870 boisseaux. Le rendement moyen par acre était de 16.9 boisseaux par année. Pendant la période 1925-30 sept provinces canadiennes ont produit de grandes quantités de haricots. La moyenne par année et par province est la suivante: Ontario, 934,880 boisseaux; Québec, 275,660 boisseaux; Nouvelle-Ecosse, 35,250 boisseaux; Nouveau-Brunswick, 35,150 boisseaux; Colombie-Britannique 16,500 boisseaux; Saskatchewan, 11,330 boisseaux; et Alberta, 4,200 boisseaux. C'est de l'Ontario, et spécialement du sud de la province, que vient la plus grosse partie de la récolte commerciale. Fait à noter, de 1925 à 1929 les comtés de Kent, Elgin, et Huron, du sud de l'Ontario, ont produit en moyenne 775,098 boisseaux par an, soit 60.9 pour cent de la production moyenne annuelle au Canada.

Les haricots des champs, vendus sous forme de grain sec, sont employés presque exclusivement pour la nourriture de l'homme. Les grains mal formés ou tarés sont utilisés pour l'alimentation du bétail. En ces dernières années la consommation annuelle des haricots au Canada s'est chiffrée par environ 1,500,000 boisseaux. Il a fallu pour la satisfaire importer tous les ans de 100,000 à 300,000 boisseaux de haricots. La majeure partie de ces importations vient du Japon, de la Belgique et des Etats-Unis.

A L'EXPOSITION AVICOLE AU STADE

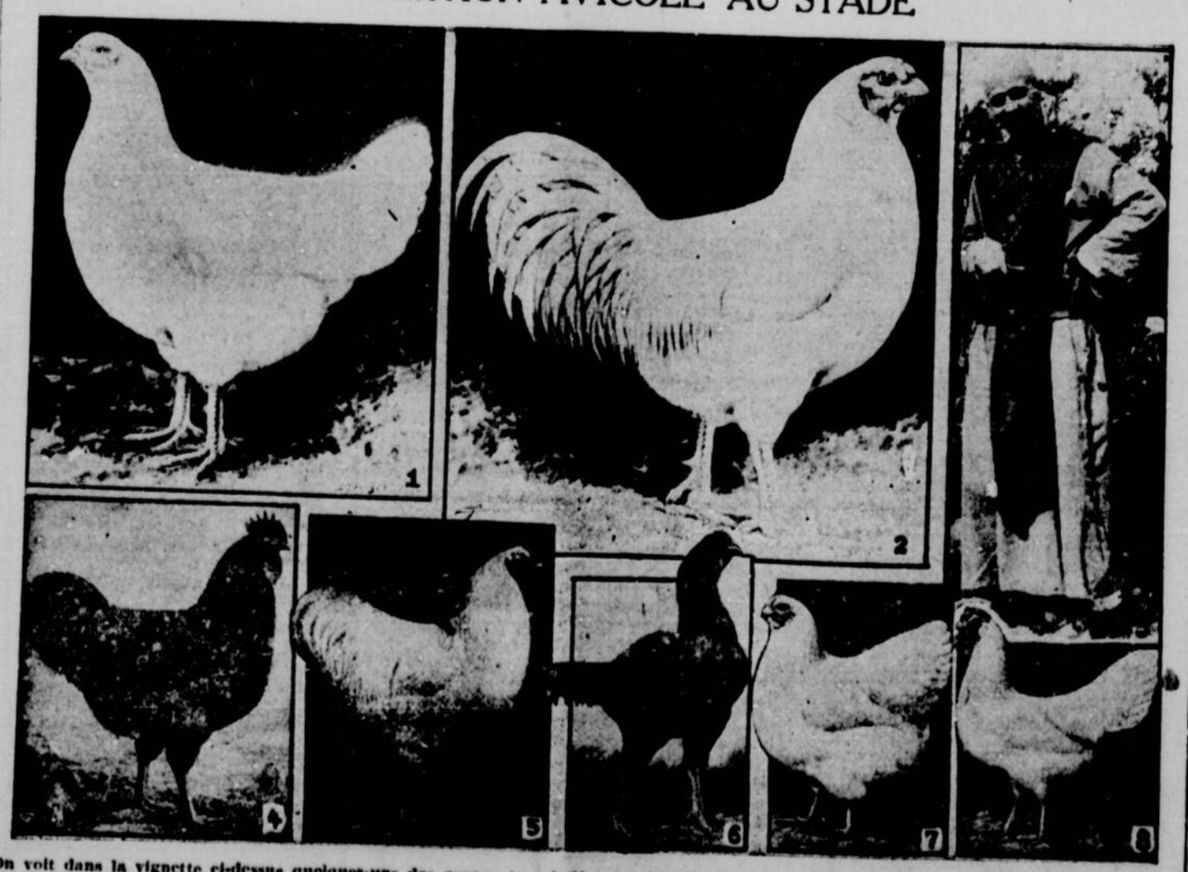

On voit dans la vignette ci-dessus quelques-uns des genres de volailles que l'on pourra voir, la semaine prochaine, à l'Exposition Avicole Provinciale, qui aura lieu au Stade, du 9 au 13 février. On voit également le révérend Frère Wilfrid, directeur de la basse-cour de l'Institut Agricole d'Oka, et professeur d'aviculture dans les divers centres de la province, qui sera l'un des juges des volailles et des oeufs lors de l'exposition. On voit dans la vignette (1) le révérend Frère Wilfrid, dans son costume de religieux. Les vignettes (2) et (3) représentent un couple de "Chanteclere", espèce que le révérend Frère Wilfrid a réalisée à la suite du mélange de plusieurs espèces. Cette volaille a la renommée d'être recherchée tout particulièrement pour sa chaire blanche et tendre. La vignette (4) représente un coq "Rhode Island" rouge; la vignette (5) un "Plymouth Rock" blanc; la vignette (6) un coq de l'espèce "Cornish", et les vignettes (7) et (8) respectivement des poules "Wyandette" blanche et "Leghorn" également blanche. Il sera intéressant de voir toutes ces espèces de volailles au Stade la semaine prochaine.

ZAM-BUK APPLIQUE LE SOIR, CICATRISERA VOS MAINS GERCÉES vos lèvres fendillées ou vos engelures

À TRAVERS LES CENTRES DE LA PROVINCE

LACOSTE

LACOSTE, 4. — (Du corr. de la "Patrie"). — Le 23 janvier à M. et Mme Joseph Lafleur deux fils jumeaux, baptisés le 29 janvier sous les noms ... Roger et Réjean. Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Charette de Sainte-Véronique et M. et Mme Ovide Charette de Lacoste.

—Le 21 janvier à l'âge de 7 mois est décédé Claude enfant de M. et Mme Philippe Lachaine (née Marguerite Lachaine). L'inhumation eut lieu à Sainte-Véronique de Turgeon le 23 janvier.

—Le 11 janvier à M. et Mme J. Pelletier (née M. Rose Lachaine) un fils baptisé Joseph Côme René. Parrain et marraine M. et Mme René Lanthier de Sainte-Véronique, grands oncle et tante de l'enfant.

—M. Joseph Lachaine de Montréal était de passage pour quelques jours chez son frère M. R. Lachaine.

—M. Lucien Durand Bernier de Sainte-Véronique était de passage ici dernièrement.

SAINT-ADOLPHE

SAINT-ADOLPHE, 2. (Du corr. de la "Patrie"). — Dernièrement M. et Mme Adélard Charron donnaient une soirée pour fêter l'anniversaire de Mlle Albina Paquette. Les personnes présentes étaient: Sa soeur, Mlle Annette Paquette et M. Magnus Corbeil, M. et Mme Arthur Geoffrey, M. et Mme Willfrid Gratton, MM. A. Bertrand, R. Corbeil, Henri et Oscar Paquette, C. Aubry, Mlle Charlotte Bellefleur, M. Léo Roy et Mlle Yvette Bertrand, M. Georges Charron et Mlle Marie-Ange Bertrand, M. Gédéas Bélisle et Mlle Lucienne Larose, MM. Raoul Guénette, Oscar et Armand Pigeon, Rosaire Beauchamp, Rosaire Pigeon, Mlles Marie-Ange et Thérèse Gratton, MM. Rolland Bertrand, Oscar et Richard Beauchamp. Tous offrirent leurs remerciements à M. et Mme A. Charron pour leur cordiale réception.

—Cinq jeunes gens nous ont quittés le 28 janvier, pour le Collège de Sherbrooke. Ce sont: MM. Armand et Oscar Pigeon, Oscar Beauchamp, Roger Millette et Vianney Massie. Nous leur souhaitons succès et bonheur.

—M. et Mme Arthur Geoffroy sont à Montréal pour une huitaine.

—M. et Mme Télesphore Saint-Aubin font part à leurs parents et amis de l'heureuse naissance d'une fille. Parrain et marraine, oncle et tante de l'enfant, M. et Mme Albert Bertrand.

—Mlle Dupéré de Montréal, est l'invitée de Mlle Beaudry à sa villa ainsi que plusieurs parents et amis.

—M. Geo. Libolron, secrétaire-trésorier, se rendait ici, le 30 janvier, en automobile de Sainte-Agathe des Monts.

TREADWELL

TREADWELL, 29. (Du corr. de la "Patrie"). — M. et Mme Eugène Bourbonnais, (née Dora Séguin) étaient heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur fille Marie-Louise (celle-ci ne vécut que quelque jours). M. et Mme Eugène Séguin, grands-parents de l'enfant en furent les parrain et marraine.

—Mme Cléophas Bissonnette nous est revenue enchantée d'une promenade à Montréal, où elle a rendu visite à ses soeur et beau-frère M. et Mme Lortie ainsi qu'à ses nombreux parents et amis.

—M. et Mme Albert Cloutier, de Sainte-Agathe des Monts, accompagnés de leurs parents M. et Mme Palma Quesnel se rendirent en auto à Ottawa chez M. et Mme Auguste Dufault.

—M. et Mme Alexandre Séguin nous sont revenus de la Pointe-Gatineau.

—Mlle Simonne Frédette passe quelque temps en promenade à Curran chez son frère et sa belle-soeur M. et Mme Armand Frédette.

—M. et Mme Charles Legault sont de retour d'une promenade à Navan chez leur garçon: M. et Mme Robertson.

—Ces jours derniers M. et Mme Olida Séguin eurent la douleur de perdre leur jeune bébé Lionel, âgé de quatre mois. Nos sincères sympathies.

—Mlle Laura Marleau, d'Alfred Station, après avoir passé une quinzaine de jours en promenade chez son oncle M. Cléophas Bissonnette et ses amis de Treadwell, est retournée dans sa famille en emmenant avec elle sa soeur Mlle Marie-Jeanne.

—M. Napoléon Séguin et son neveu M. J. Robert tous deux de Montréal, étaient les hôtes de leurs parents, MM. et Mmes Eugène Séguin et Wilfrid Gauthier, récemment.

THETFORD-MINES

THETFORD MINES, 23—(Du corr. de la "Patrie")—Mme Alphonse Dostie était ces jours derniers de passage à Berlin N.-H., à l'occasion de la mort et des funérailles de son frère M. Léon da Pomerleau.

—M. J. E. Vallée qui a passé une semaine à Ste-Marie est de retour à Thetford.

—M. J. Ths Létourneau qui a remplacé temporairement M. J. E. Deveau à la gare du Québec Central est allé travailler à North Hatley.

—Mlle Jeannette Rouseau en promenade à Québec, et Lévis.

—M. et Mme Eugène Larochelle étaient de passage à St-Ferdinand dimanche.

—M. J. L. Demers est descendu à Québec en voyage d'affaires.

—Mlle Antoinette Demers est allée passer quelques jours à Sherbrooke et à Montréal.

—M. H. La Devault, de Farnham, représentant de la Remington Typewriter de passage en ville pour affaires.

—M. Jos Hébert était de passage à Ste-Claire à l'occasion de la mort de son frère.

—M. Valère Hébert de Woonsocket, R.I., de passage en ville après avoir assisté aux funérailles de son frère M. Hébert décédé à Ste-Claire.

—M. H. Grenier, de Montréal, agent voyageur pour le département des passagers au C. P. R. était en ville hier.

—Mme Louis Hébert actuellement en voyage à Montréal.

—Mlle Alice Mongeau, de retour de Québec où elle a passé quelques semaines.

—M. Arthur Baillargeon, de Beebe Jct, est venu passer le dimanche dans sa famille.

—Mme Jack Jackson actuellement en promenade à Brockville Ont.

—M. C. V. Smith qui a passé quelques semaines dans sa famille est parti dernièrement pour Halifax d'où il s'embarquera pour retourner à Moscou.

—M. Albert Galipeau, de Marbleton, de passage en ville.

ARTHABASKA

ARTHABASKA, 27. (Du correspondant de la "Patrie".)—Mme Eugène Gaudet, Mlle Blanche Hudon, Mlles Lucille Couture, et Yvette Gaudet, et M. Maurice Hudon, sont allés à Nicolet, dimanche.

—Mlles Blanche Hudon, Olive Beaudet, et Cyrille Hudon sont allés à Danville, chez Mlle Marie-Ange Brunelle.

—M. L.-J. Morrissette, de Pawtucket, R.I., était en notre ville ces jours derniers.

—MM. les abbés Belleau, de Québec, sont retournés après avoir passé quelques jours chez leur père, le docteur Belleau.

—MM. les abbés Chatillon, chapelain des Frères du Sacré-Coeur et Bergeron, vicaire de la paroisse et M. R. Blais, gérant de la Banque de Montréal, sont allés à Ste-Elisabeth de Warwick, assister au service anniversaire de Mme Morin.

—M. l'abbé LeBlanc, ass. chapelain, Nicolet, passe quelque temps chez son père, M. Denis LeBlanc.

—M. et Mme J.-E. Perreault sont de retour à Québec, lundi. Ils passeront la fin de semaine à Montréal, où M. Perreault parlera de la radio, samedi soir.

—M. Girouard, avocat, est allé à Thetford Mines, cette semaine, pour affaires professionnelles.

—M. Lemay, magistrat de Sherbrooke, était de passage ici, ces jours-ci. M. Lemay présidera à l'avenir les termes de Cour du Magistrat ici dont le premier est fixé au 25 et au 26 janvier, pour les causes civiles.

EAST BROUGHTON

EAST-BROUGHTON, 21. (Du corr. de la "Patrie").—M. Fernand Boulard, de Sherbrooke, était en visite chez Mlle Bernadette McKenzie.

—Etaient aux funérailles de M. David Tardif, à St-Victor, samedi: M. et Mme Trefflé Grégoire et Mlles Bibiane et Dorothée Tardif.

—M. et Mme Placide Dodier, de Lévis, étaient en visite chez M. Jos. Gilbert, en même temps que MM. Robert et Rolland Dodier, chez M. Trefflé Grégoire.

—M. et Mme Thos. Roy étaient à St-Victor, vendredi dernier, pour assister aux funérailles de M. Jean Cloutier, décédé accidentellement.

—Mlle Jeannette Morrissette, de Ste-Marie, était en visite chez sa soeur, Mme Irène Turcotte.

—M. Auguste Dodier est de retour dans sa famille, après un long séjour à l'hôpital.

—M. Généré Vachon partait lundi, pour aller passer quelques mois chez son frère, à Augusta, Maine. MM. Georges Goulet et Auguste Deschêneaux allèrent le mener en machine.

—Mlle Marguerite Grondin, de St-Joseph, passe quelques jours chez sa soeur, Mme Denis Grondin.

—Mlle Olida Jacques, de St-Frédéric, était en visite chez Mlle Antoinette Grégoire.

—Mlle Alice Vachon, de St-Frédéric, était en visite chez Mlles Dodier, ainsi que M. Sam Robidoux, de Sherbrooke, et M. Raoul Gosselin, de St-Joseph, ces jours derniers.

—M. Ed. J. Turcotte, M. Achille Turcotte, et Mlles Ludivine, Lucia et Marie-Anne Lehoux, étaient à Lyster, dimanche, chez M. Joseph Lehoux.

—Mlle Angéline Rouleau, de Thetford, était en visite chez Mlle Blanche Roy.

—M. E. Robert, agents de la Sun Life, et M. Aimé Cloutier, agent de la New-York Life, à Thetford, samedi soir, assistaient à un souper et réunion de la Life Underwriters Association.

—Mlle Simone Vachon, de Québec, était en vacance dans sa famille, chez MM. Généré Vachon et Achille Lessard, à Thetford, samedi.

—M. J.-A. St-Pierre, de Nicolet, inspecteur de la Mercantile, de St-Hyacinthe, à East Broughton, était de passage ici, la semaine dernière.

—M. Adrien Tardif, de St-Victor ainsi que M. Emile Groleau et Mlle Irène Cloutier, étaient en visite chez M. Trefflé Grégoire, samedi.

—M. et Mme E. Robert et Mlle G. Robert aux funérailles de M. Thomas Doyon, à Ste-Clotilde, samedi.

—Mlle Hermance Bolduc, de Québec, en vacances chez son père, M. Philippe Bolduc.

—M. Ed. J. Turcotte, assistait la semaine dernière, à une convention de marchands détaillants tenue à Shawinigan, Grand'Mère et Cap de la Madeleine.

—M. et Mme Arthur Jacques, Mlle Adrienne et MM. Léopold et Benoit ont rendu visite à M. Philippe Jacques à Martinville.

—Mlle Marie-Anna Vachon, à Thetford, chez M. Joseph Gagné.

—M. William Aldrich et M. et Mme William Jobin, de retour d'un heureux voyage en machine à Détroit, Michigan.

—M. Georges Goulet, à Shawinigan, mercredi, y conduire son frère Gérard, qui a passé quelques mois à East Broughton.

—Mme Philibert Vaillancourt, à St-Evariste, la semaine dernière, pour assister aux funérailles de Mme Roméo Lacasse (Ida Vachon).

—M. et Mme Achille Lessard, et M. Emilien Lessard chez M. Arthur Gagnon, à Thetford, dernièrement.

—Mlle Jeannette Turmelle chez des parents à Valley, dimanche.

—M. et Mme Hortense Faucher, au mariage d'une nièce à St-Frédéric mardi.

—M. Joseph Nadeau, résidant à la station d'East Broughton, s'est porté acquéreur de la terre de M. Adelbert Jacques, dans le 5ième rang où il ira demeurer.

—Mme Vve Pierre Paquet, et M. et Mme Philémon Paquet, de Thetford, chez M. Gédéon Lessard, dimanche.

—M. J.-A. Blais, de la Banque Canadienne Nationale, récemment marié à Mlle Blanche Gauvreau, de Québec, est installé dans la maison de Mme Vve Rosario Ouellet.

—M. Adonias Vachon, récemment marié à Mlle Alice Lessard, de Thetford, demeure chez son père, M. Alfred Vachon, pour quelque temps.

—M. Odilon Jacques est rendu à Joli où il s'est acheté du terrain, sa famille passera l'hiver à East Broughton.

—M. et Mme Léandre Paré sont allés s'établir sur une terre à Joli.

N.-D. de STANBRIDGE

NOTRE-DAME DE STANDBRIDGE, 21. (Du corr. de la "Patrie").—Les élections municipales de cette paroisse ont donné le résultat suivant: MM. Joseph Lanoue et Joseph Coupal ont été réélus pour un nouveau terme, et M. P.-Emile Gosselin, élu en remplacement de M. Arthur Poirier, tous par acclamation.

PERCE

PERCE, 4. (Du corr. de la "Patrie"). — M. P. Ferlong a été élu marguillier en remplacement de M. François Despard sortant de charge.

—MM. Arthur Caball et S. Vibert, ont été élus conseillers ainsi que M. T. Garmen, réélu pour un deuxième terme.

—M. Léonidas Cloutier, nouvel avocat dans notre village, est allé passer quelques jours à Gaspé.

—Nous sommes au regret d'apprendre la mort de Mme Prudent Gagné, née Marie Aupin, décédée à l'âge de 79 ans. Ses funérailles auront lieu mardi.

—M. Edgard Grenier est en visite chez ses parents M. et Mme docteur La Grenier.

—M. et Mme Antoine Boulanger sont ici les invités de M. M. Boulanger.

—M. le curé a terminé sa visite dans la paroisse. Le résultat de la quête a été très satisfaisant. Elle a rapporté la jolie somme de $512.

BEAUPORT

BEAUPORT, 20. — (Du corr. de la "Patrie"). — Le cercle d'études vient de prendre sous sa direction l'administration de la salle paroissiale. Déjà plusieurs améliorations ont été faites; l'aspect de la salle est tout autre que ce qu'il était. Dans sa nouvelle tenue la salle plait beaucoup aux amateurs et aux jeunes gens qui y viennent nombreux se récréer à bon marché.

—Tous les lundis à 7.30 hrs sont donnés, à l'école Légaré, sous les auspices du Cercle des Fermières des cours de coupes.

—M. et Mme Jules Ouellet, leur fille Marguerite sont allés passer une semaine dans la métropole.

—Jeudi soir, à 7.30 hrs, à la salle publique, M. le curé Chalifour, accompagné d'un agronome du Gouvernement donnait une conférence aux cultivateurs et sa causerie porta sur la classe agricole.

—Le 17 janvier a été baptisée Marie Antoinette Gabrielle enfant de M. et Mme Eloi Aubin, née Marie Antoinette Mercier. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Gauthier, née Albertine Aubin.

—Le 23 janvier a été baptisé Joseph Vincent Maurice, enfant de M. et Mme Adalbert Laberge, née Vénérande Lapointe. Parrain et marraine: M. et Mme Nap. Lapointe, née Germaine Bélanger.

—Le 22 courant a été inhumé le corps de M. Jean Robert, époux de Mme Georgianna Giroux, décédé le 19, âgé de 70 ans.

POINTE DU LAC

POINTE-DU-LAC, 3—(Du corr. de la "Patrie") — M. et Mme Armand Mongrain sont allés aux Trois-Rivières et au Cap de la Madeleine au jour de l'an.

—M. et Mme Philippe Duval, de Montréal, sont venus chez M. Napoléon et chez M. Damase Duval pour les fêtes.

—Mlle Laure Carignan, des Trois-Rivières est venue passer quelques jours à La Pointe-du-Lac.

—M. et Mme Antonio Rouette et leur famille, des Trois-Rivières sont venus passer la journée du jour de l'an chez M. Thomas Rouette.

—MM. Georges-Ant. Paul-Emile, Mme Paul-E. et Charles E. Rouette, de Montréal, chez leur père au jour de l'an.

—M. et Mme Paul Emile Rouette, de Montréal, et leur bébé Louise, sont venus chez M. Eucharistie Biron.

—M. et Mme Paul Emile Blais, des Trois-Rivières, sont venus chez M. Thomas Garceau et Arsène Blais. M. et Mme Blais ont aussi eu la visite de M. et Mme Cyrille Rouette, des Trois-Rivières.

—M. Ernest Duplessis, Ing. F., est venu chez son père M. Xavier Duplessis.

—M. et Mme Alcide Bourassa, des Trois-Rivières, sont venus chez Mme Adélard Bourassa et chez M. Noé Dufresne.

—M. et Mme J. B. Fortier, des Trois-Rivières, en visite chez leurs amis à La Pointe du Lac.

—M. et Mme Charles-Edouard Bergeron, de Louiseville, ont eu la visite de M. et Mme Laurent Pothier, de La Pointe-du-Lac.

—Mlle Régina Beaulieu est allée aux noces d'argent de sa soeur Rév. Sr. Ste-Félicienne des Srs Grises de la Croix, à Shawinigan.

—Le Rév. Père Victor du couvent des Franciscains des Trois-Rivières est venu remplacer le Rév. M. Léopold Rompré qui est allé passer quelques jours dans sa famille à Ste-Anne de la Pérade.

—Mlle Lucille Rouette passe un mois chez son frère M. A. Rouette, aux Trois-Rivières.

—M. et Mme Avila Rouette ont eu la visite de M. et Mme Jos. Guilbert, de Ste-Thérèse.

—M. Conrad Comeau, des Trois-Rivières, est venu chez MM. Emile et Théode Garceau.

—M. et Mme Adolphe Biron et M. Armand Paquin sont allés à Grand-Mère où M. Biron a assisté au banquet de M. Alphida Crête, député de Laviolette, et se sont rendus à La Tuque et à St-Ephrem des Rapides, chez le Rév. M. Damphousse.

—M. et Mme Donat Rouette sont revenus d'une huitaine de jours passés aux Trois-Rivières, chez M. Emile Laperrière et chez les MM. Désaulniers.

—M. et Mme Wilfrid Lemire, des Trois-Rivières, sont venus visiter chez M. J. B. Letendre.

—M. et Mme Xavier Rouette ont eu la visite de M. et Mme Cournoyer, des Etats-Unis.

—Mlle Germaine Rouette, fille de M. et Mme Trefflé Rouette, est partie pour le Noviciat des Révdes Soeurs Grises de la Croix, à Ottawa.

—MM. Napoléon Duval, Emile Garçeau et Georges Duval sont allés à Shawinigan, chez MM. Léo Descoteaux et Hormisdas St-Onge.

—Mme Thomas Rouette, M. Xavier Rouette, M. et Mme J. B. Rouette, M. et Mme Trefflé Rouette, Mme O. Rouette, Mlles Maria Rouette, Françoise Rouette, Alice Henri, Ernestine Rouette, M. et Mme Achille Pothier, Mlle Pauline Dupont, M. Laurent Pothier, Mme Henri, des Etats-Unis, sont allés aux funérailles de Mme Emile Harnois, aux Trois-Rivières.

—Mlle Jeanne St-Laurent entre chez les Dames Ursulines, aux Trois-Rivières, ces jours-ci.

—Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Joseph Abram, dont la sépulture et les funérailles ont eu lieu le 26 janvier.

—Statistiques de la paroisse pour 1921: 5 mariages, 31 naissances et 17 sépultures.

RICHMOND

RICHMOND, 1 — (Du corr. de la "Patrie")—Ces jours derniers avait lieu la mise en nomination pour les élections municipales. Tous furent élus par acclamation. M. Stanislas Desmarais, M.P.P., fut élu maire de Richmond en remplacement de M. W. J. Ewing. Les conseillers réélus sont: le docteur C. E. Manning, MM. F. A. McKee, Benjamin Tremblay, F. C. Bruvette, J. E. Emond, C. J. Hill, M. Archie Dyson fut élu en remplacement de M. C. C. Healy.

—Dernièrement M. et Mme Martial Béliveau recevaient un groupe d'amis à une agréable soirée. Les gagnants à la partie de "500" furent: 1er prix des dames, Mme Donat Salvas; 1er prix des messieurs, M. Lucien Bellerose. Prix de consolation Mme C. Brouillette et M. Antonio Bussières Prix de présence, Mlle Marthe Tremblay et M. Alcide Fontaine. Un succulent réveillon fut servi. On dansa le quadrille et il y eut chant et musique.

Les personnes présentes étaient: MM. et Mmes Martial Béliveau, Henri Fortin, Stanislas Desmarais, Philippe Girard, Arthur Marcotte, Roméo Marcotte, Raymond Laroche, Josaphat Proulx, Alfred Landry, Chs Brouillette, Arthur Bouchard, Alfred Proulx, Adrien Bellerose, Donat Salvas, Léon Bellerose. Mlles Corona St-Pierre, Antoinette Vanier, Marthe Tremblay, Madeleine Tremblay, Marguerite Boucher, de Joliette; Fernande Landry, Irène Lebel, Thérèse Landry, Laurette Lebel, Lucille Brouillette, MM. O. Fortin, Antonio Bussières, Alcide Fontaine, Gilles Fortin, Lionel Fortin, de Grand'Mère; Frank Clément, Yvan Brouillette.

SAINTE-GERMAINE

SAINTE-GERMAINE, 2. (Du corr. de la "Patrie").—Au cours de l'année, il y a eu 116 baptêmes, 14 mariages, 24 sépultures dont 10 d'adultes et 14 d'enfants. D'après le dernier recensement, la population est de 2480 âmes.

—Le 4 janvier dernier, M. l'abbé H. Chouinard, curé, bénissait l'union de Mlle Léonie Jacques, fille de M. Ernest Jacques, de cette paroisse avec M. J. Poulin, fils de M. Marcellin Poulin, de Saint-Odilon de Cranbourne.

—A l'occasion de la fête patronale de M. l'abbé H. Chouinard, curé, le 14 janvier dernier, les élèves du couvent ont donné une petite séance dramatique et musicale. Le lendemain à sept heures, il y eut messe en l'honneur de Saint-Hilaire; un programme déchant fut exécuté avec succès par les élèves du couvent, sous la direction des Révdes Soeurs de N.-D. du Perp. Secours.

Les paroissiens sont heureux de joindre leurs voeux à ceux déjà exprimés par les enfants et de souhaiter à leur bon Pasteur: Bonheur et longue vie.

—M. l'abbé G. Jacques, vicaire, est absent de la paroisse pour encore une quinzaine.

—Le 12 du mois courant, les directeurs de la Société régissant la beurrerie, ont tenu leur assemblée annuelle, à laquelle assistaient, en outre des directeurs et intéressés, M. E. Vermette, agronome, et M. J. A. Lambert, inspecteur, de St-Georges de Beauce.

Le secrétaire, M. Ovide Fortin, a donné un compte-rendu détaillé des opérations de l'année dont tous ont semblé être très satisfaits. Il a été fabriqué au cours de la dernière année, 73419 livres de beurre. C'est un succès et nul doute que ce sera aussi un encouragement pour les cultivateurs de la localité.

BECANCOUR

BECANCOUR 29 — (Du corr. de la "Patrie")—Dimanche dernier, M. et Mme J. A. Lallaye donnaient une partie de cartes. Etaient présents: M. le docteur et Mme J. E. Blondin. MM et Mmes M. Blondin, Ben Deshaies, Lucien Dumont, Albert Deshaies, M. David Deshaies, Mme J. M. Leclair, M. et Mme Jacques Deshaies, Mlles Gratia et Joséphine Deshaies. Les prix furent gagnés par Mmes M. Blondin et Lucien Dumont, MM. Maurice Blondin et David Deshaies. Un délicieux goûter fut servi ensuite à tous les invités. Le prix de présence fut gagné par Mme Jacques Deshaies.

—M. Amédée Gingras a été nommé marguillier en remplacement M. Joseph Bergevin, sortant de charge.

—MM. Donat Morissette, Antoine Pellquin, Ubald Désilets ont été élus conseillers pour le village aux dernières élections municipales.

—MM. Albert Dumont, N.P., Lucien Dumont, Mme J. M. Leclair, M. et Mme A. Lallaye sont allés à Acton Vale dernièrement.

—M. le docteur et Mme B. Lallaye, M. l'abbé Lendors Lallaye sont actuellement chez M. J. A. Lallaye.

LENNOXVILLE

LENNOXVILLE, 2. — (Du corr. de la "Patrie"). — Dernièrement a eu lieu à la salle de l'hôtel de ville de Lennoxville les élections des membres de la chambre de commerce; les officiers suivants ont été nommés: M. L. V. Palent président, M. D. J. Harrison, 1er vice-président M. W. A. Guthan, 2ème vice-président, M. J. McEwen, secrétaire-trésorier.

—MM. Roland Lacasse et Napoléon Laramée de Saint-Jean pour 6 semaines.

—M. J. Otis de Saint-Herménégilde est l'hôte de M. et Mme E. Breton.

—M. et Mme Donat Solvas de Richmond dans notre localité récemment.

—Mlle Irène Couture, de Johnville, est retournée à l'école normale de Sherbrooke après avoir passé de joyeuses vacances dans sa famille.

—M. H. Lecomte en promenade à Québec pour quelques jours.

—M. Laprise en voyage d'affaires à Coaticook.

—M. Landréville est à High Water et à Montréal.

—M F Demers est à l'hôpital Marceaux pour suivre un traitement.

—M Arthur Lacasse a été nommé marguillier en charge en remplacement de M Pierre Gagné dont le terme d'office est expiré; les autres marguilliers sont M. J. M. Galvin et M. Esdras Laforest.

—Mme Eugène Breton est allée à Québec visiter sa soeur Mme S. Lefrançois.

—M. et Mme A. Baril ont passé la fin de semaine à Montréal.

—Nous avons maintenant un service d'autobus qui fait le trajet de Lennoxville à Sherbrooke chaque 15 minutes.

—Si la température le permet, Lennoxville aura une mascarade à la patinoire Minto le 6 février, la fanfare rehaussera la fête.

SAINTE-GERTRUDE

STE-GERTRUDE, 4—(Du corr. de la "PATRIE")—Le 23 dernier a été chanté à Ste-Gertrude le service anniversaire de M Arthur Pépin

—M. l'abbé Lorenzo Cinq-Mars, vicaire, Mme Henri Maillhot et Georgette, sa fille ainsi que Mlle Marguerite Deshaies et Mlles B. et G. Verville, sont allés à Nicolet assister à une soirée donnée au séminaire à l'occasion de la fête du supérieur.

—Les Révérendes Soeurs Sainte-Prudentienne et Saint-Edmond, des Soeurs de l'Assomption sont venues faire leur visite annuelle à notre couvent.

—Mlle Berthe Verville est de retour d'une promenade à St-Flavien où elle a passé une quinzaine chez son frère le notaire Verville.

—M. Léo Désilets de Montréal qui a été gravement malade passe sa convalescence chez sa mère Mme veuve Jos. Désilets.

—M. Nestor Saint-Cyr, en voyage d'affaires à Montréal.

SAINT-PIERRE

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS, (Du correspondant de la "Patrie".)—En promenade chez M. et Mme Hector Maillhiot: M. et Mme Emile Poisson et leurs enfants, de Québec, M. et Mme Arthur Hamel et leurs enfants, de Victoriaville.

—Mlle Desneiges Bussières, de St-Jean-Deschaillons, en visite chez M. J.-Alphonse Beauchesne.

—Mlle Lessard, de St-Jean et son frère, le docteur Lessard, de Montréal, de passage à St-Pierre.

—La Révérende Mère Prudentienne, accompagnée de la Révérende Soeur St-Edmond, religieuses des SS. de l'Assomption de Nicolet, sont venues dernièrement au couvent de cette paroisse pour la visite annuelle.

—Mlle Jeannette Baril est retournée aux Trois-Rivières, après avoir passé une huitaine chez sa mère, Mme Albert Baril.

—M. Philippe Parrot, de Ste-Emélie de passage à St-Pierre.

—M. Joseph Jacob et sa soeur Cécile, de Montréal, chez leur père, M. Alphonse Jacob.

—M. le docteur Frank Fontaine, de Gentilly, de passage à St-Pierre, pour affaires professionnelles.

—M. Arthur Poisson, des Trois-Rivières est venu visiter son frère, M. Antonio Poisson.

—M. et Mme Thomas Carignan, et leurs enfants, de Ste-Cécile-de-Lévrard, en promenade chez M. Hector Maillhot.

SAINT-LIBOIRE

SAINT-LIBOIRE, 26. — (Du corr. de la "Patrie"). — Mme Hormisdas Girard est décédée le 18 janvier à l'âge de 72 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 20. Le service fut chanté par son neveu M. l'abbé Loiselle de McMasterville.

Le deuil était conduit par ses deux petits-fils Rodolphe Dion, Raoul Dupont.

Les porteurs étaient ces neveux Georges Morin, Hector Ledoux, Philippe Brodeur, Alphonse Brodeur.

La défunte laisse trois enfants Mme R. Dion, Saint-Liboire, André Girard Montréal, Antoinette Girard, Buffalo, N.Y..

Les parents qui ont assisté aux funérailles sont: Mme Napoléon Benoit, M. et Mme Louis Brodeur, M. Arthur Loiselle, M. Joseph Morin, M. et Mme Hector Ledoux, M. et Mme Georges Morin, M. Rodolphe Morin, M. et Mme Alphonse Brodeur, Mlle Rose Alma Tétrault, M. Philippe Brodeur, M. et Mme Olivier Phaneuf et leurs fils, M. Hormidas Millier, M. et Mme Raoul Dupont, Mlle Ludgarde Blanchard, M. Esdras Blanchard, Mlles Yvonne, Berthe, Lucienne Dion, M. Aristide Pachand, M. et Mme Charles Léon Gauthier, M. et Mme François Martin, Mme René Brault, Mlle Jeanne Gauthier, M. et Mme Joseph Girard.

Les amis: M. Lévis Saint-Germain, M. et Mme Gaston Beaudoin notaire, M. et Mme Emile Goderre, M. M. Hormisdis Beaudry, M. et Mme Alfred Fouchette, Mme Roy, M. et Mme Rodolphe Dion, M. et Mme Georges Belensky, Mlle Mimi Belensky, M. F. Gervais, M. R. Dulude, M. et Mme Aimé Choquette, M. Victor Choquette, M. et Mme Charles E. Normandin, Mme Moulart, MM. Robert et Emile Paquin, Mlle Adrienne Pilon, Mlle Antoinette Deslauriers, M. Stanislas Beaudry, M. Lucien Leveiller, M. Arthur Bérard, M. et Mme Damico, M. Philippe Steben, M. Damico, M. et Mme Hector L'Heureux, M. Hubert Touchette, M. et Mme Camille Mageau, M. Racine, M. et Mme Willie Dion, Mlle Aurore Ranger, Mme Dolor. Béland, M. et Mme André Parent, Mme Cordeau, M. et Mme Oliva Plante, Mlle Yvonne Lapierre, M. Joseph Croteau, etc.

Offrandes de messes: M. et Mme Armand Gougeon, Montréal, M. et Mme R. Palardy, Montréal, Mme Marie Moulart Montréal, Mlle Anna Sainte-Croix, Buffalo, Mlle Stella Sainte-Croix, Buffalo.

Bouquets spirituels: M. et Mme Georges Ledoux, Saint-Simon, Mlle Yvonne, Montréal

Télégrammes: Mlle Anna Sainte-Croix, Buffalo, Mlle Stella Sainte-Croix, Buffalo, Mlle Doma Walters, Plattsburg, N.Y.

SAINT-PHILIPPE

SAINT-PHILIPPE, 26. (Du corr. de la "Patrie").—M. et Mme J. N. Ancil, de Montréal, étaient en promenade chez M. F. X. Roy.

—M. et Mme Joseph Bernier, de Montmagny, passent quelque temps chez M. Antoine Rossignol.

—M. et Mme Gérard Bérubé sont allés à Sainte-Anne de la Pocatière à l'occasion du Nouvel An.

—M et Mme J. A. Chamberland sont allées à Québec, en voyage d'affaires.

—Etaient en visite chez Mme Ad. Chamberland, à l'occasion des Fêtes: M. et Mme J. A. Ouellet, de Rimouski; M. et Mme Edgar Lapointe, de Québec; M. et Mme G. Landry, de Ste-Anne de la Pocatière; Mlle Jeanne Picard, de St-Pacôme; M. J. R. Bakehurst, de Cornwall, Ont.

—Mlles Irène et Marie-Jeanne Dionne sont revenues d'une voyage à Québec.

—Mlle Antoinette Chamberland est allée à Rivière-du-Loup et Ste-Hélène, l'invitée de Mlle Lavoie.

—A l'élection des marguilliers, anciens et nouveaux, M. Joseph Hudon a été nommé en remplacement de M. Etienne Levesque, sortant de charge.

—MM. Arthur Chamberland, Arthur Caron et Adrien Plourde ont été élus conseillers de notre paroisse.

CALEDONIA

CALEDONIA SPRINGS, 5 — (Du correspondant de la "Patrie")—Rapport des élèves du district numéro 4 ouest, Longueuil, sous la direction de Mlle Lucille Landriau't:

4e cours sénior: M. Albert Parisien.

3e cours sénior: 1. M. Montcalm Parisien; 2. M. Fernand Lalonde; 3. M. Euclide Lafleur.

3e cours junior: 1. Mlle Anita Lafleur; 2 M. Jean-Guy Parisien; 3. Mlle Rita Chevrier; 4. Mlle Monique Chevrier.

2e cours sénior: 1. Mlle Florestine Chevrier; 2. Mlle Blanche Chevrier; 3. Mlle Lucienne Lafleur; 4. M. Jacques Yves Parisien; 5. Mlle Simone Paquette

1er cours sénior: 1. M. Roger Lalonde; 2. Mlle Jacqueline Parisien; 3. Mlle Germaine Lafleur.

Classe B.: 1. M. Mathieu Parisien; 2. Mlle Jacqueline Lalonde; 3. M. Edgar Doth; 4. M. Jacques Lalonde; 5. Mlle Bertha Doth.

—M. Xavier Gratton, M. et Mme Donat Gratton, d'Alfred, visitaient les familles Parisien, la semaine dernière.

—M. et Mme Lucien Parisien, d'Hawkesbury, étaient dans Ritchance vers la fin de la semaine.

—Dimanche après-midi il y eut dans le sous-sol de l'église d'Hawkesbury, grande réunion des commissaires d'écoles séparées et un grand nombre de prêtres pour y former une Association. M. le docteur Beaudoin en est le président.

—M. Alfred Lefaivre de l'Orignal, a organisé un envoi de provisions pour les pauvres de la Saskatchewan. Tout le monde a donné bien généreusement.

SAINT-JUDES

SAINT-JUDES, 23. — (Du corr. de la "Patrie"). — Les élections municipales se sont terminées hier soir. Depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir la population était anxieuse de savoir le résultat. La votation a été un véritable record sur 330 voteurs 270 se rendirent au poll. La lutte était faite entre M. I. Dansereau, industriel bien connu résidant à Saint-Judes et M. Elie Lamothe cultivateur très en vue dans sa paroisse. C'est dire que ces hommes étaient d'égales forces.

Les votes furent 148 pour Dansereau et 122 pour Lamothe.

Notre conseil se compose maintenant comme suit:

S. H. M. J. D. Dupuis, maire.
M. A. Lamoureux, siège No 1.
M. E. Dansereau, siège No 2.
M. P. Allaire, siège No 3.
M. J. Chartier, siège No 4.
M. A. Larivière, siège No 5.
M. R.-Z. Charbonneau, siège No 6

—De passage au presbytère, M. l'abbé Dufresne, curé de Blind River, diocèse de Sudbury, Ont. Dimanche après-midi, M. l'abbé Dufresne donna, sur l'invitation de notre curé, une causerie sur les missions d'Ontario. La salle paroissiale était à son comble et plusieurs personnes durent rester à l'extérieur.

—L'U. C. C. a fait l'élection de son comité de régie pour 1932.

Président, A. Lamoureux; V.-Président: L. Lafrenaye; Aumônier: Abbé J.-B. Nadeau; Sec.-Trésorier: O. Archambault; Directeurs: R. Bourgault, A. Lemay, et J.-S. Bernard.

La soirée organisée pour venir en aide à l'U. C.C. aura lieu le 6 février.

MARIEVILLE

MARIEVILE, 14. (Du corr. de la "Patrie"). — Un souper du bon vieux temps organisé par les Dames de Sainte-Anne au profit des pauvres, était donné récemment à l'hospice Sainte-Croix. Il y eut représentation et danses du bon vieux temps, déclamations, etc.

—Des enveloppes furent distribuées par le curé dans les familles pour la contribution volontaire pour la propagation de la foi. Il a été annoncé dimanche dernier par le Curé, que la collecte a été de $340.

—Dimanche dernier dans le soubassement de l'église, il y eut une assemblée présidée par un agronome à propos de l'élevage des volailles. L'agronome a annoncé que le gouvernement a choisi Marieville comme centre. S'il y a un local assez spacieux pour envoyer un incubateur pour 5000 oeufs que le gouvernement fournirait au lieu de faire venir les poulets d'ailleurs.

—Dimanche dernier, il y eut une grande assemblée à propos de l'établissement d'une manufacture de soie naturelle à Marieville avec une charte de $100,000. dont la compagnie serait pourvue par des actionnaires de Marieville. Ce projet a paru intéresser la population.

—Mme Oscar Laporte et Raymond L'rzin, de Montréal, étaient, dimanche, en visite chez leurs parents, M. et Mme F. Arpin.

L'ANNONCIATION

L'ANNONCIATION, 3.—(Du corr. de la "Patrie"). — Le vingt janvier les joueurs du club Philco se rendirent à Nominingue rencontrer le club local ce fut la plus belle partie de la saison malgré que le score fut de 2 à 2.

—Mlles Lucille et Noémie Cartier sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Cécile Gauvreau est partie pour Mont-Laurier rendant visite à son oncle M. H. Gauvreau.

—M. et Mme Honorius Gauvreau de Mont-Laurier étaient de passage chez M. O. Gauvreau.

—Mme Paul Fortier est partie pour Montréal ces jours derniers.

—M. Come Robidoux est parti pour Montréal ces jours derniers.

—M. J. D. Lauzon, gérant de la Banque Canadienne Nationale était en voyage d'affaires ces jours derniers.

—M. R. Major est revenu de Montréal où il était allé faire un achat de bois, au compte de la Nicholson Lumber Co.

—Mme O. Chalifoux est en promenade à Montréal.

—Mlle Adrienne Gauthier institutrice à Loranger était de passage chez sa mère Mme Ernest Gauthier.

—Mme Eugène Lefebvre et son enfant Réjan sont en promenade chez M. Edouard Fleurant.

—Mme Léon Raymond et sa soeur Mlle Cécile Peclet sont parties pour Montréal ces jours derniers.

—M. Louis Cotte est parti pour
—Mercredi eurent lieu les funé-
l'Automobile.

Mercredi dernier eut lieu les funérailles de M. Euclide Boucher, décédé après une longue maladie. Nos sympathies à la famille.

—M. et Mme Ernest Robidoux sont partis pour Montréal pour assister aux funérailles de M. Vâger, le frère de Mme Robidoux.

GENTILLY

GENTILLY, 22. (Du correspondant de la "Patrie".) — M. et Mme Etienne Lagacé, de Roxton Falls, M. Conrad Baril, de Waterbury, Conn., M. et Mme Rosaire Dubuc, de Parisville, chez M. Zéphirin Mailhiot.

—M. Donat Durand, Mlles Nelda, Edna et Laurette Durand, de Trois-Rivières, chez des parents et des amis.

—M. Alexandre Verrette, du Cap de la Madeleine, chez M. Arthur Baril.

—M. et Mme Conrad Lauzer, de Trois-Rivières, chez M. Ernest Lauzer.

—Mlle Gisèle Tourville, de Trois-Rivières, chez son grand'père, M. Joseph Labonté.

—Mlles Marie-Ange et Jeanne Tourigny, M. Jean Tourigny, de Montréal, chez leur père, le notaire Tourigny.

LOTBINIERE

LOTBINIERE, 2—(Du corr. de la "Patrie")—Conseil de la paroisse: Trois nouveaux conseillers élus par acclamation, ce sont MM. Edgar Beaudet, Wellie Boucher, Alphonse Nadeau.

—Conseil du village: Trois conseillers sortant ont été réélus pour un second terme, ce sont: MM. Conrad Contant, Emile A. Beaudet, et Henri Bergeron.

—M. Justin Bélanger marguillier sortant de charge a été remplacé par M. Edgar Rivard.

—Samedi le 19 décembre avaient lieu les funérailles de M. Prudent Lemay, décédé à l'âge de 86 ans.

Conduisait le corbillard, M. Origène Lemay.

Portait le croix: M. Charles Hamelin.

Portaient le cercueil: MM. Adolphe Hamelin, Henri Beaudet, J.-B. Blanchet, Edgar Beaudet.

Conduisaient le deuil: Son fils, M. Léon Lemay; ses gendres, MM. Joseph Leclerc, et Alphonse Bouchard, de Montréal; ses petits-fils: MM. Marie-Louis, Chs.-Auguste et Georges Lemay, Raymond, J.-Bte et Raoul Leclerc; ses beaux-frères, MM. Emile et Ernest Beaudet, Félix Pagé, Geffroy Dionne, Napoléon Lemay, ses neveux: MM. Adalbert, Laurent et J.-Marie Lemay, Alphonse Leclerc, Donat Beaudet, Amédée Castonguay, Nap. Rivard, Josephat Castonguay, Bruno Turcotte, Thomas et Lucien Turcotte, Arthur Leclerc, et Edouard, MM. Eloi Beaudet, Alphonse Marchand, Emilien, Henri, Cyrille, Joseph et Paul Beaudet, Ovide Montmigny, Raoul Desruisseaux, Edgar Beaudet, Armand Dionne et Théo Charland, de Saint-Edouard.

M. Lemay laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Louise Beaudet, trois fils, MM. Léon Lemay, de Lotbinière, Adrien, de Montréal et Ulric, de Laurence; deux filles, Mmes Joseph Leclerc, de Lotbinière et Mme Alphonse Bouchard, de Montréal et un grand nombre de petits-enfants.

Funérailles de Mlle Lemay:

Le 11 janvier, avaient lieu à St-Edouard, les funérailles de Mlle Alphonsine Lemay, fille de feu le notaire Lemay, décédée à l'Hospice de St-Edouard, à l'âge de 51 ans, et inhumée à Lotbinière.

Elle laisse un frère, M. Alphonse Lemay, deux soeurs, Mme A. Lessard, de Québec et Mlle Albertine Lemay, de Lotbinière.

—Décès: Le 25 janvier, ont eu lieu les funérailles de M. Philippe Gervais, décédé à l'âge de 71 ans.

Portait la croix: M. Elisée Laliberté; les autres porteurs étaient MM. Lorenzo Hamel, Ernest Auger, Alcide Beaudet, et Joseph Auger, (tous des Forestiers Catholiques).

Conduisaient le deuil: Ses gendres, MM. R.-N. St-Hilaire, et Delphis Auger.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqués: MM. Lucien Auger, Rosaire Lemay, Freddy Plaisance, et Alcide Charest, de Saint-Edouard, M. Armand Lemay, Ste-Croix, M. Adrien Desrochers, Florian Auger, Lionel Auger, Egide Coulombe, Nte. Bernard, C.-A. de la Chevrotière, Emile A. Beaudet, Albéric Houde, Côme Houde, Henri Bergeron, Ludger Pérusse, Jos Bélanger, Félix Noël, Fortunat Pérusse, Egide Poulin, Georges Beaudet, Joseph Legendre, Antonio Garon, Raoul Gauron, etc., etc.

—M. et Mme Amédée Hamel et leur fillette, de Montréal, sont en promenade chez M. Camillien Houde.

—Mlle Cécile Laberge passe quelques jours à Québec.

—Dimanche, le 24 janvier, le club des joueurs de hockey de Ste-Croix sont venus rencontrer les nôtres. Les "Lotbinière" ont gagné par 3 à 0.

MONT-JOLI

MONT-JOLI, 25. (Du corr. de la "Patrie"). — La communauté des Pères Oblats vient d'être frappé d'un nouveau deuil par la mort du révérend Père Servule Dozois, 1er assistant-général, décédé à Rome le 5 janvier à l'âge de 73 ans. Le révérend Père Dozois représentait au Canada le Conseil général les provinces oblates du Canada. R.I.P.

—M. Alphonse Poirier 53 ans, époux de Marie Pelletier, est décédé le 4 janvier dernier. Son service a été chanté le 7, par le révérend Père Curé, assisté des révérends Pères Bertrand et Aillé.

—Le 9 janvier M. Omer Guimond est décédé presque subitement. Son service a été chanté lundi, le 11, par le révérend Père Curé.

—Les révérends Pères recevaient à dîner ces jours passés: MM. les abbés Gagnon (curé de Saint-Joseph de Lepage); Perreault, Lamontagne, et Lavoie puis trois séminaristes, MM. les abbés D'Anjou, Saint-Pierre et Langlois. Ces trois derniers sont des enfants de la paroisse de Mont-Joli.

—M. Jacques D'Anjou, caissier de la banque Montréal de Moncton, N.-B., a passé 15 jours dans sa famille durant le temps des fêtes.

—Mme F. X. Cloutier est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—M. J. B. Langlois et sa famille, de Rimouski, sont en visite chez M. Antonio Fournier.

—Mlle Bernadette Lévesque est partie en voyage d'un mois dans le Lac Saint-Jean.

—M. Oscar Verreault et M. Arthur Desjardins, agent de la Dominion Life Ass. sont en voyage d'affaires, à Québec

—M. et Mme Charles Fournier, de Mont-Joli, sont de retour d'un voyage à Rivière du Loup.

—Mlles Bellavance, de St-Fabien, étaient de passage à Mont-Joli, ces jours derniers.

—M. Gonzague Dupéré, de Québec, a passé les fêtes dans sa famille.

—M. Thomas Roy était en voyage d'affaires à Cap-Chat, la semaine dernière.

—M. Charles Fournier, de Matane, est en visite chez M. Rosario Fournier.

—Dimanche le 17, l'équipe de Rimouski A.C.J.C. rendait visite au Mont-Joli A.C.J.C. La partie fut très intéressante mais la victoire fut pour les joueurs de Rimouski qui sont partis avec un point de plus que Mont-Joli les points finaux sont de 4 à 3 en faveur de Rimouski.

SAINT-GUILLAUME

SAINT-GUILLAUME, 26. (Du corr. de la "Patrie"). — De nombreux parents et amis se réunissaient, ces jours derniers, chez Mme Georges Saucier, de St-Guillaume de Yamaska, pour célébrer son 50ième anniversaire de naissance. Au début de la soirée il y eut lecture d'une adresse par Mlle Blanche Auréa Limoges et présentation de fort jolis cadeaux par M. Emile Saucier, respectivement amie et fils de l'héroïne de cette fête.

Mme Saucier remercia ses généreux donateurs et tous ceux qui avaient contribué à l'agréable surprise dont elle était l'objet. La soirée se continua au milieu d'amusements variés tels que chant, musique, déclamation, etc.

Assistaient à cette fête outre M. et Mme Georges Saucier: MM. et Mmes Philippe Saucier, Charles Thibeault, Berto Chabot, E. Jetté, Désiré Vincent, Jules Lalonde, Noël Saucier, Alexis Vincent, Arthur Laprade, Cléau Saucier, David Tringue, E. Prince.

Mlles Jeanne, Laure, Lucille et Thérèse Saucier, Yvette Carmen et Rollande Laprade, Adrienne Bonoyer Marguerite et Hélène Limoges, Marie Jeanne Boucher, Alphéma Laprade, Anna Chabot, Elaine Joyal, Marcelle et Denise Jetté, Blanche Auréa Limoges, MM. Emile Saucier, Napoléon Thibeault, Théodore Joyal, Elphège Limoges, René Tringue, Aimé Brodeur, Emile Paul, Robert et Willy Tringue, Léo Saucier, Rosaire Laprade, Eugène Brodeur, Jules Joyal, George Henri Joyal, Walter Laprade, etc.

SAINTE-ANGELE

SAINTE-ANGELE DE MONNOIR, 29. (Du corr. de la "Patrie").—Mlle Yvette Thibault, pensionnaire du couvent de Marieville, a passé ses vacances chez son oncle, M. Henri Cartier.

—Etaient de passage à Montréal, dernièrement: M. Pierre Gince, Mlle Victorine Gince, M. Camille Désautels, Mme Narcisse Chabot, M. et Mme Albert Daignault, M. et Mme Odilon Guy, Mlle Hélène Duclos, M. J. Henri Désautels, M. Elzéar Poirier, M. et Mme Emile Loiselle, ainsi que leur fille, Reine-Marguerite, Mlle Eva Ostiguy, Mlle Anita Ledoux, M. et Mme Arthur Boulais, Mme Yvon Phaneuf, MM. Henri-Lé Brodeur, Donat Guy, Gérard Maynard, Lionel Dubuc, Laurier Brodeur.

—Mlles Imelda et Clémentine Bédard, ainsi que MM. André Dozois et Lionel Cadieux, étaient de passage à Lawrenceville, chez M. et Mme Phillas Bédard, à l'occasion du mariage de leur fille, Mlle Clémence Bédard à M. Compagnon.

—MM. Gaston et Lucien Brasseur recevaient dernièrement, plusieurs de leurs amis, filles et garçons, à une divertissante soirée de cartes.

—M. et Mme Adélard Ostiguy, Mlle Irène Ostiguy et M. Camille Désautels étaient de passage à Granby, dernièrement.

—M. et Mme Alfred Loiselle, ainsi que Mlles Rachel et Laure Loiselle, visitaient, récemment, MM. Hormisdas Deslauriers et Isaïe Loiselle.

—MM. Henri-Louis Brodeur, Camille Désautels, Adélard Brasseur et Raoul Nadeau, assistaient, le 17 janvier dernier, à une initiation de Chevaliers de Colomb, à St-Hyacinthe.

—Récemment, il y eut plusieurs réceptions de parents et amis chez Mlles Irène Ostiguy, Bernadette Désautels, Antoinette Ledoux, Cécile Boulais, Jeannette Dubuc; chez MM. Adonias Loiselle, Arthur Dubuc, Gustave Loiselle, Joseph V. Charbonneau, Théole Loiselle, Fortunat Fournier, Evariste Fontaine, Alfred Maynard.

—Chez M. Hyppolite Boulais, MM. Wilfrid Boulais de Montréal et Oscar Boulais, d'Iberville.

STANHOPE

STANHOPE, 27. — (Du corr. de la "Patrie"). — Mercredi matin à huit heures, en l'église paroissiale de Sainte-Suzanne de Stanhope a eu lieu le mariage de M. Jules Gosselin, fils de M. Narcise Gosselin de cette paroisse avec Mlle Blandina Maheu, fille de Joseph Maheu aussi de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-Oscar Morin, curé de la paroisse, qui chanta aussi la grand'messe.

M. Narcisse Gosselin servait de témoin à son fils et M. Philippe Bourque servait de témoin à Mlle Maheu.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Edouard DeBellefeuille.

M. Roland Gosselin, frère du marié rendit avec âme des cantiques appropriés à la circonstance.

Mme Charles Bulger touchait l'orgue. Un grand nombre de parents et amis assistaient au mariage.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces pour Montréal, Saint-Jean Iberville et autres endroits.

A leur retour ils habiteront parmi nous.

—M. Philippe Bourque du village a été choisi à l'unanimité marguillier en remplacement de M. Damien Lamoureux sortant de charge.

—Durant l'année 1931 il y eut dans la paroisse 16 baptêmes, 8 sépultures et 5 mariages. Il y a actuellement 62 familles avec un total de 296 âmes.

—Malgré les mauvais temps notre fabrique a fait honneur à ses obligations puisque notre dette a congations puisque notre dette a concette année, M. le Curé a bien félicité les paroissiens et il espère qu'il en sera encore ains ien 1932.

—M. le curé J. O. Morin, accompagné de l'abbé William Tennien, curé de Norton Mills, se rendaient à Island-Pond, assister au service de M. Murphy, ces jours derniers.

—M. l'abbé Albert Vallières, curé de Dixville, était de passage au presbytère, lundi dernier.

—MM. Adolphe Lefebvre, Jules Gosselin et N. Gosselin se rendaient à Sherbrooke, ces jours derniers, par affaires.

—M. Emile Durenleau ainsi que Mlle Jeanne Duranleau, de St-Herménégilde de Barford, visitaient des parents et amis en notre localité, tout dernièrement.

—Mlle Thérèse Blouin, de Sherbrooke, ainsi que Mlle Berthe Inkel, de Barnston, ont passé quelque temps dans la famille de M. J. Routhier.

—M. et Mme Abel Patenaude, de Holland, Vermont, ont rendu visite à la famille Alphonse Demers, de la paroisse de Norton Mills, Vermont, à l'occasion des Fêtes.

—M. Marcel Gosselin, après avoir passé ses vacances dans sa famille, est retourné au collège d'Arthabaskaville, y poursuivre ses études.

—M. et Mme Régis Duquette, de Coaticook, visitaient M. et Mme Léonidas Duquette, tout dernièrement.

—Actuellement, notre moulin à scie, propriété de M. Renest Rowe, est en pleine activité. Il donne de l'ouvrage à plus de quinze personnes. C'est une bonne aubaine pour nos gens, à ce temps-ci de l'année.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Avait treize clous sur le cou

Mme H.-V. Duncombe, Grassy Lake, Alta., écrit: — "Mon mari était couvert de clous: il en a eu jusqu'à treize à la fois sur le cou. Il a tout essayé mais rien n'y fit jusqu'à ce qu'il prit des Burdock Blood Bitters, et avant qu'il en eut consommé une bouteille les clous avaient disparu et il n'a pas été ennuyé depuis sous ce rapport".

En vente dans toutes les pharmacies et dans les magasins généraux; fabriqué depuis 52 ans, exclusivement par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargées et 13c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 6 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 8121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

AVIS SPECIAUX

PERDU

BAGUE de dame, avec cinq diamants enveloppée dans du papier, perdue Eaton, Morgan, Metropolitan, Edifice Keefer, Sainte-Catherine. AT. 6813. Récompense. 290-3.

CHAT PERSAN disparu du No 702, rue Lagauchetière ouest, mardi le 2 février, répondant au nom de Jimmy. LAncaster 0614. Récompense. 291-2

RECOMPENSE à qui rapportera Bourse contenant rosaire, précieux souvenir de famille. 929, Papineau, CHerrier 0696. 290-3

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre des cravates de soie pour nous, nous vous vendons à un prix qui vous permet de faire 100 p.c. de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons et renseignements, Ontario Neckwear Co., Dépt. 530, Toronto 8, Ont. 292-4

AVONS besoin 4 hommes, ouvrage extérieur bon salaire, expérience pas nécessaire. 189 Demontigny E. 291-4

AVONS besoin 4 hommes, pas d'expérience, bon salaire. Chambre 16, 354 Sainte-Catherine Est. 291-4

BON barbier de première classe demandé immédiatement. 13 Villeneuve est. 291-4

COMPAGNIE demande vendeur résidant dans les comtés de la province de Québec et maritimes préféré, salaire fixe. Casier 62 Station N. Montréal. 292-1

DEUX bouchers demandés avec expérience. 969 Mont-Royal. 291-4

GARCONS demandés pour vendre des cierges. 6756 Drolet. 291-4

GARCON 16 ans pour épicerie, parlant anglais, références exigées. 7408 Saint-Hubert. 291-4

GARCONS immédiatement (2) pour magasin de tailleur, salaire 4.00 par semaine. 4226 Sainte-Catherine Ouest.

10 HOMMES sans expérience pour vendre les nouveaux pneus cendrier, grosse demande; aussi homme en dehors de la ville pour prendre agence. 2261 Delorimier. 291-4

LATTEURS demandés coin boul. Décarie, Côte Saint-Luc. 291-4

POSITION du gouvernement. Comment les obtenir. Soyez prêts pour les nominations du printemps. Littérature gratuite. The M. C. C., Toronto, 10. 292-4

SOLLICITEURS d'impressions, homme ou femme bonne commission. Imprimerie Drolet, 4527 Papineau. Am. 5356. 291-4

SERVICES DOMESTIQUES

A 372 MONT-ROYAL Est, on demande cuisinières générales, filles de chambres et tables, salaire, 15.00 à 30.00. 291-4

ALLEZ 3851 St-Denis, trouverez emplois toutes sortes, salaire 15 à 16, placées de suite. 291-4

BONNE générale, un peu d'anglais, famille sans enfants, salaire 10.00 par semaine. 3712 St-Denis. 291-4

BONNE générale, cuisinière, famille sans enfant, un peu d'anglais, salon 35.00. 3716 St-Denis. 291-4

FILLE pour ouvrage de ménage, doit parler anglais. Bon chez-soi. 5823 Ave Terrebonne. 291-4

FEMME ou fille demandée personne âgée préférée pour ouvrage général dans maison privée. 6642 Dumas. 291-4

JEUNE fille demandée pour soin du ménage, au No 7978 Berri. Se présenter après 5 hrs le soir. 291-4

JEUNE FILLE de 17 à 18 ans demandée pour légers travaux ménage. 4378 Boyer. 291-1

JEUNE femme avec références demandée pour légers travaux du ménage, bon chez-soi. CRescent 0074. 291-4

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

FILES, veuves désirant créer leur avenir, proposition avantageuse, merveilleuse. 254 Ste-Catherine Est. Chambre 2. 291-4

FINISSEUSES et poseuses de boutons expérimentées dans les vêtements d'hommes. 460 Ste-Catherine ouest, chambre 900. 291-4

FILLE pour servir les tables, doit parler anglais et français. 1830 Ontario, près Papineau. 291-4

MARIEZ-VOUS. Des cultivateurs, éleveurs et hommes d'affaires de l'Ouest canadien demandent des épouses et des compagnes. Renseignements gratuits. Ecrire Canadian Correspondence Club, Casier 1738, Calgary, Alberta. 292-6

NOUS AVONS besoin des femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Company, Dépt. 161, Toronto 8, Ont. 292-4

OPERATRICES expérimentées dans le ... et le point d'ourlet. S'adresser à 1436 Ave McGill College. 291-4

OPERATRICES d'expérience sur robes de coton. 5490 St-Dominique, 4e plancher. 291-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

BELGE, chef d'entretien machinerie industrielle, cherche position. Tél. Marquette 7469. 291-4

BON steamfitter, demande ouvrage, fait aussi travaux plomberie. S'ad. 179 Beaumont, près St-Zotique, tél. CR. 6588 de 5 à 7 p.m. 291-1

BOUCHER avec beaucoup d'expérience, bilingue, sobre et connaissant bien les affaires. CAl. 2935. 291-4

BON CUISINIER suisse français demande emploi. FR. 7094. 1304 Demontigny Est. 291-4

CHAUFFEUR d'auto ou camion, ou homme de service pour garage, demande position. DOllard 0782. 291-4

GARÇON de 15 ans désire position comme messager, parlant anglais et français, références. FI. 7587. 291-4

JEUNE HOMME possédant 3 ans d'expérience désire position comme chauffeur ou boucher. Tél. FAl. 1064. 291-4

JEUNE homme bilingue demande ouvrage bureau, vite, fort en chiffres. FRont. 9035. 291-4

PLOMBERIE, chauffage, réparations de tous genres, 0.60 l'heure. BElair 8693. Soir, HArbour 6692. 291-4

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

A HARBOUR 0760, bonne générale, cuisinière, fille de table, aimant les enfants, références gratis. 291-4

BONNE fille demande position dans maison privée. CAlumet 9214W. 291-6

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

BONNE fille générale, aussi cuisinière expérimentée, bonnes références. Fitzroy 8778. 291-4

CUISINIERE générale, fille de campagne, avec meilleures références, désire position dans famille privée. HArbour 4047. 291-4

DAME demande couture chez elle, ouvrage d'homme, femme et enfant. BElair 1041. 291-4

DAME désire ouvrage à la journée ou semaine, fait lavage 1.00. CHer. 3941. 291-4

DAME demande position comme concierge ou ménagère pour personne seule. FRontenac 0968. 291-4

FEMME de journée habituée au ménage, $1.50. HArb. 6021. 291-4

FEMME désire ouvrage à la journée. CAlumet 2509W. 291-4

FEMME désire position dans maison privée chez veuf de préférence. Tél. Wil. 7065. 291-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 939 St-Laurent Montréal. 287-25

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

ALLEZ 220 Ontario Est, ou 204 Ste-Catherine ouest, chambres devant, cuisinette, lavabo, bon marché. 291-4

ALLEZ à 3917 Drolet, belle grande chambre devant, garde-robe, gaz, téléphone, maison chaude, canadiens. 291-4

ATTENTION! Deux chambres, toutes commodités, bon marché, gaz, téléphone. 1257 St-Christophe. 291-4

A BAS PRIX, grandes chambres, piano, cuisinette, gaz. HArbour 4018. Déménage pas. 3880 St-Denis. 291-4

A 1805 ST-ANDRE, chambre devant, garde-robes, eau chaude, secrétaire, ou boudoir, 8.00 par mois, personne tranquille. FRont. 1318. 291-4

A BAS PRIX, petite, grande chambre, gaz, eau chaude, confort, tranquille, 1.75, 2.50, 3.00, 3.50. 338 Lagauchetière, près Saint-Denis. 1018 St-Timothée. 291-4

A 1414 CHAMPLAIN, Ste-Catherine, chambres avant, couple, 3.50, messieurs 2.00, 2.50. Cuisinette, tout confort. 291-4

A BAS PRIX, chambre-salon double, richement meublé, seul chambreur, sans enfants. Possession immédiate. 5012 Brébeuf, DOll. 8167. 291-4

A 1805 ST-ANDRE, chambre devant, garde-robes, eau chaude, secrétaire, téléphone ou boudoir, 8.00 par mois. Personne tranquille. 291-4

BERRI 1012, grande et petite chambres, 2.00 à 3.50, aussi boudoir avec lavabo, confortable, tranquille. 291-4

BELLE chambre et cuisine, 2 lits, gaz, eau chaude, téléphone, tout fourni, 5.50. Autres chambres 3.50, 4.00. 292 Ontario Est. 291-4

BELLE chambre avec balcon, ensoleillée, cuisine ou pension, eau chaude, respectable, téléphone. 852 Marie-Anne Est. 291-4

BELLE grande chambre en avant, 6558 St-Hubert près Beaubien. CR. 5573. 292-3

BELLE grande chambre, confort du home, seul chambreur, pension si désirée, chez couple. HArb. 0956. 4011 St-Denis. 291-4

BELLE grande chambre, confort du home, seul chambreur, pension si désirée, chez couple. HAr. 0956. 4011 St-Denis. 291-4

BELLE petite chambre, famille privée, repas si désiré. 4659 Mentana, FRont. 3329. 291-4

BELLE grande chambre, bien meublée, pour couple, usage cuisine, près Mont-Royal. 4437 St-Denis. 291-4

BELLE grande chambre propre, famille respectable, sans enfant, pension si désirée, vrai chez-soi, monsieur. FRontenac 7550. 4334 Brébeuf, près Marie-Anne. 291-4

BELLE petite chambre, tranquille, bon marché, propre, eau chaude, bain, téléphone. 1264 St-André. 291-4

BELLES grandes chambres, bien meublées, 3.50, 4.50, eau chaude, douche, maison moderne, belle localité. 831 Demontigny. 291-4

2 BELLES chambres meublées ou non meublées, $6.00. Electricité, gaz compris. 4507, Bréboeuf, coin Mont-Royal. 290-3

CHAMBRE bien éclairée, pour une ou deux jeunes filles travaillant au dehors, ou couple marié. Privilèges de la cuisine. Tél. WIl. 0374. 290-2

CHAMBRES gaz, téléphone, maison tranquille, 2.50 à 3.00. 1607 Sanguinet. 291-4

CHAMBRE double, lavabo, tout confort, privilège, cuisine pension si désiré. 3675 Drolet. 291-4

CARRE St-Louis 357, grande chambre devant, nouvellement décorée, lavabo, cuisinette, maison tranquille. LAnc. 4576. 291-4

DE ST-VALLIER 6318, près Beaubien, chambre sur devant, famille privée, téléphone. Bon chez-soi. 291-4

DORCHESTER Est, 863, belles grandes chambres doubles, devant, téléphone, cuisinette, propre, tranquille, prix modéré, confortable. 291-4

DAME ou demoiselle trouveront belle grande chambre, garde-robes, tél., bon chez-soi dans famille de 2 personnes. 1674 Beaudry. 291-4

DEUX chambres bien meublées, sur devant modernes, usage du gaz. 4836 St-Denis, BEl. 2278. 291-4

HOTEL FORD

rues Dorchester et Bishop

CHAMBRES au prix bas de $7.50 par semaine pour les pensionnaires permanents. Service complet d'hôtel et radio dans chaque chambre. 290-45

CHAMBRE ET PENSION

BELLE grande chambre bien meublée, pension si désirée, $5.00 par semaine, 4507 Bréboeuf coin Mont-Royal. 290-3

CHAMBRE et pension, $6.00 par semaine, lavé et pressé. 4410 Delorimier. FR. 6395. 292-3

DAME recommandée prendrait couple avec une ou 2 personnes, pension si désirée. $12.00 par mois. 1901 Cartier, FRontenac 1077. 290-3

FAMILLE privée, prendrait un couple âgé en pension. Tél. CL. 6367J. 283-6

1944 TUPPER Appt. 1, convenable pour un ou deux, lavabo dans la chambre, aussi garage chauffé. Wilbank 9183. 290-3

MAISONS A LOUER

ATTENTION

POUR bons logements de bon compte, voyez la Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArbour 2185 ou DOllard 2182. 275-18

AHUNTSIC, maison neuve, 5 et 6 pièces, modernes, eau chaude, châssis chaque appartement, planchers durs, près tramways, écoles, etc. dans très belle localité, prix modérés. 10214 Péloquin près Fleury. DUpont 0175. 292-6

AVE MONT-ROYAL OUEST, 417 en face du parc Mance, 8 appartements modernes. FRontenac 6641. 291-4

AHUNTSIC, 10827 Laverdure, 6 et 7 chambres, chauffage eau chaude, près collège, couvent. DUpont 0993. 291-4

A BAS PRIX, Bas 4 pièces, moderne système eau chaude, $22.00; garage $5.00. Autres logements, 4, 6 pièces, $18.00, $20.00, $25.00. Adresser 1426 rue Leclaire. Viauville, CL. 1968. 291-4

5 APPARTEMENTS, moderne, eau chaude sur la rue Tolhurst, Ahuntsic. S'adresser 10173 Tolhurst, Tél. DUpont 2772. 292-2

A BAS PRIX: $22.00, $16.00, vacantes, central, épargnez tramways, 6-4 pièces, 959 St-Georges. 291-4

A LOUER, 3999 Mentana, bon grand logement de 8 pièces, très chaud, possession immédiate. S'adresser et clef à 3991 Mentana, HArbour 0131. 291-6

A LOUER

MAISONS A LOUER

A BAS PRIX, 4 appts, très propre. 7804 Lajeunesse. 291-4

515, AVENUE DES PINS OUEST, maison tout à fait jolie, 10 grandes pièces, 2 chambres de bain, très éclairée. S'adresser Bureau du Contrôleur, Université McGill, MA. 9181 Local 13. 290-3

AVE JOYCE 24, Outremont. Plain-pied chauffé, 8 pièces claires, garage, frigidaire, eau chaude, grand balcon, concierge, planchers en chêne. AT. 0380. 291-4

7 APPTS chauffés, modernes, garage si désiré. 5914 St-Urbain. Crescent 6639. 291-4

ALMA 6572-6578, près Beaubien, 4 grands appts, bon marché. S'adresser 6574 ou DOll. 6787. 291-4

A ST-HENRI, logis de 4-7 pièces. S'adresser 333 Delinelle. West. 4212 291-4

AVENUE Hôtel de Ville, 1461, entre Sainte-Catherine et Demontigny, 5 pièces, vacant. ELwood 4865. 291-4

AVE HAMPTON, 2315, étage de six ou sept chambres, trois grandes chambres à coucher, loyer $45.00. Téléphone ELwood 9735. 291-4

A BAS PRIX, logements neufs, modernes, 4, 5 et 6 pièces, 2430 Cuvillier, près Sherbrooke. Possession immédiate. Clairval 5302. 291-4

AHUNTSIC, 10826 St-Denis, près Blvd Gouin, très belle localité, haut de duplex, moderne, 6 appts chauffés, 40.00, garage chauffé 47.00. DUpont 4279. 291-4

4 APPTS modernes, 2e étage, 5033 Christophe Colomb, près Boul. St-Joseph. 291-4

AUBAINE, De St-Vallier 6344, près Beaubien, 3e étage, 6 grands appts chauds, seulement 25.00. 10975 Waverley. 291-4

ATTENTION. Magnifique logement, 6 pièces, beau parterre, près des Pères St-Sacrement. 4413 Rivard, près Mont-Royal. 291-4

A LOUER, 4461 Delanaudière, 3e étage, 5 pièces, planchers bois dur, chambre bain tuiles, grande dépense, bien éclairé et ensoleillé, chaud, tout près Mont-Royal. 291-4

AMHERST 111, des hauts et bas de quatre, cinq, six, sept pièces, tank eau chaude. 291-4

A 40.00, six et sept appartements, chauffés, rue Nicolet, près Ste-Catherine. CLairval 5205; soir ATlantic 4417. 291-4

AHUNTSIC, rue Berri 10742, cinq pièces, chauffées, modernes, garage si désiré. DUpont 4345. 291-4

A QUI LA CHANCE? Beaux 4 chambres émaillées, ménage fait, chauds, éclairés, 18.00. 6225 Drolet. 291-4

A LOUER, 3e, 6 appts, bien éclairés, bien propres, chambre bain, entrée seule. 2099 Dorion, près Ontario. CHerrier 9032. 291-4

BAS, 2e, 3e, 6 et 7 pièces, ménage fait, vacants, 16 x 25, ou garage. 2243 Champlain, près Sherbrooke. 291-4

BAS 4 appts, bain, grande cour, très chaud, Marie-Anne, près Mentana, Atlantic 2774. 291-4

BELANGER, 2468, 3e étage, chauffé, moderne, 6 appts, garage si désiré. 2472 Bélanger, CA. 2012. 289-6

CLARKE 6372, 2 logement, 6 pièces, prix et conditions attrayants. Crescent 7578. 290-3

DEUX LOGEMENTS, quatre pièces, bain, planchers bois franc, chauffé, gaz, électricité, possession immédiate: 6693 avenue du Parc, $20.00 par mois, 292 Atlantic, $25.00 par mois. Realty & Construction Inc. 354 Sainte-Catherine Est, HA. 5702. 288-2

MAISON à louer à 63, 3 étages, 10 appartements, bonne place pour louer des chambres. S'ad. 61 Craig Ouest. Tél. LAncaster 2301. 287-6

4878-4880 RUE SHERBROOKE O., maison à trois étages, et sous-sol, 10 grandes pièces, Bureau du Contrôleur, Université McGill, M. 9181. Local 13. 290-3

3598 RUE UNIVERSITE, maison à trois étages et sous-sol, 11 pièces, et trois chambres de bain. S'adresser, Contrôleur, Université McGill, MA. 9181, Local 13. 290-3

SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

A LOUER dans toutes les parties de la ville, logements de différentes grandeurs et prix, bureaux, magasin, entrepôts. Liste à nos bureaux, 5 St-Jacques Est. 290-6

SUCCESSION WILSON

JEANNE MANCE, 3416, près Sherbrooke, 13 pièces, garage—AVE DU PARC, 3468, 13 pièces, garage. — DUROCHER, 3504, 9 pièces. — BLVD ST-LAURENT, 3525-27, Magasin avec sous-sol. — BLVD ST-LAURENT, 3529, 5 pièces. S'adresser Succession WILSON, 757 Côte Place d'Armes. Tél. HA. 3960. 290-4

10173 TOLHURST, Ahuntsic, 5 appartements modernes, eau chaude. DU. 2773. 292-1

TROIS pièces et chambre de bain chauffées, deuxième étage, angle des rues Marie-Anne et Cartier. Tél. Amherst 6085. 290-3

APPARTEMENTS A LOUER

ATTENTION

NOUS avons encore des appartements à louer dans les meilleures parties de la ville. La Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest HArbour 2185 et DOllard 2192. 275-18

APPTS SAINT-DENIS, 4 appts modernes, chauffés, frigidaire, chambre bain tuile, douche, balcon. S'ad. au concierge, appt No 3, 4086 Saint-Denis. 291-4

ANSONIA, 1221 Saint-Denis, près Université Montréal, deux chambres, cuisinette, frigidaire, poêle gaz, chambre bain, taxes payées, concierge, incinérateur. Harbour 2402. 291-4

APPARTEMENTS Lemieux, meublés ou non, possession immédiate ou mai, 1-2-3 magnifiques pièces, kelvinateur, incinérateur, concierge. 4114 Saint-Denis. 291-4

AVE GREEN 1346, appt. 4 et 5 pièces. S'ad. au concierge. Fitzroy 1961. 291-4

BOULEVARD Saint-Joseph Est, 1650 angle Marquette, trois et cinq pièces chauffées, fenêtre dans chaque, frigidaire, incinérateur. 291-4

BOUL. Saint-JOSEPH Est 1133, 4 appts, moderne, poêle, frigidaire, incinérateur, concierge, 48.00. Dol. 2760. 291-4

CHERRIER 980, près Amherst, appartement 2 pièces, grand living, cuisine, toilette, le tout très ensoleillé. FRontenac 3806. 291-4

CARRE Saint-Louis 287, Site idéal, Appartement moderne chauffé, 4 et 5 pièces, bain, douche, eau chaude à l'année, consierge. HArbour 8574. 291-4

DEMONTIGNY EST 324 près Saint-Denis, 5 pièces modernes, glacière, poêle, eau chaude. LAn. 4067. 291-4

DELANAUDIERE 4491, angle Mont-Royal, 4 et 5 pièces modernes, chauffées, incinérateur, frigidaire, tuiles, etc., bas prix. Adressez Apt. 1. 291-4

PLEIN-PIEDS CHAUFFES A LOUER

2085-2091, RUE TUPPER, huit grandes pièces, plain-pied du milieu et supérieur. Loyer raisonnable. S'ad. Contrôleur, Université McGill, MA. 9181, Local 13. 290-3

PLAIN-PIEDS A LOUER

2340 CARTIER, près Sherbrooke et Parc Lafontaine. Cinq pièces, bien éclairées, bain, $22. CLairval 0465. 292-3

TERRAINS A LOUER

RIVARD coin Lamorlcière, avec ou sans usage de siding 337 x 60, louera 3,000 à 20,000 pieds, avantageux constructeurs, industriels, commerce, construire, entrepôts, manufacture, vendra conditions avantageuses. Poitras, DUpont 4856. 278-26

BUREAUX A LOUER

EDIFICE ASCH, angle rues Guy et Ste-Catherine Ouest. Bureaux éclairés (lumière du dehors). Petits bureaux divisés à demande, loyer de $20 et plus par mois. Service complet. S'adresser chambre 205, 1502 Ste-Catherine Ouest. Tél. FI. 5910. 292-4

Pour Vous Servir!

Afin d'assurer un service parfait à nos nombreux clients et annonceurs, nous maintenons des succursales dans tous les districts de la ville. Il y a une succursale de "La Patrie" près de chez vous.

LES PHARMACIES

CARTIER

SONT DEUX DE NOS

SUCCURSALES

ADRESSES ET TELEPHONES:

1870, Ontario Est — Tél. AMherst 8890

6698, Christophe Colomb — Tél. CAlumet 9149

Les petites annonces, ainsi que les naissances, décès, etc., sont reçus à nos succursales aux mêmes prix qu'à nos bureaux. Profitez de cette commodité . . . Elle vous est offerte pour vous assurer un meilleur service.

La Patrie

A LOUER

MAGASINS A LOUER

6697 AVE DU PARC, $20.00 par mois, 6699 Avenue du Parc, $25.00 par mois. Possession immédiate. Realty & Construction Inc., 354 Sainte-Catherine Est. HA. 5702. 288-2

MAGASIN, logement et cour pour marchand de charbon et bois. S'ad. 470 rue Dupéré. WI. 1413. 291-3

4960 et 4966, RUE SHERBROOKE O. Grands magasins chauffés, éclairés, possession immédiate. S'adresser Contrôleur, Université McGill, MA. 9181. Local 13. 290-3

SUCCESSION WILSON

BLVD ST-LAURENT, 1559. Magasin, rez-de-chaussée et sous-sol. — HAUTS DE MAGASIN, 1555 et 3529, même rue, 8 et 5 pièces.

RUE CRAIG OUEST, 72. Magasin, près Place d'Armes, rez-de-chaussée et sous-sol, chauffé, entrée sur deux rues.

COTE PLACE D'ARMES, 757, Suite de bureaux tous services compris.

RUE McGILL, 519, coin Notre-Dame. Bureaux et salle d'agences, toutes dimensions, chauffé, ascenseurs, etc.

NOTRE-DAME OUEST, 619, près McGill. Grand plain-pied pour manufacture ou entrepôt, chauffés, extincteurs automatiques.

POSSESSION maintenant ou 1er mai. S'adresser Succession WILSON, 757 Côte Place d'Armes. Tél. HAr. 3960. 290-4

GARAGES A LOUER

GARAGE A LOUER—RUE UNIVERSITE, place pour une ou deux autos. S'adresser Contrôleur Université McGill, MA. 9181. Local 13. 290-3

PLACE D'AFFAIRES A LOUER

BOUTIQUE A LOUER

1407-a St-DENIS, près Ste-Catherine, boutique chauffée, 10 x 40. D. W. Ogilvie and Co., Inc. HArbour 9203. 290-5

HOTEL, coin Berri et Craig, bonne ruelle, place d'affaires, ménage fait à neuf, situé en face d'un parc. Informations, Mme U. Rocheleau, 478 Craig Est. Harb. 4985. 267-26

4224 ST-DENIS. Beau magasin 22 x 50, très moderne, vitrines dernier modèle, recommandé pour magasin de chaussures, vêtements de femmes ou d'hommes. LA. 5118. 290-3

ENTREPOTS A LOUER

436 McGILL, entrepôt, trois étages, 9,000 pieds de superficie. Prise de possession en mai. S'adresser J. A. Nixon, MArquette 8372. 290-3

MARCHANDISES

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT 20 chambres bien meublées, sacrifice 600.00 ou 300.00 comptant, balance à conditions faciles dans 3 jours. Dorchester Est, Lanc. 1306. 290-3

5 APPARTEMENTS très bien meublés, continuation du bail si désiré. 1101 Amherst. 291-2

A VENDRE à sacrifice, bel ameublement de quatre apparts. HArbour 8059, 1265 Labelle, appt. 6. 291-4

AMEUBLEMENT chambre noyer, salle dîner, chesterfield, boudoir set, véritable occasion 5868 Parc Avenue, près Bernard. 291-4

AMEUBLEMENT 18 appts bien meublés, propre, vendra pour cause de santé. HA. 6323. 291-4

AMEUBLEMENT 14 appts bon marché, 429 Notre-Dame est, Harbour 2391. 291-4

AMEUBLEMENT, 8 appartements, bien meublés, vendra à bas prix, à prompt acheteur. 1279 Amherst, troisième. 291-4

AMEUBLEMENT 8 appts, tous loués piano, aussi automobile si désiré bonne place d'affaires, bien situé, le tout 1000.00 3415 Saint-Denis, coin Sherbrooke. 291-4

18 APPTS, loyer 75.00 chauffé, 15 chambres louées. Visible 1 à 4. 1021 Ontario Est. 291-4

4 APTS avec continuation du bail si désiré. 5322 Fabre. 291-4

AMEUBLEMENT sept pièces, continuation bail, vendra séparément, bon marché, immédiatement. 1012 Demontigny Est. 291-4

AMEUBLEMENT superbe, chesterfield, salle dîner, chambre noyer, bureau secrétaire, radio, rugs comme neufs. 4859 Park Ave. 291-4

AMEUBLEMENT 4 appts, propres, vendra complet. 5104 Garnier. 291-4

AMEUBLEMENT de 15 apts. prix $75. Cause: départ campagne. 4551 Saint-Denis. 291-4

COFFRES-FORTS neufs et usagés, meubles en acier et bois vestiaires, tablettes. Metal Office Products, chambre 101, 455 Craig Ouest. LA. 2343. 285-26

CONTENU d'un plain-pied $140.00, mobilier chesterfield, mobilier de salle à manger en noyer, mobiliers de chambre à coucher, machine à tête basculante, porte-chapeaux, bibliothèque, miroir, carpettes, mobilier en fibre, table, ou séparément, 3420 Saint-Antoine. 291-4

DORION, 2007—11 pièces sur même plancher, genre hôtel, licence touristes. Faut vendre. Wilbank 3648. 291-4

MAISON de pension à sacrifice, 12 appts meublés, gaz, 9 pensionnaires réguliers, cause départ campagne, visible de 2 à 4. 343 Ontario Est. 291-4

ARTICLES DE MENAGE

AUBAINE extraordinaire, cause départ, Chesterfield, salle dîner, chambre coucher. Occasion nouveaux mariés, 4964 Sherbrooke Ouest. 291-4

ARTICLES de ménage de toutes sortes, radio, balayeuse, vente liquidation. 6906 St-Hubert, près Bélanger. 291-4

AUBAINE, set salle dîner, set chambre, set déjeuner, chesterfield, piano, 3430 Parc Lafontaine, près rue Sherbrooke. 291-4

ATTENTION! superbe chesterfield, chambre coucher, salle dîner, radio comme neuf. Occasion exceptionnelle. 106 Sherbrooke ouest. 291-4

A SACRIFICE, beau set salle dîner, chambre coucher chesterfield mohair, pratiquement neuf. 7226 St-Denis. 291-6

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

CHAISE berçante, gramophone, 2120 St-André. 291-4

LAVEUSE électrique Sunnysud girateur, démonstrateur, garantie comme neuve, vendra à sacrifice. 408 Ste-Catherine Est. 291-4

MOBILIER de chambre à coucher, à sacrifice, $39.00. Poêle à gaz, $10. Bureau, $8.00, 1223 Amherst. 291-4

MACHINE Singer, basculante, bonne condition, $15.00, laveuse électrique, radio, 1303 Papineau, appt 2, coin Ste-Catherine. 291-4

MAGNIFIQUE poêle à gaz, bon marché, 1456 Blvd St-Joseph Est. Appt 1. 291-4

MACHINE à coudre, bon marché, Faut vendre, besoin d'argent, garantie comme neuve. 1663 Chambly. 291-4

MACHINES Singer, tête basculante, 5 tiroirs, chêne doré, bien bon marché. 1556 Ontario coin Maisonneuve. 291-4

MACHINES Singer, Williams, Raymond, famille, tailleurs, $7.00 à $30, garanties. Echangeons, crédit, 2652 Notre-Dame Ouest. 291-4

QUATRE machines à laver Easy Vacuum, pour être vendues à prix grandement réduits. (Démonstrateur de plancher). 1502 Sainte-Catherine ouest, chambre 105. 291-4

STOCK de meubles, $20,000.00, échantillons, 20 p.c. moins prix coûtant, déménageons, faut tout vendre. 1303 Amherst. 291-4

A VENDRE

BONNES conditions, film projecteur Philco 7 lampes, haut-parleur power parch, grande valise, HA 8332. 291-3

FOYER portatif, haut en chêne, une aubaine. YOrk 6666. 292-3

RADIO ET ACCESSOIRES

NOUS faisons un spécial: Erable, merisier 8 poches pour $1.00; 17 poches pour $2.00. FRontenac 5212. 287-26

MEUBLES A VENDRE

MEUBLES A VENDRE pour cause de départ. Set chesterfield phonographe piano, etc. S'adresser 6384 Poupart. Tél. CAlumet 7398J. 287-jno

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX: Coke Lasalle 500 lbs $3.00. Charbon Welsh $15.50 la tonne. Bois de chauffage ainsi huile à chauffage. BElair 3893. G. G. Racicot, 5029 Des Carrières. 291-26

A BAS PRIX, belles retailles plancher bois franc chez Picher-Desrosiers. DOllard 8448, 10 sacs $2.00; 28: $5.00; slabs bois franc, 12: $2.00; bâtons merisier 13: $2.00; slabs bois mou, 16: $2.00. Bois corde bon marché. Coke 3: $1.00; charbon. 268-14

DONEZ ordre pour charbon WELSH et AMERICAIN au bas prix. 18 gros sacs bois franc $3.00; 12 sacs $2.00; 6 sacs, $1.00. WILSON FRERES, J. CHARLEBOIS Prop. CHerrier 4421. FRontenac 2585. 287-25

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES, fournaises à eau chaude, radiateurs, tuyaux, valves, portes, châssis soliveaux, bois de carré, charpente d'acier. W. Lajeunesse & Cie, démolition, 1215 Papineau. 268-26

CARTES D'AFFAIRES

COIFFURES

ACADEMIE MODELE donne cours de coiffure Marcel $15.00. Garantissons enseigner jusqu'à ce que placé, diplôme, 460 Sainte-Catherine Est. 288-12

COIFFURE gratis, donnée sous la surveillance des experts, tous genres de coiffure. S'adresser 74 Ste-Catherine Ouest. 270-26

SALON Bella Ouellette. Spécialité: Permanent $5.00, $6.00; ondulation à l'eau $1.25. 4441 St-Denis. PLat. 8057. 278-26

REPARATIONS

C. TURCOT, 515 Ontario Est. Tél. HArbour 2935. Rembourreur de meubles et polisseur. Nous faisons une spécialité des meubles endommagés par la fumée, ouvrage garanti. Nous sollicitons une visite. 272-9

E. TELLIER & FILS LTEE

SERRURIERS - ARMURIERS

Clés, serrures, réparations de ressorts de portes, moulins à laver, moteurs électriques, essoreuses, gramophones et armes à feu.

347 DORCHESTER EST

HArbour 8577

280-9

REPARATIONS et service de la balayeuse électrique Royal. Satisfaction garantie. H. Forget, chambre 308, édifice Amherst, HArbour 9106. 271-26

GARAGES

DOMINION SQUARE GARAGE. Garage officiel de l'hôtel Windsor et de l'hôtel Lasalle, capacité de 800 chars. 1200 rue Stanley. MArquette 2107. 269-26

DIVERS

BROUSSEAU, BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture, 3970 rue Cool, Verdun. YOrk 2722. 275-26

CARTOMANCIENNE

CLAIRVOYANTE, des sciences occultes, vous enseignera "Moyens" de réussir dans toutes entreprises. Information: Mme A. C., AT. 2688. 280-26

COLLECTIONS

PRETS 6 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque, avance durant construction. Geo. Bouchard, 500 Place d'Armes. HArbour 3831. 272-26

P. M. BEAUDOIN, percepteur de créances billets, loyers, etc., à commission, 152 Notre-Dame Est. HArbour 0207. 262-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

BOULANGERIE moderne, avec beau logement ou propriété, établie depuis longtemps, occasion exceptionnelle, cause maladie. Informations: Beauchamp, 363 Mont-Royal Est, HA. 1554, DOl. 8196. 289-4

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCE A VENDRE

BOUCHERIE-épicerie, bon stock, coin important, à sacrifice, loyer très bas, 91 St-Zotique Est, CRescent 8536. 284-3

BOUCHERIE à vendre d'ici à 8 jours cause maladie. Wilbank 5377. 289-4

BOUTIQUE de cordonnier, stock et machinerie. S'ad. 4034 Ontario Est. 287-4

BOUCHERIE à vendre, d'ici à 8 jours, cause maladie. Wilbant 5377. 287-4

BEAU restaurant à vendre, Delaroche 4509, près Mt-Royal. Bonnes conditions. 291-4

BOUCHERIE à vendre, cause maladie, WI. 5377. 291-4

BOUTIQUE de barbier à vendre. 569 Atwater, aucune offre raisonnable refusée. Wilbank 5918. 291-4

BEAU restaurant, un coin, loyer $25.00, bien situé, rapportant gros profit, vendra, sacrifice. FRontenac 0003. 291-4

BARBER Shop à vendre, bon marché. 4510 Fabre. 291-4

BONNE boulangerie de campagne, à vendre ou à échanger pour maison, clair d'hypothèque. FRontenac 7920. Adressez 4937 Brébeuf. 291-4

CHANCE exceptionnelle pour qui veut prendre commerce épicerie, restaurant, place avantageuse, 5890 2ème avenue, Rosemont. 291-4

COMMERCE de rembourage et réparations de meubles établi depuis 30 ans, avec belle clientèle, sacrifiera pour cause d'abandon des affaires. S'ad. 515 Ontario Est. 291-3

CLOS de bois et charbon, bonne place d'affaires, avec roulant et stock. 4344 Garnier. 291-4

DEPOT de tabac, journaux, papeterie, 5 appts en arrière, loyer bas. Tél. Bél. 0945. 291-4

ETAL de boucher installation moderne, très belle place bonnes affaires, au comptant seulement, $1,500, moitié comptant, 1923 Fullum, CAlumet 8625. 292-1

EPICERIE à vendre $300, d'affaires par semaine, toute offre raisonnable sera acceptée, cause de départ. 1808 Visitation. FRontenac 0470. 291-4

EPICERIE avec licence de bière, seule sur le coin; belle place d'affaires, coin St-Zotique et St-Dominique. CRes. 7524. 291-4

EPICERIE-RESTAURANT, 4 appts, cour, garage, bargain pour 3 jours. Venez voir, téléphone public, 4238 Rivard. 291-4

EPICERIE licenciée, très bonne localité, cause maladie. S'adresser 1870, Ste-Catherine Est. CHer. 4804 et FRontenac 8429. Aussi sédan Marquette. 290-3

EPICERIE et restaurant avec logement en arrière, cause de maladie, bon revenu. 5237 Delanaudière. 291-4

EPICERIE licenciée, rue Beaubien, bon petit poste, $950. CRescent 7264. 291-4

ETAL de boucher à vendre, loyer $15.00. Tél. Crescent 4060. 290-3

EPICERIE avec licence de bière, seul sur le coin, belle place d'affaires, coin St-Zotique et St-Dominique. CR. 7524. 290-3

EPICERIE licenciée très bonne localité, cause maladie. S'adresser 1870 Sainte-Catherine Est. CHerrier 4804 et FRontenac 8429, aussi sédan Marquette. 290-3

LUDGER BEAUCHAMP

ACHETE, vend ou échange hôtels, tavernes, magasin général, épicerie ville ou campagne, maison de rapport ou effectue toute autre transaction commerciale. Adressez-vous d'abord au vendeur bien connu, 363 Mont-Royal Est. HArbour 1554, DOllard 8196. 289-4

MAGASIN à louer avec petit stock à reprendre. S'ad. 91 St-Zotique ou Crescent 8536. 290-3

RESTAURANT à vendre, bonne clientèle, belle localité, conditions avantageuses. 4365 Notre-Dame O. WEstmount 2885W. 285-3

RESTAURANT, $225.00, bonne place, 3 appts en arrière. Loyer $15.00, cause maladie. CHer. 7382, 3469 Gascon. 291-2

RESTAURANT à vendre, bonne localité, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 1467 Leclaire. CL. 2765. 291-2

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires située en face d'église, rue St-Hubert, CAl. 0476. Cause départ. 290-3

COMMERCE DEMANDE

EPICERIE ou autre commerce demandé, donnerait en échange bonne maison en ville immédiatement. Beauchamp, 363 Mont-Royal, HArb. 1554. DOllard 8196. 289-4

MAGASIN général demandé ou autre commerce. Echangerais pour bonnes propriétés neuves bien louées. Montréal. Beauchamp, 363 Mont-Royal, HArbour 1554; DOllard 8196. 289-4

A ECHANGER

HOTELS

TAVERNES, ville ou campagne, échangerais pour propriété et comptant. Des occasions exceptionnelles aussi toutes sorte d'autres commerces vendus, échangés. Propriétaire 363 Mont-Royal, HArbour 1554, DOl. 8196. 289-4

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAUCHAMP & ELLIOTT, avocats, Québec et Ontario. Chambre 1406, édifice Aldred, 507 Place d'Armes, téléphone HArbour 2558. 284-26

COMPTABLES

LADISLAS JOUBERT, C.P.A.

COMPTABLE public, licencié, vérifications de comptabilités commerciales, industrielles et municipales. Etablissement du prix de revient, expertise et incorporation de compagnies, administration de successions, liquidations et règlements familles. 34 rue St-Jacques Ouest, HArbour 1360. 292-4

ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impratiquables! Apprenez de l'auteur même en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault-Duployé. Cours à l'institut ou par correspondance. 233 sténographes judiciaires; 29,003 diplômes octroyés. Institut sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. PLateau 2660. Prospectus. 272-26

APPRENEZ le chant ou à jouer n'importe quelle musique vous désirez. Charges raisonnables. Instruments à vendre, comptant ou base de crédit. Smythe Music Studio, 2192 Ste-Catherine Ouest. WIl. 9850. 290-9

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE, 3939 Saint-Denis, Mlle Irène Joly, professeur délégué Institut sténographique France, Paris, membre officiel congrès internationaux, Marseille, professeur Monument National, ex-professeur Montreal Business College, Bermude High School, Beckley School, Floride. Enseignement supérieur, sténodactylographie, bureau diplôme, position. 292-4

HOPITAUX PRIVES

HOPITAL BROSSEAU — Maternité strictement privée, pension avant terme, gardera l'enfant. Prix modérés, 3461 St-Denis, HA. 6811. 292-4

COURTIERS

J.-H. LAFRAMBOISE, c.c.s., courtier en immeubles et assurances. Edifice Métropole, Chambre 201, 4 rue Notre-Dame Est. LAncaster 8532. 280-26

MEDECINS

MALO, Dr ZENON — Clinique privée, nouveau numéro 6631 Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique, Tél. CR. 6392. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 287-25

SPECIALISTE, maladies chroniques, peau, urinaires, vénériennes, maladies spéciales, femmes et hommes. Docteur Prévost, 3440 Hutchison. MArquette 6611. 287-26

FINANCES

ARGENT A PRETER

PRETS personnels aux salariés. Intérêt minime. Termes faciles, strictement confidentiel. Public Finance Corporation, 727 University Tower, MArquette 3827, 660 Ste-Catherine Ouest. 289-26

FINANCES

ARGENT A PRETER

PRETS $50.00 A $5,000.00

POUR payer vos taxes foncières, prêts sur deuxièmes hypothèques, prêts personnels aux hommes à salaires, professionnels ou dans les affaires.

La CIE de PRETS et FINANCES INDUSTRIELLES

4 rue Rachel Est, 1117 Sainte-Catherine Ouest, 4080 rue Wellington, Verdun, Tél. LAncaster 0155. 289-9

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, cameras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg, Mont de piété avec permis du gouvernement, 83 rue Craig Ouest. 272-25

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A SACRIFICE, Viauville 2 logements semi-détaché, planchers bois dur, système chauffage, garage. CL 6832W. 292-3

A VENDRE, maison neuve, 3 étages, 4 logements, garage, pas d'agent. Cause: départ, 2543 Chambly, CLairval 1711. 290-6

AVE DU PARC, près Mt-Royal, prix $11,000, revenu $1,600. J. A. Roy HA. 2820. 291-6

BREBEUF 4625. Maison de deux logements, loués. Rapport assuré 13%. Faut vendre. Pas d'agent. Bonnes conditions. 291-4

BEAU duplex à vendre ou à échanger, conditions faciles, 1051 St-Viateur, coin Durocher. 291-4

FOUCHER, 7793-7803, 2 maisons, 2 étages, 6 logements, construction moderne, cave ciment, garage, bon marché. AMherst 0825. 291-4

BARGAIN, Napoléon, 30 pds. façade, 6 logements, 4 chambres, moderne, gros revenus, renseignements, FAlkirk 2936. 291-4

BLVD St-Joseph, 3 logements de 7 appts, très modernes, un coin. S'adresser DOllard 9956. 291-4

BON marché pour comptant, 350.00, 2 petites maisons sur deux lots séparés, 41 rue Mussette, Côte St-Michel. CAlumet 7612w. 291-4

BERRI, 8959, 8961, paroisse des Rédemptoristes, 2 étages, 6 pièces, fini bois franc, revenu 864.00 moderne, bien construite, localité tranquille. S'ad. 8749 St-Denis, Dupont 1226. 291-4

BLVD ST-DENIS, paroisse Rédemptoristes, acheteur, 3 étages, 5 logements neufs, 30 x 45, éclairés 3 côtés, ultra moderne, bas, 7 appts, chauffage eau chaude, finition chestnut, tuile, bain Pembrooke, cave, placement d'avenir. Propriétaire, DUpont 2563. 291-4

BOUL. S.-JOSEPH Est 485, 5,000 comptant, balance facile, 3 flats, finis chêne, loué 2,700, chauffage automatique, incinérateur, frigidaire, garage. 291-4

CASGRAIN, près Guizot, 8261-8263, 2 ou 4 logis, modernes, système de chauffage, cave pour chaque logements. S'ad. 8043 rue Casgrain. Tél. Cal. 7409w. 291-4

CHAPLEAU, entre Sherbrooke et Hochelaga, paroisse St-Eusèbe, 5 logements bien loués, bas 7 appartements, chauffage eau chaude, cave cimentée, 2 garages. Propriétaire, 2518 Chapleau. 292-1

COTTAGE à vendre, coin, pour homme de profession, à sacrifice. S.-Henri, 3326 St-Jacques, Westm. 5523m. 291-4

CONSTRUCTION neuve De Gaspé, près Villeray, 2 étages, 2 logements, cave, garage, air chaud, 1200. Comptant, balance 250.00 par année. Cal. 4912. 291-4

DROLET, 30 pds façade, 3 logements, 7 et 4 chambres, moderne, garage, sacrifiera. Renseignements: FAlkirk 2926. 291-4

DES ERABLES 4434, près Mont-Royal, 32 pieds front, 5 logis, bas, 8 pièces, chauffage central, frigidaire, garage moderne, tout neuf, bas réservé. CH. 7669. 291-4

DELANAUDIERE, 5213, bon marché, maison bien confortable, 3 étages de 6 pièces, bien loués, cause vieillesse, revenu 1,032.00. 291-4

DE LANAUDIERE, près Mt-Royal, 2 beaux logements, sacrifiera $5,800. Bas réservé pour l'acheteur. FR. 3619. 291-19

DROLET, 2 étages, 2 logis, rapporte 52.00 par mois, près église Ste-Cécile. Toutes informations, s'ad. Dupont 3205 ou 9238 Routhier. 291-4

FOUCHER 8485, maison neuve, 2 logements, 6 appts modernes, fini chestnut. Doll. 2106, 6209 De Normanville. 291-4

GROS bargain, 5 logements bon ordre, revenu 1020, prix 5600 pour clore succession. Cal. 1663. 291-4

HUTCHISON 4659, 3 plain-pieds, sans hypothèque, considérera échange. Propriétaire, DOllard 2382. 291-4

LAJEUNESSE, 8245, 2 étages, 6 appts modernes, fini chestnut, chauffé coin de ruelle, garage. DU. 3917. 291-4

MAISON à vendre, 2 logements Nos 6538-6540 DeLanaudière. S'adresser CRescent 3412. 290-3

MONTREAL-NORD, près limites, 2 étages, 8 appartements, peu comptant, balance comme loyer. DUpont 2955. 292-3

MONTGOMERY, près Sherbrooke, 3 logis, 8 appts. modernes, arrangements faciles. S'adresser CHerrier 3045. 290-3

PARTHENAIS, 4470 à 4478, coin ruelle, 27 x 143, cinq logements neufs, 7 et 4 chambres, 4 garages, près Mont-Royal. AM 8892. 292-1

PROPRIETE neuve, revenu $2,300, en échange pour terre. J. A. Roy HA. 2820. 291-6

ROSEMONT, 12e avenue, maison, 2 logements modernes, très bonne condition, revenu $600.00. A été payé $6,500. Pour prompt acheteur, sacrifiera $4,500. Peu comptant. CL. 4824W. 291-3

ROSEMONT, 6252, 26ième Ave, 1 étage, aucune offre raisonnable refusée. Clairval 6263W, de 8 hres a.m. à 8 hrs p.m. 290-3

PROPRIETES DE CAMPAGNE DEMANDEES

ACHETERAIS maison de campagne, donnera en paiement, maison de 3 logements en pierre, rue St-André près Sherbrooke, Centre de la ville de Montréal. S'ad. Dr Cartier, 10 Saint-Jacques Ouest, chambre 609, Montréal. 282-6

TERRES DEMANDEES

DEMANDE à louer, terre quelques arpents, élevage volailles: Cartierville, Ahuntsic, Montréal-Nord, Pte-aux-Trembles. CAlumet 5828W. 287-6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE demandée prix d'occasion seulement, confidentiel. Pas d'agent, 363 Mont-Royal, Harbour 1554, DOllard 8196. 289-4

IMMEUBLES

PERMETTEZ-NOUS DE DISCUTER AVEC VOUS

ALBEE BLDG.,

266 RUE MAYOR PRES BLEURY

SI VOUS réduisez les dépenses cette année, déménagez votre bureau dans l'Edifice Albee. Endroit central, à peu de distance de marche du haut et du bas de la ville. Eclairé et ventilé, tout à fait moderne.

VISIBLE EN TOUT TEMPS

WILDER-BERMINGHAM

1465, RUE BLEURY LA. 8114 286-7

Appartement Parkdale Court

2511-2521 rue Hutchison: 3515-3525 rue Durocher. Bâtisse à l'épreuve du feu, située près de la rue Sherbrooke. Appartements modernes de 2-4 et 5 pièces, avec garage, frigidaire, eau chaude à l'année, taxes payées. Loyer raisonnable. S'adresser au concierge. HArbour 9893, ou à la Société Nationale de Fiducie, 55 Ouest, Saint-Jacques, HArbour 2185. 288-17

IMMEUBLES

COTE-DES-NEIGES REAL ESTATE DEVELOPMENTS, ELwood 7660

Au mois d'octobre dernier, j'ouvrais un bureau d'immeuble à la Côte-des-Neiges. Par mon expérience dans l'immeuble depuis nombre d'années, j'ai constaté par le développement qui se fait dans les quartiers Notre-Dame de Grâce et Mont-Royal, et avec la facilité de transport pour le centre des affaires, soit par tramways ou autobus, et j'ai la conviction que se porter acquéreur de propriété, terrains, est un placement de tout repos. Et ceci sans vouloir déprécier la valeur de tout autre quartier de Montréal.

J.-U. LEGAULT, 3525 Chemin Reine-Marie. ELwood 7660. DUpont 1633 292-1

EDIFICE McINTYRE SQUARE VICTORIA

BUREAU TRES DESIRABLE. ESPACE pour SALLE D'ECHANTILLONS ET ENTREPOT, DANS UN EDIFICE SITUE AU CENTRE DE LA VILLE.

THE McINTYRE REALTY CO. LIMITED

751 SQUARE VICTORIA. LA. 0032 292-1

SERIE DE BUREAUX AVEC ESPACE D'ENTREPOSAGE

LES BUREAUX du devant sont finis en quart de chêne, grandes fenêtres avec glace, bonne lumière, taux bas d'assurance, chauffés, système d'arrosoirs automatiques, loyer modéré. La surface entière comprend environ 7,000 pieds carrés et située ou rez-de-chaussée. Louera le tout en bloc ou subdivisera au goût des locataires. Aussi espace désirable de 500 à 2,000 pieds carrés aux étages supérieurs. S'adresser à la McIntyre Realty Co., Limited, 751 Square Victoria, Tél. LA. 0032. 286-7

OFFRES ALLECHANTES

RUE SAINT-PAUL EST, 100. Deux superbes étages et deux sous-sols, environ 6,000 pieds carrés de superficie. Monte-charge électrique, chauffage à eau chaude, porte pour livraison rue des Commissaires. Excellent poste pour magasin de gros ou entrepôt.

RUE VINET, 508, près Notre-Dame magasin éclairé, décoré dernièrement, planchers bois franc.

ONTARIO EST, 1340, Excellent endroit commercial, Loyer raisonnable.

FAVREAU OU LEFEBVRE 221 St-Jacques Ouest. HArb. 7151. 292-1

J.-L. ALBERT CHARBONNEAU

A ECHANGER pour terrain avec comptant, maison neuve sera terminée dans 15 jours. Nos 55 et 57 Mozart; 2 étages, 2 logis, 5 pièces, loués pour le 1er mai: $25.00 et $26.00.

A ECHANGER pour commerce ou terrain, 3 étages, rue Des Erables, près Rachel. Revenu $900.00, Hypothèque 3,700.

A BAS PRIX, coin nord-ouest de Ste-Catherine et Parthenais.

Coin sud-ouest Des Erables et Des Carrières 50 x 110. Magnifique place pour station de gazoline. Un bargain.

$1,000 COMPTANT achètera 2 étages, 6 appts, 6759 De Lanaudière. Revenu bas avec garage 28.00 et 2ème 24.00. Prix $5,500. Hypothèque $3,000. 6 p.c., 3 ans. Fournaise eau chaude.

J'AI EN MAIN plusieurs belles terres à vendre bon marché ou à échanger pour propriétés.

J'AI plusieurs propriétés à échanger pour des commerces.

HEURES de Bureau: Midi à 3 heures, Le soir: 6 à 9 heures.

J.-L.-ALBERT CHARBONNEAU, 482 Rachel Est coin Berri. BE. 1161 290-2

A LOUER

HENRI JULIEN, Nos 8520-8522, 2 logements de 6 pièces.

HENRI JULIEN Nos 8524-8532-8534A, trois logements de quatre pièces.

CHENEVERT, No 247. Un logement de six pièces.

ST-PAUL OUEST, 133. Large immeuble commercial de quatre étages.

SAINT-LAURENT, 1074, 3ième étage convenant à tout genre de commerce de gros.

CHRISTOPHE COLOMB, 7570; deux logements de 5 pièces, chauffé et avec frigidaire.

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN

Téléphone HArbour 2226

5, Rue St-Jacques Est

288-8

MAGNIFIQUES

BUREAUX

A LOUER

EDIFICE METROPOLE

Toutes dimensions, bas prix. S'adresser

4 Notre-Dame Est,

Chambre 201 — LAncaster 8532.

A VENDRE ET A LOUER

2569-2579 RUE CADILLAC. Six logements de cinq pièces chacun. Grandeur du terrain 30' x 82'6". Valeur municipale $7,000. Bons titres, conditions faciles. On demande une offre. S'adresser National Trust Company, Limited, Agent, 225 rue Saint-Jacques Ouest, MA. 9431.

AVENUE HENRI JULIEN, près Mt-Royal. Belle bâtisse à trois étages, pierre et brique, neuf logements, très grande cour, convenable pour érection de garages, logements ou manufacture. Aubaine exceptionnelle, S'adresser à National Trust Co., Limited, agent, 225 rue Saint-Jacques Ouest, MA. 9431.

A LOUER

AVENUE HENRI-JULIEN, près Villeneuve. Deux logements de sept pièces, système de chauffage à eau chaude. Loyer bas. S'adresser à National Trust Company, Limited, agent, 225 rue Saint-Jacques Ouest. MA. 9431.

AVENUE OUTREMONT, 670. Sept pièces et chambre de bain; tout ménage nécessaire fait à demande, loyer réduit.

DELANAUDIERE, 6398, etc. Plain-pieds éclairés de quatre et cinq pièces séparées et chambre de bain, planchers en bois dur, ménage fait dernièrement. Occupation le 1er mai.

AVE LAVAL, 3602. — Plain-pied bien décoré de six pièces et chambre de bain; occupation immédiate ou le 1er mai; loyer modéré.

NATIONAL TRUST CO.

225, St-Jacques Ouest.

HArbour 2185 et DOllard 2192

IMMEUBLES

A SOUS-LOUER

906, SAINTE-CATHERINE EST, très beau magasin, avec accessoires (fixtures). Aucune offre raisonnable refusée.

A LOUER

4092-4094, LAFONTAINE EST. Plain-pieds de cinq pièces, planchers bois franc, chambre de bain en tuile, fenêtre sur trois façades.

A VENDRE

2207 à 2217, RUE PANET, lot 84'2" x 100'. La maison comprend quatre logements en avant et manufacture de bois à l'arrière. La propriété est claire d'hypothèque et aucune offre raisonnable ne sera refusée.
THE HOUSE OF BROWNE LIMITED Edifice Banque Impériale, 610 rue Saint-Jacques Ouest Tél MA. 5637-8 292-1

RESIDENCE CENTRALE POUR PROFESSIONNELS

ST-HUBERT, près Cherrier. Magnifique cottage, 11 pièces irréprochables sous tout rapport. Prêt pour occupation. En plus, 3 flats sur le même terrain, loués $900 par année. Le tout rapportera $150.00 par mois jusqu'à mai et on n'occupe pas le cottage jusqu'à mai prochain. Idéal pour médecin qui aurait résidence et bureau fashionables dans un endroit aussi fashionable et en plus recevrait $95.00 par mois pour les 3 flats adjacents. Prix, $16,000.

DOllard 2721

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

FAITES LE CHOIX D'UN CAMION USAGE A PRIX TRES MODIQUES

CHEVROLET 1929—Très gros pneus, moteur en excellent état. Carrosserie à bascule, $250.00.

PIERCE-ARROW — Camion à bascule 2½ tonnes, bons pneus pneumatiques, $150.00.

GOTFREDSON — 2¼ tonnes — pneus pneumatiques, moteur en excellent état, $350.00.

STEWART — 1½ tonne, en bonne condition, carrosserie à ridelles, $450.00.

WHITE — 2½ tonnes, pneumatiques doubles, bon ordre. $400.00.

DIAMOND T 2 tonnes, a parcouru 17,000 milles, carrosserie à ridelles, excellente condition mécanique, modèle 1929.

Les camions ci-dessus ont tous été remis à point et sont prêts à être livrés.

CONDITIONS FACILES

DIAMOND "T" MOTOR TRUCKS
87, RUE PRINCE
HArbour 1474
Le soir YOrk 8145W

AYANT été saisis 2 beaux Ford Tudo., dernière série 29, 6 pneus neufs vendra $150.00 chacun. 4332 Papineau. 291-4

AUTOMOBILE Chrysler, modèle 75, Sedan de luxe, 6 roues de broche, 6 pneus neufs, très bonne condition, 750.00. DO. 3110. 291-4

A BAS PRIX, Chrysler sedan 1930, série 77, valeur $2,700, pour $600. Cause de vente mortalité. S'adresser 7787 St-Denis. CAl. 7894. 291-4

BON Willis-Knight sedan 1927, marche sans réplique. Sacrifiera 65.00. 4354 Chambord. 291-4

CHEVROLET coach 1930 en bonne condition. Pour vente rapide 285.00. DOl. 0788. 291-4

CHEVROLET coach, 29, en bon ordre, peu de comptant, tél. après 7 hrs. CHerrier 3873. 291-4

CHEVROLET coupé 1929, chaufferette, 4 pneus neufs, garde au radiateur, pneus sur l'aile. Dup. 3152. 291-4

FORD sedan 1929, comme neuf, obligé vendre cette semaine, cause départ, termes faciles. LA. 1337. 291-4

FORD 1931, parait et fonctionne comme un neuf. Sacrifié à 325.00. PLa. 1080. 291-4

FORD de tourisme 1929 complètement remis à neuf, peinturé récemment, pneus comme neufs, 50.00 comptant. Le solde à conditions faciles. YOrk 2471. 291-4

FORD routière sport 1931. Saisissez cette aubaine à $175 comptant, le solde à conditions faciles. YOrk 2471. 291-4

HUDSON coach, modèle 1926, en parfait ordre, heater, chaîne, sacrifiera 65.00. 4333 Delaroche. 291-4

NASH sedan 1929 en parfaite condition mécanique, rembourré et fini comme neuf. Peu de parcours. YOrk 2471. 291-4

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

ATTENTION

NOS AUTOS USAGEES SE VENDENT PARCE QUE LES PRIX SONT LA HAUTE QUALITE. PRIX BAS. VOTRE OFFRE SERA PRISE EN CONSIDERATION. CI-DESSOUS UNE LISTE DE QUELQUES-UNES PLUS 65 A VOTRE CHOIX

$750	Sedan Auburn, 120	1929
$350	Sedan Buick	1929
$100	Cabriolet Chevrolet	1928
$450	Sedan Chrysler 72	1928
$450	Sedan Dodge	1929
$150	Sedan Essex	1928
$325	Routière Ford	1930
$450	Sedan Graham Paige	1929
$350	Routière Pontiac	1929
$250	Sedan Studebaker Com.	1928
$200	Coupé Willys-Knight	1927
$300	Sedan Whippet	1929

AUBURN MOTOR SALES LIMITED
4020, rue Ste-Catherine Ouest
Tél. FItzroy 8586
OUVERT LE SOIR

PONTIAC sedan 4 portes 1928, chaussé en neuf, en bon ordre, vendra 140.00. 4699 Delaroche. 291-4

PACKARD à vendre, modèle 1925, limousine en bonne condition, très bon marché. 4084 Des Erables. 291-4

SEDAN De Soto 1930, coach Oldsmobile 1931, véritables occasions, en parfait état. Ashton, Wilbank 1167, 1416, Atwater. 291-4

SEDAN Buick 1929 en bon état de fonctionnement, faut vendre. Téléphoner à LAncaster 0529. 291-4

WILLIS-KNIGHT sedan 1926, 4 portes, parfait ordre, bargain. 6742 St-Valier. CRescent 1809. 291-1

TEMPÉRATURE

BEAU ET FROID

Une forte dépression se fait sentir dans la région de la Nouvelle-Ecosse. Dans la vallée du Saint-Laurent: Beau et froid aujourd'hui avec vents du sud-ouest. Demain beau et généralement un peu plus doux.

DANVILLE

DANVILLE, 5. (Du corr. de la "Patrie".)—Ces jours derniers s'éteignait dans le Seigneur, Mme Vve P. A. Gosselin, âgée de 68 ans. A tous les parents vont nos sincères sympathies.

—Lundi dernier avait lieu dans l'église de cette paroisse, le service de Mlle Louise Chagnon, de la Baie St-Paul. Elle était âgée de 23 ans. A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

—Mlle Cécile St-Louis, de Windsor East, a passé une fin de semaine chez son amie, Mlle G. Jutras, d'ici.

—M. Bélisle était à Montréal, ces jours derniers, par affaires.

DECES

DANSEREAU — A Montréal, le 5 courant à l'âge de 45 ans est décédé Arthur Dansereau, époux de Rose-Blanche Amyot.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1122 rue Champlain à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 292-1

ETABLIS EN 1851
McKenna Limited FLEURISTES
Ste-Catherine & Guy FItzroy 2491
Laurier & Parc DOllard 4646

La Société Coopérative de Frais Funéraires
rue Sainte-Catherine, 302 est
PLateau 7-9-11
J. Jeannotte, président — L.-Eug. Courteau, gérant général

AUX FUNERAILLES DE M. ZOEL CHAGNON

SAINT-PIE DE BAGOT, 3. — Le 28 janvier dernier, avaient lieu, à Saint-Pie de Bagot, les funérailles de M. Zoël Chagnon, époux de Dame Angélina Morin. Il a succombé, lundi soir dernier, le 25 janvier, à l'âge de 75 ans et 11 mois.

Il laisse son épouse, Dame Angélina Morin, un fils, l'abbé J. E. Chagnon, vicaire à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, et deux frères: Félix et Napoléon Chagnon, du village de Saint-Pie.

Le deuil était conduit par l'abbé P. Emilien Chagnon et MM. Félix et Napoléon Chagnon.

Portaient le corps: MM. H. Chaput, Jos. Desmarais, Alexis Piché Euclide Beaudry, Arsène Davignon et E. Saint-Pierre, N.P.

M. l'abbé J. Gustave Roy, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe fit la levée du corps.

Le service fut célébré par l'abbé P. Emilien Chagnon, fils du défunt, assisté du Rév. Père Léo Morin, P. S. C., du Collège Saint-Laurent, Montréal, comme diacre et de l'abbé J. H. Bernard, professeur de diction, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, comme sous-diacre.

Des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par: Le père Germain Dandeneault, O.M.I., vicaire à Saint-Pierre, de Montréal et l'abbé Horace Bernard, vicaire à Acton-Vale.

Le chant fut exécuté par un groupe d'amis, membres de la chorale de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, sous la direction du professeur L. Ringuet. Mlle Marie-Paule Collette, de Saint-Hyacinthe, touchait l'orgue.

Assistaient au choeur: Son E. Monseigneur J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, le chanoine J. B. C. Archambault, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe; le chanoine P. N. Desmarais, curé de la Cathédrale, St-Hyacinthe; le chanoine F. A. Baroche, procureur de l'Evêché de St-Hyacinthe; les abbés H. S. Martel, vicaire à Notre-Dame de Sorel; R. Chaput, vicaire à Beloeil; E. A. Martel, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe; J. Gustave Roy, J. R. Martin E. Ravenelle, Paul St-Pierre, Albert Ouimette, Euclide Tréberge, Armand Gingras, Aimé Langlais, du Séminaire de St-Hyacinthe; Herman Hébert et Léo Lanoue, vicaires à la cathédrale; Maurice Godbout et Télesphore Dubuc, vicaires à Farnham; Victor Quintal, cérémoniaire à l'Evêché; P. E. Lavoie, vicaire à St-Simon; François Morin, vicaire à St-Césaire; Alfred Lalime, ass. Chapelain à l'Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe; Armand Desnoyers, vicaire à St-Pie; Gustave Vigneault, curé de St-Paul d'Abbotsford; J.-Bte Tétreau, curé retiré, St-Pie; J. A. Cordeau, St-Pie; Donat Cournoyer, curé de St-Thomas d'Aquin; Origène Dufresne, curé de Blind-River, Ont.; Léon Gaucher, vicaire à St-Pierre de Sorel; Frère Césaire, Ecole Baril, Montréal.

Parmi les laïques, on remarquait: Dr A. E. Archambault, Verdun; Dr Alphonse Girouard, Donat Bouthillier, Firmin Bernard, ingénieur, Montréal; M. et Mme J. A. Ostiguy, Mlle Thérèse Benoit, le commandant G. Bready, de la garde des Hussards, et deux autres membres de la garde St-Hyacinthe; J. A. Brodeur, Henri Labonté, Félix Dandeneault, de St-Simon; Dame J.-Bte Picard, M. et Mme Ernest Picard, M. et Mme Raoul Picard, M. et Mme Emery Lalonde, Mlle Thérèse Picard, M. René Lachapelle, St-Hyacinthe; M. Emile Comeau, de Montréal; M. et Mme Félix Chagnon, M. et Mme Napoléon Chagnon, M. et Mme Florémond Gaucher, de St-Pie; M. et Mme Napoléon Chagnon, de Shefford; M. et Mme Hector Courtemanche, de St-Césaire; M. et Mme Omer Courtemanche, de St-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Ernest Parent, Mme Gilbert Morin, de Montréal; Louis Morin, M. et Mme Olias Beaudry, M. et Mme Joseph Beaudry, M. et Mme Arthur Théberge, M. et Mme Joseph St-Onge, M. et Mme Zoël Godin, M. et Mme D. Racine, M. et Mme Arthur Tétreault, maire de St-Pie; J. E. W. Tétreault Idola Gévry, M. Richard et Mlle Alexina Morin, Uldéric Hamel, H. Pontbriand, E. Pépin, V. Beauregard, R. Morin, Alfred Benoit, C. A. St-Pierre, F. Quintal, Arthur Racine, H. Leroux, N. Chagnon, G. Michon, etc., etc.; les dames religieuses du couvent et leurs élèves; les Frères du Sacré-Coeur.

Offrandes de messes: Les demoiselles bibliothécaires de la Cathédrale, St-Hyacinthe, M. et Mme J.-E. Lalonde, St-Hyacinthe; Dr Alphonse Girouard, Montréal, Dr Delvini Archambeault, Verdun, l'abbé F. Morin, St-Césaire, Rp. Germain Dandeneault, o.m.i., Montréal, M. M.-D. Bouthillier, Montréal, la famille J.-A. Ostiguy, St-Hyacinthe, M. et Mme Raoul Picard, St-Hyacinthe, Rp. Hervé Morin, c.s.c., Sup. Externat Classique Ste-Croix, Montréal, Mlle Thérèse Benoit, St-Hyacinthe, l'abbé R. Chaput, Beloeil, Mlle Cordélia Langevin, Les Cèdres, Mme J.-B. Picard, Mlle Thérèse Picard, St-Hyacinthe, l'abbé P.-E. Chagnon, St-Hyacinthe.

Témoignages de sympathies: M Omer Nadeau, N.P., Farnham, famille Augustin Gingras, St-Germain, Mme Gilbert Morin, Montréal, famille Alfred Mathon, St-Pie, Mlle Marie-Anne Brodeur, Beloeil, famille J.-A. Picard, Montréal, Mlle A. Dauphinais, St-Pie, famille A. Martin, St-Pie, familles Ulric Chaput, Notaire St-Pierre, H. Pontbriand, Arthur Tétreault, Dr J.-E. Proulx, Mlles Gertrude et Lorenzo Picard, St-Hyacinthe, Dr et Mme A. St-Pierre, St-Dominique, Dame G.-D. Morin, et ses fils, St-Hyacinthe, Mme J.-T. Urbain, M. et Mme J.-E. Bois, M. et Mme E.-O. Picard, St-Hyacinthe, M. et Mme J.-A. Brodeur, St-Simon, l'abbé J.-A. Monfet, Roxton-Falls, M. Firmin Courtemanche, Séminaire de St-Hyacinthe.

Bouquets spirituels: Les élèves de l'Académie Notre-Dame de Lorette, St-Hyacinthe, MM. Laurent, Jean-Louis, et Mlles Juliette et Gisèle Picard, St-Hyacinthe, Mmes L. et N. Pigeon, St-Pie, Mme Félix Valois, Longueuil, M. Richard et Mlles Alexina Morin, St-Pie, famille Napoléon Chagnon, St-Pie, Mme J.-T. Gravel, Montréal, Mme G.-T. Paré et sa fille Berthe, famille Ernest Parent, Montréal, famille Napoléon Desmanches, New-Bedford, Mme Gilbert Morin, St-Hyacinthe, Léopold Allard, Séminaire, St-Hyacinthe, famille J.-E. Comeau, Montréal.

Télégrammes de sympathies: L'abbé Paul Valois, Rome, Italie, Mme J.-E. Valois, Joliette, l'abbé Ernest Savignac, pps., Montréal, Dr Armand Picard, Woonsocket, les Hussards de St-Hyacinthe, M. et Mme Exibuable Choquette, St-Jean.

Fleurs: M. Firmin Bernard, Ecole Polytechnique, Montréal.

AUX FUNERAILLES DE M. AUGUSTIN MARTIN

GRAND'MERE, 22. (Du corr. de la "la Patrie").—Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère, eurent lieu les imposantes funérailles de feu Augustin Martin, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger. Le défunt était âgé de 62 ans et 7 mois. Il laisse pour le pleurer, en outre de son épouse, née Azilda Marineau; quatre enfants, dont deux fils, MM. Arthur Martin, de Grand'Mère, et Simon Martin, de St-Elie de Caxton; Edouardina, épouse de M. Wellie Boucher, de Grand'Mère et Donalda, épouse de M. Donald Lamy, de Shawinigan Falls; une soeur, Mme Philippe Deschênes, de Montréal.

Le service fut chanté par M. l'abbé Paul Lamy, parent du défunt, assisté de MM. les abbés Alph. de Gonzague et J. Robert, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de St-Paul, sous la direction de M. Roger Deshaies, maître de chapelle, fit les frais du chant. On exécuta avec maîtrise, la messe des morts harmonisée de l'abbé Panneton, à deux voix. M. le professeur J. N. Leclerc touchait l'orgue.

Le défunt fut porté par MM. Joseph Pépin, Laudias Pratte L. W. Ricard, J. A. Grenier, David Lavigne et James Philibert.

Une imposante délégation des membres et officiers de la Ligue du Sacré-Coeur suivait la dépouille mortelle.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: M. et Mme Simon Martin, de St-Elie de Caxton; M. et Mme Arthur Martin, de Grand'Mère; M. et Mme Wellie Boucher, de Grand-Mère; M. et Mme Donald Lamy, de Shawinigan Falls; M. et Mme Philippe Deschenes, Montréal; M. et Mme Nestor Marineau, M. et Mme Arthur Juneau, Mme Vve Rosario Villemure, de St-Paulin; M. et Mme Arthur Marineau, de Baie Shawinigan; M. et Mme Donat Pratte, M. et Mme Armand Pratte, Grand'Mère; M. et Mme Georges Millette, M. Exilias Lord, Montréal; M. et Mme Adélard Blais, Shawinigan Falls; M. Ferdinand Guillemette, Mme Wilfrid Marineau, Shawinigan Falls; Mme Rolland Rhéault, Trois-Rivières; Mme Léopold Cloutier, M. Arthur Rhéault, Mlle Rose Rhéault, Héroulxville, etc., etc.

Parmi les offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels, etc., reçus par la famille, nous avons remarqué: MM. Chevalier et Fils, Trois-Rivières; Columbia Phonograph Co., de Toronto; la Fonderie de l'Islet; Easy Wash, Machine Co., Québec; Lewis Bros., Montréal; Chevalier et Pauzé Joliette; Maison Nap. Godin, Trois-Rivières; M. Jos. Lévesque, représentant de la maison Gauvreau et Beaudry, de Québec; J. L. Savard, M. Jos. Dumont, les Chevaliers de Colomb de Grand-Mère; M. et Mme Arthur Martin, Grand'Mère; M. et Mme Simon Martin, St-Elie de Caxton; M. et Mme Willie Boucher, Grand'Mère; M. et Mme Donald Lamy, Shawinigan Falls; Mme Vve H. St-Onge, St-Léon; Mlle Marie-Louise Fortin, Louiseville; Mme Rosario Villemure, St-Paulin; M. et Mme Napoléon Lebel, Trois-Rivières; M. et Mme Philippe Gélinas, M. et Mme Herménégilde Gélinas, Chaurette's Mill; M. et Mme Arthur McGuire, St-Gabriel de Brandon; M. et Mme Arthur Juneau, Mme William Dubé, Grand'Mère; famille Josaphat Carbonneau, Grand'Mère; M. J. Alphida Crête, M.P.P., M. E. A. Lampron, M. Florido Mateau, M. Jacques Dubé, M. et Mme Léo Gélinas, M. et Mme Jules Roy, M. et Mme Alide Pichette, M. et Mme Jos. Pépin, M. et Mme Raymond Lafrenière, famille Hector Matteau, famille Wilbrod Garceau, famille T. E. Latour, famille Ludger Rousseau, les familles P. Gélinas et J. E. Beauchemin, Mme Vve Castonguay, Mlle Jeannine Marcotte, Grand'Mère; Mme Rolland Rhéault, M Sévère Descoteaux, Trois-Rivières; Mme J. Eug. Désaulniers, Yamachiche; famille Nérée Guillemette, St-Elie, M. et Mme Ovide Pichette, Montréal; Mme Vve Hormisdas Pichette, M. et Mme Jos. Ed. Milot, St-Paulin, etc., etc.

AUX FUNERAILLES DE Mme HERMYLE BERNIER

GRAND'MERE, 22. (Du correspondant de la "Patrie".)—Nous avons le regret d'apprendre la mort de Dame Anna Langlois, épouse de M. Hermyle Bernier, décédée des suites d'une courte maladie, à l'âge de 46 ans et 3 mois. La défunte laisse pour la pleurer, en outre de son époux, six enfants, dont MM. Omer Bernier, de Chicoutimi, Aurèle et Euclide Bernier, de Grand'Mère et Mlles Florette, Georgette et Jacqueline Bernier, de Grand'Mère.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis, de cette ville et de l'étranger.

Le service fut chanté par M. l'abbé Léonce Panneton, assisté de MM. les abbés A. DeGonsague et J. Robert, comme diacre et sous-diacre.

La défunte fut portée par MM. Bruno Cournoyer, Eugène Dénommé, Victor Laviolette, Ludger Massicotte, Théotime Lahaie, et Herménégilde Sawyer.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: son époux, M. Hermyle Bernier; ses fils, MM. Omer, Euclide et Aurèle Bernier, ses filles, Mlles Florette, Georgette et Jacqueline Bernier, M. et Mme Arthur Bernier, MM. Donat et Antoine Bernier, Trois-Rivières, Mme Edouard Mercier, Mme Antoni Hébert, M. Marcel Hébert, La Tuque, M. Wilfrid Bellemare, Hervey Jct, M. et Mme Walter Laforme, Grand'Mère, Mlles Eglante et Orienta Doucet, Shawinigan Falls, Mlle Alice Mercier, Shawinigan Falls, Mesdames Jos Bellemare, Jos. Houle, Emery Boisvert, Théotime Lahaie, Eugène Dénommé, Oscar Tremblay, Jules Massicotte, Jos. Gagnon, Adem. Jalbert, Adolphe Crochetière, Zéphirin Lacourse, Charles Therrien, MM. et Mmes Théodule Garceau, Jos Houle, Emmanuel Boisvert, A. Lafond, Edouard Rivard, Oscar Demers, Philippe Gélinas, Johnny Duchesneault, François LeBlanc, Achille Lefebvre, Jean Petit, Mlles Jeanne Cournoyer, Yvette Sawyer, Gisèle Lahaie, Rose-Aimée Cournoyer, Germaine Petit, Simonne Garceau, Simonne Simard, Simonne Ayotte, Yvette Laviolette, Alice Lefebvre, Simonne Boisvert, Lucette Parenteau, et Pauline Ayotte, MM. Ovila Cournoyer, Lionel Paquin, Omer Garceau, Georges Lahaie, Léo Grenier, Wenceslas Côté, Emile Paquin, Hervé Jacques, Lorrain Côté, Lionel Laviolette, Gerard Neville, J.-P. Cournoyer, Vianney Laviolette, Moïse Corriveau, Philippe Paquin, Ferdinand Ayotte, Hervé Ayotte, Alfred Gingras, J.-Bte Bélanger, A. Ayotte, Roméo Boucher, Georges Bourque, J. Girard, Armand Corriveau, Conrad Jacques, L. Jacques.

Parmi les offrandes de messes, bouquets spirituels, etc., reçues par la famille, nous avons remarqué: MM. et Mmes E.-A. Lampron, Alide Pichette, Jean Petit, J.-Alphida Crête, M.P.P., Aurèle Doucet, de Montréal, François Leblanc, Hormidas Deschamps, Adélard Caillé, Johnny Duchesneau, Edouard Mercier, La Tuque, Mlles Elmira Lavergne, Laurianne Guilbert, Madeleine Thiffault, Eva Jalbert, Simonne Garceau, Mlle Blanche Bernier, Cap de la Madeleine, MM. docteur Hervé Lemay, l'orchestre HAPPY BOYS, Grand'Mère, MM. Henri Guilbert, Emmanuel Boisvert, Léo Grenier, M. l'abbé Alphonse Lord, MM. Hervé Jacques, Donat Bernier, Trois-Rivières, Mmes Armand Rheault, Emery Boisvert, Ludger Thiffault, Victor Bellemare, Montréal, Geo. P. Bellemare, La Tuque, H. Morris, Trois-Rivières, familles Achille Demers, Achille Lefebvre, Théotime Lahaie, Herménégilde Sawyer, Jules Massicotte, Philippe Gélinas, Victor Laviolette, Eugène Dénommé, Bruno Cournoyer, Flavien Simard, etc., etc.

Souffrez-vous d'aigreur, bouleversement d'estomac? Ceci vous réconfortera.

Ne souffrez pas de gaz, d'aigreur d'estomac, d'indigestion. Et n'employez pas de méthodes rudes pour vous soulager. C'est bien inutile alors que des millions connaissent la méthode prompte: la méthode agréable, inoffensive.

Prenez simplement une cuillerée de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau. C'est de l'alcali sous sa forme la plus bénéficiable. Il neutralise plusieurs fois son volume en excès d'acide — et cela à l'instant. Il enrayera probablement votre malaise en cinq minutes. Puis vous saurez quoi faire une autre fois. Les méthodes rudes, nuisibles, ne vous intéresseront jamais plus.

Le Lait de Magnésie Phillips est la méthode parfaite pour enrayer les malaises de la digestion découlant d'excès d'acide, chez les hommes, femmes et enfants — et même les bébés. C'est la méthode que préconisent les médecins; employée dans les hôpitaux. Elle est suprême depuis cinquante ans.

Il faut toujours en conserver une bouteille à la maison pour connaître les nombreux, importants, usages du Lait de Magnésie Phillips. Modes d'emploi complets avec chaque bouteille. Votre pharmacien vend la grosse bouteille de 50c. Exigez l'authentique. Un produit inférieur peut ne pas donner les mêmes résultats. (De fabrication canadienne).

Feu M. Frs-Xavier Mailloux

Hier matin, ont eu lieu en l'église de Saint-Stanislas, les funérailles de M. François-Xavier Mailloux, décédé mardi dernier, à la demeure de son fils, après une longue maladie, à l'âge de 83 ans et 11 mois.

La dépouille mortelle quitta la demeure de M. Joseph Mailloux, au No 4699 rue de la Naudière pour se rendre à l'église paroissiale, où le service fut chanté par M. l'abbé H. Chabot, assisté des abbés J. Bourgault, et W. Lecours, comme diacre et sous-diacre. M. J. Labrosse fit la levée du corps.

La chorale, sous la direction de M. Jean Goulet, exécuta la messe des Morts de Perreault. M. le notaire Charles Archambault, touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son fils: M. Joseph Mailloux, son gendre, M. J. Edouard Giroux, son beau-frère, M. Louis Morand, ses petits-fils: R. Frère Benigue, MM. Lionel Giroux, H. Charland, Gérard Plante, ses neveux: MM. E. Talbot, V. Morand.

Dans le cortège, on remarquait: MM. J.-A. Molleur, avocat, R. Martin, N. Sicard, H. Mélançon, J.-M. Boudrias, Alfred Cardinal, E. Desroches, Ovila Michaud, W. Pageau, P. E. Monty, Paul Monarque, Joseph Boyer, H. Pauzé, L.-C. Lahaie, R. Chevalier, H. Chevalier, J.-A. Lalonde, Joseph Labelle, J. Asselin, Ulric Lamarche, Joseph Corbeil, J. Ménard, Joseph Giroux, T. Desjardins, G. Rousseau, T. Shaller, Joseph St-Jean, E. Brazeau, Charles Latendresse, Charles Marchand, R. Lahaies, Jean Lahaies, A. Lahaies, Georges Lamarche, A. Perrier, A. Trudel, J. Chamberland, H. Plante, Joseph Beauregard, S. Dubuc, E. Morency, D. Lachance, et bien d'autres.

AUX FUNERAILLES DE M. EMILE OUELLET

STE-HELENE, 3—(Du corr. de la "Patrie")—Le 6 janvier dernier, décédait à Powerville, après une courte maladie, M. Emile Ouellet, époux de Dame Anne Pelletier, à l'âge de 47 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Hélène, le 9, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis Morneau, vicaire et le service fut chanté par M. le curé Emile Martin. Portait la croix, M. Alfred Ouellet. La dépouille mortelle était portée par MM. Arthur St-Pierre, Polycarpe Dionne, Joseph Lévesque et William Ouellet; M. Joseph Picard, conduisait le corbillard. Précédaient le cortège funèbre les Artisans en corps, dont le défunt faisait partie, et M. Xavier Picard portait le drapeau de la Fraternité. Le deuil était conduit par ses trois enfants: MM. Léo, Roger et Rita, sa soeur: Mme Emile Nadeau, d'Escourt ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. François Dionne, Wilfrid et Ivanhoe Pelletier, de Québec; MM. Georges et Emile Nadeau, d'Escourt, M. et Mme Alfred Lajoie, de Ste-Hélène, Mlle Aurélie Pelletier, de Lévis et Mme Herménégilde Ouellet, de Ste-Hélène; ses neveux et nièces, M. et Mme Alfred Nadeau, M. Albert Nadeau, de St-Alexandre; Hector, Gérard, Emile, Juliette et Alice Ouellet, de Ste-Hélène, et M. Edouard Pelletier, de Québec; ses cousins et cousines: M. Ludger Michaud, de Ste-Anne de la Poc., Mme Michel Dionne, St-Denis; M. et Mme Elzéar Landry, M. et Mme Ignace Langlois, St-Pascal; M. Charles Michaud, St-Joseph; Mme Polycarpe Ouellet, St-Alexandre; M. Elipée Ouellet, Adjutor Ouellet, Mme André Ouellet, de St-André, M. Pierre St-Pascal.

Dans la nombreuse assistance on remarquait: MM. Alcide Ouellet, Alphonse Ouellet J. Ouellet, et Ferd. Ouellet, de St-Alexandre; M. Charles Desjardins, Ste-Anne de la Pocat.; M. Joseph Deschamps, St-Philippe; MM. Ephège Tardif, Joseph Levasseur, Démétrius Tardif, J. B. Laplante, Joseph Laplante, Noël Laplante, de St-Germain; Wm. Wenceslas Lebed, J. Bte Gagnon, Joseph Isld, Ouellet, Israël Cour, Jean Sirois, D. Ouellet, Chs Dumais, J. Sicard, Morneau, Art. Michaud, Pierre Tardif, Armand Morin, Joseph Pelletier, Le Bérubé, Dem. Mormen, Pierre Couturier, Désiré Lévesque, Alphonse Beaulieu, Joseph Castonguay, Louis Laplante, Pierre et Georges Levasseur, Octave Charest, Mastaï Lemieux et d'autres dans les noms qui mieux et d'autres dont les noms nous échappent.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

SAINT-DAVID

SAINT-DAVID, 30. (Du corr. de la "Patrie"). — MM. Jacob Larivière et Amherst Brouillard ont été élus marguilliers en remplacement de MM. Omer Brouillard et W. Lachapelle dont le terme est expiré.

—M. Alcide Blanchard a été réélu marguillier par acclamation.

Aussi jeune que la Digestion

Quand l'estomac, les intestins et le foie fonctionnent régulièrement, la santé est bonne — la vie est agréable. Le Sirop Seigel pris après les repas stimule naturellement la fonction des intestins. Depuis au-delà de 60 ans cet extrait d'écorces s'est établi comme remède de confiance dans des milliers de familles. Ayez-en toujours une bouteille à la maison.

En vente partout —50c et 1.00 la bouteille. 15-39

Pour conserver votre beauté

il n'est pas suffisant, mesdames, de ne soigner que votre visage, il vous faut avant tout veiller sur votre santé. La moindre trace de maladie . . . d'anémie, par exemple, se voit sur la figure d'une femme et altère sa beauté . . . Si votre mine n'est pas aussi fraîche qu'elle devrait l'être, si vous souffrez de:

Pâleur / Faiblesse / Manque d'appétit / Sensation permanente de fatigue / Troubles d'estomac
Essoufflement au moindre effort / Douleurs de dos, de reins / Irrégularités / Troubles internes / Périodes douloureuses

qui sont des symptômes ou conséquences de l'ANEMIE, prenez quelques boites de Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes; vous retrouverez, par leur emploi, un beau teint, des yeux brillants, une apparence de bonne santé.

"Pendant deux ans, j'ai souffert de débilité; je me sentais continuellement fatiguée et je souffrais de douleurs dans le dos, les reins; mon teint avait pâli et mes yeux étaient cernés et sans éclat. Pour vaincre cette faiblesse, j'ai employé les Pilules Rouges, les résultats ont été des plus appréciables. Elles ont ramené mon appétit et mes forces, mon teint est devenu meilleur et mon état en général s'est amélioré", Mme T. Biron, No. Grovenordale, Conn.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES au No 1576, rue S.-Denis, Montréal. Pilules ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants.

PROTEGEZ-VOUS... REFUSEZ les SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage mais pour celui du marchand.

Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566, rue S.Denis, Montréal.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Le Secret de Maat-Ka-Ra

Grand roman d'aventures

Par EDOUARD AUJAY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

7 (Suite)

Courville en eut une bouffée de chaleur, et en échangeant le salut avec le digne antiquaire, il pensait à cette rencontre étrange.

"Que venait-il faire ici? se demandait-il. M'a-t-il reconnu?"

Il fallait qu'il élucidât au moins ce premier point.

— Vous aviez un client, monsieur Cornuet?

— Oui., un Allemand, je crois.. Un acheteur bizarre...

— Bizarre?

— Figurez-vous, mon cher Bernard, qu'il trouvait que je ne lui vendais pas ma marchandise assez cher...

— Vraiment?

Le vieil antiquaire montra le rouleau mutilé de papyrus.

— Il m'offrait vingt-cinq mille francs de cette... vieillerie.. Il reviendra.

En un clin d'oeil, Bernard Courville avait compris: cette "vieillerie", c'était le complément du fameux papyrus soumis aux investigations du professeur Brinkyler, la suite du texte jusqu'à présent imaginaire et mystérieuse.

Aucun doute n'était possible. Tant par l'aspect général que par le cartouche aux trois signes placé à l'angle inférieur gauche, le jeune étudiant l'identifiait.

M. Cornuet dit encore:

— Mon petit, nous allons monter dîner, car vous dînez avec nous, je suppose?... Je vais me laver les mains.. Prenez donc la manivelle du rideau de fer..

Puis, il disparut, dans une petite pièce attenant à la boutique, pendant que l'étudiant se baissait pour saisir, dans le bas d'une vitrine, la manivelle. Or, à hauteur de son visage, dans un tiroir mal fermé, il vit le papyrus.

— Vous ne trouvez pas, cher ami? demanda, de sa voix cassée, l'antiquaire.

— Je l'ai, monsieur Cornuet.

Et, d'une main, le jeune homme saisit la manivelle, pendant que, de l'autre, il s'emparait du rouleau qu'il glissa, sans le froisser, entre les deux poches de sa serviette d'étudiant.

Tandis qu'il manoeuvrait le treuil du volet de métal, Bernard Courville voyait luire, dans le fond de la boutique, le regard malicieux d'une momie qui le fixait de son oeil ricaneur.,

CHAPITRE VIII

Se sentir cent belles livres sterling dans la poche quand, depuis des mois et des mois, on mange de la vache enragée, ça vous transforme un homme, et Fred Bingley, en arpentant le trottoir de Fetter Lane, se sentait de taille, ce matin-là, à conquérir le monde.

Cent livres! Une fortune, quoi! Sans compter les neufs cents autres qui attendaient dans le coffre-fort de cette fripouille de Crisp, le moment de venir rejoindre les cents premières!

" Mais, au fait.. c'est vrai.. Crisp, c'est une fripouille, se dit pourtant Fred, le chômeur, le miséreux alléché par le gain. Et moi... je vais me faire son complice?..."

Un moment l'idée lui vint de faire demi-tour, de griper en courant chez le marchand d'antiquités, et de lui jeter le billet de banque à la tête, en lui disant d'aller se faire pendre seul...

Mais Fred Bingley passa à cet instant devant la boutique d'un changeur: dans la vitrine, des billets de toutes dimensions s'étalaient, provoquants.

Un instant après les cent livres de M. Crisp étaient devenues un petit paquet de billets de moindre valeur; il était trop tard pour reculer!

Alors, Fred ne songea plus à résister. En deux heures de temps, il fut habillé de neuf, et il eut loué, dans une honorable pension de famille de Ludgate Hill, comme il y en a tant à Londres, une chambre modeste et confortable.

La satisfaction du pauvre diable était si grande de savoir qu'il coucherait désormais dans des draps propres, de se sentir dans des vêtements décents, qu'il oubliait à quoi il devait ce bien-être.

Ce premier soir, Fred Bingley rentra tôt; il avait hâte de se sentir chez lui, seul, de pouvoir penser librement, de ne plus dormir au commandement. De fait, le lendemain, il s'éveilla assez tard, et se hâta de courir aux nouvelles chez Crisp.

Il était si affairé qu'il ne vit pas, à l'angle de High Holborn et de Red Lion Street, tout près de chez l'antiquaire, un marchand de journaux qui stationnait paisiblement en offrant ses feuilles aux passants, et qui, dès qu'il aperçut Bingley, se hâta de se dissimuler.

M. Crisp reçut Fred avec quelqu'étonnement.

— Je ne m'attendais pas à vous revoir!.. dit-il.

— Pourquoi pas? N'était-ce pas convenu?

— Vous aviez eu vos cents livres!

— Mais je n'ai qu'une parole.

— Parfait... Je vois que vous vous êtes transformé. Alors, toujours décidé?

— Je suis venu aux nouvelles; c'est tout dire.

— Eh bien, nous partirons demain.

— Donc, l'affaire marche?

— Comme j'y comptait.. Voulez-vous aller prendre nos billets? demanda M. Crisp.

— Ca m'occupera.

— Nous partirons par le train de nuit...

— Bien...

M. Crisp remit à Fred le prix des deux passages, en première classe, de Londres à Paris, et ils convinrent de se retrouver tous les deux, le lendemain soir, sur le quai de Charing Cross.

Fred, tout heureux, — il oubliait le but de ce voyage, —partit à pied, en flâneur, pour la gare. Il ne vit pas qu'un homme s'était collé à lui, — le marchand de journaux de Red Lion Street, — le suivait pas à pas, se postait à deux pas du guichet de Charing-Cross et l'entendait demander.

— Deux premières classes Paris, demain, train de nuit..

Cet homme, cette ombre, c'était Kid Helston!

Or, dans l'armoire particulière, qu'il possédait à l'hôtellerie populaire de Whitechapel, Kid Helston cachait un trésor.

Bien dissimulé derrière les boîtes d'allumettes et les menus colifichets de son minable négoce, le chômeur conservait un petit paquet, fortune doublement chère, et qui avait, jusqu'ici, résisté au naufrage à toutes les tempêtes de la vie: les bijoux de sa mère.

Une fortune? Il en ferait cent cinquante, deux cents livres, peut-être, chez un revendeur sérieux.

Mais, même aux plus mauvais jours, alors que Kid Helston ne possédait pas assez pour s'offrir un lit de huit sous, jamais il ne s'était séparé des reliques familiales. Il lui semblait que, sans elles, il ne serait plus protégé. Tant qu'il sentait, à même sa peau, le petit sachet de bijoux, il était moins seul... la vie était moins dure, les souffrances plus supportables..

Pourtant, lorsqu'ayant vu Fred Bingley prendre les billets pour Paris, il eut compris que non seulement son compagnon l'avait trompé, s'était moqué de lui afin de ne point partager le butin mais qu'encore l'entreprise criminelle dont Fred avait surpris le secret se dessinait, était peut-être sur le point de s'accomplir, Kid Helston décida qu'il ne resterait pas inactif et qu'en servant sa vengeance, il aiderait à faire échouer de ténébreux projets.

Laissant Fred courir à ses affaires, Kid sauta dans un bus qui passait devant la gare et fila vers l'hôtellerie de Whitechapel.

Quelques miséreux dégustaient le traditionnel thé bouillant. Kid alla à son "coffre-fort" et en tira le précieux paquet de bijoux. —témoins du "confortable" passé de la famille Helston — et l'enfouit au plus profond de sa poche.

Non loin de là, s'ouvraient les guichets du Mont-de-Piété, cette banque des pauvres. En faisant la queue, le pauvre bougre regarda une fois encore les chers souvenirs. Les reverrait-il? Où trouverait-il jamais l'argent nécessaire pour les dégager?

Bourru, l'employé demanda:

— Et vous?

Kid tendit son trésor et reçut en échange, un numéro. Il sentait des sanglots lui monter à la gorge; il lui semblait qu'un peu de lui-même s'en allait là, par ce guichet sombre.

Bientôt, une voix annonça:

—... 742... vingt livres!

Dans le hall, on se retourna vers l'heureux possesseur de tant de richesses. Vingt livres!

Helston accepta, et il reçut, avec une belle obligation timbrée aux armes de la Cité, la rançon de son sacrifice...

Le lendemain soir, transformé à son tour, Kid Helston montait dans l'express de Douvres, en compagnie de Mr Crisp et de Fred Bingley.

Le trio descendit à la gare du Nord à l'heure où Paris s'éveille. Le matin, toutes les capitales se ressemblent, et ni l'un ni l'autre des trois Anglais ne s'attarda au spectacle de la rue.

Crisp et son complice entrèrent dans un café; Kid s'en alla seul, dans un autre, se restaura quelque peu, puis se fit indiquer, vaille que vaille, le chemin de la rue Vavin.

Un hasard le servait. Un hôtel meublé de modeste apparence s'élevait tout juste en face de la boutique de M. Cornuet. L'Anglais s'y fit donner une chambre sur la rue et s'installa derrière le rideau, observant ce qui allait se passer.

Un peu avant midi, un taxi s'arrêta duquel descendirent M. Crisp et Fred Bingley et ils entrèrent dans le magasin. Du haut de son observatoire, si Kid ne pouvait rien entendre de la conversation, il ne perdait toutefois pas de vue les deux complices...

Ce fut Mr Crisp qui parla:

—On m'a signalé, Monsieur, dit-il au père Cornuet, une jolie collection de papyrus... Pourrais-je les voir?

Méfiant, M. Cornuet dévisagea son client.

"Quel engouement soudain ont tous ces gens pour les papyrus," pensa-t-il.

— Je vais vous montrer ce que j'ai, dit-il.

M. Crisp examina soigneusement, un à un, les rouleaux de l'antiquaire, mais, naturellement, ne trouva pas ce qu'il cherchait, le papyrus timbré du cartouche de Maat-Ka-Ra.

— C'est tout?

— Il y en a de très beaux, de fort bien conservés... Celui-ci, entre autres remonte à...

— Je sais, mais...

— Celui-ci est contemporain du Livre des Morts, qui est au Musée de Bruxelles.

— Possible.., mais on m'a signalé que vous possédiez un exemplaire datant de la reine Maat-Ka-Ra..., en assez mauvais état... coupé par le milieu...

— Comment ? Vous aussi, Monsieur, dit, tout haletant, M. Cornuet.

— Moi aussi? Que voulez-vous dire? émit M. Crisp.

— C'est que, voyez-vous, on est déjà venu me le demander, il y a peu de jours...

— Qui donc?

— Un Allemand, je crois.

— Et vous l'avez vendu?

— Hélas! J'ai refusé, lors d'une première visite de ce client, une offre inespérée. Et, le lendemain, mon papyrus avait disparu... Oui... disparu.

— Volé?

— Oui.

— Par le client?

— Non, car celui-ci est revenu avant-hier... pour me l'acheter!

M. Crisp réfléchissait longuement à cette disparition singulière. A part lui, et malgré l'air d'évidente sincérité désolée de M. Cornuet, il ne croyait pas un mot de cette fable.

(A continuer lundi)

Chronique Ouvrière

Ce qu'a fait le Syndicat du Chantier Municipal pour améliorer le sort des ouvriers. — Deux officiers du comité consultatif du nouveau secrétariat des Syndicats Catholiques. — La nécessité du syndicalisme. — L'état financier de l'Union Typographique Jacques-Cartier, local 145. — Nouvelle recrue pour la fédération des clubs ouvriers. — Au club Saint-Edouard.

CHANTIER MUNICIPAL

A la satisfaction des membres du Syndicat du Chantier Municipal, il a été démontré qu'aucune autre organisation que le présent syndicat ne pourrait mieux protéger ses membres par le temps exceptionnellement dur que nous traversons.

Le syndicat du Chantier Municipal a vu le jour sous une administration convaincue du droit légitime de ses employés à se syndiquer pour protéger leurs intérêts. Aussi, n'en déplaise à certains personnages officiels, ennemis de notre syndicat — on trouve des exceptions partout — nous avons la fierté de dire que forts de notre droit, et luttant contre les attaques sournoises depuis deux ans, nous avons, dans une large mesure protégé l'emploi de nos membres. L'important c'est que cette protection en couvrant surtout bon nombre de vieux employés compétents, a affirmé un principe reconnu juste partout, le principe de la séniorité.

Aussi à la dernière assemblée les membres se sont tous déclarés satisfaits de ce résultat signalé et des efforts constants de l'officier et de l'agent d'affaires pour obtenir le rajustement des salaires et la disparition de la journée de 10 heures. Seulement pour la journée de 10 heures, ils ont regretté que l'administration municipale ne l'ait pas au moins réduite, d'une heure en janvier 1931, ce qui lui eut facilité d'inaugurer la journée de 8 heures au début de cette année. En effet pourquoi ne pas procéder par étape vers ce but, en mettant en vigueur cette année même, s'il est encore temps, la journée de 9 heures pour les employés du chantier-municipal et autres services réguliers de la ville ?

A la dernière assemblée, M. V. Blais a été nommé représentant du Syndicat du Chantier-Municipal au Comité de l'Etiquette.

Le prochaine assemblée aura lieu mardi soir prochain 9 février, à 8 1-4 p.m., à l'Edifice des Syndicats Catholiques, 1231 DeMontigny Est. De nombreux membres seront initiés et d'importants rapports seront faits par l'agent d'affaires et le Comité Exécutif.

(Communiqué.)

NECESSITE DE L'UNIONISME

Nous publions ici une lettre de M. D. Rivest, secrétaire-archiviste du local 73 de la Fraternité Canadienne des employés de chemin de fer, qu'il nous prie d'insérer dans notre colonne ouvrière. Voici le texte de la lettre:

"Ce serait vraiment superbe si la paix, le bonheur et la prospérité pouvaient régner parmi nous, ne fut-ce qu'une année complète, et pourtant, si tout le monde voulait, ne pourrait-on pas y parvenir? Mais, hélas, pour cela, il faudrait que tous les Canadiens, qui ont à coeur l'amour du Canada, notre pays, notre patrie, soient réellement de vrais canadiens."

"Malheureusement, beaucoup parmi nous ne sont canadiens que le 24 juin, lors de notre fête nationale.

"Comment peut-il en être autrement alors que l'orgueil, l'hypocrisie et l'intérêt individuel sont les maitres de notre avenir. Malgré la crise que nous traversons, les ouvriers ne semblent pas se rendre compte que leur véritable intérêt est de s'unir pour se défendre. Ils préfèrent encore, en certains milieux, se "jalouser" les uns les autres, se livrer à une critique passionnée, quelquefois même contre leurs défenseurs.

"Personne n'ignore que la Fraternité Canadienne des employés de chemin de fer est une association puissante, surtout par les principes qu'elle défend et deuxièmement par la protection qu'elle assure à ses membres, en étudiant judicieusement leurs demandes, en écoutant leurs revendications, et en faisant auprès des autorités les démarches nécessaires pour améliorer leur sort.

"Est-il possible de comprendre que dans une province comme la nôtre, un dixième à peine des ouvriers ont le bon destin de faire un travail coopératif, alors que c'est la masse plutôt qui devrait faire partie d'organisations.

"Que faudrait-il faire? Aller chercher les ouvriers par la main, et leur dire que leurs intérêts sont dans l'organisation. Pourtant, ils le savent, mais beaucoup préfèrent laisser porter le fardeau par les autres. Malheureusement, les ouvriers ne sont peut-être pas encore assez renseignés sur la nécessité de la coopération. Il faut continuer à généraliser cet esprit d'organisation qui amènera les ouvriers à s'unir de plus en plus."

UNION TYPOGRAPHIQUE

L'assemblée mensuelle de l'Union Typographique Jacques-Cartier, local 145, aura lieu samedi après-midi, à 2 heures 30, au numéro 1079 rue Berri. Il y aura rapports des différents comités, entre autres les rapports du comité exécutif et de l'organisateur. La nomination des officiers pour l'année 1932-33, aura lieu à cette assemblée. Les apprentis de plus de deux ans sont priés d'être présents afin de prêter obligation comme membres-apprentis de l'Union Typographique Internationale. Plusieurs autres questions de la plus haute importance y seront discutées. L'amendement de l'article XI, section 5, de la constitution locale sera soumise dans l'ordre du jour des affaires nouvelles. Tous les membres de cette union sont instamment priés d'être présents sans faute à cette importante assemblée.

LES FINANCES DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE

Interrogé au sujet de l'état financier de l'Union Typographique Internationale, M. Adhémar président du local 145, de Montréal, nous a déclaré que son organisation était dans une situation financière des plus encourageante. "Malgré la dépression des affaires, dit-il, nos fonds n'ont pas encore été affectés. L'intérêt de nos argents fait plus que combler les quelques diminutions dans nos contributions. La balance, en main, au 20 novembre dernier, se montait à la somme totale de $6,263,494.00, répartis comme suit: fonds général : $565,806.44; fonds mortuaire : $3,071,151,65; fonds de pension: $2,566,535.91. Plus d'un demi million de ces argents sont investis dans différentes villes du Canada. A ceux qui nous font le reproche d'envoyer notre argent aux Etats-Unis, je dois leur dire que l'Union Typographique Internationale a pour une valeur de $505,813.55 en débentures dans plusieurs villes et à la Banque Impériale d'Ottawa. Ce montant est réparti comme suit: fonds général à la banque Impériale, $7,009.34; fonds mortuaire : Banque Impériale du Canada, $27,280.93; débentures, ville de Saskatoon, $12,285.00; débentures, villes de Toronto, $195,453.47. Fonds de pension: Banque Impériale, $7,371.90; bons de la Victoire du gouvernement canadien, $211,000.00; bons de la province d'Ontario, $10,000 : débentures ville de Montréal, $33,743.50, débentures, ville d'Ottawa, $9,669.41.

"Tous les chèques de nos pensions et de nos organisateurs sont faits payables à la Banque Impériale du Canada, à Ottawa. Par conséquent", ajoute M. Tremblay, "nous n'avons aucun trouble dans l'envoi ou la réception des argents, depuis la chûte du dollar canadien. Tout marche normalement dans notre organisation, grâce à la clairvoyance de nos officiers qui conduisent les destinées de l'une des plus importantes unions ouvrières de l'Amérique du Nord."

NOUVEAU CLUB AFFILIE A LA FEDERATION

Le Comité des Citoyens de Préfontaine, à son assemblée de mardi soir, tenue au numéro 2002a rue Saint-Denis, sous la présidence de M. A.-J. Laplante, président, a discuté plusieurs questions particulièrement intéressantes, puis un conférencier, M. L.-F. Gauvreau, du service de la carte d'identité, a donné une magnifique conférence au coure de laquelle il afait connaitre les bienfaits de cette carte comme moyen de protection pour les contribuables de Montréal sur les chantiers de la ville.

Après avoir fait connaitre à son auditoire les avantages et la nécessité d'une telle carte, il montre l'importance pour chaque citoyen de se la procurer.

Après avoir répondu à maintes questions à ce sujet, sur lesquelles les membres ont semblés satisfaits, le conférencier a attiré l'attentiion des auditeurs sur la question du chômage, et il montra ses causes ainsi que les remèdes qui sembleraient le mieux convenir au mal du temps.

La question de l'affiliation à la fédération des clubs ouvriers a fait le apujet d'une discusion animée à la fin de laquelle le vote fut pris. La plupart des membres se prononcèrent en faveur de l'affiliation, et M. A.-J. Laplante ainsi que M. A. Neveu, furent désignés comme délégués.

CLUB SAINT-EDOUARD

Les assemblées du Club Ouvrier Saint-Edouard sont de plus en plus nombreuses, et les officiers ainsi que les membres sont grandement satisfaits du succès remporté.

L'assistance était tellement grande à la dernière assemblée tenue, mercredi soir, au numéro 428 rue DeFleurimont, que les officiers se demandent s'il ne faudra pas changer de local d'ici quelques semaines afin de fournir aux membres une salle plus spacieuse.

Lors de cette assemblée tenue sous la présidence de M. J.-A. Massé, il fut décidé d'envoyer une lettre au secrétaire de la Commission du chômage et une à l'échevin du quartier afin de savoir de l'un quels sont les règlements de cette commision, et de l'autre comment ils sont observés.

M. Travelyan fit une intéressante causerie sur les trusts, ce qui ne manqua pas d'attirer l'attention de l'auditoire.

Une proposition de M. O. Perreault, à l'effet de fonder un journal ouvrier, fut renvoyée à plus tard.

On a mis les citoyens du quartier en garde contre certaines personnes qui recueillent de l'argent au nom du club ouvrier Saint-Denis-Dorion, lequel a changé son nom en Club Saint-Edouard. Seul M. Jos. Laperrière a été autorisé à percevoir des argents, et le secrétaire en accusera réception immédiatement.

Les membres sont priés de se rendre en grand nombre à la prochaine assemblée qui sera tenue mercredi prochain, et d'y amener leurs amis.

CLUB DELORIMIER-SAINT-DENIS

Lundi soir avait lieu la seconde assemblée régulière du club ouvrier Delorimier-Saint-Denis, à la salle Gobeil, rue Mont-Royal, et la salle était comble.

La réunion était sous la présidence de M. D. Mondor, assisté de M. Dubé, vice-président et des autres officiers, et plusieurs questions intéressantes furent discutées.

On remarquait la présence de M. Lionel Thibault, organisateur pour l'union Internationale des travailleurs en chaussure, et ce dernier, secondé par MM. Labrecque, Brissette et Langlois, agent de liaison du club Ouvrier Montcalm, fit certaines remarques intéressantes dans l'intérêt de l'association.

Tous firent remarquer l'importance d'un club ouvrier dans un quartier, et ils déclarèrent qu'une telle organisation devrait exister depuis longtemps dans le quartier. Ils opinèrent qu'il n'est pas de temps où l'existence d'un club ne s'est fait sentir avec plus d'intensité. Tous terminèrent leurs remarques en invitant les ouvriers du quartier à la coopération, et tout particulièrement à l'entente afin que ce club soit fondé sur des bases solides.

A la fin de l'assemblée, M. Dubé, vice-président, fit quelques remarques également dans l'intérêt du club qui furent vivement appréciées des membres.

INSTALLATION D'OFFICIERS

Demain après-midi, on procèdera à l'installation des nouveaux officiers du club Ouvrier Saint-Jacques, au cours de l'assemblée régulière du club. La réunion aura lieu à 2 h. 30. Tous les membres sont priés d'être présents. Des questions importantes seront discutées.

CONCERT-BOUCANE

Ce soir aura lieu le graud concert-boucane de l'Association Ouvrière Protectrice du Quartier Saint-Jean, au local de l'association, au numéro 6822 rue Saint-Laurent, sous la présidence de M. Campeau, président.

Les organisateurs de cette soirée font un chaleureux appel au public en général et tout particulièrement aux membres des autres clubs, d'assister à ce concert-boucane.

AU CLUB SAINT-JACQUES

Ce soir aura lieu le concert-boucane organisé par le Club Ouvrier Saint-Jacques, Inc., au local du club, au numéro 1921 rue Wolfe, près de la rue Ontario.

Tous les membres sont priés d'assister à cette soirée récréative qui ne manquera pas d'attraits.

Un magnifique programme d'amusements a été préparé par le comité d'organisation, qui comprendra des numéros de chant, musique, danse, etc.

ASSEMBLEES DES UNIONS INTERNATIONALES

Union Internationale des Charpentiers-Menuisiers, local 1270, au numéro 4435 rue Saint-Laurent.

Union Internationale des Typographes Jacques Cartier, local 145, à la salle Union du Commerce, 1079 rue Berri, à 2 h. 30.

DERNIERES NOUVELLES DE SHAWINIGAN FALLS

SHAWINIGAN FALLS, 6. (Du correspondant de la "Patrie.") Dimanche prochain aura lieu la réunion mensuelle des membres de la Ligue des Retraitants. Le Chemin de Croix se fera à l'église Saint-Pierre à 1.45 heure de l'après-midi. Après cette cérémonie, les retraitants se rendront à la salle du Poste numéro 1 où une conférence leur sera donnée par le révérend Père Lortie, O.-M.I., du Cap de la Madeleine.

—M. N. J. A. Vermette, gérant de la ville qui a dû passer quelque temps à l'hôpital Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de cette ville, où il a suivi un traitement, est maintenant de retour dans sa famille. Il a repris l'ouvrage ces jours derniers.

—La dernière bordée de neige que nous avons eue a été suffisante pour arrêter la circulation des automobiles sur la route de Trois-Rivières à Shawinigan, mais M. Charles Thomassin, qui possède un camion avec chasse-neige, l'a libérée et les automobiles peuvent de nouveau circuler librement.

—Vers six heures du matin, mercredi, le feu s'est déclaré dans l'un des hangars de la Shawinigan Chemicals. La brigade du feu se rendit immédiatement sur les lieux et l'incendie fut sous contrôle avant de pouvoir causer des dégâts appréciables.

UNE CONFERENCE DE M. DEJARDIN SUR LA PHOTO-ELECTRICITE

Le conférencier de l'Institut Scientifique inaugure hier soir au "Polytechnique", la série de ses cours.

M. George Déjardin, professeur de physique à l'Université de Lyon, donnait, hier soir, à l'Ecole Polytechnique, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, la première d'une série de leçons sur les "Phénomènes photo-électriques".

Cette séance inaugurale eut lieu en présence de M. L.-J. Dalbis, directeur de l'institut, de M. Augustin Frigon, directeur de l'Ecole Polytechnique, et d'un grand nombre de professeurs et élèves de cette institution. Voici un résumé de la conférence de M. Déjardin:

L'effet photoélectrique consiste dans l'expulsion d'électrons (corpuscules négatifs) de la couche superficielle d'un métal sous l'action de rayonnement de composition spectrale convenable. On obtient un courant électrique permanent en disposant en face de la surface éclairée, une seconde électrode maintenue à un potentiel positif déterminé par rapport à la première. Dans ces conditions, **il y a transformation d'énergie rayonnante en énergie électrique.**

Une cellule photoélecrique est constituée par une ampoule de verre renfermant deux électrodes: 1o. Une **cathode** à surface photosensible, obtenue le plus souvent en déposant un métal alcalin sur une partie de la paroi interne de l'ampoule, ou sur une plaque métallique de forme et de dimensions appropriées; 2o. Une **anode** formée d'un anneau ou d'un simple fil métallique.

On utilise actuellement de nombreux types de cellules, parmi lesquels nous citerons: 1o. Les cellules dont la cathode est constituée par une couche épaisse de métal alcalin (sodium, potassium, césium). Le potassium est surtout sensible aux radiations **bleues** et **violettes.** Avec le césium le maximum d'émission photoélectrique est obtenu avec les radiations **vertes** et la sensibilité spectrale est comparable à celle de la rétine (oeil électrique).

2—Les cellules ayant pour cathode une plaque d'argent oxydée superficiellement et traitée dans certaines conditions par de la vapeur de césium. Leur maximum de sensibilité se place dans le rouge extrême à la limite du spectre visible, c'est-à-dire dans la région du spectre où les sources ordinaires de lumière blanche (lampes à incandescence) donnent le rayonnement le plus intense. La sensibilité globale en lumière blanche est donc beaucoup plus importante (10 à 20 fois) que celle des types précédents.

L'ampoule d'une cellule photo-électrique doit être rigoureusement vide ou remplie d'un gaz inerte (argon pur) sous faible pression. Dans ce dernier cas le courant transporté par les électrons est amplifié notablement grâce au phénomène de l'ionisation par choc.

Le courant d'origine photo-électrique est proportionnel au flux lumineux incident. On peut donc utiliser les cellules pour mesurer l'intensité des radiations (photométrie et spectro-photométrie). D'autre part, les radiations du courant traduisent instantanément les fluctuations du rayonnement (absence d'inertie). L'effet photo-électrique permet de suivre et d'enregistrer un phénomène lumineux très rapidement variable (films sonores, photo-télégraphie, télévision).

APPLICATIONS: 1o.—**Films sonores.** La synchronisation parfaite et automatique du son et de la projection est réalisée en enregistrant les effets visuels et audibles sur le même film. Pour cela, on réserve sur l'un des bords du film, entre les images et les encoches destinées à l'entrainement, une bande de 3 mm de largeur. C'est sur cette bande que les vibrations sonores sont traduites par des **variations d'opacité** plus ou moins rapides, suivant que le son à reproduire est plus ou moins aigu. L'appareil de projection comporte une cellule photo-électrique devant laquelle défile la "bande sonore" éclairée sur une très petite étendue. Le courant photo-électrique, **dont les variations suivent fidèlement celles de l'opacité de la bande,** est amplifié convenablement avant d'actionner un haut-parleur. Ce service reproduit donc exactement le son enregistré.

2o. **Photoélégraphie.** Au moyen d'un dispositif approprié, on déplace le document à transmettre de manière que ses différents éléments soient soumis **successivement** à un éclairement punctiforme intense. La lumière diffusée par chaque élément agit sur une cellule photoélectrique. Le courant obtenu dépend de la **tonalité** correspondante de la tâche d'éclairement: il est maximum pour un blanc, minimum pour un noir, etc. Après amplification, les variations du courant sont transmises au moyen d'une ligne téléphonique ou par "sans fil." L'appareil de réception est construit de manière à transformer en variations de teinte les fluctuations du courant qu'ils reçoivent. Par exemple, ces fluctuations sont utilisées pour modifier l'intensité d'un faisceau lumineux qu'on fait agir ensuite sur un film photographique mobile. Le déplacement du film doit être rigoureusement **synchronisé** avec celui du dessin dans le dispositif d'émission.

3o. **Télévision.** Le problème à résoudre ne diffère pas essentiellement du précédent, mais il faut accélérer considérablement la transmission des images afin de présenter en définitive une série de vues quasi-instantanées d'un objet animé. La persistance des impressions lumineuses sur la rétine donnera l'illusion d'un mouvement continu. La surface de l'objet est balayée par un faisceau lumineux de manière que tous les éléments soient éclairés successivement en moins de 1-10 de seconde. La lumière diffusée est reçue par une ou plusieurs cellules qui traduisent les variations de tonalité par une suite définie d'impulsion électriques.

4o. **Applications diverses.** Elles se rapportent à la mesure des flux d'énergie rayonnante (photométrie) ou à la mise en évidence de variations plus ou moins rapides d'intensité lumineuse (enregistrement de la lumière du jour, signalisation, détection des fumées, protection contre le vol, etc.)

"Soirée Canadienne", à Saint-Octave, hier soir

Une grande "soirée canadienne" a eu lieu, dans la paroisse de Saint-Octave de Montréal-Est, sous la présidence de M. l'abbé J. Verner, curé de la paroisse.

Une jolie comédie en deux actes, intitulée: "L'Election d'un Marguillier", a été présentée par un groupe d'artistes de la Living Room Furniture, à la salle de l'école Richard, 40, rue Lelièvre, Montréal-Est.

Les revenus de cette soirée serviront à venir en aide aux oeuvres paroissiales de Montréal-Est.

Les artistes qui ont prêté leur concours sont: MM. Emile Gosselin, Roland Demers, Jean Lafleur, Georges Lanthier, R. Desjardins, Léopold Lecavalier, Edmond Gadoua, Mme B. Lapierre-Latour, Mlles Albertine Martin, Alida Bilodeau, Valentine Aubé et Armanda Demers.

Grande initiation de Fils Natifs du Canada

Plus de 400 Fils Natifs du Canada seront reçu du 3ème degré de cette société, le soir du 15 février courant, alors qu'une grande initiation générale, organisée par la cour Bienville, numéro 137, aura lieu à la salle Lafontaine, rue Sherbrooke-Est. Cette séance d'initiation réunira des officiers et des représentants de toutes les cours de Montréal et de l'étranger. Le conférencier de la circonstance sera un haut-officier de Vancouver ou de Toronto.

TROIS SOEURS SONT DECOREES POUR BRAVOURE

MM. Savoy et Gaboury, de la Ligue de Sécurité, leur décernent une médaille d'argent et des certificats.

Le président George A. Savoy et le secrétaire général Arthur Gaboury, de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, ont présenté, hier, à trois religieuses de la Congrégation Notre-Dame, dans l'école Sainte-Hélène, 429-43 rue Montfort, une médaille d'argent et un certificat en reconnaissance de leur travail héroïque, le 26 janvier 1931, en sauvant d'un incendie tous les enfants de leur école. Ces trois religieuses s'infligèrent de sérieuses blessures dans leurs efforts pour sauver ces enfants, et ce ne fut qu'après plusieurs mois que l'une d'elle put être guérie. Elle porte encore des marques de ses blessures.

MM. Savoy et Gaboury furent reçus à la porte de l'école par la supérieure. Soeur Saint-Honoré de Canterbury, les deux autres braves soeurs qui furent avec elle les héroïnes, et les autres religieuses de l'école. La cérémonie fut courte et simple, et n'eut que 10 élèves et les religieuses de l'école comme témoins. En présentant les médailles et les certificats, M. Savoy a parlé du noble travail accompli par les religieuses."

Pendant que vous travaillez à la formation des esprits des enfants, vous les préparez à une vie future. Et la cérémonie d'aujourd'hui montre que vous n'oubliez pas les enfants en temps de péril, mais que vous cherchez à les protéger, même en risquant votre propre existence. Soeur Saint-Honoré remercia au nom des religieuses que l'on venait de décorer. Un choeur de jeunes filles chanta un morceau en l'honneur de Marguerite Bourgeoys, la fondatrice de l'ordre.

L'AMELIORATION DU SERVICE D'AUTOBUS DANS MONTREAL-SUD

Il est demandé par le conseil de ville et l'Association des hommes d'affaires.

Parmi les questions qui ont été discutées entre le Conseil Municipal et l'Association des hommes d'affaires de Montréal Sud à la séance du conseil de jeudi dernier, la plus importante a été celle du service d'autobus que la compagnie des Tramways de Montréal est à organiser sur la rive Sud.

Au dire du maire Mequaid, qui a fait l'exposé de la situation, aucune entente n'est encore intervenue entre les intéressés en dépit de ses démarches auprès des autorités de la Compagnie des Tramways et le règlement final de la question est subordonné au renouvellement du contrat de la ville de Saint-Lambert avec la Compagnie des Tramways pour la rive sud, le contrat expire en avril prochain.

Si l'entente est conclue au gré des autorités municipales et de l'association—les autobus qui désservent Longueuil obliqueront vers la droite à la sortie du pont de Montréal, passeront par le nouveau boulevard jusqu'à la rue Lafayette pour se diriger ensuite vers Longueuil par la rue Victoria. Le circuit, sans retarder sensiblement le service accommoderait tous les résidents des rues Lafayette, Lasalle, Mercier, qui aboutissent à la rue Victoria.

Les tramways de la rive sud, qui désservent Saint-Lambert, en passant par le pont Victoria, ont déjà leur terminus au nouveau pont de Montréal, au centre même de la ville de Montréal-Sud.

Il va de soi que tout en demandant un meilleur service d'autobus, la ville de Montréal-Sud n'entend pas renoncer à l'avantage de rester en communication avec Saint-Lambert et la partie ouest de Montréal par le pont Victoria.

Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes du Québec

La prochaine réunion de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec aura lieu jeudi le 11 février à 8 h. 15 p.m., au Café Saint-Jacques, angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Mlle Idola Saint-Jean présidera et donnera un résumé du débat qui a eu lieu à l'Assemblée Législative sur la question du vote féminin. Mlle Marie-Claire Daveluy sera la conférencière d'honneur. Le sujet de la causerie est: "La femme et les livres". Toutes les femmes ayant le droit de voter dans les élections municipales et toutes les femmes propriétaires sont invitées à cette réunion. Les personnes qui ont des cartes pour le concours de l'Alliance Canadienne sont priées de faire rapport à l'assemblée. Un joli programme musical suivra la conférence. Les noms des artistes seront publiés plus tard. Le public est admis gratuitement à cette réunion.

MAGASINS E-M STORES

PAIN MAURICE .05
ENVELOPPÉ—24 OZ.

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS E-M STORES

Le café Moderne est daté et ne contient pas d'huile rance.

CHEZ EATON

VENTE "SPOTLIGHT"

Extraordinaires aubaines en articles d'ameublement chez EATON, lundi

Pour répondre à la demande toujours croissante pour des draperies confectionnées et à bas prix, EATON acheta d'un fabricant canadien renommé une énorme quantité des plus nouveaux damas et reps, et fit fabriquer des draperies d'apparence riche et belle.

Choix de 5 différents modèles, doublés ou non doublés, tous avec tête par plis en rose, avec anneaux. Nouvelles nuances de rouille, or, vert, bleu et rose. Les draperies seront raccourcies sans frais supplémentaires.

Nos conditions de Paiement Différés sont applicables à tout achat de draperies au montant de 25.00 ou plus moyennant un supplément équitable.

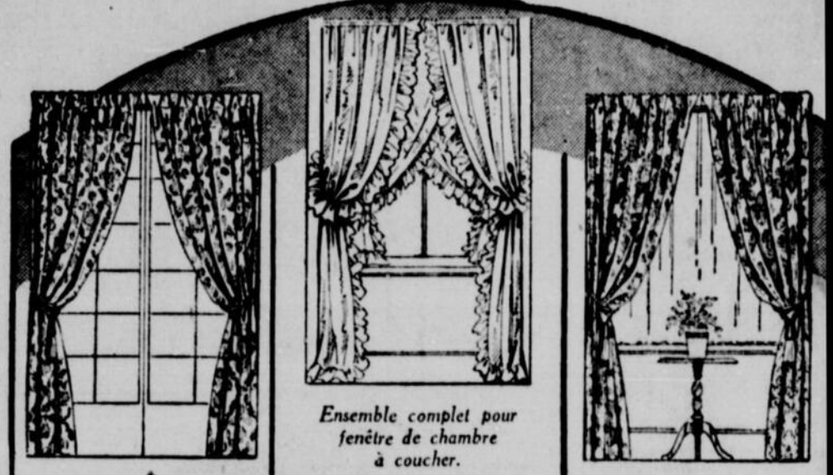

Ensemble complet pour fenêtre de chambre à coucher.

Prix de la Vente Spotlight — lundi
11.95
2¾ de longueur
Damas de rayon et coton en nouveaux dessins du printemps, doublées d'épais tissu à draperies. Beaux en même nuance que le fond: rouille, vert, bleu, mûre, etc.

Prix de la Vente Spotlight — lundi
10.35
En taffetas de rayon et marquisette. Séparément: draperies de taffetas, 7.95. Rideaux de marquisette, 1.95.
Baguettes de bronze, .45

Prix de la Vente Spotlight — lundi
10.95
2½ verges de longueur. Dessins conventionnels de deux tons, en épais damas, de toute la largeur du tissu de 50". Couleurs sur fond de rose, bleu, vert, rouille, etc.

2¾ verges de longueur. Epais reps "slub" rayé, doublé de tissu à draperies. Combinaisons de rouille, vert et or; vert, rouille et noir; bleu, rose et rouille, or et bleu, etc.
Prix de la Vente Spotlight — lundi
13.95

2¼ verges de longueur. Riche damas lustré, avec dessins floraux plus petits de même nuance que le fond. Doublées d'épais tissu à draperies.
Prix de la Vente Spotlight — lundi
16.95
Ceux qui désirent des embrasses paieront .75 supplémentaires.

2¾ verges de longueur. Un damas de riche qualité, en deux modèles, et doublées d'épais tissu à draperies. Vert, or, bleu, rouille, rose, etc.
Prix de la Vente Spotlight — lundi
15.95

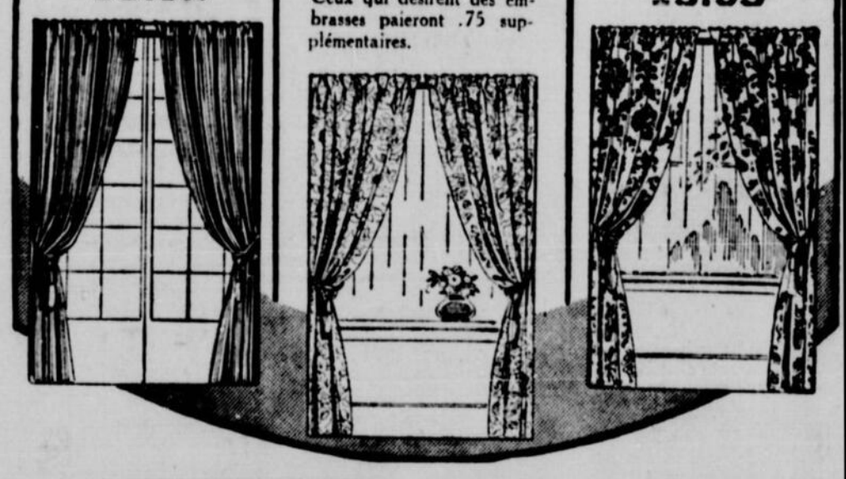

Portières de velours
doublées en velours
Prix de la Vente Spotlight, lundi, la paire **10.00**
Faites de velours de belle apparence et de riche qualité, entièrement à la main. Combinaisons de: bleu et rose, bleu et bleu, acajou et b'eu, bleu et or, rose et rose, acajou et taupe, brun et brun, rouge et bleu, terra cotta et terra cotta, mûre et taupe, etc. Environ 4' x 7'.

Damas 48" et 50"
de qualité inaltérable
Prix de la Vente Spotlight, lundi, la verge **1.00**
En rayon et coton, avec petits dessins floraux sur fonds de rose, vert, rouille, tan, bleu et rouge. Un damas dont vous voudrez faire des couvre-lit, draperies, portières, etc.

Epais tissus ombrés 46" à 50"
Grande économie à ce prix
Prix de la Vente Spotlight, lundi, la verge **1.00**
En deux qualités — simili-soie et coton épais. Choix de dix dessins, presque tous floraux. Employez-les pour coussins, draperies, housses, couvertures de meubles, etc.

Cretonne anglaise sans envers
48" de largeur et très pratique
Prix de la Vente Spotlight, lundi, la verge . . . . . **.35**
Jolis dessins sur coton de texture égale et ferme. Nuances de fauve, bleu, noir, vert, etc. Peuvent être utilisée pour draperies ou couvertures de meubles.

Couvre - sofa - lit à prix d'aubaine
Prix de la Vente Spotlight, lundi **1.50**
Tous bien finis, en cretonne, ayec coutures unies, et avec volant bien plissé. Dessins floraux et de feuillages sur fonds de noir, fauve, bleu, or, etc. En dimensions ordinaires.

Au sixième chez Eaton — rue Sainte-Catherine

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL